PARTI SOCIALISTE – SFIO
48ème congrès ordinaire des 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956

Sommaire

Le président (Auguste Laurent) 3
Pierre Commin 6
Perrin (Seine-et-Oise) 8
Klopstein (Seine) 11
Alexis Lestrat 12
Jallat 16
Claudel 17
Berthe Fichère 20
Pierre Commin 23
Paul Jallat 26
Pierre Commin 26
Le président (Jean-Raymond Guyon) 27
Christian Pineau 28
Paul Ramadier 47
Gaston Defferre 56
Albert Gazier 60
Robert Lacoste 66
Kléber Loustau 79
Le président (Georges Guille) 85
Victor Provo 85
Pierre Rimbert (Seine) 88
Léon Boutbien 93
Marceau Pivert 98
Gagey 108
André Philip 109
Lamine Gueye 117
Antoine Mazier 122
Charles Cecccaldi (Alger) 131
Le président (Gaston Defferre) 133
Lucien L'Honorey (Seine-maritime) 134
Bary Ibrahimi 137
Jean Le Bail 139
Joseph Rous 144
Daniel Mayer 150
Francis Leenhardt 165
Max Lejeune 172
Augustin Laurent 182
Claude Fuzier 188
Colin 192
Robert Verdier 195

Fondation Jean-Jaurès

Maurice Rabier 202
Maurice Deixonne 206
Le président (Maurice Deixonne) 213
Pupille 213
Gregh 216
Albouy 220
Kobzi 222
Jacques Piette 223
Rahli 228
Hervé Mao 233
André Weil-Curiel 234
Le président (Lamine Gueye) 242
André Ferrat 242
(Jean ?) Nicoli 247
Maurice Cormier 249
Lucien Coffin 253
Ben Hamed 258
Guy Desson (Ardennes) 270
Pierre-Olivier Lapie 274
Edouard Depreux 280
Henry Doumenc 290
Le président (Christian Pineau) 295
Herman Voos 296
Franz Boegler 298
Rodolfo Llopis 299
Mohamed Yusuf Kahn lu par Pierre Commin 302
Morgan Philips (interprétation) 303
Pierre Commin 306
Albert Gazier 308
Raoul Borra 313
Gilles Gozard 315
Jean-Raymond Guyon 318
Guy Mollet 321
Le président (Albert Gazier) 345
Sicard 346
(Pierre ?) Karila 348
Sicard 349
Ernest Cazelles 354
Francis Leenhardt 355
Arthur Conte 357
André Philip 360
Pierre Commin 363

Séance du jeudi 28 juin 1956 (matinée)

Fondation Jean-Jaurès

La séance est ouverte sous la présidence de Augustin Laurent, assisté de :
Odette Buttet (Seine-et-Marne), Blancho (Loire-Inférieure), Gustave Robert (Pas-de-Calais), Auzanneau (Deux-Sèvres), Jallat (Puy-de-Dôme), Borra (Rhône)

Le président (Auguste Laurent)

Camarades, je me félicite de l'usage qui me permet de présider la séance inaugurale des travaux du 48ème Congrès de la section française de l'Internationale ouvrière.
En ma double qualité de Secrétaire général de la fédération du Nord et de maire de Lille, je salue très cordialement les délégués de nos fédérations de France métropolitaine, d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et des autres pays d'Outremer, il m'est particulièrement agréable d'accueillir fraternellement les camarades représentant les sections de l'Internationale qui vont suivre nos travaux.
Je prie enfin les représentants de la presse française et étrangère d'être aussi les bienvenus dans ce Congrès.
Grâce aux amis qui dirigent le comité de la foire commerciale et internationale de Lille que je veux remercier tout de suite en passant pour l'aide importante qu'ils nous apportent, grâce aussi à l'appui, naturel celui-là, de la municipalité, nous avons cherché à réaliser la meilleure organisation possible de ce Congrès, afin de faciliter votre travail et aussi de rendre votre séjour agréable, bien qu'on dise que le Nord est un pays froid et forcément triste.
Oh ! sans doute, notre soleil n'a pas l'éclat et la constance de celui de Marseille, mais pour être discret il n'en est pas moins sûr quand nous avons besoin de lui, la preuve, c'est qu'alors qu'il pleut depuis la Saint-Médard, le soleil a bien voulu être des nôtres depuis 24 heures.
(Applaudissements)
Et la preuve en est encore que d'ici un mois la force de la lumière et de sa chaleur fera mûrir les milliers d'hectares de blé qui couvrent nos plaines de Dunkerque à Cambrai.
Camarades, le choix qu'a fait le Parti en décidant que les assises nationales du Socialisme français se trouveraient à Lille, vous me permettrez de le considérer comme une marque particulière de sympathie ; nous voulons y voir un hommage rendu au prolétariat du nord, ainsi qu'aux admirables militants de nos sections qui ont soutenu la lutte ardente, parfois âpre que depuis de langues années nous menons ici tantôt victorieusement, tantôt marquée par quelques arrêts mais toujours utile à la classe ouvrière, au socialisme, à la République.
(Applaudissements)
Camarades, c'est dans cette salle que nous avons célébré en 1951 le 90ème anniversaire de notre cher Bracke, et c'est à quelques pas d'ici d'où partira dimanche après-midi la manifestation que nous organisons pour honorer la mémoire de ce grand militant du socialisme international.
Dans cette même salle, les Socialistes du nord ont entendu jadis et très souvent les voix de Jean Lebas, de Roger Salengro, de Léo Lagrange, de Denis Cordonier, de Charles Saint-Venant tous ces hommes, vous le savez, ont

prématurément disparu, Trois d'entre eux furent ministres de Léon Blum en 1936 et tous les trois sont tombés en combattant le fascisme international.
(Applaudissements)
Roger Salengro fut le ministre de l'intérieur qui prit les décrets de dissolution des Ligues factieuses ; Léo Lagrange fut le ministre de la jeunesse et des congés payés, Jean Lebas fut le ministre de la semaine des 40 heures et des conventions collectives.
Toute l'histoire, camarades, de notre fédération du Nord est intimement liée à celle du mouvement ouvrier lui-même. Certaines dates, certains événements restent pour nous des épisodes de nos luttes, elles ont marqué profondément le développement de notre parti et parfois l'ont sensiblement influencé.
Nous sommes réunis en ce moment pas très loin de l'endroit où dans le passé, sous la présidence de Gustave Delory, maire de Lille, et secrétaire de la fédération du Nord, s'est déroulée la fameuse controverse entre Jules Guesde et Jean Jaurès sur les deux méthodes, admirable contribution à la recherche des moyens par lesquels le Socialisme français, toutes écoles confondues, allait trouver, trois ans plus tard, les bases et les principes de son unité profonde.
Vous avez compris, camarades, qu'il s'agit de l'unité Socialiste, je dis l'unité Socialiste de 1905 que nous avons si souvent défendre contre toutes les législations.
Au moment où se déroulent les controverses ahurissantes entre chefs communistes sur la profanation de l'idole stalinienne, au moment où nous sommes contraints de constater que le désarroi est grand dans les rangs bolchevistes, une petite flamme d'espérance commence à réchauffer nos cœurs.
Les yeux si longtemps frappés de cécité par le mensonge et l'imposture vont-ils s'ouvrir et voir ?
Camarades, il nous semble que l'heure est venue de faire relire des phrases comme celle-ci écrite par Jules Guesde à Roger Salengro, en décembre 1920, à la veille dé la scission criminelle voulue, préparée et ordonnée par les chefs du bolchevisme.
"Comment, disait-Jules Guesde, pourrai-je adhérer à des thèses qui dans ce qu'elles ont de Socialiste et de révolutionnaire ont été miennes de tous temps et que Lénine et Trotski, qui prétendent nous les imposer, ne m'ont empruntées que pour les dénaturer ou les trahir et en faire autant d'armes aux mains de l'ennemi".
Dans la même préoccupation, on relira avec un sentiment mêlé de fierté et de tristesse, le puissant, le pénétrant je pourrais dire, le prophétique discours de Léon Blum au Congrès de Tours où, défendant la motion qu'il avait signée avec Bracke, Paoli, Maeras (?) il affirmait :
"Nous sommes convaincus jusqu'au fond de nous-mêmes que pendant que vous irez courir l'aventure, il faut que quelqu'un reste garder la vieille maison.
"Nous sommes convaincus qu'en ce moment il y a une question plus pressante de savoir si le Socialisme sera uni ou ne le sera pas, c'est la question de savoir si le socialisme sera ou ne sera pas".

Et maintenant que se confirme une fois de plus que rien de ce qui fut établi par la violence et maintenu par la contrainte, rien de ce qui dégrade l'humanité et repose sur le mépris de la personne humaine ne peut durer. Le moment, camarades n'est-il pas venu de dire avec force, avec éclat que c'est le Socialisme démocratique et international qui va dans le sens de l'histoire, et non pas le communisme totalitaire ?
La conjoncture n'est-elle pas propice à l'énonciation d'une vérité d'évidence comme celle-ci ?
Si le Socialisme n'était pas la seule formule d'affranchissement humain, s'il n'avait pas conservé un si grand prestige, pourquoi alors ceux qui rêvent pour des desseins suspects de gagner la sympathie de leur peuple, arboreraient ils le drapeau du Socialisme ?
Le Socialisme est peut-être en train de remporter une grande victoire et j'ai l'impression que les socialisées jouent les modestes.
Je souhaite que le Parti, tout en se gardant des illusions et des fausses réalités, ouvre grand les yeux sur ce qui se passe et tourne un regard vigilant et attentif vers ces millions d'hommes et de femmes qui ne doutent plus maintenant de s'être trompés et d'avoir été trompés.
Camarades, je vais avoir terminé une allocution que je sens maintenant avoir été trop longue, et je m'en excuse, tout à l'heure j'ai rappelé le souvenir des disparus de notre fédération auxquels celui des plus grands est venu s'ajouter. Je ne doute pas un instant que l'évocation de leur grand cœur et de leurs sacrifices ne fassent garder à nos discussions toute la sérénité nécessaire en rendant utiles et fécondes en résultat ses décisions.
C'est donc dans une atmosphère de franche et cordiale camaraderie que notre Congrès va commencer, réservant pour nos adversaires, n'est-ce pas, notre ardente volonté de combattre.
il y a une chose, camarades, qui n'arrivera certainement jamais au Parti Socialiste, c'est d'être obligé de faire son auto-critique pour avoir pratiqué le culte de la personnalité !
C'est bien ainsi, mais ne tombons pas dans l'excès contraire ! Ceux que nous envoyons aux avant-postes pour se battre au nom du Parti ont le droit de se sentir entourés de la fraternité amitié de tous les Socialistes.
(Applaudissements)
Autrement, le mot parti n'aurait pas de sens et le mot camarade, n'en aurait pas davantage !
Et n'oublions pas, camarades, que nous avons besoin de toutes nos forces de toute notre unité pour faire face demain aux lourdes et dramatiques responsabilités que le Parti assume dans la vie de la nation française.
Discutons entre nous, et discutons fermement pour déterminer les voies et moyens de notre combat, mais ensuite à l'action tous ensemble et d'un même cœur pour conduire le Parti à de nouvelles victoires.
Camarades, vive le socialisme et au travail !
(Vifs applaudissements)
Camarades, nous avons reçu les télégrammes d'excuses des partis suivants :

MAPAT d'Israël, parti social-démocrate suédois, fédération coopérative Commonwealth du Canada, parti social-démocrate italien, parti social-démocrate danois.
Les sections de l'Internationale seront représentées au Congrès de la façon suivante :
Pour l'Allemagne, par Alfred Bau.
Pour l'Autriche, par Dr Adolf Scharf :
Pour la Belgique, notre camarade Camille Huysmans, empêché, sera représenté par Arthur Gailly, membre du Bureau du Parti belge, député de Charleroi, accompagné de Victor Larock, ministre du Commerce extérieur, membre du Bureau du Parti Socialiste belge.
Pour l'Espagne, par Rodolfo Llopis, ancien Président du gouvernement républicain en exil, secrétaire du Parti Socialiste ouvrier espagnol en exil.
Pour la Grande-Bretagne, par Morgan Phillips, secrétaire général du Labour Party et Peter Ericsson, secrétaire international du Labour Party.
Pour la Hollande, par Hendrik Vos, vice-président du Parti travailliste hollandais.
Pour le Luxembourg, par Paul Wilwertz, président du Parti Socialiste ouvrier luxembourgeois, commissaire général aux affaires économiques, membre du gouvernement, et par Michel Rasquin, ministre des affaires économiques et de la prévoyance sociale.
Pour la Suisse, par Camille Brandt, membre du comité directeur du Parti Socialiste suisse.
Seront également présents :
Pour l'international Jewish Bund : Stern, secrétaire général de la section française du Bund,
Pour la conférence Socialiste asiatique : Aaoka Metha, secrétaire du Parti Socialiste Praja, et Mohammed Tusef Khan, secrétaire national du Parti Socialiste du Pakistan !
Pour l'Internationale Socialiste, Bjarae Braatoyf secrétaire de l'IS.
La parole est à Pierre Commin, secrétaire général du parti.

Pierre Commin

Mes chers camarades, avant de soumettre à votre jugement le programme des travaux que le secrétariat du Parti a établi, vous me permettrez, en quelques mots seulement, dès maintenant, de remercier chaleureusement nos amis de la fédération Socialiste du Nord pour l'organisation de notre 48ème Congrès national.
(Applaudissements)
A vrai dire, en choisissant Lille, nous savions d'avance les admirables qualités d'organisation de cette puissante fédération, mais il m'est agréable, au nom du Parti tout entier, de leur témoigner ici nos sentiments de reconnaissance et d'affection.
Vous avez dans vos dossiers le programme des travaux que nous vous présentons. Je voudrais me permettre deux observations :

Fondation Jean Jaurès

La première, nous fiant au passé, et notamment à un passé récent, nous n'avons prévu que quelques heures pour l'examen des rapports statutaires. Cela ne signifie pas que nous entendions limiter le droit de critique et d'observation sur ces rapports d'activité. Et si, évidemment, cette discussion se prolongeait au delà du terme que nous avons prévu, nous pourrions rattraper le retard ainsi admis par une séance de nuit ce soir.

Si j'ai tenu à vous dire cela, c'est pour répondre à quelques critiques qui pourraient se manifester en disant : tous ne réservez à l'examen des rapports statutaires que très peu de temps. Mais je vous rappelle qu'au cours des derniers Congrès, peu d'observations avaient été présentées et nous avions dû considérablement raccourcir le temps prévu à cet effet.

La deuxième observation, c'est que nous avons prévu pour cet après-midi un certain nombre de rapports sur les questions essentielles soumises à l'examen du Congrès.

L'année dernière, nous avions demandé à un certain nombre de camarades spécialisés dans chacune de ces grandes questions de faire rapport devant le Conseil national, pardon devant le Congrès national.

Nous avons pensé cette année demander à nos camarades chargés de responsabilités gouvernementales de faire eux-mêmes rapport sur ces questions fondamentales. Et c'est ainsi qu'au 6ème point de l'ordre du jour, pour la séance de cet après-midi, nous avons prévu l'audition de rapporteurs dont vous avez vu les noms sur les programmes : pour les questions de politique économique et financière, notre camarade Ramadier, pour les questions de politique sociale, notre camarade Albert Gazier, pour les questions de politique agricole, notre ami Kléber Loustau, pour la politique d'Outremer, notre ami Gaston Defferre, pour les questions d'Algérie, notre ami Hubert Lacoste, pour les questions de politique internationale, notre ami Christian Mineau.

J'indique tout de suite au Congrès que notre camarade Guy Mollet s'excuse de n'avoir pu être là ce matin en raison de ses tâches, mais il sera cet après-midi, dès l'ouverture du Congrès, présent à nos travaux.

La troisième observation, et la dernière, porte sur la discussion générale.

Nous avons prévu 15 heures de discussion ; cela suppose que tous ceux qui veulent intervenir dans le débat doivent se faire inscrire le plus tôt possible et, au plus tard, demain matin, moment où commencera cette discussion générale.

Il faut éviter les errements passés, à savoir qu'en fin de discussion, ce sont les camarades inscrits en fin de liste qui sont obligés ou de renoncer à parler ou de réduire considérablement leurs interventions, parce que le temps de parole n'a pas été limité, parce que la discussion n'a pas été organisée.

Je crois, en effet, que cette discussion, pour être valable, doit être très large, mais elle doit être aussi équitable que possible, et nous serons par conséquent contraints dans une certaine mesure de limiter le temps de parole de manière à ne pas dépasser les quinze heures prévues, car il est indispensable que la Commission des résolutions puisse travailler dans la nuit de samedi à dimanche, et que dès dimanche matin les rapports de la Commission des résolutions

puissent être présentés au congrès, de telle sorte que les travaux pratiques du Congrès puissent être terminés dimanche à 1 heure au plus tard.
Vous le savez, en effet, Augustin vous l'a indiqué tout à l'heure, il y a une très grande manifestation populaire pour le transfert des cendres de notre cher Camarade Bracke et il est indispensable que tout le Congrès soit en tête de cette manifestation dimanche après-midi.
Sous le bénéfice de ces observations, je vous présente le programme des travaux tel qu'il a été imprimé et qu'il figure dans vos dossiers.

Le président - Quelqu'un demande-t-il la parole sur les propositions faites par pierre Commin au nom du Bureau sur l'organisation de notre Congrès, de nos travaux ?
Personne ?
Nous avons maintenant à voir la nomination de la Commission chargée d'examiner les demandes de réintégration et d'appel faites par un camarade exclu.

Pierre Commin - Nous vous proposons, pour examiner la demande de réintégration et d'appel formée par un camarade exclu, les camarades suivants :
Bertrand Marcel (Nord), Boutbien Léon (Indre), Courtois Jean (Jura), Delabre Camille (Pas-de-Calais), Garnier, Marzorati J.-J. (Sarthe), Mayer Daniel (Seine), Pivert Marceau (Seine), Rimbert(Seine), auxquels serait joint notre ami : Sicard (Seine), en sa qualité de secrétaire de la Commission des conflits.

Le président - Pas d'opposition ? Adopté.
Nomination du sureau de vote pour l'élection du Comité directeur et des organismes centraux.

Pierre Commin - Nous vous proposons le bureau suivant pour l'élection du Comité directeur et des organismes centraux, ou plutôt, nous vous proposons la Commission suivante : Lancelles (Seine) Gustave Robert (Pas-de-Calais) Marcel Bertrand (Nord) Boudet (Seine-et-Oise) Janot (Sarthe).

Le président - Pas d'opposition ? Adopté. Nous passons maintenant à l'examen des rapports statutaires.
J'ai deux orateurs inscrits : Perrin (Seine-et-Oise), et Klopstein (Seine).
Je donne la parole à Perrin (Seine-et-Oise)

Perrin (Seine-et-Oise)

En réalité, ce n'est pas Perrin (Seine-et-Oise) qui va vous parler, c'est Perrin président du mouvement de l'enfance ouvrier de la région parisienne qui voudrait s'adresser à ce congrès pour lui dire certaines choses au nom du bureau central du mouvement de l'enfance ouvrière.
Camarades, ce n'est pas moi, ce n'est pas vous qui l'avons dit, c'est un de nos grands ancêtres. "Un parti sans jeunesse est un parti qui meurt".

Fondation Jean Jaurès

Certes, devant ce Congrès, je n'aurai pas l'outrecuidance de dire que le Parti Socialiste est un parti qui meurt, mais tout de même, je veux lancer un cri d'appel à mes camarades pour leur dire qu'ils se désintéressent trop des problèmes de la jeunesse.
La jeunesse est l'avenir de notre parti, camarades, nous n'avons pas assez de jeunes, le mouvement d'enfance ouvrière, les "Faucons rouges", vous le savez, avant la guerre, et de suite après la guerre, était un mouvement extrêmement puissant, qui a permis au Parti de grandir. Et j'en reconnais dans la salle qui sont issus des Faucons rouges, qui ont milité au sein des Faucons rouges, et qui ont appris au sein des Faucons rouges ce qu'était le Socialisme démocratique.
Or, depuis quelques années, le mouvement de l'enfance ouvrière a vécu des heures difficiles, extrêmement pénibles. Ceux qui ont eu la curiosité de lire les rapports statutaires ont pu voir que grâce au dévouement de certains camarades le mouvement de l'enfance ouvrière reprenait de plus en plus une certaine audience auprès des jeunes.
Je voudrais faire une petite digression et vous dire que le mouvement de l'enfance ouvrière, pour ceux qui ne le savent pas, s'adresse surtout aux jeunes enfants.
Les jeunes enfants de 9 à 16 ans sont encadrés par des aides plus vieux qui leur apprennent à vivre en communauté, en démocratie, avec une discipline librement consentie.
Le mouvement de l'enfance ouvrière, donc, à mon avis, prépare une panière de futurs militants Socialistes, parce que nous savons qu'en développant chez l'enfant ces goûts de discipline, ces goûts de la démocratie et de la liberté nous sommes certains qu'ils iront au socialisme démocratique et non pas à certains partis.
Vous avez donc vu dans les rapports statutaires que le mouvement de l'enfance ouvrière prenait un nouvel essor.
Mais, camarades, à notre avis, cet essor est insuffisant et c'est à vous tous que je vais faire appel, à toutes les fédérations organisées solidement, organisées comme elles le sont presque toutes, pour qu'elles fassent un gros effort en faveur du mouvement de l'enfance ouvrière.
A mon avis, ce gros effort doit être place sur deux plans. Il y a d'abord un effort matériel. Nous n'avons pas les moyens matériels, souvent, d'organiser ce que nous désirerions, mais il y a aussi un autre effort que je voudrais, que nous voudrions voir faire. Voyez-vous, camarades, puisque nous allons fêter demain le souvenir de notre ami Bracke, je voudrais vous dire que lui avait très bien compris ce qu'était l'espoir pour le Parti, du mouvement de l'enfance ouvrière des Faucons rouges. Il suivait régulièrement nos efforts, il nous encourageait de l'écrit, de la parole, dans nos conférences. Il nous écrivait, en 1947, parce qu'il avait lu nos journaux et qu'il n'était pas tout à fait d'accord sur l'interprétation que nous avions faite d'une fable de La Fontaine.
Voyez-vous, camarades, c'est ce que nous voudrions voir de certains d'entre vous, pédagogues ou simplement militants qui s'intéressent aux problèmes pédagogiques et d'éducation, nous voudrions que ceux-ci viennent à nous, nous

Fondation Jean-Jaurès

encouragent par leur intérêt, par leurs connaissances, par leurs expériences, et cela nous manque au Parti.
Cette année, nous avons eu le plaisir d'avoir à notre Conférence nationale notre ami Picard, que vous connaissez bien dans les fédérations du Nord, qui est venu nous parler de Léo Lagrange. Nous avons, tout au moins les jeunes ont appris ce qu'était Léo Lagrange. Ce n'était pas superflu, croyez-le bien, lorsqu'on s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans qui n'ont pas connu cette période exaltante de 1936. Eh bien ! Je crois que tous ceux qui ont cette possibilité de venir nous aider sur le plan pédagogique, éducatif, devraient se mettre en rapport avec notre bureau central, et s'engager à nous aider par les écrits, par la voix éventuellement.
Enfin, camarades, je ne veux pas éterniser et allonger cet exposé, je pense que vous aurez compris l'appel, mais aussi, croyez-le bien, un peu angoissé, que je vous adresse, parce que, si nous remontons la pente, cette pente est tellement abrupte que nos seules forces ne peuvent y parvenir, et je crois que le Parti dans sa masse doit nous aider, je voudrais quand même rendre hommage au Secrétariat général du Parti qui nous a aidé matériellement ; notre ami Brutelle a toujours été très compréhensif à notre égard sur le plan matériel, mais je veux faire appel à tous, tous dans la masse pour que vous compreniez l'angoissant problème qu'est celui de la jeunesse, celui des jeunes qui montent et qui, demain, devront être des militants. Ne croyez pas, et ceux qui sont depuis de nombreuses années dans le Parti le savent, que c'est lorsqu'on a 30 ans que l'on sait vraiment, que l'on apprend vraiment ce qu'est le Socialisme, certes, je ne veux pas dire par là qu'on ne peut pas avoir la foi et la divination à 30 ans, mais je crois vraiment que l'on apprend ce qu'est la liberté et la discipline - je le dis d'ailleurs sans ironie pour un congrès qui n'a pas su se discipliner et arriver à l'heure à ses assises - à 12, 13, 14 ans ; c'est à cet âge que l'on apprend à se discipliner, à connaître librement la raison d'une discipline acceptée, librement, d'une démocratie librement acquise.
Camarades, je voudrais un peu vous parler aussi de notre action sur le plan international et dire quelle est notre influence, malgré notre petitesse en France, notre cadre modeste - et cela, c'est à la gloire du Socialisme français -, quelle est notre audience dans les assises internationales du mouvement international des faucons rouges.
Chaque fois que nous indiquons à notre camarade, à nos camarades de l'internationale du mouvement, nos solutions sur le plan éducatif, sur le plan de la jeunesse, nous sommes écoutés, nous sommes suivis, et c'est pour nous une grande joie de voir nos camarades allemands, autrichiens, norvégiens, et de toute l'internationale, se pencher sur les problèmes que nous avons soulevés, et très souvent, reconnaître combien sont fondées nos raisons en matière d'éducation populaire de l'enfance.
Ceci dit, camarades, encore une fois, ne croyez pas que cette intervention soit inutile, et dites vous bien que si le Parti a besoin, comme je le lis là-bas derrière vous, selon la parole de Bracke, non pas de surhommes, mais d'hommes sûrs, ces hommes sûrs, vous ne pourrez les trouver que si vous avez su éduquer la

jeunesse, que si vous avez su aider le mouvement de l'enfance ouvrière et rendre fort le mouvement qui s'appelle "Les Faucons rouges".
Je vous remercie, camarades, et je ne doute pas que mon appel sera entendu.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Klopstein, de la Seine.

Klopstein (Seine)

Camarades,
Au nom de la fédération de la Seine, je veux apporter quelques critiques au rapport d'activité en ce qui concerne le fonctionnement de la commission des affaires internationales du Parti.
Cette commission est à notre avis une des plus importantes. Elle a été marquée précédemment par la direction de grands camarades qui ont noms : Bracke, Léon Blum, Vincent Auriol, Salomon Grumbach. Je me souviens personnellement de la gestion de Salomon Grumbach qui, sur toutes les grandes questions du Socialisme international, faisait étudier par ses commissions des rapports. Il faisait présenter au comité directeur des rapports minoritaires et majoritaires de façon à l'éclairer et lui permettre de prendre des décisions sur toutes ces questions étudiées par les spécialistes.
Nous avons l'impression que dans le temps qui s'est écoulé cette commission n'a pas fonctionné comme elle aurait dû. Les groupes de travail ont été constitués, certains de ces groupes ne se sont jamais réunis, un a prévu par exemple, pour un groupe, l'audition de Jules Moch, pour un rapport sur les travaux du comité de l'ONU et du désarmement, un rapport de Christian Pineau, retour de Karachi, ces rapports n'ont jamais eu lieu.
Dans le rapport qui nous est présenté, on dit que des camarades sont délégués par le Comité directeur, qu'ils sont choisis en fonction de leurs compétences ou de l'intérêt qu'ils portent aux problèmes de politique internationale.
Eh bien ! Nous croyons, dans la Seine, qu'un certain ostracisme s'est manifesté vis-à-vis de camarades qui ont toujours collaboré à cette commission internationale, en fonction d'une querelle, d'une position prise dans une querelle ancienne, et nous souhaitons qu'on oublie cette querelle pour faire appel à nouveau au concours de ces camarades.
De grandes questions n'ont pas été présentées à cette commission. Je voudrais citer par exemple la question qui a divisé certains camarades au sujet du monde bilingue. Nous pensons que cette question aurait pu être étudiée au sein de cette commission internationale. Nous croyons aussi que des camarades qui dirigent cette commission et qui sont appelés à de hautes fonctions ne peuvent pas cumuler le travail, et que par conséquent, de même que le Secrétaire général du parti est actuellement Pierre Commin, les camarades qui dirigent la commission des affaires internationales, devraient passer l'intérim à d'autres camarades pour que cette commission fonctionne normalement.
La fédération de la Seine a voté une motion que je vais soumettre à votre approbation et que je déposerai sur le bureau du Congrès :

Fondation Jean Jaurès

"La fédération de la Seine ayant pris connaissance du rapport d'activité présenté au nom du comité directeur au 48ème Congrès en ce qui concerne la commission des affaires internationales, page 71 du rapport général, conteste les affirmations contenues dans ce rapport, d'après lesquelles les groupes de travail constitués par cette commission ont fonctionné régulièrement et ont rempli leur mission."
"En réalité, il n'a pas été fait appel pour constituer ces groupes à des camarades choisis en fonction de leurs compétences, ou à l'intérêt qu'ils portent aux problèmes de politique internationale."
"La fédération de la Seine constate également que des groupes chargés sur le papier d'activités extrêmement importances ne se sont jamais réunis depuis la transformation de la commission des affaires internationales en 1954, et que les camarades connus non seulement dans le Parti, mais encore dans d'autres milieux pour leur compétence et leur connaissance de divers pays, n'ont jamais été convoqués dans les groupes de travail."
"La fédération de la Seine, devant une telle carence, manifeste sa profonde émotion. Il est inadmissible que les aspects du Socialisme international ne soient plus étudiés par les grandes commissions du Parti dont le rôle est surtout d'informer les militants de la base."
"La fédération de la Seine souhaite que le nouveau comité directeur examine sérieusement les incidences d'une telle situation."
Je soumets cette motion à l'approbation du Congrès.

Le président - La parole est à Lestrat, de l'Ille-et-Vilaine.

Alexis Lestrat

Camarades,
Je voudrais vous entretenir pendant quelques minutes d'une question qui me parait importante, celle de la propagande du Parti pendant les campagnes électorales et entre les campagnes électorales.
Au congrès de Puteaux, on a déjà félicité très vivement les camarades chargés de la propagande au cours de la campagne électorale qui a précédé les élections du 2 janvier 1956. Et je pense que ces félicitations étaient pleinement justifiées. Toutes les fédérations ont reçu un nombre importants de tracts fort bien rédigés, s'adressant à des catégories d'électrices et d'électeurs bien définies. Parmi ces électeurs, les vieux, les jeunes, les fonctionnaires, les commerçants, les mal-logés, ou les sans-logis, les agriculteurs, etc., tous ont reçu une documentation précise susceptible de les intéresser si sa distribution en a été bien faite par les fédérations.
Le Parti a mis aussi à la disposition des fédérations un très grand nombre d'exemplaires du programme d'action du Parti Socialiste.
Cet effort de propagande a été souligné dans le rapport d'activité à deux reprises différentes d'abord, à la rubrique "Les élections", le rapport d'activité dit :
"Nous ne pourrons ici que résumer les envois faits : 80 tonnes de tracts et imprimés, numéros spéciaux à forts tirage de tous nos journaux spécialisés, etc."

Fondation Jean-Jaurès

Et, dans la rubrique concernant l'action d'organisation, on reprend les mêmes thèmes, mais le poids du papier a diminué de 20 tonnes et il n'en a plus été envoyé que 60.
Je ne voudrais pas diminuer le mérite des camarades qui ont tant travaillé au moment de la campagne électorale, mais ce qui me navre, justement, c'est que j'ai nettement l'impression que leurs efforts n'ont pas eu le succès qu'ils méritaient et que tant de travail a été accompli en vain.
Et je pense, et après de mûres réflexions, que les moyens de propagande utilisés par le Parti au moment de la campagne électorale n'ont pas atteint leur but qui est de convaincre les électeurs, qu'ils ont été inefficaces, et que par conséquent les efforts réalisés pour leur distribution ont été inutiles, ou presque.
Cette opinion, mes chers camarades, est basée sur une première observation que vous avez dû sans doute faire, vous aussi : les tracts et brochures distribués au cours de cette campagne électorale n'ont pas été lus et ne pouvaient pas l'être, car tous les partis ont accablé les électeurs d'une propagande au moins égale à la nôtre. Pendant trois semaines, tracts, brochures, circulaires, se sont mis à pleuvoir sur les électrices et électeurs auxquels on offrait en plus la lecture d'affiches s'étalant dans toutes les communes de France sur des panneaux plus ou moins bien installés pour les recevoir.
Comment voulez-vous que les électeurs et surtout les électrices, sollicités aussi par les émissions de radio, et enfin accaparés par leurs occupations habituelles, aient pu s'intéresser à la lecture de l'ensemble de la littérature électorale ? Je ne pense pas exagérer en affirmant qu'il n'y a pas eu plus d'un électeur sur 100 à s'imposer cette lecture. Et je suis persuadé que les candidats eux-mêmes, mêmes les candidats Socialistes, ne se sont pas infligés ce pensum.
La seule documentation qui ait pu retenir l'attention de l'électeur, est celle qui lui a été présentée sous une forme simple, attrayante, sous la forme d'un tract ou d'une affiche illustrée, l'illustration étant accompagnée d'un ou deux slogans faciles à comprendre, faciles à retenir.
Il faut comprendre la mentalité de l'électeur, tous les candidats le flattent et lui font de magnifiques promesses. Tous les programmes renferment des propositions sensiblement analogues, tous les Partis prétendent avoir eu le mérite de la clairvoyance dans le passé et affirment posséder la clé du succès pour l'avenir.
L'électeur ne prend rien de tout cela en considération et ne retient rien de tous les écrits plus ou moins séduisants et rarement convaincants qu'on lui adresse.
Il s'arrête quelques formules simples, reflétant ses propres sentiments, les documents sérieux et complets ne le touchent pas, non seulement parce qu'il n'a pas le temps de les lire, mais aussi parce qu'il n'est pas souvent capable d'en apprécier la valeur.
On pourrait croire que je suis sévère à l'égard des électeurs et que je n'ai pas confiance en eux. Il n'en est rien, de crois au contraire au bon sens des électeurs, à la valeur de leurs jugements mais pour les convaincre et entraîner leur vote, il ne faut pas attendre la campagne électorale et ne pas compter sur les effets de documents politiques indigestes et trop souvent tendancieux.

Ne pas attendre la campagne électorale pour faire le siège des électeurs, c'est une opinion qui sera partagée, je le pense, par tous les militants, et il y en a beaucoup dans cette salle, qui participent régulièrement à ces campagnes électorales et qui ont pu en constater le manque d'efficacité.
Les réunions publiques ne groupent qu'une petite partie du corps électoral et ne sont suivies que par des adversaires ou des partisans et rarement même par des indécis. Évidemment, les arguments exposés au cours de ces réunions raffermissent les convictions des sympathisants, mais arrivent bien rarement à convaincre les adversaires et laissent presque toujours les indécis aussi perplexes. Un mauvais orateur, une mauvaise réunion, atteignent souvent un but contraire à celui qu'on s'est proposé.
Quels sont donc, mes chers camarades, les meilleurs moyens de propagande ? C'est bien la question à laquelle je dois répondre puisque je suis intervenu sur la propagande.
Le meilleur, à mon point de vue, c'est le journal. La lecture régulière d'un journal entraîne une adhésion certaine à l'idéologie qu'il présente d'une façon favorable. Le premier devoir des militants est donc de faire pénétrer la presse Socialiste par tout, dans tous les milieux. Mais, ce moyen de propagande exige des sacrifices pécuniers de la part des électeurs qui ne sent pas souvent disposés à les consentir. Nous savons tous qu'il est parfois difficile d'obtenir même d'un sympathisant les 600 francs qui permettent de l'abonner au "Populaire Dimanche".
Par ailleurs, les journaux Socialistes sont rares, je parle tout au moins sur le plan national, et supportent difficilement la comparaison avec les autres journaux, vous pensez bien que "Populaire" de Paris ne peut pas toucher le grand public. Le "Popu Dimanche" lui-même n'est pas assez répandu et vous avez pu constater, dans la brochure concernant le 48ème Congrès national, que nos camarades responsables du "Popu Dimanche" se plaignent du manque de succès du concours d'abonnements, de crois que le "Popu Dimanche" est un journal intéressant mais que certains de ses défauts devraient corrigés, il faudrait en particulier changer son format, qui n'est pas pratique, il faudrait l'aérer, l'éclairer, l'illustrer, et puis il faudrait surtout qu'il renferme des articles qui suivent de plus près l'actualité politique, que le journal soit plus nerveux, qu'on fasse appel davantage à la polémique, qu'il suscite plus d'intérêt qu'il n'en suscite actuellement.
Je ne prétends pas qu'il ne soit pas intéressant, bien au contraire, mais je crois que ce n'est pas un hebdomadaire qui peut toucher le grand public, intéresser le grand public.
Je reviens maintenant à d'autres moyens de propagande.
La propagande par le film est un excellent moyen, mais il est évident que c'est à chaque fédération de l'organiser.
Et j'en arrive à ceci : sur le plan national, je crois que l'affiche et le tract illustré sont, dans les circonstances actuelles, les moyens de propagande les plus sûrs parmi ceux qui peuvent être utilisés par le Parti Socialiste pour convaincre l'électeur.

Chaque événement de notre vie politique devrait être l'occasion d'une distribution de tracts illustrés, renfermant comme je l'ai déjà dit un ou deux slogans très simples. Les tracts pourraient être reproduits en affiches illustrées également, placardées surtout les murs de France. L'imprimerie d'Arras tirerait tracts et affiches à moindres frais, et les fédérations se chargeraient de leur distribution, l'opération devrait se répéter au maximum trois ou quatre fois par an, et inutile de dire, je pense, que pour chaque opération de propagande ainsi organisée, les fédérations disposeraient, à leur initiative, de voitures, de colleurs d'affiches, de distributeurs de tracts pratiquant le porte à porte, etc.
Si cette proposition était retenue par la commission de propagande du parti, si les fédérations l'appliquaient avec conviction et intelligence, le Parti disposerait d'un moyen de propagande efficace. La propagande, au moment de la campagne électorale, ne serait pas supprimée, mais simplifiée, et pourrait s'appuyer sur des bases plus profondes et plus sûres, en utilisant les documents qui seraient déjà diffusés.
En un mot, pour la propagande en général, pas de documents trop compliqués, trop difficiles à comprendre, mais des tracts clairs, simples, avec des formules expressives. Je pense en ce moment au succès remporté par les Poujadistes avec leur slogan : "Sortez les sortants !". Il n'est pas question pour nous, évidemment, de tomber dans la même niaiserie et la même mauvaise foi, mais de se faire comprendre de l'électeur pour entraîner son adhésion au moyen d'une propagande régulière, simple, adaptée à l'actualité.
Nous avons déjà eu, depuis les élections du 2 janvier, deux distributions sur le plan national. D'abord, la distribution du discours de Guy Mollet, qui a certainement produit une bonne impression. Elle a été faite à un moment favorable. Ce discours, adapté à l'actualité, avait le seul inconvénient d'être long. S'il avait été résumé et illustré, il aurait remporté un succès plus complet.
Nous avons eu aussi le tract concernant l'activité poujadiste. Mais je regrette qu'il n'y ait rien eu par exemple sur les trois semaines de congés payés. Et je demande qu'à l'occasion du vote du fonds national de vieillesse, le Parti utilise l'action qu'il a ainsi faite.
Je voudrais qu'il y ait, distribués dans toute la France, des tracts, et qu'il y ait des affiches placardées, représentant tout simplement un vieux et une vieille prononçant ces simples mots : "Merci au Parti Socialiste". Je crois, voyez-vous, qu'il y a là un des moyens de propagande qu'il faut utiliser à plein.
Pour me résumer, je vous dis : en matière de propagande, le Parti doit faire un effort d'imagination. Il doit être simple, directe, sincère, et se mettre à la portée de l'électeur pour en être bien compris. Nous faisons du bon travail en ce moment, camarades, il faut le faire connaître à l'ensemble des électeurs et des électrices de France.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jallat, du Puy-de-Dôme.

Jallat

Camarades,

La fédération du Puy-de-Dôme votera les rapports statutaires sans observation, sauf le rapport du groupe Socialiste à l'Assemblée Nationale, parce que le 25 mai dernier, il y a eu un seul Socialiste qui a été battu par ses propres amis, c'est un Socialiste du Puy-de-Dôme, il s'appelle Sauzede.

Les propositions de la 7ème Commission ont été repoussées, retenez bien les chiffres, par 177 voix contre 169. S'il y avait eu 9 Socialistes de plus en séance, le Socialiste était validé. Il ne l'a pas été pourtant. Son cas était très exactement semblable à tous ceux des autres : Député validé, face à un apparentement poujadiste de trois listes. Nous avons le droit d'être mécontents, nous manifestons notre mécontentement, nous pensons qu'il est plus difficile de réunir 42 000 voix dans un département, d'en gagner 8 000, que de réunir 100 députés dont c'est le devoir d'être là pour défendre leur camarade.

(Applaudissements)

Je suis chargé à ce Congrès, à mon grand regret, parce qu'il n'est jamais agréable d'apporter des critiques, de défendre une motion dont je vais vous donner lecture :

"Le 48ème Congrès national. Considérant les conditions surprenantes dans lesquelles est intervenu le vote de validation des élections du Puy-de-Dôme le 25 mai dernier, vote qui, par 177 voix contre 169, a repoussé les conclusions de la 7ème commission tendant à la validation de notre camarade Sauzede, qui invalidé devient ainsi la seule victime d'une discrimination à la fois incompréhensible et injuste, s'indigne de l'attitude d'un grand nombre de députés Socialistes qui n'ont pas cru devoir assurer l'élection du Socialiste Sauzede contre le poujadiste.

Décide :

1°- de charger le comité directeur d'établir, dans le délai de un mois, la liste des députés Socialistes absents pour ce scrutin, avec le motif (ou l'absence de motif) donné pour la non participation à ce scrutin, de transmettre cette liste : à la fédération du Puy-de-Dôme, victime de leur carence, à la fédération dont relève l'élu défaillant, à la commission nationale des conflit a qui aura à apprécier les motifs invoqués et prendre les sanctions en conséquence,

2°- de faire un gros effort de propagande, notamment dans le département où le préjudice a été causé et de la financer en frappant les députés absents, sans excuse reconnue valable par la commission nationale des conflits, d'une amende égale à un mois d'indemnité parlementaire, à verser dans la caisse du trésorier national,… (applaudissements)…

3°- d'adresser à Sauzede et aux militants de la région de Thiers toute la sympathie du Congrès national en les invitant à ne pas se laisser aller au découragement, mais au contraire à continuer et renforcer leur action Socialiste."

Camarades, dans notre Parti les pratiques de ce genre sont inadmissibles, et je vous demande instamment de voter cette motion, parce que vous avez non seulement le devoir de nous consoler d'un échec que nous ne méritions pas;

Fondation Jean Jaurès

nous avions à peu près cinq cents voix de moins que les trois listes poujadistes apparentées, mais nous avions gagné 8 000 voix ; chacune des sept équipes, qui avait chacune un candidat, avait une moyenne de 70 réunions.
Nous vous demandons de faire cela non seulement pour nous donner la possibilité demain de rattraper les rancœurs de nos camarades et de rabattre le toupet de ceux qui ont gagné contre nous, par les nôtres ; nous vous le demandons de le faire aussi parce que la solidarité socialiste ne sera pas un vain mot, parce que c'est le devoir des députés de ne pas s'en "ficher" et de penser qu'il y a des camarades qui sont blessés et touchés, et qui ne pourront pas revenir sur la situation qu'ils leur ont créée.

Le président :- La parole à Claudel, de la Manche.

Claudel

Camarades, mandaté par la fédération de la Manche, j'accomplis ici une mission à la fois pénible et douloureuse, pénible pour le militant que je suis et qui, rendant personnellement hommage au courage et à la clairvoyance de notre camarade Guy Mollet et de son équipe gouvernementale, ne vous proposera pas moins le rejet du rapport général d'activité du Parti.
Douloureuse parce que j'appartiens à une section qui n'a cessé d'accroître l'influence du socialisme dans son département, et qui s'est sentie injustement bafouée et vainement humiliée par une récente décision de l'Assemblée Nationale.
Alors même que le 2 janvier dernier la liste Socialiste menée par notre camarade René Schmitt, enlevait plus de 45 000 voix dans un département essentiellement clérical et profondément réactionnaire ; alors même que malgré la présence supplémentaire d'une liste radicale enlevant 15 000 suffrages, nous augmentions de plus de 6 000 le nombre des voix obtenues en 1951 : alors même que notre liste totalisait 22,12% des suffrages exprimés, pourcentage non encore atteint, et que nous pouvions légitimement espérer recueillir le fruit de cinq années de travail acharné ; alors même que nous avions enfin réussi à décrocher un deuxième siège, doublant du même coup notre représentation à l'Assemblée nationale, nous avons vu tous nos espoirs fondre, comme neige au soleil, en ce jour du 29 mai dernier, où l'Assemblée Nationale, grâce à la complaisance ou à la négligence de certains élus du Parti, validait les deux tenants de la réaction cléricale et sociale, aux lieu et place de nos deux camarades René Schmitt et Lechevallier.
Peut-être me direz-vous quelle affaire n'était pas si simple que cela, et que l'illégalité des apparentements restait à démontrer. Je n'ai pas l'intention de développer à cette tribune tous les arguments d'ordre juridique qui pourraient appuyer notre thèse, et je résume simplement : la liste de M. Grandin, Union Paysanne de la Manche, groupement national pour le moins original vous l'avouerez - mais sans doute peut-on "beaucoup lorsqu'on est dans la Manche" - faisait double emploi avec la liste nationale du centre indépendant paysan ; l'appartenance actuelle de M. Grandin ne le prouve-t-elle pas suffisamment ?

Fondation Jean Jaurès

La liste de M. Fauchon, groupement des républicains et indépendants français, ne disposait pas des 30 listes exigibles par la loi pour être apparentable.
Ces deux listes, l'une présentant une formation purement locale et l'autre un groupement national, ne répondant pas aux conditions requises, ne pouvaient s'apparenter aux trois listes existant par ailleurs.
Je sais bien que nous sommes en France et que dans notre pays on légifère beaucoup trop, et beaucoup trop à la légère ; je sais bien que chez nous les lois sont ainsi faites que très astucieusement on peut les tourner, sinon dans leur esprit du moins dans leur lettre.
Mais vraiment peut-on admettre que l'Assemblée Nationale, méconnaisse à ce point ses propres textes et, ce qui paraît plus grave encore, peut-on admettre que des élus du Parti se désintéressent à ce point de la légalité républicaine et, par voie de conséquence, du sort de leurs propres camarades ?
Au-dessus des questions de droit se pose évidemment le principe du respect du suffrage universel ; parlons-en si vous le voulez bien. Avec 77 000 suffrages sur 206 000 exprimés, les laïcs de la Manche n'ont plus aucune représentation à l'Assemblée nationale ; placée en tête de toutes les listes avec 45 209 suffrages, la liste Socialiste n'a droit à aucun siège ; avec 36 510 voix, le MRP, en obtient deux, et avec 34 050 voix de moyenne, les indépendants paysans en obtiennent deux également.
Tout cela n'est pas sérieux, et en ce qui nous concerne il ne subsiste dans notre esprit aucun doute : sur le plan légal comme sur le plan moral, nous devions avoir deux élus à l'Assemblée Nationale.
Nous avons ressenti un premier frisson dans le dos, le soir du mercredi 9 mai, lorsque notre camarade Pierre-Olivier Lapie, cédant au chantage de M. Pinay, levait précipitamment la séance, ajournant par là même une décision qui n'aurait pas manqué ce jour-là de nous être favorable.
Je n'oserais prétendre que Pierre-Olivier Lapie était de connivence avec nos adversaires, mais je crois et j'estime avec juste raison - et mes camarades estiment et avec juste raison - qu'un élu Socialiste placé sur un tel plan dans la hiérarchie parlementaire se doit au moins de garder la tête froide et doit être à même de déjouer à tout moment les intrigues et les basses manœuvres de nos adversaires politiques. Je ne voudrais pas accabler outre mesure notre camarade Lapie, mais je puis affirmer aujourd'hui que le manque de sang-froid dont il a fait preuve en cette séance du 9 mai, a grandement contribué à la perte de nos deux sièges.
Je ne parlerai que pour mémoire des tractations qui se seraient déroulées par la suite ; je ne ferai pas à notre ami Guy Mollet l'injure de lui accorder les propos qu'une presse locale adverse a bien voulu lui attribuer. Mais je demanderai au Secrétariat général du Parti de nous adresser un démenti formel des propos désobligeants soi-disant tenus à notre égard démenti que nous avons déjà réclamé, et nous nous contenterons de le faire publier dans la presse locale.
J'en arrive à la séance fatidique du 23 mai. Par 209 voix contre 195, l'Assemblée Nationale, méconnaissant les données de la loi électorale,

méprisant le verdict des électeurs, écartait de son sillage nos deux camarades Schmitt et Lechevallier.
Nous aurions déjà difficilement digéré la pilule si semblable décision avait été prise par une Assemblée en majorité hostile aux représentants du Parti Socialiste ; nous aurions pu cependant crier au scandale et alerter l'opinion publique en préparant la prochaine campagne. Hélas, la composition politique de la nouvelle Assemblée Nationale ne nous permet même pas de spéculer sur cette maigre consolation : nous avons été abandonnés, ridiculisés ajoutent les faux-frères, par nos propres amis. Nous devons avouer que pour être quelque peu mordante, cette formule présente tout de même un semblant de vérité.
En effet, 34 députés Socialistes n'ont pas participé au scrutin du 23 mai dernier ; sans doute, parmi les absents, quelques camarades se trouvaient indiscutablement empêchés. Mais compte tenu de certains cas de force majeure, nous pouvons admettre que près de 25 élus du Parti se sont tenus à l'écart du scrutin. Je veux bien croire, jusqu'à preuve du contraire, que les absents ont agi par négligence, mais j'estime, et nous estimons qu'en de telles circonstances, même une simple négligence d'un élu Socialiste s'apparente à une coupable complaisance, pour ne pas dire à une véritable désertion.
Dans ces conditions, vous comprendrez facilement l'état d'esprit qui règne actuellement dans la fédération de la Manche, état d'esprit que je vais vous résumer en vous donnant lecture de la résolution adoptée à l'unanimité par notre Congrès fédéral de dimanche dernier.
" La fédération de la Manche, réunie en Congrès ordinaire le dimanche 24 juin 1956 à Saint-Lô, considérant les réserves parfaitement justifiées et formulées publiquement - avant la proclamation des résultats des élections du 2 janvier 1956 - sur la légalité des apparentements conclus avec le MRP, les républicains sociaux et le centre national des indépendants, par les listes patronnées respectivement par M. Grandin (Union paysanne de la Manche) et Fauchon (Groupement des républicains et indépendants français) ; le vote émis le 23 Mai dernier par l'Assemblée nationale et concluant par 14 voix de majorité (209 - 195) contre toute attente et contre toute logique à la validation de M. Brard et Fauchon ; l'absence au moment du scrutin en cause de quelque 34 élus du Parti, dont quelques-uns seulement se trouvaient valablement excusés ; considérant enfin l'émotion, pour ne pas dire plus, suscitée dans la fédération et l'attitude résolue de certaines sections envisageant de quitter le Parti dans le cas où satisfaction ne nous serait pas accordée sur le plan des explications ; regrette le manque de dignité et le spectacle affligeant donné au pays par l'Assemblée Nationale appelée - par suite d'un grave défaut d'organisation - à discuter encore des validations et ce, cinq mois après les élections ; regrette la légèreté avec laquelle notre camarade Pierre-Olivier Lapie a cru devoir lever la séance du 9 mai dernier, alors même que le scrutin de validation était légalement ouvert, et que nos deux camarades, Schmitt et Lechevallier, pouvaient honnêtement compter sur un résultat favorable vraisemblable acquis avec 50 ou 60 voix de majorité ; regrette les tractations qui se sont déroulées par la suite, reproduites dans la presse locale d'une manière tendancieuse, et qui ont essayé de donner

aux contestations formulées dans la Manche, le sens d'un "repêchage" et non celui de l'application stricte et rigoureuse d'une loi électorale, au demeurant parfaitement injuste et totalement amorale ; regrette enfin l'attitude quelque peu cavalière, pour ne pas dire inamicale, des députés Socialistes qui se sont négligemment tenus à l'écart du scrutin du 23 mai dernier et qui, par leur coupable abstention, ont frustré la fédération de la Manche de toute représentation à l'Assemblée Nationale.
Demande au président du groupe parlementaire l'ouverture d'une enquête destinée à situer toutes les responsabilités ; au Secrétariat général du Parti la réparation matérielle du préjudice subi par la fédération, privée pendant cinq années de la cotisation de ses deux élus.
Décide de concrétiser solennellement sa réprobation en rejetant à l'unanimité le rapport d'activité du Parti soumis à l'appréciation du prochain Congrès national ;
Assure le Parti de son profond attachement à l'idéal Socialiste, et les camarades Schmitt et Lechevallier de son affectueuse sympathie."
Voilà, camarades, exprimé en termes mesurés le sentiment profond des militants de notre fédération.
Je ne vous demanderai pas de vous associer à notre protestation en repoussant à votre tour le rapports d'activité du Parti ; je vous demanderai plus exactement d'appuyer la demande d'enquête formulée par nos soins, tendant à situer les responsabilités, toutes les responsabilités, et devant permettre aux organismes du Parti de prendre les décisions qui s'imposent pour éviter le renouvellement de pareille tragédie.
Camarades, il ne vous est plus possible de faire rendre justice à la fédération de la Manche, puisqu'aussi bien une telle décision n'appartient pas à notre Congrès. Vous vous devez cependant de nous aider à préparer les futures batailles électorales, en rendant à nos militants d'une part le moral, d'autre part la confiance.
(Applaudissements)

Le président - La parole à Berthe Fichère, de l'Oise.

Berthe Fichère

Camarades, je voudrais d'abord remercier les nombreuses fédérations qui, cette année, nous ont envoyé des candidatures à la commission nationale féminine ; c'est la preuve qu'elles s'intéressent au travail d'éducation et de propagande qui est la mission de cette commission.
Mais je voudrais dire maintenant aux secrétaires fédéraux qu'ils se trompent en nous répondant, lorsque nous leur demandons de nous désigner une responsable fédérale aux questions féminine, ou de constituer une Commission fédérale féminine, qu'ils n'en voient la nécessité, car ils ne conçoivent pas le travail de la militante Socialiste en dehors de sa section.
Nous sommes bien d'accord : le premier devoir de l'adhérente Socialiste est en effet de participer à la vie et à l'activité de sa section. Mais, camarades, nous ne

sommes pas une organisation au sein du Parti Socialiste ; nous sommes seulement une commission spécialisée qui a le même caractère que toutes les commissions spécialisées, telle que la commission ouvrière de l'entraide qui fonctionne au sein du Parti.
Nous sommes une commission d'études - le Parti nous a donné un mandat dans ce sens - des problèmes qui intéressent plus particulièrement les femmes et que pose le régime capitaliste.
Le problème du travail féminin, sur lequel se sont penchées très souvent à l'Assemblée nationale nos amies Rachel Lempereur et Germaine Degrond ; et c'est un problème qui revêt un caractère de particulière acuité en France, car la France, avec ses 4 000 000 des femmes qui vivent d'un travail salarié est le pays du monde où l'activité professionnelle des femmes est la plus élevée.
Le problème de la formation professionnelle de la travailleuse, et c'est un problème sur lequel s'est aussi très souvent penchée Rachel Lempereur.
D'autres problèmes, comme celui du logement, comme celui du surmenage féminin qui est l'un des fruits du régime ; le problème du machinisme ménager à la portée de toutes ; le problème de la création et du développement et des services sociaux qui doivent permettre l'adaptation de la condition féminine aux nécessités de la production et aux exigences de la vie moderne, qui entraîne sur le marché du travail un nombre de plus en plus important de femmes.
Voilà tous les problèmes auxquels il importe d'apporter des solutions Socialistes et justement dans son discours de Narbonne, à l'occasion de l'inauguration d'une école Suzanne Buisson, Guy Mollet a évoqué le problème du travail féminin en affirmant, comme nous le faisons à notre Commission nationale, la nécessité d'appliquer le principe Socialiste du salaire égal pour un travail de valeur égale ; la nécessité de créer des centres de formation professionnelle, afin que l'infériorité des salaires féminins vis-à-vis des salaires masculins, ne soit plus justifiée par un patronat qui l'explique la plupart du temps en évoquant l'insuffisance de la préparation professionnelle des ouvrières.
Guy Mollet a aussi évoqué un autre problème qui a fait l'objet d'une étude très approfondie à l'une de nos conférences nationales, je veux parler de la situation des femmes seules. Or, la responsable de la propagande féminine dans le Nord a écrit justement à ce propos un rapport très documenté, un rapport très complet et remarquable dans lequel, du reste, ont puisé un grand nombre d'organisations politiques et d'associations féminines, et les solutions que nous avons préconisées ont été retenues par Guy Mollet dans le discours de Narbonne, par exemple la garantie de l'emploi en période de chômage pour la femme seule qui n'a pas d'autres ressources que son salaire ; la rééducation dans des centres de formation accélérée, à créer pour celle dont la situation personnelle a brusquement change, à la suite de la mort ou de l'abandon de son mari et qui se trouve dans la nécessité d'occuper un emploi salarié.
Pour les veuves, il a été question également de dispositions spéciales pour leur permettre de vivre d'une façon décente, en particulier pour celles qui ont des enfants en bas âge.

Au moment où le gouvernement améliore la condition des vieux, nous nous félicitons qu'il soit disposé à se pencher aussi sur le sort des femmes seules, qui représentent un cinquième de l'effectif du corps électoral, d'élever leurs conditions humaines, et ainsi de pouvoir les conquérir. Vous voyez que lorsque nos camarades hommes s'adressent aux femmes, ils ne trouvent pas mieux que de parler des problèmes dont l'étude, je le répète, est l'une des raisons d'être de notre commission.

Évidemment, il faut démontrer aux femmes que le Parti Socialiste est le seul parti à apporter des solutions justes et efficaces aux problèmes qui les préoccupent et qui les angoissent. Il faut éveiller leur conscience politique, il faut éduquer, il faut convaincre. Les femmes sont électrices, elles ont de lourdes responsabilités économiques, il faut les amener à prendre une part active à la vie politique. Or, cette participation à l'heure actuelle est encore extrêmement faible.

Je me rappelle une conférence que faisait, il y a quelques mois à la cité Malesherbes, notre camarade Pierre Commin, et il soulignait l'anomalie, la contradiction entre la grande influence du Parti Socialiste sur la vie politique du pays, et le peu de femmes élues dans les assemblées municipales, le peu de femmes Socialistes élues dans les conseils généraux et dans les assemblées législatives, et il y voyait la principale raison dans les préjugés de nos camarades hommes qui ne croient pas encore à la capacité politique des femmes. Et cependant nous avons à l'Assemblée Nationale deux représentantes qui sont des députés exemplaires, mais ils veulent conserver un privilège, un monopole qu'ils ont jusqu'à maintenant été à peu près les seuls à exercer et ils ne comprennent pas en tout cas que la force de rayonnement du Parti Socialiste serait bien plus considérable s'il comprenait dans ses rangs trois ou quatre fois plus de femmes.

Nous n'avons pas, je le dirai très franchement, l'impression d'être toujours comprise et suffisamment aidée par le Parti, et à la dernière réunion de notre Commission nationale, celle-ci justement a exprimé le regret que dans la délégation Socialiste désignée à Moscou, aucune femme n'en faisait partie.

Cependant, vous savez que les communistes, presqu'à longueur de journée, affirment que c'est seulement en Russie et dans les démocraties populaires, que la femme est l'égale de l'homme sur le plan politique et économique ; ils affirment que les services sociaux ont libéré la femme russe d'un certain nombre de servitudes domestiques ; ils affirment que les institutions familiales ont été là-bas complètement bouleversées en fonction des nécessités nouvelles du régime et dans le sens de la véritable émancipation des femmes.

Il aurait été utile de pouvoir constater dans quelle mesure ces affirmations sont vraies, de voir également dans quelle mesure la femme participe effectivement à la vie politique, économique et culturelle du pays, de voir quelle place lui est faite dans les organismes officiels et dans les organismes du Parti. C'eut été un aspect intéressant de la vie Socialiste qui nous aurait été utile pour le développement de notre propagande, et dont nous n'avons trouvé aucun mot sous la plume d'aucun de nos camarades qui ont relaté le compte-rendu de leurs visites et de leurs enquêtes en Russie.

Je voudrais maintenant insister sur un point qui existait avant-guerre, et je demande au Parti d'y revenir, pour que désormais aucune manifestation n'ait lieu dans les fédérations sans une femme, sans qu'une militante soit appelée à y participer, à prendre devant les femmes le langage qu'elles comprennent, et à prouver d'autre part que le Parti Socialiste comprend parfaitement que la transformation profonde, fondamentale à laquelle il aspire sur le plan politique, sur le plan social, sur le plan économique et sur le plan moral ne peut être effectuée que par la participation active des femmes.
Eh bien camarades, Guy Mollet, puisqu'il était à Narbonne pour inaugurer une école Suzanne Buisson, terminant un passage de son discours ainsi : "Les préoccupations de Suzanne Buisson en matière de législation féminine inspirent l'action du gouvernement". Nous nous en réjouissons, et notre Commission qui suit la voie que nous a tracée la grande disparue, espère que désormais elle sera mieux entendue et plus efficacement aidée.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Pierre Commin, puisqu'il n'y a plus d'orateurs inscrits.

Pierre Commin

Je voudrais simplement, mes chers camarades, me borner à quelques observations, à la suite des interventions qui se sont produites à cette tribune.
Je pense que vous aurez retenu l'émouvant appel de mon ami Perrin en faveur de l'enfance ouvrière ; car s'il est tout à fait exact que le Secrétariat général du Parti a essayé de tout mettre en œuvre pour aider cette enfance, et si surtout notre ami Georges Brutelle a fait l'impossible pour faciliter le développement de ce mouvement, je crois que ce développement est surtout fonction de l'intérêt qu'apporteront les fédérations à aider nos amis et les promoteurs du mouvement de l'enfance ouvrière.
A ce point de mon intervention, vous me permettrez de présenter au Congrès les excuses de notre ami Georges Brutelle ; vous savez qu'il a été rappelé comme capitaine, et je pense que le Congrès tout entier voudra lui témoigner ses sentiments d'affectueuse sympathie, en lui envoyant un message dans le camp où il se trouve.
Notre ami Klopstein a critiqué le fonctionnement de la commission des affaires internationales. Bien sûr, on peut toujours critiquer le fonctionnement d'un organisme, mais je me demande s'il a pu le faire au nom de la fédération de la Seine unanime, puisque si je suis bien informé, celle-ci a accepté de voter à une très large majorité le rapport d'activité.
Je pense que ses critiques, si certaines peuvent être prises en considération, sont manifestement exagérées. Il est vrai que nos organismes éprouvent toujours quelques difficultés à fonctionner ; nous le reconnaissons bien volontiers. C'est parce que nous n'avons sans doute pas toujours les concours sur lesquels nous serions en droit de compter, et que beaucoup de nos camarades doivent faire

Fondation Jean-Jaurès

face à de multiples tâche ; par conséquent, quelques-unes de nos organisations souffrent d'une certaine déficience.
Nous essaierons dans l'avenir - ou plus exactement le nouveau comité directeur, j'en suis sûr, essaiera de corriger ce qui doit être corrigé.
Il est exact que certains exposés n'ont pas pu être faits ? Eh bien, cela tient aux circonstances. Si Pineau n'a pas pu faire son exposé, c'est sans doute dû aux charges qu'il a actuellement au Quai d'Orsay, et surtout à certains de ses déplacements.
Il en est de même pour notre camarade Jules Moch qui a été malade, qui doit souvent se déplacer pour suivre, avec l'attention vigilante que vous connaissez, les travaux du sous-comité de Désarmement. A ce sujet, je voudrais présenter ses excuses au congrès ; il est venu me voir lundi, il ne pourra pas participer à nos travaux et il en est profondément peiné ; il m'a prié de transmettre aux délégués ses regrets de ne pouvoir être là.
Je pense que l'intervention de notre ami Lestrat mériterait bien sûr d'être analysée sérieusement. Notre camarade Provost ajoute malicieusement : Et chiffrée.
Je pense que tout n'est pas négatif dans ce qu'il nous a indiqué tout à l'heure, mais c'est hélas, à mon avis, encore beaucoup trop de formules abstraites sur lesquelles nous n'avons pas des vues précises, car pour la propagande Socialiste, la grande difficulté c'est précisément, mon cher Lestrat de simplifier, sans jamais trahir la pensée. Et ce n'est pas chose facile, surtout pour des Socialistes qui doivent au contraire, plus que d'autres, plus que des démagogues qui se servent de la propagande pour parvenir au pouvoir et qui, ensuite, parce qu'ils instaurent la dictature n'auront plus jamais besoin de s'expliquer devant l'opinion publique, les Socialistes doivent, au contraire, respecter cette pensée. Cela pose des difficultés.
Nous essaierons d'en tenir compte et nous sommes allés un peu au-devant de tes désirs, puisque dans quelques jours j'espère, sortira, et vous l'aurez sans doute sur vos tables, un dépliant à propos de ce qu'on appelle la "déstalinisation". C'est un événement qui mérité tout de même que le Parti en parle et éclaire la classe ouvrière à son sujet, peut-être ce dépliant ne sera-t-il pas parfait, mais néanmoins je pense qu'il nous permettra d'exprimer notre opinion.
Mais mes observations vont porter surtout sur l'intervention de nos deux camarades Jallat et Claudel. Ils ont posé ici, à la tribune, mes chers camarades, un problème auquel demain le nouveau comité directeur devra apporter toute son attention.
J'ai écouté leurs explications, je connais leur amertume profonde dans leurs deux fédérations, celle du Puy-de-Dôme et celle de la Manche. Leur amertume est d'autant plus profonde que le hasard a fait qu'au cours de la dernière campagne électorale, grâce à une propagande active et un dévouement de tous leurs militants, ces deux fédérations ont réussi à gagner un nombre impressionnant de voix, et je comprends qu'ils aient le sentiment d'un manque de solidarité.

Je crois qu'il y a là un problème, celui du vote personnel qui est nouveau ; lorsque nous l'avons voté à l'Assemblée Nationale, je ne suis pas sur que nous en ayons calculé toutes les possibilités, et surtout toutes les répercussions. Les fédérations tout entières devront réfléchir aux difficultés qu'il pose, car il n'y a pas seulement des votes personnels dans les invalidations, il y a maintenant des votes personnels dans les questions de confiance, et si nous suivons certains promoteurs on voudrait instaurer le vote personnel d'une manière généralisé.
Je pense que c'est un problème auquel nous devrons réfléchir car, voyez-vous, où sera le devoir de l'élu parlementaire ? Celui d'obéir à la demande de sa fédération, par exemple, qui lui dira : Reste au conseil général où il s'agit d'assurer à une ou deux voix près la présidence du conseil général, ou bien d'aller voter la question de confiance à un Président du Conseil Socialiste ? Tous voyez là un cruel embarras !
Eh bien c'est à travers ces considérations qu'il faut voir les difficultés que nous avons vécues sur deux cas pénibles et si je comprends les propos amers que nous avons entendus tout à l'heure, si nous devons tout faire pour éviter le retour d'incidents semblables, je ne peux pas, en revanche, accepter les propos de Claudel.
Il n'a pas le droit de dire, parlant d'un camarade comme Pierre-Olivier Lapie, qu'il a cédé au chantage de M. Pinay. Connaissant l'homme, je dis que le propos est inadmissible et intolérable !
Il n'a pas le droit, non plus, de parler à son tour, légèrement, de "tractations" qui se seraient passées à l'instigation de Guy Mollet. Allons, Claudel, tu ne peux pas penser cela sérieusement ! J'admets le chagrin que vous avez eu de voir des camarades comme Schmitt et comme son second ne pas représenter votre département qui, je le sais, a à faire face à une réaction cléricale et où la bataille est plus difficile que partout ailleurs. Cela ne doit pas autoriser des camarades à la démesure et à utiliser des propos qui, certainement, ne sont pas au fond de leur cœur !
Alors pour nous conformer au règlement de notre congrès, je demande à leurs auteurs de renvoyer deux motions au comité directeur, mais je veux souligner que le comité directeur dont le mandat est expiré depuis hier soir s'est déjà préoccupé de la chose, dès que l'incident nous a été signalé ; nous avons demandé immédiatement au groupe parlementaire de procéder à une enquête.
Mais vous savez bien qu'une enquête de cette nature est toujours difficile ; pourquoi tel camarade n'était pas là ? Il faut évidemment l'interroger. Nous avons maintenant un certain nombre de réponses ; nous ne les avons pas toutes, mais je crois que beaucoup plus que le passé ce qui doit surtout compter c'est que demain nous évitions le retour de pareils incidents pénibles.
C'est l'engagement que nous voulons prendre devant le congrès, et je suis persuadé que nos camarades accepteront que leurs motions soient renvoyées au comité directeur. Elles ne sont pas recevables dans un tel débat, ou il faudrait qu'elles aillent à la commission des résolutions.
Mais si le Congrès en était d'accord, mandatant unanimement le comité directeur pour mettre à l'étude ce problème du vote personnel afin d'éviter le

retour de tels incidents, nous aurions fait ainsi la preuve que dans notre organisation nous sommes soucieux de corriger tout ce qui doit être corrigé de manière à la perfectionner constamment, c'est-à-dire en faire un moyen d'action puissant au service de la classe ouvrière.

Le président - Camarades, je pense que le congrès est d'accord avec la proposition que fait Pierre Commin, de renvoyer ces deux motions, celle du Puy-de-Dôme et celle de la Manche, au nouveau comité directeur qu'il aura élu dans son congrès ?

Paul Jallat

Camarades, Je ne peux pas être d'accord pour le renvoi au comité directeur. Le Congrès est souverain. Je lui ai soumis une motion qui n'attaque personne autre que les coupables, et en prenant la précaution de faire déclarer leur degré de culpabilité par l'instance judiciaire du Parti, c'est-à-dire la commission nationale des conflits.
Je ne vois pas pourquoi nous renverrions devant le comité directeur, alors que je demande que dans le délai d'un mois la liste de ces coupables soit publiée et transmise à la commission des conflits et aux fédérations intéressées, et que le congrès prenne la résolution de réparer le préjudice, pécuniairement et moralement.
Je ne vois pas pourquoi on nous renverrait au comité directeur, les camarades du Puy-de-Dôme, j'en suis sûr, et les camarades de la Manche ou d'ailleurs, s'il y en a d'autres, considérerait que c'est un enterrement de 1ère classe qui n'est pas digne des Socialistes.
(Applaudissements)

Pierre Commin

Camarades, nous avons deux possibilités, et deux seules : la première, c'est celle que le bureau vous fait, c'est de renvoyer ces deux motions au comité directeur. La seconde, si le Congrès n'accepte pas celle-ci, c'est de les renvoyer à la commission des résolutions, car le congrès ne peut pas se prononcer sur des motions sans avoir au préalable consulté la commission des résolutions.
Il peut décider que ces résolutions seront renvoyées au comité directeur, mais il ne peut pas statutairement les voter maintenant.
En fin de compte, la commission des résolutions, elle, sera certainement d'accord pour considérer que le comité directeur est pleinement qualifié pour examiner chacun des points soulevés par nos camarades, et je demande au Congrès de gagner simplement le temps qui nous sépare de dimanche matin, sur une question comme celle-là.

Le président - Est-ce-que la demande de vote est maintenue par notre camarade Jallat ?

Fondation Jean Jaurès

Jallat - Je demande le vote.

Le président - Est-ce qu'il y a demande de vote par mandat ? Le Congrès ne demandant pas le vote par mandat, nous allons voter à main levée sur le renvoi de la proposition Jallat au comité directeur.
Ceux qui en sont partisans le manifestent en levant la main. Avis contraires ? La proposition est renvoyée au comité directeur par 75 voix contre 52.
Je mets donc aux voix les rapports statutaires. Le Congrès désire-t-il voter par mandat sur le rapport statutaire ?

La salle - Non.

Le président - Je les mets donc aux voix à mains levées. Que ceux qui sont partisans d'adopter les rapports statutaires le manifestent en levant la main.
Avis contraires ? Trois.
Les rapports statutaires sont adoptés à l'unanimité, moins trois voix.
La clôture pour le dépôt des candidatures au comité directeur sera prononcée ce soir à vingt heures. Les candidatures doivent être déposées à la tribune, à Robert Foucard, et comporter le nom, prénoms, profession, date d'adhésion au Parti, la fédération, et éventuellement, si les candidats sont parlementaires.
Voici la composition du bureau pour la séance de cet après-midi :
Président : Jean-Raymond Guyon
Assesseurs : Olga Choquet (Nord) - Mathilde Le Moal (Côtes du Nord) - Nicoli (Maroc) - Lecutiez (Isère) - Quénard (Indre-et-Loire)-Trémaud (Loir-et-Cher).
La séance est levée, et sera reprise à 14 h 45.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
48ème congrès ordinaire des 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956

Séance du jeudi 28 juin 1956 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Jean-Raymond Guyon, assisté de :
Olga Choiquet (Nord), Mathilde Le Moal (Côtes du Nord), Nicoli (Maroc), Lecutiez (Isère), Quenard (lndre-et-Loire), Tremaud (Loir-et-Cher).

Le président (Jean-Raymond Guyon)
L'ordre du jour appelle le rapport de la Commission nationale des conflits'
Personne ne demande la parole sur ce rapport ?
Je le mets aux voix. Que ceux qui sont partisans de l'adopter le manifestent en levant la main ?
Avis contraires ?
Il n'y en a pas. Le rapport est adopté.
L'ordre du jour appelle maintenant le rapport de la commission nationale de contrôle.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

La parole est au camarade Boudou, des Bouches-du-Rhône,

Boudou - Camarades, le rapport de la commission nationale de contrôle, commission dont je fais partie et où je suis minoritaire, se compose de deux parties : la première consiste dans l'approbation des comptes du trésorier qui sont exacts, et je vous demande d'approuver.
La deuxième est une proposition de la commission nationale de contrôle qui demande la nomination d'une commission pour le relèvement des cotisations, relèvement arbitraire qui taxerait les fédérations d'une façon anormale.
Je demande au Congrès de rejeter la proposition de cette commission au sujet de ce relèvement de cotisation, et je demande le vote.

Le président - Qui demande la parole sur la proposition du camarade Boudou ?
La parole est à Augousset.

Augousset - Camarades, lors de la réunion de la commission nationale de contrôle, après examen du rapport du trésorier général Victor Provo qui parle de la nomination de dix délégués supplémentaires pour la propagande du parti, délégués qui seront, évidemment, appointés et entraînent des dépenses supplémentaires, nous avons été unanimes, moins une voix, celle de notre camarade Boudou, pour adopter le rapport dont il s'agit.
En conséquence, je demande au Congrès d'adopter le rapport dans son ensemble.

Le président - Camarades, la parole est à Pierre Commin.

Pierre Commin - Camarades, je vais vous demander de différer la décision sur cette question pour entendre le trésorier du Parti. Notre camarade Victor Provo n'est pas là en ce moment, mais je pense qu'il est impossible de décider d'une question comme celle-là sans l'avoir écouté.
Je vous demande donc de reporter la décision finale sur le rapport de la commission nationale de contrôle à demain matin ; je m'entendrai avec Provo pour qu'il soit là dès le début de la séance, et ainsi le Congrès sera clairement informé et pourra prendre souverainement sa décision.

Le président - Le Congrès est d'accord avec le secrétaire général ?
Il en est ainsi décidé.
La parole est maintenant, camarades, à Christian Pineau, ministre des affaires étrangères.
(Applaudissements)

Christian Pineau

Camarades,
Sur le mur de droite de cette salle, j'ai lu, en arrivant, une phrase de Bracke qui m'a beaucoup frappé, c'est celle-ci :

Coll. Fondation Jean-Jaurès

"Le défaut contre lequel nous avons à nous défendre, c'est celui de faire conduire sa propagande, en réalité, par l'adversaire et non par soi même et de se demander toujours : Ah ! mais qu'est-ce qu'ils vont en penser ou en dire ?"
Je crois qu'en ce qui concerne la politique étrangère de notre Parti, c'est un défaut que notre camarade Bracke ne pourrait vraiment pas faire ici, devant nous, car la propagande de nos adversaires en ce qui concerne notre politique étrangère n'est pas particulièrement favorable, mais je dois vous avouer que je ne m'en soucie guère et que, par contre, c'est l'avis du parti qui m'intéresse et si le parti approuve la politique étrangère qu'en accord avec Le président du Conseil et nos camarades ministres nous avons menée au cours de ces derniers mois, je m'estimerai pour ma part absolument satisfait.
(Applaudissements)
Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir au début du mois de février, la situation internationale avait déjà partiellement évolué.
Nous avions constaté en Union soviétique une évolution dont nous ne connaissions pas encore toutes les conséquences et dans le monde nous avions remarqué un certain nombre d'attitudes qui n'avaient pas été prises en considération par les gouvernements qui nous ont précédés.
Le point essentiel, celui autour duquel la plupart des discussions de politique étrangère ont tourné au cours de ces derniers mois est du surtout au changement d'attitude de l'Union soviétique qui a eu et qui peut avoir dans le monde des conséquences susceptibles de modifier complètement les données de la politique internationale.
Je crois qu'il est intéressant au début de ce Congrès d'indiquer quelle est notre opinion sur les aspects nouveaux de la politique soviétique.
Quelles sont les causes du tournant manifeste qui a été pris au cours du XXème Congrès ?
Beaucoup croient que c'est en premier lieu l'organisation par l'ouest de la sécurité collective.
Je pense pour ma part que ce n'est pas l'organisation de la sécurité collective qui a été la cause du tournant de la politique soviétique, mais je suis convaincu que si nous ne l'avions pas réalisée, la politique de Staline par son succès aurait empêché toute autre politique pour ses successeurs.
Cependant, les causes importantes du tournant soviétique sont, à mon avis, d'ordre intérieur.
Certaines sont d'ordre doctrinal, le stalinisme s'était éloigné nettement du léninisme par son centralisme étatique, son agressivité, et une sorte d'abandon des principes de la lutte idéologique.
Il est très curieux de constater, en effet, au cours de ces dernières années, nous en avons fait l'expérience, que la propagande communiste mondiale s'exerçait beaucoup moins sur le plan des principes et des idées que sur celui de l'exploitation des mécontentements locaux. Elle était, en conséquence, négative.
Je n'insiste pas sur les causes intérieures d'ordre personnel qui sont susceptibles d'interprétations très diverses, il me manque, comme à nous tous, une

connaissance assez approfondie des hommes qui dirigent l'Union soviétique, et nous pourrions commettre des erreurs dangereuses.
Ce qui me parait devoir être plus clairement souligné, ce sont les causes économiques de l'évolution soviétique. Elles ne sont pas nouvelles, elles existaient avant la mort de Staline, mais celui-ci avait refusé de modifier sa politique en fonction des impératifs nouveaux et c'est seulement après son décès que les dirigeants soviétiques, pleinement conscients des réalités de l'évolution économique, ont pu orienter leur politique dans un autre sens.
L'Union Soviétique se voit obligée de faire face à des investissements très lourds : énorme programme de reconstruction, programme non moins important d'équipement des industries lourdes, des industries légères, de l'agriculture s elle apporte son aide à la Chine, et les besoins de la Chine au cours des prochaines années vont être pratiquement illimitées, elle a fait des promesses parfois inconsidérées aux pays sous-développés notamment dans le Sud-Est asiatique et en Afrique et enfin le niveau de vie des citoyens soviétiques est nettement insuffisant.
On peut admettre et tous nos camarades qui sont allés là-bas ne me contrediront pas, que le niveau de vue d'un russe moyen représente le tiers à peu près de celui d'un Français, compte tenu des correctifs de change, d'un système particulier de prix et du large éventail de la hiérarchie des salaires.
La Russie, d'autre part, possède de mauvaises techniques et elle ne l'ignore plus. Ses techniques industrielles sont inférieures à celles de l'Ouest, quant à ses techniques agricoles, elles nécessitent une rénovation totale.
Au cours du voyage que nous avons effectué en Union soviétique, nous avons pu constater à quel point les russes sont encore ignorants de certaines méthodes occidentales, notamment en matière agricole et aussi combien ils sont maintenant désireux de connaître nos méthodes.
L'équipement est médiocre, le logement encore insuffisant ! La tache des dirigeants soviétique, est donc considérable et à partir du moment où, pour faire face à toutes ces tâches, les programmes doivent être dirigés par le centre, l'administration qui doit les gérer est évidemment très lourde.
Or, il semble que les dirigeants soviétiques se soient rendu compte que leur situation économique ne leur permettait plus de continuer à vivre en vase clos et plusieurs fois nous les avons entendus affirmer que le contact avec l'Ouest permettrait à l'Union Soviétique d'améliorer ses conditions de vie dans un délai infiniment plus rapide que le système autarcique actuel.
Voilà à mon avis un des grands secrets de l'évolution soviétique.
Il y a aussi les causes internationales de l'évolution, et d'abord l'échec relatif des Partis Communistes dans le monde.
La thèse stalinienne, reprise dans une large mesure du léninisme, accentuée de l'obédience inconditionnelle à Moscou, avait empêché toute coopération utile des partis communistes locaux avec d'autres partis et les dirigeants soviétiques semblent avoir mieux compris aujourd'hui l'indépendance nécessaire d'autres états communistes ; à cet égard, le succès que vient de remporter au cours de son

voyage à travers l'Union soviétique, le Maréchal Tito, est une preuve de ce que j'affirme.
Les Russes ont pu penser aussi qu'un jour la Chine pratiquerait une politique plus autonome à leur égard, ils ont sans doute aussi compris que s'ils voulaient toucher davantage les pays africains et les pays asiatiques, ils ne pouvaient le faire en imposant leurs conceptions politiques à des pays qui, par leurs traditions et leur philosophie, ne sont pas aptes à les assimiler.
Et, enfin, ce qui n'est pas négligeable, l'Union soviétique éprouve depuis un certain temps le sentiment de sécurité du au fait qu'elle possède la bombe H. Les russes savent qu'ils ne pourront être l'objet d'une agression sans avoir la possibilité de répondre dans les mêmes termes à leurs agresseurs.
Comment se sont manifestés ces changements dont le XXème Congrès de l'Union soviétique a révélé l'importance ?
Tout d'abord, par une certaine liberté d'expression maintenant de mise en Union Soviétique. C'est ainsi que notre camarade André Philip a pu à l'Université de Moscou faire une conférence devant plusieurs centaines d'auditeurs sans que le texte de cette conférence ait été soumis à quiconque avant qu'elle fut prononcée. C'est ainsi qu'un journal de Varsovie m'a demandé, personnellement, une interview qui portait sur la liberté individuelle et que j'ai pu constater que mon texte avait été publié intégralement.
Dans un autre ordre d'idées, lorsque, au cours de mon dernier voyage, je suis arrivé en Arménie, j'ai pu voir se défouler sous mes yeux une manifestation organisée par des arméniens et des arméniennes venant de France qui ont chanté "La Marseillaise" qui agitaient des drapeaux français et demandaient le retour dans notre pays, sans que la police soviétique intervint pour arrêter la manifestation. Et lorsqu'un personnage soviétique a eu l'occasion de commenter celle-ci devant les journalistes, il s'est contenté de reconnaître que, mon Dieu, la manifestation se comprenait dans une large mesure du fait que le niveau de vie en Arménie et en Union Soviétique était tellement inférieur au niveau de vie en France !
Il y a quelques années, jamais un aveu de ce genre n'eut été concevable.
Un effort sérieux est certainement tenté aujourd'hui pour relever le niveau de vie intérieur du peuple soviétique, mais la tâche à accomplir est considérable et les dirigeants soviétiques savent qu'ils ne peuvent la réaliser sans l'équipement de leur industrie de transformation, équipement auquel ils sont, pour le moment, incapables de faire face par leurs propres moyens.
Tout dernièrement, ils viennent d'opérer une décentralisation administrative d'une importance considérable. En effet, de nombreux problèmes économiques, les transports, la justice, échappent désormais aux administrations centrales pour relever des différentes républiques soviétiques.
Or, toute décentralisation entraîne dans une large mesure une diminution de la pression étatique sur l'ensemble de la vie.
Le changement soviétique est également traduit par un plus grand libéralisme dans les rapports avec les autres pays. Les russes ont manifestement cherché à renouer avec plus ou moins d'adresse, de bonheur, des amitiés qu'ils avaient

perdues. Ils souhaitent aussi pour les raisons que je viens d'indiquer accroître les échanges techniques et culturels entre l'est et l'ouest, notamment dans les domaines industriel et agricole.
Enfin, ils ont modifié sensiblement leur attitude à l'égard des pays dits satellites et c'est ainsi que nous avons pu constater jusqu'à présent chez certains de ceux-ci, la Pologne, la Tchécoslovaquie, de curieuses évolutions auxquelles, jusqu'à présent, il ne semble pas que l'Union Soviétique ait cherché à mettre un terme.
Voilà l'analyse sommaire qu'on peut faire de cette évolution. On peut différer d'opinion sur sa moins grande ou plus grande importance, mais nous devons la constater.
Alors, quel est l'autre problème ?
C'est celui de savoir quelle doit être la réaction de la politique française devant de tels phénomènes ?
Il y a un problème que je veux chaque fois éliminer, car je considère qu'il est essentiellement un faux problème, c'est celui que posent certains en évoquant la sincérité ou la non sincérité des dirigeants soviétiques. En matière de politique internationale, le problème est très rarement de savoir si des dirigeants sont sincères ou ne le sont pas. il y a quelque chose de beaucoup plus important que les intentions, ce sont les faits, et l'expérience montre que très souvent les faits transforment d'eux-mêmes les intentions.
En conséquence, à partir du moment où dans ses manifestations extérieures, la situation mondiale s'est modifiée, il nous parait impossible de ne pas en tenir compte.
Quelles sont donc nos préoccupations ?
La première, camarades, c'est de liquider la guerre froide.
Pour cela, il y a beaucoup d'actions à mener, la première sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, c'est celle qui concerne le désarmement dont nous savons parfaitement qu'il ne résoudra pas tous les problèmes, mais qu'il aidera à les résoudre.
Il faudra aussi que nous donnions, comme nous l'avons fait au cours de ces derniers mois, une importance accrue aux problèmes économiques ; du fait que la politique soviétique est inspirée à l'heure actuelle davantage par des mobiles économiques que par des impératifs militaires, nous devons adapter notre action à cette orientation nouvelle.
Enfin, il faut que nous participions à la disparition de ce qui reste une des principales menaces contre la paix du monde, c'est-à-dire la misère encore généralisée dans certains pays et qui peut entraîner, sinon la guerre, du moins la subversion interne, d'où l'importance que nous avons donnée à nos programmes d'aide aux pays sous-développés.
Et puis, il faut aussi mettre fin à une notion qui a été trop longtemps celle des puissances occidentales au cours de ces dernières années, à savoir que parmi les peuples du monde, tous ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous. J'estime, au contraire, que notre devoir, à nous, Socialistes, est de dire que tous ceux qui ne sont pas contre nous doivent être considérés comme avec nous et

Fondation Jean Jaurès

c'est ainsi que nous entraînerons dans notre sillage des peuples qui reculeraient devant d'autres formules.
Notre deuxième préoccupation est de rétablir les contacts humains.
Il n'est pas question, et le parti l'a proclamé bien haut, de relâcher nos amitiés et nos alliances, ce serait une folie de la part de la France de renoncer à ce qui a été pour elle, non seulement un facteur essentiel de sa sécurité, mais aussi un élément de sa puissance dans le monde. Nous avons donc pu, à plusieurs reprises, garantir à nos amis et à nos alliés notre entière fidélité à leur égard. Mais cette fidélité n'est pas exclusive, elle n'empêche nullement les liens que nous pouvons essayer de nouer avec d'autres, les contacts que nous sommes amenés à prendre avec d'autres peuples ?
Je précise même que ces contacts, ce qui est important c'est moins que nous les prenions nous-mêmes que d'inciter nos amis à les prendre avec nous.
Ces contacts peuvent être personnels, je considère que l'élément humain est essentiel en matière diplomatique, ils doivent être culturel - c'est le plan sur lequel nous rencontrons le moins de difficultés - ils doivent être techniques, ce qui parait réalisable dans la situation actuelle, et ils doivent avoir pour objet de créer un climat de confiance qui ne peut être fondé que sur la franchise.
Certains critiquent actuellement ce que l'on appelle la diplomatie itinérante du ministre des affaires étrangères. Je me permets simplement de remarquer que cette formule de diplomatie itinérante n'est jamais critiquée par une certaine pressa quand elle est pratiquée par les ministres des affaires étrangères d'autres pays !
La France doit être la seule, selon ceux-là, à rester en dehors du circuit mondial, n'est-il pas, au contraire, et je vous le demande, dans nos traditions nationales et dans nos traditions Socialistes, de défendre partout nos positions, d'apporter partout notre culture, de jouer partout notre rôle ?
(Applaudissements)
D'ailleurs, à côté des compétitions économiques dont nous sommes et dont nous allons être chaque jour davantage le témoin, se posent aussi et se poseront des problèmes de lutte idéologique. Certains en tirent argument pour prétendre que si le rideau de fer doit se lever complètement, il sera dangereux de laisser les propagandes communistes s'exercer dans un certain nombre de pays occidentaux.
A ceux-là, je répondrai qu'elle s'exerce déjà et qu'il n'y aura rien de changé.
Par contre, il ne me semble pas sans intérêt que la propagande de nos idées de démocratie, de liberté, de socialisme, puisse à son tour s'exercer dans les territoires autrefois situés de l'autre côté du rideau de fer.
Ce serait un manque de foi que de considérer, à l'avance, que cette bataille idéologique est perdue. Nous avons, au contraire, tout lieu de penser que si nous avons la volonté de la mener d'une manière pacifique, mais énergique, nous posséderons de grandes chances de la gagner.
Enfin, notre troisième préoccupation, c'est de rechercher des solutions aux différents problèmes mondiaux, problèmes européens d'Extrême-Orient, du

Moyen-Orient, d'Afrique et autres et je vais essayer de les résumer brièvement devant vous.
Le premier des problèmes auquel nous nous soyons attachés, et en cela nous avons suivi l'exemple de notre camarade Jules Moch qui avait eu le courage, sous des gouvernements précédents, de commencer cette œuvre, c'est celui du désarmement.
Le désarmement, il est indispensable, non seulement pour la paix du monde, ce qui est évident, mais aussi pour le rétablissement d'un climat de confiance entre les peuples.
Pendant des années, les discussions, d'ailleurs extrêmement difficiles à suivre pour l'opinion publique, se sont déroulées dans le cadre des Nations-Unies, sur la question de savoir comment pourrait être réalisé un accord sur le désarmement général.
Pour les américains, il fallait régler préalablement tous les problèmes politiques en suspens et mettre en place avant tout désarmement les systèmes de contrôle, les autres étapes, 2ème, 3ème, 4ème, n'étant envisagées qu'après constatation des résultats de la première.
Les russes tout au contraire, exprimaient l'opinion qu'il ne devait y avoir aucun rapport entre les problèmes politiques à résoudre et le désarmement, ils étaient hostiles au contrôle aérien, proposé par Le président Eisenhower, ils voulaient fixer immédiatement toutes les étapes du désarmement notamment en matière d'effectifs et ils se montraient, comme les américains eux-mêmes d'ailleurs, fort réticents sur le contrôle et le désarmement en matière atomique.
La position française a été une sorte de synthèse entre ces deux conceptions opposées. Nous avons proposé de fixer une première étape du désarmement pour détendre l'atmosphère internationale, de mettre en place simultanément les organismes de contrôle et de chercher des solutions aux problèmes politiques.
Puis, lorsque ces solutions seraient trouvées, de passer automatiquement d'une première à une deuxième étape du désarmement.
A Moscou, nous avons eu l'occasion, avec Guy Mollet, de confronter nos vues sur ce point avec celles des dirigeants soviétiques. Ceux-ci n'ont manifesté leur accord que sur une réduction des effectifs, ils ont accompli un geste très spectaculaire, qui a sa valeur, en réduisant de 1 200 000 le nombre d'homme sous les drapeaux, sans nous dire exactement toutefois combien il en restait !
Néanmoins, nous avons fait observer que la guerre avait changé beaucoup d'aspect, que le problème des effectifs se posait moins que celui des armements, qu'il fallait donc envisager une réduction parallèle des armements classiques et que cette réduction ne pouvait se concevoir sans un contrôle adéquat.
Enfin, nous avons retrouvé chez nos partenaires une réserve en matière atomique dont les causes ont déjà été expliquées au cours de Congrès précédents par notre camarade Jules Moch.
Il est vrai qu'il est facile, dans les circonstances présentes, de camoufler une bombe atomique. Aussi bien les Russes que les Américains savent que n'importe quel pays, quels que soient les engagements pris en matière de désarmement, peut dissimuler mille ou dix mille bombes atomiques sans que

personne dans l'état actuelle de la technique puisse les déceler. Mais s'il est malaisé de faire l'inventaire des stocks existants, la position française est que nous pourrions du moins, si nous arrivons à créer un climat de coopération mondiale et à surveiller l'utilisation de la matière fissile, éviter que soient construites d'autres bombes, ce qui serait tout de même déjà un résultat appréciable.

En tout cas, dans ce domaine, la France entend ne pas rester en arrière et cherchera dans le domaine du désarmement à prendre toutes les initiatives possibles.

Le deuxième problème auquel nous nous sommes attachés et qui va être probablement le plus important de ces prochaines années, encore que certains parlementaires de droite à l'Assemblée Nationale aient affirmé comme j'en parlais qu'il s'agissait de détail, c'est celui de l'aide aux pays sous-développés.

Le gouvernement français a proposé la création, dans le cadre de l'organisation des Nations-Unies d'une agence économique mondiale pour l'aide aux pays sous-développés. Cette aide n'est pas nouvelle. Depuis un certain nombre d'années, nous savons que le problème est posé, mais nous pouvons faire des critiques justifiées aux systèmes qui ont été jusqu'ici employés.

La première de ces critiques concerne l'insuffisance de l'aide actuelle par rapport à des besoins en constant accroissement. On peut admettre que dans la plupart des pays qui bénéficient d'une aide, à l'heure actuelle, l'accroissement de la population est plus grand chaque année que l'augmentation de l'aide et, par conséquent, la paupérisation s'accentue.

En deuxième lieu, il y a une inégalité dans les répartitions, certains pays bénéficient d'aides considérables, d'autres pratiquement de rien.

Il faut souligner aussi les dangers des conditions dans lesquelles cette aide est parfois accordée. Très souvent, elle est liée à l'adhésion du pays bénéficiaire à tel ou tel système politique, voire à des obligations d'ordre militaire et nous assistons de ce fait à une compétition entre les grandes puissances qui pourrait, si nous n'y prenons garde, transposer le problème de la guerre froide du plan militaire au plan économique.

En ce qui concerne le caractère de l'aide, les pays sous-développés sont en général susceptibles, du fait même de leur pauvreté, et ils détestent tout ce qui, dans le concours qui leur est apporté, présente un caractère de charité et non de justice.

Il est frappant de constater quel succès les dirigeants soviétiques ont recueilli au cours de leur voyage dans un certain nombre de pays, notamment dans le sud est asiatique, lorsqu'ils ont proposé-moins une aide proprement dite que des échanges commerciaux avantageux, comportant l'achat par leurs soins des surplus de production des intéressés.

Les pays qui sont solliciteurs dans les circonstances présentes ne se préoccupent pas seulement de ce qui leur sera fourni, mais aussi de ce qu'ils pourront eux-mêmes produire, du travail qu'ils donneront à leur main d'œuvre et de l'écoulement de leur production nationale.

Il faut donc envisager un système d'aide de caractère plus commercial que celui actuellement pratiqué.
Il y a aussi des difficultés psychologiques qui viennent des contrôles budgétaires parfois tracassiers et humiliants que l'on impose aux pays bénéficiaires, des taux d'intérêt élevé, des délais de remboursement très courts.
Il y a enfin une très grande dispersion des efforts, l'aide aboutit à la réalisation de multitude de petits travaux répartis un peu partout dans le monde sans qu'il existe vraiment un plan d'ensemble international.
Voilà les critiques.
Sur quelles idées positives repose le plan français ?
Nous savons bien qu'il est impossible, et nous ne le proposons pas, de supprimer les traités bilatéraux ou multilatéraux existants, il y a des habitudes prises et la suppression pure et simple de ces traités comporterait des difficultés politiques insurmontables. Mais il faut que ces traités ne constituent pas un moyen de pression sur d'autres pays non membres des organisations en cause, autrement dit si les nations signataires d'un traité multilatéral, et je pense à l'Otan, ou au pacte de Bagdad, peuvent s'aider économiquement entre elles, elles ne doivent pas se servir d'une organisation qui peut avoir des aspects militaires et politiques pour attribuer une aide à des pays qui ne font pas partie du système, et cette notion est extrêmement importante à un moment où se pose partout la question de savoir quel sera le rôle nouveau de l'OTAN.
Il est nécessaire, d'autre part, de dresser le bilan des résultats acquis par toutes les formes d'aide et de vouloir faire une comparaison utile entre les besoins réels des peuples et les besoins actuellement satisfaits'
Or, cette statistique n'existe nulle part.
Il faut enfin effectuer une sorte de surcompensation internationale permettant d'aider les pays qui n'ont pas bénéficié, soit dans le cadre d'une aide bilatérale, soit dans le cadre d'une aide multilatérale, d'un secours effectif, et l'on assurerait dans le même temps une meilleure coordination de l'aide globale.
Il faut envisager aussi l'achat systématique des produits excédentaires des pays bénéficiaires, revendus au besoin avec perte et dans ce cas, l'aide est constituée par la différence entre le prix d'achat et le prix de vente des produits.
On peut concevoir aussi, et cela a déjà été évoqué devant le Congrès, des formes d'aide triangulaire. Un certain nombre de pays ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour leur permettre de participer effectivement à un plan général d'aide mondiale, mais ils ont des réserves de travail et nous avons prévu un système dans lequel ces pays recevraient des pays tiers des matières premières qu'ils transformeraient ; les produits finis seraient livrés aux pays sous-développés et le travail fourni par le pays transformateur constituerait sa contribution à l'aide mondiale.
Ainsi, le pays pourrait, sans moyens financiers, importants, participer à l'aide mondiale et dans le même temps contribuerait à la réalisation du plein emploi sur son territoire.
Je passe rapidement sur les problèmes d'assistance technique qui sont extrêmement importants, mais ce qui apparaît nettement, c'est que seule

l'organisation des Nations-Unies peut permettre, par sa nature même, l'organisation générale de cette aide mondiale, et c'est la raison pour laquelle nous avons provoqué, ou plus exactement proposé que cette agence soit créée dans le cadre de l'ONU.
La troisième catégorie de problèmes sur lesquels il faut attirer l'attention du Congrès, ce sont les problèmes européens.
Le problème de la sécurité n'est plus, comme je l'indiquais tout à l'heure, peut-être aussi angoissant, mais il serait dangereux de le négliger, si nous entrons, comme je l'espère dans la voie de la détente mondiale, il ne faut pas, malgré tout, donner prise à ceux qui pourraient considérer la faiblesse de leurs adversaires comme une occasion ou un prétexte pour changer de politique.
Nous devons donc maintenir dans le cadre du traité de l'Atlantique nord, le système de sécurité que nous avons établi.
Un problème délicat est lié à celui de la sécurité européenne, c'est celui de la réunification de l'Allemagne. Beaucoup de Français, beaucoup d'étrangers sont surpris de voir le Parti Socialiste partisan de la réunification de l'Allemagne. Nous en étions partisans, je le rappelle, en 1943, bien avant la fin des hostilités, puisque dès cette période, nous avions compris qu'il était impossible de fonder un système d'organisation pacifique de l'Europe sur l'hérésie que peut constituer la séparation d'un grand pays en deux zones.
Lorsque nous avons discuté cette question avec les Russes, nous pensions que si nous avions pu lui trouver une solution, nous aurions franchi une étape importante vers la détente mondiale, nous avons rencontré une thèse absolument opposée à la nôtre. Les russes considèrent, dans les circonstances actuelles, que la réunification de l'Allemagne présente un grand nombre de dangers, et M. Khrouchtchev a résumé ces dangers dans une phrase qui est devenu célèbre, à laquelle on a donné beaucoup de publicité : "Je préfère avoir 20 millions d'allemands avec moi que 70 millions d'Allemands contre moi", ce qui prouve qu'il n'avait pas de grands espoirs sur le résultat d'élections libres en Allemagne !
Il s'est d'ailleurs expliqué sur ce point, puisqu'il a ajouté que la neutralisation militaire de l'Allemagne ne lui suffisait pas et qu'il ne pouvait supporter que dans une alliance avec l'ouest, l'Allemagne de l'Est puisse perdre tous les avantages économiques et sociaux qui lui avaient été apportés depuis la libération.
Autrement dit, M. Khrouchtchev n'envisage pas la réunification de l'Allemagne, ou plutôt ne l'envisage que si cette Allemagne est communiste !
Il a ajouté : "C'est pour nous une question de prestige" ce qui signifiait clairement qu'à l'égard des démocraties populaires, la réunification de l'Allemagne sous une forme non communiste pouvait présenter des dangers certains.
L'Union Soviétique redoute une Allemagne réunifiée, politiquement orientée vers l'Ouest, et les conséquences que cela pourrait avoir pour l'idéologie communiste, non seulement dans les démocraties populaires, mais, peut-être un jour, en Union Soviétique même.

Au demeurant, les Russes nous ont dit à plusieurs reprises que si nous insistions trop vivement pour une intégration de l'Allemagne à l'Ouest, eux aussi pourraient envisager des systèmes d'intégration à l'Est de l'Allemagne, et nous leur avons simplement rappelé que le Pacte germano-russe de 1939, auquel ils ont fait allusion, ne leur avait, après tout, pas tellement réussi !
En tout cas, la France ne peut être favorable à cette solution qui ne serait pas un facteur de paix, car elle détruirait l'équilibre européen.
Pour ma part, je reste un partisan convaincu d'une collaboration franco-allemande, et c'est avec satisfaction, que Guy Mollet et moi avons pu réaliser, il y a quelques jours à Luxembourg, avec le Chancelier Adenauer, sur la Sarre et la canalisation de la Moselle, un accord qui nous a permis de régler un certain nombre des grands problèmes en suspens entre la France et l'Allemagne,… (applaudissements)… et je dois dire que ces problèmes se posaient depuis pas mal d'années et qu'il a fallu que ce soit un gouvernement Socialiste qui trouve une solution acceptable à la fois par les Allemands, par les Français et par les Sarrois !
Les adversaires qui critiquent notre politique étrangère n'avaient pas trouvé, eux de solution !
(Applaudissements)
La collaboration franco-allemande est une nécessité si nous voulons réaliser la construction européenne qui nous est chères et sur ce point il faut dissiper un malentendu.
La détente internationale ne doit pas nous faire renoncer à la construction européenne, je dirai même, au contraire. C'est dans la mesure où nous n'avons plus à poser de problèmes difficiles de sécurité, comme ceux de la communauté européenne de défense ou du traité de Paris, que nous pouvons envisager la construction européenne entre nous, dans des conditions infiniment plus faciles qu'elles ne l'étaient il y a quelques années quand le problème se posait sur un terrain strictement militaire.
La construction européenne, vous le savez, et cela a été développé et d'ailleurs accepté par la plupart d'entre vous, est une condition fondamentale de l'amélioration des conditions de vie dans notre pays.
Deux projets sont actuellement en cours d'élaborations, tout d'abord l'Euratom qui est une organisation permettant aux pays de l'Europe occidentale de mettre en commun leurs ressources en matière fissile, leurs recherches dans le domaine scientifique et leurs travaux en matière d'applications industrielles. C'est le seul moyen que nous puissions envisager pour rattraper le retard considérable que nous avons déjà pris par rapport aux Etats-Unis et à l'Union Soviétique et même à l'Angleterre.
Le problème de l'Euratom ne présente d'autres difficultés que celles qui proviennent de l'opposition de certains intérêts privés, notamment allemands qui admettent difficilement le contrôle de la matière fissile et ne voudraient aucune limitation en cette matière de l'initiative privée.
Il est curieux de constater que les américains eux-mêmes qui sont des libéraux ont conservé aux Etats-Unis, à l'Etat, la propriété de la matière fissile, car ils se

Fondation Jean Jaurès

parfaitement rendu compte des immenses dangers qu'il y aurait à là laisser sans contrôle entre les mains de l'industrie privée.
Un problème délicat se pose, c'est celui des relations de l'Euratom avec l'OECE. Il doit être bien convenu entre nous que les pays qui seront membres de l'Euratom sont simplement, dans le sein de l'OECE, des pays qui veulent aller plus loin et plus vite que les autres, mais qui ne renoncent en rien pour autant à leur collaboration antérieure et ultérieure avec les pays membres de l'OECE, chacun, d'ailleurs, de ces pays membres, pouvant adhérer à l'Euratom quand il le voudra.
Troisième question délicate concernant l'Euratom : c'est celle de l'utilisation pacifique. Nous nous trouvons en face de deux thèses qu'il a été assez difficile de concilier, mais pour lesquelles nous proposerons néanmoins une solution de synthèse ; c'est celle qui consiste d'abord à affirmer que le but essentiel de l'Euratom c'est l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Pendant les premières années de fonctionnement de l'organisme, il ne doit donc pas être question d'une autre possibilité. Mais il est bien certain aussi que nous ne savons pas comment va évoluer, au cours de ces prochaines années, le problème du désarmement, et qu'il n'est pas possible de lier pour l'éternité nos successeurs, et que nous devons donc avoir un système suffisamment souple pour pouvoir, dans quelques années, compte tenu des circonstances, décider quelle voie devra suivre l'Euratom.
Le problème du marché commun est beaucoup plus délicat, car il pose pour l'ensemble de notre économie, sur le plan de l'industrie comme sur le plan agricole, des problèmes difficiles d'adaptation et de modification des structures.
Il serait dangereux pour la France de s'engager dans cette voie sans avoir pris toutes les précautions nécessaires, et deux questions fondamentales en particulier doivent être posées : la première, c'est celle de l'harmonisation des charges sociales entre les pays membres d'un même traité, et l'harmonisation par en haut, bien entendu, pas l'harmonisation par en bas. Il est certain qu'un pays qui a de faibles charges sociales se trouvera toujours dans des conditions de concurrence facile à l'égard d'un pays qui a des charges sociales élevées. Les l'avantage de ces facilités de concurrence sont aux dépens des avantages de sa classe ouvrière, et par conséquent, en demandant l'harmonisation par en haut des charges sociales, nous intéressons automatiquement les classes ouvrières de tous les pays membres au succès de notre entreprise.
La deuxième question, c'est celle de l'inclusion de nos territoires d'Outremer dans le marché commun.
Il est impossible à la France d'entrer dans un système de marché commun avec d'autres pays en laissant en dehors ses territoires d'Outremer. Nous créerions ainsi un fossé économique entre ces territoires et la métropole. Et ce fossé constituerait évidemment un facteur de sécession. Nous devons donc envisager un système compliqué, car le problème n'est pas simple, nous permettant d'introduire ces territoires d'Outremer dans le marché commun que nous envisageons.

Fondation Jean Jaurès

Beaucoup d'Européens convaincus estiment parfois que le gouvernement actuel est trop prudent par rapport à d'autres en matière européenne. En réalité, notre résolution n'est pas moindre, mais nous avons le souci très vif d'éviter tout nouvel échec et de ne pas renouveler les politiques passées.

La construction européenne, pour être solide et pour être durable, doit être réalisée avec l'appui de l'opinion et non contre le sentiment profond d'une partie importante de la population française. En dehors de ces problèmes qui nous sont les plus proches, nous avons à résoudre beaucoup d'autres problèmes, ceux de l'Extrême-Orient, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord. Je m'excuse de ne pas citer beaucoup d'autres pays. Nous avons bien des problèmes à résoudre, mais actuellement nous commençons par les difficultés.

Il y a l'Extrême-Orient, où il est évidemment difficile, après la guerre d'Indochine, de nous habituer à une situation quelque peu diminuée. Il est curieux, d'ailleurs, de rappeler la phrase que nous avons entendue à Moscou, à propos de l'Indochine, où les dirigeants soviétiques nous ont dit : "Nous regrettons la guerre d'Indochine autant que vous, elle n'a abouti qu'à un seul résultat : c'est de vous faire remplacer par les Américains". En tout cas, nous aurions tort de jeter le manche après la cognée et de croire que notre action au Vietnam, au Cambodge, au Laos, est maintenant négligeable. Il reste encore des possibilités d'ordre commercial et culturel, considérables, dont nous ne devons pas sous-estimer l'importance. Et nous devons lutter contre cette sorte de panique morale qui entraîne les européens, parce que nous n'avons plus là-bas la suprématie militaire, à quitter le pays. Je crois que le moment est plus que jamais venu où des Français doivent pouvoir apporter à l'Indochine ce concours économique et culturel qui est devenu le seul moyen pour nous de maintenir notre présence en Extrême-Orient, moyen auquel nous n'avons pas le droit de renoncer.

Puisque nous évoquons l'Extrême-Orient, je voudrais indiquer aussi le désir que nous avons d'améliorer nos relations commerciales avec la Chine. Il s'agit d'un pays en pleine expansion économique, qui pendant 20, 30 ou 40 ans, va constituer pour l'ensemble des autres puissances mondiales, un immense marché économique. Et il n'y a pas de raison pour que la France soit la dernière à nouer des relations commerciales avec le gouvernement de Pékin.

Déjà, une mission française présidée par le sénateur Rocheron a obtenu des résultats appréciables. Il n'y a pas de raison pour que nous n'exploitions pas ce premier succès.

Dans d'autres pays du Sud-Est asiatique, nous avons également un rôle important à jouer, et c'est en particulier le cas de l'Inde.

On s'est beaucoup moqué, dans une certaine presse, de la visite que j'ai faite il y a trois mois à Monsieur Nehru, Premier ministre de l'inde, et on a regretté que noua ayons liquidé rapidement, et dans des conditions d'ailleurs très favorables pour la France après ce qui s'était passé, le problème des comptoirs Français. Je suis convaincu que nous ne devons pas abandonner l'influence considérable que la France peut encore exercer dans cette région du monde qui oscille, dans son originalité présente, entre les conceptions communistes et nos conceptions

occidentales, et que nous avons, comme l'Inde beaucoup à gagner à resserrer des liens qu'une certaine négligence avait laissé relâcher.
(Applaudissements)
Nous avons vu, d'ailleurs, depuis quelque temps, et nous en sommes heureux, le gouvernement indien prendre à l'égard de la France des positions qui n'étaient pas toujours susceptibles d'application pratique, mais qui étaient toujours inspirés par le désir d'aider notre pays. Et le rôle qui a été joué à maintes reprises à l'Organisation des Nations-Unies par Monsieur Ohisnamenom (?), Ambassadeur du premier ministre Nehru, nous a montré quel était le désir profond d'amitié de l'Inde à l'égard de la France. Une amitié de quatre cent millions d'habitants, il est vraiment trop facile de la jeter derrière soi d'un air méprisant.
(Applaudissements)
Quant au Moyen-Orient, la situation est particulièrement difficile, du fait, dans une très large part, il faut le reconnaître, du manque de coordination entre les politiques des puissances occidentales. Il ne faut à aucun prix y perdre notre sang froid. Je crois qu'il est nécessaire, quelles que soient les circonstances, d'y maintenir la paix.
Certains envisagent avec une certaine sérénité d'esprit la possibilité de déclenchement d'un conflit entre Israël et les états arabes. Nous savons bien comment ce conflit commencerait. Nous ne savons pas du tout comment il se terminerait et surtout jusqu'où il s'étendrait. Il est des risques que nous n'avons pas le droit de courir. C'est la raison pour laquelle la France a pris position pour un règlement pacifique des problèmes entre Israël et les pays arabes. C'est la raison pour laquelle, dans la politique que nous menons au Moyen-Orient, nous cherchons toujours à trouver des solutions qui préservent la paix. Je signale d'ailleurs notre déception quant aux promesses qui nous avaient été faites à Moscou par les dirigeants de l'Union Soviétique sur la participation de ce pays à une œuvre commune au sein du Conseil de Sécurité pour régler le problème d'Israël et des pays arabes, attitude qui n'a pas été maintenue au premier vote important sur cette question.
Un point qui nous semble aussi extrêmement important, c'est qu'à un moment où nous avons mené, en Algérie, un douloureux conflit, nous n'avons pas le droit de faire l'unanimité du monde musulman contre nous. La France est une puissance musulmane, et l'amitié franco-musulmane est une des conditions fondamentales de l'expansion économique et culturelle de notre pays. Nous devons même tenter de ne pas réaliser l'unité du monde arabe contre nous, et je sépare bien le mot "arabe" du mot "musulman", car s'il y a 400 millions de musulmans, il n'y a que 70 millions d'arabes.
Ce que nous devons faire, c'est, tenant compte des réalités économiques et des intérêts culturels français, adapter notre politique aux attitudes différentes que peuvent avoir un certain nombre de peuples musulmans ou arabes à notre égard.
Cet impératif de notre politique ne doit pas nous faire admettre les interventions inadmissibles d'hommes que leur politique intérieure qualifie bien mal pour adresser des reproches à la France, mais elle doit aussi nous permettre de tenir

compte des gestes amicaux qui, de certains points, sont faits en faveur de notre pays.
Un problème a été posé, c'est celui des livraisons d'armes qui ont été faites dans certains pays du Moyen-Orient. Je ne parle pas de celles qui ont pu être faite à des pays qui sont nos amis, je parle de celles qui ont été faites à des pays qui sont nos adversaires ou qui passent pour être nos adversaires.
Je signale qu'il est assez surprenant que la presse de droite se soit livrée à une campagne contre le gouvernement actuel alors que tous les contrats passés l'ont été par les gouvernements précédents.
(Applaudissements)
Or, permettez-moi, camarades, de vous dira qu'il est extrêmement facile de refuser un contrat, mais que quand on a signé un contrat et que ce contrat a été payé, cela pose d'autres problèmes pour ne pas l'exécuter. Et par conséquent, il est assez mal venu à ceux qui ont signé les contrats de nous avoir parfois reproché de les avoir exécutés. Encore n'avons-nous pas exécuté un très grand nombre d'entre eux, particulièrement tous ceux qui portent sur des armes destinées à des adversaires de la France, et surtout les armes qui pourraient être dirigées contre nos soldats en Algérie.
En Tunisie et au Maroc, nous avons pratiqué une politique de confiance à l'égard de ceux qui comprenant le mieux la nécessité des relations avec la France et s'opposent à l'extrémisme. Il existe d'ailleurs une certaine contradiction que j'ai souvent constatée, dans l'attitude de ceux qui estiment que nous n'avons pas pratiqué à l'égard de l'Égypte une politique suffisamment forte et qui, dans le même temps, noua reprochent d'avoir fait une politique de confiance à l'égard de deux hommes : le sultan du Maroc et Le président Bourguiba, qui représente, précisément, en Afrique du Nord, l'élément autonome par rapport à l'Égypte.
(Applaudissements)
En réalité, notre politique a été définie en tenant compte des situations géographiques de fait, et de certaines évolutions qui sont irréversibles, lorsque j'ai entendu, l'autre jour, au Sénat, des modérés venir critiquer vivement l'indépendance que nous avons accordée au Maroc et à la Tunisie, alors que c'est le 8 novembre 1955, Monsieur Pinay étant ministre des Affaires étrangères, que le mot "indépendance " a été prononcé pour la première fois à l'égard du Maroc, je trouve qu'il y a tout de même une certaine audace dans les attaques de cette nature.
(Applaudissements)
Et je dois dire que je ne puis accepter l'argument qui a été développé à la tribune de l'Assemblée Nationale, à savoir que cette déclaration du 6 mars c'était seulement une déclaration d'intention. Eh bien lorsque la France fait une déclaration d'intention, de deux choses l'une : ou elle a le désir de lui donner une suite, c'est ce que nous avons fait, ou bien elle n'entend pas lui donner une suite, et alors, dans ce cas-là, j'appelle que c'est mettre en cause l'honneur de la France et sa parole.
(Applaudissements)

Je ne parle pas du ridicule d'une politique de force en Tunisie et au Maroc. Je ne vois vraiment pas quel intérêt cela aurait pu avoir pour l'Algérie. En tout état de cause, c'est une politique à laquelle jamais le gouvernement actuel ne ce serait associé. Il a choisi la confiance. Je ne dis pas que parfois certaines déclarations malheureuses, qui sont dues d'ailleurs beaucoup plus à des raisons le propagande qu'à toutes autres, n'ont pas gêné la politique d'amitié que nous avons voulu mener avec le Maroc et la Tunisie, mais c'était cette politique que nous devions mener, c'était la seule qu'il était possible de mener à cette époque, et nous n'avons aucune raison d'y renoncer, étant entendu que les problèmes qui se posent à l'égard de ces pays ne sont pas seulement des problèmes de relations entre la France et eux-mêmes, mais qu'ils posent un certain nombre de problèmes internationaux, notamment en ce qui concerne la sécurité collective, auxquels ces pays, pas plus que nous-mêmes, n'avons le droit de nous soustraire.

Mes chers camarades, je viens de faire devant vous un petit tour d'horizon des problèmes que nous avons eu à résoudre. Nous les avions soumis, mon ami Guy Mollet et moi, aux Russes, et j'en ai reparlé aux Américains quelque semaines après, à Washington.

Et ce qui est extrêmement intéressant, et ce qui change peut-être avec des politiques étrangères passées, c'est que dans une conférence internationale nous pouvons employer exactement les mêmes termes, que nous ayons devant nous le Maréchal Tito, Monsieur Khrouchtchev ou Monsieur Foster Dulles, car nous n'avons qu'une politique,

(Applaudissements)

Je voudrais souligner devant vous la surprise que j'ai pu éprouver lorsque, après quelques jours de conversations extrêmement cordiales à Washington, j'ai lu en rentrant, certains journaux français. J'ai cru un moment que ce n'était pas moi qui avait fait le voyage. En particulier, il y a eu un certain montage de presse sur une histoire de Sénat américain. On a raconté que le Sénat américain avait refusé de m'entendre.

Mes camarades, il n'y a rien de vrai dans cette affirmation qui a été lancée sous une forme modérée par un journal américain qui n'est pas ami de la France et qui a été reprise et exagérée par un certain nombre de journaux qui ne se sont pas rendu compte qu'en agissant ainsi ils portaient atteinte au prestige de la France, car, à travers le ministre des Affaires étrangères, c'était le prestige de la France qui était atteint. Ils portaient atteinte aux relations traditionnelles entre la France et les Etats-Unis, et cela constituait en même temps une injure à l'égard des traditions de courtoisie et d'amabilité des Américains.

Quelle est la vérité sur cette histoire ? Oh ! C'est tout simplement celle-ci : c'est que le Sénateur George, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, m'avait invité à un déjeuner où il avait convoqué aussi tous les membres de la commission des affaires étrangères. Et il m'avait dit : "Avant le déjeuner, nous pourrons nous arrêter quelques instants au Sénat, où vous pourrez prononcer quelques mots". Et quand je suis arrivé le lendemain matin pour le voir, il m'a fait remarquer, ce qui est vrai, que seuls les chefs d'état et les chefs

de gouvernement peuvent monter à le tribune du Sénat. Et il m'a dit : "Je crois qu'il vaudrait mieux que vous puissiez, dans ces conditions, faire votre discours à la fin du déjeuner, déjeuner auquel assisteront tous les membres de la commission des affaires étrangères". J'ai donné mon accord total à cette formule. Tous les membres de la commission des Affaires étrangères, sauf un malade et excusé, étaient présenté au déjeuner, tous les invités de la chambre des représentants étaient présenté au déjeuner. J'ai pu faire ce discours d'une demi-heure dans des conditions d'affabilité extraordinaires, et voilà ce qu'une certaine presse appelle "l'injure du Sénat américain à l'égard de la France".
(Applaudissements)
Je dis pour ma part que de telles attitudes sont nettement déshonorantes.
Maintenant, les mêmes journaux ont monté d'une manière spectaculaire les désaccords qui s'étaient exprimés entre Monsieur Dulles et moi-même sur un certain nombre de problèmes, et ont laissé croire que mes discussions avec les dirigeants américains avaient pris un caractère au moins inamical. Ils ont insisté notamment sur un discours que j'avais fait au Nexter (?) Press Club à Washington, discours dans lequel-je cite - "je me serais fait le commis-voyageur des thèses soviétiques".
Camarades, je m'en excuse, mais je voudrais vous lire un passage de ce discours, et ainsi, vous direz si je me suis fait le commis-voyageur des thèses soviétiques ou si je me suis conduit en représentant de la France et en Socialiste :
"Alors se pose la grave question de savoir si, dans ces échanges entre l'Est et l'Ouest, c'est la propagande communiste ou notre propagande qui a les plus grands avantages. Pour ce qui concerne la France, la réponse est évidente, la propagande communiste s'y exerce (vous remarquerez que c'est exactement ce que je vous ai dit tout à l'heure au début de mon discours) et si elle devenait clandestine elle n'en serait que plus dangereuse, mais, jusqu'à présent, la propagande de la liberté et de la démocratie ne s'est jamais exercée en Russie et dans les états satellites. Pourquoi supposerions-nous à l'avance que notre propagande ne comporte pas en soi assez de force pour convaincre ceux sur lesquels elle s'exercera ? Aurions-nous sur ce point un complexe d'infériorité ? mais, en admettant même que les idées de liberté et de démocratie pénètrent en Russie, il ne faut pas supposer pour autant que les russes renonceront à un régime économique qui leur a procuré jusqu'ici un certain nombre d'avantages. Or, j'ai souvent constaté que le peuple américain assimile un peu facilement deux notions différentes : celle du libéralisme économique et celle de la liberté individuelle. C'est ce qui explique que très souvent (et je parle aux Américains) dans votre pays vous avez confondu volontiers le Communisme avec le socialisme démocratique.
(Applaudissements)
"Or, si l'un est partisan de la dictature, l'autre est vraiment attaché à la liberté individuelle et au respect de la personne humaine. C'est bien cet attachement qui est le test d'une civilisation, et non pas la forme plus ou moins libérale que l'on donne à la vie économique. Ceci vous explique que le communiste a combattu

en Europe le socialisme plus que toute autre doctrine, et que le gouvernement auquel j'appartient soit résolument hostile au Front populaire".
(Applaudissements)
Voilà ce que la presse de droite appelle se faire le commis-voyageur des thèses soviétiques".
Quant à mes relations personnelles avec Monsieur Dulles, il y a eu hier une conférence de presse de Monsieur Dulles. Je l'ai lu dans deux textes. Dans un journal du matin, je m'excuse de le nommer, "Le Figaro", on indique que Monsieur Dulles ne croit pas à la théorie selon laquelle les déclarations successives d'indépendance publiées par les chefs des partis communistes européens aient fait partie d'une manœuvre dictée par le Kremlin. Et l'on conclut en disant :
"Cette nouvelle approche - celle de Monsieur Dulles -n'est pas exactement celle que Monsieur Pineau a préconisée au cours de ses conversations à Washington. Le ministre français estime que les changements soviétiques sont dictés avant tout par la situation économique intérieure et par les lourdes charges assumées par la Russie à l'étranger. Monsieur Dulles met l'accent sur les effets salutaires obtenus par la politique commune de l'Occident pendant les dernières années."
Vous pourriez conclure, par cette petite présentation de ce petit paragraphe, que Monsieur Dulles a pris une position tout à fait opposée à la mienne.
Mais, j'ai, d'autre part, le texte d'agence complet. Je m'en voudrais de ne pas vous le lire :
"Washington, 27 juin.
"Le secrétaire d'état, John Foster Dulles, a déclaré mercredi matin, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, qu'il était entièrement d'accord avec le ministre français des : affaires étrangères, monsieur Christian pineau, sur le principe de la nécessité d'élargir les échanges -entre l'Est et l'Ouest.
"Le secrétaire d'Etat a toutefois affirmé que les difficultés s'élèvent lorsqu'il s'agit d'appliquer un tel principe.
Interrogé sur ses réactions aux déclarations faites la semaine dernière à Washington par M. Pineau qui estimait que l'Ouest, sans prendre de risques, devait profiter des nouvelles dispositions de l'Union Soviétique pour faire pénétrer les idées démocratiques dans le monde soviétique, monsieur Dulles a répondu qu'il était entièrement d'accord avec les principes exposés par monsieur Pineau. Le secrétaire d'Etat a ajouté qu'il reconnaît l'existence d'un mouvement de plus en plus profond à l'intérieur du bloc soviétique dans le sens de la libéralisation des institutions, d'une plus grande reconnaissance des droits de l'homme, d'une plus large liberté de paroles et de travail.
"Le secrétaire d'Etat a précisé que ces changements sont à son avis dus à de nombreuses causes, et notamment à l'éducation de plus en plus étendue du peuple soviétique.
"Le secrétaire d'Etat a précisé qu'à son avis le peuple soviétique se rendant compte des libertés qui existent pour les autres peuples, tend de plus en plus à demander des libertés semblables pour lui.

"Monsieur Dulles a alors souligné qu'il est d'accord avec le principe énoncé par M. Pineau, de la nécessité d'élargir les échanges avec le monde soviétique."
Voilà comment, pour l'opinion publique française, on peut travestir un document aussi important et lui donner un sens totalement différent de son sens réel.
Je dis qu'il y a là, à l'heure actuelle, un certain nombre de campagnes qui sont assez inadmissibles. Peut-être sont-elles dues pour une part au fait qu'on effet, comme je vous l'ai signalé, le ton de la politique française a pu changer au cours de ces derniers mois, peut-être aussi au fait que certains mouvements opérés au sein de la haute administration du Quai d'Orsay ont pu être interprétés de manières fort diverses, comme si l'autorité d'un ministre sur ses services n'était pas la première condition de l'autorité réelle de l'Etat.
(Applaudissements très vifs)
En tout cas, mes chers camarades, la leçon que je veux tirer du document que je viens de vous lire, c'est qu'il n'est tout de même pas indifférent que ce soit à la suite d'un voyage du ministre des Affaires Étrangères de France que le secrétaire d'Etat Américain tienne pour la première fois un langage nouveau, un langage qui prouve qu'il a écouté nos arguments, qu'il les a compris. Et je crois que si nous pouvons, demain, dans l'histoire, écrire qu'à un moment où le rapprochement entre l'Est et l'Ouest était devenu un facteur impératif de paix, c'est la France qui a permis aux uns et aux autres de faire le premier pas, cela sera porté à l'actif du parti.
(Vifs applaudissements)
Ceci ne veut pas dire que nous soyons des illusionnistes. Nous savons parfaitement bien que tous les problèmes ne sont pas réglés, nous savons parfaitement bien que nous aurons encore des difficultés avec les uns ou avec les autres. Nous avons vu sans plaisir, je vous assure, l'attitude de l'Union Soviétique au Conseil de Sécurité, encore qu'elle ait été précédée de discussions fort embarrassées, mais nous avons vu aussi que des pays comme la Yougoslavie, qui nous avait fait un certain nombre de promesses d'amitié, ont été fidèles à ces promesses. Et nous savons bien qu'il nous faudra peut-être de longs mois, voire de longues années, avant de réaliser ce rapprochement entre les peuples que nous souhaitons. Mais, ce qui me semble important, et je crois vous l'avoir démontré, pour la France et pour le Parti, c'est que l'on puisse dire qu'avec un Président du Conseil socialiste et un ministre des Affaires étrangères Socialiste, la France a été à la pointe de la paix, du rapprochement entre les peuples,
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je rappelle que la Commission chargée d'examiner les demandes de réintégration doit se réunir à l'instant même, salle A. Elle est composée de camarades que je vous ai cités ce matin.
La clôture pour le dépôt des candidatures au Comité Directeur sera prononcée ce soir à 20 heures.

Fondation Jean Jaurès

Les candidatures doivent être déposées à la tribune, à notre camarade Robert Foucard. Ils doivent indiquer leurs nom, prénom, profession, date d'adhésion au Parti, la fédération à laquelle ils appartiennent, s'ils sont parlementaires, députés ou conseillers de la République.
Nous allons passer maintenant aux problèmes économiques et financiers. La parole est à notre ami Paul Ramadier.

Paul Ramadier

Camarades,
C'est essentiellement dans le cadre des problèmes économiques que je veux situer mon exposé, et les problèmes financiers eux-mêmes doivent être envisagés, examinés, dans ce cadre.
Nous avons trouvé en arrivant au Pouvoir des menaces, des risques d'inflation, qui, certes, ne sont pas nouveaux, qui ont toujours existé, même aux époques où l'on paraissait parvenu à une certaine stabilité économique.
Mais il n'est pas douteux que ces miasmes qui infectent notre sol, notre milieu français, ont pris, au cours de l'année dernière, une virulence qui exige l'attention.
Le fait essentiel, c'est que les menaces inflationnistes se sont produites dès l'année dernière, et parfois avec une assez grande vigueur, dans les pays voisins, particulièrement dans les pays de l'Europe occidentale.
Les prix ont monté, la balance du commerce extérieur s'est parfois avariée, certaines menaces d'inflation de crédits ont apparus ici ou là, et les gouvernements ont été appelés à prendre des mesures plus ou moins vigoureuse suivant que l'attaque paraissait plus ou moins forte.
La répercussion sur la France de ces tendances inflationnistes en Europe occidentale, n'a pas tardé à se manifester, et l'on peut dire qu'à partir du mois de septembre 1955, les prix ont, en France, commencé à monter.
Une hausse d'abord modérée, qui reste encore modérée, qui n'est pas comparable à celle que l'on a observée dans d'autres pays voisins, mais qui constitua sans aucun doute un élément inquiétant, s'est fait sentir. En vérité, il ne faut pas exagérer les tendances et les menaces qui peuvent se manifester dans notre économie. Elle comporte, en effet, beaucoup d'éléments qui permettent d'espérer que nous ne verrons pas reparaître l'inflation que les années qui ont suivi la guerre ont connue. Mais elle exige une lutte permanente de la part de l'économie et de la part des pouvoirs publics, pour les freiner, pour ramener l'ordre et pour rétablir une sécurité économique indispensable.
Bien entendu, comme il s'agissait essentiellement du problème des prix, la première mesure à laquelle nous avons songé, et que nous sommes en train d'appliquer, consiste dans le renforcement de la surveillance des prix, nous avons freiné, voire retardé pendant des semaines, les demandes de hausse qui se sont produites ici ou là, pour en arriver, au cours de ces jours, au blocage des prix qui doit maintenant rester la règle de notre économie pendant cette période délicate.

Fondation Jean-Jaurès

En vérité, ce n'est pas une innovation, et j'oserai dire que si parfois l'on a vu dans cette décision une manifestation de tendance Socialiste, il me suffira de rappeler que des mesures de ce genre ont été prises en 1952 par un gouvernement qui n'était pas Socialiste, et en 1953 par un autre gouvernement qui n'était pas non plus socialiste.

En réalité, nous reprenons une arme indispensable, insuffisante, mais sans laquelle aucune remise en ordre de l'économie n'est possible. Je n'ignore pas, par une expérience qui a été la mienne dans le passé, que cette arme peut être inefficace en présence d'une poussée violente, mais au point où nous sommes, alors que la poussée est encore modérée, il nous a paru indispensable de mettre l'accent sur la nécessité de modérer les prix et de ne pas ajouter par des spéculations, à la poussée, à la tendance naturelle déjà en elle-même fâcheuse.

En vérité, cette poussée des prix a été renforcée, renforcée dans une mesure qui a été à certains moments très inquiétante, par les calamités atmosphériques : la perte d'une partie des récoltes, et surtout, au début du printemps, la perte des premières récoltes primeurs, et nous avons vu, en effet, les prix des principales denrées d'approvisionnement d'origine agricole monter en flèche jusqu'à des prix que l'on n'avait pas vus depuis longtemps.

Nous avons, de toute force, tenté de freiner. Nous avons introduit certaines détaxations de produits indispensables. Nous avons autorisé, quand cela pouvait être utile, un certain nombre d'importations, et nous sommes aujourd'hui en mesure de constater que l'efficacité de ces mesures a été réelle et que les prix redescendent, et redescendent principalement dans les secteurs qui touchent le plus à l'alimentation.

Mais, bien entendu, l'effort sur les prix est, en réalité, un effort secondaire et dont l'efficacité serait limitée si nous n'avions pas la préoccupation de parer au point essentiel.

Qu'est-ce que l'inflation ? Il est très simple de la définir dans son essence, sinon dans toutes ses manifestations. L'inflation, c'est un déséquilibre entre l'offre et le demande. Quand la demande augmente plus vite que l'offre, il est bien certain que les prix augmentent. Et le véritable remède contre l'inflation se trouve dans le développement de la production. Il est vrai que le développement de la production ne peut jamais être instantané, qu'on ne fait pas varier le volume de la production, et principalement de la production des objets de consommation, d'un instant à l'autre, et qu'il faut en réalité un effort poursuivi, tenace, lent, mais efficace, pour arriver à renverser les termes du problèmes.

A cet égard, et c'est sans doute l'un des points sur lesquels notre économie reste la plus saine : la production non seulement n'est pas atteinte, mais elle tend à se développer. Je ne parle pas, bien entendu, de la production agricole, qui cette année restera assez profondément atteinte par les conséquences des intempéries. Néanmoins, nous pouvons constater que le mal sera vraisemblablement moins grave, moins étendu que l'on ne pouvait le craindre aux mois de février et de mars. Dans certains secteurs, les choses se sont présentées de telle manière que dans l'espace de quelques semaines on a pu craindre de voir, à la pénurie, succéder tout d'un coup la surproduction. En réalité, il y avait autant

d'exagération d'un côté que de l'autre. Cela prouve seulement que dans certains secteurs les conséquences des intempéries ont pu être enrayées.
Il en subsistera sans aucun doute, pendant toute la durée de l'année, et notamment à l'automne, lorsqu'on fera le compte des moissons et des récoltes, mais elles seront incontestablement moins élevées que l'on ne pouvait craindre.
Il faut, lorsqu'il y a ainsi un déficit dans la production, compléter l'approvisionnement national par des importations. Et c'est ce que nous n'avons pas manqué de faire. Parfois, on nous a reproché à demi mots certain déséquilibre qui s'est introduit au cours de ces derniers mois dans la balance des comptes commerciaux. En réalité, les exportations se sont à peu près maintenues, mais les importations se sont accrues d'une manière très sensible, et elles se sont accrues, justement, pour faire équilibre au déficit qui s'était manifesté dans l'activité agricole. Nous pouvons soutenir cette cadence puisque, heureusement, nous avons trouvé un certain matelas de devises qui nous permet de faire face aux importations nécessaires, sans pour cela courir de risques du fait d'un assèchement de notre trésor en devises étrangères.
Et si un certain rétablissement a été possible dans l'approvisionnement, si les prix ont pu baisser, c'est parce que nous avons fait appel à ces ressources d'origine étrangère qui sont venues apporter à la consommation française certains éléments qui faisaient défaut par suite des intempéries du printemps.
Et, par ailleurs, la production industrielle n'a pas cessé de se développer. Pendant la période des intempéries, alors que bien des chantiers étaient arrêtés, que le fonctionnement des industries était physiquement gêné, nous n'avons pas assisté à une baisse sensible de la production industrielle. Et, depuis que la période des intempéries est passée, nous avons pu enregistrer, non seulement un redressement, mais un redressement qui a fait que la production industrielle a atteint au mois d'avril le niveau le plus élevé qui ait jamais été atteint en France. Nous sommes passés à l'indice de 191, qui marque par rapport au mois d'avril de l'année dernière, une progression de 12%. Ce sont là des éléments précieux, ce sont là des éléments qui sont essentiellement anti-inflationnistes, qui contribuent au rétablissement de l'équilibre.
Je sais bien que dans une période d'inflation on peut craindre qu'il ne s'introduise dans la production de certains éléments spéculatifs, une certaine dose d'illusions, de recherches de profits provenant de hausse des prix, et cela se traduit, quand cela se produit, par des abus de crédits, constitutions de stocks, recours aux banques pour les constitutions, augmentation de l'inflation. Nous avons surveillé attentivement le mécanisme du crédit et nous avons pu constat qu'aucun de ces phénomènes n'apparaissait à l'heure actuelle, qu'il n'y a nulle part de signe périlleux de constitution de stocks spéculatifs, qu'il n'y a nulle part d'abus généralisé et inquiétant du crédit, sauf peut-être dans un petit domaine où la croissance peut-être excessive n'est pas récente: c'est dans le domaine du crédit à la consommation qui prend sans doute une allure trop vive et sur laquelle certaines mesures doivent être prises et sont à l'heure actuelle en voie d'être prises.

Ainsi donc, dans le secteur de la production, nous avons une situation saine, l'expansion se poursuit, et se poursuit à un rythme important, mais qui n'a aucun caractère spéculatif. Et c'est pourquoi nous pensons qu'il faut que nous maintenions l'effort de l'économie française pour développer les investissements. Ce n'est pas par hasard que l'emprunt qui vient d'être fait a été placé sous le signe de l'expansion économique, nous avons fait appel aux capitaux pour donner au fonds le développement qui est la part de l'état à cette œuvre d'investissement et d'expansion qui doit être celle de toute la France.
Et j'ai tout de même la satisfaction de noter que le public français, et particulièrement les épargnants et les épargnants modestes, ont répondu à notre appel et ont fait confiance à la France, malgré certains prophètes malheureux.
Voilà donc un élément qui, dans la résistance au facteur inflationniste, est de premier ordre, et sur lequel nous avons la possibilité de noter des indices favorables pour une continuation de la tendance qui s'est manifestée au cours de ces dernières années et qui a donné à la production française un renouveau particulièrement important.
Mais il faut aussi noter les choses défavorables, et monter la lutte nécessaire contre elles.
Je vous ai parlé des prix tout à l'heure. Je vous ai parlé des calamités agricoles, mais il est sûr qu'il y a, dans notre économie, à l'heure actuelle, un élément qui peut à certains moments favoriser l'inflation : c'est le déséquilibre du déficit du budget. Le déficit budgétaire est parvenu, l'an dernier, en 1955, aux environs de 700 millions. Quand je dis : le déficit budgétaire, je devrais dire : le déficit de la trésorerie, qui comprend à la fois le déficit du budget et le déficit du trésor.
Cette année-ci, nous sommes arrivés à 980, 977 milliards exactement. Nous y sommes arrivés sous l'influence des événements d'Algérie et, à cet égard, je veux dissiper entièrement un slogan, une observation erronée qui a été faite maintes fois. On a dit et répété en réalisant le fonds de vieillesse, vous allez donnera l'inflation un élément nouveau et pousser ainsi à ce déséquilibre contre lequel vous annoncez que vous voulez lutter.
A l'heure actuelle, le fonds de solidarité nationale vient d'être voté, mais il n'a pas encore reçu la plus petite application. Il y a donc eu, de la part du fonds de solidarité nationale et des dépenses qu'il entraîne, aucun effet qui ait pu être enregistré sur les prix. Et si la hausse s'est produite, il faut bien constater que les causes en sont absolument étrangères à l'effort que nous avons fait pour les vieillards...
Je ne pense pas que dans la deuxième partie de l'année et dans les années suivantes, il en résulte un effet inflationniste, parce que nous n'avons pas tiré un chèque en blanc, nous n'avons pas fait de la cavalerie, nous avons exactement et intégralement gagé le fonds national de solidarité sur des ressources. Nous avons cherché à provoquer un transfert de revenus entre les revenus aisés et les revenus les plus malheureux,
Certes, le poids en est lourd, le poids pèsera sur beaucoup d'épaules et je comprends que chacun trouve ce poids excessif, mais je le demande ; est-ce que la cause n'en vaut pas la peine ?

(Applaudissements)
S'il y a des consommations qui doivent être réduites, des revenus qui doivent être amputés, ce ne sont pas ceux de ces 4 millions de vieillards qu'a recensé notre ami Gazier, et dont les ressources sont toujours inférieures à 200 000 francs par an, et dans la moitié des cas au moins inférieures à 100 000 francs.
Nous ne pouvons pas songer à réduire les consommations les plus faibles si ce sont les consommations moins utiles, les revenus un peu plus amples qui doivent apporter le secours nécessaire à toute cette population âgée, parmi laquelle il y a une grande majorité de femmes qui ont dépassé 65 ans et qui, pratiquement, n'ont même pas les ressources nécessaires pour leur alimentation quotidienne.
(Applaudissements)
C'était une œuvre indispensable, c'était une œuvre dont je peux dire que ce sera l'honneur de notre Parti l'honneur de Guy Mollet, l'honneur de Gazier, de l'avoir placée en tête, au début de nos préoccupations.
(Applaudissements)
Je me souviens avoir lu jadis le discours par lequel Jaurès, au nom des Socialistes d'alors, venait apporter leurs voix au gouvernement Combe et il trouvait deux raisons fondamentales pour donner le concours Socialiste à ce gouvernement républicain l'une - et j'aurai tout à l'heure à revenir sur elle - c'était que le gouvernement Combe apporterait son concours au vote de l'impôt sur le revenu, et l'autre c'était qu'il avait inscrit dans son programme la formation d'une retraite et d'un secours pour les vieillards qui devait aboutir, hélas trop d'années après-en 1905 à une première loi d'assistance, en 1912 aux retraites ouvrières et paysannes et seulement en 1930 aux assurances sociales.
L'œuvre était commencée en ce temps-là ; nous l'avons continuée, achevée. Non, certainement pas. Certains nous ont dit, "vous auriez dû l'échelonner, échelonner la besogne et la faire en plusieurs étapes", mais, c'est justement ce que nous avons fait !
Est-ce que l'on peut penser que les plus pauvres d'entre les vieillards peuvent continuer éternellement à recevoir 62 ou 63 000 francs par an ? Est-ce qu'il n'est pas nécessaire d'arriver pour eux à un revenu qui soit plus décent, qui soit comparable à celui que des législations étrangères, inspirées par les Socialistes, ont établi, en Angleterre, en Suède, en Belgique, pour ne pas parler d'autres pays.
Cet effort, nous l'avons fait, nous l'avons fait en prenant les risques, en prenant aussi la popularité pour demain et l'impopularité pour l'heure qui passe, mais je suis convaincu que la classe ouvrière a compris la valeur et la portée de cette grande réforme et qu'elle y a attaché tout le prix qui doit y être attaché.
Demain, d'autres efforts viendront dans d'autres circonstances, mais je suis convaincu, en tout cas, que le Parti Socialiste n'oubliera jamais que depuis au moins un demi-siècle il s'est attaché à cette besogne et qu'il doit la pousser jusqu'au bout !
(Applaudissements)
Peut-être d'ailleurs. Ayant accompli cela pour la classe ouvrière, avec elle et pour elle, sommes nous en droit à l'heure où nous sommes, de nous retourner

Fondation Jean-Jaurès

vers les ouvriers, de nous retourner vers les organisations syndicales et de dire : "Tout ne peut pas être fait en un jour, nous avons fait une partie de la besogne, elle n'était pas aisée, elle l'était d'autant moins qu'au total il s'agissait de mettre en place un revenu de 140 milliards pour les plus pauvres et les plus malheureux", et nous sommes en droit d'ajouter : "Cette tâche que nous avons accomplie malgré les difficultés, nous demandons à la classe ouvrière de comprendre qu'elle absorbe toutes les ressources disponibles et toutes celles que nous créons, et si l'année 1956 sera l'année d'une réforme essentielle pour les vieillards, il ne nous est pas possible d'accumuler dans un même espace de temps, dans une période aussi tourmentée, d'autres efforts qui doivent prendre place dans la suite du calendrier, mais qui ne sont pas aujourd'hui possibles".

On m'a reproché parfois d'avoir tenu ce langage, non pas que je l'ai tenu le premier. C'est Guy Mollet qui l'a dit le premier dans son discours d'investiture, mais j'ai répondu : "Songez à ce qu'ont fait nos amis anglais, lorsqu'on a institué en Angleterre cette grande réforme du service médical L'Etat, le chancelier de l'Echiquier d'alors, Sir Staford Crips s'est retourné vers les Trade Unions et leur a dit : "Voilà ce que nous faisons malgré les risques, malgré les menaces d'inflation, qui à ce moment là pesaient sur l'Angleterre plus fortement encore qu'elles ne pèsent sur nous - il faut que l'on prenne le temps d'aborder cette réforme avant d'en aborder d'autres l'évolution réformatrice ne réalise pas tout en un jour, elle suppose avant tout la vue de l'avenir, la ténacité et la continuité, mais il faut aussi qu'elle comporte de la part de la classe ouvrière la patience nécessaire pour que, à la réforme réalisée, on donne le temps nécessaire pour être intégrée dans l'économie du pays avant d'aborder une autre réforme".

Tout n'est pas possible, disait Thorez, ce n'est peut-être pas exact, je crois que beaucoup de choses, en tout cas, sont possibles, mais pas toutes à la fois.

Et c'est pourquoi à l'heure actuelle, nous devons rendre la classe ouvrière consciente des dangers qui peuvent menacer l'équilibre économique et qu'il est, par conséquent, nécessaire d'avoir un calendrier échelonné sur une longue période si l'on ne veut pas faire chavirer cet équilibre et, par là rendre impossibles les progrès ultérieurs.

Ainsi, nous devons obtenir que dans les mois qui viennent, chacun sente que si des revendications, et des revendications légitimes, ne peuvent pas être immédiatement satisfaites, cela est nécessaire pour que le lendemain de nouveaux progrès soient possibles, cela est nécessaire pour que la réforme établie ne soit pas emportée dans une tourmente et ne disparaisse pas malgré les efforts que nous avons accomplis malgré l'espoir né dans la classe ouvrière.

Vouloir tout changer en un moment, c'est menacer l'œuvre que l'on accomplit et c'est en même temps compromettre l'œuvre de l'avenir.

Mais, je le dis, telle qu'elle est, l'œuvre, gagée sur des impôts n'entraîne pour le budget aucune surcharge, n'accroît pas le déficit.

Nous avons pu, et je crois qu'en définitive tout le monde a fini par le comprendre, réaliser cette œuvre sans accroître ce risque d'inflation qui résulte des déséquilibres financiers, il reste que nous avons dû subir cette année une

énorme bourrasque : les problèmes d'Algérie sont venus avec leurs charges très lourdes.
Pouvions-nous nous y soustraire ?
On développera tout à l'heure ce thème. On montrera la nécessité nationale, on montrera aussi que ceux qui critiquent la politique du gouvernement sont les premiers à reconnaître qu'en tout cas il était absolument inévitable de renforcer la position française en Algérie et que c'était la première des conditions à remplir pour qu'une solution pacifique devienne possible à un certain moment.
Si cette nécessité est évidente, il faut bien entendu que nous en acceptions tous les risques.
Cela a entraîné une augmentation du recours à ce que les documents budgétaires appellent avec une certaine pudeur les moyens de trésorerie.
Nous avons donc été amenés à accepter une augmentation de ce déficit et sa couverture par des moyens de trésorerie tout au moins dans une certaine mesure limitée qui nous a paru acceptable, compatible avec les possibilités.
Bien entendu, nous n'avons pas accepté sans demander un effort au pays, un effort limité et le déficit, charges de l'Algérie, que nous avions prévu se trouvant en fait dépassé de 80 milliards, nous sommes appelés à demander au pays un sacrifice supplémentaire.
Il n'y a pas d'action possible dans aucun domaine, sans que le pays consente l'effort nécessaire pour arriver à accomplir l'œuvre qu'il juge indispensable à l'avenir national, et nous voilà ainsi amenés à présenter, dans quelques jours, un nouveau train d'impôts qui paraîtra bien lourd à beaucoup et cependant nous continuons à recourir au crédit pour quelques 200 milliards de dépenses.
On a dit : "Pourquoi ne recourez-vous pas à l'emprunt ?"
Mais je demande si c'est autre chose que l'emprunt ces moyens de trésorerie qui sont énoncés dans les documents budgétaires ? C'est l'emprunt sous des formes diverses.
Nous avons eu recours à des émissions de bons du trésor, je ne dis pas que d'ici à la fin de l'année, nous ne ferons pas, pour l'Algérie, un emprunt d'une nature différente avec des échéances à long terme ou à moyen terme, mais vous me permettrez de dire que s'il y a certes intérêt à obtenir des crédits à plus long terme, cet intérêt n'a pas pour résultat d'amener au trésor des sommes qui sans cela n'iraient pas.
En réalité, il y a sur le marché, il y a du fait de l'épargne, des sommes plus ou moins grandes qui s'offrent, qui se placent depuis la Caisse d'Epargne jusqu'aux émissions boursières. C'est vrai de dire que ces sommes là, directement ou indirectement, finissent par s'investir en valeurs du trésor il arrive seulement que l'émission d'un emprunt à long terme peut quelquefois raccourcir le circuit et faire arriver plus vite ce qui arriverait indirectement et à plus long terme, mais l'emprunt a surtout cet avantage, cet avantage considérable, que ces sommes étant placées à long terme ne sont pas retirées du jour au lendemain ou à une échéance assez brève.

Mais, en définitive, ce sont des moyens du même ordre et si nous faisons un emprunt pour l'Algérie, ce sera en réalité un procédé nouveau de ce recours au crédit que nous n'avons pas cessé d'employer.
Toutefois, le recours au crédit ne dispense pas de l'effort fiscal, car, en définitive, que l'on emprunte d'une manière ou que l'on emprunte de l'autre, il finit bien par arriver un jour ou l'autre où l'on est obligé de rembourser. On se donne le délai pour souffler, on se donne certaines perspectives qui, sans doute, peuvent être utiles, mais il faut qu'un jour ou l'autre le contribuable mette sa main à la poche pour apporter les sommes nécessaires au remboursement que ce soit le modeste épargnant de la Caisse d'Epargne, ou le capitaliste de la Bourse.
Par conséquent, les milliards que nous n'avons pas empruntés, mais que nous avons demandés à court terme, il faudra bien qu'un jour ou l'autre, nous créions les moyens financiers nécessaires, c'est-à-dire les impôts qui sont et qui seront indispensables pour pouvoir rembourser.
Nous le ferons, nous le ferons au fur et à mesure que les possibilités en seront offertes, mais nous le ferons incontestablement au moment voulu, d'une manière inéluctable, de telle sorte que j'avoue ne pas comprendre certaines polémiques ou certaines observations qui sont faites parfois, et qui introduisent des distinctions certes apparemment exactes, mais qui en réalité masquent une vérité que l'on ne peut pas, en définitive si l'on réfléchit, écarter.
Nous avons fait des dépenses, un jour ou l'autre nous devrons les payer, et c'est pourquoi, mes chers camarades, je vous demande de comprendre la nécessité de l'effort fiscal.
Que l'on demande qu'il soit fractionné, étendu dans le temps, c'est sans doute légitime ; tout le poids ne peut pas tomber à la fois, au même moment, sans écraser. Mais il faut cependant qu'à chaque instant on fasse ce qui est possible de faire, et qu'on le fasse en demandant à tous le sacrifice qui doit être consenti.
De même que l'on ne peut pas, que l'on n'aurait pas pu faire la retraite des vieux sans les impôts, de même on ne peut pas poursuivre la pacification en Algérie sans réunir les sommes nécessaires pour ravitailler et pour armer nos soldats. De même encore l'on ne pourra pas réaliser complètement cette pacification sans consentir en même temps les crédits importants qui sont indispensables pour développer le capital économique de l'Algérie, sans donner à l'Algérie les moyens nécessaires pour qu'elle puisse nourrir sa population.
Peut-être au demeurant, derrière toutes les apparences, le problème fondamental de l'Algérie, quand on l'aura débarrasse de toutes les idéologies et de tous les fanatismes, ce sera le problème certes trivial mais nécessaire et élémentaire de donner à chacun ce qui est nécessaire pour manger.
Je sais bien - et c'est la dernière observation que je veux présenter - que cet effort que nous demanderons à tous se fait dans le cadre d'un régime fiscal que nous avons souvent critiqué, qui est en effet critiquable. Je résumerai d'un mot, ou plutôt d'un chiffre, la situation fiscale de la France : les deux tiers de nos impôts portent directement sur les prix.
Je me suis souvent demandé si, lorsque l'on comparait les prix français aux prix internationaux, l'une des principales raisons de cette disparité n'était pas dans

cette charge écrasante que l'on fait supporter aux prix, alors que, dans d'autres pays, comme l'Angleterre, la proportion est exactement renversée ; chez nos amis anglais, ce sont les deux tiers des ressources budgétaires qui sont fournies par l'impôt direct, par l'impôt sur le revenu, et un tiers seulement qui vient des taxes indirectes, et principalement de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Cette simple et élémentaire constatation nous conduit à désirer, à demander une réforme fiscale. Notre ami Leenhardt au cours de la précédente législature, a été l'auteur d'un projet aujourd'hui un peu périmé du fait des modifications qui ont été accordée à la législation fiscale depuis 1952, mais qui reste en son essence véritablement valable.

Nous ne pouvons pas espérer - je ne me berce pas d'illusions - arriver même à la proportion du budget anglais. Nous serons encore obligés de supporter sur nos prix une charge beaucoup trop lourde. Mais du moins devrons-nous nous tourner vers cet impôt sur le revenu qui a été pendant des décades l'espoir des Socialistes, de tous les démocrates, et lui demander, en lui apportant les corrections nécessaires, de satisfaire les principaux des besoins de l'Etat et de l'économie que l'Etat supporte.

Nous étudions un projet de réforme fiscale. Comment sera-t-il accueilli lorsque, vers la fin de cette session, nous le présenterons au gouvernement et ensuite au parlement ? Je n'en sais rien. Mais voyez-vous, je veux m'élever en terminant contre cette tendance que j'ai trop souvent constatée, non seulement dans les milieux capitalistes mais dans beaucoup d'autres milieux : des économistes désintéressés et des spécialistes des problèmes fiscaux trop souvent aujourd'hui, considèrent qu'il n'y a pas de productivité ni d'augmentation de la production possible sans une augmentation du profit et sans sauvegarde du profit.

Les critiques qui sont souvent dirigées contre l'impôt sur le revenu, viennent de cette tendance qui consiste à penser que toute amputation nouvelle du profit aurait un retentissement fâcheux sur la production et sur son prix de revient.

Je pense qu'il y a tout de même pour une économie, même si cette économie n'est pas une économie entièrement Socialiste d'autres perspectives que celle du développement du profit pour entraîner des progrès économiques nécessaires.

Je crois que Maurice Thorez a tort lorsqu'il parle de la paupérisation du prolétariat, mais je m'insurge contre ceux qui, reprenant la même thèse en sens contraire, du côté des capitalistes, s'en viennent à penser que c'est seulement au développement du profit que peut être dû ce progrès.

Je crois qu'il y a d'autres ressources de crédit. Je crois que l'épargne, l'épargne de tout le monde est puissante et constitue une force susceptible d'apporter à l'économie du pays ce qui lui est nécessaire pour se développer, s'améliorer et se moderniser.

Je pense aussi que l'Etat a son rôle à jouer et un grand rôle : il doit être le coordinateur. Et c'est parce qu'il doit être le coordinateur qu'en 1946 nous avons réalisé la nationalisation des quatre banques de crédit et d'un certain nombre de Compagnies d'assurances.

Je pense aussi que l'Etat doit être le fournisseur des capitaux, et qu'en fournissant ainsi les éléments nécessaires au développement économique, il doit

Collection Jean Jaurès

en même temps y exercer ce pouvoir de discrimination, d'orientation qui doit favoriser ce qui est le plus utile et reléguer à un niveau inférieur ce qui a le moins d'importance pour l'économie nationale.
Mais en tout cas, qu'on ne dise pas qu'il faut faire profiter ceux qui sont les plus fortunés d'une sorte d'exonération fiscale, de privilèges et d'avantages qui réduisent les bases de leur imposition"
C'est, au contraire, en prélevant sur tous les revenus, sur tous les profita une juste part que nous pourrons réduire la part de l'impôt de consommation et libérer nos prix de la charge trop lourde qui pèse sur eux"
Voilà la tâche prochaine à laquelle nous devons nous consacrer, et je pense qu'il sera possible de déposer dans quelques semaines le projet qui est maintenant, depuis deux ou trois mois, à l'étude.
Voilà, mes chers camarades, les perspectives que je vous apporte. Oh, certes, je ne viens pas vous dire : Nous sommes dans la joie et dans l'abondance ! Je viens vous dire : Nous sommes sur un chemin montant et malaisé, nous devons peiner et souffrir pour le gravir, nous devons lutter et contre l'inflation, et contre certains privilèges, et contre les injustices. Mais notre lutte se fait dans l'espérance, et quelles que soient les difficultés de l'heure présente, quelles que soient celles du lendemain, j'ai bon espoir que nous parviendrons à les surmonter.
(Applaudissements)

Le président - Nous passons maintenant à la politique d'Outremer ; la parole est à Gaston Defferre.

Gaston Defferre

Camarades, il y a dix ans, au lendemain de la Libération, un ministre Socialiste auquel je tiens à rendre ici hommage, notre ami Marius Moutet, a réalisé toute une série de grandes réformes dans les territoires d'Outremer.
(Applaudissements)
Réforme politique : droits pour les populations d'Outremer d'élire des députés, des sénateurs, des Conseillers de l'Union Française, création des Assemblées territoriales ; Réforme sociale : suppression du travail forcé. Réforme économique, création du FISSE, c'est-à-dire de l'organisme qui permet de financer les investissements aux communes.
Le gouvernement Socialiste présidé par notre camarade Guy Mollet a pensé que le moment était venu, dix ans après la Libération, de faire un nouveau pas en avant dans la voie du progrès.
D'ailleurs, tous les renseignements qui nous arrivent des pays d'Outremer sont concordants : il était temps d'agir, et même d'agir vite. Nous avons choisi de pratiquer une politique d'évolution, c'est-à-dire tout le contraire de ce que les modérés appellent une politique d'abandon.
La politique d'évolution est en effet celle qui sait prévoir et agir autrement que sous la contrainte des événements ! La politique d'évolution est celle qui permet à la colonisation d'atteindre son véritable but, son véritable objectif tel qu'il a

été défini par Léon Blum il y a quelques années, peu de temps avant sa mort. Léon Blum écrivait : "La colonisation, c'est-à-dire l'appropriation par le hasard de la découverte ou par la conquête armée, le maintien, de la domination par la force, l'exploitation des hommes et des richesses naturelles par la contrainte, tout cela est désavoué par le droit et par la morale modernes. Tout cela appartient à une période révolue de l'humanité.

La détention des territoires jadis colonisés n'est plus admissible que dans la mesure où la fonction colonisatrice se résout en fonction civilisatrice et éducatrice. Elle ne peut être poursuivie contre la volonté du peuple colonisé, elle tend à le conduire jusqu'à la capacité de se gouverner librement. C'est alors qu'elle trouve sa justification politique et morale.

(Applaudissements)

Voilà la politique que nous avons tenté de pratiquer.

La politique d'abandon, c'est au contraire celle qui pour rester attachée à un passé révolu, à des principes périmés, refuse de voir la réalité telle qu'elle est, et qui aboutit finalement à tout céder pour avoir voulu tout retenir.

(Applaudissements)

La politique d'abandon est celle qui consiste à se laisser acculer à des situations sans issus.

Nous avons pensé que notre devoir était d'agir autrement, et c'est pourquoi le gouvernement a choisi le système de la loi-cadre qui d'ailleurs, lui aussi, est un système qui nous a été enseigné par notre camarade Léon Blum qui, en 1936, avait fait voter des textes rédigés en quelques articles, le système de la loi-cadre qui permet au gouvernement de demander au Parlement de se prononcer sur les grands principes politiques en laissant ensuite au Pouvoir exécutif le soin de les appliquer.

Cette procédure était d'ailleurs devenue indispensable en l'état des mœurs parlementaires françaises ; il est regrettable de constater que dans notre pays aussi bien les députés que l'opinion ne commence à s'intéresser effectivement aux territoires d'Outremer que quand les choses vont mal.

(Applaudissements)

Il a fallu plus de trois ans, parce que les peuples d'Outremer étaient calmes et confiants, pour faire voter la réforme municipale ; il a fallu plus de quatre ans pour faire voter le statut du travail et le texte sur les conseils de circonscription, qui a été déposé depuis 1952 et n'était pas encore voté quand nous sommes arrivés au pouvoir.

La loi-cadre prévoit d'abord la création de conseils de gouvernement ; dans les territoires d'Outremer, le pouvoir exécutif est entre les mains d'un homme qui s'appelle le gouverneur et qui représente la République ; il dispose d'un pouvoir très large et très étendu. Le projet du gouvernement a pour objet de grouper autour de lui des élus des territoires d'Outremer et des fonctionnaires désignés en raison de leurs qualités, qui délibéreront avec lui de toutes les grandes questions qui intéressent le territoire et qui seront chargés de la gestion des services territoriaux.

Fondation Jean Jaurès

Dans le projet qui a été voté par le Parlement, le Conseil de gouvernement comprend une majorité d'élus des territoires d'Outremer ; c'est l'une des choses qui m'a été le plus reprochée par les hommes de la droite, mais j'ai pensé que si nous voulions faire une véritable réforme, c'est-à-dire permettre à ces hommes de participer à la gestion de leur territoire, il ne fallait pas constituer les Conseils de gouvernement dans lesquels ils seraient en minorité et qui leur donneraient l'impression de n'être qu'un semblant de réforme, qu'une fausse réforme.

Il est également prévu par ce texte que les membres du Conseil de gouvernement ont un véritable pouvoir de gestion, et pas simplement, comme l'avait prévu certain projet antérieur, un pouvoir de contrôle ou d'enquête.

Il faut que les Africains, que les hommes de Madagascar, que tous ces "hommes qui ont fait confiance à notre pays, apprennent à gérer leurs propres affaires, soient placés à la tête des responsabilités ; en le faisant nous avons répondu à leur vœu profond, mais je tiens à dire à ceux qui sont ici et le savent d'ailleurs, que le jour où ils participeront effectivement aux travaux des Conseils de gouvernement, le jour où certains d'entre eux seront appelés à la tête des grands services administratifs et auront sous leurs ordres les fonctionnaires, blancs ou noirs, quels qu'ils soient, qui devront leur obéir, ils accepteront enfin leurs responsabilités. Et on peut le dire dans cette fédération du Nord en rappelant un mot de notre ami Bracke : Ils commenceront à connaître enfin des difficultés !

(Applaudissements)

La loi-cadre prévoit aussi un élargissement de la compétence des assemblées territoriales. Ces assemblées sont, en quelque sorte, des Conseils généraux des territoires d'Outremer et je dis en quelque sorte, car elles ont des pouvoirs plus étendus et demain, grâce au texte qui a été voté, elles auront des pouvoirs plus étendus encore.

La loi-cadre prévoit enfin dans le domaine politique, la création de ce qui s'appelle les Conseils de circonscription. En effet les territoires d'Outremer, un peu comme la métropole d'ailleurs, présentent une grande différence entre la partie rurale et la partie urbaine. La partie rurale, qu'on appelle habituellement la brousse, n'avait pas jusqu'à maintenant été l'objet de réformes politiques ou administratives.

Il fallait créer l'instrument qui permettrait aux populations de la brousse de participer à la vie politique et administrative par les conseils de circonscription, de procéder à des élections dans cette partie des territoires d'Outremer et d'associer les paysans d'Outremer à cette vie politique et administrative.

La loi-cadre prévoit aussi une réforme administrative. Je veux être très rapide ici, et je veux simplement dire que cette réforme a pour objet d'une part de donner des pouvoirs réels aux Conseils de gouvernement en mettant sous leurs ordres les services qui doivent dépendre d'eux. Mais je veux dire aussi, et je veux le dire à tous nos camarades Socialiste ! Fonctionnaires qui sont ici, que les droits et les garanties qui ont été accordés aux fonctionnaires seront préservés, que l'Etat tiendra sa parole, qu'il n'est pas question que l'évolution que nous voulons accomplir dans le domaine politique se fasse sur le dos des fonctionnaires qui ont souscrit un engagement dans le service public.

La loi-cadre prévoit par ailleurs la réforme des gouvernements généraux. Je n'insiste pas, ce sont des sujets assez techniques, j'ai eu l'occasion de m'en expliquer devant les camarades du Parti et devant les Commissions d'Assemblée.

Je veux simplement attirer votre attention sur une réforme qui est déjà entrée en vigueur. On parle souvent de l'"africanisation des cadres", c'est-à-dire de la possibilité pour des Africains d'entrer dans les cadres de l'administration. Il existe une école qui s'appelle l'Ecole nationale de la France d'Outremer, qui forme les administrateurs de cette France d'Outremer. Savez-vous combien il est entré d'autochtones dans cette école, de 1945 à 1951 ? Zéro. Et de 1952 à 1955, il en est entré en tout et pour tout huit.

Nous avons pris un décret qui est déjà promulgué, qui date du 14 Mai 1956, qui prévoit que désormais près de 50% des places de l'Ecole nationale de la France d'Outremer seront réservés aux autochtones, c'est-à-dire que nous entendons leur donner la formation administrative dont ils auront besoin pour participer effectivement à la gestion de leurs territoires.

(Applaudissements)

Dans le domaine économique, la loi-cadre a aussi prévu un certain nombre de dispositions, car il ne servirait à rien de donner aux hommes qui sont là-bas des possibilités d'expression politique, de faire des réformes administratives, si les habitants de ces territoires continuaient à souffrir de la misère ou de l'ignorance.

Je ne veux pas non plus entrer dans le détail de ces réformes économiques, mais ce que je tiens à dire c'est qu'il ne s'agit pas de grands projets théoriques, il s'agit de réformes qui ont pour but d'élever le niveau de vie des hommes qui vivent sur ces territoires, et de permettre aux producteurs des territoires d'Outremer de bénéficier directement et incontestablement - ce qui n'a pas toujours été le cas, des crédits qui sont accordés par la métropole aux territoires d'Outremer.

(Applaudissements)

Dans d'autres domaines, camarades, depuis que le gouvernement est constitué, j'ai essayé de rester fidèle aux principes Socialistes. C'est ainsi que dans le domaine social, le principe des trois semaines de congés payés a été étendu aux territoires d'Outremer.

C'est ainsi que la conclusion des conventions collectives est poussée énergiquement, et que des conventions collectives ont pu être signées en côte française des Somalies, en AEF et en Nouvelle-Calédonie.

C'est ainsi que les salaires ont été relevé au Gabon, et dans d'autres territoires, et qu'ont été mises en place des caisses de prestations familiales qui avaient été projetées mais qui n'étaient pas encore organisées.

Nous avons eu le désir, camarades, dans ce gouvernement, de répondre à la confiance qu'avaient manifestée les habitants des territoires d'Outremer. Nous avons voulu aussi tenir les engagements qui avaient été pris devant les électeurs, et une fois de plus, en respectant ces engagements, je crois que nous aurons fait la preuve qu'en étant fidèles aux principes Socialistes, nous aurons défendu les véritables intérêts de la République.

S'il nous est arrivé de sacrifier quelques intérêts privés nous aurons sauvegardé les grands intérêts de la France, de la République et de l'Union Française.
(Applaudissements)

Le président - Nous passons maintenant au rapport de la politique sociale. La parole est à Albert Gazier.
(Applaudissements)

Albert Gazier

Camarades, la tâche dupliquer le programme social du gouvernement Guy Mollet, c'est-à-dire le programme social du Parti n'est certes pas une tâche très facile, mais elle est infiniment moins difficile que celle qui incombe à beaucoup d'autres camarades membres du gouvernement.
Minjoz et moi-même avons eu pour mission de faire entrer dans le droit et dans les faits la déclaration d'investiture de Guy Mollet. Cette déclaration portait sur trois réformes essentielles : les trois semaines de congés, la réduction des écarts de zone et le Fonds national de Solidarité.
Pour les trois semaines, le gouvernement a été formé le 31 janvier ; le texte portant de quinze jours à trois semaines la durée normale de congés a été déposé le 7 février et il comprend la reproduction du meilleur des accords qui ont été signés entre organisations syndicales patronales et ouvrières, les accords de la Régie Renault.
Après le vote de questions de confiance déposées à la fois pour faire obstacle à la surenchère et pour empêcher les mesures restrictives de la réaction de triompher, après trois lectures devant l'Assemblée nationale, le texte a été promulgué le 27 mars.
Quelques heures après, le gouvernement saisissait de cette réforme le Bureau International du Travail, en lui demandant de porter à son ordre du jour la révision des Conventions internationales en matière de congés payés, car nous estimons qu'une des règles sociales qui doit être observée est que lorsqu'une réforme a été réalisée dans notre pays de tout faire en vue de son extension internationale.
(Applaudissements)
Pour les zones de salaires, la première étape vers la disparition totale de ces zones a fait l'objet d'un texte gouvernemental déposé le 28 février. Il a été promulgué le 17 mars, en même temps qu'intervenaient des décrets pour réduire d'un tiers les écarts non seulement pour les allocations familiales, mais encore pour les salaires agricoles, des fonctionnaires et des travailleurs des services publics.
Comme vous le savez, les pouvoirs publics n'ont d'action que sur le salaire garanti dans le secteur privé ; les autres salaires sont libres, ils dépendent de conventions librement discutées, conclues entre syndicats, et c'est la raison pour laquelle sur ces salaires-là les pouvoirs publics n'ont pas la possibilité de réduire les écarts de zone existants.

Fondation Jean Jaurès

En ce qui concerne le Fonds national de Solidarité, le texte a été déposé le 23 mars. Son vote a exigé, malgré la procédure d'urgence, trois mois de débats, dix questions de confiance, quatre lectures devant l'Assemblée nationale et trois lectures devant le Conseil de la République ; il a été voté hier, il sera vraisemblablement promulgué au Journal Officiel de dimanche prochain.
En ce qui concerne son financement, vous savez dans quel dilemme le gouvernement se trouvait placé : ou bien attendre une réforme de structures de notre fiscalité et alors renvoyer à plus tard, à beaucoup plus tard, le paiement des allocations aux vieux, ou bien réaliser la réforme sans retard, mais alors utiliser la mauvaise fiscalité, la fiscalité imparfaite qui a été laissée par les prédécesseurs.
Le texte créant le Fonds national de Solidarité comporte des allocations qui sont encore insuffisantes lorsqu'on les compare au minimum, mais qui marquent un progrès très sensible, puis que les Allocations les plus basses seront doublées et que les allocations moyennes seront majorées de 50%.
Les difficultés rencontrées devant les deux Assemblées montrent clairement qu'il est impossible d'aller au-delà pour le moment.
Des informations inexactes ont été souvent répandues en ce qui concerne le nombre des bénéficiaires des allocations aux vieux. On a prétendu que neuf vieillards sur dix toucheraient l'allocation, et on a effectué ce calcul trop simple en remarquant qu'il existait cinq millions de personnes en France âgées de plus de 65 ans, et que les bénéficiaires probables seraient de l'ordre de 4 400 000. Cette comparaison repose sur des fondements totalement faux, car les 4 400 000 bénéficiaires possibles ne comprennent pas seulement les personnes âgées de plus de 65 ans dans la métropole, ils comprennent ceux qui, âgés de 60 ou 62 ans, sont inaptes au travail et ainsi assimilés à ceux de 65 ans ; ils comprenaient en outre ce que nous ne devons à aucun prix oublier : les personnes âgées vivant dans les départements d'Outremer et dans les départements d'Algérie.
(Applaudissements)
Cette évaluation a été faite de telle sorte que si, à l'application, les mesures de contrôle donnent les résultats que nous en attendons, nous pourrons faire bénéficier de l'allocation supplémentaire les invalides de la Sécurité sociale, les infirmes et les aveugles qui, eux aussi, se trouvent dans une situation misérable.
On n'a donc pas le droit de comparer ces chiffres l'un à l'autre, on n'a pas le droit de considérer seulement les personnes âgées de plus de 65 ans dans la métropole et de comparer l'ensemble des bénéficiaires qui tient compte des catégories dont je viens de faire la rapide énumération.
L'allocation du fonds de solidarité apportera un soulagement notable et créera en même temps une institution nouvelle : la première institution vieillesse générale, financée sur le budget de l'Etat et qui sera susceptible ultérieurement de très grands développements.
Pour ce qui est des vieux qui sont assurés sociaux, je vous rappelle que le gouvernement les a fait bénéficier de mesures qui leur permettent de toucher les prestations de l'assurance maladie sans aucune limitation de durée, jusqu'à leur

Fondation Jean-Jaurès

guérison complète... (applaudissements)... alors auparavant tout remboursement leur était refusé au-delà de la limite de six mois.
Tout récemment, grâce à l'acharnement personnel de Jean Minjoz, la même mesure consistant à servir les prestations maladie sans limitation de durée a été étendue aux étudiants.
Une loi d'amnistie due à la même initiative a annulé les condamnations qui étaient la suite de conflits professionnels, et vous savez également que Jean Minjoz a introduit au ministère du Travail, à titre d'exemple susceptible d'être généralisé, si les résultats en sont bons, dans les autres administrations publiques, la semaine de travail en cinq jours, avec deux jours de repos consécutifs.
Ainsi, camarades, le programme social du gouvernement est réalisé. Est-ce que nous allons maintenant nous arrêter ? Est-ce que nous allons mettre sur la façade de l'immeuble de la rue de Grenelle l'écriteau : Fermé pour cessation d'activité ? Ce n'est pas possible. Certes il ne faut pas, dans les circonstances actuelles, accroître encore les charges publiques. Ramadier vous l'a démontré : il a cent fois raison. Je dois dire à cette occasion, fait qui ne connaît que très peu de précédents dans l'histoire politique française, qu'il n'y a jamais eu la moindre opposition, le moindre désaccord, le moindre conflit entre le ministre des affaires sociales et le ministre des Affaires économiques et financières.
(Applaudissements)
Pour les raisons que Ramadier vous a exposées, il n'est pas acceptable de surcharger encore le budget de l'Etat. Mais cela ne comporte pas un immobilisme social. Nombreuses sont les réformes qui ne s'accompagnent pas de charges supplémentaires.
Nous avons à régler les graves problèmes de main-d'œuvre. On parle souvent dans l'opinion des craintes que pourrait entraîner l'afflux sur le marché du travail de centaines de milliers de jeunes provenant des générations plus nombreuses nées au lendemain de la dernière guerre. Mais l'on ne dit pas assez que cet afflux n'est pas immédiat. Cet afflux ne se produira que dans cinq ans, peut-être dans sept ans si, comme cela est bien souhaitable, la scolarité se trouve prolongée.
En attendant, bien loin de s'accroître la population active de la France, la population composée de ceux qui ont entre 19 et 64 ans va diminuer constamment au cours des quatre prochaines années et parallèlement, la production s'accroît, de sorte que si les mesures adaptées ne sont pas prises, l'expansion économique risquerait de se heurter à une insuffisance de main-d'œuvre.
Pour cela il est nécessaire d'accomplir un très grand effort de formation professionnelle, de développer l'apprentissage, en prenant les dispositions nécessaires pour que l'apprentissage ne soit pas un moyen déguisé de se payer à bon marché des manutentionnaires ou des garçons de course... (applaudissements)... de replacer dans le travail ceux qui en ont été écartés en raison de leur âge, en raison de leur infirmité, de faire venir avec une formation professionnelle adéquate les centaines de milliers d'Algériens qui pourraient

utilement être employés dans notre économie, et en prenant certaines mesures pour faciliter l'émigration de travailleurs étrangers avec les précautions nécessaires pour qu'en aucun cas ils ne puissent priver des travailleurs français de leur emploi mais au contraire pour qu'ils puissent apporter par leur travail une richesse supplémentaire qui aidera à une répartition plus juste des disponibilités nationales.
Et derrière ces mesures se posera, en effet, dans 5 ou 7 ans, le gros problème né de l'afflux sur le marché du travail de ces générations plus nombreuses, et aussi de l'entrée en jeu des techniques modernes de production, des applications industrielles et agricoles de l'énergie atomique et de l'automation.
Il importe donc de créer des emplois, de développer l'économie, d'améliorer la formation professionnelle, et ce doit être une des règles de notre action qu'il n'existe pas de formation professionnelle profonde qui ne repose sur une solide éducation générale.
(Applaudissements)
Et c'est pourquoi il n'existe aucune contradiction entre les nécessités d'une main-d'œuvre plus abondante et la réforme de l'enseignement, et la prolongation de la scolarité, et ces congés d'éducation que le gouvernement entend proposer très prochainement au Parlement.
(Applaudissements)
Dans d'autres domaines, hier matin, le gouvernement a adopté un projet de loi immédiatement déposé sur le Bureau de l'Assemblée nationale, et qui étend aux travailleurs indépendants et aux artisans le bénéfice de l'allocation de salaire unique. Nous préparons l'amélioration des procédures de médiation afin de favoriser, de développer dans la plus large mesure possible la conclusion des conventions collectives de travail. Nous préparons le statut des travailleurs à domicile, dans la double intention de venir en aide à une catégorie particulièrement exploitée, et aussi de préserver las entreprises honnêtes contre la concurrence déloyale que leur font tant d'établissements qui, sous le prétexte du travail à domicile, éludent toutes les obligations-sociales et les obligations fiscales.
(Applaudissements)
Je vous ai dit les raisons pour lesquelles il était urgent de préparer la formation professionnelle et le placement des diminués physiques. Nous préparons également la réforme hospitalière. Et j'en viens maintenant à une question sur laquelle je crois utile de fournir plus d'explications, et qui est celle de la réforme de la Sécurité sociale. Les problèmes qui se posent en ce domaine sont de deux ordres :
1°- le régime général accuse un grave déficit, et le déficit est l'ennemi de l'institution.
2°- les prestations sont souvent trop basses et la loi n'est pas respectée, tout au moins dans son article qui stipule que les frais médicaux - doivent être remboursés à 80%.
Pour ces deux raisons, une réglementation nouvelle des tarifs médicaux constitua un préalable. Le problème s'est posé dans tous les pays où s'est

développé un régime de Sécurité sociale : en Allemagne, en Grande-Bretagne, ces derniers temps en Belgique, et dans beaucoup d'autres nations.
Notre tâche est d'essayer de concilier l'exercice libéral de la médecine avec un système social de santé publique, la médecine traditionnelle repose sur un certain nombre de principes, le premier de ces principes est la liberté de choix du médecin, et je pense que ce principe doit être sauvegardé, car il est une des garanties de la bonne qualité des soins médicaux.
Le deuxième principe est celui de la liberté de prescription, et sous réserve du contrôle professionnel, naturellement ce principe lui aussi doit être sauvegardé dans l'intérêt de la santé publique.
Le troisième principe est celui de l'entente directe en matière d'honoraires entre le médecin et le malade qu'il soigne.
Je me permets d'affirmer que ce principe n'a pas la même valeur que les autres, et qu'en particulier il est incompatible avec le fonctionnement d'un régime de Sécurité sociale.
Je prends un exemple. Dans un département où le tarif de la consultation médicale est de 800 francs, la Sécurité Sociale rembourse actuellement 320 francs. Le malade supporte donc pour chaque consultation 480 frs. On lui remboursera 40% du prix de la consultation médicale au lieu de 80%. Si l'on applique rigidement la loi, sans préoccupation préalable, et si le remboursement passe de 320 à 80% de 800 frs, c'est-à-dire à 640 frs., mais si, dans le même temps, le tarif s'élève d'une somme égale, alors, le malade supportera toujours le même poids, et la sécurité sociale aura en pure perte aggravé son déficit.
Or, camarades, dans l'état actuel des choses, si le remboursement s'élève, le tarif médical s'élèvera inévitablement, car le tarif médical est, dans le régime actuel, un prix qui résulte d'une sorte de compromis général entre ce que le malade croit possible de payer et ce que le médecin croit nécessaire d'exiger, mais, si on organisme tiers vient aider le malade en lui versant une somme supplémentaire, il est évident que ses possibilités de paiement s'accroîtront d'autant, et que si le tarif est libre il aura une tendance en raison même des lois économiques à s'élever dans une proportion comparable.
C'est pourquoi il est nécessaire de le réglementer. Et, d'ailleurs, cette réglementation est équitable. Elle est juste, car, dans un régime libéral, comme celui du siècle dernier, la consommation médicale était limitée par les possibilités de paiement des malades, sous réserve des corrections que la charité personnelle pouvait apporter à cette rigidité, mais, dans le régime actuel, la Sécurité Sociale tendant à assurer une consommation médicale non d'après les ressources mais d'après les besoins, garantit par cela même au corps médical une clientèle large et stable, et nous permet de demander en contrepartie une modification du régime.
(Applaudissements)
Cette question est restée sans solution depuis près de 5 ans. Elle ne peut pas rester plus longtemps sans solution. La proposition que Minjoz et moi-même avons fait est un essai de conciliation maintenant le principe de la liberté de choix et de la liberté de prescription, mais remplaçant l'entente directe en

matière d'honoraires par l'entente collective entre les Caisses de Sécurité sociale et les syndicats médicaux sous le contrôle et sous l'arbitrage de l'Etat.
Et cette proposition comporte également la suppression des dérogations illimitées que la réglementation actuelle offre pour le dépassement des tarifs médicaux.
Nous avons fait beaucoup de concessions. Nous avons fait des concessions en admettant des exceptions limitées, mais tout de même notables, on admettant que les sanctions indispensables à la bonne application de ce système ne soient pas prononcées par les tribunaux répressifs ordinaires, mais par les tribunaux de la Sécurité sociale. Le désaccord que l'on a trop souvent présenté comme un désaccord entre le Corps médical et le ministère de la Sécurité sociale, est, ne vous y trompez pas, un désaccord à l'intérieur même de la profession médicale. Nous connaissons les uns et les autres beaucoup de médecins, de médecins de campagne, de jeunes médecins, qui savent bien que dans l'intérêt même de leur profession et de la santé publique on ne peut pas exercer son métier au XXème siècle comme on l'exerçait il y a 100 ans.
Ces propositions ont été soumises aux Syndicats médicaux. S'ils refusent de les accepter, nous n'essaierons pas de leur imposer par la loi, d'abord parce que les concussions faites ne trouveraient plus alors leur contrepartie, et aussi parce que l'application d'un régime nouveau comme celui que je viens de vous exposer exige une bonne volonté et un consentement que ce refus ne permettrait pas d'espérer.
Pour ma part, si dans quelques jours La Confédération des syndicats médicaux repoussait ces propositions, ou devait les accompagner de réserves telles que cela équivaudrait à un refus, je ne considérerais nullement ce refus comme un échec, mais comme l'indication qu'il faut aller hardiment dans une autre voie.
(Applaudissements)
Je me refuse d'indiquer aujourd'hui quelle est cette autre voie, pour ne pas être même suspecté d'exercer une pression sur les organismes actuellement consultés. Ce que je veux dire seulement, c'est que le statuquo est impossible, que toute autre solution est à examiner, sauf une seule, le maintien de l'état de chose existant.
(Applaudissements)
Lorsque nous aurons réglé la question des tarifa médicaux, il faudra appliquer les dispositions légales qui prévoient le remboursement à 80% des tarifs ainsi déterminés. Je le dis très clairement, ce n'est pas en quelques jours ni en quelques mois que cette forme sera intégralement appliquée, car nous ne voulons pas, pour les raisons mêmes que j'ai rappelées tout à l'heure, demander au budget de l'Etat une contribution supplémentaire. Nous voulons trouver les ressources nécessaires à l'intérieur même du régime de la sécurité Sociale. Et des sources importantes d'économie peuvent être prospectées : la réduction des dépenses d'hospitalisation grâce à la réforme hospitalière, la réduction des frais pharmaceutique.. et je dois signaler que dès maintenant des organisations de pharmaciens consciente de la gravité du problème ont élaborés des propositions dignes d'un très grand intérêt, mais je dois ajouter qu'il serait injuste de

demander des sacrifices aux seuls pharmaciens de détail sans en demander en même temps aux grossistes et aux fabricants.
(Applaudissements)
Nous aurons à revoir tous les aspects de la gestion du régime et à assurer une meilleure rentrée des cotisations. Et je vous rends attentifs au fait que ces réformes rencontreront d'autant moins d'oppositions qu'elles auront comme contrepartie un meilleur remboursement des tarifs médicaux des malades et qu'elles constitueront une incitation extrêmement efficace à des réformes qui, sans cela, seraient absolument impossibles.
Voilà, camarades, quel est le bilan et quel est le programme. Le programme est incomplet, vous n'y trouverez pas des rubriques que vous êtes habitués à traiter dans les Congrès et dans les Conseils nationaux, mais nous devons éviter deux écueils : celui de ne rien faire et celui de nous laisser ensevelir par un immense programme ; qui veut tout faire à la fois ne fait absolument rien. Nos actes doivent donner conscience de la sincérité et de l'efficacité de l'action gouvernementale. Plutôt que de rester immobiles devant l'immensité de nos aspirations, il vaut mieux marcher vers notre idéal d'un pas assuré, préparer l'avenir par des mesures même, modestes, qui améliorent immédiatement la situation des travailleurs et préparent une véritable démocratie.
(Applaudissements prolongés)

Le président - Je vous fais part d'une communication :
La clôture pour le dépôt des candidatures à la Commission nationale des conflits sera prononcée demain à 22 heures. Les candidatures seront remises à Christian Cailleret. Chaque candidat doit indiquer son nom, ses prénoms, profession, date d'entrée au Parti, la fédération à laquelle il appartient, s'il est parlementaire, député ou conseiller de la République.
Nous ouvrons maintenant le dossier de la politique algérienne. La parole est à Robert Lacoste.

Robert Lacoste

Camarades,
Voilà quatre longs mois que j'ai pris sur mes épaules des responsabilités de cet ordre que je n'avais pas souhaitées. Je l'ai fait en toute connaissance de cause, par devoir et loyauté vis-à-vis du Parti, et aussi parce que la confiance que me témoignait ainsi notre camarade Guy Mollet m'avait touché profondément, et que je croyais de mon devoir d'y répondre sans hésitation.
Pendant 4 mois, j'ai agi, j'ai mené une politique que l'on appelle à tort la politique Lacoste. Il n'y a qu'une seule politique pratiquée en Algérie, c'est la politique du gouvernement que préside notre camarade Guy Mollet.
(Applaudissements)
C'est cette politique que je mène avec son plein accord et sa confiante estime, dont je dois parler ici. Elle a été attaquée, elle a fait l'objet de bien des critiques, il nous faut répondre à ces critiques et répondre également à cette simple question qui se pose dans cette enceinte : est-elle Socialiste ou non ?

Les critiques que l'on nous a faites ont été souvent empreintes d'une mauvaise foi inadmissible, "je ne sais pourquoi certains se sont acharnés à travestir notre action, il est curieux de voir, dans certains cas, pour certaines de ces critiques, chez certains de nos censeurs, une conjonction entre leurs sentiments et leurs opinions et l'action psychologique des rebelles.

Je veux vous donner tout de suite un exemple saisissant de l'injustice et de la partialité révoltante dont, dans cette affaire d'Algérie, on fait montre vis-à-vis du gouvernement.

Voici ce que présente, ce que prétend, dans une publication éditée par un organisme spécial qui s'appelle "Le Centre d'information du Proche-Orient" un journaliste qui s'appelle "Edouard Sablier", mais de son vrai nom Chamache, qui est né à Bagdad, qui est naturalisé français depuis le 16 février 1946, et qui est actuellement le chef du service diplomatique d'un grand journal qui est dirigé par un homme que j'estime profondément et pour qui j'ai une sympathie sans borne, Monsieur Beuve-Merry - il s'agit du "Monde".

Dans le "Centre d'information du Proche-Orient", ce Monsieur Sablier prétend "qu'on a été surpris d'apprendre à Alger que les critiques adressées par les Socialistes militants à leur gouvernement avaient été atténuées par Monsieur Robert Lacoste qui, bien entendu, a raconté toutes sortes d'histoires".

Et ainsi, passant au détail, Monsieur Sablier conteste que la réforme de la fonction publique que j'ai fait adopter par le gouvernement en vertu des pouvoirs spéciaux, et que j'applique actuellement en Algérie, ait eu une importance quelconque. Il s'agit du décret qui facilité l'accession des musulmans à la fonction publique, décret tout à fait semblable et tout à fait parallèle à celui dont parlait tout à l'heure mon ami Gaston Defferre pour les autres territoires d'Outremer.

Or, cela est faut, d'un bout à l'autre - je le regrette pour M. Sablier - mais j'ai là des statistiques, et je peux les distribuer dans le congrès. J'ai l'état des nominations proposées au titre du décret du 17 mars 1956 par la Commission d'accès des Français musulmans à la fonction publique, dont ce Monsieur Saliber prétend qu'elle n'existe plus. Or, cette commission a proposé à l'heure actuelle 602 dossiers à l'intégration dans la fonction publique, et cette intégration est actuellement en cours.

Voilà le genre de mensonge que l'on produit contre nous, Allons plus loin. De même, Monsieur Sablier prétend que les Commissions mixtes, dont j'ai parlé, formées de militaires et de civils, pour enquêter sur les incidents qui se produisant dans le développement de la politique de pacification, n'ont aucune espèce d'effet, et que par exemple, "il m'est arrivé d'envoyer de mes collaborateurs pour enquêter sur les représailles de troupes dans le Constantinois, mais ces missi dominici se sont bornés à collecter renseignements et rapports officiels, aucune sanction n'a été prise". Voici ce que diffuse notre Sablier, Syrien né à Bagdad.

Or, j'ai là entre les mains le télégramme que j'ai envoyé aux chefs militaires de la région en cause. Je n'ai pas l'intention de vous citer les noms, bien entendu,

Fondation Jean Jaurès

mais je vais vous-lire ce télégramme et vous verrez combien ce Syrien est indigne :
"Suite à compte-rendu mission Inspection générale et après avoir pris connaissance du rapport du colonel X... vous prie sur le plan disciplinaire infliger immédiatement maximum sanctions Capitaine X et au Lieutenant Y - vous invite prendre toutes dispositions sur plan judiciaire en vue ouverture immédiate instructions - le rendre compte dans meilleur délai exécution prescriptions présent message".
Voilà ce que je fais, honnêtement là, je lutte contre les abus, les exactions, les possibilités de représailles, je punis ceux qui s'en rendent coupables, et ici, dans un but que je ne connais pas, on vient dire exactement le contraire, que je manque à mon devoir et que la politique du gouvernement est une politique d'extermination et de crime.
Je voulais dire cela tout de suite à l'entrée de mon exposé.
Et maintenant, oui, notre action a été une action Socialiste, et je veux la retracer le plus brièvement possible.
D'abord, lorsque le gouvernement a dû prendre en mains la situation de l'Algérie, je vous assure que cette situation était infiniment plus grave que nous ne l'avions cru et que nous ne l'avez cru vous-même, a ce moment-là, il n'y avait qu'un mot pour dépeindre cette situation : l'Algérie était entrée dans la voie de la désintégration totale, cela après plusieurs mois de période pré-électorale, de période électorale, d'expédition des affaires courantes, était une des parties de l'héritage qu'on nous a laissé et dont nous ne parlons jamais, mais qui tout de même pèse sur nos épaules.

Dans l'assemblée – Mais qu'importe !

Robert Lacoste - Nous étions entrés dans la voie de la désintégration. A ce moment-là, un divorce tragique existait entre l'élément européen et la mère patrie, et la métropole. A ce moment-là, l'administration participait à la mentalité de cet élément européen ; l'armée, incertaine sur les buts de sa mission, certes faisait preuve de cet optimisme, mais tout de même aussi de scepticisme, a ce moment-là, les fellagah étaient sûrs que la France définitivement émasculée, comme le disait la propagande de la Ligue arabe, la France courait vers de nouveaux Dien Bien Phu, ils étaient sûrs que nous n'aurions pas la force ni la volonté ni la détermination de faire entendre notre voie et de faire respecter ce qu'il y a encore de légitime dans nos droits, et le fellah lui-même, le fellah, dans les moindres douars, dans les moindres bourgades, était sûr que nous allions vers la fin de la présence française en Algérie.
A ce moment-là, eh bien ! je le dis crûment, rien n'était possible. Il n'y avait aucune espèce de négociation possible. Parler, c'était déjà capituler. Ce qu'il fallait faire, c'était essayer d'arrêter cette désintégration, d'arrêter cette course au néant, de faire la politique que nous avons ensuite appelée "politique de pacification", afin de construire jour après jour, et par une action menée

Confédération Jean Jaurès

simultanément sur tous les plans, les conditions d'un règlement général du problème algérien.
Car, à aucun moment personne n'a cru que le problème algérien pouvait être résolu par une solution d'ordre purement militaire, par une solution de force ; personne ne l'a cru.
Le problème algérien, il trouvera sa solution dans un accord entre l'Algérie et la France, entre les éléments fondamentaux du peuple d'Algérie. Le problème algérien recevra un règlement d'ordre général, c'est-à-dire un règlement moral, psychologique et politique, le jour où chaque élément de cette population aura repris confiance en lui-même, où tous les deux auront repris confiance l'un dans l'autre, et où tous les deux aurons repris confiance dans la France.
C'est pour atteindre ce résultat que nous avons agi, et nous étions obligés d'agir. -Pouvions-nous, parce qu'un règlement général n'était pas en vue, pouvions-nous nous croiser les bras ? Pouvions-nous laisser 1 200 000 Européens croire à la prochaine éviction, leur éviction du territoire algérien ? Pouvions-nous laisser 6 millions de musulmans croire que nous sommes des oppresseurs et livrés à la terreur ou craignant des représailles ? Il fallait agir, et agir dans la situation que je viens de vous définir, mais aussi avec, devant nous, le plus extraordinaire développement de passions et de fanatismes que l'on ait connu. Cela, on l'oublie un peu trop. On oublie que les gens que nous avons devant nous, ces gens sont mus par des idéologies violentes, par des passions brûlantes, par une propagande insensée qui est le fait de la Ligue arabe. La ligue arabe, c'est un organisme politique, diplomatique, et militaire, extrêmement puissant, qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, qui a une audience internationale, qui compte parmi elle une nation importante qui est l'Égypte, menée par une Camarilla extrêmement déterminée. Et cette Ligue arabe cherche quoi ? Cherche à développer un impérialisme arabe. Elle est partie à la conquête arabe du monde musulman. Et pourquoi se gênerait-elle dans les conditions internationales du monde ? Elle trouve partout des concours. Elle trouve partout une compréhension empressée. Aussi à l'heure actuelle ne se gêne-t-elle pas. Lorsque nous parlons, à l'heure actuelle, d'un règlement général du problème algérien, règlement moral, psychologique et politique, et institutionnel, ce règlement n'est pas aussi facile que vous pouvez le croire, car il se heurte à ces données passionnelles et ces données de politique internationale.
Mais il nous faut agir, et nous avons agi. Si nous avons tout fait pour essayer de ravir les 8 millions de musulmans à la terreur, car la terreur s'exerce sur eux, cela est vrai. Le Sablier dont je vous parlais tout à l'heure, lui, oublie de vous parler à cette terreur qui s'exerce partout, il oublie de parler de ceux qui font tout, qui accumulent les crimes et le terrorisme pour approfondir le fossé qui existe entre les deux collectivités ethniques, pour faire en sorte que nous ne puissions jamais les rapprocher. Et alors, on tue les 3 enfants européens d'Aïn Beïda, et alors on massacre les petits soldats français de Palestro, et alors on déclenche les opérations terroristes qui se sont déroulées ces jours derniers à Alger. Nous avons tout fait pour essayer d'éloigner la haine et la peur de cette

terre d'Algérie. Nous n'y sommes pas encore complètement parvenus, mais je crois sincèrement que nous avons déjà fait un bon bout de chemin.
C'est la première pierre de la politique de pacification, cette politique de pacification qui cherche à rapprocher les éléments ethniques différents. Pacifier, ce n'est pas seulement rétablir l'ordre au sens physique, c'est reprendre le contact, restaurer la confiance, promouvoir le retour à une vie normale. Pacifier, c'est construire les conditions psychologiques préalables au rétablissement de l'ordre nouveau, et j'ajouterai en le soulignant, dans l'union indissoluble de la France et de l'Algérie.
De sorte qu'en même temps que nous menions cette opération militaire qui consiste à préserver la population de la peur et de la haine, nous avons commencé une politique de réforme destinée à nous ouvrir l'audience des masses musulmanes, destinée à préfigurer à leurs yeux l'Algérie nouvelle de demain.
Il nous fallait pour faire cette politique, de rapprochement avec les musulmans, Il nous fallait tout d'abord réunir, concentrer tous les pouvoirs de direction administrative et politique, afin que les impulsions données pour que soit enfin réalisée la maxime que j'ai formulée en prenant possession de mes fonctions : "l'ère du mépris, le temps du mépris est révolu, se poursuivent, afin que tout le monde applique cette maxime, qu'elle ne soit pas une loi formelle tombant en désuétude, il nous fallait, dis-je, concentrer les pouvoirs, faire réformer l'administration, des réformes.
Qu'est-ce que nous avons fait ?
Voilà, je vais vous présenter le bilan honnêtement.
D'abord, un nombre important de mutations dans la police et dans l'administration, mutations que l'ancien secrétaire général de la fédération des fonctionnaires que je suis a voulu faire avec discernement et en évitant l'injustice.
Je ne suis pas de ceux qui se font révolutionnaires à bon marché, et je n'aime pas le travail trop facile.
Les hommes qui ont été éliminés l'ont été à bon escient à la fois dans la police et dans l'administration, et j'ai eu la grande satisfaction le 8 mai dernier, alors que se déroulait contre le gouvernement général et le gouvernement de la République, une manifestation factieuse dans les rues d'Alger qui commençait à prendre la tournure de la manifestation scandaleuse du 6 février, j'ai eu toute la police derrière moi, je l'ai entraînée dans un contact direct avec les manifestants et les émeutiers et elle a parfaitement répondu ; je répète que j'en exprime toute ma satisfaction.
Il a fallu ensuite réformer le gouvernement général, d'une part de toutes les corruptions, concentrer les pouvoirs de direction et les différentes attributions et cela m'a conduit, non seulement à évincer, à muter un certain nombre de fonctionnaires, mais à substituer aux organismes et services existants de grandes directions générales entre les mains d'hommes à l'esprit nouveau.
Et c'est ainsi que j'ai créé la direction générale des affaires politiques que j'ai mise entre les mains de M. Lucien, un universitaire que beaucoup d'entre vous

connaissent, qui a été un des plus éminents collaborateurs de M. Chataigneau (?) quand il était gouverneur général d'Algérie un homme qui connaît profondément l'âme musulmane, qui a beaucoup de sens humain.
Il a dans ses mains, sous sa direction, tous les services et tous les moyens qui permettent d'agir en profondeur sur la masse musulmane.
A côté de cette direction générale des affaires politiques, je crée une direction générale des affaires sociales, puis une direction générale des affaires économiques et du plan à laquelle j'adjoindrai certainement un jour un organisme autonome d'élaboration et d'exécution et de financement du plan de rénovation de l'Algérie, un organisme assez semblable dans ses grandes lignes à celui qui est chargé, en Italie, du redressement des provinces du Sud.
A côté de ce regroupement des administrations centrales, il fallait que le pouvoir politique ait des organismes capable d'enseigner, capable de surveiller l'exécution de ses ordres. Ces organismes ont consisté en la création d'inspections spéciales, ces missions mixtes d'inspection dont j'ai parlé tout à l'heure et qui ont rendu jusqu'à présent des services extrêmement important, soit qu'elles aient permis de déceler la responsabilité de certains fonctionnaires ou militaires mal inspirés dans des actions de représailles, ou des exactions, responsabilités qui ont été sanctionnées, comme je viens de vous le montrer tout à l'heure, preuves en mains, soit de rétablir la concorde entre militaires et civils là où les deux éléments ne marchent pas suffisamment de pair dans la voie qui leur a été tracée de politique de pacification.
Enfin, il y a l'accession des musulmans à la fonction publique dont je vous ai également parlé tout à l'heure pour faire un sort aux calomnies dont on nous abreuve.
Cette politique d'accession des musulmans à la fonction publique, on en a parlé depuis très longtemps comme de beaucoup d'autres réformes, mais on ne les a jamais faites, et il n'est pas indifférent que ces réformes soient réalisées par un gouvernement à direction Socialiste.
Si tous les autres gouvernements ont parlé, mais peu, je permets de souligner que le gouvernement Socialiste en moins de trois mois a réalisé des réformes dont on parle depuis trente ans !
(Applaudissements)
Et cette réforme de l'accession des musulmans à la fonction publique est tellement importante du point de vue du rapprochement de la pacification des esprits, que ceux qui sont les adversaires déclarés de ce rapprochement entre les différents éléments ethniques et de cette pacification, ceux là se sont dressés contre, qu'il s'agisse des ultra du côté européen qui ont monté la manifestation du 8 mai, ou qu'il s'agisse des gens du FLN qui, pour empêcher que cette réforme soit appliquée, bombardent les fonctionnaires de toutes sortes de menaces et ont déclenché la grève des examens, afin que beaucoup de musulmans ne puissent pas acquérir les titres qui leur sont nécessaires pour la constitution de leur dossier de candidature.
Voilà qui juge l'importance de cette réforme !

Et, par dessus tout, il nous faut maintenant aller sur le plan des institutions politiques, sur le plan de ces institutions, plus loin et nous avons supprimé l'Assemblée algérienne.
Là aussi, les esprits supérieurs comme nous en fréquentons beaucoup à Paris, les esprits supérieurs qui mènent la campagne d'Algérie dans les brasseries ou les salons et les couloirs du Parlement, ont prétendu que, mon Dieu, ce n'était pas grand chose, seulement il faudrait qu'ils se mettent d'accord avec quelqu'un de compétent, c'est le journal Oran-Républicain - que connaît bien notre ami Begarra qui est dans la salle - qui, au lendemain de la dissolution de l'Assemblée Aérienne, écrivait ceci qui est parfaitement exact :
"L'Assemblée algérienne avait échoué dans la mission que le statut de 1947 lui avait confié. Huit ans après sa création, elle n'avait réalisé aucune des réformes de structure politique, administrative, économique et sociale inscrite dans le statut de 1947".
Cela veut dire que l'Assemblée algérienne était une borne sur la route des réformes. Nous avons renversé la borne pour faire des réformes. Je dis que c'est un acte hautement significatif sur le plan politique.
(Applaudissements)
D'ailleurs, les ultra l'ont bien senti, puisque M. Aumeran (?) a vu dans cette dissolution par le gouvernement un essai de matage, disait-il, des européens !
Mais il nous faut aller plus bas, plus loin dans l'organisation politique, plus profondément, il nous faut aller à la rencontre du petit homme dans le monde musulman, à la rencontre du fellah, et c'est là que nous avons pris la décision de transformer les communes mixtes en communes de la loi de 1884. Cela veut dire que les musulmans vont pouvoir s'administrer eux-mêmes dans les nouvelles communes que nous allons instaurer et redécouper, ils ne seront plus administrés par un fonctionnaire nommé par le pouvoir central. Ce fonctionnaire continuera de subsister, mais il ne fera qu'exercer une tutelle au nom du Préfet et du sous-Préfet, de la même façon que le sous-Préfet exerce sa tutelle sur les actes municipaux dans les communes de France.
Les caïds, dont vous savez que beaucoup ont été des éléments de corruption et ont provoqué une grande déception vis-à-vis de la France chez les musulmans, les caïds se trouveront supprimés, mais, bien entendu, les meilleurs d'entre eux pourront être employés dans d'autres fonctions, de sorte que dans les zones pacifiées, dans quelques mois, nous pourrons procéder à des élections municipales qui permettront aux musulmans libérés de prendre en mains leur sort et de coopérer librement avec l'administration.
Ce sera une étape essentielle de la pacification et c'est pourquoi après avoir dissout l'Assemblée algérienne, après avoir concentré les pouvoirs de direction, c'est-à-dire réformé le gouvernement général, multiplié les divisions géographiques sous forme de régions qui prennent actuellement la forme de départements, nous avons fait cette réforme profonde de la suppression des communes mixtes et de l'élévation de tous les musulmans, sur le plan municipal, aux pouvoirs entiers de citoyens français.

Collection Jean Daniel

D'abord, pour appliquer notre politique nouvelle en agriculture, nous avons réformé complètement la direction de l'agriculture et nous l'avons donnée à qui ? A un homme que beaucoup d'entre vous connaissent, puisqu'il a été le chef de cabinet de Tanguy-Prigent, il s'agit de notre ami Pélissier. A côté de lui, nous avons créé un service du paysannat, c'est-à-dire qui s'occupe, du côté purement social, de tous les problèmes intéressant l'agriculture traditionnelle, c'est-à-dire l'agriculture musulmane et nous avons mis à sa tête un musulman.
Puis, nous sommes passés au Crédit agricole et là dans toutes les institutions qui s'occupent de la distribution du crédit aux fellah, nous avons changé les Conseils d'administration, ces Conseils d'administration sont maintenant à majorité de musulmans, ce qui veut dire qu'aujourd'hui un musulman est assuré que ses demandes de crédit ne seront plus examinées avec l'arbitraire, elles seront examinées objectivement et dans une pensée de compréhension bienveillante et d'aide méritée et équitable à l'agriculture musulmane.
Il fallait encore aller plus loin, il fallait faire ce que l'on a appelé la réforme agraire et je vais vous énumérer les différentes mesures qui ont été prises dans ce domaine, et d'abord dans le domaine des réformes sociales dans le paysannat.
En premier lieu, nous avons augmenté les salaires agricoles d'au moins 25%.
2° - nous avons décidé par la loi la création de l'allocation vieillesse aux économiquement faibles en Algérie, alors qu'il n'existait rien.
3° - nous venons de procéder au relèvement de la situation des fellah planteurs de tabac. Ces fellah étaient jusqu'à présent très insuffisamment rémunérée et cette mesure intéresse environ 200 000 personnes.
4° - nous avons décidé la réforme du métayage qui sera appliquée après la récolte actuelle.
5° - nous avons amélioré les conditions de contrôle de l'octroi des crédits agricoles aux fellah.
6° - nous avons décidé la création d'une Caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurale.
Qu'est-ce que cette Caisse ?
C'est l'organisme autonome chargé de promouvoir et de réaliser la réforme agraire. Cet organisme a vocation de se procurer des terres, toutes les terres qu'il juge bon de se procurer, soit à l'amiable, soit par expropriation, ce que nos censeurs ont laissé sous silence ; nous avons, en effet, institué au bénéfice de cette accession à la propriété rurale un droit d'expropriation sans limite.
Par conséquent, soit à l'amiable, soit par expropriation, cet organisme autonome se procure des terres et les redistribue aux fellah qui n'en ont pas ou qui en ont insuffisamment.
C'est bien là le principe même, le principe fondamental d'une réforme agraire.
Pour la compléter, nous avons organisé la gestion collective pour les ouvrages d'irrigation et de défense contre les eaux, nous avons limité dans les périmètres irrigués la superficie totale des parcelles appartenant à une seule personne à 50 hectares et nous avons instauré en plus de cette limitation, et au profit de la caisse d'accession, un droit d'expropriation de toutes les surfaces qui excèdent 50 hectares.

Enfin, nous venons de ramasser toutes ces dispositions dans un texte qui est une véritable somme de la réforme agraire et je voudrais pouvoir vous mettre entre les mains à tous ce document, vous verriez que nous avons, en plus de ces mesures, édité des dispositions spéciales qui permettent, qui ordonnent plutôt, le transfert des grandes propriétés des mains qui les détiennent actuellement, et spécialement des sociétés qui en sont actuellement propriétaires, entre les mains des fellah.
Nous avons décidé que les grands domaines forestiers feraient également l'objet d'un transfert de propriété et que le bénéfice qui pourrait être tiré de la gestion par l'Etat, de la gestion directe de ses domaines forestiers iraient à l'alimentation de la caisse d'accession à la propriété rurale, de même que l'ensemble des redevances payées par les concessionnaires ira également dans cette caisse.
Ainsi, nous avons un organisme autonome chargé de promouvoir et de réaliser la réforme agraire, il a vocation sur les terres qu'il lui pelait de choisir, il a vocation obligée sur d'autres terres et il a le droit d'expropriation, il a en plus des ressources régulières et annuelles.
Eh bien, j'attends de pied ferme les jugements que l'on peut porter sur une telle réforme !
Il y a peu de pays où une réforme aussi complète et aussi Socialiste ait été faite, et j'en suis fier !
(Applaudissements)
On a dit que ce n'était que des dispositions légales, c'est vrai, il faut maintenant les appliquer, mais il n'y a que trois mois que nous avons les pouvoirs spéciaux, et si vous croyez qu'une pareille réforme peut s'improviser, libre à vous, mais je ne connais pas de génie qui ait la possibilité de légiférer aussi rapidement !
Peut-être y a-t-il des gens qui se prennent pour des génies, moi pas, je fais mon travail honnêtement jour après jour !
(Applaudissements)
Notre organisme autonome de réforme agraire est maintenant mis sur pied, on est en train de l'installer, et j'ai demandé à notre ami Ramadier qui, hélas, reçoit bien des demandes qui lui causent des difficultés, de me faire une avance de trésorerie pour commencer les opérations dans le plus bref délai possible.
Voilà où nous en sommes de nos réformes !
Voilà le bilan que je peux vous présenter sur ces réformes !
Il n'est pas très connu, il est vrai que nous n'avons pas eu le temps de faire autour de ces réformes toute la publicité suffisante, et nous les avons faites bribes par bribes, au fur et à mesure des possibilités, c'est-à-dire dans les moments où les dangers dont nous sommes menacés nous laissaient quelque liberté d'esprit pour faire une œuvre législative et réglementaire.
Maintenant tout est là, tout est à pied d'œuvre, on a raison de dire qu'une nouvelle phase commence qui est proprement une phase essentielle de la politique de pacification.
Mais la politique de pacification, ce n'est pas seulement des réformes, c'est aussi un état d'esprit, un état d'esprit que l'on ne veut pas toujours comprendre, car sur cette politique de pacification, nous entendons bien des critiques"

D'abord, on nous dit que cette politique conduit à l'oppression, un nous dit que nous méconnaissons les droits essentiels de l'individu. En fait, nous serions quelque chose comme des dictateurs, seulement je voudrais tout de même que l'on précise au lieu d'articuler des mensonges, tant de mensonges !
Je voudrais que quelqu'un se lève et me dise quel est l'opposant à notre politique, pris parmi ceux qu'on appelle, je ne sais pas pourquoi d'ailleurs les libéraux ou les progressistes, ou tel partisan de la négociation à tout prix, que j'ai de moi-même éloigné.
Il y a ici des représentants de l'Algérie, il y a notre ami Doumin (?) qui connaît parfaitement ces milieux, puisqu'il a été le fondateur de la Gauche libérale, qu'il se lève et qu'il me dise un nom ?
J'ai expulsé deux ultra, M. Boyer-Jense (?) et M. Bousquet, parce qu'ils fomentaient des troubles dans la ville, parce que ces troubles avaient pour effet d'accroître, d'approfondir le fossé entre Français et Musulmans, mais ceux qui ont exercé leur libre droit de critique en tant que citoyens français, je ne les ai jamais inquiétés.
De même, je n'ai jamais empêché un journal opposant de paraître et il y a quelques semaines, j'ai autorisé la publication de deux journaux dits libéraux, dont un est plutôt progressiste même et notre ami Doumin, s'il est là, peut encore dire devant cette Assemblée si ce que je dis est bien la réalité ou non.
Il est vrai que j'ai dû suspendre la diffusion de certains journaux.
Oui, oui, oui, mais ce sont des journaux qui travestissaient la vérité, qui la travestissaient sciemment, dans un but contraire à l'intérêt de la politique de pacification, c'est-à-dire à l'intérêt de l'Algérie car ce n'est pas servir l'Algérie que de publier des nouvelles mensongères dans certains journaux.
Ainsi, un jour, à Tebessa, il y a eu après le meurtre d'un adjudant de la Légion étrangère, l'exécution par représailles de deux musulmans. C'est déjà assez triste, assez pénible, assez répréhensible, mais savez-vous ce que ces deux musulmans décédés sont devenus ? Ils sont devenus 400 dans l'Humanité, 300 dans un autre journal, et c'est ainsi, à l'heure actuelle, en Amérique et dans beaucoup de pays à travers le monde qu'on s'imagine que nous Français, nous faisons là-bas une politique d'extermination !
Eh bien, quand des journaux visent par leur contenu et leurs mensonges ou leurs erreurs à faire croire que nous menons une telle politique, eh bien, oui, en vertu des pouvoirs spéciaux, j'empêche la diffusion de ces journaux, parce que je considère que cela n'a absolument rien à voir avec la liberté d'expression et de critique que je respecte et que je permets de se développer dans des journaux oppositionnels que je viens de citer tout à l'heure et dont j'ai permis la publication il y a déjà quelques semaines.
(Applaudissements)
Je voudrais vous donner encore un autre exemple du mal que les journaux peuvent faire, des erreurs qu'ils commettent et qui leur sont coutumières.
L'autre jour, un hebdomadaire parisien publiait une lettre d'Algérie dans laquelle il était dit que "le 22 mars l'aéronavale avait bombardé les douars de Palestro et qu'un Commissaire de Police aurait déclaré que 5 000 cadavres

avaient été enterrés au bulldozer et recouverts de chaux vive ! Les amis musulmans corrigent ce chiffre et le ramènent à 1 200", ce qui est encore, vous l'avouerez, un beau denier !
Voyant cet abominable mensonge, j'ai tout de suite envoyé au directeur de ce journal le câble que voici :
"A propos de Palestro, votre hebdomadaire publie une fois de plus des infirmations inexactes sur la foi de racontars malveillants. Afin d'éviter, s'il se peut, de poursuivre en justice, je vous demande le nom de votre correspondant avec qui j'entends mener une enquête complémentaire".
Immédiatement, j'ai reçu ceci :
"Désolé publication de la lettre en question qui avait échappé, car il s'agit d'une rubrique correspondance. Mais reconnaissons que passage en cause est grotesque, publierons mise au point catégorique prochain numéro".
Je vous donne là un exemple de ces mensonges qui altèrent le visage et la réputation de la France, d'un de ces mensonges qui visent à faire passer ce gouvernement à direction socialiste qui ne pense qu'à préparer les conditions d'une paix équitable et française, à le faire passer pour un ramassis d'hommes sans aveux sans responsabilités, n'hésitant pas devant le crime et devant le meurtre. Cela est indigne ! Et cela est à proprement une trahison, car, à l'heure actuelle, quelle est la tactique des fellagah ?
La tactique des fellagah, c'est de développer le terrorisme, de multiplier les attentats individuels, afin de déclencher des représailles, des actes incontrôlés et sanglants. Ces actes incontrôlés et sanglants, on les monte en épingle, on les multiplie par un coefficient dont je viens de vous donner l'idée, ils permettent ensuite à M. Perret-Abbas de dire sur toutes les ondes que nous avons tué 300 000 Musulmans, ils permettent d'émouvoir l'opinion internationale, de lui dire : "Vous voyez, là-bas le fossé s'approfondit de jour en jour entre les Français d'origine et les Français musulmans, rien ne viendra le combler, il faut arrêter cela tout de suite, imposez votre solution à la France", et on espère que la solution qui sera imposée à la France sera celle qui coïncidera avec les revendications du FLN et des fellagah.
Voilà la manœuvre, nous la voyons tous et, n'en déplaise à M. Jacques Servan-Schreiber, je la dénonce chaque fois que je parle, car je suis comme les hommes d'action, ils se répètent jusqu'à ce qu'ils se soient fait comprendre ou qu'ils aient réalisé pleinement les actes qu'ils veulent accomplir.
(Applaudissements)
Je dirai donc et je répéterai donc que là est la manœuvre ultime des rebelles.
Alors, pourquoi les encourager ? Alors que la politique de pacification nous donne les moyens de résister à cette manœuvre, de résister à ce déferlement de calomnies, de présenter devant le monde la vraie figure de notre patrie, de rétablir la vérité partout et de montrer que nous sommes des gens humains.
Il suffit d'empêcher le contre terrorisme, il faut amener la population européenne à résister à la tentation de se faire vengeance elle-même et je crois que j'y suis, dans une grande mesure, parvenu puisque la dernière vaque de terrorisme qui s'est déroulée à Alger, qui a submergé Alger, et qui a fait 45

victimes en quatre jours" cette vague n'a pas soulevé de réactions de la part de la population algéroise parce que je le lui avais demandé avec toute la force de ma conviction et aussi dans l'intérêt de notre cause et de notre pays.
Du haut de cette tribune, bien que ce ne soit peut-être pas le lieu, je saisis cette occasion, de dire tous les remerciements que je dois à cette population algéroise, et que nous lui devons.
(Applaudissements)
Les hommes qui sont soumis à la menace du terrorisme qui voient couler le sang à côté d'eux ont toujours du mérite de se vaincre eux-mêmes, de rester calmes et de participer, dans un mouvement de discipline consciente, un beau mouvement de discipline réfléchie et librement consentie, à un effort général de toute la nation en vue de la justice. Nous avons atteint ce but, et je crois que nous l'atteindrons dans chaque circonstance où le terrorisme se manifestera Nous l'atteindrons parce que nous avons aussi expliqué à nos soldats et à l'armée ce qu'est la politique de pacification.
Les chefs d'armée savent très bien que les dernières consignes du FLN sont libellées ainsi : "Aux opérations militaires françaises, le FLN" doit répondre par des attentats terroristes dans toutes les villes. Les volontaires de la mort doivent faire vivre la population française dans une terreur permanente, et il est temps d'agir également sur les canalisations d'eau et de gaz, etc., et je vous passe le reste de ses consignes.
C'est là la forme nouvelle de l'action rebelle, et il y a de grandes chances pour qu'elle se développe dans les semaines et les mois qui viennent, jusqu'au moment où se tiendra l'Assemblée générale de l'ONU.
Alors, il faut tenir, il faut résister à cela, résister dans la discipline, résister en faisant de nouveaux pas vers la population musulmane, en se montrant les véritables envoyés de la France civilisatrice.
Je ne résiste pas au plaisir et au devoir de vous lire l'essentiel des consignes psychologiques que j'ai été amené à donner à notre armée : "Il convient absolument d'être vigilant à l'égard des provocations des rebelles qui, par leur action terroristes, visent à déclencher des réflexes de représailles qu'ils montent ensuite en épingle. Ils espèrent ainsi faire croire que la France pratique une guerre d'extermination, ils espèrent dresser contre nous l'opinion internationale et les grandes puissances dont ils recherchent l'appui diplomatique.
Conscients de cette mission, nos soldats doivent éviter toutes les maladresses gratuites à l'égard des populations musulmanes. Ces fautes ne feraient que développer la haine dans les cœurs des populations paisibles qui n'auraient jamais songé à se retourner contre nous"
Il faut penser en outre que chacune de nos erreurs est exploitée par la propagande de l'adversaire qui les utilise envers les populations aussi bien qu'envers les nations étrangères.
Les blessures d'amour-propre que peuvent provoquer une marque de mépris, une brutalité inutile, l'emploi de termes offensants ou l'irrespect à l'égard des coutumes locales, éveillent le ressentiment et ont une importance considérable du fait que le soldat est un représentant de la France.

Le respect, au contraire, attire le respect, et les soldats ne doivent jamais oublier qu'aujourd'hui, et ici plus que jamais, chacun de leurs actes engage la France".
Eh bien je vous dis que dans sa quasi-totalité l'armée comme la population européenne ont compris le sens de ces consignes ; ils ont compris le sens de la politique de pacification.
Quant aux Musulmans, je ne parle pas de ceux qui sont plus souvent à Paris qu'en Algérie, à Paris où ils "font" les salles de rédaction, les salons, les brasseries et les couloirs et où, avec une science inouïe de nos mœurs politiques et de nos disputes intestines, ils profitent de tous nos défauts, de toutes les failles que nous avons, hélas si nombreuses, dans notre armure, pour essayer de débander notre volonté, pour essayer de porter atteinte à notre détermination pour essayer de caricaturer notre politique de pacification -je parle de ceux qui souffrent là-bas, dans cet enfer que sont devenues certaines régions, où le jour le musulman est soumis à la tutelle étroite de l'armée française, et la nuit à la tutelle oppressive des fellagah.
Il y a là-bas des centaines de milliers de pauvres bougres qui sont dans une situation vraiment indicible. Que pensent ces Musulmans qui savent que la France est venue dans leur pays pour apporter la paix entre les tribus, la paix entre les douars, la paix dans les familles mêmes ? Que pensent-ils ?
Eh bien, ils n'ont pas perdu confiance dans la France. Ils ont perdu confiance dans les gouvernements de la France qu'ils ont connus, qui leur ont fait des promesses qu'ils n'ont jamais tenues.
(Applaudissements)
Mais du haut de cette tribune, je me permets de leur demander : qui vous autorise à croire qu'un gouvernement à direction Socialiste qui, en trois mois, a décidé des réformes qu'on vous a promises pendant des années et des années, qui a la volonté de les réaliser, qui a forgé cette politique de pacification, qui a fait de son armée un instrument de civilisation, qui vous autorise à croire que ce gouvernement Socialiste ne tiendra pas parole ?
Eh bien je dis que nous tiendrons parole, je dis que ce diplomate américain a tort, parce que nous autres Français nous avons déjà fait l'offre qu'a formulée notre ami Guy Mollet aux Fellagah, de dire : Vous avez à moitié perdu. Il a tort parce qu'il pense, celui-là, qu'il n'y a pas d'autres alternatives que l'extermination ou la capitulation.
Il y a une autre voie, l'autre voie c'est celle que nous suivons avec une détermination farouche, malgré les obstacles, malgré les calomnies, malgré les incompréhensions. Nous allons droit notre chemin, nous voulons forger les conditions de la paix dans l'ensemble français.
(Applaudissements)

Le président – Camarades, le dernier dossier sur la politique agricole va être ouvert par notre ami Kléber Loustau.
En attendant, une communication qui va vous être agréable : Augustin Laurent, maire de la Cité, et ses camarades du Conseil municipal invitent les

congressistes ce soir à l'Hôtel de Ville, immédiatement après la fin de cette séance. Merci
(Applaudissements)

Kléber Loustau

A la fin de cette séance, je m'en voudrais de retenir longuement votre attention, d'autant qu'en ce qui concerne les problèmes agricoles vous êtes en possession d'un rapport très détaillé qui a été établi par la Commission centrale agricole du Parti.

Le président - camarades, si vous devez sortir voulez-vous vous éloigner en silence, sinon voulez-vous vous asseoir ?

Kléber Loustau - Cependant nous pensons qu'au cours de ce 48ème Congrès national, notre Parti doit se pencher sur les réalités paysannes qui intéressent, vous le savez, 30% de la population active et je voudrais une fois de plus souligner les difficultés que rencontre notre agriculture, difficultés qui ont été considérablement aggravées par les gelées de février dernier.
Mais nous savons que pour résoudre les grands problèmes qui se posent dans le secteur agricole de notre économie, il ne suffit pas d'apporter une aide passagère aux agriculteurs sinistrés, il faut prendre un certain nombre de mesures importantes qui seules sont susceptibles de résoudre les grands problèmes agricoles.
A la vérité, la situation dans laquelle se trouve l'agriculture française a des origines lointaines. Il faut souligner que malgré les efforts incontestables qui ont été faits depuis la Libération, l'agriculture française n'a pas pu s'intégrer pleinement dans les activités de production et d'échanges de la Nation.
Alors que les secteurs industriels et de services ont en moins de dix ans retrouvé leur rythme normal, et même dépassé les normes d'avant-guerre, l'agriculture, elle a vu sa situation s'aggraver.
Le revenu paysan était en 1953-1954, de 17% du revenu brut national. Mais, camarades, si la part de l'agriculture dans le revenu national apparaît nettement insuffisante, il ne faut pas oublier que les effets de cette situation sont différents suivant les régions et les exploitations agricoles.
A vrai dire, comme nous l'avons maintes fois souligné au cours de nos congrès nationaux, il y a dans notre pays deux agricultures : d'une part les régions de la grosse production, et qui sont précisément des régions de blé, d'oléagineux, de betterave sucrière, bénéficient de prix garantis. D'autre part les régions sous-développé es ou à faible rendement sont insuffisamment protégées. Cette seconde catégorie représente incontestablement la majorité des exploitations agricoles française.
C'est donc, camarades, à l'échelon de la classe des exploitations familiales que se situent les difficultés. Pourquoi l'exploitation familiale agricole éprouve-t-elle pareilles difficultés ? C'est que la structure actuelle du marché dans ce pays

Collection Jean Jaurès

conserve les traits essentiels d'une économie capitaliste et que l'activité agricole s'insère mal dans le jeu de l'offre et de la demande.
Même libérée de son autarcie primitive, l'agriculture est de son par son état, de par les conditions mêmes de son travail et les fruits qu'il produit en état d'infériorité pour affronter les lois de la concurrence. Il n'est pas douteux que même en dehors des exploitations les moins viables une protection économique ne saurait sans doute transformer totalement la grande majorité des agriculteurs français qui n'ont pas les moyens de produire et de vivre dans des conditions normales.
Certes, les progrès de la science agronomique permettent certaines améliorations et certaines spécialisations de la production, mais qui ne sauraient avoir qu'une portée limitée, et il en résulte incontestablement une distorsion quasi permanente entre l'offre et la demande.
Sous l'occupation et au lendemain de la Libération cette distorsion a joué au détriment des consommateurs ; actuellement elle ne cesse de s'aggraver au détriment du petit producteur. Et cependant, camarades, l'exploitation familiale demeure l'unité fondamentale de l'agriculture française.
Au point de vue démocratique et au point de vue social elle doit être maintenue.
On a prétendu souvent qu'elle était trop petite ; cela est certainement vrai pour une minorité, mais ce qu'il faut souligner, c'est qu'en réalité l'exploitation familiale agricole est, en France, trop maltraitée par les structures capitalistes actuelles du marché.
(Applaudissements)
Nous pensons donc, camarades, que notre parti doit s'engager résolument dans la voie de la défense de l'exploitation familiale agricole. C'est elle qui mérite notre attention, et c'est de préférence à elle que le concours de l'Etat doit être réservé.
A partir de ces données, camarades, qu'avons-nous fait, que devons-nous faire ?
Les conditions dans lesquelles nous participons actuellement au pouvoir et la place qui nous est impartie en ce qui concerne l'agriculture ne nous permettent pas présentement de réaliser intégralement le programme agricole de notre Parti.
Cependant notre action, plus particulièrement en ce qui concerne les problèmes à moyen et à long terme, est incontestablement profitable à l'agriculture française.
Une première constatation s'impose : les investissements agricoles ont été augmentés par rapport à 1955 de 8 milliards puisqu'ils ont été portés à 80 milliards permettant en fait la réalisation de travaux jusqu'à concurrence de 120 milliards Je pense qu'il convient, au cours de ce congrès et quelle que soit l'heure tardive, de souligner l'action que nous avons entreprise en faveur de l'agriculture dans le cadre du gouvernement à direction Socialiste, et je voudrais vous demander quelques minutes d'attention pour dégager brièvement ces chiffres.
Habitat rural : prête et subventions : plus de 11 milliards de crédit"
Amélioration des techniques : en augmentation de 250% par rapport à 1955.

Fondation Jean Jaurès

Amélioration de la production : 16 milliards, dont 2 milliards pour la voirie rurale.
Conditions de vie, eau, électricité par exemple : 25 milliards, contre 17 milliards en 1955.
Équipement du stockage et des industries de transformation : près de dix milliards.
Carburants agricoles : 3 200 000.
Remembrement : 6 500 000 contre 4 800 000 en 1955.
Aide à l'équipement en matériel et ristourne de 15% sur le machinisme agricole, 25 milliards de crédits bruts.
Mais, camarades, si une certaine action d'orientation est possible à l'échelon central, la demande d'investissements agricoles est souvent fonction de contingences locales. C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire d'intensifier la préparation des programmes d'action régionale qui ont été institués par le décret du 20 juin 1955.
Plusieurs projets ont été prévus : l'un est définitivement au point, et va rentrer en application. C'est celui qui intéresse les quatre départements bretons, c'est-à-dire les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.
Ces actions régionales n'intéressent pas seulement l'agriculture, mais toutes les activités économiques des régions intéressées et plus particulièrement l'industrie. Nous pensons que l'agriculture est intéressée aux mesures qui seront prises en faveur de l'industrie dans le cadre de ces programmes d'action régionale, car il est actuellement nécessaire de procéder et d'intensifier la décentralisation industrielle ce qui, dans de nombreuses régions de France, permettra à certaines petites exploitations agricoles d'obtenir des activités complémentaires.
(Applaudissements)
Certes, camarades, le financement d'investissements, la réalisation d'équipements importants en faveur de l'agriculture ne sauraient suffire pour résoudre les grands problèmes qui se posent dans cet important secteur économiques Il faut aussi organiser la production et la répartition. Ce sera la tâche essentielle du troisième plan agricole, dont je reparlerai brièvement dans un instant.
Mais comme je l'ai dit tout à l'heure, les conditions dans lesquelles nous coopérons aux responsabilités du gouvernement et la place qui nous est impartie en ce qui concerne l'agriculture ne nous permettent pas dans l'immédiat de réaliser toutes les réformes nécessaires. C'est pourquoi il est indispensable de ne pas ralentir notre action sur le plan parlementaire, afin que nous puissions promouvoir une politique agricole plus hardie et plus constructive.
Et c'est là, mes chers camarades, que doit intervenir l'action de notre Commission centrale agricole. Cette Commission a procédé à l'étude et à la préparation d'un certain nombre de textes qui seront très prochainement déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale. Il s'agit tout d'abord de donner à l'exploitation familiale agricole un véritable statut. Il faut donner une réalité juridique à cette entité économique, sociale qu'est l'exploitation familiale

agricole. Cette entité humaine autant que foncière doit prendre une valeur de représentation, et ses délégués doivent être appelés à siéger dans tous les organismes consultatif existants et à participer à tous les travaux, qu'il s'agisse d'instances à caractère juridique comme les Commissions consultatives des baux ruraux, ou de Comités à vocation économique ou sociale.
Mais il ne faut pas seulement par ce statut permettre à l'exploitation familiale agricole d'être valablement représenté dans les organismes que je viens d'énumérer, il faut aussi assurer sa défense, assurer sa sauvegarde.
Nous avons intensité, je l'ai indiqué tout à l'heure, l'effort entrepris en faveur du remembrement et du regroupement culturels ; mais parallèlement à cette action, il est nécessaire de prendre des mesures pour interdire le démembrement qui se fait bien souvent à la faveur des successions, de telles mesures sont indispensables si nous voulons sauvegarder l'exploitation familiale agricole.
Il faut aussi empêcher le cumul des fermes, des exploitations agricoles qui est actuellement réalisé dans certaines régions de France par des gens qui n'ont rien à voir avec l'agriculture.
(Applaudissements)
C'est la raison pour laquelle nous déposerons un texte réglementant le cumul des exploitations. Ce texte d'ailleurs portera au-delà du problème particulier des cumuls, puisqu'il ouvrira la voie à des notions d'avenir plus constructives en prévoyant la création possible en certaines circonstances de sociétés foncières d'exploitation d'esprit coopératif.
Tels ont été, mes chers camarades, sur le plan de l'exploitation familiale agricole, les travaux de la Commission centrale agricole du Parti. Mais il faut compléter la protection des moyens de production par un système de protection contre les intempéries ou, selon le terme consacré, contre les calamités. Si, en février dernier, notre agriculture avait disposé d'une caisse nationale d'assurances contre les calamités agricoles, nous n'aurions pas connu les difficultés auxquelles nous avons dû faire face et qui, comme on l'a souligné cet après-midi, auront des répercussions particulièrement graves dans l'avenir pour l'agriculture de notre pays et en particulier pour les petites et moyennes exploitations.
C'est la raison pour laquelle, en accord avec les organismes mutualistes, nous préparons actuellement un texte créant une caisse nationale d'assurances contre les calamités agricoles.
Il est également nécessaire de prendre des mesures peur permettre aux agriculteurs de bénéficier de tous les avantages sociaux qui sont actuellement accordés aux autres secteurs économiques.
Il y a là un certain nombre de dispositions qui devront intervenir et si nous voulons aboutir à un résultat positif c'est toute la législation concernant les lois sociales en agriculture qu'il faudra réviser.
Mais, mes chers camarades, nos efforts seraient partiellement réduits à néant si, étant donné à nos producteurs agricoles les moyens et les garanties d'une production convenable, nous ne tenions pas à remédier aux difficultés qu'ils éprouvent à vendre cette production à des conditions rémunératrices.

Et c'est là qu'apparait la nécessité d'organiser les marchés agricoles. Pour être objectif, je dirai que les mesures qui ont été prises dans le cadre du 30 septembre 1953, ont donné quelques résultats appréciables, plus particulièrement en ce qui concerne l'organisation du marché de la viande. Mais ces mesures ne sont que des éléments fragmentaires d'intervention, elles doivent être complétées et détendues au maximum de productions agricoles.

Nous entendons faire intervenir des mesures qui, en matière d'organisation des marchés, permettront aux agriculteurs de bénéficier de ces deux garanties indispensables : la garantie de prix et la garantie d'écoulement.

Mais, mène si nous prenons les mesures qui s'imposent en matière d'organisation des marchés agricoles, il restera encore à résoudre d'importants problèmes, en particulier ceux qui intéressent l'orientation et la conversion. Il n'est pas douteux que dans ce domaine d'importantes mesures devront intervenir. Certaines productions ont atteint un niveau tel qu'on ne peut plus maintenant espérer leur écoulement normal. C'est le cas par exemple pour le blé, dont l'exportation a coûté l'an dernier au Trésor public près de 40 milliards. Il est bien évident que si l'on tient compte de la situation financière de notre pays, situation qui a été exposée à cette tribune cet après-midi avec beaucoup de clarté par notre ami Ramadier, l'Etat ne peut pas continuera intervenir sur les marchés agricoles dans de semblables conditions.

Mais il y a des productions excédentaires, nous savons également que certaines autres productions ont encore elles des marges d'expansion importantes. C'est la raison pour laquelle nous devons, par une politique d'orientation et de conversion, intensifier ces productions qui ont encore devant elles quelques marges d'expansion, mais, pour être efficaces, de telles mesures nécessitent bien évidemment de la part des producteurs eux-mêmes une certaine discipline, et j'ajouterai, un certain courage de la part de l'Etat.

C'est dans le cadre du 5ème Plan de modernisation et d'équipement qu'il sera, mes chers camarades, possible de résoudre ces grands problèmes qui intéressent plus particulièrement l'orientation et la conversion en agriculture.

Cet exposé des efforts poursuivis par l'équipe agricole du Parti pourrait, mes chers camarades, apparaître insuffisant à ceux pour lesquels une série de propositions de lois, même susceptibles d'être adoptées à très brève échéance, a surtout un effet de propagande. A ceci je dirai que le travail fait ou en cours va bien au-delà de ce souci d'opportunité. Notre but, à la Commission centrale agricole, est de donner au Parti, à ses parlementaires, à ses militants, un ensemble de documents, de propositions précises, apportant une solution aux problèmes immédiats, professionnels et politiques, en matière agricole. Il est en somme de donner au Parti un programme d'action agricole en poursuivant la tâche de ceux qui nous ont précédé, de dirai qu'il ne s'agit pas de présenter un programme gouvernemental pour un gouvernement dont l'action agricole ne peut être purement socialiste, mais surtout de penser à l'avenir et d'établir un programme socialiste d'action agricole qui sera la marque de passage des militants du Parti au gouvernement sans doute, mais aussi au dehors.

Ce programme suppose naturellement une claire conscience des directions où l'on va s'engager, il suppose une doctrine agraire. Programme et doctrine vont de pair, et, précisément, là préparation du 3ème plan de modernisation et d'équipement agricole qui incombe actuellement au Parti au sein du gouvernement, oblige à cette conjugaison du programme et de la doctrine.
L'élaboration de ce troisième Plan se poursuit et toutes dispositions seront prises pour qu'il puisse être présenté au Parlement à la rentrée d'octobre.
Ainsi, pour la première fois, le Parlement sera en mesure d'en discuter avant sa mise en route. Les objectifs définis sont nets et portent l'emprunte d'idées chères aux Socialistes. Ce plan, camarades, sera le plan de l'exploitation agricole, compte-tenu des impératifs techniques et sociaux. Ce plan se proposera de relever le revenu global et particulier de ces exploitations, au bénéfice tout à la fois des producteurs et des consommateurs. Ce plan adaptera l'intervention de l'Etat au soutien de ces exploitations ou des cultures dont le développement est une condition de leur expansion et de leur consolidation. Ce plan sera une construction réaliste, et toutes les dispositions pour que son exécution puisse être projetée à l'échelon régional dans le respect des droits humains et sociaux seront prises. En un mot, il s'efforcera, dans le cadre d'une décentralisation industrielle, dont le principe est acquis, dans le cadre d'une exécution régionale, de donner à nos régions rurales ce renouveau d'activité et de vie sans lequel la vie paysanne s'isolerait dans un repli désabusé sur soi, sans lequel le paysan aurait tendance à entretenir le sentiment qu'il n'est pas un citoyen économique et social comme les autres et qu'il n'a plus d'espérance en dehors des promesses démagogiques et corporatives.
En acceptant, camarades, parmi les attributions qui nous sont confiées au ministère de l'Agriculture, la préparation du 5ème Plan agricole, nous avons incontestablement pris une grave responsabilité. C'est au Parti que va incomber, face à la nation, face aux organisations professionnelles, face aux consommateurs, la responsabilité d'engager l'agriculture pendant 5 ans dans une direction irréversible. C'est le Parti qui va marquer de son empreinte la destinée du monde agricole.
C'est dire que nous serions impardonnables, au regard de cette responsabilité, de ne pas donner à nos militants, pour les luttes futures, la doctrine et l'argument dont ils ont besoin.
(Applaudissements)

Le président - camarades, nous allons clore la séance.
Nous ouvrirons la séance demain matin à 9 heures 30.
Et n'oubliez pas, camarades, le rendez-vous à l'Hôtel de Ville, tout à l'heure.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
48ème congrès ordinaire des 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956

Séance du vendredi 29 juin 1956 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Georges Guille, assisté de : la camarade Perard (Loiret), Bonnefoy (Doubs), Calleri (Var), Bedel (Meurthe-et-Moselle), Gras (Haute-Loire), Vigreux (Nord).

Le président (Georges Guille)

Camarades, la séance est ouverte, nous reprenons le rapport de la Commission de Contrôle, la parole est à Victor Provo, trésorier.

Victor Provo

Camarades, je dois intervenir après la discussion qui s'est engagée au Congrès sur la proposition faite par la Commission de contrôle.

Le Congrès a bien voulu décidé d'entendre d'abord le trésorier du Parti avant de prendre une décision sur la proposition et je l'en remercie.

Je vous étonnerai beaucoup si je vous disais que le trésorier du Parti est complètement satisfait. Un trésorier par nature n'est jamais satisfait.

Cependant, je dois dire que cela va mieux si ce n'est pas encore parfait. La baisse des effectifs est enrayée depuis deux ans et, au contraire, nous assistons maintenant à une remontée, à telle enseigne que nous avons pu prévoir dans notre budget prévisionnel pour 1956 140 000 adhérents.

On veut bien dire à cet égard que nous sommes très optimistes. Par nature, c'est vrai, je le suis, mais si nous voulons tous faire un effort, il est certain que nous pouvons atteindre ce chiffre. Songez, camarades, c'est un point essentiel, que chaque fois que nous augmentons nos effectifs de 10 000 adhérents, c'est 5 millions de plus qui entrent dans la Caisse de la trésorerie nationale et nous avons besoin d'argent, parce que vous êtes de plus en plus exigeants. Vous avez sans doute raison de l'être, mais si vous voulez que le Parti vous aide, si vous voulez qu'il aide en éditant de nombreux tracts, qu'il fasse placarder de nombreuses affiches, il est nécessaire que vous lui donniez des moyens financiers.

C'est bien la chose qui intéresse le moins les camarades qui interviennent souvent à la tribune pour demander un effort supplémentaire et cependant il faut bien vous pénétrer de cette idée que si vous n'apportez pas les moyens financiers dont le Parti a besoin, vous ne pourrez pas obtenir du Parti une accentuation de l'effort de propagande.

Si tout le monde a conscience que c'est nécessaire, il faut comprendre qu'il donner les moyens financiers indispensables.

Vous avez un moyen, c'est d'accroître votre recrutement et puisque vous avez ce moyen vous devez l'employer.

Laissez-moi vous dire qu'il existe dans le Parti des fédérations avec des nombres d'adhérents inférieurs à 1 000 c'est inimaginable la situation dans laquelle se trouvent ces fédérations, je le reconnais, mais il faut faire comprendre qu'il est

Fondation Jean-Jaurès

nécessaire d'intensifier le recrutement et de cette manière, elles auront, ces fédérations, un plus grand rayonnement et une plus grande audience.
Mon propos n'était pas de vous faire un examen complet de la situation financière, vous l'avez sous les yeux.
Vous savez que nous équilibrons notre budget, à la condition d'atteindre le chiffre d'adhérents dont je vous ai parlé. Vous savez que pour 1955, nous l'avons équilibré et qu'il reste, chose rare, et c'est bien la première fois depuis la libération que cela se produit, 2 millions pour le budget de 1956.
Vous savez aussi, et c'est heureux, que le nombre des timbres 2 et 3 a augmenté en pourcentage et que, par conséquent, ce que nous avons voulu faire, cette espèce de cotisation sociale, commence à entrer dans la pratique.
Vous savez que le Parti connaît à cet égard une situation meilleure que les années précédentes.
Il faut que vous sachiez aussi que le groupe parlementaire socialiste dans le budget qui vous a été offert pour 1955 entre pour 10 millions. Depuis le mois de juin 1956, ce mois-ci, le groupe parlementaire a accepté, les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Union Française, ont accepté de verser une cotisation supplémentaire de 2 500 frs par mois. Cela fait 5 millions par an. Ces 5 millions seront versés à un compte d'attente pour constituer une caisse électorale, mais le gros effort fourni par nos camarades parlementaire doit être souligné, cela fera 15 millions pour cette année pour le Parti et 5 millions pour les fédérations, ce qui revient à dire que nos élus parlementaires versent au Parti 20 millions par an.
C'est un effort considérable et on a bien le droit, après avoir souligné cela, de demander à l'ensemble des fédérations, d'accomplir elles aussi un effort en vue d'améliorer les finances du Parti.
La proposition qui est faite par la Commission de contrôle, je le reconnais, est un peu limitée. Bien sûr, la Commission de contrôle n'a pas statutairement le droit de réclamer la convocation ou plutôt la réunion d'une Commission au cours du Congrès pour examiner éventuellement un relèvement de la cotisation, mais les camarades qui composent cette Commission de contrôle sont aussi des camarades très attentifs et très vigilants sur les finances ; je voudrais que vous puissiez les voir quand ils sont réunis, pointant les dépenses, faisant les observations nécessaires, apportant leurs suggestions. C'est vraiment quelque chose de très heureux que de disposer d'une Commission de contrôle aussi vigilante et aussi ardente que celle que nous connaissons dans le Parti et ces camarades ont pensé qu'il était bon, puisqu'on réclamait des dépenses nouvelles, puisque des délégués du Parti sillonnent maintenant un certain nombre de départements, de réclamer un effort supplémentaire de la part des adhérents des fédérations.
Je souhaiterai pour ma part que l'on ne rejeta pas a priori cette proposition. Il n'est pas question à ce Congrès de se prononcer sur cette proposition, je ne pense pas non plus qu'il serait sage de nommer une Commission pour l'examiner, mais nous pourrions renvoyer la proposition au Comité directeur, à

l'issue de ce Congrès, de façon à ce que le Comité se penche sur le problème en vue de l'examiner et de faire des propositions le cas échéant.
Je ne dis pas que le Comité directeur tranchera, il s'agit d'étudier le problème et de faire ensuite des propositions devant le Congrès.
Si le Comité directeur estime que le moment n'est pas venu d'accroître le travail pour le recrutement, il le décidera. Mais il ne sera pas mauvais me semble t-il que le Comité directeur qui sortira de ce Congrès ait comme première tâche administrative de se pencher sur le problème qui lui est présenté par la Commission de Contrôle.
Je crois que sous cette forme, si le Congrès était d'accord, la proposition pourrait être acceptée.

Le président - Personne ne demande plus la parole ?
Il n'y a pas d'observations ?
Pas d'opposition ?

Dans la salle - Si, si.

Le président - Alors, je mets aux voix les conclusions du rapport de Victor Provo. A mains levées ceux qui sont partisans d'adopter les conclusions du rapport, le manifestent en levant la main ?
Épreuve contraire ?
Le rapport est adopté.
(Protestations de Camille Delabre)

Le président - Le vote par mandats n'a pas été demandé, le vote à mains levées a été fait et la majorité s'est prononcée.
J'ai d'ailleurs demandé avant le vote si quelqu'un avait des observations à faire ? Donc, l'incident est clos.
(Protestations diverses)
Il n'est pas possible que la séance commence dans une telle confusion ; j'ai demandé si quelqu'un voulait prendre la parole et personne ne l'a demandée, j'ai mis aux voix et le vote est acquis.
Je rappelle que les camarades qui veulent intervenir dans la discussion de politique générale doivent se faire inscrire. Nous allons suspendre la séance quelques minutes pour répartir les temps de parole.

La séance est suspendue un quart d'heure.
(La séance suspendue à 10 h est reprise à 10 h 30)

Le président - La séance est reprise.
La liste des intervenants est close, personne ne pourra plus se faire inscrire.
La parole est à Rimbert, de la Seine.

Fondation Jean-Jaurès

Pierre Rimbert (Seine)

Je voudrais d'abord faire une observation d'ordre général sur l'atmosphère et l'esprit dans lesquels, à mon avis, devraient se dérouler ces débats, qui sont extrêmement importants.

Je crois que ce débat va être dominé par le problème algérien et la politique que le gouvernement a choisi de faire dans ce problème.

Je crois qu'il faut éviter de faire un procès d'intention, d'attribuer aux camarades qui sont chargés de faire la politique algérienne des intentions malveillantes.

J'ai écouté à deux reprises ici, au Conseil national, et même une troisième fois à une réunion du groupe parlementaire et du comité directeur, l'exposé de notre ami Lacoste. Je dégage de son exposé, sans préjuger sur le fond, une sincérité, une bonne volonté incontestable de réaliser là-bas une politique qui doit conduire l'Algérie vers un esprit et un statut tout à fait nouveaux.

Par conséquent, il n'est nullement dans mon esprit - et il ne devrait être dans l'esprit de personne - de mettre en doute les intentions sincères aussi bien de Lacoste que de nos camarades du gouvernement de réaliser en Algérie une politique conforme à l'esprit de la démocratie socialiste.

Il est très dangereux de vouloir qualifier les camarades qui font cette politique, et je voudrais prendre un exemple :

Lorsque nous avons eu, dans le Parti, ce débat qui a revêtu par moment une allure dramatique, sur la CED, on avait attribué des qualificatifs de droite et de gauche, de courant révolutionnaire et de courant non révolutionnaire et on avait placé les camarades anti-cedistes dans le courant de gauche, courant révolutionnaire.

Un hebdomadaire, "l'Observateur", avait poussé le qualificatif dans ce domaine très loin, si bien qu'il avait été amené à classer Lacoste et Lejeune dans le courant révolutionnaire, dans le courant de gauche, et par contre, à classer Philip dans le courant de droite.

Or, aujourd'hui, alors que nous débattons sur une autre question, celle de l'Algérie, où "l'Observateur" va-t-il placer Lacoste et Lejeune et où va-t-il placer Philip ?

Il est obligé de réviser ses méthodes de classification. Je crois que nous devons éviter, dans ce débat, cette méthode qui tend à faire des classifications, qui se révèlent, par la suite, arbitraires.

D'un autre côté, je crois qu'il faut éviter également les appels aux sentiments en disant : "Il faut être derrière le gouvernement, il ne faut pas le gêner, il ne faut pas lui créer des ennuis, il en a suffisamment."

Je crois qu'il faut laisser de côté cet état d'esprit, et que nous devons examiner le problème politique en soi, rechercher en soi une solution et dire si nous sommes d'accord, ou si nous ne sommes pas d'accord avec la politique engagée, sans faire, dans ce domaine un procès d'intention, dans un sens ou dans l'autre.

L'objet de mon exposé, c'est d'examiner un aspect du problème algérien, qui me semble être abandonné, délaissé, oublié, à la fois dans le Parti, dans la presse, et

Fondation Jean Jaurès

dans le pays, ce sont les incidences que le problème algérien a sur l'économie et les finances françaises.
Je suis très étonné, quand le vois la presse, et notamment la presse qui voudrait que le gouvernement fasse en Algérie une politique de guerre, une politique de force, une politique qui consisterait à envoyer là-bas le maximum de troupes, de voir qu'à aucun moment elle ne se préoccupe, elle ne s'inquiète de savoir quel est le coût de cette opération, quelles sont les incidences économiques et financières de cette politique, et surtout de voir que c'est cette même presse qui pousse à une politique de force en Algérie, qui encourage la fraude fiscale et toutes les manifestations contre les impôts et la fiscalité.
Nous retrouvons là un état d'esprit traditionnel de ce conservatisme bourgeois qui déjà s'est manifesté en 1913 pour la loi de trois ans, quand il s'est agi de voter les crédits nécessaires pour faire face à la loi de trois ans, cette même bourgeoisie s'est opposée à ce vote.
C'est là une conception qui est vraiment le symptôme d'une décadence : d'un côté vouloir faire une politique de force qui, nécessairement, est coûteuse, et de l'autre côté, protester quand on prend les mesures financières pour appliquer cette politique.
Ici, je ferai une remarque : le gouvernement, à mon avis, a commis une erreur, et une erreur assez grave.
Lorsque notre gouvernement a demandé au Parlement les pleins pouvoirs pour faire la politique que vous connaissez en Algérie, il ne pouvait pas ne pas savoir que cette politique à la fois de réforme et de pacification était une politique qui allait coûter cher, qui allait nécessiter de la part de la France un effort financier et économique assez considérable.
Or, en demandant les pleins pouvoirs pour faire une politique qui allait engager des dépenses très importantes, il a oublié de demander les pleins pouvoirs financiers pour financer cette politique, si bien que maintenant il risque, nous risquons de nous trouver devant la situation suivante : c'est qu'après avoir engagé une politique qui nécessite des centaines de milliards, nous sommes obligés d'aller quémander au Parlement, par morceaux, le financement de cette politique, et nous courons le risque de voir ceux qui nous ont donné les pleins pouvoirs pour faire cette politique, et qui même nous ont encouragés et poussés à la faire, nous refuser aujourd'hui, ou nous marchander les crédits nécessaires pour la financer.
Voila, je crois, la première erreur qui a été commise, à savoir avoir négligé de demander les pleins pouvoirs financiers pour faire face au financement de cette politique.
La deuxième erreur, à mon avis, c'est d'avoir choisi une politique de réforme, de pacification, qui vient trop tard, et qui est de longue haleine, qui ne peut pas donner de résultat immédiat, qui ne peut en donner qu'à échéance.
La pacification elle-même s'avère très longue, et elle sera certainement beaucoup plus longue que ne le croit notre camarade Lacoste. Nous ne pouvons nullement prévoir quand elle sera terminée.

Quant aux réformes économiques, sociales et administratives, ce sont des réformes excellentes, mais qui ne peuvent donner des résultats qu'à longue échéance, ou au bout de plusieurs mois, certaines, comme la réforme agraire, ne peuvent même donner de résultats valables qu'au bout de plusieurs années.
Enfin, cette politique coûte très cher.
Or, je crois que c'est une erreur de s'être engagé dans une politique de longue haleine, dans une politique qui ne peut donner de résultats qu'à longue échéance et qui coûte très cher, alors que nous sommes un gouvernement non seulement de coalition, mais de minorité, c'est-à-dire un gouvernement qui n'est pas sûr de disposer du temps nécessaire pour mener jusqu'au bout cette politique.
Enfin, la troisième erreur, c'est de ne pas avoir évalué - je ne dis pas avec précision, car c'est pratiquement impossible - dans des grandeurs suffisantes le coût financier et économique de cette politique.
Je crois qu'il ne suffit pas de choisir une politique, car en soi une politique peut toujours être valable, celle choisie par le gouvernement est, en soi, valable, mais qu'il faut tenir compte des conséquences qu'elle peut avoir sur l'économie et les finances françaises.
Je ne sais pas si le gouvernement a conscience, ou sait à peu près ce que coûtera la politique algérienne.
En étudiant les différents documents officiels qui nous sont communiqués, les différentes appréciations données par le ministère des Finances, par les différents organismes économiques qui se sont penchés sur la question, je ne peux arriver qu'à des ordres de grandeur très larges mais qui, tous, laissent apparaître que le coût se chiffrera par centaines de milliards.
Nous avons, d'un côté, les réformes. Combien coûteront-elles ? Un rapport fait tout récemment estime que pour élever le pouvoir d'achat de la population musulmane en Algérie de 30% en dix ans, il faudrait investir environ 500 milliards de francs par an en Algérie. Un autre rapport parle de 400 milliards d'investissements par an.
Je crois qu'il y a vraiment des centaines de milliards à investir si l'on veut faire quelque chose en Algérie. Pour les opérations militaires, on trouve les chiffres les plus divers.
Ramadier avait dit une fois que, pour les quelques mois écoulés, sans le rappel des disponibles, cela avait coûté 110 milliards. 110 milliards pour quatre mois, cela représente 300 milliards pour une année, plus le rappel des disponibles, et ce rappel coûtera également, certainement dans les 2 à 300 milliards. Si bien qu'on peut dire sans se tromper que la politique algérienne tourne autour de 5 à 600 milliards de dépenses.
Or, quand nous avons affaire à un budget qui est déjà, en dehors de ce problème, en déficit de près de 500 milliards, quand nous avons affaire à une situation économique qui exige des dépenses considérables pour la construction de logements, pour les investissements, pour développer nos équipements agricoles et industriels, je me demande comment on pourra faire face à ces dépenses de la politique algérienne.

Fondation Jean Jaurès

En tout cas, je crois que le devoir du gouvernement, et le nôtre en tant que Parti si on doit approuver la politique gouvernementale en ce qui concerne l'Algérie, c'est d'avoir conscience de ce coût de l'opération et de le dire.
Nous avions dit dans notre Congrès de Puteaux que nous devrions faire un bilan du gouvernement sortant. Nous n'avons pas fait ce bilan. Et nous courons le risque que, demain, on fasse notre propre bilan.
Eh bien, nous devons le faire nous-mêmes et dire ce que coûte la politique algérienne, à combien de centaines de milliards elle se monte, et quels sont les sacrifices qu'elle exige de la part de la nation, et par conséquent de la part de la population.
Il faut le dire, il faut qu'on le sache, il faut qu'on sache que si on s'engage dans cette politique là, il faudra s'attendre à un accroissement considérable des impôts et des taxes accessoires, qu'on pourra considérer comme transitoire durant la période des événements algériens, mais ce seront des impôts et des taxes qu'il faudra payer.
Or, quand on voit les hurlements qui ont été poussés au sujet du financement du fonds vieillesse, je me demande ce que seront ceux que l'on poussera lorsqu'il s'agira de financer les 5 ou 600 milliards de la politique algérienne.
Il y a ici une chose que je ne comprends pas, c'est pourquoi le gouvernement va demander dans quelques jours une centaine de milliards, est-ce que vraiment on croit que 100 milliards suffiront ? ou bien est-ce qu'on veut les demander au compte-goutte pour ne pas créer une révolte fiscale de la part de la nation ?
Je suis, pour ma part, persuadé que les 100 milliards qu'on va demander ne seront qu'un tout petit acompte et qu'il faudra certainement en demander bien d'autres encore.
Or, il faut le dire et tout de suite, la situation devient inquiétante devant ces dépenses engagées quand on jette un coup d'œil sur la situation économique française.
Cette situation n'est pas particulière à la France, il y a actuellement dans toute l'Europe, et même dans le monde, une situation à caractère nettement inflationniste. Les prix tendent à craquer dans tous les pays, et dans tous les pays et dans tous les pays on cherche à prendre des mesures pour éviter l'inflation.
Mais la France présente cette particularité, qui lui est propre, étant donné sa structure économique, étant donné ses routines, d'être réfractaire à la baisse des prix. Lorsqu'il y a une baisse des prix sur le marché mondial ou dans les autres pays, en France, on enregistre une stabilisation des prix.
De 1952 jusqu'à ces derniers jours, il y a eu une stabilisation des prix en France, mais il n'y a pas eu baisse, alors qu'il y avait eu précédemment une hausse considérable.
Et dès que se manifestent les premiers symptômes d'un changement de conjoncture, dès que nous entrons dans une situation inflationniste, le propre de l'économie française, c'est de démarrer une des premières et de foncer beaucoup plus vite que les autres pays. Si bien que nous sommes actuellement placés devant une situation où les prix risquent de s'envoler avec la même rapidité

qu'ils se sont envolés à partir de 1946, 1947, et l'effort que l'on doit faire pour l'Algérie ne peut qu'aggraver cette situation.
Naturellement, nous sommes actuellement dans les trois mois de l'année où les prix, à cause des phénomènes saisonniers, ont une tendance à la baisse. Si on étudie une courbe des prix année par année, on constate que juin, juillet et août sont toujours les trois mois de l'année où les prix sont les plus bas, car il y a l'influence saisonnière.
Mais on constate aussi qu'à partir de l'automne, immédiatement, la courbe se renverse et les prix se remettent à monter.
Or, l'année 1956 se caractérise par ce fait que, d'abord la baisse des prix ne s'est pas manifestée comme les années précédentes, elle ne s'est manifestée que parce qu'il y a eu une intervention gouvernementale sur les articles qui composent l'indice des prix, s'il n'y avait pas eu cette intervention, nous aurions eu une hausse.
Mais à partir de l'automne prochain, il est à craindre que les prix ne craquent de tous les côtés et qu'ils ne s'envolent avec une rapidité qui emportera toutes les tentatives et tous les efforts gouvernementaux pour empêcher cette hausse.
Alors, camarades, si les prix s'envolent, s'ils montent de nouveau, nous serons acculés, quels qu'aient pu être nos engagements, quelles qu'aient pu être les déclarations de notre ami Guy Mollet sur la stabilité du franc, à la dévaluation du franc, avec toutes les conséquences que cela comportera.
Camarades, je ne peux pas entrer dans le détail parce que le temps qui m'a été imparti s'épuise, je veux simplement attirer l'attention du Congrès sur cet aspect de la politique algérienne.
Nous sommes entrés, dans le monde, mais en France avec une sensibilité beaucoup plus grande qu'ailleurs, dans une conjoncture inflationniste. Nous sommes dans une situation où les prix menacent de monter de tous les côtés, et la politique algérienne, qui est une politique de longue haleine, qui nécessite des crédits considérables dont il est impossible de prévoir le montant total, ne fait qu'aggraver cette situation inflationniste et risque de tout balayer.
Je veux terminer là-dessus.
Hier, dans son exposé, notre ami Lacoste a dit : "Ceux qui pensaient qu'il y aurait un Dien-Bien Phu en Algérie se sont trompés, il n'y en aura pas".
Je pense en effet qu'il n'y aura pas de Dien-Bien Phu en Algérie pour, indépendamment des conditions militaires, des considérations locales qui sont tout à fait différentes, mais je crains bien qu'il y ait un Dien-Bien-Phu économique, je crains bien que l'effondrement se produise, non pas à Alger, comme cela s'est produit en Indochine, mais ici, en France. Je crains que, si on persiste dans cette politique, on ne provoque l'effondrement en France, que, pour sauver l'Algérie, on ne perde la France.
Voila ma crainte, je voudrais qu'on en tienne compte. Je voudrais que le Parti tienne compte de cet aspect de la situation, de cet aspect de la conséquence de la politique algérienne, car si pour sauver l'Algérie, un sauvetage d'ailleurs incertain, on devait conduire la France à la ruine économique et financière, et provoquer par conséquent des troubles sociaux et politiques dont on ne peut pas

prévoir les conséquences, je me demande ce que deviendra à ce moment là l'Algérie et ce que deviendront tous les territoires d'Outremer.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Boutbien.

Léon Boutbien

Camarades, la situation difficile dans laquelle se trouve engagé le Parti et la nation donnent à ce Congrès une importance exceptionnelle. Ces' de la capacité politique du Parti Socialiste que dépend, pour une large part, l'avenir des institutions républicaines, que dépendent l'intégrité de la République et les perspectives de développement d'une démocratie sociale, et j'avoue que plutôt que de rechercher à additionner les difficultés, je voudrais d'abord que le Parti Socialiste s'engage à ne pas ajouter aux difficultés inhérentes à la situation les difficultés supplémentaires, aux hommes qu'il a envoyés dans l'enthousiasme aux responsabilités du pouvoir dès le mois de janvier dernier"
Vous vous souvenez du climat de ce Congrès extraordinaire ! Vous vous rappelez dans quel esprit nos camarades sont allés au gouvernement ! Vous vous souvenez aussi certaines paroles qu'il est bon de rappeler, celles de notre camarade Guy Mollet énonçait à cette tribune quand il disait : "Nous courons deux risques : celui de décevoir les espérances légitimes, celui, plus grave, de créer des espoirs exagérés, source à leur tour de déceptions et de découragements".
"Nous le savons bien, disait-il, mais qu'on ne s'y trompe pas, nous voulons peu, mais nous le voulons bien".
Eh bien, camarades, je crois qu'après avoir entendu les comptes-rendus d'activité ministérielle de nos camarades au gouvernement, nous pouvons avec fierté dire que cet engagement a été tenu et que dans un laps de temps extrêmement court, des réformes sociales importantes ont été promulguées, et que le Parti Socialiste a eu le courage de prendre les responsabilités qui s'imposaient dans un théâtre d'opérations particulièrement délicat, qui est l'Algérie.
Ah, camarades, c'est là où vraiment se situe, si l'on pouvait parler de courant, cette espèce ce ligne de séparation des eaux. Il y avait des camarades, au Congrès du mois de janvier, qui souhaitaient que le Parti aille au gouvernement, mais qu'il y aille pour faire une démonstration de ce qu'il pourrait faire, ou de ce qu'il aurait voulu faire s'il y avait à, l'Assemblée Nationale une majorité essentiellement socialiste pour le soutenir, et ensuite qu'il se fasse renverser en laissant je ne sais quelle espèce de nostalgie dans l'opinion de ce qu'un gouvernement à direction socialiste aurait pu faire;
C'est là une conception que j'appelle métaphysique, car, en vérité, aujourd'hui, en accédant aux responsabilités au pouvoir, le Parti Socialiste identifie son destin à celui de la nation républicaine tout entière.
N'oubliez pas qu'au moment même où nous discutons, un électeur sur trois se situe en dehors du régime républicain. N'oubliez pas que les pressions s'exercent sur le régime, aussi bien venant des menées communistes que de certaines

menées poujadistes. N'oubliez pas dans quelles difficultés extraordinaires il a fallu composer ce gouvernement !
Je suis peut-être un de ceux qui ont le moins de désappointement en cette matière. Quand, au mois ce janvier, je vous disais : "Croyez-vous que l'attelage avec Pierre Mendès-France sera durable et valable ?" c'est parce que je pensais que l'attelage n'irait pas loin. Personne ne parle plus de Mendès-France dans les Congrès socialistes, et ce n'est pas à moi d'évoquer son souvenir !
Quoi qu'il en soit, je voudrais que nous sentions bien aujourd'hui que le gouvernement repose sur un contrat, un contrat qui est exprimé dans le cadre d'une démocratie parlementaire, et qu'actuellement la question qui se pose pour nous est de savoir si nous allons faire en sorte de donner au gouvernement les moyens de durer pour réussir, ou si au contraire à propos de chaque problème, nous allons essayer de prendre des positions maxima, qui finiront par le faire tomber pour une question de détail.
Or, dans l'état actuel de la situation française, je trouve qu'il serait impensable qu'un gouvernement puisse engager son existence sur une question secondaire, et je crois qu'il ne faut pas abuser des questions de confiance en cette matière. Il y a en effet des questions principales et fondamentales que seule une solidarité nationale authentique, identifiée par le Parti Socialiste, est capable de résoudre.
Camarades, c'est la une position qui, évidemment, comporte beaucoup de responsabilités, et aussi beaucoup ce courage. Nos camarades qui sont au gouvernement n'en manquent pas, et pourtant, ne vivons-nous pas clans une époque exceptionnelle en tous genres ?
Pouvons-nous cire quelle espèce de réconfort est en nous après le XXème Congrès au Parti communiste ? N'est-ce pas la justification la plus éclatante qui ait été donnée publiquement aux tribunes internationales de la dénonciation constante que nous avions faite au régime stalinien, de ses méthodes et de ses conséquences ?
N'est-ce pas une joie fondamentale pour le mouvement socialiste international démocratique de voir aujourd'hui dénoncer les erreurs de ceux qui ont mystifié la classe ouvrière, qui en ont fausse la conscience morale et qui ont pratiquement paralysé l'essor d'une démocratie sociale alors que nous aurions besoin de tous ses éléments aujourd'hui pour asseoir une politique encore plus hardie.
(Applaudissements)
Oui, nous pensons toujours, et nous avons toujours pensé, que l'unité ouvrière serait possible, et qu'elle serait souhaitable, mais elle ne sera possible et souhaitable que derrière le drapeau du socialisme démocratique et non pas derrière un régime nationaliste quelconque, encore moins derrière un régime totalitaire et ce misère.
(Applaudissements)
C'est pourquoi il faut, d'emblée, dire, sur le plan de la politique intérieure française, qu'il faut répudier toutes les formules dites du front populaire, toutes les actions à la base, toutes ces agitations qui exploitent la sensiblerie et qui, en fait, ne visent qu'à un but ravoir une attitude contradictoire au gouvernement auquel on accorde la confiance, comme par exemple paralyser le départ des

trains, interdire aux jeunes soldats de faire leur travail, leur devoir, leur donner une idée fausse de leur mission, et par là même contribuer à la démoralisation, à la décomposition, à la désintégration de la nation.
(Applaudissements)
Nous n'avons pas le droit, nous Socialistes, de nous laisser aller à cette facilité !
On, nous examinons avec beaucoup d'attention ce qui se passe en Russie Soviétique ! Ces événements ont une extrême importance, et, pour ma part, je souhaite que le Parti exploite au maximum les troubles de conscience qui agitent actuellement les militants staliniens pour les ramener vers le socialisme démocratique. Je trouve que dans ce domaine, nous n'avons pas encore assez fait, nous n'avons même pas fait, à mon avis, ce que les communistes auraient pu faire. Imaginez-le une seconde, pour comparer, supposez qu'il y ait eu dans le mouvement socialiste démocratique un homme qui ait eu le culte de la personnalité, comme Staline, et que nous aurions reconnu, quelque temps plus tard, être un monstre, ou un bourreau, dites-moi si les communistes auraient accepté avec autant ce silence que nous le faisons nous-mêmes cette transformation ? Est-ce que vous ne croyez pas qu'ils auraient fait un effort auprès de toutes nos sections, de tous nos militants ?
Qu'attendons-nous pour aller trouver les militants, communistes en leur demandant de choisir ? "Serez-vous du côté des bourreaux, maintenant, ou du côté des victimes ?"
(Applaudissements).
Il est bien évident que si nous devons répudier toute formule de Front populaire telle qu'elle est conçue, nous devons aussi chercher les conditions d'un regroupement des forces républicaines et démocratiques de ce pays pour faire face aux vraies difficultés, qui sont celles de la France tout entière, et de la République.
Je crois que, sur ce point, nous devons avoir une vue lucide des difficultés oui attendent la France.
Prenons cet exemple de l'Algérie - je ne peux pas développer tout le sujet, mais je le prendrai commet illustration - et je prendrai comme illustration, en particulier, le problème dont parlait Rimbert tout à l'heure.
Sur ce problème, bien entendu, il n'est pas question, bien entendu, de prendre à notre compte les fautes du passé, ni les responsabilités des autres. Il n'est pas question de méconnaître le courant populaire qui peut se manifester, et qui se traduit quelquefois d'une manière assez enfantine, assez maladroite. Mais, en vérité, dans l'affaire algérienne, en dehors d'un terrain propice et favorable, s'est développée, par la faute au passé, une véritable action de chouannerie, qui nie les institutions fondamentales de la République, eh bien, est-ce que vie croyez qu'en face d'une telle action, et d'une telle agression externe qui menace l'intégrité de la République, nous devions rester insensibles ? Certains nous disent : "Cessez le feu immédiatement", qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que cela veut dire effectivement, compte tenu de la situation réelle exacte de l'Algérie ?

Est-ce que certains camarades proposent que l'on parte immédiatement d'Algérie, inconditionnellement ? Alors, qu'ils le disent !
Quant à parler de la volonté de la France de faire là-bas non pas une guerre, ni une extermination, mais un retour au calme et à la confiance, je crois qu'il y a un événement sur lequel tous les Socialistes peuvent dire avec fierté que seul un gouvernement à direction socialiste a eu le courage, pour la première fois, dans l'histoire du monde, d'appliquer les Conventions de Genève dans les troubles des populations civiles, et ce Comité international qui fonctionne sur place, comme l'a rappelé Guy Mollet dans son discours, ne s'est rien vu reprocher en Amérique latine sur les exactions qui auraient pu être constatées.
Dites-moi si on pouvait envoyer un tel Comité dans d'autres pays, dites-moi, si cette liberté était permise, si vous ne croyez pas que la même Commission internationale allant à Folcouta ou dans les camps de concentration soviétiques ne nous apporterait pas ces informations d'une autre nature ?
Nous comprenons tous le sens des sacrifices demandés, mais j'ai reçu des lettres de camarades qui sont partis là-bas, et je peux vous dire que le ton de ces lettres n'a rien de commun avec ce qu'une certaine presse défaitiste laisse entendre ici.
Ces camarades comprennent le sens de leur action, est-ce à dire qu'ils n'en mesurent pas les difficultés ? Ne soyons pas naïfs, bien sûr, les difficultés existent !
Dans cette affaire algérienne, nous sommes angoissés, car il y aura des lendemains, ce n'est pas sur ce qui se passe aujourd'hui, ni sur la justification de ce qui a été fait que la difficulté la plus grande réside, c'est sur ce que l'on va faire demain, comment va-t-on faire, et dans quel esprit va-t-on le faire ?
Eh bien, je crois qu'actuellement, il est peut-être prématuré de dire d'une manière détaillée ce que l'on va faire, mais en tout cas, il est une chose que l'on peut d'ores et déjà dire, c'est ce que l'on ne fera pas.
Or, ce que l'on ne fera pas, c'est de permettre à un mouvement de sécession de caractère féodal de porter à l'intégrité de la République française, car l'Algérie appartient à la République française, une et indivisible.
D'un autre côté, il est certain que lorsqu'on parle d'interlocuteur valable, on admet presque déjà que le fossé existe. Tous les citoyens qui habitent sur le territoire d'Algérie sont des interlocuteurs valables, sans distinction aucune, il n'y a pas de nation algérienne en tant que telle, il n'y a même pas une personnalité algérienne, si l'on voulait aller dans le détail, il y a plusieurs personnalités algériennes, également respectables et légitimes.
Alors, si véritablement aujourd'hui, on cherche à définir les conditions d'un statut de demain, on ne peut trouver cette solution que dans les méthodes républicaines démocratiques, en commençant par la base, c'est-à-dire par l'apprentissage de la démocratie sur le lieu de la commune, ce qui a été le mode constant de formation de toutes les démocraties modernes.
(Applaudissements)
Autrement, cela équivaut pratiquement à livrer ces populations à une nouvelle emprise féodale, à une nouvelle emprise réactionnaire, et ça, ce serait une démission de la France, non pas en tant que puissance coloniale traditionnelle,

mais de l'esprit républicain en face d'un mouvement dictatorial fasciste, théocratique, et cela, nous ne l'acceptons pas !
Dans les problèmes d'économie, réside la deuxième la vraie difficulté du gouvernement, et là nous devrons poser des options difficiles et douloureuses, Nous n'avons pas le droit de laisser compromettre les réformes sociales intervenues par je ne sais quelle espèce de poussée inflationniste !
Nous ne pouvons pas répéter à l'infini les habiletés auxquelles nous avons eu recours au mois de Mars dernier, où la détaxe de certains produits alimentaires a évité le fonctionnement de l'échelle mobile des salaires qui avait été instituée sous le gouvernement Pinay.
Vous savez qu'actuellement, nous sommes à la limite de la mise en action de l'échelle mobile des salaires, et vous savez aussi quelles en seraient les conséquences immédiates.
Or, aujourd'hui, l'économie française se trouve grevée de charges multiples, nous avons fait un très gros effort au cours de ces derniers mois, et je souhaite pour ma part que les réformes sociales qui doivent intervenir désormais ne portent, en tout état de cause, pas atteinte à la production et à la productivité au pays, et que le gouvernement s'efforce de poursuivre une politique d'expansion économique, car nous pensons que les conditions de vie de la population doivent être liées à une augmentation du revenu national français.
Or, c'est là vraiment où on ne sent pas suffisamment au sein du gouvernement à direction socialiste, l'impulsion.
Je sais bien qu'il est difficile de découvrir des impôts nouveaux, je crois même qu'il est maladroit d'en chercher toujours. Je sais bien qu'on dit toujours que le meilleur impôt est celui que paie le voisin, mais voyez-vous, camarades, je dis que, plutôt que de recourir toujours à. des impositions nouvelles, on peut majorer certains impôts existants, et que de cette façon, on lutte contre les tendances inflationnistes, car s'il est exact que nous avons une situation exceptionnellement dure du point de vue budgétaire, il n'en est pas moins vrai que, du point de vue de la main-d'œuvre, nous avons de l'emploi pour tous, et je dirai même que nous n'arrivons pas à répondre à tous les besoins d'emplois.
Il est vrai aussi que nous assistons à un exode de capitaux vers la métropole venant de l'Afrique du Nord, en particulier, qui crée un déséquilibre sur le marché intérieur, Il est vrai que nous avons d'énormes possibilités dans la capacité d'épargne de ce pays, qui a fait ses preuves, mais je dis que nous n'avons pas le droit de compromettre, de gâcher tout cela. Nous avons là un patrimoine à défendre, qui conditionne l'essor d'une démocratie sociale de demain.
Alors, je ne dirai pas qu'il faut revenir à des méthodes traditionnelles, mais je voudrais dire à mes camarades socialistes : "Croyez-vous qu'il y ait tellement d'options, actuellement, en matière d'économie, croyez- vous qu'il y ait tellement de solutions spécifiques ?"
Vous savez bien que la vraie solution est au fond dans l'effort de la nation, dans l'effort d'une nation qui reprend confiance en elle-même et dans sa destinée,

dans une espèce de lutte constante contre toutes les méthodes de défaitisme, de laisser-aller et d'abandon.
C'est, au fond, cela ce grand sursaut national Que le pays attend. Qui sera capable de l'exprimer ?
Je pense que si nous avons la sagesse politique de ne pas aggraver les difficultés des hommes que nous avons envoyés au gouvernement et qu'au contraire nous sommes convaincus de manière très ferme que le succès de l'entreprise réside d'abord dans sa durée, que c'est dans la mesure où l'expérience durera qu'elle portera ses fruits, quand elle aura porté ses fruits, c'est autour du Parti Socialiste, autour de la conception d'une démocratie sociale économique que se fera le regroupement national nécessaire pour permettre à notre pays, à notre République, d'être elle-même fidèle à, son passé, et fidèle à sa mission. (Applaudissements.

Le président - La parole est à Marceau Pivert.

Marceau Pivert

Je voudrais rappeler d'abord comment nous voyons l'origine de cette tragédie sur laquelle le Congrès doit prendre des positions particulièrement décisives. C'est l'exploitation colonialiste qui en est cause, c'est l'humiliation, la misère, la privation de liberté. Ce sont ces données objectives bien connues des Socialistes qui ont conduit à une explosion insurrectionnelle, le 1er novembre 1954.
En présence d'un phénomène de cette nature, lié d'ailleurs à toute une conjoncture internationale du même ordre, le devoir d'un Parti Socialiste est évidemment de travailler à éteindre l'incendie et à redonner confiance aux malheureux qui appliquent actuellement des méthodes désespérées, pour les amener a comprendre que ce sont les méthodes socialistes qui les conduiront à leur véritable émancipation,
Nous subissons les conséquences de phénomènes déjà dénoncés par notre grand Jaurès dans les termes suivants :
"La politique de rapines et de conquêtes produit ses effets, de l'invasion à la révolte, de l'émeute à la répression, du mensonge à la traîtrise, voila le cercle d'une civilisation qui s'élargit." Avril 1913, Jean Jaurès.
Où en sommes-nous, où allons-nous ?
Les délégués du parti, au gouvernement, font l'impossible, dans ces conditions très pénibles, mais j'ai l'impression qu'ils ne savent pas très bien où ils vont et qu'ils ne savent pas non plus où ils entraînent le Parti.
S'il était vrai qu'ils savent où ils vont, nous n'aurions pas relevé ces affirmations un peu trop légères :
Nous avons entendu dire à la radio le 15 Mars : "La France dispose d'assez d'hommes sans rappel de classes, pour faire face à la situation".
Le 27 mars : "En dehors du fonds vieillesse, aucun impôt nouveau ne saurait être prévu pour cette année".
Le 3 avril : "Cela va mieux en Algérie, et je crois que cela ira mieux encore".

Congrès Jean-Jaurès

Cependant, notre camarade Lacoste, hier encore, faisait état des 364 000 hommes qui sont là-bas et nous voyons dans la presse que les militaires trouvent que ce n'est pas encore assez.
Il faudra que notre camarade Ramadier réclame 280 milliards d'impôts, et les jeunes soldats du contingent 1954-2 ne seront pas démobilisés. Les impôts nouveaux seront joints aux collectifs militaires.
Voila peut-être la conséquence de ce que notre camarade Lacoste a défini comme l'orientation politique pour le début, tout au moins, de cette période pénible : parler c'était déjà capituler.
Eh bien, si on en est là, je comprends très bien qu'il y ait des désillusions.
J'entends encore notre camarade Guy Mollet, le 25 avril, quand il relevait les critiques peut-être un peu désagréables que des camarades faisaient. Il nous a dit : "Je vous enverrai un camouflet si vous apportez le cessez-le feu". Je dois dire ici que si notre camarade Guy Mollet, si le gouvernement, nous apporte le cessez-le-feu, nous serons les premiers à reconnaître que nos critiques étaient mal fondées. Mais c'est au moment où nous sommes rentrés de Russie que nous espérions le cessez-le feu.
Je dois dire qu'il n'est pas encore en vue.
Je souhaiterais qu'à la fin de ce Congrès nous ayons assez de sagesse politique et d'unanimité pour lancer l'appel dont je vous ferai part tout à l'heure, qui pourrait vraiment donner à nos travaux leur véritable sens.
(Applaudissements),
En tout cas, c'est dans cette direction, camarades, que nous serons unanimes, pour trouver un moyen efficace de cesser le feu,
je voudrais signaler tout de suite, à l'attention des extrémistes des deux camps, une phrase toute petite de Marx qui les condamne : "Un but qui a besoin de moyens injustes ne peut pas être un but juste".
Voila peut-être un principe que nous devrions retenir.
Quel est, en effet, le reproche que je suis obligé de répéter ici concernant le mandat donné au gouvernement le 15 janvier dernier ?
Sur tous les autres points, nous sommes d'accord, le mandat a été respecté, mais sur un point, il ne l'a pas été, Et ce n'est pas la une question de majorité ou ce minorité, quand une chose est établie dans les faits, il faut la reconnaître,
Notre camarade Lacoste nous disait hier qu'il avait expulsé Boyerdance (?) et Bousquet, il peut être sûr qu'il a l'unanimité du parti pour ces décisions qu'il a prises, et nous souhaitons qu'il en prenne beaucoup d'autres encore, mais dans ce sens. Il faudra qu'il ose aller jusqu'à mériter les protestations et les injures mêmes de la presse réactionnaire, alors qu'actuellement, elle l'encense plus qu'elle ne l'injurie,
La véritable définition d'une politique socialiste, on la trouve dans ce que pense la classe dirigeante, et dans ce que pense la réaction des Socialistes qui le pratiquent.
Or, il a laissé, hélas, place encore à trop de représentants des ultras dans l'administration. La presse de haine et de racisme qui existe à Alger continue. La fédération des maires tient le haut du pavé, et nous avons appris avec tristesse -

oui vraiment avec tristesse – la condamnation à mort abr de deux des condamnés.
Depuis le 1er novembre 1954, c'est sous notre gouvernement que pour la première fois pareille chose se produit. Je pense que ce n'est pas le chemin, quand on a à sa disposition des condamnés qui peuvent être qualifiés de droit commun, mais qui sont deux de même des condamnés politiques puisqu'il s'agit d'une insurrection politique, pour trouver la voie de la négociation.
Je sais que nous avons là-dessus des appréciations divergentes, je demanderai seulement aux camarades de se demander comment les Versaillais traitaient les Communards...
(Vives protestations)

Camille Delabre - C'est honteux !

Marceau Pivert - Je dis, camarades, que ce n'est pas le moyen de rechercher la paix que d'exécuter les condamnés qu'on a à sa disposition....
(Vives protestations)
... ni dans un camp, ni dans l'autre !

Dans la salle - Assez !

Un délégué - Retourne à l'école, tu sauras ce qu'est Versailles et ce qu'est la Commune !

Marceau Pivert - Je n'accepte pas ce genre de réflexion !

Dans la salle - Retourne à l'école quand même !

Marceau Pivert - Nous sommes là pour faire la preuve que notre Parti n'est pas un parti de staliniens et quand on a quelque chose à dire, on a le droit et on doit le dire si on l'a sur le cœur. Si ça ne plaît pas...

Dans la salle - Tu ne sais rien et tu es de mauvaise foi !

Marceau Pivert -... Si çà ne plaît pas, ce sera jugé par l'ensemble des travailleurs et par les Socialistes, quel que soit leur jugement, moi j'accepte si vous croyez que c'est une erreur, mais je ne peux pas me taire et j'applique ainsi ce qui m'a été enseigné par Jaurès : dire la vérité malgré les huées...
(Protestations)
En tout cas, on n'a pas appliqué le mandat donné de revenir aux libertés démocratiques et en particulier on a maintenu la dissolution des organisations nationalistes, on a supprimé leur presse, le fait de distribuer un tract leur vaut des années de prison, il y a des persécutions, des perquisitions, des arrestations, des séquestrations arbitraires, est-ce que vous croyez franchement, camarades, que toutes ces mesures conduisent à les convertir ?

Fondation Jean-Jaurès

Ces gens qui sont nationalistes, vous croyez que ces méthodes vont réussir à les convertir ?
On s'enfonce ainsi, sous les yeux de l'opinion internationale, dans une répression qui est sans issue par rapport au problème politique fondamental qui est posé. Notre camarade Guy Mollet nous a même avoué qu'il y avait beaucoup de détenus qui n'étaient pas prévenus, il a même pensé que peut-être ce serait un élément de négociation, mais naturellement, mais je veux lui dire que ce n'est pas ainsi que nous voyons, nous, Socialistes, le droit à la liberté. Le geste que nous aurions dû faire et que nous souhaitons voir faire est précisément, spontanément, de montrer qu'il n'y a pas d'un côté une nation forte, puissante et de l'autre des peuples qui sont sous le talon et qui n'ont pas le moyen d'exprimer leur opinion.
Si nous avons à condamner les formes élémentaires, primitives, brutales de violence qu'ils emploient, et ici il n'y a pas de désaccord, nous devons précisément faire la preuve que notre fonction même de nation plus avancée implique des responsabilités et c'est notre camarade Philip qui le disait à cette séance, je m'excuse de le citer, je lui rappelais certains passages de notre vie politique où nous n'avons été qu'une poignée contre les procès de Moscou, et je suis heureux d'être encore d'accord avec lui quand il dit "Est-il possible qu'un gouvernement à direction socialiste laisse poursuivre des hommes dont je combats les idées, certes, mais qui ont le droit à la liberté, alors qu'on laisse s'exprimer les fascistes ?", et cela c'est peut-être ce qui porte le plus atteinte à ce qu'on appelle le moral de l'armée, C'est à la même séance du groupe parlementaire que Philip a dit cela, je suis d'accord avec lui.
Naturellement, Lacoste nous dit : nous allons commencer à faire la réforme agraire et lorsque le Populaire indique que c'est une véritable révolution, quel Socialiste ne serait pas d'accord avec cela. Mais cette réforme agraire, cependant, il faut essayer de se rendre compte qu'elle ne va pas se faire toute seule, qu'il y a en face de cette intention pour le moment toute une classe dominante avec son Etat, son Conseil d'Etat, son Conseil de la République, alors ce n'est pas par la méthode des pleins pouvoirs qu'on fait cette révolution agraire, ce n'est pas par le dépôt d'un projet de loi.
Où seront les forces qui vont permettre de briser les résistances ? Est-ce que nous n'avons pas le droit de rappeler dans un Congrès socialiste qu'il y a des résistances de classe qu'on ne peut pas briser autrement qu'en s'appuyant sur la classe exploitée. Et lorsque nous disons que ce qui se passe en Algérie a ipso facto des répercussions dans notre propre pays, là encore nous sommes fidèles à ce que Jaurès écrivait en 1911, dans "l'Humanité" : "C'est vraiment une redoutable aventure qui s'ouvre. Elle servira, en France, par une diversion grossière, les intérêts de la réaction, car les faibles gouvernements radicaux devenus par leur politique marocaine les prisonniers des groupes modérés, ne pourront pas porter le double fardeau d'une politique de réforme et d'une politique de conquête. Ils ne tarderont pas à être pris entre deux feux". C'est exactement la démonstration qui a été faite tout à l'heure par Rimbert. On ne peut pas se permettre d'avoir une politique qui ne soit pas à direction socialiste

dans la question de la paix en Algérie et une politique de réforme à l'intérieur même du pays.
Je m'excuse ici de souligner qu'il y a tout de même derrière les mêmes mots que nous employons des abus de langage.
J'ai signalé il y a un instant que prendre comme titre dans le populaire "révolution agraire", ce qui a été le dépôt d'un projet de loi...

Guy Mollet - C'est faux !

Marceau Pivert -... si ce n'est plus çà tant mieux, si ta réforme agraire et la socialisation des grands domaines sont décidées, sont en cours sans avoir à être contrôlées pour l'instant par le parlement et par le Conseil d'Etat ou le Conseil de la République, je retire ce que je viens de dire...

Guy Mollet - Alors, retire-le !

Marceau Pivert -... alors nous serons unanimes pour constater qu'il y a là-bas un commencement de socialisation par le haut. Je fais simplement observer que ce genre de socialisation par le haut doit être au bénéfice des populations musulmanes et que si ces populations musulmanes sont encore dans le maquis et continuent à se battre, en réalité cela ressemble assez au genre de socialisme qu'on a vu s'installer en Pologne, ce n'est pas comme cela que nous pensons nous, qu'on peut réaliser le Socialisme...
(Protestations)
Mais oui, parce que d'abord il faut le consentement, l'accord et la décision enthousiaste des éléments populaires qui doivent eux mettre en oeuvre la véritable transformation révolutionnaire ! Cela ne peut pas se faire malgré eux et sans leur compréhension !
La seule chose à réaliser, c'est le cessez-le-feu, c'est de revenir aux libertés démocratiques et de mettre en mouvement des forces populaires qui sont indispensables pour briser la résistance des coloniaux.
En attendant, nous avons l'impression que c'est plutôt la classe adverse qui essaie d'utiliser les circonstances et naturellement contre notre résistance commune.
M. Letourneau disait, il y a quelques jours à Tulle - et il est bien qualifié d'ailleurs M. Letourneau - "Comment veut-on gagner les guerres subversives si on ne prend pas, sur le plan intérieur, les mesures que commande l'état de guerre" ? Eh bien, nous devons opposer une résistance contre cette tendance de guerre, car là se trouve la menace contre nos libertés en France et la menace contre le niveau de vie, Rimbert l'a démontré, je n'y insiste pas, mais en janvier d'après l'Union Nationale des Associations familiales, une famille de 4 personnes vivait avec 65 000 francs par moi, maintenant, il lui faut 73 300 francs. Je ne pense pas qu'on puisse laisser espérer une amélioration dans ce domaine, si nous ne sommes pas capables de mettre un terme à la guerre d'Algérie. On n'échappera pas au dilemme, camarades !

Fondation Jean-Jaurès

Il faut savoir que l'on servira la classe dominante ou que l'on servira la classe exploitée, c'est l'un ou c'est l'autre. Et ceux qui actuellement semblent négliger les frontières de classes seront bientôt rappelés à la réalité, ne serait-ce que la nouvelle qui nous est apportée aujourd'hui, de cette grève générale en Pologne. Elle est une des manifestations de ce qui se prépare à travers toute l'Europe et toute l'Afrique et toute l'Asie. La lutte de classes continue, et c'est pour les Socialistes un devoir de sa mettre à la tête et de guider ces luttes déclasses plutôt que de les laisser utiliser par des forces extérieures à notre classe.

Je veux appeler l'attention ici encore sur certains changements d'optique que notre camarade, que nos camarades Ministres accueilleront peut-être avec reconnaissance, pour les uns, les autres, avec un petit peu plus de suspicion, puis je fais ce que je considère comme un devoir élémentaire de militant en disant : puisque nous sommes marxistes, nous savons bien que le changement de position dans la société change quelquefois les mentalités. Il y a donc une différenciation nécessaire à établir, et nous avons été d'accord, et Guy Mollet nous a rappelé, pour le dire à Puteaux le 15 janvier, sur la différence entre ce qu'est l'action du gouvernement et ce que doit être l'action du Parti. Car, ce qui détruit la confiance dans la démocratie, c'est que, précisément - et dans le Parti Socialiste même cela se produirait si nous ne rectifions pas quelques choses - c'est que, précisément, ces couches prolétariennes décisives arrivent à reprocher des changements de langage qui sont tout de même dans la réalité objective des faits ; même si nous n'en parlons pas, nous sommes obligés de constater qu'on nous juge sur ces changements.

On nous disait : Un gouvernement animé par les socialistes commencerait par établir le bilan exact de la situation actuelle. Et qu'on ne nous parle pas des risques que cela peut présenter sur le plan psychologique. Il faudrait taxer au maximum les catégories les plus riches de la nation et détaxer les plus pauvres".

On nous disait encore - le Secrétaire Général du Parti le disait avec l'autorité de tout le Parti - : "Il faudrait au plus vite rechercher la fin du conflit par la négociation - c'était le conflit d'Indochine -. L'heure est venue de faire une telle proposition solennelle tout en recherchant les appuis internationaux, tout en recherchant l'appui international susceptible de faciliter cette négociation, en particulier auprès des nations intéressées au rétablissement de la paix. - c'était en Asie."

Trois ans après ce 6 janvier 1953 le gouvernement à direction socialiste accédait au pouvoir. Je dis simplement: franchement, est-ce que nous avons le même langage, et, quand je dis cela, c'est pour appeler l'attention des camarades sur des conséquences, dans l'opinion ouvrière et publique, que nous sommes les premiers à déplorer, et que nous voulons, justement, rectifier, appeler l'attention, je crois que c'est un devoir pour un délégué. Le Parti Socialiste ne doit pas être considéré seulement dans l'opinion comme une sorte d'annexe pure et simple, docile, ou complaisante, d'un gouvernement qui n'a pas de majorité socialiste. Et, en Algérie, il doit, précisément, à la fin de ses travaux, faire la preuve que le Parti Socialiste est capable de donner un mandat à la fois à ses délégués, en accord avec eux, je le souhaite, et aussi de parler un langage qui amène la fin de

ces tragédies en s'adressant aussi à eux qui, là-bas, combattent dans une mauvaise direction.

Dans l'assemblée – Non.

Marceau Pivert - Naturellement, ces combats sont absurdes, fratricides. Rappeler que les libertés démocratiques sont assurées à l'instant même où serait signée la trêve, qu'une conférence de la table ronde est possible immédiatement, tout cela, nous le souhaitons. Et je vais conclure par là, par la recherche des éléments de négociation, nous souhaitons entre nous que soit fait cet effort honnête et loyal pour essayer de trouver comment mettre un terme à cette tragédie.
D'ailleurs, notre camarade Guy mollet lui-même l'a bien expliqué : "Saurons-nous répondre à la revendication d'une population à qui nous avons enseigné la liberté et les droits de l'homme, et qui nous demande de mettre maintenant nous-mêmes nos leçons en pratique ? Saurons-nous faire de ces peuples nos associés, nos amis. Les Français répondront le 2 janvier, ils diront quel est leur choix entre un avenir de réconciliation et de paix, et, d'autre part, une guerre imbécile et sans issue."
Nous sommes, en effet, devant un héritage particulièrement redoutable, et ce que je regrette, c'est qu'on ne rappelle pas assez - nous devrions tous être d'accord là-dessus - d'où vient cette tragédie et comment nous avons trouvé des difficultés et des impossibilités même. Et nous avons été au côté de Guy Mollet le 6 février pour le dire : parce qu'il y a une féodalité qui s'est mise entravera. Mais, lorsque nous sommes obligés d'examiner cette vérité - ce que Guy nous a rappelé aussi devant le Congrès et devant le groupe parlementaire - nous voyons qu'à partir du moment où nous reconnaîtrions le fait national algérien, immédiatement, 1 million de Français prendraient les armes, car ils ne veulent pas être chassés.
Voilà, j'espère, ce que nous devons déclarer ici, c'est qu'il ne s'agit pas du tout de permettre qu'on chasse 1 million de Français d'Algérie, c'est qu'il s'agit au contraire de dénoncer la scandaleuse rébellion d'une poignée de féodaux qui a utilisé, avec une mauvaise foi qu'elle a travaillée elle-même, par sa propre presse, on peut dire, l'ignorance et l'inconscience de la presque totalité du million de Français d'Algérie. Mais constatons que c'est cette minorité, cette féodalité, qui a tout de même bloqué les intentions unanimes ; du Parti dans cette direction. Alors, où est la démocratie ; à partir du moment où une féodalité, une minorité impose sa volonté ? Mais, justement, il s'agit de prouver qu'elle n'imposera pas sa volonté. Et notre Congrès peut, en s'adressant à tous, et aussi au Front de Libération nationale qui, en effet, a une prétention à représenter toutes les masses musulmanes, en même temps qu'il dénonce une autre fraction d'un mouvement nationaliste comme étant une sorte de collaborateur, voir qu'il y a des divisions parmi eux ; par conséquent tout le monde devrait avoir intérêt à consulter loyalement pour savoir où en sont les différents éléments de la population musulmane.
Est-ce à dire qu'il n'y a que 15 000 combattants ? Il y a tout de même tout un peuple tout autour, en dépit de ses divergences, de ses diversités. Et puis, s'il y

en a à peu près autant dans les prisons, c'est à ceux-là précisément que nous sommes obligés de songer maintenant, car il y en a qui le sont sans avoir commis aucun délit. Par conséquent, il faut savoir s'il y a une conscience nationale ou non. Ceux qui contestent, pourquoi ne font-ils pas l'impossible pour poser le problème de manière qu'il n'y ait absolument aucune équivoque sur les engagements que nous voulons prendre à ce sujet en tant que Parti Socialiste.

C'est ici qu'une politique socialiste aurait une autorité internationale irrésistible qui elle seule peut justement mettre en balance les menaces. On exagère un peu en disant que Nasser c'est Hitler, car il n'y a pas que Nasser en jeu, il y a les prolétaires musulmans, il y a les Hessalistes qui se sont précisément éduqués à la formation et à l'organisation de la classe ouvrière en France, et qui ne sont pas du tout sur le plan Nasser. Mais, camarades, est-ce que vous savez qu'il y a aussi une classe ouvrière, une toute petite classe ouvrière en Egypte ? Est-ce que vous savez que là nous avons des atouts si nous avons une politique socialiste ?

Il n'y a pas très longtemps, le 20 mai dernier, les 13 000 cheminots égyptiens de la zone du canal de Suez étaient en grève. Il y a encore des dirigeants syndicalistes emprisonnés au Camp de Calga (?), en Égypte. Oui, nous pouvons précisément souligner ces contradictions du régime Nasser. Nous avons les noms des dirigeants syndicalistes. Mais, en même temps que nous pouvons, comme Socialistes, nous solidariser avec cette opposition ouvrière à un régime dictatorial, nous devons avoir les mains nettes en Algérie, et il faut que nous n'ayons pas, nous aussi, empêché le fonctionnement du droit syndical et mis en prison, nous aussi, des syndicalistes en Algérie, sinon, nous n'avons aucune autorité pour parler le langage socialiste, et pour faire appel à toutes les forces internationales du prolétariat, en particulier à l'internationale des syndicats libres.

En deux mots, j'indique qu'il s'agit là d'un phénomène général. Il y a un phénomène de révolution anti-colonialiste, et nous sommes obligés de l'aborder en socialistes, sinon, dès maintenant, ceux qui essaient de comprendre ce qui se passe en Asie et en Afrique, sous la direction politique de ce qui va devenir le régime russe de Staline. Cela est la menace politique particulièrement redoutable, parce qu'ils savent, eux, utiliser les contradictions de classes, et si nous leur laissons le bénéfice de cette utilisation, je vois l'avenir avec beaucoup d'inquiétude.

Mais je crois que nous devons, parce que dans d'autres domaines nous l'avons prouvé, revenir à une conception plus humaine de la solution algérienne. J'invoque ici le langage et les gestes du gouvernement ; par exemple en territoire d'Outremer, nous devons nous montrer généreux et audacieux envers l'ensemble des peuples d'Outremer, oui, et bien envers tous, en vue de les amener à se gérer eux-mêmes, d'accord. Et qui nous a dit : "Le monde attend de nous une œuvre de justice, de progrès et de paix " ? Même s'il y a des divergences ou des contradictions violentes entre nous, laissez à un militant le droit de fournir sa contribution pour s'encadrer dans ce même effort de justice, de progrès et de paix.

Il n'y a que deux possibilités, a dit d'ailleurs Christian Pineau : ou bien faire une politique de confiance, ou bien faire une politique de force.
Voilà donc la conclusion que j'apporte au Congrès. Il y a maintenant, en effet, deux appels que le Congrès devra pouvoir faire, et deux appels autant que possible unanimes : l'un en direction des travailleurs communistes, d'abord. Après le rapport Khrouchtchev, il y a beaucoup à dire sur la doctrine socialiste et sa supériorité dans le mouvement ouvrier. Et le deuxième appel, aux nationalistes algériens. Et ce, en même temps qu'un mandat doit être donné, précis, au gouvernement.
Mais le premier appel, camarades, ne vous y trompez pas, n'aura pas beaucoup d'écho ni d'efficacité si le second n'a pas de répercussion sur les décisions du gouvernement. Et cela - à moins, je me permets de l'indiquer, que nos documents internationaux ou nos décisions de Congrès soient destinés à être des documents d'archives - serait conforme à ce que nous avons tous adopté en ce qui concerne le colonialisme.
Au IVème Congrès de l'Internationale Socialiste - je ne veux pas vous le relire, vous l'avez tous dans la brochure des rapports du Parti, à la page 173 - le phénomène a été analysé à fond : "dans toute l'Asie et l'Afrique, on rejette le statu quo. L'indépendance nationale n'assure pas en elle-même la solution des problèmes économiques et sociaux. Mais, dans de nombreux territoires, la lutte pour l'indépendance nationale et l'autodétermination a atteint une phase critique où des mesures audacieuses sont nécessaires pour faire face aux aspirations de leurs peuples. Les Socialistes accordent leur plein appui à la création de syndicats et de mouvements coopératifs, et d'organismes analogues, destinés à protéger les intérêts des travailleurs et les préparer à l'autonomie démocratique".
Et puis, il y a la résolution commune de l'Internationale Socialiste et du Bureau des Partis Socialistes d'Asie, dont je lis simplement les deux derniers paragraphes :
"Tous les véritables démocrates participent à cette lutte passionnée pour le droit et la liberté humaine et s'associent à la lutte contre le colonialisme et toutes les formes d'oppression, pour un ordre mondial qui libère l'humanité de l'esclavage et de la faim, de la terreur politique et de la guerre.
"Nous proclamons solennellement que toutes les nations et tous les peuples du monde doivent être libérés, et nous nous dévouerons de toutes nos forces à cette tâche."
Donc, c'est maintenant l'heure, pour le Congrès du Parti, de traduire ces résolutions unanimes de l'Internationale en décisions viriles et concrètes, si l'on veut ménager le prestige de l'Internationale du Parti, et, j'ajoute, le prestige de la France de 1789, qui sont engagés dans cette bataille. L'appel solennel au cessez-le-feu devrait sortir de ce Congrès, il devrait confirmer et préciser les appels précédents du Chef du gouvernement. Il devrait y ajouter, cependant, la volonté et la garantie du Parti Socialiste de faire appliquer les décisions internationales que je viens de rappeler, et il devrait souligner en outre l'absurdité de la guerre et du terrorisme à une époque où tous les problèmes peuvent et doivent être réglés par la négociation, la démocratie et la justice sociale.

Il devrait dénoncer l'héritage de crimes du colonialisme. Il devrait reconnaître solennellement les droits à la liberté du peuple algérien et reconnaître que cela a été foulé au pied par une féodalité colonialiste insolente et bornée, jusqu'au moment de l'insurrection.
Maintenant, les mesures immédiates de démocratisation de libération, d'amnistie pour les prisonniers politiques devraient être annoncées. Il y en a, en effet, qui sont détenus et qui ne sont ni inculpés ni condamnés ; aucune raison n'existe de les maintenir en prison, aucune raison ne justifie la détention de Messali Hadj à Belle-Isle.
La liberté de la presse de nationalisation, pour les nationalistes algériens, permettrait de lancer avec des chances de succès un appel au cessez-le-feu. Ensuite, la convocation d'une conférence de table ronde, comprenant toutes les tendances sans exception, devrait avoir lieu, pour l'organisation en commun des conditions d'une consultation électorale loyale. Puis, et alors le Parti se retrouverait, unanime, il faudrait la reconnaissance du droit du peuple algérien, sans distinction de race, de croyance, de se gouverner lui-même, de définir ses nouveaux rapports juridiques avec la France ; ce droit, il est inscrit dans la charte de l'ONU, il assure le respect des droits des minorités. Nous n'avons jamais laissé le moindre doute à ce sujet, il ne s'agit pas pour nous d'abandonner le droit de la minorité française en Afrique du Nord, il s'agit que cette minorité n'impose pas sa volonté à la majorité musulmane.
Les négociations devraient être conduites sous le contrôle de l'opinion internationale. Il faudrait lancer et diffuser ce double appel du Congrès au gouvernement et aux nationalistes algériens par tous les moyens possibles, dans toute la presse, par la radio, que cela soit fait par notre Congrès comme le point le plus important de ses décisions. Et alors, on affirmerait ainsi que seul le socialisme international est en mesure de résoudre ce genre de difficulté tragique ; alors, nous serons certainement un parti grandi en autorité.
Mais, pour cela, camarades, il faut que ce soit un parti qui lutte avec son seul drapeau, celui de l'émancipation des travailleurs contre toutes les exploitations, contre les mesures prises contre la dignité de l'homme, contre toutes les humiliations, contre toutes les oppressions. Ainsi, le 48ème Congrès national et ses délégués au gouvernement, les délégués du Parti au gouvernement, feraient la preuve concrète de notre capacité politique, pour la paix, pour le bien-être, et pour la liberté.
Si ces propositions étaient retenues, camarades, personne ne serait plus heureux que nous de nous joindre à l'ensemble du Parti. Si elles ne sont pas retenues, nous aurons le regret de les maintenir jusqu'au vote final. Mais nous souhaitons encore une dernière fois que notre appel soit entendu, car, alors, on pourrait parler à l'avenir du 48ème Congrès du Parti comme celui de la paix retrouvée et peut-être de la grande espérance d'unité ouvrière dont nous aurions nous-même pris l'initiative.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre camarade Gagey, de la Haute-Saône.

Gagey

Camarades,

On nous invite de tous côtés, non sans intentions perfides parfois, à faire notre examen de conscience. La formule n'est pas acceptable. Elle évoque, en effet, les hésitations, les inquiétudes, le perpétuel retour sur soi d'un esprit indécis et déchiré.

Nous n'avons que faire de tels sentiments et de tels ressentiments. C'est d'analyse objective, et seulement d'analyse objective qu'il s'agit.

Cette analyse, je n'aurai garde de l'entreprendre, de la conduite, et de prétendre la terminer, non propos est uniquement d'y contribuer par une brève et unique remarque concernant les rapports de la politique algérienne et de la lutte des classes.

Il doit bien être entendu, il est d'ailleurs parfaitement clair entre nous, que la politique que nous avons à définir pour l'Algérie ne peut l'être qu'à la lumière de l'action de classe, tous, d'accord sur ce principe avec Marceau Pivert - et comment ne pas l'être - il s'en faut que nous devions tirer toutes les conclusions qu'il croit devoir en tirer.

Certes, la solidarité ne peut être complète entre les travailleurs de France et les fellah opprimés par le colonialisme. Ils sont tous deux victimes de l'oppression capitaliste, et ceux-là plus encore que ceux-ci. Mais la question est de savoir comment doit s'exprimer cette solidarité fondamentale. Devons-nous apporter notre appui à des revendications nationalistes encore non structurées, guettées par les déformations fanatiques parce qu'elles présentent un premier contenu de classe ? Devons-nous par priorité procéder à une libération économique des masses algériennes ?

Nous savons assurément que le Front de Libération Nationale, appuyé sur le Caire et la Ligue arabe n'offre aucune perspective économique valable pour les travailleurs algériens autre que le retour au régime féodal. Nous ne pouvons pas ignorer, au contraire, qu'une économie française en marche vers le socialisme représente objectivement certaines possibilités d'affranchissement économique pour les fellah.

L'action de classe exige que nous donnions la préférence à cette libération économique, et même si elle est onéreuse. Mais encore faut-il, pour que nous mettions en œuvre réellement cette possibilité d'action, que l'économie française soit réellement en marche vers le socialisme.

Lacoste pourra-t-il résister aux ultras et marquer énergiquement, dans la réalité des faits, la volonté révolutionnaire qu'expriment ses décrets sur l'agriculture et qu'exprimeront plus encore les décrets que nous attendons avec confiance si la dynamique sociale ne se modifie pas profondément ici même ? Tout est rapport de forces. C'est seulement en augmentant la pression du prolétariat que le Parti donnera ses chances à la politique de pacification en Algérie.

Nous ne sommes donc pas uniquement ici pour faire confiance à nos délégués au gouvernement. Cette confiance, ils l'ont, ils ne peuvent pas ne pas l'avoir et

Collection Jean Jaurès

être nos délégués. Nous sommes ici pour organiser énergiquement une pression de classe déterminée, sans laquelle ils ne peuvent pas agir.
Mais ceci suppose que l'action du gouvernement ne dissocie pas la politique de pacification en Algérie d'une politique de réforme de structure, ici même. Un programme d'action socialiste, et non pas seulement sociale, doit être dès à présent élaboré et mis en œuvre, qui tout à la fois ralliera les travailleurs français et donnera confiance aux masses algériennes dans notre détermination socialiste. Et si nous croyons par hasard que la conjoncture parlementaire interdit cela, n'est-ce pas que nous en serions prisonniers, et aussi notre politique algérienne ? (Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à André Philip, je voudrais vous faire quelques communications :
La première : en raison de l'augmentation du nombre des membres du Comité directeur, le dépouillement du vote sera plus important. Il manque au Secrétariat 26 scrutateurs. Les volontaires sont invités à s'inscrire auprès de Christian Cailleret.
La seconde : la clôture pour le dépôt des candidatures au Comité directeur sera prononcée ce soir à 20 heures.
La troisième : à l'issue de la présente séance, un apéritif d'honneur sera offert par le Comité de la Foire de Lille, dans une salle du premier étage.
La parole est à André Philip, pour 35 minutes.

Le président - La parole est à André Philip, pour 35 minutes.

André Philip

Chers camarades,
Le problème de l'Algérie est aujourd'hui au premier plan de nos préoccupations, c'est en fait l'existence même de notre pays qui est en jeu et l'action, actuellement menée par le gouvernement risque d'engager pour de longues années toute l'action du Parti.
Je voudrais essayer de dégager d'abord les données de fait du problème, et examiner ensuite l'orientation qu'il faut donner à notre action, si l'on veut chercher une solution efficace.
D'abord les données de fait. Il faut les examiner : en Algérie, dans les autres pays, dans la métropole. En Algérie : L'Algérie est un pays pauvre, à population croissante. Dès le début, les meilleures terres ont été prises par les Européens, grande ou petits, la plupart des autochtones étant refoulés dans les montagnes ou dans les steppes en bordure du désert. La production agricole par tête n'a cessé de diminuer depuis 100 ans. A la différence du Maroc qui a encore deux millions d'hectares à conquérir, il n'y a pas de réserve de sols en Algérie. Il faut au contraire lutter avec acharnement, simplement pour conserver le sol existant, car l'érosion est telle que chaque jour, cent hectares s'en vont à la mer.
L'industrialisation est difficile ; le pays dispose de peu d'énergie ; les mines sont loin à l'intérieur des terres ; les transports, en raison de la configuration

Fondation Jean Jaurès

géographique, sont longs et chers ; le pays est loin de connaître l'essor économique qui dès maintenant caractérise le Maroc.
Dans ces conditions, il serait vain de se faire des illusions et de penser que l'Algérie peut d'une façon ou d'une autre contribuer à la richesse de la Métropole. Certains à l'heure actuelle se penchent, se basent sur les statistiques du commerce entre la France et l'Algérie, pour affirmer que si ce pays était perdu, la métropole se trouverait ruinée. Or, même dans cette hypothèse, et quel que soit le régime politique du pays, une grande partie du commerce continuerait, car il est la conséquence d'une situation géographique.
Chose curieuse, le commerce entre l'Algérie et la France est un peu moins important que le commerce entre la Sarre et la France.
Quel que soit par ailleurs le régime politique, une partie de ce commerce doit disparaître ou se transformer. Dans la mesure où la situation économique s'améliorera, des industries nouvelles naîtront, qui fermeront des débouchés, aujourd'hui ouverts à l'industrie de la métropole, mais en même temps en ouvriront d'autres.
Pour assurer un développement économique du pays, des dépenses énormes sont à faire. Pour maintenir le niveau dévie actuel, il fallait, d'après le rapport de la commission Maspetiol, dépenser 208 milliards en 4 ans. Pour augmenter le niveau de vie de 3% il fallait dépenser 448 milliards, pour l'augmenter de 5% 600 milliards. La plupart de ces dépenses étaient déjà considérées comme des dépenses publiques, les intérêts privés étant peu attirés en raison du fait que les rendements financiers étaient faibles et à long terme. Sur ces dépenses publiques, les 3/4 au moins étaient déjà considérés comme devant être à la charge de la Métropole. A l'heure actuelle, nous assistons en plus à un désinvestissement des capitaux en Algérie. Cela a commencé déjà avant l'aggravation de la situation militaire. D'après le rapport de la commission des comptes de la nation, 126 milliards ont été rapatriés en 1952, 173 en 1953, 225 en 1954, 265 an 1955. Aujourd'hui, la destruction des écoles, la réduction des récoltes, les attentats contre les chemins-de-fer et les PTT ont réduit l'infrastructure du pays. Les épargnes individuelles sont rapatriées. Il se produit un désinvestissement accéléré qui rendra encore plus grands les sacrifices à consentir parla suite.
Le résultat est que dans la lutte actuelle tout le monde est dupe. Jamais les fellagah n'obtiendront l'indépendance réelle. D'énormes capitaux seront nécessaires pour la mise en valeur du pays, et celui-ci dépendra de ceux qui les fournira. La situation n'est pas comparable à celle de la Tunisie ou du Maroc déjà beaucoup plus avancé dans la voie du progrès économique. Les nationalises peuvent conserver l'illusion que, comme l'Egypte, ils pourraient obtenir les capitaux nécessaires en pratiquant le chantage entre les deux blocs, mais il est clair qu'une telle politique n'est ni généralisable, ni permanente. Si les nationalistes n'obtiendront jamais l'indépendance, la France non plus ne gardera pas l'Algérie, ne nous faisons pas d'illusion. C'est d'abord un fait que notre population n'est pas prête à faire pour cela les sacrifices nécessaires. Dès aujourd'hui, elle hésite à s'imposer les impôts nécessaires, indispensables pour la

poursuite de la guerre, et nos adversaires voudraient la couvrir simplement par le produit d'emprunts. Lorsque la guerre sera finie, il sera beaucoup plus difficile d'obtenir les sacrifices indispensables pour réaliser des investissements, et le danger est probable que, l'alerte passée, le pays ne retombe dans une misère croissante.

Même si la métropole consentait au prix d'un ralentissement de son propre progrès économique les sacrifices nécessaires, elle ne pourrait pas atteindre à elle seule le rythme des 5 à 600 milliards indispensables. La participation étrangère non seulement privée mais publique sera de toutes façons nécessaire, et plus les destructions s'accumulent sur le territoire, plus il y a de retard à trouver une solution, plus le pourcentage du capital étranger sera inévitablement important ; par un triste paradoxe, plus nous défendons l'Algérie plus nous la perdons.

Nationalistes et Français, par leurs luttes, ruinent peu à peu le territoire, le tertius gaudens sera soit l'Américain soit le Russe, soit les deux s'ils parviennent à faire un accord.

Mais la guerre d'Algérie a inévitablement ses répercussions sur l'ensemble de notre politique internationale. Dans les territoires d'Outremer, Defferre tente actuellement de gagner le nationalisme de vitesse, et les lois-cadres permettront sans doute à la France de prendre l'initiative et d'assurer l'émancipation progressive de ces territoires.

Mais si la guerre d'Algérie se poursuit, la situation s'aggravera dans toute l'Afrique Noire, la solidarité musulmane ne manquera pas de jouer, et la confiance que l'on nous fait à l'heure présente risquera de se dissiper. Nous risquons, dès 1957 de nous trouver devant de nouveaux troubles, sans avoir les moyens militaires d'y faire face.

La Tunisie et le Maroc ont conquis leur indépendance, et sont actuellement entre les mains d'éléments nationalistes de formation occidentale et de politique relativement modérée. Mais ils sont inévitablement solidaires des arabes de l'Algérie. Ils peuvent nous servir à montrer que les négociations permettent de mieux aboutir que la révolte violente, mais si la lutte se poursuit en Algérie, la Tunisie et le Maroc y seront tôt ou tard entraînés, les modérés étant chassés par les extrémistes ou pour éviter ce danger devant prendre eux-mêmes la tête d'un nationalisme exacerbé. Il n'y a pas d'organisation possible de l'interdépendance en Tunisie et au Maroc si une solution n'a pas été trouvée pour l'Algérie.

Enfin, la situation internationale s'aggrave continuellement au Moyen-Orient, la lutte d'influences entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'appuyant l'un et l'autre sur les régimes féodaux les plus retardataires jouent contre l'occident. Le Pacte de Bagdad, loin de renforcer notre influence, a servi de prétexte à l'entrée de l'URSS dans les affaires de cette région. Dès avril le gouvernement français avait proposé de discuter ; la Grande-Bretagne a bloqué son initiative.

Les Etats-Unis, comme toujours lorsqu'ils sont en année électorale, sont incapables jusqu'à février de l'année prochaine de prendre la moindre décision de politique internationale, le résultat est le désordre total dans ces régions où l'Est et l'Ouest rivalisent à celui qui fera le mieux sa cour à Nasser...

Contribution Jean Jaurès

Il importe de préparer une politique commune tant envers les Arabes qu'envers les Russes, mais une politique commune dans le Moyen-Orient impliquera inévitablement une proposition de règlement de l'affaire algérienne. Si celle-ci n'intervient pas rapidement par l'initiative nationale, nous assisterons dans tout ce bassin de la Méditerranée à une nouvelle lutte entre l'Est et l'Ouest considérés dans leur ensemble, les éléments nationaux jouant de plus en plus un rôle secondaire.

Enfin chez nous la situation économique de la métropole devient de plus en plus préoccupante. La France est en retard dans son développement économique. De 1950 à 1953, la consommation privée a augmenté, alors que les investissements s'arrêtaient. En 1954 et 1955 ces derniers sont repris, mais surtout grâce à l'effort poursuivi dans la politique du logement. Les investissements productifs sont restés en 1955 au même chiffre qu'en 1949 et le pourcentage total des investissements est tombé de 77% à 62%, soit de 14 à 10% du revenu national.

L'économie française reste non adaptée au monde moderne. Mauvaise orientation de notre agriculture, poids excessif des intermédiaires, insuffisance et mauvaise orientation des investissements privés, et surtout chiffre dérisoire des crédits pour la recherche, et la formation professionnelle et des techniciens. Nous sortons chaque année 8 000 ingénieurs contre 75 000 aux Etats-Unis et 80 000 en URSS. Nous consacrons à la recherche scientifique 10 milliards par an, contre 20 en Grande-Bretagne et 75 aux Etats-Unis.

Il nous faut transformer complètement notre système scolaire, tripler rapidement les ressources consacrées à la formation de techniciens, d'ingénieurs et de savants Sinon la France manquera la nouvelle révolution industrielle et disparaîtra définitivement comme grande puissance.

Le gouvernement, dès sa constitution, s'est engagé dans la réalisation de certaines réformes sociales souhaitables, que l'on pourrait parfaitement supporter à condition de poursuivre en même temps une politique systématique de coordination de l'économie et de l'accroissement de la productivité.

Or, depuis, la situation s'est aggravée. Hausse générale du prix des matières premières et du fret. Réduction de certaines ressources agricoles comme conséquence du gel. Menace de hausse des prix qui se manifestent de plus en plus et à laquelle on ne pourra faire face ni en triturant artificiellement l'indice des 215 articles ni en essayant de bloquer légalement les prix alors que tous les facteurs conduisent à leur hausse.

Dans cette situation instable et déjà inquiétante, la diminution de la main-d’œuvre algérienne, puis le rappel d'une partie importante du contingent et surtout des officiers de réserve risquent d'être le facteur déterminant menaçant le pays dans notre effort ; dès maintenant le manque de main-d’œuvre et en particulier de main-d’œuvre qualifiée et de cadres limite l'activité industrielle dans 40% des entreprises les plus touchées, et dans celles qui sont techniquement les plus progressives, en particulier celles des industries mécaniques, sidérurgiques et de constructions.

Il importe donc de limiter la consommation générale, de restreindre les moyens mis à la disposition des industries de consommation pour les transférer vers les industries de base, orienter les investissements vers le maximum d'utilité sociale.
Il est inutile de faire des déclarations verbales contre l'inflation et la dévaluation si à la rentrée d'octobre nous n'avons pas la possibilité d'une reprise économique foudroyante, le pays tombera dans une nouvelle période d'inflation dont on rendra le Parti Socialiste responsable.
Il est inutile de parler d'indépendance et de grandeur nationale alors que la lutte en Algérie détruit l'infrastructure économique sans laquelle aucune de ces superstructures n'est réalisable.
L'Etat ne peut pas servir à faire simplement des réformes, si souhaitables soient-elles, ou des répartitions dans le cadre d'une économie décadente. Il ne doit pas être une société de secours mutuels pour la protection des incapables. Il faut former des inventeurs et des créateurs, et transformer la structure de l'économie. Ce n'est pas à l'heure actuelle réalisable si une solution n'est pas rapidement trouvée au conflit algérien.
Comment alors trouver la solution ? Repartons encore une fois des faits. L'insurrection demande avant toute chose la reconnaissance du fait national algérien. Il ne faut pas nier la réalité. Il existe aujourd'hui contre nous une conscience nationale autochtone, mais il existe aussi une conscience nationale des Eur-algériens. Toute la tragédie, dans ce pays, provient de l'existence de deux communautés sur le même territoire. Ce sont, d'une part, les Eur-algériens, en majorité d'origine française mais dont beaucoup sont aussi d'origine italienne, espagnole, maltaise ou proviennent des israélites autochtones, assimilés par le décret Crémieux. Cette partie de la population n'est pas constituée par des Français habitant en Algérie, mais par des algériens d'origine française qui considèrent l'Algérie comme leur patrie, dans laquelle leurs familles vivent depuis de nombreuses générations.
De l'autre côté est une communauté musulmane, celle-ci étant définie non par la notion d'une confession mais par l'existence d'un statut personnel qui a rendu particulièrement difficile l'assimilation. Celle-ci eut jadis était possible au moment du projet Blum-Violette ; c'est maintenant terminé et la conscience nationale s'est constituée contre nous. Il faut reconnaître cette conscience comme une unité. Nous avons créé les premières difficultés au Maroc, au moment de la promulgation du stupide Dahir berbère. Il faut qu'il soit bien entendu que nous ne jouerons plus le jeu malhonnête et inefficace d'opposer les Kabyles aux Arabes et de chercher à diviser pour régner. Il y a en Algérie deux communautés et deux seulement, il faut essayer d'établir entre elles deux une coexistence active sur le même territoire.
Pour négocier avec les représentants des deux communautés, on pense à l'idée d'élections réalisées après un cessez-le-feu. La thèse gouvernementale semble être de séparer les deux étapes, un cessez-le-feu étant possible dès maintenant par négociation avec les combattants qui ne se sont pas rendus passibles de crimes, la vraie négociation ne devant être réalisée qu'ultérieurement avec ceux qui seront élus.

Or les conditions semblent difficilement réunies à l'heure actuelle pour un tel cessez-le-feu. On nous annonce en effet que la répression actuelle a détruit les bandes organisées et que la résistance ne peut plus se manifester que par des attentats individuels. Dans la mesure où les conditions de la lutte mettent les nationalistes dans une situation telle que leur arme n'est plus que le terrorisme individuel et que l'on écarte toute négociation avec ceux qui se sont rendus passibles de crimes, on écarte en réalité toute possibilité de cessez-le-feu, car chaque interlocuteur aura ou commis un crime, ou participé à son organisation.

Il ne semble pas non plus que des élections libres soient véritablement possibles, quelque précaution que l'on prenne ; dans le déchaînement actuel des passions, c'est la pression extérieure qui déterminera le choix des candidats, puis des élus. Dans les pays soumis à l'insurrection, les élections donneront 100% de FLN, là où la pacification a été réalisée, elles donneront 1% d'élus administratifs. Il est d'ailleurs impossible de désigner dans la vaque des hommes qui, ensuite, seraient chargés de négocier.

D'autre part, il faut reconnaître que des négociations apparaissent aujourd'hui difficiles, puisque le FLN exige au point de départ la reconnaissance de l'indépendance, c'est-à-dire exige qu'on lui accorde d'avance ce qui devrait être l'objet des négociations. Certes, il n'existe pas que le FLN en Algérie ; il y a, à côté, des éléments libéraux qui n'ont aucune possibilité, aujourd'hui, d'expression, et une masse fatiguée, prête à se ranger du côté de celui qui lui ouvrira une espérance quelconque.

Il semble donc que la politique à suivre doive être une politique susceptible de ramener à nous la masse musulmane et de dégager les interlocuteurs valables.

Pour cela, deux conditions essentielles doivent être réunies : nous devons faire des propositions. Il n'est pas sérieux de dire que l'on cherchera à faire les élections, qu'on examinera ensuite l'objet des négociations. Nous devons dès maintenant, sans entrer dans les détails, établir le cadre sur lequel nous nous proposons de commencer à négocier.

Il me semble que l'orientation générale devrait être la suivante : municipalités élues ; cantons décentralisés ayant des pouvoirs d'auto-administration analogues à ceux des cantons suisses, avec au besoin quelques échanges de population, les uns en majorité autochtones, les autres à majorité européenne ; autonomie provinciale d'une fédération algérienne, dans un cadre analogue à l'autonomie sicilienne ; administration de la fédération algérienne par un parlement élu au collège unique.

Ici plusieurs solutions sont possibles : une chambre peut être élue au suffrage universel direct, ou au suffrage indirect par les cantons. Une autre peut représenter, comme en Yougoslavie, les forces économiques, proportionnellement à leur revenu national ; une combinaison enfin de l'une et de l'autre formule peut être faite, dans l'une et l'autre assemblée.

La République française doit être réorganisée sous une forme fédérale, l'autorité fédérale ayant en mains la gestion de la politique extérieure, de l'armée, de la politique monétaire, du fonds d'investissement, et un ministre de l'Algérie élu

Collection Jean-Pierre

par l'assemblée de ce pays, étant automatiquement membre du gouvernement fédéral.
Il semble difficile, à l'heure présente, de creuser ces notions plus à fond, mais un choix d'ensemble doit être fait et proclamé dès maintenant.
Dans l'action quotidienne, le pouvoir métropolitain doit apparaître comme un pouvoir d'arbitrage qui n'est au service d'aucune des deux communautés, qui tient entre elles la balance égale, réagit également contre les extrémistes des deux clans et poursuit une politique de justice sociale et d'efficacité économique.
Ceci implique deux grandes réformes, et c'est d'abord la réforme agraire. Ici notre ami Lacoste a commencé à s'orienter dans la bonne voie, mais les mesures dont il nous parle auraient certainement évité le conflit actuel si elles avaient été prises par l'un quelconque des résidents qui l'ont précédé. Mais aujourd'hui ces mesures me paraissent désespérément insuffisantes.
Il s'agit en effet de révision de concessions, de création d'une caisse, d'accession des autochtones au sol par main mise sur certaines terres dans les périmètres irrigués. Or, les bonnes terres européennes n'ont pas besoin d'être irriguées, elles sont dans la zone fertile du Tell et c'est là que doivent être expropriées d'urgence les grandes propriétés de plus de cent hectares. Les projets de Lacoste dont celui-ci parlait il y a plus de trois mois devant le groupe parlementaire et le Comité directeur sont encore des projets, et nous ignorons quand ils seront votés ; il est triste de penser que les pouvoirs sont pleins quand il s'agit de la vie des hommes, mais vides quand il s'agit de toucher à la propriété.
De toutes façons la caisse devra acheter des terres, les répartir peu à peu. Les opérations seront d'une extrême lenteur. Rien d'irréversible n'est en réalité accompli, et l'on peut craindre que le jour d'un succès militaire, la pression de la communauté Eur-algérienne soit telle une fois la peur disparue, que rien de ces réformes n'ait eu le temps effectivement d'être réalisé.
Pour accomplir quelque chose d'effectif il importe d'avoir totalement en mains l'administration. A cet effet, il ne suffit pas d'avoir changé quelques têtes alors que l'ensemble des cadres exerçant effectivement le pouvoir appartiennent à l'une des deux communautés en lutte. Ce sont les maires de la communauté française, associés aux fonctionnaires locaux, qui tiennent encore aujourd'hui le haut du pavé. C'est la police locale qui exerce le pouvoir et trop souvent, exécute sur place les suspects arrêtés par nos troupes dans une opération de ratissage. Ce sont enfin les magistrats eur-algériens qui procèdent aux opérations judiciaires. Or, une partie d'une communauté ne peut pas en juger une autre. Il existe une suspicion légitime à l'égard de tout acte judiciaire accompli par un magistrat eur-algérien. Seuls des magistrats d'origine métropolitaine auraient l'autorité nécessaire pour surveiller une enquête et faire procéder à des arrestations.
Le gouvernement a cherché avant tout à rassurer la communauté eur-algérienne et y est parvenu, mais par contre il a définitivement coupé avec l'ensemble de la communauté musulmane et a fait basculer vers les insurgés la masse hésitante qui se sent maintenant soudée aux fellagha par une solidarité nationale, plus forte que la réticence des consciences devant les crimes commis.

En fait, pour 10 000 renforts supplémentaires que nous envoyons, 100 000 hommes chaque mois passent de l'autre côté. Nous sommes engagés dans une situation où, quoi qu'il arrive, nous ne pouvons aboutir qu'à une catastrophe. Ou nous allons nous engluer dans une lutte sans fin et, finalement, nous perdrons l'Afrique du Nord, puis toute l'Afrique noire, ou nous gagnons par la force des armes et rétablissons alors dans ce pays la domination d'hommes qui n'ont rien appris et rien compris. Nous aurons été les honnêtes gérants, combien honnêtes mais combien gérants non d'un capitalisme libéral mais d'une féodalité raciste.
Il importe, à l'heure présente, de changer totalement de politique, de partir de l'affirmation que l'envoi du contingent n'a de sens que dans la mesure où il permet à la métropole d'être vraiment une force d'arbitrage et de lutter sur les deux fronts.
Il faut libérer les adversaires politiques qui ne se sont pas ralliés aux actes de violence et qui, tout en nous critiquant, sont prêts à négocier avec nous.
Il faut miser sur les libéraux français que l'on essaye aujourd'hui d'arrêter, alors qu'ils sont les seuls à conserver quelques contacts avec les éléments musulmans et à tenter désespérément de préparer la réconciliation nécessaire.
Il faut lutter contre les extrémistes de la communauté eur-algérienne et la politique de réforme sera prise au sérieux le jour où l'Association des Maires de M. Froger sera dissoute, le jour où l'Echo d'Alger aura été interdit, où M. de Sérigny et M. Borgeaud auront été priés de vider les lieux.
(Applaudissements)
Mais il est autre chose de particulièrement grave : c'est que l'erreur de notre politique algérienne et notre capitulation devant les éléments fascistes et réactionnaires ne sont qu'un élément d'une grave déviation du socialisme qui se poursuit actuellement sur tous les plans.
Ceci se produit au moment où le socialisme a une occasion qu'il attend depuis la Libération, celle de redevenir vraiment l'expression des intérêts et des aspirations des masses ouvrières de notre pays. Les troubles de la déstalinisation, les observations faites en Russie par la délégation du Comité directeur nous permettaient aujourd'hui de porter au Parti Communiste un coup décisif et de ramener à nous ceux qui ont été trompés par sa démagogie totalitaire.
C'est notre politique algérienne qui nous en empêche. Ceux que dégoûte le Parti Communiste ne peuvent pas venir vers nous, parce qu'ils n'acceptent pas la lutte contre les travailleurs musulmans.
(Applaudissements)
Le résultat est une dégradation croissante et de plus en plus grave de l'opinion. Malgré toutes les déclarations officielles optimistes, la majorité de la jeunesse n'accepte pas la politique aujourd'hui poursuivie ; l'opinion découragée se détache de la vie politique et exprime son dégoût vis-à-vis de toutes formes d'action parlementaire.
Du côté de la droite, l'esprit d’"espionnite", la recherche des traîtres, la perquisition qui se poursuit, parait-il encore aujourd'hui même dans certains journaux, se développent de tous les côtés ; si cela se poursuit encore pendant

quelques mois nous assisterons à une dégradation croissante de l'esprit public qui nous conduira à toutes les aventures et peut-être à la fin du régime républicain.
Cela provient de ce que notre Parti, me semble-t-il, ne remplit pas aujourd'hui sa fonction.
Devant les Russes, nous avons plus encore que par le passé pris conscience de ce que signifie notre socialisme humaniste et internationaliste, basé sur le respect de toutes les aspirations des individus.
Or, il semble que notre politique algérienne actuelle aboutisse à abandonner peu à peu la notion même de l'éthique socialiste, et à la remplacer par un réalisme terre à terre qui s'adapte au jour le jour aux nécessités du moment ; sous le nom de réalisme, on nie la réalité jusqu'à ce qu'elle saute aux yeux de la manière la plus frappante, au sens exact du terme. On refuse de penser les conséquences de ses actes, et dans l'espace et dans le temps ; on abandonne les scrupules moraux qui définissent le Socialisme lui-même, et on les remplace par un respect de la force et un réalisme petit-bourgeois qui ne peut susciter dans le pays ni l'enthousiasme, ni même l'adhésion.
Camarades, c'est seulement un redressement sur ce plan-là, sur le plan de la pensée et de la doctrine socialistes... (applaudissements)... la volonté de penser notre doctrine et surtout de reconstituer sa morale qui nous permettrons de redresser notre politique algérienne, et s'il en est encore temps, de sauver la République dans notre pays.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Lamine Gueye, du Sénégal.

Lamine Gueye

Camarades, la fédération du Sénégal m'a mandaté pour faire connaître son point de vue sur le problème algérien.
Mais auparavant, je dois au Parti une précision, à la suite de la publication par la presse d'informations selon lesquelles la fédération Socialiste du Sénégal la plus ancienne et la plus importante des fédérations d'Outremer aurait quitté le Parti Socialiste, décidant de devenir autonome et même de constituer l'élément d'un parti libre qui fonctionne en Afrique.
Ah, je me suis réjoui de la façon dont les camarades sont venus me poser la question de savoir ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans ces informations. J'ai constaté avec plaisir que nos camarades n'avaient pas perdu le sens de l'humour, et qu'habitués à des bobards de toutes sortes, ils ont fini par devenir sceptiques.
En tout cas, ma présence à cette tribune ne s'expliquerait pas si ma fédération avait cessé d'être une fédération Socialiste.
(Applaudissements)
A la vérité, le problème est posé depuis plusieurs années de savoir comment une certaine souplesse d'action, une certaine autonomie peut être accordée aux fédérations d'Outremer, de manière à ce que leur action ne soit pas gênée par la rigidité de nos statuts, puisque aussi bien les problèmes qui se posent sur le plan

Fondation Jean Jaurès

de la métropole ne sont pas exactement les mêmes que ceux que nous avons à confronter tous les jours.
Ainsi le problème de l'enseignement laïc, le problème de l'école ne se présentent pas sous le même aspect en France et Outremer, et il en est de même de beaucoup d'autres.
Alors depuis longtemps déjà le Comité directeur, le Bureau du Parti, les groupes parlementaires se sont attachés à trouver une formule ; nous continuons à la chercher, en accord avec le Parti. Guy Mollet le sait, nos camarades le savent, il faut faire en sorte que notre propagande ne se trouve jamais gênée par l'accent de liberté résultant de nos statuts ont été faits à l'origine en vue de l'action à mener sur le plan européen, et non pas sur le plan de l'Outremer.
Mais cela, nous continuons à le chercher, c'est l'objet de notre congrès qui s'est tenu à Saint-Louis du Sénégal les 23, 24 et 25 juin. Le Congrès a dit qu'il continue à envisager une certaine autonomie qui nous est nécessaire, autonomie dont le Parti accepte le principe, dont le Comité directeur accepte le principe, puisque aussi bien c'est le camarade Pierre Herbaud (?) qui tout dernièrement, au Comité directeur, a rapporté me motion favorable dans ce sens.
Mais ce qui sera fait le sera en accord avec le Parti, étant entendu que quelle que soit la solution donnée, c'est avec le Parti Socialiste, et avec lui seul, que nous resterons solidaires de la Nation, pour le meilleur et pour le pire.
(Applaudissements)
Mais une complication et un élément de confusion sont venus, du fait qu'entre la réunion du congrès à Saint-Louis du Sénégal et l'annonce que nous avions faite que nous allions nous préoccuper du problème d'autonomie dans les conditions que je viens d'énoncer, le parti de M. Senghor, qui s'appelle le Bloc démocratique sénégalais nous avait saisis nous Socialistes ainsi que d'autres formations, d'une proposition tendant à une rencontre en vue de définir une position commune à l'égard de deux problèmes, le problème de la révision de l'article 8 de la Constitution et le problème de l'application de la loi-cadre.
Nous avons donc reçu une invitation du Bloc démocratique africain, et une fraction du RDA, qui est beaucoup plus à gauche, a également reçu une invitation.
Nous n'avons pas cru devoir nous dérober à cette confrontation, parce que ce que nous avons à dire, ce que nous avons à défendre, nous pouvons le faire aussi bien avec nos amis qu'avec nos adversaires. La vérité pour nous est une, et c'est parce que nous sommes devant des adversaires que nous devons affirmer quelles sont nos positions, et quelles sont nos méthodes.
Cela, le Parti le savait ; M. Senghor est venu me voir accompagné de M. Bandoulia, à la parfaite connaissance du Parti, avec son approbation. Il a donc été décidé qu'on rencontrerait à Dakar, à un moment où je me trouvais à New-York en même temps d'ailleurs que notre camarade Christian Pineau.
La rencontre a eu lieu, évidemment le peuple sénégalais a été impressionné par le fait que les hommes qui s'étaient combattus avec âpreté, qui s'étaient combattus violemment et dont le combat avait laissé des morts que nous

pleurons encore puissent se rencontrer et spontanément ce peuple a réagi, a acclamé l'unité d'action.
Mais quand on a la responsabilité de diriger l'opinion, on sait quelquefois aussi dire où il faut s'arrêter, comment il faut discuter, et surtout quelles sont les méthodes de discussion les plus appropriées à une situation déterminée.
Oui, André Philip l'a dit tout à l'heure à propos de l'Algérie, à propos du Maroc : Évitez de jouer sur la division des éléments berbères et arabes, c'est un travail sans aucune portée, sans aucun profit.
Eh bien nous aussi nous avons eu une administration rétrograde, mal intentionnée, qui a joué de nos divisions. Le peuple sénégalais n'a pas accepté ces divisions artificiellement entretenues par des éléments qui sont encore attachés au colonialisme, et qui demeurons longtemps attachés au colonialisme, et c'est contre ce travail de division et de sape, par réaction contre ce travail que le peuple sénégalais a acclamé l'union.
Mais un Parti unique existe-t-il ? Le Parti unique a fonctionné en Russie avec Staline, il a fonctionné en Allemagne avec Hitler, il a fonctionné en Italie avec Mussolini et il fonctionne encore en Espagne avec Franco. Ce n'est pas cela que nous allons offrir aux masses africaines avides de progrès, avides de socialisme démocratique ?
(Applaudissements)
Par conséquent, rassurez-vous, camarades. Mais est-ce que j'ai besoin de le faire ? Le sourire de nos camarades quand ils m'ont posé la question prouve que vous n'avez pas pris la chose au tragique, je m'en félicite et je n'en dirai pas plus sur ce point.
Nous avons pris position sur le problème algérien, et c'est un problème douloureux. Je dois le dire parce que c'est la vérité. Nos populations ne peuvent pas se désintéresser du sort des Algériens, parce qu'ils sont Français comme des Algériens, parce qu'ils sont musulmans comme les Algériens. Nous entendons dire comme vous, tous les jours, que l'Algérie est Française, nous voyons des affiches qui s'étalent en grosses lettres : l'Algérie Française, sans l'Algérie la France n'est rien.
Je veux bien, je n'ignore pas évidemment que dans la Constitution il est inscrit que la République française se compose de la France métropolitaine, des territoires et des départements d'Outremer, dont l'Algérie par conséquent.
Mais, camarades, soyons francs, soyons loyaux envers nous-mêmes : est-ce que l'Algérie est un département français comme les autres ? Est-ce que le département de l'Algérie ressemble à ceux de la Haute-Vienne, à ceux de l'Aude, de la Seine ou de la Gironde ?
Si oui, pourquoi se fait-il que 9 millions de Musulmanes aient le même nombre de représentants qu'un million de Français d'origine métropolitaine ?
(Applaudissements)
Si c'est vrai, pourquoi faut-il que la loi est aménagé un système d'aide ?
Pourquoi faut-il que la présidence des Conseils généraux soit assurée par un Français musulman une année, et l'année suivante par un Français d'origine métropolitaine ?

Si c'est vrai, pourquoi faut-il que dans les communes 10 000 Musulmans élisent un nombre de Conseillers généraux ou municipaux exactement identique à celui qui doit être élu par 500 Français d'origine métropolitaine ?
Eh "bien quand on a créé une situation comme celle-là, quand on persiste à vouloir qu'elle dure, on détruit par là même le mythe de l'Algérie départemental comme les autres, et ceux qui en portent la responsabilité sont ceux-là qui doivent être dénoncés comme les diviseurs des Français Outremer et comme les perturbateurs de la situation en Algérie.
Et cela, il faut le dire, le gouvernement l'a compris, Guy Mollet dès sa présentation devant l'Assemblée nationale nous a dit : C'est parce que l'Algérie n'est pas comme les autres, c'est parce que l'Algérie a une personnalité particulière que je chercherai avec ceux qui veulent bien me soutenir une solution particulière à une situation qui n'a pas son pareil dans la France. Nous l'avons pensé et Guy Mollet a ajouté plus tard qu'il était prêt à faciliter toute l'action tendant au rétablissement de la paix, et c'est encore lui qui a lancé la formule : Il faut que les armes se taisent.
Mais nous ajoutons qu'il faut aussi qu'on impose silence à ceux qui disent, au nom de leurs intérêts égoïstes, que cette situation anormale qu'ils ont créée doit se perpétuer.
On dit que dans une démocratie vraie le plus grand nombre dicte la loi au plus petit ; n'est-ce pas la règle en France ? Eh bien ceux qui veulent la règle en France doivent l'appliquer en Algérie ; ceux qui disent qu'une situation anormale qui aboutit aux résultats que vous connaissez doit se perpétuer parce que ça correspond à certains intérêts, à certaines nécessités qui sont des nécessités égoïstes, ceux qui disent cela ne facilitent pas la tâche.
Ceux qui tombent, d'un coté ou de l'autre, sont des Français, ce sont des vies précieuses qui sont sacrifiées au moment où la France n'a pas trop de toutes ses énergies en Outremer et sur la métropole pour travailler à sa reconstitution et pour garder son rang dans le Conseil des Nations.
Mais nous le disons comme nous le pensons : attaquer le socialisme, attaquer ses positions, ce n'est pas nous qui songeons à favoriser une telle entreprise.
Nous pensons que l'Algérie, quelle que soit la lourdeur des sacrifices qu'elle impose, quelle que soit la douleur que cause la situation qui s'y développe, n'a de chances de s'en sortir qu'avec les Socialistes que nous sommes.
Si un gouvernement animé par d'autres que nous venait à se substituer au gouvernement de Guy Mollet, personne ici n'aurait la naïveté de penser que les réformes seraient plus libérales, les moyens appropriés plus faciles à découvrir ?
Par conséquent, dire que l'Algérie est un territoire ayant une personnalité à part, exigeant des mesures appropriées à une situation difficilement comparable avec celle de la France, oui.
Mais dire que les Socialistes sont moins bien placés que d'autres pour mener à bien cette tâche ? C'est un mensonge, c'est une contre-vérité qu'il ne faut pas essayer de répandre dans le public.
Ah, je sais bien que je suis remué comme tout le monde quand je vois Robert Lacoste approuvé bruyamment par les hommes de la réaction. Mais qu'est-ce qui

me dit, au demeurant, que cette approbation n'est pas une façon, aussi, de me leurrer ?
(Applaudissements)
Qu'est-ce qui me dit que tout cela n'est pas une provocation ? Qui me prouve que lorsqu'on dit dans la presse : Lacoste est un grand homme et Lacoste est un grand Français, on le pense exactement ?
Mais alors, camarades, avec l'amitié qu'il sait que j'ai pour lui et que je sais qu'il a pour nous tous, je demande de faire en sorte que dans le délai le plus bref possible un langage soit tenu, qui soit de nature à donner plus de confiance à la masse musulmane.
Les Musulmans se taisent ; ceux qui auraient pu parler, ne parlent pas, c'est vrai. Guy Mollet a dit et répété, comme il le faisait déjà à propos de l'Indochine : On ne peut négocier une trêve qu'avec ceux qui se battent, on ne peut négocier la paix qu'avec ses adversaires ou ses ennemis, on ne fait pas la paix avec ses amis.
Guy Mollet l'a dit, mais je me demande - et il sait dans quel esprit je le fais - de faire plus encore pour que ceux qui, aujourd'hui, s'interrogent sur le point de savoir quel sera leur sort demain sachent qu'un combattant qui combat pour une cause qu'il croit bonne, qui le fait loyalement, trouvera toujours en nous un interlocuteur plein de sympathie, plein de compréhension pour que le plus tôt possible on arrive à faire la paix en Algérie.
(Applaudissements)
J'ai été content de rencontrer ici Ben Hammeft (?) c'est la preuve que les démocrates n'ont pas cessé de croire en nous, n'ont pas cessé de compter sur nous, mais il est temps de faire taire ceux qui aujourd'hui parlent le langage outrancier que vous savez. Je demande à nos camarades d'aller très vite dans la solution du problème algérien.
Nous savons, par ailleurs, ce qu'il a fallu à notre camarade Defferre de ténacité, de volonté, de conviction pour faire voter la loi cadre, nous connaissons Gaston Defferre pour l'avoir vu en action depuis de nombreuses années, mais, croyez-moi, déjà nos adversaires disent que la loi cadre est dépassée, et qui plus est, ce sont nos adversaires camouflés qui le disent, ceux qui ont la nostalgie du régime de discrimination, alors je dis à Gaston Defferre : faites vite !
On a fait un bout de chemin dans cette direction, une page de l'histoire doit être tournée ; les africains doivent avoir confiance, ils ne demandent qu'à avoir confiance, et ensemble nous travaillerons pour qu'ils ne soient pas déçus, mais aujourd'hui, les jours comptent comme des mois ou des années. Tâchons de faire en sorte qu'avant longtemps on puisse dire que le Parti Socialiste qui est à la base de toutes les libertés dont jouissent les populations d'Outremer, sera encore à la base de cette grande révolution qui permettra aux africains de sentir que dans une démocratie qui se veut française, et Socialiste, ils ont leur place comme les autres et que, conformément à la constitution, ils sont véritablement chargés de gérer leurs propres affaires dans le cadre de la démocratie par le socialisme, animée par un gouvernement Socialiste.
Voilà ce que je suis chargé de vous dire par une fédération qui, dit-on, a cessé d'être Socialiste.

Fondation Jean Jaurès

Je souhaite que toutes celles qui forment la Section Française de l'internationale ouvrière aient la même volonté de combattre à vos côtés. Alors, à ce moment là, nos positions seront comprises de telle façon que les uns et les autres diront que le socialisme, ici comme là-bas, n'est qu'une famille, celle qui libère les individus, quel que soit le pays où ils vivent, ou le climat sous le quel ils vivent.
Voilà ce que j'étais chargé de vous dire. Si c'est cela, camarades, qui s'appelle avoir quitté le Parti Socialiste, je crois que nous avons compris et que le message qui sortira d'ici et qui sera connu de nos peuples d'Outremer démontrera que la mission que j'avais à vous faire a été faite et différemment interprétée.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mazier, des Côtes-du Nord.

Antoine Mazier

Mes chers camarades, je sais que beaucoup d'entre vous trouveront choquant qu'on puisse mettre en cause la politique faite par un gouvernement à direction socialiste et que certaines interventions vont contre ce sentiment très fort, très naturel d'un patriotisme de parti qui est bien étranger au culte de la personnalité, mais qui amène cependant à considérer comme déplacées des critiques ou des réserves s'adressant à des camarades que nous avons chargés de très lourdes responsabilités.
Ce patriotisme de Parti, cette fraternité, cette camaraderie qui est une des forces du Parti Socialiste, nous devons la préserver, mais il doit nous dicter cette réserve au dehors d'une enceinte comme celle-ci, il doit nous amener à défendre devant des non socialistes la politique définie par la majorité, mais ce patriotisme de Parti deviendrait une faiblesse s'il nous conduisait au silence ou à l'approbation béate et s'il paralysait notre droit d'examen.
C'est pourquoi je voudrais exprimer devant vous les inquiétudes que j'éprouve profondément et je le fais également au nom d'une fédération qui s'interroge sur l'efficacité de notre politique algérienne.
Sans doute, j'apprécie, et ma fédération apprécie, certains aspects de la politique gouvernementale, l'action rapide, efficace menée dans le domaine social, l'initiative généreuse de Gaston Defferre faisant confiance aux peuples d'Outremer, l'activité de Kléber Lousteau resté si près des travaux de notre Commission agricole, dont il est l'animateur, l'intelligente et difficile réanimation de notre politique étrangère.
Si nous faisons des réserves, je le dis, sur une politique financière et fiscale qui nous parait vraiment timorée, nous constatons cependant et nous faisons constater autour de nous, que le gouvernement dirigé par Guy Mollet n'est pas un gouvernement comme les autres, qu'il a sorti le pays de l'immobilisme que dans de nombreux domaines, nous avons repris la marche en avant.
Mais nous savons aussi que la plupart de ces mesures qui, à une autre époque, auraient créé un joyeux et enthousiaste courant d'approbation populaire, sont

Fondation Jean-Jaurès

rejetées au second plan par l'affaire d'Algérie qui tient le devant de la scène, qui est l'objet de toutes les préoccupations.
C'est par elle, c'est sur elle que nous serons jugés. Elle risque de compromettre cette œuvre sociale dont nous sommes fiers par la menace d'inflation qu'elle aggrave, elle divise le pays et peut finir par l'affaiblir dangereusement sur le plan moral et matériel, c'est d'elle, par conséquent, qu'il faut surtout parler.
Je ne suis pas un spécialiste des affaires de l'Afrique du Nord et je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'un spécialiste de ces questions pour avoir une opinion sur de sujet. Je suis comme vous tous à l'affût de toutes les informations qui nous parviennent. Je lis la presse avec évidemment, l'esprit critique que nous devons y apporter, je reçois des lettres nombreuses de soldats ou d'officiers de mon département qui servent en Algérie, j'ai suivi surtout régulièrement et avec passion les exposés de Guy Mollet, de Lacoste, de Le jeune devant le groupe et devant l'Assemblée nationale, ils ne m'ont pas convaincu et le discours de Lacoste, hier, ne m'a pas convaincu davantage.
Je voudrais dire pourquoi, non sans avoir précisé, évidemment, que je reconnais et que je suis convaincu autant que n'importe lequel d'entre vous, de leur sincérité, de leur courage et de leur bonne foi autant que de leur volonté d'aboutir à une solution conforme à nos principes et à notre idéal.
Ah ! Robert Lacoste, lui que nous connaissons, lui dont le ton d'hier n'invitait pas ou guère au dialogue, lui qui ne peut douter de notre affection, m'aurait facilement convaincu si je n'étais pas parlementaire depuis dix ans ! Si depuis dix ans, je n'avais entendu tant de propos analogues et des raisonnements semblables dans des bouches diverses ! Si je n'avais pris l'engagement envers moi-même quand j'ai vu s'effondrer l'Indochine, la Tunisie, le Maroc, que désormais je ne serais plus dupe.
Je ne prends pas mes arguments dans la presse communiste, progressiste ou libérale de nos adversaires, je les trouve dans le simple bon sens et dans la réflexion qui cherchent par-dessus les données ou les apparences immédiates du problème le cheminement souterrain des causes profondes et l'élaboration qui se fait de l'avenir inéluctable.
Je ne suis pas en désaccord fondamental avec ce que Lacoste nous disait hier. Nous avons trouvé une situation donnée" Nous avons été pris à la gorge par la nécessité de certaines mesures. Oui, la France avait pour devoir d'éviter la désintégration de l'Algérie, oui, elle avait jour premier devoir de protéger, quelque soient les fautes de beaucoup d'entre eux, la vie de nos compatriotes établis de l'autre côté de la Méditerranée.
Oui, il faut pacifier, oui, il faut faire des réformes.
Tout cela, Lacoste nous l'a exposé hier, mais cette action, c'est son action de tous les jours et nous avons le droit, et le Congrès a le droit, de trouver que son exposé d'hier est celui de la question qu'il a entre les mains de l'Algérie, mais qu'il n'a pas défini le cadre général politique dans lequel s'insère cette action quotidienne et dans lequel nous pouvons espérer une solution du problème algérien.

Supposons que la pacification réussisse et que les mesures de réforme réussissent. Dans trois mois, dans six mois, il y aura des élections, et si les nationalistes l'emportent ? Que ferons-nous ? D'ici la prochain congrès, la question évoluera. Notre Congrès d'aujourd'hui a moins à se prononcer sur ce qui a été dit hier que sur l'évolution future de l'Algérie,

Sur quoi porte le différend ?

Vous nous dites : il faut négocier, faire des réformes, et vous espérer par ces voies arriver à la fin du conflit à la restauration de la confiance entre Français et Musulmans.

Vous traitez la rébellion algérienne comme d'autres rébellions qui se sont produites dans le passé, à cette différence près qui est importante que votre volonté de réforme est sincère.

Nous pensons que notre politique n'est plus à l'échelle de ce problème, qu'elle ne fait pas assez de place à ce phénomène nouveau irrésistible qui est l'aspiration des peuples colonisés à secouer la domination, même bienfaisante, des nations organisatrices, colonisatrices. Ce phénomène est d'ailleurs mondial.

Le mouvement de colonisation du XIXème siècle qui a emporté la race blanche, et spécialement des pays européens, vers les entreprises lointaines est un phénomène révolu.

La guerre de 1939-45 a clos cette période ; elle a ouvert celle de la décolonisation. Or, je pense, quant à moi, que cette décolonisation pose des problèmes insolubles, il n'y a pas de bonne solution à ce problème si l'on tient qu'une bonne solution est celle qui serait admise par tous sans regret, parce qu'elle ne léserait personne.

La colonisation a entraîné des voisinages, des coexistences de population, des imbrications d'intérêts qui ne peuvent être sauvegardés dans leur forme actuelle et qui, en se défaisant ne peuvent que provoquer des déchirements et des souffrances, il est inutile que nous fermions les yeux là dessus. Une telle situation ne peut se dénouer sans remous.

Or, par un phénomène injuste et paradoxal, la décolonisation est d'autant plus difficile que la colonisation a revêtu une forme plus humaine, qu'elle s'est traduite par des implantations confiantes de population métropolitaine au delà des mers, par des tentatives d'assimilation, qu'elle a suscité des espoirs, peut-être vains, mais généreux auxquels il est dur de renoncer.

Il est certain qu'il est plus difficile pour nous de régler le problème algérien que pour l'Angleterre de régler le problème de l'Inde.

Il n'est pas juste non plus que ce soit nous qui avons condamné la colonisation, et nous pourrions citer la résolution du Congrès de Nancy de 1907, rapportée par Bracke à ce sujet, qui soyons chargés de résoudre le problème encore une fois insoluble de la décolonisation, car toute solution sera critiquée et restera critiquable au regard des certains intérêts qui ne sont pas tous méprisables.

Mais puisque cette responsabilité nous est échue, il faut que notre action s'insère dans une large perspective, il ne faut pas s'attarder au passé, il faut regarder vers l'avenir, tenir compte des données actuelles, mais aussi des données facilement prévisibles qui sont en formation sous nos yeux.

Collection Jean Jaurès

Alors, me direz-vous, on nous a souvent posé la question, que proposez-vous ?
Je veux répondre. Nous disons : il faut négocier, et pour cela il faut créer les conditions de la négociation.
Ces conditions, quelles sont elles ?
Il y a d'abord l'effort militaire. Vous avez rappelé 400 000 hommes. Vous avez sans doute bien fait, si vraiment ils vous étaient nécessaires, si vous ne pouviez pas protéger autrement les populations européennes. Ce n'est pas nous, par conséquent, qui pouvons nous associer aux manifestations organisées au cours des départs de rappelés. Nous avons montré aux fanatiques de l'islam que nous ne laisserions pas toucher un cheveu aux européens, nous avions le droit de le faire, nous l'avons fait. Mais maintenant que nous l'avons fait, maintenant qu'il ne peut pas y avoir de doute sur notre volonté d'accomplir notre devoir à l'égard de nos compatriotes qui sont là-bas, eh bien, nous ne devrions plus avoir qu'une pensée : négocier, et négocier par n'importe quel moyen.
Or, jusqu'ici ce n'est pas la direction que nous avons prise. Vous avez laissé partir Fehrat Abbas au Caire, vous avez interné Messali Hadj, au lieu de préparer cette conférence de la table ronde qu'on ne demande pas seulement ici, mais que d'autres députés vous conseillent d'adopter. Au lieu de préparer cette Conférence de la table ronde autour de laquelle les différents représentants de l'opinion algérienne auraient pu parler avec nous, vous lui tournez le dos.
La deuxième condition de la négociation, c'est de dissiper les équivoques, l'équivoque du colonialisme qui n'a pas désarmé. Sur ce point, je ne veux pas polémiquer, mais je suis d'accord avec ce qu'a dit Philip tout à l'heure et avec ce que dit la motion de la fédération des Bouches-du-Rhône : depuis le 2 janvier, on a composé avec les éléments du colonialisme européen, depuis le 2 janvier, on a cherché beaucoup à se ménager la neutralité ou l'appui des éléments européens qu'à calmer, qu'à prendre contact avec les Musulmans.
Vous pensez supprimer cette équivoque par les réformes, nous y applaudissons, mais je voudrais d'abord avoir une précision : les pleins pouvoirs, ils permettent d'expulser les gens, ils permettent de les emprisonner, ils permettent de suspendre les journaux, il m'a semblé comprendre tout à l'heure qu'ils permettaient également de faire la réforme agraire ?
Ce n'est pas ce que j'avais compris à l'Assemblée où Robert Lacoste nous disait qu'il déposerait dans les jours qui allaient venir les deux projets de lois qui étaient nécessaires pour accomplir cette réforme agraire et la redistribution des terres. Or, ces projets de loi, nous ne les avons pas vus, et j'ai bien peur qu'après le Conseil d'Etat, vous ne puissiez pas faire ce que vous voulez sans soumettre à la procédure trop longue du parlement les réformes que vous présentez ici comme ayant reçu commencement de réalisation...

Guy Mollet - Est-ce que tu permets ?
Camarades, je crois qu'il est nécessaire de compléter les informations d'un certain nombre d'entre vous. J'ai, il y a instant, interrompu Marceau Pivert qui, sur le même sujet, donnait une information erronée, je fais de même pour Mazier, je m'excuse auprès d'eux si cela détruit ensuite l'ordonnance d'un

discours préparé, mais ils parlent sur des informations absolument dépassées. S'ils avaient complété leur information, et qu'ils se soient inquiétés de ce qui a été décidé au Conseil des Ministres de mercredi dernier, c'est-à-dire d'avant-hier, il saurait que le Conseil des Ministres a unanimement, approuvé un décret qui reprend l'ensemble du problème agraire.
Il y aura bien un projet de loi, mais il y aura pas la suite, si c'est nécessaire, un projet de loi donnant force de loi à ce décret s'il était mis en doute quant à sa valeur par quelqu'un.
(Applaudissements)

Antoine Mazier - J'enregistre avec satisfaction que passant par dessus la procédure parlementaire, nos Ministres ont choisi la procédure plus rapide du décret. Je note qu'évidemment cela est en contradiction avec ce qu'avait dit Lacoste à l'Assemblée nationale, et je n'étais pas au courant de ce qu'avait fait le Conseil des Ministres, bien entendu.

Robert Lacoste - Ce n'est pas en contradiction. Je vous ai dit que le Conseil d'Etat pensait qu'il fallait un projet de loi et je vous ai dit : nous ferons ce projet de loi, mais il est bien évident qu'étant donné le calendrier des travaux parlementaires, ce projet ne pourrait venir en discussion que bien trop tard. Or, nous voulons agir le plus rapidement possible et voilà pourquoi le Conseil des Ministres a décidé à l'unanimité, comme l'a dit notre camarade Guy Molet, de prendre un décret que nous appliquerons tout de suite.
S'il s'élève des protestations, comme on nous l'a laissé prévoir, eh bien, nous déposerons un projet de loi de ratification en quelque sorte.
Donc, le décret est pris et la réforme agraire peut entrer en exécution.
(Applaudissements)

Antoine Mazier - Je suis heureux de cette précision apportée au Congrès, mais je dis que cela n'enlève pas un caractère de cette réforme, qui ne peut pas nous échapper, qu'on a déjà signalé, à savoir que ces réformes n'auront d'influence qu'à longue portée, alors que d'autres mesures, elles, ont lieu immédiatement.
Ces réformes, d'autre part, ne soyez pas surpris que les Musulmans n'y croient pas trop, nous avons derrière nous un héritage d'un siècle un quart de colonisation de tartufferies, je ne comprendrai pas que nous ne fassions pas, nous, Socialistes, la distinction entre le gouvernement Guy Mollet et un gouvernement de droite, et je comprends parfaitement que les rebelles ne fassent pas la même distinction eux-mêmes, d'autant plus qu'ils doivent se douter que ce gouvernement n'est pas assuré de l'éternité !
D'ailleurs, la presse d'Algérie, la presse d'Alger, si j'en crois certains extraits, au lendemain du discours de notre camarade Lacoste devant le Conseil national, n'a pas manqué de faire remarquer que devant le Conseil national, notre camarade avait surtout insisté sur les réformes économiques et sociales, beaucoup plus que sur les questions militaires.

Fondation Jean-Jaurès

Enfin, il y a aussi une autre équivoque que je voudrais voir dissiper, c'est l'équivoque internationale. Ce n'est pas dans un Congrès Socialiste que nous allons nous boucher le nez devant les odeurs de pétrole et il n'est pas normal qu'il ne soit pas dit davantage dans ce pays que pratiquement si nous connaissons ces difficultés en Afrique du Nord, c'est en raison de rivalités entre les Compagnies de pétrole américaines et anglaises qui ne sont pas arrivées à se mettre d'accord, qui cherchent à maintenir les pays arabes dans la situation où ils sont et qui font la cour au colonel Nasser.
Je voudrais que cela aussi soit dit par le Parti Socialiste !
Enfin, il faut définir plus clairement ce que nous voulons, il faut définir ce que nous voulons et faire un véritable appel au cessez le feu. Je l'ai déjà dit à Guy Mollet son appel il n'y avait pas d'espoir que puissent répondre les fellagha. Demander aux adversaires de déposer les armes avec comme contre partie la promesse d'élections libres trois mois après ne m'a pas paru suffisante. Les Musulmans ne peuvent pas avoir oublié ce qu'évoquent pour eux les comédies électorales qui ont eu lieu et la perspective de les recommencer, même avec des garanties sur lesquelles aucune précision n'est donnée ne m'a pas paru de nature à les amener à une reddition où ils pouvaient tout perdre.
Il faut aussi que la partie adverse n'y soupçonne pas de conditions inacceptables, il y en a une, et une seule à mes yeux qu'ils ne peuvent pas contester, que nous ne pouvons pas contester, c'est la garantie des vies et des biens des européens, des biens dans la limite appréciée d'ailleurs dans la négociation, pas de problème là-dessus. Mais par ailleurs, il faut qu'ils sachent comment nous traiterons l'Assemblée - ce n'est pas seulement nous qui posons la question, mais le droit le fait également - si elle est majoritaire nationaliste, comment ferez -vous ?
Guy Mollet m'a dit : "Je la considérerai comme interlocuteur valable". Oui, mais ce n'est pas suffisant, je le dis, je suis de ceux qui pensent que si l'Algérie n'était pas une nation, au sens moderne du mot, en 1830, elle a pu le devenir et entre le Maroc et la Tunisie indépendants, je pense que ce Congrès devrait faire un pas en avant vers la compréhension de l'aspiration nationale algérienne. Tant que nous la méconnaîtrons, je n'ai pas grand espoir dans le cessez le feu que nous attendons !
Si vous ne voulez pas aller jusqu'à faire ce pas, qu'à mon avis il faudra faire un jour, tôt ou tard, il faut au moins que la partie adverse sache quelle est pour le gouvernement français la conception du devenir algérien, il ne suffit pas de dire comment nous pensons arriver à un dénouement par le cessez le feu et par des élections libres, il faut dire le dénouement que nous envisageons, que nous souhaitons, que nous proposons comme base des négociations, il faut dire comment nous envisageons, nous, Français, qui depuis un siècle un quart sommes les maîtres ou les tuteurs de l'Algérie, l'organisation de la communauté franco-musulmane qui, malgré les fautes commises peut, peut-être encore être maintenue en Afrique du Nord.
Vous me direz qu'on ne peut pas livrer à ses adversaires les objectifs finaux. Je vous dirai quant à moi que c'est là un principe d'une vieille diplomatie que Pineau essaie de rénover en ce moment et que dans une affaire comme celle là

dans une affaire qui regarde le peuple français et le peuple algérien, j'estime que mettre cartes sur table serait plus habile que de finasser selon la diplomatie traditionnelle.
Il y aurait à cela un double avantage : d'une part les rebelles sauraient ce qui les attend s'ils acceptaient de déposer les armes, ils connaîtraient la conception à laquelle ils pourraient opposer la leur ; d'autre part, l'armée française saurait plus clairement pourquoi elle se bat ; les rappelés n'auraient plus de doutes sur la mission qui leur est confiée. On leur dit qu'on les envoie là, non pas pour maintenir un colonialisme périmé, mais pour pacifier, mais ils ne savent pas par quoi on remplacera une organisation dont il semble qu'elle ne peut revivre, pour les uns comme pour les autres, il est temps d'y voir plus clair pour les algériens, comme pour les Français.
Parfois, les pays se trouvent placés devant des épreuves de force et doivent y faire face, mais il faut qu'ils sachent que c'est une cause juste et claire.
Vous me direz que vous voulez négocier, mais que vous vous demandez avec qui ? Alors, je dois dire que je ne fuis absolument pas sensible à votre argument et je voudrais vous faire part maintenant d'une pensée qui ne me quitte pas depuis le début de l'année, du parallélisme désespérant que je vois s'établir entre l'affaire algérienne et l'affaire d'Indochine.
Vous nous dites : "Négocier avec qui ? On a proposé un cessez le feu et personne n'a répondu ; nous ne pouvons négocier avec des criminels de droit commun ; notre devoir est de garantir les personnes et les biens, d'assurer l'ordre de créer les conditions d'élections libres".
Camarades, j'ai passé trois heures avant hier à la bibliothèque de l'Assemblée Nationale et j'ai fait une lecture que vous devriez faire. J'ai relu les débats qui se sont déroulés le 18 mars 1947 à l'époque où Paul Ramadier et Marius Moutet étaient au gouvernement.
A ceux qui demandaient qu'on négocie, et Daniel Mayer au nom du groupe l'avait demandé avec précaution et ménagement, que répondait le gouvernement ?
J'ai été surpris du parallélisme de l'argumentation avec celle d'aujourd'hui avant de quitter Saïgon, Moutet avait dit, et on le lui rappela :
"Avant toute négociation, il est nécessaire d'avoir une décision militaire".
Vous n'allez pas jusque là aujourd'hui puisque vous avez proposé un cessez le feu, mais sous disons :
Il faut que les armes se taisent sinon la France serait contrainte de mobiliser contre vous toutes ses ressources.
Comme aujourd'hui, et ils n'avaient pas tort sur ce point, Ramadier et Moutier disaient :
"Nous devons protéger la vie et les biens des Français, de nos amis indochinois qui ont fait confiance à la liberté".
Je ne suis pas sûr que la méthode adoptée en Indochine ait abouti à ce résultat !
Marius Moutet s'interrogeait comme nous :

"Dans les circonstances actuelles, vous me proposez je ne sais quelles démarches, je ne sais auprès de qui, je ne sais où trouver des gens avec lesquels vous me proposez de traiter...
Nous ne traiterons certainement pas avec ceux qui n'ont d'autre objectif que de nous expulser ; pas davantage avec ceux qui ont pratiqué une politique terroriste systématique".
Comme vous, Ramadier et Moutet proposaient des élections libres. Moutet disait :
"Lorsque dans une mesure raisonnable, un certain ordre sera rétabli, les pays pourront alors faire savoir ce qu'ils désirent".
Et Paul Ramadier ajoutait :
"Ce sera lui, et lui seul, et non pas nous, qui choisira ses chefs, qui les choisira librement, ni sous notre contrainte, ni sous la terreur".
C'est aussi ce que nous dit aujourd'hui le gouvernement, il est inutile que je le cite.
On nous dit aussi que nombreux sont les musulmans qui ne demandent qu'à rester fidèles à la France, Moutet disait également :
"Mais nous sommes convaincus qu'autour des rebelles, il y a des éléments qui ne demandent pas mieux que d'arriver à traiter et qui n'attendent que d'être garantis pour que le pays puisse vivre"
Lacoste nous disait hier ; "Nous avons tout fait pour essayer d'éloigner la haine et la peur. Nous n'y sommes pas parvenus, mais je crois sincèrement que nous avons fait un bout de chemin".
Et je rapproche ce propos de Moutet qui disait :
"A l'heure présente, les populations nous reviennent. Chaque jour du fait que nous nous sommes affirmés, nous les voyons ne plus obéir aux ordres de la "terre brûlée". Elles reviennent et reprennent le travail..."
Et Ramadier disait :
"A l'approche des Français, le Viet-minh chasse les populations par la terreur. Néanmoins, derrière les troupes reviennent les populations et les villages reviennent à la vie, la vie reprend".
Loin de moi l'idée de dire que nos camarades ne pensaient pas cela. Mais enfin, cela était des illusions, des illusions dont nous avons été dupes.
Où cela nous a t-il menés ?
Je connais la réponse : l'Algérie et l'Indochine, ce n'est pas comparable.
Et c'est vrai par un certain côté. Mais c'est faux par un côté essentiel. Si le problème algérien comporte des aspects particuliers, il participe du même mouvement général, du même mouvement d'émancipation qui à travers le monde secoue les peuples sujets. En Afrique du Nord, s'il n'y a pas l'aide de la Chine, et une défaite de l'armée française n'est pas concevable. Mais en Afrique du Nord, il y a pire, il y a la contagion de l'exemple, il y a la Tunisie et le Maroc. Entre ces deux Etats indépendants, comment maintenir une Algérie dépendante de la France sans nous heurter à un mouvement national toujours plus profond contre lequel les armées sont impuissantes, l'histoire le démontre, celle d'un passé récent, comme celle d'un passé plus ancien.

Fondation Jean-Jaurès

Aujourd'hui, nous n'avons pas l'excuse de l'ignorance
de la force de ces aspirations nouvelles ; aujourd'hui, l'expérience de ces dix années a dû nous montrer ou alors c'est que nous sommes irrémédiablement aveugles, que nous avons déjà beaucoup perdu, parce que nous n'avons rien voulu céder comme le disait Defferre hier.
Ce qui restera valable de la grande et de la sombre aventure coloniale du XIXème siècle, c'est l'influence culturelle, ce sont les liens économiques, ce sont les liens politiques reposant surtout sur une amitié reconnaissante qui, après une période troublée, ne retenant de notre présence que la partie dont nous n'avons pas à rougir et que nous aurions tort de nier, oubliera la part condamnable et toujours condamnée par nous de l'exploitation colonialiste.
Nous avons tout perdu en Indochine, même cela, parce que nous n'avons pas su choisir, parce que nous n'avons pas su apprécier nos possibilités, nous avons subi un désastre, parce que nous n'avons pas cédé assez tôt et aussi en Tunisie, au Maroc, nous avons subi un recul rapide.
Ne recommençons pas en Algérie, et quand je vous dis cela, je vous le dis parce que, moi aussi, je souhaite que la présence française reste en Algérie, Si vous ne négociez pas rapidement, c'est le fossé qui se creuse, c'est l'incompréhension qui grandit, c'est ce cycle de la terreur et des représailles que Lacoste veut éviter courageusement, et c'est aussi la dégradation intérieure dont parlait tout à l'heure Philip.
N'oublions pas qu'au fond le problème algérien n'est pas surtout militaire. Même si vous arrivez à rétablir l'ordre nous ne resterons en Afrique du Nord que si nous pouvons lui apporter une aide économique et financière qui exigera des centaines de milliards. Cela aussi, il faut que nous le sachions et que nous le disions et il est certain que les milliards exigés par l'effort militaire seraient dès maintenant mieux employés si nous obtenions un cessez le feu, à faire des investissements utiles.
Et puis, je terminerai en signalant deux graves dangers de la politique actuelle :
- la droite approuve notre effort militaire, quand cet effort sera fait, elle se débarrassera de nous.
- et puis, il y a une autre question que j'aurais voulu développer, mais je n'en ai plus le temps, c'est que ces jours ci, il s'est passé l'événement que nous attendions depuis trente ans. Depuis trente ans, nous voyons grandir à côté de nous un Parti Communiste et nous nous demandions comment il pouvait faire pour obtenir une adhésion aussi large des travailleurs de ce pays. Et parce que nous sommes des hommes normaux, parce que nous croyons à la supériorité du socialisme démocratique, nous disions : un jour viendra où le masque tombera, où le voile se déchirera.
Un jour viendra où le communisme paraîtra sous s en vrai visage, et au moment où le Parti communistes se débat dans le déshonneur, toutes nos ressources, toute notre énergie, sont employées ailleurs, le Parti Socialiste perd son temps à défendre une politique qui est contestée, et nous ne pouvons pas être les rassembleurs que nous serions devenus.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Et alors, ce que je crains, c'est que dans quelques mois, lorsque le Parti communiste se sera débarrassé - il s'en débarrassera, soyez tranquilles - de ceux qui symbolisent cette période révolue, il cherchera à apparaître comme un parti démocratique. Ce jour-là, c'est lui qui deviendra le rassembleur que nous devrions être, que j'espère, nous serons encore.
Et à ce sujet, je ne peux m'empêcher de regretter que notre tactique, depuis quelques années, empêché tout contact avec le Parti communiste. Je reste fidèle à ce que je disais l'an dernier, je pensa qu'une politique de gauche ne pourra être faite dans ce pays sans le concours des petits ouvriers, ou des paysans qui restent le moteur de l'histoire.
Je pense que nous las aurions gagnés plus facilement en acceptant des contacts que d'ailleurs Guy Mollet lui-même demandait au Congrès qui le portait à la tête du Parti, et c'était une des raisons pour lesquelles nous avions voté pour lui.
Voyez-vous, il y a, un homme auquel je pense souvent depuis quelques jours : c'est à Pietro Nenni. C'est un homme que nous avons vu dans un des premiers Congrès qui ont suivi la Libération. Il était à l'époque le chef du Parti Socialiste italien (?) Eh bien, c'est lui qui va tirer parti beaucoup plus que nous de la déstalinisation. la tactique de Nenni, que nous avons tant critiquée au Parti Socialiste français, elle va permettra sans doute au Parti Socialiste italien de regrouper la classe ouvrière des travailleurs. Et c'est parce qu'il n'avait pas redouté les confrontations que nous avons refusées et dont tout le monde aujourd'hui sait que nous aurions pu sortir vainqueur.
Car, et ce sera la fin, je ne les ai jamais proposés dans un esprit de défaitisme du Parti. De même, nous ne proposons pas une conception défaitiste de notre action en Algérie. Je propose, nous proposons une action constructive, tournée vers l'avenir, renonçant à des mots, à des formules, à des idées longtemps ressassées, mais qui sont en définitive restées des chimères. Nous ne sommes pas des défaitistes, nous n'avons pas un goût particulier pour le rôle de Cassandre qu'on nous a reproché. Nous ne croyons pas à une politique qui reste trop enfermée dans des formules du passé, qui bénéficient des applaudissements de la droite parce que celle-ci sait que cette politique est à sa merci, et qu'elle n'en laissera réaliser que la partie servant ses intérêts, bref, une politique qui ne nous parait pas à la mesure des ambitions et des espérances du socialisme.

Le président - la parole est à Ceccaldi.

Charles Cecccaldi (Alger)

Camarades,
La fédération d'Alger a été cruellement affectée par l'assassinat, il y a moins de 3 jours, de notre camarade André Lévy, 23 ans, fils de notre ancien Secrétaire fédéral William Lévy, tombé dans les rues d'Alger à la suite d'un attentat terroriste.
Nous condamnons des actes, de tels actes qui ne peuvent d'ailleurs que nuire à la cause que croient défendre leurs auteurs, et qui creusant un fossé de sang entre deux communautés de l'histoire que la providence appelle à vivre ensemble. Cet

assassinat, malgré la douleur qu'il nous cause, nous laisse sans passion et sans haine, parce que nous savons que le problème algérien ne recevra une solution raisonnable que si est sauvegardée la fraternité franco-musulmane. Tout est sauvé ou rien n'est perdu si cette fraternité résiste à l'épreuve de la guerre et de la rébellion.

Or, camarades, nous vivons au cours des événements, nous vous apportons l'expression de notre impression très nette que nous assistons depuis quelques semaines à un redressement de situation, étant entendu que pour nous, redresser la situation ce n'est pas tellement remporter des succès militaires cependant nécessaires, c'est aussi faire réguler les rancunes et la haine et faire renaître la fraternité et l'amour.

(Applaudissements)

Il y a 3 mois, les musulmans refusaient toute collaboration avec la communauté européenne et même avec la fraction républicaine et libérale de cette communauté. Il y a trois mois, les Musulmans désertaient les cours dans les facultés, ils démissionnaient de leurs postes dans la fonction publique, ils se démettaient de leurs mandats publics, et même nos camarades, craignant pour leur vie - et qui oserait le leur reprocher - boudaient nos réunions socialistes, et, aujourd'hui, j'ai la satisfaction de dire que notre fédération, qui demeurera bien sûr une petite fédération, en raison des conditions locales, a accru ses effectifs dans une proportion voisine de 50%, précisément grâce à l'adhésion de camarades musulmans.

(Applaudissements)

Nous avons même enregistré ce fait sans précédant à Alger : une femme musulmane nous a demandé son adhésion.

(Applaudissements)

Alors, camarades, si les Musulmans acceptent de mettre leur vie en péril pour rentrer au Parti Socialiste, j'ai le droit de dire que Robert Lacoste a remporté une grande victoire psychologique. Et d'où vient cette amélioration des rapports entre les deux communautés ethniques en présence ? Elle trouve sa source dans deux énergies : l'énergie, d'abord, de faire l'effort militaire qui a fait comprendre à certains Musulmans qui avaient été atteints à un moment donné, vers janvier ou février, d'une sorte de vertige mental, qu'ils n'imposeront jamais à la France une solution unilatérale. Elle trouve sa source aussi dans l'énergie qu'il a fallu pour briser toutes les résistances globales, pour réaliser des réformes de structure profondes qui consiste à faire comprendre aux musulmans que cette fois, pour la première fois peut-être, les promesses qui ont été faites seront effectivement tenues.

Nous, camarades, qui avions manifesté certaines appréhensions et certaines craintes, nous qui avions craint les premiers que les pouvoirs spéciaux ne jouent à sens unique toujours contre les musulmans, et jamais contre les européens, nous sommes sûrs de pouvoir venir à cette tribune dire que nos appréhensions et nos craintes sont dissipées.

Nous pensons au contraire que le Parti tout entier est sur la voie d'un grand succès politique et humain, aux dimensions de son histoire, aux dimensions de

son intelligence, grâce aux dimensions de sa volonté. Et c'est grâce aux camarades ministres qui ont su ne rien négliger de la dure réalité algérienne, sans rien abandonner de la doctrine Socialiste ; c'était là, précisément, la difficulté, il fallait savoir, selon le mot de Jaurès, "aller à l'idéal et comprendre le réel.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, nous avons ce matin strictement respecté l'horaire prévu. Ceci nous permet, si vous en êtes d'accord, d'interrompre dès maintenant le débat de politique générale. Je vais donner la parole pour une brève communication à Pierre Commin sur la suite des travaux du Congrès.

Pierre Commin - Camarades, en effet, nous avons réussi à établir le programme des travaux de telle manière que les demandes de nos camarades qui se sont fait inscrire sont généralement respectées. Mais cela implique d'une très grande discipline du Congrès. C'est ainsi que nous avons, et nous l'afficherons, prévu un minutage pour les orateurs qui sauront ainsi exactement à quel moment ils doivent intervenir et quel est leur minutage. Mais cela suppose que nous reprendrons nos travaux, qu'il s'agisse de cet après-midi ou de ce soir, à une heure rigoureuse. Si le Congrès en état d'accord, nous commencerions par conséquent à l'heure fixée, quelque soit le nombre des présents, et pour les orateurs qui ne seraient pas là et n'auraient pas l'excuse de ne pas avoir été prévenus, je pense que le Congrès serait sage en indiquant qu'ils perdraient alors leur tour de parole.
(Applaudissements)
Nous vous proposons donc, pour cet après-midi la reprise à 15 heures précises. Nous poursuivrons nos travaux jusqu'à 17 heures 50. Puis nous reprendrons la séance à 21 heures précises.

Le président - Pas d'opposition ? Adopté. La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
48ème congrès ordinaire des 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956

Séance du vendredi 29 juin 1956 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Gaston Defferre, assisté de :
la camarade Mireille Osbot (Seine), Terneaux (Marne), Jousson (Cantal), Claudel (Manche), Armand Coquart (Nord).

Le président (Gaston Defferre)
Camarades, la séance est ouverte. Je donne la parole au camarade L'Honorey, pour 10 minutes.

Fondation Jean Jaurès

Lucien L'Honorey (Seine-maritime)

Camarades,

Bien entendu, je regrette de prendre la parole devant un auditoire aussi restreint, parce que j'ai des questions importantes à traiter ici. Enfin, tant pis, je le ferai quand même, pour ne pas renoncer à mon temps de parole.

Pour ne pas changer, mon intervention sera courte, mais objective, car j'ai toujours eu pour principe, ayant une formation syndicaliste, de tenir compte de ce que la base pense, car entre celui qui compatit et celui qui subit, il y a une nuance, on ne voit pas toujours les problèmes sous le même angle, et, occupant les différents postes dans divers organisations sociales : allocations familiales, amicale d'anciens combattants, HLM, et responsable syndical FO, je suis donc en contact permanent avec toutes sortes de milieux.

Aussi est-ce sans arrière-pensée aucune, et sans aucun calcul que j'interviens à cette tribune. Faites-moi confiance, je suis un pacifiste, mais je n'irai pas jusqu'à tout accepter. Nous savons ce que nous ont coûté certaines faiblesses, comme Munich, et je suis à mon aise pour le dire, de blessures de guerre 14/18, moi-même libérable de captivité pour blessures aggravées - guerre 39/45 -. C'est sur le problème de l'Algérie que je me penche. Ce problème préoccupe les différentes couches de l'opinion, et les avis que j'émets ici reflètent cette opinion. Nous avons investi, dans tous nos territoires d'Outremer une grosse part du revenu national, depuis des années, et du sang pour la conquête de ce patrimoine national. Ces investissements étaient prélevés sur le travail, sur les bras et sur les cerveaux des travailleurs, sans distinction. Il est certain qu'un gros effort resta à faire sur le plan d'investissement de toutes sortes en Algérie, et même dans toute l'Union Française. Je suis à mon aise pour le dire, ayant 5 ans de navigation et connaissant toute cette Union.

Il est bien certain que si cette Europe dont on parle tant, mais qui se monte si difficilement, était choses faite, ce n'est pas la France seule qui assumerait ce gros effort financier, préjudiciable au plan social et dans la Métropole.

Peut-être, si l'Angleterre avait voulu mieux nous comprendre, nous ne serions pas acculés, pour des Socialistes, à verser du sang. Il est certain que si l'Europe avait été constituée, toutes les puissances européennes détentrices de territoires Outremer auraient pu participer aux investissements et à la sauvegarde de ces territoires faisant partie intégrante de l'Europe, dont elles auraient été bénéficiaires, y compris les autochtones.

Aussi, je le dis honnêtement et objectivement, si nous devions conserver cette Union Française en investissant des sommes fabuleuses et du sang pour se retirer dans quelques années, je ne serais pas d'accord, car cela serait faire le jeu d'un certain bloc qui sait que la misère engendre le communisme. St nous tomberions dans les buts recherchés par ce bloc, dont Nasser, semble, je dirai, faire le jeu. Que ce dernier commence par s'occuper du pouvoir d'achat du peuple égyptien, et ensuite il pourra peut-être se permettre de nous donner des leçons de morale. En ce qui me concerne, je le prends pour un "rigolo", mais qui n'a rien de commun avec Adolf Hitler ou un Staline, mais cependant, il se prend au sérieux, et cela, il en a le droit grâce à des complaisances extérieures. Il est

certain que si nous voulons maintenir l'opposition et réparer toutes les erreurs des gouvernements réactionnaires qui nous ont précédé un gros effort devra être fait, mais cela, effectué au détriment de l'effort social dans l'immédiat, je dis bien : dans l'immédiat, et ce sont encore les travailleurs qui feront les frais de la "casse", et certains essaieront d'en tirer profit... Parce que leur main tendue me laisse sceptique. Je souhaiterais de tout cœur qu'ils soient bien sincères, mais je me souviens trop à la mort de Béria. Il ne faut pas oublier que cette pacification nous obligé à enlever nos jeunes de la production, ce qui donne une baisse accusée de production de l'ordre de 10%. Et quand un pays ne peut répartir entre la population que ce qu'il produit, sans compter l'exportation qu'on doit intensifier pour en contre-parti, obtenir des devises permettant d'importer les produits nous faisant défaut, cela est difficile. Or, l'URSS immobilise 1 200 000 Allemands pour augmenter son potentiel de production et ses biens de consommation, cependant, tenant compte de tous ces facteurs, et ne sous-estimant pas ce qui est l'enjeu de l'Algérie, il est certain que si nous devions capituler devant la ligue panarabe, il en serait à plus ou moins longue échéance fait de l'Union Française.

Et l'Algérie n'est pas rentable pour le moment, ayant surtout servi à remplir les coffres-forts des gros colonialistes, sans oublier l'action néfaste de certains hauts fonctionnaires qui ont surtout défendu leur "gigot" - pour ne pas dire leur "bifteck" - je demande ici à ce Congrès, à ceux de nos camarades qui apportent des critiques à ceux de nos camarades qui n'ont fait que d'appliquer les décisions du Congrès extraordinaire de Puteaux, des 14 et 15 janvier 1956, de les formuler à ce Congrès, et non dans tout autre lieu, même dans certains sections, il ne faut pas oublier que le Comité directeur à des comptes à rendre à ce Congrès national, et que tout au moins en ce qui me concerne je rends les miens.

En conséquence de quoi, les attaques qui leur sont destinées, ont un peu les nôtres et les miennes. Et faites-moi confiance, je ne suis pas le gars à dire "amen", je m'en excuse, mais cette mise au point était nécessaire.

Cependant, je ne voudrais pas quitter cette tribune sens avoir dit le mécontentement qui règne chez les anciens combattants, victimes des deux guerres. Notre camarade Ramadier ne pense pas beaucoup au plan quadriennal des Anciens Combattants. Que deviennent les pensionnés à 10, de 10 à 75% car il paraît que de 75 à 85% un petit geste a été fait ?

On trouve bien des subventions pour les bouilleurs de ceci, les bouilleurs de cela, les sucriers, etc. Je sais, il a un très mauvais poste, je lui en rends hommage, mais mettez-vous à la place de ceux qui sont rappelés, ils ont compris ce que sont devenus les droits de leur ascendants et de leurs frères et apparentés victimes des deux guerres. Et ils ne sont pas chauds d'aller se faire- raccourcir - je m'excuse du terme - avec le risque d'en être pour leurs frais. Et malgré toute l'amertume, avec laquelle je dis cela, car je sais, notre camarade Guy Mollet le pense, et toute l'équipe au coude à coude avec lui, avant de tirer ma conclusion, je vous demande de méditer sur le passage de cette lettre envoyée par notre camarade Georges Brutelle (?) au responsable de section de la fédération de la Seine-Maritime, dont je suis membre du bureau...

Le président – Notre camarade est prié d'écourter le plus possible.

Lucien L'Honorey - ... et dont notre camarade Georges Brutelle vient d'être élu à l'unanimité Secrétaire fédéral. Et j'ouvre une parenthèse, il était absent, et vous savez que les absents ont bien souvent toujours tort, voici le passage de la lettre : "Mon cher camarades
Je suis rappelé, demain matin je rejoindrai une demi brigade destinée à l'Algérie. Je n'invoquerai pas mon état de santé pour éviter un départ, ce n'est pas mon rôle, a vous qui serez au congrès fédéral de peser votre devoir. Les insurgés arabes les plus valables n'accepteront le cessez-le feu que s'ils sentant la nation française unie - derrière son gouvernement dont ils connaissent la volonté de paix. Faites que le Congrès du Parti au pouvoir soit imprégné du fait que le problème qui nous est posé est complexe et grave, ces considérations subalternes, des réactions personnelles, de quelque ordre qu'elles soient ; ne peuvent déterminer nos prises de position à l'intérieur du Parti. Mesurez les responsabilités qui sont aujourd'hui celles de tous les militants, et agissez en conscience".
En définitive, voici ma conclusion, à la suite de cette lettre... Oui, il y en a qui s'impatientent, cela ne me dérange pas.

Le président – C'est terminé ?

Lucien L'Honorey - Non... je serai heureux et fier de voir, au cours de ce débat, qu'une très forte majorité, pour ne pas dire une unanimité, se fasse sur la motion présentée par Pierre Commin, Georges Brutelle. J'ose espérer que ceux qui n'ont pas un mandat impératif pour le vote d'une autre motion feront leur examen de conscience et méditeront sur la situation devant laquelle se trouveraient nos camarades avec le résultat d'un vote ne leur accordant qu'une fable majorité. Bien entendu, je sais, il y a des amitiés, il y a des questions de personnes, sans oublier les cas de conscience. On sait ce que cela nous a déjà coûte avec la CED. Ils pensaient avoir raison, et, résultat : reconstitution d'une armée autonome allemande. Je m'excuse de remettre le couteau dans la plaie dans les circonstances présentes. C'est l'avenir du parti qui est en train de se jouer, et si certains ici l'oublient, l'histoire, elle, ne l'oublie pas. Vous ne pouvez pas, mes camarades, refuser la confiance à nos camarades du gouvernement qui n'ont fait que d'appliquer les décisions du Congrès extraordinaire de Puteaux, motion votée à l'unanimité, et la motion de confiance au gouvernement au Conseil national des 2 et 3 juin à Puteaux, votée par 3 138 mandats contre 212 et 125 abstentions, pardon, et avec 245 abstentions.
Bien entendu, l'affaire algérienne ne se terminera peut-être pas aussi facilement que nous l'aurions souhaité, mais, est-ce la faute de nos camarades ? Je ne pense pas qu'il y en ait un ici qui ose y songer un instant, ou alors, je lui demanderais : "Qu'aurais-tu fait à la place de Guy Mollet" ? Et je termine sur ces mots : Vive l'Union Vive l'Europe, et Vive le Socialisme !

Fondation Jean Jaurès

Le président - La parole est à Bary Ibrahimi, de la Guinée.

Bary Ibrahimi

Camarades,

Après la brillante intervention de Monsieur le ministre de la France d'Outremer, sur la politique en Afrique noire, et les brillantes interventions que nous avons entendues hier, après l'exposé de notre doyen Lamine Gueye sur les incidences de la politique nord africaine, sur les questions d'Afrique Centrale, je me serais volontiers dispensé de prendre la parole si une petite fédération de notre parti, la fédération de Guinée, ne m'avait mandaté pour vous apporter ici le salut fraternel des Socialistes qui sont situés à 7 000 kilomètres de ce Congrès.

(Applaudissements).

Je profite à cette occasion pour appeler votre bienveillante attention sur différentes incidences qui peuvent résulter de leurs décisions sur la politique africaine du gouvernement à direction socialiste.

La question africaine a été abordée chez nous. Cette question rappelle ce qui s'est passé déjà antérieurement. Je dis que c'est un espoir pour les masses africaines que nous ayons justement aujourd'hui, à la tête du gouvernement français, une direction socialiste, et je m'explique sur ce point.

En 1936, lorsque les populations africaines ont eu le privilège d'avoir à la direction du pays un gouvernement Léon Blum et Marius Moutet, cela a correspondu à l'adoption de principes que nous avons connus pour la, premiers fois dans ce pays, il s'agit de l'octroi des libertés publiques. Pour la première fois, en Afrique noire, grâce à ce gouvernement à direction socialiste, nous avons eu la droit d'association, le droit d'impression, le droit de circulation, et nous nous sommes sentis absolument associés à la collectivité française.

En 1946, retour de Marius Moutet et de Léon Blum à la tête du gouvernement français, cela a encore été une étape marquante dans l'histoire de l'Afrique Noire. Nous avons eu les différentes réformes qui vous ont été montrées hier, des réformes portant sur les institutions, on nous a donné le droit de désigner des représentants aux différentes assemblées parlementaires, on a aboli le travail forcé, et on a octroyé les moyens de nous sentir intimement liés à l'économie, en particulier le FIDES. Mais il faut bien penser que de 1946 à 1956, les Socialistes ont pratiquement, en ce qui concerne la France d'Outremer, été comme absents du gouvernement, parce que nous avons vu successivement à la direction des Ministres MRP, Indépendants, RPF, et ceux-là ont traduit sur le plan africain des préoccupations qui n'étaient pas les préoccupations socialistes.

C'est ainsi que parmi les différentes lois qui ont été octroyées aux populations africaines, vous avez une loi - je ne vous citerai que celle-là - sur la citoyenneté. Il était prévu que la citoyenneté était constitutionnelle, que les éléments comme nous avaient la droit d'opter pour la sécurité de plein exercice la constitution préparée comme loi organique interviendrait pour nous permettre d'assurer cette option. Eh bien ! Aujourd'hui encore, je peux vous dire que nous jouissons de la qualité de citoyens, si vous voulez, mais les organismes n'ont pas été mis en

place pour nous permettre d'opter pour cette citoyenneté. C'est vous dire que chaque fois que vous nous octroyez un texte, nous le considérons comme un outil de travail, nous considérons que c'est un outil pour installer du personnel qualifié, pour pouvoir faire entrer dans les faits l'application des textes adoptés dans l'intérêt des populations qui ont lié leur sort au sort de la France.
Je vais dire ici qu'aujourd'hui, nous Africains, nous avons une chance, c'est d'avoir la France ; nous avons une deuxième chance, c'est d'avoir à la tête de la France un gouvernement à direction socialiste qui pense sincèrement... (applaudissements)... qu'il est possible à des populations de religion et de pigmentation différentes de constituer elles-mêmes une communauté. Nous voudrions que l'on applique le contrat, c'est-à-dire que l'on applique dans les faits ceci, et c'est pour cette raison que la loi-cadre nous offre une très grande satisfaction et que nous applaudissons à cette mesure vraiment bienveillante de nos camarades Guy Mollet et Gaston Defferre et de tous les camarades Socialistes qui sont au parlement.
(Applaudissements)
J'attire toutefois l'attention du Congrès sur la façon dont nous souhaiterions voir appliquer cette loi-cadre. Je vous ai indiqué que les gouvernements précédents qui, pendant les 10 dernières années, se sont succédé, avaient mis à la tête du Ministère de la France d'Outremer des ministres qui ne pensaient pas socialiste. Depuis 10 ans, on a installé dans les territoires d'Outremer un personnel administratif, et mon aîné l'a expliqué suffisamment ce matin, notre personnel administratif est essentiellement rétrograde. Eh bien ! Pour obtenir l'application efficace de la loi-cadre, nous demandons un effort de personnel, parce que la meilleure des législations ne vaut que par les hommes qui sont appelés à l'appliquer.
(Applaudissements)
J'estime que ce n'est pas vouloir la mort du personnel qui est actuellement en place dans les territoires d'Outremer, mais je pense que sans un effort en ce sens la loi-cadre risque d'être à mon sens faussée dans sa portée réelle. On continuera à faire un trucage électoral, les Assemblées territoriales seront nanties de béni-oui-oui. Et il est démontré, là l'expérience l'a assez prouvé, que des hommes qui ne sont pas vraiment l'expression des populations qu'ils semblent représenter ne sauront jamais contracter des engagements valablement avec la France, et d'une manière durable. C'est pour cette raison que nous disons que l'installation d'un personnel sur place revendiquée par les représentants aux différentes Assemblées parlementaires, n'est pas une simple question d'aider les Socialistes qui sont en place. Nous ne sommes là bas que pour vous éclairer de la façon dont il faut prendre les problèmes, nous estimons que les meilleures renseignements que vous obtiendrez, vous les obtiendrez encore des Socialistes qui sont en place, car, pour être Socialiste dans les territoires d'Outremer, il y a des brimades dont vous-mêmes n'avez pas idée.
La loi-cadre, le gouvernement Guy Mollet, c'est notre chance, c'est la chance de la France de rester une grande puissance. Appliqué à nous, c'est 10 millions de kilomètres carrés constituant l'ensemble français en Afrique. Les populations

africaines ne posent pas de revendications en ce qui concerne un esprit de sécession et restent entièrement acquises à la France, mais encore faut-il résoudre leurs problèmes dès maintenant et totalement, avec le courage qu'il faut, dans l'enthousiasma nécessaire, parce qu'il ne s'est pas creusé du tout de fossé entre la population de l'Afrique noire et la population métropolitaine.
Vive le socialisée démocratique ! Vive le gouvernement français !
(Applaudissements).

Le président - Je donne la parole à Le Bail, et je félicite notre camarade Bary qui a respecté son temps de parole. Le Bail a la parole pour 30 minutes.

Jean Le Bail

Camarades, mon intervention se bornera à un sujet théoriquement très limité, l'examen des résultats de ce qu'on appelle la politique de détente dans ses rapports avec la politique algérienne.
Il est inutile, au début de mon intervention, de préciser que je reste, au moment où j'apporte d'ailleurs au nom de la fédération unanime, les mandats de la Haute-Vienne à la politique gouvernementale en Algérie, il est inutile de vous préciser que je ne remets nullement en cause les principes de la politique de détente, et vous m'excuserez donc si je n'insiste aucunement sur ce point qui reste clair parmi nous.
Ce que je me permettrai de contester en apportant des réserves qui apparaîtront peut-être comme sévères, mais que je crois nécessaires, c'est que la politique de détente ait été menée d'une manière heureuse. C'est donc la manière que je conteste ici, la manière et ses résultats, et en particulier la manière dont notre camarade Christian Pineau a mené cette politique de détente dans les diverses démarches qu'il a faites à l'étranger.
Je crois qu'il ne faut pas nous abuser sur ces résultats, et je crois que ce serait un grand mal si le Parti Socialiste dans ses débats se refusait à voir en face les faits.
Mes premiers doutes sont venus au Conseil de l'Europe où la confiance de mes camarades du groupe parlementaire m'avait envoyé et où j'ai été frappé de stupeur au moment de l'intervention de notre camarade Christian Pineau. Il faut vous dire d'abord l'atmosphère, après le départ de Guy Mollet, après le rôle, non seulement brillant, mais salutaire, qu'ont joué nos camarades là-bas, vous n'imaginerez pas les désirs que suscitent encore un rôle actif de la France. Le Conseil de l'Europe est dans cette situation d'attendre encore un grand élan donné par la France. L'Angleterre ne veut pas y assumer un rôle de direction, et on ne veut pas, en général, d'une Allemagne prenant la direction de l'Europe, et c'est de la France qu'on attend les grandes paroles d'espérance. Car une relance européenne est non seulement souhaitable, mais possible à l'heure actuelle, et possible avec nous, je ne dirai pas à la tête, mais avec nous pour ranimer l'enthousiasme. Eh bien ! Je dois dire avec une profonde tristesse que le discours de notre camarade Pineau où il a précisément défini sa politique de détente, non seulement n'a pas été applaudi, mais a suscité des critiques et des critiques sévères, et, qui plus est, d'éléments socialistes de cette assemblée.

Fondation Jean-Jaurès

C'est le même reproche que je ferai aux démarches qu'a faites avec d'excellentes intentions notre camarade Pineau. Je rappellerai le célèbre dicton : il parait que les voyages forment la jeunesse. Il est très certain qu'ils auront été bons, qu'ils auront aidé à former diplomatiquement notre camarade Pineau, mais je ne crois pas que les résultats qui ont été obtenus à l'heure actuelle soient favorables, et je ne les examinerai qu'en rapport avec la question algérienne.
Un seul point sur lequel, peut-être, les démarches n'aient pas été vaines, c'est auprès de Nehru, et encore, on peut se demander si Nehru n'avait pas des raisons personnelles à son pays pour ne pas lier son sort aux puissances arabes, et, d'un autre côté, si l'on admet que le ministre des Affaires étrangères, ce qui est naturel, est d'accord avec le ministre Résidant en Algérie, il faut reconnaître que la proposition d'arbitrage de Nehru n'était pas précisément ce qu'on pouvait attendre pour régler la question d'Algérie.
Voilà donc un premier point.
La seconde démarche sur laquelle je voudrais attirer votre attention, c'est la démarche qui a été faite auprès de Nasser. On a eu l'impression que le Colonel écartait la démarche de la France comme un lion écarte une mouche, et ceci est très dangereux dans les relations internationales. Je ne reprocherai pas à Christian Pineau de n'avoir pas brandi un sabre de bois, et sur ce point, les attaques nationalistes sont quelque peu ridicules, mais il n'est peut-être pas très prudent quand on ne dispos que d'un sabre de bois, de le proclamer. Certes, il ne faut pas de pantalonnade, mais la reconnaissance presque naïve de la faiblesse n'a jamais servi diplomatiquement même quand on est Socialiste, même un gouvernement socialiste.
Et il est encore plus grave en quittant Nasser d'éprouver le besoin de lui délivrer un certificat de bonne politique et de dire : "Je ne vois pas en Nasser un Hitler". C'est d'autant plus regrettable que le lendemain nous apprenons que Nasser a décidé de fonder le régime sur un parti unique et que nous savons aujourd'hui qu'il est élu ou qu'il fait des élections à 99,9% c'est-à-dire un peu mieux encore qu'Hitler. Voilà des paroles qui ne sont pas de nature à favoriser notre travail.
Et j'en viens aussitôt à la grande démarche qui d'ailleurs n'est pas une démarche propre de Christian Pineau, qui est la démarche à Moscou. Certes, je ne reprocherai pas au gouvernement de n'être pas revenu les mains pleines. S'il était revenu les mains pleines, en ce qui concerne l'Algérie, nous aurions été amenés à nous poser toutes sortes de questions, et l'honneur de ce gouvernement c'est précisément de ne pas avoir accepté ce marchandage et d'avoir proclamé à l'avance que ce marchandage ne pourrait jouer en aucun cas. Mais si l'on tient compte de l'opinion publique, qu'est-ce qu'attendait au moins ce pays de ce voyage ?
Au moment où le gouvernement français faisait l'honneur à une dictature, dont l'attitude, dont la situation n'est pas encore consolidée, de lui faire une visite, on aurait attendu au moins comme retour une certaine neutralité dans le problème algérien. Est-ce que les yeux de tous ne sont pas ouverts depuis le vote de ces derniers jours au Conseil de Sécurité ? Est-ce que vous n'avez pas compris tous, Camarades, le son de ce ricanement de Khrouchtchev qui au moment où ses

amis prodiguait de bonnes paroles à nos délégués, riait de l'autre côté de la cloison avec les délégués arabes à qui il faisait des promesses ?
Du point de vue algérien, par conséquent, la rencontre de Moscou, résultat nul. Voilà les faits.
Et maintenant, si l'on se tourne vers les derniers interlocuteurs américains, nous sommes obligés de constater que les dernières déclarations des représentants des Etats-Unis sont plutôt en recul sur ce que nous avions entendu auparavant. Ni la déclaration de Dulles - je ne vais pas me livrer à une analyse de texte qui serait fastidieuse ici -, ni celle d'Eisenhower, n'ont la chaleur que nous avions trouvée dans la déclaration de l'ambassadeur des Etats-Unis, et, chose curieuse, on dirait qu'une sorte d'alignement se produit des expressions américaines sur les expressions russes. D'un côté comme de l'autre, on nous parla d'espoir, d'espoirs qui dans une certaine mesure prennent l'allure d'un sursis, Si la France ne réussit pas assez tôt à obtenir des solutions que des deux côtés - et les mots ne sont pas faits pour nous gêner - on appelle des solutions justes et libérales. Et quand je vois cette réponse les représentants qualifiés du gouvernement des Etats-Unis, je me demande si les excursions à l'Est n'ont pas quelque peu endommagé le grand voyage à l'Ouest. C'est un sujet sur lequel je reviendrai dans un instant.
Pour le moment, je me borne à constater que ces démarches n'ont pas été satisfaisantes en ce qui concerne le problème algérien, et arrivé à ce point de mon développement, je me demande si l'insuccès de ces démarches qui étaient tentées avec la sincérité et la bonne foi que le Parti Socialiste met toujours dans ses tentatives, ne vient pas d'une illusion, d'une illusion précisément d'honnêtes gens et de gens généraux.
La politique de détente, oui, mais y a-t-il vraiment une détente, et pouvons-nous fonder notre politique de détente sur la constatation d'une détente réelle entre l'Est et l'Ouest ? Je ne retiendrai pas les apparences, car les sourires de Khrouchtchev ne me donnent pas plus satisfaction par eux-mêmes que la mine renfrognée de Staline. Ce n'est pas à ces choses-là qu'on mesure la réalité d'une évolution. Je ne retiendrai que les signes dont nous avions dit nous-mêmes qu'ils marqueraient le début d'une détente. Quels sont-ils ? Nous dirons essentiellement, il y a deux mois, que nous reconnaîtrions la détente à deux choses : si les Russes acceptaient l'unification de l'Allemagne, et si la Russie renonçait à sa politique d'expansion. Nous sommes obligés de constater que la politique d'unification n'a pas fait de progrès et c'est ici que je voudrais poser une question, non pas au ministre des Affaires Étrangères mais à notre camarade Guy Mollet.
Nos deux camarades ont fait des déclarations qui ont beaucoup gêné au Conseil de l'Europe dans les débats dont je parlais il y a un instant, parce qu'elles étaient mal interprétées. Ils ont dit : s'il y avait une solution du problème du désarmement, le problème de la. réunification allemande en serait facilitée. Et ils avaient raison. Mais je pose cette question à Guy Mollet qui y a déjà répondu, et c'est parce qu'il y a répondu que je voudrais qu'il y réponde encore avec plus de netteté, parce qu'on ne dit jamais trop souvent les bonnes choses si supposons qu'il n'y ait pas de désarmement. Supposons que les efforts de notre camarade

Moch aboutissent toujours à des succès théoriques, mais qu'ils ne se traduisent jamais pratiquement par des résultats pratiques du fait de la mauvaise volonté du ceux qui reculent chaque fois qu'il est question de contrôle.
Est-ce que nous allons en rester à cette position, le désarmement devenant une sorte de condition pratique de la réunification de l'Allemagne ?
Je sais que vous n'en avez pas fait une position, mais il ne faudrait pas que la politique Socialiste, par une sorte de glissement, finisse pratiquement par donner raison aux Russes qui utilisent ce problème du désarmement pour repousser le problème de la réunification de l'Allemagne ?
Le deuxième signe auquel nous aurions reconnu une diminution de la tension internationale, c'est un ralentissement dans la politique d'extension des Soviétiques. Tant que vous n'aurez pas obtenu cela, vous n'aurez pas le droit de parler d'une détente.
La détente sera dans vos désirs, dans votre volonté, mais pour répéter un mot célèbre : Il n'y a pire dérèglement de l'esprit que de vouloir croire ce qui n'est pas.
Eh bien, que s'est-il passé dans la politique d'expansion des Soviets ? Elle ne marque même pas un ralentissement, ils ont obtenu ce qu'ils voulaient ; avec un petit incident, croyant nous éliminer par nation interposée, de l'Extrême-Orient, ils ont de nouveau installé à nos dépens, comme aux leurs, les Etats-Unis dans un petit bout de péninsule même aussi redoutable pour eux que la Corée.
Mais alors même que leur expansion en Asie n'est même pas ralentie, nous voyons surgir un homme qui n'est pas seulement l'homme de la politique asiatique, comme on le dit souvent Chepilov, qui est essentiellement l'homme de la politique africaine des Soviets, et nous allons assister, et c'est déjà commencé, à la grande tentative de pénétration de la Russie soviétique en Afrique dans deux directions : vers la côté opposée à Gibraltar à travers le monde arabe, et vers Dakar, au besoin face aux Etats-Unis.
Voilà une nouvelle phase, annoncée et commencée de l'expansion soviétique, au moment où vous voyez Chepilov venir assister au départ du dernier soldat d'Égypte, ce qui prouve camarades que quand on cède la place au nom de la liberté et de l'indépendance des peuples, on ne la cède pas toujours pour leur liberté et pour leur indépendance, mais pour une nouvelle soumission.
(Applaudissements)
Et dans ces conditions, je voudrais que nous définissions bien clairement quelle est notre formule à nous de la détente.
La détente, d'abord, ne doit en aucun cas être la détente de nos amitiés. Il faut persuader nos amis du monde occidental que ce que nous avons fait n'est pas un moyen détourné de nous mettre hors du jeu, et c'est ici que je voudrais bien préciser la position de Christian Pineau, et que je serais heureux s'il était amené lui, comme Guy Mollet, à la préciser.
Vous avez eu raison, Christian Pineau, de dire qu'il n'y avait plus unité dans la politique occidentale ; mais est-ce une solution pour rétablir l'unité que d'aller faire cavalier seul ?

Oh, combien j'aime mieux la politique qui consiste à dire aux Américains non quand il faut dire non ! On ne sait pas assez dire non aux Anglo-Saxons, qui le supportent très bien.
J'aime mieux Lacoste mettant à la porte d'Algérie un journaliste qui vient faire une sale besogne que les petites pointes, les petites paroles aigres-douces avec lesquelles, petit à petit, on arrive à entamer les amitiés les plus chères
Il y a un grand voyage à reprendre, un grand voyage qui réunira les Occidentaux car, si je pense qu'il faut dire aux Anglais et aux Américains leurs vérités en face, j'estime qu'il n'est pas bon d'aller chercher à part, dans une politique qui nous conduirait à l'isolement, une vérité qui serait une contre-vérité.
Par conséquent, aucune détente de nos amitiés, et surtout mes camarades, aucune détente de nos volontés.
Comment, nos volontés fléchiraient au moment où, pour la première fois depuis je ne dirai pas seulement trente ans comme on le disait ce matin, mais depuis 1917 on voit une véritable faille dans le monde du bolchevisme ? Je ne l'appellerai même pas le monde du communisme, car Khrouchtchev l'a prouvé : il n'a même plus le droit de s'appeler le monde du communisme.
Il y a deux failles énormes : Tito a gagné, comme je l'avais annoncé à la tribune d'un congrès, au moment où Staline n'a pas été capable de le briser ; dès ce moment-là, camarades, il était évident que le national-communisme avait gagné, c'est-à-dire que le bolchevisme tel que nous l'avions connu était frappé à mort, à plus ou moins longue échéance. Mais il y a une autre faille : nous avions raison ceux d'entre nous qui nous nous refusions à la Chambre des Députés, à saluer le tyran mort, au moment où on nous appelait officiellement à lui rendre hommage. Nous avions donc raison, et nous ne savions pas que nous faisions plaisir à ce moment-là... (applaudissements)... à Khrouchtchev et à ses amis qui vont peut-être être obligés de nous annoncer d'ici quelques jours que le tournant est prix, qu'ils ont été obligés d'assassiner le Vieux, pour délivrer l'Union Soviétique, ou plus exactement pour se disculper, pour ne pas apparaître comme ses complices !
Mais n'est-il pas visible maintenant que le communisme n'a plus qu'un droit à l'égard de la classe ouvrière : se taire ?
(Applaudissements)
Et je rejoins ici les paroles de bienvenue du Président ou du Secrétaire de cette fédération, mon ami Laurent : Nous qui avons souffert de la division ouvrière, nous dont toute la jeunesse - vous ne comprenez pas ça, vous qui êtes venus après nous au socialisme - a souffert parce que nous étions appelés des social-traîtres, nous qui avons pleuré avec Sembat à la suite de ce congrès de scission, nous dont toute la jeunesse et dont tout l'âge mûr a été blessé et humilié par la classe ouvrière que nous voulions entraîner à des victoires, nous avons vu toujours notre élan brisé parce que, paraît-il, là-bas dans cette région lointaine, il se passait des choses mystérieuses, nécessaires au salut de la classe ouvrière mondiale !
Nous qui avons été bafoués, nous qui avons lutté, qui avons vu les nôtres les Blum, les Bracke, insultés et frappés comme des hommes qui n'allaient pas

assez vite, comme des hommes qui, par paresse, restaient renfermés dans une vieille maison parce qu'ils ne comprenaient pas l'évolution du monde, nous avons la fierté aujourd'hui de dire : Alors, c'était le socialisme qui avait raison ?
(Applaudissements)
Alors, de ce bolchevisme, il n'était possible d'attendre qu'une dictature qui ne pesait pas seulement sur les adversaires de la classe ouvrière, mais sur le Parti qui la menait, sur ses hommes, sur ses meilleurs militants, car c'est cela que Khrouchtchev a avoué ?
Et vous qui êtes des marxistes, est-ce que vous accepterez cette explication simpliste que Staline a été un accident de l'histoire ? Comme si l'histoire pouvait comporter des accidents de ce genre ! Comme si quand un homme détient pendant plus de vingt ans un pouvoir absolu, il n'y était pas monté parce qu'il était de la nature du bolchevisme de l'y faire monter ! Comme s'il n'était pas dans la nature du bolchevisme, par la lâcheté et la complicité de ses équipes dirigeantes, de maintenir le tyran !
(Applaudissements)
Comme s'il n'était pas de la nature du bolchevisme de continuer la dictature de classe par le despotisme d'un homme, et de trouver des débouchés naturels à ce despotisme, dans la torture et dans le sadisme.
Voilà ce que nous avons combattu toute notre vie, et la politique de détente telle que je la conçois doit être faite de la volonté de ne rien négliger pour discuter, même avec les dictateurs.
Nous avons discuté avec Hitler, et je ne le regrette pas personnellement. Mais il faut discuter avec les dictateurs sans leur rien accorder qui puisse les dévoiler et leur permettre de rétablir le pouvoir chancelant qu'ils détiennent peut-être à l'heure actuelle.
Le premier devoir du socialisme dans sa politique de détente c'est d'être fier, c'est de chercher le rassemblement de la classe ouvrière au nom de cette vérité socialiste qu'on a pu fouler aux pieds dans bien des nations de l'Europe pendant des années, mais qui apparaît aujourd'hui éclatante et qu'on fera triompher car une fois de plus il apparaît que contre la vérité il n'est aucune puissance au monde ; la dictature, les tortures et le sadisme n'ont jamais eu raison de la bravoure des individus et des peuples, ils n'ont pas eu raison du Socialisme, et c'est cela que nous devons fêter aujourd'hui.
(Vifs applaudissements)

Le président - La parole est à Rous, de la Seine, pour quinze minutes.

Joseph Rous

Camarades, je voudrais essayer, dans le temps qui m'est imparti, de répondre à la question : est-il possible actuellement de négocier en Algérie, et sur quelles bases peut se faire cette négociation ?
Toutefois, auparavant, je voudrais faire une observation. Ce matin, j'ai entendu avec un très grand intérêt le discours d'André Philip, et pour des hommes comme moi qui s'occupent depuis des années de problèmes d'Outremer, j'ai

Collection Jean-Jaurès

rarement entendu sur le problème algérien un discours aussi profond et aussi substantiel.
Mais ce qui m'a touché en même temps c'est que les éléments de solution et l'importante documentation que contient ce document n'ont peut-être pas suscité dans le congrès l'intérêt et l'attraction qu'ils méritaient, et à ce moment-là je me suis dit : Y a-t-il peut-être quelque chose qui n'est pas très clair, et une sorte d'équivoque entre les positions qui s'affrontent ici et qui devraient, si possible, se pénétrer au profit d'une position constructive, une espèce de rideau de bambou, ou si on préfère de rideau d'alfa qui n'est pas extrêmement heureux ?
Ce ne serait pas heureux parce que nous avons l'habitude de ces questions. Nous savons qu'il y a dix ans nous étions divisés sur le problème vietnamien, et pourtant finalement c'est l'expérience qui nous a unis quant à la solution.
Je voudrais que nous nous unissions à temps pour une solution constructive en Algérie, et que ce ne soit pas dans la catastrophe, car la solution alors serait tardive.
S'il en est ainsi, je crois que c'est parce qu'il y a quelques équivoques ; on s'imagine que ceux d'entre nous qui critiquent la politique du gouvernement désirent le gêner, ou le renverser, alors qu'au contraire, étant donné que nous sommes de fermes partisans, nous, de la politique du gouvernement dans le domaine international, dans le domaine d'Outremer et dans le domaine social, en ce qui concerne la Tunisie et le Maroc, nous ressentons douloureusement combien cette politique est détériorée par certains aspects algériens. Nous voulons au contraire redresser cette politique sur le plan algérien, afin de permettre au gouvernement de continuer l'essentiel du reste de sa politique, que nous approuvons pleinement.
En second lieu, je voudrais dire ceci : on croit que nous critiquons tel ou tel camarade, alors précisément que toutes les expériences de dix ans de ces tragiques problèmes coloniaux démontrent qu'il ne s'agit pas de questions de personnes !
Il s'agit d'un choix politique. Tant qu'on ne s'est pas résolu à dire. Il faut négocier avec Ho Chi Minh, tous les gouvernements sans exception ont fait des bêtises, et sont tombés dans un engrenage fatal.
Tant qu'on ne s'est pas résolu à dire : Il faut négocier avec Bourguiba, il faut négocier avec le sultan du Maroc, tous les gouvernements sans exception sont tombés dans l'engrenage fatal. Et il n'est pas là de questions de personnes.;
Je dis qu'aujourd'hui, tant qu'on ne se résoudra pas à un certain choix politique très clair en faveur de la négociation sur une base précise, on tombera dans les hauts et les bas que nous avons connue en Indochine, avec les ralliements plus ou moins réels et plus ou moins fictifs, avec d'ailleurs, dans l'affaire algérienne, l'absence même de Bao Daï ; il n'y a plus de Bao Daï en Algérie, même les modérés sont solidaires du maquis.
Tant qu'on ne se résoudra pas au choix net et précis d'une option, eh bien quelles que soient les bonnes intentions de certains de nos camarades, ils seront dans cet engrenage de la guerre sans fin en Algérie.

Fondation Jean-Jaurès

C'est pourquoi nous devons répondre à cette question : peut-on négocier, et sur quelles bases.

Dans la salle - Et avec qui ?

Joseph Rous - Avec qui, également. Comme Guy Mollet l'a dit ce matin : On négocie avec ceux avec lesquels on se bat, Mais laissons de côté cette question pour l'instant.
Peut-on négocier actuellement ? Je dis que la situation s'est sensiblement modifiée, depuis le 6 février, et qu'actuellement les négociations sont possibles.
Au moment du 6 février, les tentatives de contact et de négociations qui ont eu lieu se sont heurtées à une exclusive.
Tout d'abord, les deux mouvements de la Résistance algérienne, le Front de Libération Nationale et le Mouvement National Algérien étaient profondément divisés.
Le Mouvement national Algérien a accepté une table ronde, sans conditions. Le Front de Libération Nationale nous menaçait d'un Dien-Bien-Phu, et refusait de recevoir même des négociateurs officieux ; il posait même comme préalable la reconnaissance de l'indépendance algérienne.
Aujourd'hui, ces deux mouvements existent toujours, mais certaines modifications ont eu lieu. Le Front de Libération Nationale est actuellement, à l'étranger, représenté par un homme que beaucoup d'entre nous connaissent, qui s'appelle Ferhat Abas, et qui a fait récemment à un journal suédois, mais en réalité à l'intention de l'opinion française et du gouvernement français, un certain nombre de propositions.
Je ne vais pas vous lire ces propositions, vous les connaissez, mais je constate qu'elles ne contiennent plus le préalable de la reconnaissance de l'indépendance algérienne.
Elles se résument en deux points : nous sommes prêts à négocier, si le gouvernement français reconnaît aux Algériens le droit de se gouverner eux-mêmes, et avant les élections nous pensons qu'il doit y avoir un Exécutif algérien.
Du côté du MNA, même assouplissement ; on ne pose pas de conditions préalables, on s'avère décidé à participer sans conditions à une table ronde qui aurait pour objectif le cessez-le-feu.
Je dis que pour ma part j'ai déploré, ou critiqué, ou condamné certaines erreurs aux outrances des nationalistes algériens. Je dis qu'actuellement, étant donné qu'ils ne posent plus le préalable de la reconnaissance de l'indépendance algérienne, nous pouvons leur proposer ouvertement tout d'abord une trêve militaire et un cessez-le-feu.
Je dis que cela est extrêmement important, que cela rejoint sur le plan international les propositions du Pandit Nehru, que cela devrait être accepté par le gouvernement français, sans quoi, lorsque le problème sera à nouveau soulevé à l'ONU, dans quelques mois, il se trouvera extrêmement gêné.

Collection Jean-Jaurès

Je pense que même si un accord n'était pas possible sur toutes les questions de principe avec les nationalistes algériens, le fait d'instituer d'abord un cessez-le-feu, de convoquer à une date et dans un lieu précis le représentant du Front de Libération Nationale en la personne de Ferhat Abas, le représentant du Mouvement National Algérien en la personne de Messali Hadj en leur disant : Voilà, on vous propose le cessez-le-feu, je dis que ce serait créer une condition telle que devant la perspective de substituer à une lutte militaire longue et aléatoire, une lutte qui ne serait plus désormais qu'un dialogue idéologique où, de part et d'autre on renoncerait réciproquement à la violence, je dis que cela serait une offensive de paix socialiste, et je dis que cela renverserait la vapeur au profit de la démocratie française et au profit de ceux qui feraient ces propositions.

(Applaudissements)

Cependant, me direz-vous, il ne s'agirait que d'une trêve militaire momentanée, et par suite, tant que l'accord ne serait pas obtenu sur le fond de la question, cette trêve risquerait d'être tout à fait précaire.

C'est exact, et c'est ici qu'intervient un problème de fond sur lequel je voudrais, pour terminer, m'exprimer très loyalement.

Je ne pense pas qu'on puisse ruser longtemps avec les principes, en politique en général et en ce qui concerne le problème algérien en particulier.

En ce qui concerne le problème algérien, nous sommes confrontés devant un choix très clair. Un homme qui est un fougueux partisan de l'intégration et de l'assimilation, l'ancien gouverneur général Violette, lorsqu'il a parlé pour la dernière fois au Parlement qu'il a quitté à la fin de l'an dernier, a dit : Moi qui suis un farouche partisan de l'intégration et de l'assimilation, je dis qu'il faut choisir tout de même. Si nous ne pouvons pas faire l'intégration et l'assimilation complète, à ce moment-là il y aura le problème de la nation algérienne qui se posera.

Oui, dans une certaine mesure il faut choisir entre les deux thèses, et même ceux qui se prononcent pour la thèse fédérale, et même pour ce qu'on appelle la solution sicilienne choisissent la solution qui consiste à reconnaître une certaine conscience nationale chez les Algériens.

Si on fédère deux entités, on ne fédère pas la France avec la France, on fédère l'entité française et l'entité algérienne. Par conséquent, qu'on le veuille ou non, d'une manière implicite on s'oriente vers la reconnaissance d'une entité nationale algérienne.

Mais ce sur quoi je critiquerai certains ministres du gouvernement, c'est qu'au lieu de laisser cette question en suspens, certains d'entre eux vont disant et répétant : il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de fait national algérien, ou d'entité nationale algérienne.

A cela je dis, camarades, que la science sociologique s'inscrit en faux contre une telle position, et surtout les autorités du camp démocratique.

Je veux prendre deux exemples pour montrer qu'on peut fort bien estimer qu'à partir du moment où l'assimilation est jouée le problème de reconnaître une certaine entité nationale algérienne se pose.

Fondation Jean Jaurès

Quand j'écoutais notre camarade Lacoste, je me disais que ce qu'il déclarait en ce qui concerne l'application conséquente du statut : pas d'élections truquées, transformation des communes mixtes en communes de libre exercice, réforme agraire, si tout cela avait été appliqué entre 1947 et 53.
Il n'y aurait pas eu d'insurrection, et nous serions arrivés progressivement à une certaine autonomie algérienne.
Car, ne l'oubliez pas, ce statut était déjà l'embryon d'un petit Parlement et il comportait même un Conseil de gouvernement qu'on n'a jamais appliqué.
Mais en outre, les autorités sociologiques démocratiques en France ont toujours reconnu une entité nationale algérienne. Je veux en prendre pour preuve un exemple éminent, le père de la sociologie française, ou le père de la sociologie tout court, Auguste Comte, écrivait il y a cent ans dans son Système de Philosophie Positive, page 419 : "Qu'on opère une restitution de l'Algérie aux Arabes ; pour la France, l'Algérie prouve clairement l'impuissance croissante d'une longue domination contre toute nationalité vraiment prononcée.1
Dans notre Parti, nous avons le plus grand historien français actuel de l'Algérie, notre camarade Charles-André Julien, professeur à la Sorbonne. Il a écrit coup sur coup deux articles pour prouver qu'il y avait une conscience nationale algérienne, et un fait national algérien.
Quant à la deuxième autorité sur un plan politique, le seul Gouverneur général qui ait eu l'amitié et l'appui du monde arabe, le gouverneur général Chataigneau (?)… (applaudissements)... a fait il y a quelques jours à la fédération de la Seine une conférence qui est reproduite dans son Bulletin Intérieur et dans laquelle il démontre que l'aspiration nationale algérienne est le produit de l'assimilation rentrée, et de l'intégration ratée.
Eh bien, citez face à ces sociologues ou à ces spécialistes éminent que je vous indique, des références pour déclarer qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de fait national algérien !
Je dis qu'il serait urgent de reconnaître ces aspirations. Pourquoi ? Parce que précisément je suis de ceux qui pensent que si on ne cède pas à temps pour conserver ce qui mérite d'être conservé, dans ce cas on risque de tout perdre et de donner, dans l'affolement et dans la catastrophe, l'indépendance totale.
C'est pourquoi, pour l'Algérie, je suis partisan non pas de négocier à tout prix, mais je suis partisan de négocier à la condition expresse que soit garanti, dans le cadre du statut d'état algérien, le statut de la minorité française, et à la condition que tous les arguments économiques, culturels et autres, dont nous disposons, aient été remis au service d'une politique destinée à persuader les Algériens qu'entre leur état et nous, il doit y avoir les liens les plus étroits.
C'est pourquoi, dans ce domaine, je pense qu'il faut se prononcer clairement.
Quand notre camarade Guy Mollet dit : l'Algérie ne doit pas être un état arabe, ne doit pas être une province française, je dis d'accord.
Quelle est la réponse ? Est-ce celle qu'a donnée notre camarade Thomas en disant : Ce doit être un état algérien franco-musulman, parce qu'il y aura une majorité musulmane et une minorité d'origine française, parce qu'on reconnaîtra aux Français un droit de double nationalité ? Je dis d'accord, voilà une base de

négociation que le gouvernement la programme clame hautement, et à ce moment-là je crois que la paix sera possible en Algérie.
Camarades, j'en ai terminé, je voudrais simplement dire un mot plus général. Il y a évidemment chez nous une grande préoccupation et une grande angoisse. Cette angoisse traduit nos hésitations, nos scrupules, nos craintes devant le drame de la décolonisation que traverse la France depuis de très nombreuses années.
Nous voudrions tous que cette décolonisation s'accomplisse rationnellement, que pour la faire d'une manière cohérente et ardente, nous ne soyons pas dans la situation de l'Espagne du siècle dernier qui a tout perdu, y compris l'honneur, vis-à-vis de ses anciennes colonies d'Amérique latine, faute d'avoir voulu à temps leur donner l'indépendance dans le cadre d'une association fédérale ou confédérale.
Cependant nous sommes inquiets, parce que nous nous disons que nous n'avons pas encore de recettes. Dans les recettes aussi il est un choix : sauver tout ce qu'on peut sauver sans doute, mais surtout se souvenir des principes, et par exemple au moment où à juste titre nous donnons ici dans ce congrès les pensées de notre maître, y ajouter celle d'un homme que j'ai choisi aussi éloigné que possible de l'actualité pour ne pas lui attirer des ennuis avec la police, qui s'appelle Maximilien Robespierre et qui disait précisément, le 13 mai 1791 à la Constituante : L'intérêt suprême de la Nation et de ses colonies est que vous demeuriez libres, et que vous ne renversiez pas de votre propre main les bases de la liberté.
Périssent les colonies, ajoutait Robespierre, s'il doit vous en coûter votre honneur, votre gloire, votre liberté. Oui, périssent les colonies, renchérissait-il en conclusion, si les colons veulent nous obliger par force à faire ce qu'il convient à leurs intérêts.
Nous faisons ce choix : conserver tout ce que nous pourrons conserver, mais nous n'irons pas jusqu'à vouloir conserver contre ce qui fait notre raison d'être une démocratie que nous voulons de plus en plus socialiste, précisément pour pouvoir lui attirer, à la faveur de la déstalinisation, l'appui de la classe ouvrière et pour faire de la France un pays rayonnant sur l'Afrique non pas parce qu'il y aura une forte armée, mais parce qu'il y aura un régime de justice et de liberté.
(Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Daniel Mayer, Je veux saluer la présence dans la salle de Morgan Philips, Secrétaire général du Labour Party britannique, Président de l'Internationale Socialiste, ainsi que de Franz Boegler, Membre du Comité directeur, Président de la fédération du Palatinat du Parti Social-démocrate allemand, de Herman Voos, représentant le Parti du Travail hollandais, et de Mohamed Yusuf Kahn, secrétaire général du Parti socialiste du Pakistan.
Enfin, je veux saluer à nouveau notre camarade Rodolfo Llopis, toujours fidèle aux congrès du Parti Socialiste français.
(Le Congrès, debout, acclame les représentants de ces délégations).

Le président - La parole à Daniel Mayer.

Daniel Mayer

Camarades, nous avons entendu hier, entre autres, six discours de nos camarades que nous avons envoyés au gouvernement.

La difficulté de parler aujourd'hui consiste essentiellement en ceci : d'une part, on aurait tout naturellement la tentation de vouloir analyser ces discours, d'y répondre, dire ce qu'on approuve. En ce qui me concerne, sur cinq d'entre eux, je suis d'accord avec les grandes lignes de ce qui a été dit.

Puis on voudrait aussi cependant ne pas trop s'appesantir sur le passé, et définir beaucoup plus pour demain une ligne de conduite du Parti, je dis bien du Parti et non pas du gouvernement, dont les camarades au gouvernement s'inspireraient, mais qui serait la ligne de conduite non point seulement de nos délégués dans les Conseils des Ministres, mais au moins autant de nos Secrétaires fédéraux, de tous les élus et de nos propagandistes.

C'est la raison pour laquelle je n'épinglerai, vous vous en doutiez à l'avance, qu'un seul de ces six discours, celui sur lequel je pense qu'il conviendrait d'infléchir la politique gouvernemental, celui qui inquiète, je dirai même celui qui angoisse tous nos camarades, y compris ceux qui approuvent la politique menée.

Quel est celui d'entre nous, en désaccord comme moi, en accord comme ce qui semble être la majorité du Parti, qui oserait dire que c'est sans angoisse qu'il aborde le problème algérien ?

Quel est celui d'entre nous qui oserait dire qu'il est absolument convaincu d'avoir totalement la raison avec lui ?

Si nous avions besoin d'humilité, camarades, il suffirait de voir à cette tribune les portraits gigantesques de ceux qui nous ont précédés, et dont le souvenir fournirait la preuve que nous sommes de bien petits hommes en face d'eux.

Par conséquent, c'est une sorte d'analyse objective que je voudrais faire, pour dire à Robert Lacoste combien son discours m'a profondément déçu.

Il a repris à peu près dans les mêmes lignes ce qu'il avait dit au Conseil national, et je reprendrai un jugement sensiblement analogue à celui qu'amicalement je lui décernais : son discours a été celui d'un grand commis de l'Etat, d'un Haut Fonctionnaire méticuleux et consciencieux, mais à aucun moment il n'a fourni les grandes perspectives, les larges avenues proposant la politique que doit mener un Ministre résident appartenant à une formation sans doute hétérogène, mais essentiellement dirigée par nos camarades du Parti Socialiste.

En réalité, je crois qu'il ne pouvait pas en être autrement, car le gouvernement, le Parti sont pris à la gorge par les éléments contradictoires d'une politique, ce qui fait que l'on se demande quelle est notre politique, quelle est la politique réelle du gouvernement.

Ces contradictions, camarades, nous étions quelques-uns à les avoir déjà signalées à de multiples tribunes, et je rassure tout de suite ceux de nos camarades qui pourraient être pris par une certaine campagne de presse à l'extérieur, ou d'insinuations à l'intérieur : ces tribunes ont toutes été des tribunes

Fondation Jean-Jaurès

intérieures au Parti, que ce soit le groupe socialiste, la délégation exécutive, la fédération socialiste de la Seine, son Congrès ou le Conseil national du Parti.
Il n'y a aucune tribune extérieure au Parti où l'un quelconque d'entre nous, et en tout cas pas moi, ait écrit une ligne ou proféré un son en désaccord non seulement avec la politique du Parti, ce qui est normal, mais même en désaccord avec la politique du gouvernement, ce qui aurait peut-être été légitime dans la mesure où je pense qu'elle a subi quelques variations par rapport à celle du Parti.
Ces contradictions, camarades, résident essentiellement dans ce que Robert Lacoste appelle la simultanéité, et dans ce que nous ne pensons pas pouvoir être la simultanéité, simultanéité entre l'œuvre qui est - ne jouons pas sur les mots - une œuvre, hélas, de guerre et les réformes économiques et sociales qui sont préconisées.
Il ne peut pas y avoir simultanéité, parce que les événements vous l'interdisent.
Je reprendrai ce que j'ai dit au Conseil national lorsque, le même jour, vous prenez deux décisions avec, naturellement-la question ne se pose pas- une égale sincérité, une égale bonne volonté et, ce qui est peut-être mieux encore, une égale volonté d'application, lorsque vous prenez le même jour la décision d'envoyer le croiseur "Georges Leigh " patrouiller quelque part dans les eaux méditerranéennes en face de quelque douar ou de quelque metcha qui a été qualifié de rebelle par les Services de Renseignements, et lorsque en même temps vous décidez le partage des terres, vous savez bien que le croiseur "Georges Leigh " arrivera dans les 24 heures, au maximum, qui suivront la décision que vous avez prise, et qu'au contraire la réforme agraire ne sera pratiquement réalisée que dans un nombre de semaines, de mois et peut-être d'années infiniment supérieur à cela.
Il ne peut donc y avoir simultanéité et, camarades, je vous pose la question : est-ce que vous en êtes arrivés à ce point que vous minimisez tellement le sens de classe de nos adversaires, que vous vous imaginez qu'ils vont vous permettre une simultanéité à retardement, si j'ose dire, qu'ils vont vous permettre de demeurer au pouvoir lorsque vous aurez achevé la besogne de l'ordre militaire pour que vous exécutiez la besogne de caractère économique et social qui amputerait leurs privilèges de classe ?
Vous savez bien qu'ils ne vous laisseront pas faire cela, et voilà l'un des points du désaccord qu'il y a actuellement au sein du Parti Socialiste.
Il y a encore toute une série de désaccords.
Lorsqu'on parle de l'irréversibilité des mesures qui sont prises, je crois pour ma part qu'il n'y a pas irréversibilité pour un certain nombre de mesures, parce que la majorité des réactionnaires d'après-demain saura remettre dans les mains des propriétaires une terre que déjà un certain nombre de Musulmans ne peuvent pas actuellement accepter.
On nous dit : Il n'y a pas de fait national algérien.
Oh, camarades, j'ai sous les yeux, pour apporter à votre dossier non point au mien, une déclaration de Ferhat Abbas, en 1937.
"J'ai interrogé l'histoire, j'ai interrogé les vivants et les morts, j'ai visité les cimetières, personne ne m'en a parlé" (du caractère nationaliste de l'Algérie).

Mais, camarades, depuis vingt ans, que de temps se sont écoulés ! Que d'événements ont eu lieu ! Le fait national algérien, Je crains bien que ce soit nous-mêmes, en ce moment même, qui soyons en train de le forger.
Erroné sur le plan de l'histoire, le fait national algérien est en train de se forger quotidiennement sous nos yeux. C'est la prise de conscience d'un certain nombre de Musulmans, d'un certain nombre d'Arabes, d'un certain nombre d'Algériens qui ont ensemble quelque chose de commun.
Malheureusement, parce que les gouvernements qui ont précédé le nôtre n'ont pas su appliquer la loi républicaine ni réaliser aucune des promesses que le projet Blum-Violette d'abord, et le statut de 1947 ensuite avaient faites aux populations algériennes, ce fait national algérien ce n'est pas dans le vague qu'il est en train de se créer, c'est malheureusement contre nous parce que depuis une certaine date malencontreuse qui a préludé au début de notre gouvernement, il semble aux yeux d'un certain nombre d'hommes là-bas que nous soyons beaucoup plus solidaires des Européens qui y habitent que de la population autochtone proprement dite.
Alors, camarades, le problème qui se pose est évidemment de tenter de redonner confiance à la population musulmane, mais pour cela il faut que nous ayons le courage de savoir entre nous que le prix de la confiance musulmane doit être la perte de la confiance d'un certain nombre d'hommes qui sont contre la République et contre la réconciliation.
Et pour cela, est-ce qu'un des tout premiers gestes du gouvernement général ne doit pas être de ne pas hésiter une seconde à épurer totalement et complètement, sans lui donner de l'avancement, l'administration algérienne qui n'a pas changé depuis tant d'années, et au sein de laquelle il y a tant d'ennemis du gouvernement et tant d'ennemis de la République française elle-même ?
(Applaudissements)
Camarades, je suis frappé pour ma part lorsque je vois que peu à peu contre nous sont en train de s'agglomérer un certain nombre d'hommes qui, il y a quelques années, je pense à Ben Bella (?) ancien sous-officier de l'armée française, je pense à Kidel (?) ancien député à l'assemblée nationale, je pense à notre camarade Harit Hamed (?) qui était le représentant socialiste à la conférence asiatique socialiste de Rangoun, je suis effrayé quand je vois ces gens qui s'agglomèrent les uns aux autres et qui s'agglomèrent contre nous, parce que la France n'a pas su faire à temps le geste magnifique de Clément Attlee au nom du travaillisme anglais donnant à l'Inde une indépendance qui permet aujourd'hui à l'Angleterre d'être plus présente qu'elle ne l'avait auparavant dans ces territoires.
Camarades, je voudrais, sous forme de parenthèse, évoquer les deux : exécutions qui ont eu lieu la semaine dernière et je vous en supplie, ne croyez pas qu'il y a de ma part une querelle quelconque.
Si vous saviez, ceux d'entre vous qui êtes en désaccord avec moi, combien sur ces problèmes là je suis probablement beaucoup plus près de Guy Mollet que de vous-mêmes, car vous ignorez les démarches qu'il fait lui-même pour tenter de redresser l'administration et pour éviter incertain nombre d'erreurs, je pense aux efforts du Président du Conseil, lorsqu'il s'agit de Claude Gérard, par exemple,

lorsqu'il s'agit de Maisonseul (?), lorsqu'il s'agit de certaines exécutions, car nous sommes un certain nombre à savoir, et il le sait comme moi, que cette politique que l'on tente de faire, elle est dirigée autant contre le gouvernement socialiste, parce que l'on veut tenter de créer je ne sais quelle machinerie qui ressemblerait à un nouveau procès des fuites, que contre le Parti lui-même et contre toute la gauche républicaine non communiste, en réalité c'est comme cela que se pose le problème.
(Applaudissements)
Mais, camarades, lorsque je vois que l'on a exécuté, il y a cinq ou six jours, deux jeunes algériens, je vous en supplie n'imaginez pas une seconde que j'accepte les crimes qu'ils ont commis, mais je dis à ceux qui tenteraient de ma répondre cela, faites attention, on donne raison à ses adversaires les plus barbares lorsqu'on utilise les mêmes armes de barbarie qu'eux-mêmes pour tenter de noyer dans le sang ce qui est leur propre crime à eux.
(Protestations)
Mon cher Boutbien, je t'en prie, ne m'interrompt pas sur ce point, il fut un temps à l'égard de l'Indochine où tu tenais le même langage que moi maintenant à cette tribune !
(Applaudissements et protestations)
Camarades, je croyais qu'il y aurait une unanimité dans un Congrès national pour dire que, condamnant toutes les violences, sans aucune espèce d'exception, nous pourrions ensemble tâcher de trouver les moyens de mettre fin à la violence plutôt que de répondre à celle-ci par une autre forme de violence indigne d'une civilisation comme la nôtre !

Dans la salle - La justice !
(Protestations diverses)

Daniel Meyer - La justice, mon cher, il fut un temps où le Parti Socialiste désirait qu'elle soit la justice civile et non pas les conseils de guerre exécutant de ci, delà au hasard des vengeances et des opinions personnelles...
(Applaudissements)

Robert Lacoste - C'est une erreur, Daniel, tu permets ?

Daniel Meyer – Oui.

Robert Lacoste - Je te remercie.
Ces deux exécutions, ce sont les premières qui sont faites depuis 20 mois que s'est déclenchée ce qu'on appelle la rébellion.
Ces deux exécutions n'ont pas touché des combattants, mais des hommes qui sont coupables de crimes de droit commun.
(Applaudissements)
Il faut savoir cela.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

D'autre part, il est faux de dire que ces exécutions ont été faites en vertu de sentences prises, exorbitantes du droit commun, car il y a eu des recours en grâce ces deux exécutions, elles ont été faites, parce que c'était le déroulement normal de la justice et de la justice de la France, qui est une justice humaine, parce que tout de même, j'en ai assez, et je veux le dire, il y a des pays qui nous condamnent et qui n'en ont aucun droit ! Pendant 7 ans, les Russes ont lutté au canon contre les dizaines de millions de Musulmans qui sont chez eux ; les anglais ont tué, il n'y a pas longtemps 72 000 noirs au Kenya et ils pendent à Chypre, les Américains sont encore partisans de la ségrégation, alors de grâce, laissez la France tranquille !
(Vifs applaudissements, une partie de la salle acclame, debout, Robert Lacoste)

Daniel Mayer - Mon cher Robert, contrairement à ce que pense un certain nombre de camarades qui, par l'accent même qu'ils ont mis à t'applaudir, confondent peut-être un peu, comme on le fait trop souvent çà et là patriotisme et nationalisme... (protestations)... contrairement à ce que pensent ces Camarades, je pourrais m'associer entièrement à ta condamnation des jugements formulés contre la France par un certain nombre de pays qui n'ont incontestablement aucune qualité pour le faire.
Tu sais, je ne crois pas qu'en matière de lutte anti-raciste, je puisse spontanément m'abstraire de ces combats là, et j'aimerais qu'il en soit ainsi pour tous les membres du Parti.
Mais justement, Robert, pour qu'il n'y ait pas quelque part, dans un Congres, dans un autre pays, n'importe où une intervention dans le genre de la tienne, où l'on parlerait des exécutions par la justice française, j'aurais aimé que nous n'avons pas le même visage que ces pays-là sur un certain nombre de domaines.
(Protestations)

Robert Lacoste - Ce sont de monstrueux hypocrites ceux qui nous censurent !

Guy Mollet - Tu permets, Daniel ?

Daniel Mayer - Mon cher Guy Mollet, j'ai toujours évité les dialogues mais mes interventions ne sont jamais des monologues, je te permets de dire ce que tu voudras !

Guy Mollet - Je voudrais, camarades, que nous ne parlions plus de cet incident aujourd'hui, demain et dimanche.
Il s'agit uniquement, et ne parlerai de cela que maintenant, du problème des exécutions.
Je suis dans une situation un peu délicate, car il me faut parler de l'attitude d'un homme qui n'a à répondre devant aucun Parti politique, en tout cas pas devant le nôtre, du Président de la République.
C'est lui qui, en fin de compte, et lui seul, en son âme et conscience comme il aime le dire, prend ses responsabilités en ce qui concerne les grâces.

Fondation Léo Lagrange

Je pourrais donc, très simplement, dire que nous n'avons pas de responsabilité dans ces décisions.
Si, car il a voulu chaque fois s'inquiéter de savoir s'il pouvait y avoir des incidences politiques, non pas qu'il puisse prendre sa décision en fonction de notre avis, mais il ne commence à étudier le dossier en suite que s'il y a eu d'abord une opinion sur le plan politique.
Les exécutions possibles se rapportent à deux types de condamnés :
Il est un tragique héritage entre autres - on en a fait quelques-uns - qui nous a été légué ; au moment de la campagne électorale, on a expédié les affaires courantes, mais le gouvernement d'alors a dans ce domaine eu un scrupule - pas dans tous - et il a estimé qu'il ne s'occupait plus des problèmes d'exécution, si bien que nous nous sommes trouvés avec un très grand nombre de demandes de recours en grâce.
Nous ne sommes pas en mesure de faire aujourd'hui étudier dans des conditions de sérénité suffisante la façon dont les procès ont été instruits. En plus, un très grand nombre de ces condamnés l'ont été il y a plus de 15, 16, voire 18 mois.
Il n'a été procédé jusqu'à maintenant à aucune exécution concernant les intéressés, je n'ai pas le droit de dire que ce ne sera jamais fait, j'ai le droit de le croire et de le penser, et de l'espérer.
Il y a maintenant la période pendant laquelle nous avons pris, nous, nos responsabilités. A cette période, nous nous sommes trouvés en face d'une situation dramatique : un certain nombre de consignes très précises ont été données par Robert Lacoste aux chefs militaires, ces consignes sont que lorsqu'au combat, les hommes qui se battent contre nous, et qui n'ont pas la qualité de combattant, - il n'est pas possible, vous le savez tous, de considérer la France comme en guerre et quand j'interviendrai demain, je vous montrerai en quoi et pourquoi elle ne l'est pas - les consignes ont été données pour que ces hommes, s'ils déposent les armes, s'ils jettent leur fusil, s'ils lèvent les mains, ne soient plus jamais abattus.
Les consignes sont, dans l'immense majorité des cas, respectées ; ceux d'entre vous qui furent des combattants savent combien dans l'atmosphère d'un combat, c'est parfois difficile de respecter une semblable consigne, mais elles sont respectées.
Ces hommes passent alors devant des tribunaux, souvent du fait qu'il n'y a pas belligérance, des condamnations à mort peuvent s'en suivre certaines s'en sont suivies. Mais il n'y a pas, et là encore, je pèse mes mots, tout me permet d'espérer qu'il n'y aura pas exécution pour des hommes qui, s'ils ne sont pas à nos yeux des combattants, se sont comportés comme tels.
Par contre, et je demande que tous vous compreniez, que si un homme égorge un gosse, égorge une fillette, si dans la rue, il jette sur des civils, femmes et gosses, une grenade, s'il entre dans un cinéma, non pas où sont des militaires, mais où sont des civils, femmes et enfants, un jeudi après-midi, et qu'il jette une grenade, il n'a plus droit même à la considération qui est accordée au combattant : c'est une fripouille, c'est un condamné de droit commun, c'est un assassin.
(Applaudissements)

Robert Lacoste a, en grande partie, réussi à faire maintenant qu'il n'y ait pas de contre terrorisme, Robert Lacoste a donné en notre nom, au nom de tout le gouvernement - car je le remercie d'avoir dit hier qu'il n'y avait pas une politique Robert Lacoste, il y a une politique de l'équipe gouvernementale - des consignes telles que nul d'entre vous, même s'il veut nous apporter des critiques constructives, même s'il veut nous stimuler, nous pousser à faire mieux, n'a le droit de laisser croire, je vais plus loin, n'a le droit de croire que nous retournons contre d'autres des méthodes que nous condamnons.
C'est nous qui les premiers avons dit que jamais nous ne laisserions confondre la France avec certaines méthodes c'est nous les premiers qui avons affirmé notre volonté, au contraire, de montrer que nous sommes un peuple civilisé qui n'aurait pas le droit d'employer les mêmes méthodes que les autres, si bien que je ne vous demande pas de donner raison aux uns ou aux autres, je vous demande à tous, si j'ai réussi à vous convaincre, de bien vouloir au moins retirer, pour ceux qui l'avaient, cette crainte de vos esprits.
(Applaudissements)

Daniel Mayer - Pour ma part, je me félicite de ce dialogue qui a permis à Guy Mollet de mettre les choses au point dans des termes qui, pour ma part, me satisfont probablement plus qu'ils ne satisfont ceux d'entre vous qui, tout à l'heure, n'ayant probablement pas très bien compris.
(Protestations)

Le président - Mes camarades, laissez parler, je vous prie !

Daniel Mayer - Mais, camarades, je ne comprends pas, vous m'excuserez.
(Protestations diverses)

Le président - Taisez-vous, camarades, écoutez !

Daniel Mayer - Les deux exécutions capitales dont j'ai parlé, d'après le dossier que j'en ai, ne sont pas du tout des - et c'est ce qui me différencie de Robert Lacoste - cas de droit commun à mes yeux...

Robert Lacoste - Si !

Daniel Mayer - Mais enfin, camarades, permettez-moi quand même de vous demander de ne pas nous faire l'injure d'imaginer une seconde que nous acceptons l'idée qu'on égorge des gosses ou des femmes sans qu'il y ait des sanctions les plus rigoureuses tout de même, quand même... (mouvements divers dans l'Assemblée)... mais je vous dis que l'exécution de Ferradji (?) et de Zavana (?), d'après le dossier que j'en possède, et, en contradiction avec Robert Lacoste, ne repose pas sur des crimes de droit commun"
Mais, camarades, je vous en supplie, il y a souvent dans le Parti un peu trop de dialogues qui bien souvent sont des dialogues de diversion... (brouhaha)... alors

Coll. Fondation Jean-Jaurès

qu'en réalité, ce que nous voudrions savoir, entre nous, c'est qu'elle est la politique que nous entendons mener...

Dans la salle - Le dossier !

Le président - Camarades, je vous en prie, laissez parler l'orateur !

Daniel Mayer - Camarades, je crains un peu, je vous demande d'écouter cette phrase avec beaucoup d'attention, je crains un peu qu'un certain nombre d'entre vous aient été influencés par une campagne de presse qui m'indique comme étant singulièrement au-delà de la position réelle que j'ai toujours eue à l'intérieur du Parti et du groupe,
Je ne suis responsable que de ce que j'ai dit et de ce que j'ai écrit et pas du tout des commentaires que l'on en a faits à l'extérieur, et je remercie Eugène Thomas par son approbation de bien vouloir marquer un peu le ton de mon intervention.
On a quand même le droit d'être en désaccord, si on était d'accord, camarades, à quoi servirait un Congrès du Parti Socialiste ?
Quelles sont donc les divergences essentielles ?
Je crois qu'elles se situent beaucoup plus dans la pensée sous forme de points d'interrogation à poser.
Lorsqu'on nous dit : "il y aura des élections trois mois après la pacification", nous avons le droit de demander comment ? sous quelle forme ? Quelles élections ? Et je vais plus loin : des élections à quoi ?
Si ce sont des élections à une Assemblée algérienne, et que celle-ci se transforme aussitôt en constituante, ou affirme sans condition l'indépendance totale de l'Algérie, que ferons-nous ?
Si ce sont des élections à l'Assemblée Nationale française, est-ce que nous n'aurons pas par avance préfiguré un statut dont nous annonçons dès maintenant que ce sont les algériens eux-mêmes qui seront libres de pouvoir le déterminer et le fixer ?
Lorsque Robert Lacoste dans ses directives écrit :
"Il faudra qu'il y ait des élections locales, et partout où vous n'aurez pas pu les déterminer, je vous demande de désigner des élus municipaux", est-ce que, par avance, il ne préfigure pas une certaine forme de collaboration entre certains éléments algériens qui seront autant de petits Bao Daï locaux et le gouvernement français ? Est-ce que ce n'est pas en contradiction avec les élections générales, politique dont on nous a parlé ?
Enfin, lorsqu'on dit qu'il n'y a pas de nationalité algérienne, et il semble que ce soit essentiellement là le point de désaccord, entre le gouvernement et les représentants du FLN, et qu'un secrétaire d'Etat important, appartenant à une fédération socialiste non moins importante, nous propose comme solution, et c'est à étudier naturellement, la double nationalité pour les européens de là-bas, je pose la question : est-ce qu'il n'y a pas une contradiction entre la négation de cette nationalité et l'octroi de cette nationalité ?

Fondation Jean Jaurès

Au surplus, camarades, et vous savez, malgré les quelques remous de tout à l'heure, si nous étudions le problème tel qu'il se présente dans nos fédérations, je dois constater, la première avec tristesse, la seconde avec joie, qu'il y a une double évolution de la situation.
Situation extérieure, je constate avec tristesse que, malheureusement, cela dure déjà depuis un certain nombre de mots et que les plus optimistes d'entre vous nous demandent - à condition que telles ou telles conditions économiques intérieures françaises, dont je parlerai dans un instant soient d'ailleurs remplies - encore plusieurs mois de patience.
Mais l'évolution heureuse, c'est celle que je constate à l'intérieur du Parti. camarades, numériquement, ceux qui pensent comme moi et quelques camarades, nous sommes très largement battus, mais relisez les motions des majorités, est-ce que vous n'avez pas été obligés de tenir compte, oh !
Non pas de nous, mais de vous mêmes, est-ce que, étudiant le problème à froid, vous n'avez pas, comme nous l'avons fait nous mêmes, avec tout naturellement plus de sérénité qu'une grande Assemblée, dans vos sections et dans vos fédérations, le problème tel qu'il se pose ?
"Accueillir et susciter tous les contacts nécessaires pour la réalisation du cessez-le feu", dit la motion majoritaire de la Seine,
C'est avec ceux qui se battent qu'il convient de discuter le cessez-le feu, dit la motion de nos camarades du nord, qui, étudiant le problème politique, précisent : Assurer à l'Algérie une large autonomie de gestion, garantie par des institutions internes disposant d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir législatif".
Camarades, est-ce que cela n'est pas le signe d'un Etat algérien ? le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, ce sont les éléments étatiques d'une nation et, par conséquent, camarades, derrière ces querelles, est-ce qu'il n'y a pas déjà oh ! peut-être un peu par l'action que nous avons menée, mais plus encore par l'action de votre propre réflexion et des responsabilité, qu'en commun nous partageons, parce que tu sais, Robert, nous pouvons être en désaccord ici, devant le public et plus encore devant l'histoire, on ne parlera pas de ces querelles internes, il n'y aura qu'un Parti Socialiste, pour avoir les lauriers ou pour avoir la honte suivant que cela réussira ou que çà ne réussira pas, et nous serons malheureusement tous solidaires dans un cas, et heureusement solidaires dans l'autre.
Nos adversaires se chargent bien souvent, croyez-moi, de régler nos querelles intérieures par leur propre campagne et par leurs exagérations !
Les textes que je viens de lire de la majorité de la Seine ou du Nord, indiquent cette double évolution, celle de l'extérieur et celle de l'intérieur.
Me permettra-t-on de dire que cependant, cette évolution interne du Parti me parait assez insuffisante ?
Je crois qu'il convient d'envisager maintenant deux mesures essentielles et préalables pour aboutir à la fixation d'une politique.
D'abord contre tous les factieux, et, Robert, sans leur donner d'avancement, je t'en supplie, et que M. Suzini (?) aille rejoindre très rapidement M. Cutoli, car je suis à peu près convaincu qu'il y a en Algérie un peu trop d'hommes de cette trempe qui n'ont pas encore compris, au lendemain du 2 janvier et après la

formation du gouvernement Guy Mollet, qu'il devait y avoir quelque chose de changé dans le comportement de l'Administration générale.
Il va encore y avoir des mouvements divers, mais enfin, camarades, moi qui n'ai jamais écrit une ligne à "France-Observateur ", contrairement à toi, Hubert, d'ailleurs, (applaudissements), permets-moi de dire que je trouve très inopportune la perquisition qui a eu lieu ce matin dans les locaux de ce journal.
Il semble, dans la mesure où nous ne protestons pas contre ces mesures de caractère policier, qui n'ont rien à voir avec le gouvernement, il semble que dans la mesure où le Parti ne proteste pas contre cela, il accepte d'ores et déjà que soit amputées la liberté de la presse et la liberté d'expression, et contre cela je m'élève.
(Applaudissements)
Il faut, et c'est la deuxième condition, que soit modifié le titre 8 de la Constitution. Là-dessus, nous sommes d'accord, mais vous savez, contrairement à ce que quelques uns d'entre vous pensez, je ne suis pas monté à la tribune pour ne parler que de points de désaccord, il y a encore suffisamment de points d'accord entre nous pour fournir la matière d'un très ample discours !
On se rend compte que la rédaction du titre VIII de la constitution, en 1946, a été le résultat d'un compromis entre deux tendances : l'une voulait conserver à la République son caractère centraliste d'empire colonial ; l'autre exprimait la volonté de la France libérée, de procéder elle-même à l'émancipation des peuples dépendant d'elle afin de former avec eux un état plus ou moins fédéral et, malheureusement, depuis le départ de Marius Moutet de la France d'Outremer, depuis l'installation rue Oudinot à peu près sans désemparer de ministres MRP, et assimilés jusqu'à l'arrivée de Gaston Defferre la politique française s'est inspirée d'idées conservatrices et d'idées colonialistes.
Et, pour ne pas avoir choisi dans la constitution de 1946, nous sommes en ce moment pris dans un cas et qui nous empêche de donner, même avec les décrets que Gaston Defferre pourra prendre, et contre lesquels peut—être à certains moments le Conseil d'Etat indiquera qu'ils ne sont pas constitutionnels, le caractère souhaité à une Union Française dont nous sommes, j'imagine, tous partisans et peut-être résoudra-t-on indirectement le problème de l'Algérie par la modification du titre VIII de la Constitution concernant l'Union Française,
J'aimerais, camarades, que dans les sections et les fédérations, et peut-être plus vite encore par un Conseil national rapproché, nous étudions ces problèmes et je me réjouis que le Comité directeur et le groupe parlementaire ait désigné une Commission chargée d'étudier ces problèmes là et de tenter de faire promouvoir au parlement le plus rapidement possible la modification de ce titre VIII.
Camarades, lorsque nous disons tout cela, il parait que nous voulons nous entendre avec Nasser, avec la Ligue arabe, avec je ne sais plus qui encore.
Je voudrais indiquer d'un mot que, pour ce qui nous concerne, l'islam et la Ligue arabe n'ont rigoureusement rien de commun. Nous pouvons tendre à l'islam une main fraternelle.
Nous pouvons notamment regretter, n'est-ce pas, Rodolfo Llopis, qu'il y ait dans ton pays Franco au lieu d'une République espagnole, car nous aurions

probablement moins connu à Tétouan ou à Melia et ailleurs un certain nombre de difficultés, et je pense que le Congrès est totalement d'accord sur ce point !
Je pense qu'autant nous pouvons tendre la main à l'islam, une main fraternelle, autant nous n'avons pas à discuter avec la Ligue Arabe.
Ceux qui pensent que le 20ème Congrès permet des rapprochements avec le Parti Communiste voudront bien m'excuser, mais ce n'est pas parce qu'à l'instar de Staline, Nasser a eu 99,99% des voix qu'il est devenu à mes yeux un profond démocrate !
Je ne crois pas non plus, comme l'a indiqué à l'Assemblée nationale, pour le réfuter, notre camarade Christian Pineau, qu'il faille à un moment quelconque envoyer un croiseur devant Alexandrie.
Je crois que lorsque nous réclamons une aide substantielle à l'Etat d'Israël, pour ce qui nous concerne, c'est l'aide à une civilisation qui est la nôtre, c'est l'aide au Napal, c'est l'aide à ceux qui veulent derrière le Parti Socialiste, avec notre camarade Ben Gourion, tenter, notamment dans les colonies agricoles, de construire le socialisme.
Nous n'avons rien de commun, lorsque nous demandons cela, avec les antisémites de Rivarol qui se découvrent brusquement je ne sais quel amour inconsidéré pour l'Etat d'Israël dans lequel ils voient le deuxième front de la guerre sainte, naturellement.
(Applaudissements)
Je pense que là-dessus, aussi, nous pouvons facilement nous mettre d'accord.
Mais, camarades, je voudrais vous dire maintenant mon angoisse si tout cela n'est pas fait rapidement, mon angoisse je la situe aux alentours du mois d'octobre, à la rentrée, lorsque après la préparation, l'euphorie et le retour des congés payés, nous reviendrons pour constater une hausse certaine du coût de la vie, lorsque nous constaterons peut-être une certaine instabilité du franc, sur laquelle j'aimerais que dans son discours de demain, notre camarade Guy Mollet veuille bien, non point seulement pour le Congrès, mais pour le pays - c'est important sur le plan psychologique - nous rassurer totalement ou alors reconnaître ici que nous avons eu tort de ne pas dresser au début de février le bilan exact de la situation que nous avons trouvée sur le plan économique et financier notamment.
Je suis effrayé, pour ma part, parce que je sais que la baisse de la production agricole qui est la conséquence des gelées va être probablement accompagnée d'un plafonnement de la production industrielle, que la production agricole, après un accroissement de 20% en deux ans, a subi, en effet, une perte de 200 milliards, soit plus de 10% du revenu agricole brut, je sais qu'il y a pénurie de matières premières et il n'y a qu'à étudier les statistiques de l'INSEE pour constater que 85% des chefs d'entreprises éprouvent des difficultés pour s'approvisionner en coke, en acier, en aluminium en laiton et en nickel.
Je sais qu'il y a pénurie de main d'œuvre à la fois par le départ d'un certain nombre de nord-africains, il y a quelques semaines et puis par le départ d'un certain nombre de rappelés ou d'hommes du contingent qui ne rentrent pas.

Fondation Jean Jaurès

Le prix des aciers a été relevé de 2 1/2 à 7%, soit 4% de moyenne, une hausse des tarifs marchandises de la SNCF pourrait peut-être intervenir, je reconnais que sur ce point je n'ai pas eu de confirmation, ni, d'ailleurs non plus d'information.
Le prix du blé va probablement être augmenté au moins de 300 ou 350 frs par quintal.
Voilà, camarades, qui promet une rentrée singulièrement grave, et je crains pour ma part qu'à ce moment là l'opinion publique, oui, je sais, amorphe ou confiante, plus amorphe que confiante, d'ailleurs, et je le regrette moi qui ne suis pas confiant, l'opinion publique à ce moment-là va probablement se saisir avec angoisse du problème, du drame algérien.
Cela équivaudra à la période même où l'Organisation des Nations Unies nous jugera. C'est à ce point de mon exposé et c'est pourquoi je souriais tout à l'heure quand tu m'as interrompu - mes notes sont là pour en témoigner, écrites auparavant - Robert, que je voulais stigmatiser, comme tu l'as fait tout à l'heure, les nations qui n'ont aucune espèce de leçon à nous donner. Je pense au bloc arabe, je pense au bloc soviétique, qui font du colonialisme à leurs frontières même, ce qui est plus pratique que d'aller de l'autre côté des mers ; je pense à toute une série de nations qui se prétendent démocrates et qui se situent bien souvent en Amérique du Sud ou en Amérique centrale. Oui, nous, nous savons que nous n'avons pas de leçons à recevoir d'elles, mais l'isolement de la France, par la juxtaposition de ces blocs là est quand même singulièrement redoutable pour l'opinion universelle et peut-être même pour ceux de nos soldats qui sont en Algérie même.
Et c'est la raison pour laquelle à ces problèmes de caractère économique, de caractère social, voient s'ajouter ma crainte d'un isolement sur le plan international.
Sur le plan politique intérieur, camarades, je crains que certaine démission du seul maréchal de France vivant actuellement n'ait, en réalité, pour but que de le rendre plus disponible pour un certain nombre de coups d'état possibles, et je pense que là-dessus aussi il y a unanimité dans le Parti Socialiste pour dire non à toutes les expéditions, quelles qu'elles soient d'un Maréchal Juin s'appuyant sur l'armée ou sur Poujade d'un côté, ou d'un Parti Communiste lançant dans les gares un certain nombre de manifestations que nous sommes unanimes à condamner, parce qu'elles envoient les petits soldats devant le Conseil de Guerre, au lieu de les envoyer où le gouvernement le leur demande.
(Applaudissements)
Alors, camarades, voilà les problèmes qui sont les problèmes de divergence, je vous dirais dit : j'épinglerai dès le début l'un des six discours d'hier qui ne m'a pas donné satisfaction. Voulez-vous maintenant qu'interrogeant ce Congrès je vous demande à tous, camarades, qu'à la veille d'un Congrès, pendant le Congrès, et après le Congrès, vous vouliez bien, et je vous en supplie, ne prêter aux camarades qui ne sont pas d'accord avec vous que les desseins qu'ils avouent eux-mêmes ?

Fondation Jean Jaurès

Ne croyez pas les ragots, qui offrent généreusement toute une série d'arrière-pensées à des camarades, parce qu'ils ne sont pas d'accord avec vous sur un problème, si passionné soit-il.
Et si, par exemple, un jour, je suis - c'est arrivé au moment de la guerre d'Indochine, à la fin de la guerre, ou au moment de la constitution du gouvernement républicain - d'accord, et que cela se sait, avec un membre du gouvernement de l'époque qui n'y est plus maintenant, ne recherchez surtout pas d'autre solidarité qu'un accord politique provisoire et ne mettez pas sur le compte peut-être d'ancêtres communs je ne sais quel accord avec celui-là !
Lorsque Robert Lacoste, hier, a bien voulu dévoiler le nom réel d'un de ces journalistes connus sous un pseudonyme, je lui dis qu'il a probablement eu tort ! Peu m'importe que ce Sablier verse du sable dans un sens ou dans l'autre, et peu m'importe où il est né ! Ayons l'habitude de juger les hommes en face de nous, avec leurs idées, avec leur talent, avec leurs défauts, avec leurs qualités et sans nous soucier de leurs ancêtres !
(Applaudissements)
Si vous vouliez, du même coup, vous pourriez peut-être, camarades, et je crois que je serai d'accord avec le Secrétariat du Parti, l'intérimaire et le permanent, dire qu'au lieu de vous appesantir exclusivement sur la politique du gouvernement, vous pourriez faire peut-être à l'intérieur de nos sections un peu plus d'éducation socialiste proprement dite.
Je me méfie beaucoup, camarades, oh ! pas seulement maintenant, Guy, mais à toutes les époques où nous sommes au gouvernement, je me méfie beaucoup de ceux qui viennent dans nos sections, et je pense qu'ils ont besoin de beaucoup d'éducation socialiste pour comprendre les buts permanents du socialisme, beaucoup plus que nos querelles provisoires qui se basent sur un événement dont nous ne parlerons probablement plus dans quelques semaines.
Vous savez, vous qui m'engueuliez tout à l'heure, on vous aurait dit, il y a quelques mois, que Robert Lacoste et moi on s'engueulerait, vous ne l'auriez probablement pas cru, car vous nous engueuliez tous les deux à ce moment là de la même manière !
Faites aussi attention, camarades, de ne pas trop souvent vous contenter, parfois même pour en être satisfaits, de certaines louanges de nos adversaires. A ces louanges de nos adversaires, préférez les critiques fraternelles de vos camarades du Parti qui font preuve d'amitié en disant leur désaccord !
(Applaudissements)
Camarades, s'il n'y avait pas la guerre d'Algérie, comme nous irions tous ensemble partout tenir le même langage, mais, camarades, ce même langage, en dehors de la guerre d'Algérie, nous pouvons encore le tenir !
J'ai dit, en 1945, c'était une boutade dont je dois dire avec satisfaction qu'elle avait été très goûtée par le Congrès, que c'était beaucoup plus facile d'être secrétaire du Parti communiste que de l'être du Parti Socialiste !
Voilà que maintenant, camarades, enfin cela devient plus difficile d'être secrétaire du Parti communiste que de l'être du Parti Socialiste ! Réjouissons-nous ! J'ai mis onze ans à être démenti !

Collection Jean-Jaurès

Est-ce que vous vous rendez compte, camarades, que nous pourrions tous ensemble - et je pense que l'affaire d'Algérie nous permettra néanmoins de le faire - aller dire aux Communistes - et il faut que je précise, pas aux chefs, on ne se déstalinise pas soi-même, mais aux troupes... (applaudissements)... communistes : "Dites-moi, si, en 1920, on n'avait pas suivi l'appel de Léon Blum, s'il n'y avait eu personne pour garder la vieille maison, où iriez-vous aujourd'hui ?".

C'est parce que nous l'avons gardée, intacte et fière et nos disputes mêmes sont la preuve de notre démocratie interne et de la possibilité que vous avez, vous, communistes, de pouvoir y venir lorsque vous aurez enfin compris, après Khrouchtchev, c'est dommage que ce ne soit pas avant, la trahison de Staline et des staliniens français. C'est parce que nous avons gardé la vieille maison, avec ses lézardes, ses difficultés, le papier peint que, moi aussi, je voudrais qu'on change, peut-être, dans telle ou telle pièce, mais on ne se mettra jamais d'accord probablement sur la qualité du papier qui devrait remplacer celui qui y est, avec nos difficultés, avec la nécessité peut-être de la moderniser, de mettre une douche — je ne pense pas à moi - ou de mettre peut-être je ne sais quelle possibilité d'aménagement ou de modernisation, mais c'est quand même la vieille maison, la vieille maison de la vieille famille, je ne dirai même plus socialiste, je dirai ouvrière, pour que les ouvriers puissent venir à nous, venir vers nous, et si c'est avec ironie que nous avons le devoir, et non seulement le droit, de parler avec les chefs communistes, c'est avec beaucoup de compréhension, et je dirai avec un commencement d'amitié, que nous devons dire aux ouvriers erronés, ceux qui se sont trompés, que leur place est parmi nous, car nous sommes le seul Parti ouvrier où ils pourront parler, sans risquer d'être exclus, un jour voué aux gémonies - je ne fais allusion à personne présent ici - simplement parce qu'il a eu raison quelques instants avant que Khrouchtchev l'ait dit !

(Applaudissements)

Camarades, si nous savons faire cela, si nos camarades de la majorité acceptent, oh ! non pas notre point de vue, je n'ai pas cette ambition, mais de tenir compte de notre point de vue, et déjà, je le répète, certaines motions l'ont marqué, alors, camarades, je n'ai besoin que de quelques secondes maintenant pour analyser les cinq autres discours d'hier.

C'est tous ensemble, n'est-ce pas, que nous pourrons faire la propagande en disant, songeant à Albert Gazier, les trois semaines de congés payés, c'est nous ; la retraite des vieux, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, c'est nous.

C'est tous ensemble que, songeant à Gaston Defferre, nous pourrons aller dire : la prochaine et pacifique émancipation de peuples de couleur, c'est nous. C'est tous ensemble que, songeant à Alain Savary, nous pourrons aller dire : l'alliance amicale et fraternelle et la présence réelle cette fois de la France au Maroc et en Tunisie, c'est nous.

C'est tous ensemble que, songeant à Christian Pineau nous pourrons dire : la renaissance de l'indépendance française dans la fidélité nécessaire de nos alliances, c'est nous.
Nous pouvons tenir ce langage. Nous n'avons pas seulement tout cela de commun, nous avons aussi tout un héritage Augustin Laurent, ton émotion et la mienne étaient égales hier, lorsque tu me rappelais, dans une conversation, que c'était à Lille qu'avait parlé, en 1924 pour la dernière fois Matteoti, et si je regarde seulement ceux du Nord, quelques uns des portraits qui sont ici, je sais bien qu'une des fiertés de ma vie aura été d'écrire pour le Populaire, où j'étais rédacteur, le compte-rendu du dernier discours de Lagrange au Congrès de 1939 sur la morale et sur la sincérité du langage et sur la morale en politique.
Et vous savez bien, camarades du Nord, que le 18 novembre prochain, lorsque vous célébrerez le XXème anniversaire de la mort de Salengro que toute la France Socialiste, quelles que soient ses divergences sur un problème passager, pleurera avec vous celui qui a été assassiné par les précédents de Rivarol et d'autres "Aspects de la France".
(Applaudissements)
Vous savez bien, camarades, et je sais bien pour ma part que vous n'oubliez pas non plus que le premier geste - c'est peut-être un symbole - que j'ai commis comme ministre du Travail a été de mettre au ministère de la rue de Grenelle, une plaque à la mémoire de celui qui fut mon patron au Populaire puis mon prédécesseur au ministère du Travail, et que mon dernier acte de ministre - c'est peut- être une coïncidence, mais je la veux symbolique - du travail a été d'inaugurer à Roubaix le monument de Jean Lebas.
Et la même émotion, camarades, vous savez bien qu'elle nous étreindra demain lorsque nous irons mettre à son ultime demeure les cendres de Bracke.
C'est la même émotion qui tout à l'heure nous faisait nous lever tous ensemble pour saluer le secrétaire de l'internationale, et peut-être plus encore que les autres délégués, notre camarade Rodolfo Llopis parce que nous avons à l'égard du Parti Socialiste ouvrier espagnol une solidarité unanime et la même haine contre Franco.
Alors, camarades de la majorité, si nous savons cela, si nous savons ne rien oublier de ce qui nous unit, si vous vous rappelez vous aussi, au delà des clameurs passagères, la communauté de nos buts. Si vous comprenez que nous avons le droit de vous critiquer, mais que vous avez le devoir de nous entendre, et de nous comprendre, sinon de nous suivre, alors nous aurons rempli le devoir défini par Léon Blum et que nos camarades de la fédération du Nord ont si heureusement rappelé à l'entrée de ce Congrès :
"Nous aurons permis que le Parti Socialiste soit enfin digne du Socialisme."
(Applaudissements)
La parole est à Francis Leenhardt.

Le président - La parole est à Francis Leenhardt.

Francis Leenhardt

Camarades, je voudrais évoquer brièvement devant vous deux questions qui ont été largement éclipsées jusqu'à présent par le problème algérien et qui ne sont pourtant pas sans rapport avec lui : la question fiscale et la question des prix.

En ce qui concerne la politique fiscale, une première question se pose : n'avons-nous pas lieu de regretter que le gouvernement n'ait pas jugé possible de mêler des mesures de réforme fiscale aux mesures de financement du fonds vieillesse ? Pour ma part, je le regrette, car avec les questions de confiance le gouvernement pouvait faire passer à peu près tout ce qu'il voulait. Il aurait pu par conséquent faire passer les amendements David sur l'actif net des sociétés, sur la réforme du quotient familial, qui auraient produit environ 75 milliards. Aujourd'hui, il semble que l'occasion soit passée pour le financement des opérations d'Algérie, la défaillance de l'extrême-gauche risque de peser sur le choix des mesures fiscales.

Je le regrette aussi pour une autre raison. Notre parti était le seul à avoir une plate-forme fiscale pendant la campagne électorale. Il avait dénoncé dans sa propagande l'injustice actuelle de l'assiette de la surtaxe progressive, en particulier qui pèse surtout sur les salariés et sur les cadrée. Aussi, la majoration d'un décime de cette assiette a été péniblement ressentie, et il me semble qu'elle est préjudiciable au Parti

Elle est de nature à contre-balancer le profit que le Parti pouvait attendre de la création du fonds vieillesse.

Nous savons néanmoins gré au gouvernement de s'être orienté davantage jusqu'à présent vers les impôts directs que vers les impôts indirects. Je dis "jusqu'à présent", car l'apparition du tabac dans les projets actuellement me parait psychologiquement mauvaise. Y a-t-il une disposition que nous ayons davantage critiquée dans le passé ? N'avons-nous pas toujours souligne qu'il s'agissait de l'arsenal traditionnel des gouvernements réactionnaires.

Ici se pose un problème de méthode. Comment faire pour éviter que dans le choix des impôts le rôle du Groupe parlementaire soit réduit à peu de chose ? Les projets paraissent d'abord en détail dans la presse, lorsque, au groupe parlementaire, nous demandons des changements au programme afin d'utiliser l'occasion d'un financement pour corriger des lacunes ou des abus, nos amis du gouvernement nous répondant "Vous allez gêner le gouvernement ou diminuer son autorité", et, naturellement, nous ne sommes pas insensibles à ce langage. C'est ainsi que lors de la mise au point du financement du fonds vieillesse, le Groupe parlementaire n'a pas pu utilement intervenir. Est-ce bien l'intérêt du parti ?

Il faut que vous sachiez que nos camarades techniciens qui dans le passé, avaient fourni un très bel effort, sont actuellement complètement découragés. J'en arrive au financement des opérations d'Algérie.

Les projets annoncés contiennent certains emprunts aux suggestions socialistes, mais aucun des amendements David n'a été jusqu'à présent retenu.

Je ne dis pas que la tâche du gouvernement soit facile, et je sais que cette fois les impératifs de la trésorerie vont incliner le gouvernement à un recours à des

impôts indirects qui sont d'un rendement immédiat. Mais qui votera ces impôts ? Est-ce que vous avez noté combien de MRP, combien de radicaux, ont voté jusqu'à présent les impôts que nous avons présentés devant le Parlement ?
(Applaudissements)
Nous allons nous trouver en présence d'une offensive pour un emprunt illusoire et cette position servira d'alibi à beaucoup. Le fouet de la question de confiance commence à s'user, et certains orateurs, ce matin, disaient qu'il exaspérait même certains groupes de l'Assemblée. En tout cas, l'arme s'émousse, certains prétendent que le gouvernement se sert de la question algérienne pour poser la question de confiance et faire passer tout ce qu'il désire. Je pense que l'heure des risques n'est pas loin de sonner pour le gouvernement, et c'est dans ces conditions que je voudrais pire, pour le financement des impôts d'Algérie, une suggestion.
Pourquoi le gouvernement ne ferait-il pas un train fiscal largement marqué par nos idées, puisqu1 aussi bien les Socialistes, finalement, seront les seuls à avoir voté tous les impôts ?
(Applaudissements)
Qu'il présente ce train fiscal sans question de confiance après son rejet, il ne manquera pas d'intervenir, au scrutin ordinaire le gouvernement à ce moment sera fondé à procéder par décret au financement nécessaire. Il y a tout un arsenal de majorations fiscales possibles, par décret, depuis le tabacs jusqu'à la taxe de luxe dans le cadre de la taxe à la valeur ajoutée qui a été prévue par la réforme de 1954, et bien d'autres dispositions que je préfère ne pas préciser en ce moment. Et, par décret aussi, le gouvernement pourra supprimer certaines subventions, et seront responsables de ces majorations de taxes indirectes et de ces surpressions ceux qui auront rejeté les projets préparés d'abord par le gouvernement.
(Applaudissements)
Dernière observation sur le plan fiscal : la nécessité d'une réforme profonde n'a jamais été plus grande. Le système a atteint aujourd'hui une dégradation qui n'est malheureusement connue que des initiés, mais qui passe l'imagination. Notre Code fiscal est surtout un dictionnaire d'exonérations. Des ministres des Finances n'ont pas craint, au cours de la dernière législature, de déclarer que les taux actuels des impôts tenaient compte de la fraude, c'est-à-dire qu'ils sont insupportables pour ceux qui ne fraudent pas. Nous sommes installés dans un cycle infernal. On majore les taux à cause de la fraude et on fraude à cause des taux. Quand une taxe qu'on attache à la valeur ajoutée atteint pratiquement 24%, il est inévitable que des entreprises ne vivent que de la fraude et meurent lorsqu'on suspend la taxe, comme on a pu le constater récemment à l'occasion, des suspensions de taxes sur les produits de consommation courante, encore que ces produits soient taxés à un moindre taux que le taux général de la TVA.
On croit que le poujadisme est en recul parce que les incidents provoquée par les contrôlée se raréfient. Mais ce ne sont pas, camarades, les incidents qui se raréfient, ce sont les contrôles. Ils sont pratiquement abandonnés dans un nombre croissant de départements, le poujadisme n'est pas né du nombre des

Fondation Jean Jaurès

contrôles. Savez-vous que les effectifs des contrôleurs ne permettent de contrôler des entreprises que tous les 15 ans, ou tous les 20 ans, suivant les départements ? Le contrôle est donc un accident. Le poujadisme est né des méthodes du contrôle- Quand on a voulu remédier à la rareté des contrôles par l'exemplarité, de telle que pour les rares entreprises contrôlées le contrôle était l'équivalent de la peste ou du choléra et créait un effet de panique surtout les autres qui n'étaient pas contrôlés.

A Passy, où les fortunes ne manquent pas, un seul contrôleur a plus de 2 000 dossiers, il est submergé, il ne peut pas vérifier utilement les déclarations. L'impôt n'est obligatoire que pour les salariés, et ceux qui sont déclarés par des tiers. Noua devrions faire un véritable sottisier de notre régime fiscale et le vulgariser, pour faire un effet de choc dans l'opinion en faveur de la réforme fiscale.

On pourrait y trouver un certain nombre d'exemples symboliques. Je me borne à quelques échantillons.

Pour la surtaxe progressive, sur plus de 3 millions d'assujettis, les déclarations des revenus en 1954 font ressortir 2 850 personnes déclarant plus de 10 millions, 6 000 plus de 6 millions, 33 000, plus de 3 millions. Les salariés ne forment que 50% de la masse de la population, mais ils atteignent 83% du nombre des assujettis.

Si nous passons aux bénéfices agricoles, deux chiffres seulement. Alors qu'il y a en France 1 743 exploitations d'une superficie supérieure à 500 hectares, il n'y en a que 22 qui accusent un bénéfice supérieur à 5 millions. Et alors qu'il y a 7 250 exploitations de plus de 200 hectares, on en trouve que 597 qui ont déclaré un bénéfice supérieur à 2 millions.

Si l'on passe aux exagérations du quotient familial, dans un ménage où le revenu global est de 600 000 frs. un enfant vaut une réduction de cotisation de 11 000 frs. par an ; dans un ménage qui dispose d'un revenu de 16 millions, l'enfant vaut une réduction de cotisation de 105 000 frs. C'est-à-dire que nous sommes le seul pays où l'enfant rapporte plus ou moins suivant la fortune de la famille dans laquelle il est né.

(Applaudissements)

Si nous passons au revenu des valeurs mobilières, nous constatons que dans les recettes de l'Etat cet impôt entre pour 42 milliards, mais on distribue chaque année des dizaines de milliards d'actions gratuites dont une grande partie ne provient pas de réévaluations du capital nominal, mais échappe néanmoins à l'impôt sur les revenus mobiliers et à la surtaxe progressive.

David avait déposé un amendement sur les traitements des dirigeants, pour souligner qu'alors que les commerçants n'obtiennent que jusqu'à 300 000 frs. par an de voir taxer les gains comme un salaire au taux de 5%, des dirigeants de sociétés reçoivent des traitements mensuels de plus de 1 million par mois, qui portés en frais généraux, réduisent d'autant les bénéfices taxables à 38%, et ce n'est pas les moindres éléments de la propagande poujadiste.

Dernier exemple, en matière de provisions. Il y a beaucoup d'exagérations qui viennent réduire l'assiette de l'impôt sur les sociétés. Dans les bilans de 1953, sur

166 300 sociétés, l'ensemble des provisions passibles de l'assiette de l'impôt se chiffre à 892 milliards, alors que dans le même temps seulement 694 milliards sont soumis à l'impôt.
Sur 288 700 entreprises individuelles, et non sociétés, qui sont imposées au bénéfice réel, on ne trouve que 14 milliards et demi de provisions, au regard de 346 milliards soumis à l'impôt sur les bénéfices commerciaux.
Et enfin, dernier fait, il faut que vous sachiez que notre système est caractérisé par le fait que 43 millions de Français paient en moyenne 55 000 frs. par tête d'impôts indirects et seulement 5.000 frs. d'impôts sur le revenu.
Nous vivons donc dans une immense fiction. Le système fiscal actuel est protégé quelque temps encore par la technicité de ces problèmes qui empêche la masse de mesurer exactement de degré d'injustice dans lequel elle vit. Ceux qui ont crié jusqu'à présent, qui ont prôné la rébellion fiscale devant la corps électoral, ne sont pas ceux qui souffrent le plus. Mais le jour où les salariés et les consommateurs se rendant compte à quel point leur niveau de vie est affecté par la part excessive qu'ils prennent dans les charges de la nation, ils crieront beaucoup plus fort, et s'ils trouvent un Poujade, celui-ci ira beaucoup plus loin que le papetier de Saint-Céré.
La réforme fiscale doit donc occuper le centre de nos préoccupations depuis le dépôt en 1952 de notre projet, beaucoup de travaux ont été accomplis par nos techniciens qui constituent un réservoir supplémentaire de projets socialistes. La réforme devra s'étaler surtout la législature, nous devons lui assigner essentiellement deux objectifs :
Transférer progressivement une partie des charges indirectes sur les impôts directs, et diminuer progressivement les taux par l'élargissement des assiettes.
Étant donné la détérioration extrême des moyens de contrôle, nous ne pourrons aller dans cette voie, la réduction des taux des impôts, que si nous innovons vigoureusement en la matière et si nous créons comme en Grande-Bretagne, comme en Belgique, un corps d'experts fiscaux assermentés, capables de certifier la sincérité des déclarations. Leur intervention qui serait facultative, mais les contribuables y auraient recours pourraient bénéficier, non actuellement d'une sécurité totale vis-à-vis des contrôles ultérieurs, mais même, nous ne devons pas hésiter à le faire, devraient bénéficier d'une réduction du taux des impôts.
Et j'en arrive à la question des prix.
L'échelle mobile a bien atteint le but essentiel que nous lui avions assigné, c'est-à-dire obliger les gouvernements à avoir les yeux fixée sur les prix. Elle en a atteint un autre que nous n'avions pas prévu, c'est d'arrêter la majoration des taxes indirectes qui si souvent, dans le passé, avaient relancé la hausse des prix.
Mais l'échelle mobile n'a pas atteint l'un de ses buts les plus importants : celui de substituer au réajustement des salaires par les conflits et les grèves qui paralysent la production, le réajustement automatique par la loi. La raison principale en est la dégradation progressive de l'indice des 213 articles et son discrédit complet maintenant dans l'esprit public.

Depuis un certain temps déjà, les produits figurant dans l'indice sont artificiellement isolés les uns des autres, et on aboutit peu à peu à un blocage limité aux 213 articles, à des manipulations auxquelles il serait souhaitable d'arriver à mettre un terme. Tout cela est connu, je ne citerai qu'un seul exemple de ces anomalies : alors que l'indice intéresse les salaires de toute la nation, on fait fléchir l'indice par une subvention au profit du gaz qui ne bénéficie qu'aux Parisiens.

Il est donc important de repenser le système. La réforme devra porter sur la structure même de l'indice qui devrait se rapprocher du budget type, et sur l'abaissement pour l'avenir du seuil de l'échelle mobile de 5% jusqu'à 2%,

Il faut absolument abaisser ce seuil de façon que le déclenchement éventuel de l'échelle mobile cesse d'apparaître comme une catastrophe dangereuse, justifiant toutes les manipulations ou comme un événement susceptible de remettre en cause toute la politique de cette stabilité et de déclencher les réflexes psychologiques de l'incrédulité monétaire.

C'est un problème très délicat, qui ne doit pas nous prendre au dépourvu.

J'en viens enfin à la situation immédiate des prix.

Lorsque j'ai arrêté, il y a environ 6 semaines, les conclusions de mon rapport général sur le budget, j'ai pu affirmer que l'expansion était suffisante pour absorber les mesures sociales décidées par le gouvernement, et que le pallier des prix pouvait être victorieusement tenu si l'on envisageait d'agir vigoureusement sur les pénuries et les tendances inflationnistes observées dans certains secteurs limités de l'économie. A ce moment, aucune tendance à l'augmentation des stocks, aucune tendance à la spéculation sur les devises, ne se manifestait. Aujourd'hui, il en est différemment, et la situation est déjà plus dangereuse.

Aussi, je pense, pour ma part, que le gouvernement a raison de préparer un blocage des prix, si imparfait soit-il. Je crois cependant qu'il sera obligé d'aller plus loin si nos opérations d'Algérie se prolongent. La perte du pallier aurait aujourd'hui des conséquences sans aucune analogie avec celles que nous avons connues dans le passé. En effet, le déficit étant largement financé par l'épargne disponible, et le volume de la dette à court terme étant considérable, nous vivons maintenant dans une situation où la confiance des épargnants joue un rôle majeur. Nos prédécesseurs au gouvernement ont augmenté les dépenses de l'état, les ont financées par l'emprunt, et nous ont laissé une situation caractérisée par le plébiscite permanent des bons du Trésor. Dans ces conditions, une flambée des prix nous exposerait à une crise financière.

Eh bien camarades, je pense que si nous ne réunissions pas à écarter ces menaces, le bilan positif et courageux de nos réformes sociales serait balayé, et le Parti supporterait pendant de longues années un handicap extrêmement lourd. Nos adversaires de droite se plaisent à répéter depuis de longues années que noua sommes incapables d'assurer la stabilité monétaire. Il faut à tout prix que notre gouvernement administre la preuve du contraire et résiste à tous ceux qui le poussent à se résigner à la perte ultérieure d'un palier.

Pour en revenir au blocage, je pense qu'il devrait être expressément lié à la durée des opérations en Algérie, quand les sacrifices de nos combattants justifient des

Fondation Jean-Jaurès

sacrifices équivalents de toutes les catégories sociales pendant le même temps. Et, dans ce sens, il me parait inévitable, si les opérations militaires, se prolongent, que le blocage soit finalement étendu aux dividendes, aux distributions d'actions gratuites, aux majorations de loyers, et même aux augmentations de salaires et traitements, sous réserve de dérogations, et tout cela n'ira pas sans remous sérieux.

Mais la spéculation ne sera cassée que si la détermination du gouvernement à tenir le palier ne fait l'objet d'aucun doute. Aussi important que soit le problème algérien, vous me permettrez d'affirmer que c'est finalement sur le problème financier que nous serons jugés.

Et, en terminant, je voudrais dire quelques mots de la réforme constitutionnelle, en me limitant à l'un des aspects qui sont actuellement évoqués : celui de l'instabilité ministérielle.

L'an dernier, j'avais l'impression de prêcher dans le désert à cet égard. Votre programme électoral est resté muet sur ce chapitre jusqu'au récent discours de notre ami Guy Mollet comme Président du Conseil, nous avons paru trop indifférents à un problème dont dépend pourtant l'avenir du régime.

Pendant la Résistance, nous avions signé le programme du Conseil national de la Résistance, qui manifestait la volonté de redonner à nos institutions, après la Libération, une efficacité qu'elle avait perdue. Lors des deux Constituantes, le Parti avait pris des positions extrêmement nettes. Il s'était déclaré partisan de l'élection par l'Assemblée du Chef du gouvernement, en dehors de toute désignation par le Président de la République. Le Parti était hostile à la procédure de la question de confiance et il souhaitait ne voir subsister pour l'Assemblée qu'une seule façon de renverser le gouvernement : le vote de la motion de censure. La désignation du chef du gouvernement par l'Assemblée correspondait pour nous à la conception d'un véritable contrat entre les Partis aboutissant à un programme commun, et nous avions défendu au sein des Commissions de la Constitution que pour favoriser le respect de ce contrat entre le gouvernement et l'Assemblée nous irions jusqu'à accepter, en cas de rupture du contrat, la dissolution automatique.

Tout ceci est déjà très ancien. Pourtant, pourquoi, dans les dernières années, n'avons-nous pas porté une plus grande attention à ces problèmes ? Est-ce que nous ne sommes pas pourtant les plus intéressés à l'efficacité de l'état, puisque nous concevons pour lui un rôle économique important ?

Je voudrais vous rendre attentifs à plusieurs faits.

Tout d'abord la déclaration que faisait, en juillet 1954, aux journées de la semaine sociale, un haut fonctionnaire qui n'est pourtant pas des nôtres, et qui s'appelle Monsieur Delouvrier. Il disait ceci :

"La durée vraie d'un gouvernement est de deux à trois mois. Après, il se maintient, surnage, se survit, en attendant l'échéance. Les bureaux, eux, demeurent en place. Le fait ne représente pas un correctif, mais un transfert de pouvoirs, de responsabilités, à l'Administration, une démission de l'Etat. Si bien que l'instabilité gouvernementale en arrive à être un nouveau moyen de

gouvernement, il faut changer pour qu'une nouvelle formation puisse travailler quelques semaines.
On voit bien - disait Delouvrier - ce qu'on a à gagner à cet état de chose : les multiples groupes d'intérêts qui développent leur pénétration et leur pression, si bien que l'instabilité gouvernementale favorise l'envahissement de l'état et que celui-ci se sert à son tour de l'instabilité. C'est une carence que seules les nations riches peuvent supporter quelque temps. Ce n'est plus le cas de la France pour qui la première nécessité est de se donner des institutions vraiment modernes, plus nécessaires encore - disait-il - qu'un outillage moderne."
Un autre fait que nous devons méditer, c'est que notre ami Attlee, en mars de l'année dernière, est allé jusqu'à déclarer à la Chambre des Communes :
"Les prétention de la France d'avoir un droit majeur à la discussion des affaires mondiales ne peuvent être prises au sérieux. On ne sait jamais d'une semaine à l'autre si la France aura un gouvernement."
Nous provoquons donc la pitié de nos amis et le mépris de nos adversaires. La Grande-Bretagne a eu trois chefs de gouvernement en 3 ans, l'Amérique a eu 3 chefs de gouvernement en 20 ans, l'Italie, avec De Gasperi, a eu le même chef de gouvernement pendant 8 ans, l'Allemagne Occidentale, pendant 7 ans, avec Adenauer.
Attention aussi que la faiblesse de nos institutions pousse les jeunes vers le communisme, car ils ne sont pas habitués comme les anciens à l'instabilité ministérielle, à l'inefficacité trop fréquente, et ils font des comparaisons. En étudiant de façon approfondie, le sujet, j'ai trouvé par dizaines les preuves du coût des ajournements de solutions, ajournements que les gouvernements éphémères sont conduits à faire pour laisser les difficultés à leurs successeurs. La dégradation de la situation en Afrique du Nord illustre tristement les conséquences de l'instabilité au cours des dernières années, mais, finalement, c'est toujours le pays qui paie les ajournements. Dans ces conditions, je pense qu'il est extrêmement important que le Congrès donne un mandat au groupe parlementaire et au Comité directeur de faire sur ce plan des propositions concrètes dans le plus bref délai. Je ne veux pas en faire ici, je veux seulement indiquer qu'à mes yeux le mal est si profond que nous n'en sortirons, je le crois, que si nous allons au besoin jusqu'à accepter des remèdes de cheval, et quand je pense à de tels remèdes, je pense au système hollandais qui prévoit qu'un député devenant ministre doit donner sa démission de Député. Cela désencombrerait beaucoup les avenues du pouvoir, et cela empêcherait que les crises ministérielles deviennent des formes de l'avancement pour la carrière d'un député.
Je pense aussi au système allemand, défini par l'article 67 de la Constitution :
"L'Assemblée Fédérale ne peut exprimer sa défiance envers le Chancelier fédéral qu'en lui élisant un successeur à la majorité de ses membres et en invitant le résident de la fédération à relever le Chancelier fédéral de ses fonctions".

Et je pense aussi au système suisse que Léon Blum avait évoqué dans "l'échelle humaine", système dans lequel le chef du gouvernement est nommé pour une durée déterminée, et où le jeu de la question de confiance est supprimé.
Mais, ce qui me parait essentiel, c'est que notre Congrès marque sa volonté, d'apporter sa contribution dans la réforme constitutionnelle.
Il y a 40 ans, dans son admirable petit livre sur la réforme gouvernementale, Léon Blum écrivait ces lignes qui restent d'une actualité brûlante :
"Ce pays est las de l'effort inefficace, de l'agitation en pure perte. Il veut un gouvernement qui marche sous une impulsion ferme et constante, dans un sens clairement déterminé. Il veut entendre ce rythme joyeux de la machine bien réglée qui avance et qui produit. Nous le savons, que son exigence est légitime et qu'elle répond à l'instinct même de la conservation. A nous de prouver qu'elle n'est pas incompatible avec le régime parlementaire. A nous de comprendre notre tache et de montrer que nous ne sommes pas indignes. A nous d'empêcher que l'on cherche ailleurs."
(Applaudissements)

Le président - Je vous ferai remarquer que notre ami Leenhardt n'a pas utilisé son temps de parole.
La parole est à Max Lejeune,

Max Lejeune

Mes chers camarades,
Depuis près de 5 mois, il m'a été donné de suivre jour par jour les différentes péripéties du drame algérien. Je me suis trouvé à côté de Guy Mollet sous les pierres et les huées, le 6 février dernier, derrière Lacoste, sous les fleurs, à Oran, aux termes d'une revue militaire.
J'ai, depuis cette date, parcouru en tous sens l'Algérie, et pris contact avec les éléments fidèles de sa population, ayant, par mandat, un contact constant avec l'armée qui, là-bas, porte, je le crois, et portera encore pendant plusieurs mois la charge de la pacification.
Cette armée fait sa besogne en conscience et en parfaite humanité. Je tiens à le souligner aujourd'hui car, trop souvent, on a voulu la rendre responsable d'actes regrettables qui ont été fort heureusement des actes isolés. C'est parce que l'armée a tenue que la France est encore présente en Afrique du Nord aujourd'hui. Je le dis sans claironnade inutile, mais il est nécessaire de le dire aujourd'hui.
Pendant l'hiver de 1955-1956, alors que le gouvernement s'interrogeait sur ça politique en Afrique du Nord, alors que le Président du Conseil déclarait qu'il venait seulement d'ouvrir le dossier algérien et le dossier tunisien, le dossier marocain, l'armée, au cours d'un hiver rigoureux, aussi rigoureux là-bas qu'ici, a assuré la permanence française. Et je dois, en plus, apporter un autre témoignage : c'est qu'au jour au 6 février, alors que le bouillonnement factieux s'était emparé de l'agglomération algéroise, c'est son loyalisme à l'égard du gouvernement républicain qui nous a permis d'éviter l'épreuve bien plus

redoutable encore qu'aurait été la guerre civile éclatée dans les rues d'Alger et dans les bourgades de toute l'Algérie ; loyalisme qui n'est pas niable, loyalisme qui est un fait qu'il faut reconnaître.
Depuis, elle a pris en charge les hommes du contingent et les rappelés envoyés là-bas, afin, d'ailleurs, un sentiment de fierté, car c'est la première fois, en fait, que depuis 1940, elle a l'impression que le gouvernement de la République lui fait confiance en lui remettant des hommes qui sont essentiellement des civils accomplissant leur devoir militaire, alors qu'aux jours de la Libération et pendant la guerre d'Indochine qui a duré si longtemps, elle n'a eu, en fait, qu'à utiliser des effectifs de carrière. Cela lui donne le sens de sa responsabilité, un sentiment de responsabilité humaine quelquefois, je le reconnais, un peu paternaliste, mais qui fait que l'homme du contingent ou le rappelé est étonné quelquefois de retrouver un esprit qu'il n'avait pas connu autrefois, ou plutôt que ses parents n'avaient pas connu autrefois.
Mais sur quoi je dois attirer votre attention, dans ce milieu socialiste où on a l'habitude de vivre sur ses traditions et les souvenirs que ces traditions comportent, c'est que l'armée n'est pas réactionnaire. Un homme ne fait pas une armée, citoyens. L'armée, dans ses cadres - et j'ai la prétention de la connaître depuis quelque temps beaucoup mieux que beaucoup d'entre vous - n'entend pas là-bas faire une œuvre de répression. Je pourrais citer ici la réponse faite par un général à un Sous-Préfet, il y a quelques mois, pour lui faire sentir qu'il n'acceptait pas la besogne dont, trop facilement, on aurait voulu le charger. L'armée a conscience qu'il est nécessaire de réorganiser là-bas une Algérie nouvelle, et les chefs vous disent : "Nous entendons que l'Algérie de demain, après notre action, ne soit pas l'Algérie d'hier ; nous voulons qu'elle soit conforme à la volonté du gouvernement qui exprime non seulement la pensée de la nation, mais aussi notre propre pensée personnelle."
Ce n'est pas parce qu'un homme porte l'uniforme qu'il a perdu toute faculté de jugement, toute raison, et les cadres de l'armée sont aujourd'hui sortis autant des maisons du peuple, des fermes des paysans, qu'ils sortaient autrefois des châteaux aujourd'hui désargentés. Et c'est pourquoi il faudrait peut-être réviser une attitude que nous avons à l'égard de l'armée, qui est par trop simpliste et pétrie de définitions par trop périmées.
Je devais le dire ici, je l'ai dit, mais ce n'est pas le point sur lequel je voulais attirer l'attention du Congrès. Je dis que nous devons, nous, reconnaître cette réalité, et rendre hommage à des hommes qui effectuent ponctuellement, avec discipline, les ordres qui leur sont donnés, et qui courent quotidiennement des dangers.
Maintenant, je voudrais voir quelles sont les sources profondes de nos difficultés, les particularités que l'on découvre au jour le jour en Algérie, et la nécessité urgente d'inscrire les réformes jusque dans leurs détails, immédiatement après la pacification militaire.
Nos difficultés viennent de l'égoïsme social. Quand on survole en avion ou en hélicoptère l'Algérie, autour de la Mitidja, à côté de ces vastes champs

immenses plantés de vignes, ponctués de grosses fermes, vous ne trouvez en marge que les gourbis,/ où la rocaille a été laissée aux Musulmans. Vous voyez les troupeaux de chèvres ou de moutons s'égayer au passage de l'hélicoptère, vous voyez ces maigres parcelles où l'on cultive un peu d'orge, un peu de seigle, à côté de ces vastes pleines qui sont riche, riches brutalement, riches même dans la couleur, de vignes, de vergers et d'immenses champs.

Et c'est là qu'apparaît l'égoïsme social, l'égoïsme social d'une minorité de colons, d'une minorité qui n'a pas voulu comprendre et qui ne peux pas toujours comprendre qu'il est nécessaire que l'équité sociale passe là.

Et vous comprenez bien que c'est maintenant que la réforme agraire doit être faite, c'est maintenant qu'elle doit être réalisée, c'est maintenant qu'elle doit être inscrite dans les faits, inscrite dans les cadastres, et visible de l'avion et de l'hélicoptère. Car, si ce n'est pas fait maintenant, dans les prochains mois, ce sera beaucoup plus dur à réaliser lorsque la pacification militaire aura passé.

L'égoïsme social, on le trouve aux environs de Tlemcen, où un gérant touche 12 000 frs. par mois pour garder une exploitation jour et nuit, alors que le propriétaire est loin (certains habitent même la Métropole), 12 000 frs. par mois pour encourir le risque d'être égorgé, lui et sa famille, quotidiennement. Le salaire de l'ouvrier agricole a été relevé de par la loi, mais nous qui, dans notre pays de France, savons combien il a fallu de temps, et il faut encore d'inspections du travail pour faire respecter le salaire agricole dans nos campagnes, nous nous rendons bien compte qu'il faudra une rude poigne si l'on veut là-bas que le fellah touche le salaire agricole que l'on a inscrit au Journal Officiel de l'Algérie.

L'égoïsme social est à la base des difficultés, et l'incapacité réformatrice des gouvernements d'hommes qui ont géré là-bas sans se soucier de la misère qu'ils ne voulaient voir.

Je me souviens d'être allé an Algérie avec Malraux, avec Yandaime (?), avec Marius Dubois, en 1937, jeune élu du Front Populaire. On entrait dans la salle, à Diarebh (?), par la porte, on en sortait par la fenêtre. Pourquoi ? Parce que les colons d'alors ne voulaient pas admettre le projet Blum-Violette d'accession des Musulmans à la citoyenneté française à raison de leur savoir ou de leurs services militaires, bien peu de choses, qui n'ont pas été admises, l'assemblée, la Chambre des Députés, les ont votées, le Sénat réactionnaire les a refusées, et, à partir de 1937 il a été impossible de faire passer ce projet Blum-Violette.

Il y a quelques Jours, dans mon bureau, un maire d'Algérie me disait : Ah ! le projet Blum-Violette, avec une nuance de regret. Mais oui, mais c'est justement parce qu'il a y 20 ans on n'a pas écouté les Socialistes que l'on s'est trouvé, après, arec cette immense marée, marée de mécontentement qui a jailli quand le statut de l'Algérie a été proclamé, après la Libération, et n'a pas été appliqué.

Et maintenant, nous nous trouvons aux prises avec le panarabisme, Je le dis comme je l'ai dit au Conseil national, comme je le dirai partout, le panarabisme qui aujourd'hui soulève le fanatisme de l'Islam. Je veux faire la distinction qu'il se doit entre l'Islam et le panarabisme. Le panarabisme, il vient du Caire, de Nasser, courtisé par Chépilov, courtisé par les Russes, courtisé aussi par les

Américains qui ne veulent pas se brouiller aussi avec lui, courtisé ausai un peu, autant que faire se peut, par les Anglais - qui ont le flegme d'envoyer leur attaché militaire assister à la première parade de l'armée égyptienne quand on fête le départ du dernier soldat britannique au Caire. Ces pays ne s'abandonnent pas, ils voient leurs intérêts. Et nous avons à côté de nous, au Maroc, un petit commandant qui est déjà caressé par le grand rêve du colonel Nasser. Et le panarabisme est là, qui est travaillé, travaillé par l'argent, par la devise forte, par le dollar, et le panarabisme est entretenu au hasard de la guerre des pétroles où se mêle le capitalisme international, et il soulève dans l'Algérie tout le vieux fanatisme de l'Islam.

J'étais allé, il y a 5 ans, avec la Commission de l'Intérieur, en Algérie, sous la présidence de notre regretté camarade Cordonnier, et nous étions, à Biskra, assaillis par une nuée de mendiants. Et l'Administrateur nous a dit : "Répondez-leur, si vous n'avez plus d'argent : "Allah innoum "Allah y pourvoira " Allah y pourvoira, le réconfort de la résignation religieuse, la vieille berceuse, comme tant d'autres berceuses religieuses. Il ne faut pas que les riches puissent être inquiétés, et vous trouvez dans l'Islam ce que vous trouvez dans d'autres textes religieux, la paix aux puissants, et la patience enseignée aux miséreux.

Allah y pourvoira ! Aujourd'hui, c'est fini, la page est tournée, et il souffle le feu diabolique de la guerre sainte, du racisme, et c'est cela qui passe aujourd'hui sur l'Algérie, l'Algérie où nous avons commis des fautes, où la France a commis des fautes quand on n'a pas voulu entendre la voix du socialisme humanitaire.

Il faut que ce soit nous qui en soyons la force, en même temps que la raison pour essayer d'endiguer tout ce désordre qui est le résultat des hautes politiques commises par d'autres, au moment où se lève le fanatisme religieux, où vous voyez à l'est de la grande Kabylie, à Fort National, toutes les mosquées, dans l'intervalle de deux mois, qui viennent d'être repeintes en blanc, où le crépi est tout neuf.

Tous savez de que signifie le crépi tout neuf de la mosquée : cela signifie la Guerre Sainte, cela signifie la levée contre l'infidèle, contre le roumi !

Et en petite Kabylie et là, nos hommes qui ont fait la pacification en entrant dans chaque village ont eu le réflexe, que j'ai constaté, celui du drapeau tricolore sur la mosquée, pour bien montrer que s'en était fini du fanatisme, que ce fanatisme-là devait s'incliner devant la loi républicaine, devant la loi d'un pays qui est pétri de jacobinisme qu'il devrait s'en souvenir aujourd'hui.

(Applaudissements)

Ce sont dans les médersas (?), dans cent autres endroits aussi, qu'est née la révolte contre nous ; les médersas, ce sont les écoles religieuses, les écoles coraniques où pendant des journées on psalmodie le Coran dans une espèce de bruissement endormeur. Ce sont de leurs maîtres qu'est venu cet enseignement qui, aujourd'hui, a fait se dresser tant d'évolués contre nous.

Croyez-vous que ce soit par hasard qu'à côté de l'école toute neuve du jeune Morot, du jeune instituteur limousin, il y ait un minaret, une mosquée toute neuve, toute rouge, avec un grand minaret comme les minarets du Caire, du Proche-Orient ? La moquée a été bâtie à côté de l'école toute neuve, en réplique

à notre volonté de civilisation, et la première victime a été le jeune instituteur Morot, que l'on avait mis dans l'école toute neuve.
A cela, on n'a pas le droit de céder, pas plus qu'au temps de la Révolution on n'a cédé à la chouannerie, pas plus que Hoche n'a cédé en Vendée.
Ce qu'il faut faire aujourd'hui par les mêmes méthodes, des méthodes de fermeté mais en même temps des méthodes de cœur, c'est endiguer cette poussée fanatique.
C'est à cela qu'il faut faire barrage, et il faut le faire de tout notre cœur de Socialiste, avec le respect de la justice, le respect de l'équité.
Ce sera dur, j'y ai fait allusion tout à l'heure.
La guerre des pétroles, on n'en veut pas parler. C'est un sujet pudique, devant lequel on tire le rideau. Je me souviens qu'en 1950, je sortais d'un conseil de Cabinet avec notre vieil ami Ramadier, alors ministre de la Défense nationale, et l'on venait de parler des possibilités qui allaient être données à des compagnies étrangères pour exploiter les pétroles du Cap Bon.
Certains de vous qui étaient présent peuvent se le rappeler : on avait du discuter pour savoir si on maintiendrait la majorité aux capitaux français, dans ces entreprises.
En sortant, le père Ramadier en tirant sa barbiche a dit : Les pétroles ? Nos em... vont commencer !
En effet, à partir de ce moment-là nous avons eu les ennuis qui ont commencé en Afrique du Nord.
Si vous croyez que les hommes qui avaient demandé les prospections étaient tout prêts à accepter la législation minière française, à la confection de laquelle a tant participé Ramadier comme parlementaire ou comme ministre autrefois, vous vous trompez démesurément !
En tout cas, aujourd'hui, quand va de Gabès jusqu'à Tintouff (?) on survole un Sahara où l'on découvre des pistes d'avion qui ne sont sur aucune carte avec, à côté, les derricks de prospection de pétrole qui est là, de l'autre côté de la frontière, dans le Rio del Oro. Et il n'y a plus de soldats espagnols pour garder les tribus, ils se sont enfermés derrières les barbelés de Villa Sisteros (?), et il y a les prospecteurs américains qui sont en train de poursuivre leur action.
Regardez ce qui s'est passé au Proche-Orient, regardez ce qui s'est passé là-bas, aux confins de l'Arabie, la guerre entre la Grande-Bretagne et l'Amérique pour s'emparer du pétrole.
Regardez comment on nous a mis dehors de Syrie, et pourquoi. A cause du pétrole.
Regardez en Afrique du Nord ce qui se passe, regardez au Maroc, et même à Tintouf. Aucune convoitise : Tant qu'on croyait qu'il n'y avait que du sable dans le Sahara, et que selon la prédiction de Bismarck le coq gaulois n'aurait qu'à gratter ce sable !
Mais à partir du moment où, dans le fond de tout cela, il y a la richesse qui peut être exploitée, un capitalisme qui se moque bien des gouvernements, et même des gouvernants, un capitalisme dont je ne dis pas qu'il est en liaison directe et sous les ordres directs du gouvernement américain ou britannique, un

Fondation Jean-Jaurès

capitalisme qui veut être maître de la richesses, ce capitalisme fomentera la révolte, paiera les banques, et provoquera ce qui a été.
Relisez quelques livres qui ont été publiés là-dessus, qui sont insuffisamment connus de nous, et vous verrez les réalités qui se cachent sous la guerre des pétroles.
Alors nous, nous sommes dans ce jeu terrible, avec devant nous des hommes à qui nous avons souvent manqué d'égards, car c'est souvent d'égards qui ont été refusés que sont venues les pires colères et les pires inimitiés.
Vous avez un chef de rebelles à qui on a refusé une place de garde-champêtre. Il est passé de l'autre côté, parce qu'il n'a pas eu cette place, il est au Caire et il apparaît comme un grand chef.
A ..... (?) on a refusé de payer deux années d'indemnité parce qu'ancien parlementaire, fonctionnaire de Mauritanie, il demandait à toucher ces deux années d'indemnité. Aujourd'hui il est parti, peut-être même avec ses parasites, et il est maintenant le chef de la Mauritanie libre et indépendante.
Voilà de quels hommes on se sert aujourd'hui contre nous, et ce que je dis je le dis en toute simplicité, brutalement, mais véritablement il semble qu'à certains moment nous ne comprenions pas exactement dans ce pays - et quand je dis nous je parle des gouvernements français et plus particulièrement de ceux qui ont été avant nous - combien un manque d'égards aux populations que nous avons élevées à notre niveau intellectuel, que nous avons faites à notre image, a causé de ravages.
Ces hommes se dressent dans leur mécontentement, et il faut trouver une solution qui n'est d'ailleurs pas facile à simplifier.
L'Algérie que je connais depuis vingt ans, je la redécouvre au jour le jour, à chacun de mes passages. L'Algérie, ce n'est pas le monde arabe. Le monde arabe est un conquérant, c'est le nomade qui a détruit la forêt et qui est en train de la détruire actuellement du côté de Meknès ; cette forêt que nous avions plantée il y a trois ans est aujourd'hui mangée par les troupeaux.
L'Arabe conquérant a refoulé les Berbères dans les montagnes, suivant le vieux processus historique. Et quand vous voyez le Berbère kabyle qui vient travailler chez nous, il vous demande d'abord l'école, et il vous demande la piste, la route.
C'est cela qu'il vous demande, et le Kabyle par le Français ; on ne parle pas l'arabe.
Mais il s'est trouvé une administration imbécile pour demander que certains actes officiels de la vie civile du Kabyle, que certains actes concernant la propriété, scient rédigés en arabe, alors que le Kabyle parle le kabyle ou le français. On voulait en faire le véhicule de je ne sais quelle nation à constituer coûte que coûte, contre nous, et avec nos moyens, et avec notre argent.
Quand on voit le maire kabyle, ou le chef de Djemma (?) réunir ses hommes autour de lui, on retrouve quoi ? On retrouve les ouvriers de Boulogne-Billancourt, les ouvriers de Marseille, on retrouve les ouvriers de nos cités populeuses
Et j'ai retrouvé il y a quelques jours, à l'est de Fort-Michelet, tout un village rassemblée qui venait fêter sa Libération ; toute la population masculine était

rassemblée, il y avait là vingt Kabyles armés de fusils de chasse, il y en avait de vieux qui portaient les décorations de 14-18, et s'ils n'avaient pas eu leurs vêtements locaux, vous leur auriez donné la tenue civile, c'était un paysan de chez nous, c'était la même chose. Cet homme vous parlait en Français et il vous disait la part qu'il avait prise au rétablissement de l'ordre, il vous disait ses espoirs.
Ils accentuaient en soulignant : A 20 kilomètres de Bougie, nous n'avons pas un administrateur depuis 15 ans ; à 20 kilomètres de Bougie, nous n'avons pas vu un gendarme depuis 15 ans.
Et vous vous étonnez que sous une telle administration ces gens-là se soient pas crus indépendants ?
L'Inspection académique d'Alger, il y a quelque temps a donné l'ordre un peu précipité à tous les instituteurs de partir. Quand l'instituteur est parti, le Kabla a dit : La France s'en va, c'est terminé, et c'est un point de plus qui a été armé par l'ennemi, par le fanatisme religieux, par le fanatisme racial.
Aujourd'hui c'est nous qui sommes obligés de dire : Prenez dans chacune de vos unités un homme, et faites-en un instituteur de ces jeunes enfants.
Chaque fois que l'armée arrive dans un village, elle refait la piste, elle refait le chemin et elle met un instituteur dans une école, ou un postier ; quand c'est un postier, on est sûr au moins qu'il saura faire les quatre règles.
Maintenant, allez plus au sud. Ce sont des Berbères de l'Aurès, ce sont des pillards, des hommes qu'aucune présence de l'extérieur n'est arrivée à soumettre.
Vous retrouvez un pays qui a été en insurrection permanente, vous retrouvez les hommes qui là-bas, pendant vingt siècles, n'ont accepté ni la domination du Romain, ni la domination de l'Arabe, et il accepte difficilement celle du Français.
Il y a un autre aspect d'hommes : reprenez l'agglomération algéroise avec toute la Métidja ; mais c'est une agglomération qui est marquée et pétrie de toute sa majorité européenne.
A Oran, si on vote au collège unique, demain il y aura 200 000 Européens pour 100 000 Musulmans, dans une ville qui est marquée par l'Espagne et qui a eu une facilité de cohabitation avec le Musulman.
Par contre, si vous allez plus à l'ouest, vous revoyez vivre alors toute l'influence de l'Islam, avec beaucoup plus de racines et beaucoup plus de survivances, et c'est cela les particularités ethniques de ce pays,.
C'est cela, mais cette mosaïque n'est cependant pas juste, l'histoire a tout de même mélangé quelque peu le tout, mais c'est cela qui se dégagera au fur et à mesure.
Vouloir dire : A telle date on fera ceci, à telle date on fera cela, c'est raisonner avec un comportement d'européens, alors que là-bas le temps coule, et la parole d'hier ne vaut pas pour demain. On ne peut se laisser enfermer par un calendrier dans un pays où la notion du temps n'est pas la même que nous l'avons.
Maintenant, en ce qui concerne la pacification, 15 000 rebelles armés il y a deux mois, beaucoup moins aujourd'hui.

Et cessez-le-feu, direz-vous ? Mais comment le définirez-vous, je vous pose la question ?
Les bandes ont été décimées, les hommes ont regagné leur métcha ; d'autres hommes, des chefs, vont-ils venir dire qu'ils sont dégoûtés des manœuvres des politiciens ?
Quand on parle de Ferrant Abbas, prenez garde. Ferrant Abbas est considéré là-bas comme le monsieur qui n'a pas voulu prendre le fusil et gagner le djebel, et qui maintenant va palabrer au Caire, et d'autres hommes disent : S'il en est ainsi, nous n'avons plus qu'à retourner à la metcha, et à remettre nos fusils dans leur cachette ; ce n'est pas pour cela que nous avons voulu travailler.
Prenez garde, car il y a là un comportement des chefs de la rébellion qui peut varier dans la mesure où la politique apparaît, et paraît vouloir tirer les avantages de toute cette résistance armée, douloureuse, contre nous, qui fait des martyrs qui tombent parce qu'ils croient qu'ils vont immédiatement au Paradis d'Allah en combattant les Roumis alors que d'autres s'apprêtent à être les caïds politiques profitant de je ne sais quels accords.
Les bandes dispersées, c'est encore un autre problème parce qu'une fois dispersées, ça va se traduire comment ? Par la persistance des assassinats, des attentats.
Vous n'allez tout de même pas dire que nous allons attendre, pour régler, que les attentas cessent ? Ou sinon nous traiterions avec des assassins.
Je sais que je soulève une difficulté, mais je dois la soulever ; il ne suffit pas de dire cessez-le-feu, car un tel cessez-le-feu se traduira par la persistance d'attentats, et le problème sera encore moins facile à résoudre.
Ce sur quoi j'insiste, c'est sur cette notion de certains chefs rebelles qui commencent à être fatigués de ce qui a été mené par eux depuis quelques semaines, et qui voient avec un peu d'anxiété, les politiciens arriver vers eux pour essayer de tirer quelques avantages.
Maintenant, j'en arrive à une question délicate et sur laquelle Je veux dire ma pensée. Je porte dans cette affaire, depuis cinq mois, de très lourdes responsabilités, qui ont fait que bien souvent ma conscience n'a pas toujours été en repos, et je dois dire aujourd'hui quelles sont mes appréhensions.
Mes appréhensions sont celles-ci : on veut rechercher l'interlocuteur valable, et je pense qu'il faut rechercher avant tout l'interlocuteur légitime, celui qui sera désigné dès que la pacification aura été acquise par l'effort militaire, qui sera désigné par des élections locales, sur le plan régional ou départemental ou autres, on verra au fur et à mesure que la situation se déroulera.
On sera sans doute obligé de le faire progressivement, en tache d'huile, et non pas à l'heure dite, parce que le jour où vous direz : On votera à telle date dans toute l'Algérie, s'il reste une centaine d'égorgeurs la situation sera suffisante pour que vous n'ayez pas de candidats libres, et que vous n'ayez que des candidats sur ordre.
L'élection locale on doit la faire dès maintenant, quand le village est libéré, pacifié, quand il a constitué son corps de défense ; on doit mettre la boîte sur la table, et on doit faire voter librement tous les habitants.

Si l'on n'a pas assez d'administrateurs civils pour le faire, c'est l'armée qui peut se porter garante de la régularité de l'opération.
Je le dis parce que j'en ai conscience, et parce qu'en face les Musulmans y croient à tel point que certains administrateurs qui ont gardé du crédit portent le képi au lieu de porter la casquette plate, parce que la casquette plate est apparue trop souvent aux yeux des Musulmans comme le synonyme de lucre, de trafic et de bakchich (?).
Je le dis comme je l'ai constaté, il y a des noms qui, en Algérie, sonnent comme des noms de malheur parce que nous y avons des difficultés persistantes, parce qu'en s'interrogeant, on voit des hommes qui sur place, pendant quinze ans, pendant vingt ans au service de la République, ont trahit le mot de justice alors qu'ils auraient dû le faire respecter, et que quelquefois ils ont fait mentir les vocables d'honnêteté républicaine.
C'est pour cela que je pense aujourd'hui que si les élections locales doivent avoir lieu, et si on n'a pas assez de fonctionnaires civils pour les réaliser en toute équité et en toute impartialité, l'armée peut faire cette besogne.
Et maintenant, sur le plan politique, la solution se dégagera d'elle-même. Pourquoi voulons-nous, avec nos réflexes cartésiens, la faire jaillir d'un seul coup, à une date donnée, avec tous nos arguments de raison ?
Dégageons-là empiriquement, au fur et à mesure que nous marquons des progrès, au fur et à mesure que la politique du gouvernement s'impose, mais il faut qu'elle s'impose, et je dis que les réformes doivent entrer immédiatement, le plus vite possible, dans la réalité des faits.
C'est difficile, je le reconnais, en ce qui concerne les salaires agricoles. Mais quand on crée l'allocation-vieillesse, ou aux économiquement faibles, pensez à ce que représenterait cette allocation tombant sur tous les vieillards de l'Algérie, vieillards qui ont une énorme influence là-bas, pour la pacification 1
Voyez ce que représenterait la réforme agraire, si on pouvait la faire apparaître dans le damier des cultures, très rapidement !
Voyez ce que serait la réforme du métayage si, au lieu de partager 1/5ème et 4/5èmes, ce qui se fait ancestralement, on décidait qu'à partir de maintenant cela soit fait moitié- moitié, comme en France !
C'est cela qu'il faut faire ; il faut forcer la cadence des réformes, et là je vous livre toute ma pensée : si nous ne forçons pas la cadence des réformes, si nous n'arrivons pas à introduire très rapidement ces réformes dans la réalité, ils nous diront, comme ils nous l'ont souvent dit : Tu mens. Et qu'est-ce qui arrivera ? Nous aurons perdu la confiance de ces hommes qui viennent en file indienne aujourd'hui vers nous, qui demandent notre protection, car ils en ont assez des contributions forcées, des égorgements, des vols. Ces hommes-là diront à nouveau : la France nous avait promis, elle nous a menti.
C'est cela qu'il ne faut pas, et nous avons nous, encore moins que d'autres, le droit de le faire, parce que nous sommes Socialistes. Il faut que nous marquions là-bas la réalité des réformes, et il faut tout mobiliser, mais il faut que ça s'inscrive dès cette année dans les faits.

Sans cela, quand la Paix sera revenue, quand la pacification militaire sera obtenue, les hommes qui acceptent les réformes, aujourd'hui en infime minorité, seront capables à ce moment-là, avec un autre gouvernement, de dire : Maintenant la pacification est faite, les Socialistes s'en sont chargés, Robert Lacoste s'en est chargé, Guy Mollet s'en est chargé, la page est tournée et on maintient l'état de choses antérieur.

Ce n'est pas ce que nous voulons, nous qui mettons tout notre cœur et toute notre énergie ; il faut absolument que maintenant, dans le semestre qui s'ouvre, la réforme s'inscrive dans les douars les plus éloignés.

Si c'est peut-être difficile dans certaines zones, c'est tout de même possible là, dans tout l'Algérois, dans les deux tiers de l'Oranie, c'est possible dans ces endroits que nous avons pacifiés et où plus rien ne bouge depuis deux mois.

C'est cela que nous devons faire, et nous devons le faire à une cadence rapide, en accentuant tous les détails, sans cela nous aurions raté notre tâche, nous en aurions seulement fait la moitié.

Il faut réussir cela car c'est la survie du monde français, sous une forme qu'on définira peut-être plus tard, c'est la survie de notre rang dans le monde, c'est également en fonction de ce qu'on pense en métropole : il ne faut pas n'être que capables de promouvoir des réformes, il faut être capables de les enraciner en Algérie, alors qu'on a mobilisé les gars de France, alors qu'on a rappelé sous les drapeaux 160 000 disponibles, alors que les jeunes hommes de France sont là-bas, ceux du 43ème comme ceux du 56ème.

Nous ne serions pas capables de réaliser ces réformes maintenant ? On nous laisserait alors ce rôle assez vilain d'avoir établi la paix, et ensuite d'avoir été les berneurs qui n'ont pas su apporter le progrès ?

Il le faut parce que sans cela l'Algérie ira à la guerre civile, tôt ou tard ; tôt ou tard la guerre civile viendra, avec 1 200 000 Européens d'origine qui se considèrent là-bas comme vous dans vos villages ou dans vos villes, 1 200 000 types où il n'y a pas seulement que de gros colons. Eux ont déjà mis leur avoir en sécurité dans la métropole ou ailleurs.

Mais il y a de pauvres gars, des artisans, des petits paysans, des ouvriers, des gens de l'électricité d'Algérie qui ne peuvent pas aller ailleurs parce qu'ils n'ont absolument rien ailleurs, et ces hommes-là seraient dressés irréductiblement si on n'arrivait pas à définir la communauté franco-musulmane devant les Musulmans.

Ce serait la guerre civile, mais ce ne serait pas seulement ça, retenez-le, car la guerre civile en Algérie, si nous n'arrivons pas à gagner la partie complètement, à enraciner les réformes immédiatement après la pacification, serait la crise politique en France, serait, en même temps que la perte de l'Algérie la chute du régime républicain chez nous, car c'est cela qu'il faut voir.

L'enjeu est redoutable, oui, mais il faut le voir franchement et y répondre franchement, comme les hommes d'un Parti qui a revendiqué le pouvoir parce qu'il était en droit de le revendiquer, qui a revendiqué pour l'un des siens la Présidence du Conseil ; de par notre victoire électorale c'était sans conteste, comme je l'ai défendu au congrès de janvier dernier notre tâche.

Nous devons remplir notre tâche pour les espoirs qui sont mis en nous, pour le Parti certes, mais pour la nation.
(Applaudissements)

Augustin Laurent

Camarades, dans le temps qui m'est imparti et qui est assez court, il ne peut pas être question pour moi de me livrer à cette tribune à des développements, à des analyses de caractère général sur les nombreux aspects du problème algérien.
il ne peut pas être question non plus de faire état de cas de conscience, d'angoisses et d'hésitations devant les problèmes qui se posent à nous.
Le problème est là devant nous : il faut donc s'attacher à l'heure où nous sommes, dans ce Congrès, car c'est proprement la tâche du Congrès, concrètement, à apporter la solution, je ne peux dire hélas, idéale, dans un problème d'une complexité aussi redoutable que celui-là, mais la solution la plus valable pour des Socialistes, compte tenu des données politiques par lesquelles ce problème est posé.
Donc, il convient moins de parler d'hier que de demain.
Hier, les Ministres socialistes se sont efforcés d'agir dans le cadre des décisions d'un Congrès national, celui de Puteaux, du 15 janvier.
Demain, les Ministres socialistes au gouvernement, le groupe parlementaire, les fédérations socialistes, agiront en fonction des décisions du Congrès national.
Voilà, camarades, le problème, et voilà dans quel esprit nous avons travaillé à la fédération du Nord pour préparer notre Congrès fédéral et pour préparer le Congrès national.
Pour travailler utilement, nous avons pris pour base de discussion le projet de motion que vous connaissez tous, puisque vous, l'avez lu dans le Bulletin intérieur qui vous a été envoyé et qui est sur vos tables, le projet de motion qui portent la signature de Pierre Commin et de quelques autres camarades.
Pourquoi ce texte plutôt qu'un autre ?
Eh bien, parce qu'objectivement, il nous est apparu le plus solide, celui qui serrait de plus près la vérité dans l'heure où nous avons à nous prononcer.
Nous sommes tombés d'accord sur ce texte pour la plupart de ses points, mais nous avons apporté quelques amendements, quelques modifications et ces amendements, ces modifications, selon moi, doivent être portés à la connaissance du Congrès, afin de faciliter le travail de la Commission des résolutions. Il ne faudrait pas que le Congrès national perde de vue que c'est, en fin de compte, à la Commission des résolutions que nous devons statutairement rechercher les moyens par lesquels nous définirons une politique pour le Parti.
Voyez-vous, camarades, ces amendements, je voudrais les soumettre au Congrès.
Tout d'abord, je voudrais dire que nous avons estimé nécessaire et même important d'insister sur le rappel des responsabilités. Je ne m'y arrête pas, mais nous avons pensé, nous pensons qu'il est tout de même bon, qu'il est tout de même utile pour le Parti de rappeler à l'opinion publique française les erreurs

monstrueuses inspirées par l'esprit égoïste du colonialisme dans les vingt-cinq dernières années.
Nous avons à rappeler dans le préambule de notre motion le sabotage du projet Blum-Violette dont a parlé tout à l'heure Max Lejeune, comme la non application du statut de 1947, comme constituant, comme marquant les étapes de la carence coupable de ceux qui n'ont rien voulu comprendre, qui se sont toujours refusés à comprendre l'évolution du problème de la situation algérienne.
Et oublierions-nous de rappeler que plus près de nous, la dissolution de l'Assemblée nationale par M. Edgar Faure entraîna depuis le 2 décembre 1955 la disparition de toute représentation parlementaire algérienne au sein de l'Assemblée nationale, et que l'absence de gouvernement en France laissa l'Algérie dans un abandon qui a favorisé le déchaînement du terrorisme. Le paroxysme a été atteint au moment où on a formé le gouvernement ayant à sa tête notre camarade Guy Mollet.
Voilà, camarades, des choses que nous estimons nécessaire de dire, même si nous avons le sentiment que pour nous ce sont des redites.
J'en viens maintenant à un autre amendement ! Les camarades suivent probablement la motion à laquelle nous apportons des modifications et je leur signale qu'à la page 2, au 5ème paragraphe, nous disons :
"il demande au gouvernement de continuer à veiller avec le plus grand soin à ce que la justice soit égale pour tous sans distinction de race ou de couleur et à ce que les représailles ne soient pas exercées".
Attention, camarades, nous ne donnons pas ici de leçons à Robert Lacoste, ni à personne. N'oublions pas que ce texte est valable pour toutes les situations que nous pourrions connaître demain. Ce texte serait valable dans l'hypothèse où il y aurait un autre gouvernement que celui que nous avons à l'heure présente.
En ce qui concerne les pouvoirs spéciaux, ou plutôt en ce qui concerne le paragraphe qui commence de la manière suivante :
"Les pouvoirs spéciaux doivent permettre d'amorcer des réformes qui lorsqu'elles seront entièrement réalisées créeront en Algérie une situation irréversible et témoigneront de la volonté française de promouvoir une politique de progrès social et de lutte contre la misère", vous remarquerez que nous disons non plus "ont permis...", mais, dans l'esprit même où Max Lejeune tout à l'heure a estimé nécessaire de mettre l'accent sur l'utilité, sur l'urgence qu'il y avait à entreprendre sérieusement de donner corps aux réformes qui ont été annoncées, nous disons : "... permettront demain d'amorcer... créeront en Algérie une situation... ".
L'amendement suivant est celui-ci : "Sur le plan économique, la réforme agraire - qui ne saurait permettre aux gros propriétaires d'exploiter la procédure à des fins spéculatives - doit être hâtée en réduisant au strict minimum les délais d'application. Cette réforme doit être fondée sur une redistribution des terres et une reconversion des cultures..."
Nous avons sensiblement modifié le texte sur lequel nous avons travaillé lorsque nous avons dit qu'il fallait que la réforme agraire ne permette pas aux gros

propriétaires, au travers de la procédure, de se livrer à des opérations spéculatives.
On peut, camarades, se demander si une politique d'expropriation n'est pas souhaitée par quelques grands propriétaires.
En effet, il s'agit d'exproprier des terres irrigables placées dans le rayon d'action d'un barrage. En Algérie, quand un barrage devait être construit, quelques personnages influents étaient toujours informés et ils achetaient des centaines d'hectares dans la région qui allait devenir irrigables cela presque pour rien, puisqu'il s'agissait à ce moment-là de terres véritablement désertiques.
Ce que nous devons ne pas vouloir, c'est que la réforme agraire, je le répète, et je le souligne, au travers de la procédure, permette à quelques uns de vendre à des prix intéressants des terres irrigables qu'ils ont achetées pour rien quand elles étaient quasiment stériles.
Ne faut-il pas alors envisager l'indemnisation sur la base du prix où ces terres ont été achetées ?
Voilà la question que nous posons au moment où nous attirons l'attention du Congrès sur la nécessité de renforcer le passage de la motion concernant les réformes agraires.
Nous disons également : attention aux opérations de partage et de transfert dans les familles qui sont en train de se faire, parait-il, pour échapper à la mesure qui figure à la page 42 de la brochure qui nous fait connaître les réformes due notre Camarade Robert Lacoste a prises déjà en Algérie, celle où l'on dit :
"A l'intérieur d'un périmètre ou d'une ère d'irrigation, la superficie totale des parcelles appartenant à un même propriétaire ne peut excéder une limite de 50 hectares, auxquels s'ajoute une superficie de 20 hectares par enfant vivant ou représenté ".
On nous, signale à ce sujet qu'on est déjà en train de tenter d'échapper à cette surface par toute une série d'opérations assez discutables et auxquelles il faut bien faire attention.
Camarades, voilà la signification et la portée de nos amendements sur ces points ?
Nous sommes, comme Max Lejeune, très soucieux, très préoccupé de voir entrer dans la réalité des faits les réformes qui ont été annoncées et celles dont on nous a parlé et ont fait l'objet d'une décision du Conseil des Ministres.
Sur le plan administratif, nous disons : épuration indispensable. Ce n'est pas notre ami Robert Lacoste qui nous contredira sur ce point, quand nous disons "indispensable".
Nous savons bien qu'il a commencé, nous savons bien qu'il a déjà pris des mesures dans cette voie, et nous savons aussi, en toute justice, il faut le dire, que telle mesure prise aujourd'hui ou qui le sera demain n'aurait pas pu l'être en février, par exemple. Ceux qui disent le contraire ne raisonnent pas juste et peut-être ne sont pas de bonne foi.
Mais aujourd'hui, à l'heure où nous sommes, compte tenu de l'évolution des choses et des esprits, et peut-être que dis-je, certainement à cause de la politique de fermeté qui a été celle du gouvernement, aujourd'hui on doit pouvoir

dire, on doit pouvoir réclamer et affirmer que l'épuration est indispensable, je dirai nécessaire et faite au grand jour, avec un certain éclat.
C'est selon nous indispensable dans la perspective où nous nous plaçons, où nous voulons faire en sorte qu'on ne puisse pas nous dire, comme disait Max Lejeune, "ils mentent, ils mentent, ils continuent de mentir", il faut apporter la preuve que nous ne mentons pas, que nous appliquerons précisément le programme que nous avons annoncé.
Notre ami Robert Lacoste a eu, l'autre jour, une formule qui, selon moi, ne traduit pas la réalité, je le lui ai dit, et il le sait, en toute amitié, en ce sens qu'elle est démentie par toute la politique qu'il mène là-bas. C'est quand il dit : "ne me demandez pas de me battre sur deux fronts".
Eh bien, si, Robert, il faut se battre sur deux fronts, et ce qu'il y a de mieux, c'est que tu le fais : l'action de pacification entreprise contre les terroristes abominables qui sévissent là-bas, les réformes entreprises et celles que d'autre part nous annonçons contre les privilèges des réactionnaires d'esprit colonialiste constituent bien la lutte sur les deux fronts et nous n'avons pas à hésiter et nous devons dire que la tâche qui s'impose à nous, qui s'impose à un gouvernement à direction socialiste est bien celle de faire front aux difficultés de quelqu'ordre qu'elles soient et de quelle nature qu'elles soient.
Et c'est pour rendre possible l'application de ces réformes qui doivent contribuer à créer les conditions politiques pour un règlement du problème algérien que nous disons épuration nécessaire, pour avoir des cadres animés par la volonté d'appliquer vite et complètement une politique, pour faire une Algérie entièrement nouvelle.
Camarades, à la fédération du Nord, après avoir, bien entendu, porté notre attention sur ces points du programme de la politique que nous devons définir, nous avons considéré que la solution d'ensemble du problème algérien ne pouvait être que politique et là, nous sommes entièrement d'accord avec tout ce qui suit cette affirmation dans la motion qui a été signée par notre camarade Pierre Commin, il est tout de même nécessaire que nous disions que cette partie là constitue une contribution extrêmement précieuse et riche à la recherche des moyens par lesquels il nous est possible de créer les conditions politiques dont on dit qu'elles doivent permettre et le cessez le feu et ensuite la négociation.
Quand on dit "une représentation politique démocratique des divers éléments de la population algérienne doit être obtenue grâce à des élections libres, au collège unique," quand on dit que ces élections seront organisées par une commission composée de personnalités indiscutables et qu'elles seront contrôlées par des délégués du parti politique algérien et métropolitain, on aurait tort de méconnaître la valeur d'une prise de position comme celle-ci, et les interlocuteurs légitimes étant ainsi désignés, alors devra s'instaurer la négociation sur le statut futur de l'Algérie.
Et ce paragraphe : "discuté, sur un pied d'égalité et résultat d'une libre confrontation, ce statut ne saurait être défini a priori dans ses détails, mais l'heure est maintenant venue d'en préciser l'orientation générale, et alors c'est là l'énoncé précisément de ce que nous voulons, l'énoncé des grandes lignes de ce

que nous voulons appeler le statut futur de l'Algérie : "assurer la coexistence des populations d'origine ethnique différente et la protection des minorités ; garantir l'égalité complète des droits et des devoirs entre tous les habitants de l'Algérie, organiser le partage équitable des responsabilités, des emplois et des ressources, assurer à l'Algérie, dans le cadre ainsi tracé, une large autonomie de gestion, garantie par des institutions internes disposant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif.
Créer des liens institutionnels solides avec la France métropolitaine, dans l'intérêt supérieur des deux pays."
Voilà, camarades. Je demande qu'on veuille bien se pencher sur cette partie de la motion et on voudra, j'en suis sur, objectivement, reconnaître qu'il y a là une tentative, un essai sérieux de promouvoir les conditions politiques dont on dit avoir besoin pour préparer et obtenir un cessez le feu.
"En tout état de cause, dit encore cette motion, le statut, ou plutôt, la négociation sur le statut futur de l'Algérie ne peut s'engager qu'avec les représentants librement choisis par la population algérienne."
Et là, j'en viens au cessez le feu.
"Par contre, pour mettre fin à l'effusion de sang dans les délais les plus brefs, il faut discuter du cessez le feu avec ceux qui se battent".
Et ici un amendement de la fédération du Nord :
"Le Congrès national constate avec une profonde satisfaction que le gouvernement à direction Socialiste a lancé des appels successifs dans ce sens. Il demande au gouvernement de mettre tout en œuvre, y compris le cas échéant par des contacts officiellement provoqués, pour aboutir au cessez le feu, étape préliminaire et condition première d'un règlement d 'ensemble."
Camarades, nous avons voulu par cet amendement renforcer notre volonté sincère et farouche de voir mettre tout en œuvre pour aboutir au cessez le feu.
Nous voulons qu'on ne puisse plus douter nulle part de notre violent désir que les armes se taisent pour que la paix revienne en Algérie et, bien entendu, aussi longtemps qu'il y aura un gouvernement à direction socialiste à la tête de notre nation, nous lui ferons totalement confiance pour agir dans ce sens et il est bien certain qu'il le fera.
Voilà, camarades, les explications que j'avais à fournir au Congrès sur la motion à laquelle la fédération du Nord a apporté la totalité de ses mandats moins deux.
Je pense sincèrement que nous devons pouvoir rallier sur un texte comme celui-là la plus large majorité du Congrès,
Pour parvenir à l'entente entre nous, à la fédération du Nord, à cette large entente dont vous avez entendu l'énoncé des chiffres, en tout cas la proportion des votes, pour parvenir à cette entente entre nous, eh bien, camarades, nous avons posé ainsi le problème :
Qui dans le Congrès propose de maintenir en Algérie le statu quo avec tout ce que cela comporte d'abandons et de capitulations devant l'esprit réactionnaire et certaines méthodes colonialistes irrémédiablement condamnées ?
Qui propose de reconnaître aux seuls fellagha le droit de créer un état musulman indépendant, impliquant la capitulation de la France et son expulsion d'Algérie,

signifiant ainsi l'abandon des Français et des musulmans livrés à un régime massif de féodalité, à l'image du fameux colonel Nasser.
Voilà comment nous avons posé le problème dans le Nord pour arriver à la large entente dont je vous ai parlé.
Ce matin, j'avoue, camarades, que dans les interventions qui se sont produites, je n'ai pas entendu de définition très claire, très solide, très constructive d'une politique s'opposant à celle que nous proposons.
Mazier a dit : "il faut que notre politique s'insère dans une large perspective", mais quelle perspective ? "On dit élections libres", pas suffisant. "Il faut dire quel dénouement nous envisageons". Eh bien, le dénouement que nous envisageons, c'est nous qui l'avons construit, qui l'avons écrit noir sur blanc dans notre texte, c'est nous qui avons essayé de définir le statut futur de l'Algérie.
"il faut créer les conditions politique de la négociation, négocier, négocier..." D'accord, mais encore une fois, comment créer le climat nécessaire à la compréhension que quelque chose est véritablement changé et qu'on a maintenant à faire à des propositions extrêmement sérieuses qui tendent à faire de l'Algérie un pays vraiment nouveau ?
On a fait aussi un parallélisme entre l'Indochine et l'Algérie, et ce matin nous l'avons entendu faire ici. On a rappelé Moutet, Ramadier, des paroles de Moutet disant : On ne peut pas négocier dans des conditions de trouble comme celles que nous connaissons en Indochine", et Mazier nous a dit : "Pendant trois heures je suis passé à la bibliothèque parlementaire pour découvrir ces textes que je livre à la méditation des délégués".
Eh bien, notre camarade Mazier s'il a passé, je le crois, c'est un travailleur et je rends hommage à son labeur, trois heures sur cette question, il a dû voir que Léon Blum avait fait une telle déclaration et qu'il avait dit très exactement la même chose lorsqu'il avait appelé le général Leclerc, et là-dessus tout le monde était d'accord, puisque Maurice Thorez lançait lui-même cette phrase mémorable que l'on retrouvera : "Partout où le drapeau français est attaqué, il faut le défendre ! "
Voyez-vous, camarades, encore une fois, nous avons entendu d'excellents discours, des discours très bien charpentés où la forme n'avait rien à envier aux sentiments qui les animaient, mais nous avons aussi entendu beaucoup d'imprécations, de mises en garde, de critiques, nous avons même entendu un camarade dire ici : "Votre politique", au lieu de "notre" politique, car tout de même, c'est bien la politique que le Congrès dans son unanimité a Puteaux a définie qui est menée.
Bref, camarades, j'ai entendu des paroles de flamme sortir de la bouche de certains camarades, mais j'ai vu aussi que leurs mains étaient vides des matériaux nécessaires à la solution du problème !
(Applaudissements)
Je suis convaincu que cela n’a pas échappé au Congrès qui se rend compte, comme l'a dit tout à l'heure Max Lejeune, avec force et émotion, que la décision que nous avons à prendre dans ce Congrès est grave, est sérieuse, c'est vrai et c'est la situation qui nous y oblige.

Je veux, à mon tour, y insister : compte tenu de ce que nous savons sur les visées de ce nouveau dictateur qui s'est installé en Égypte, qui n'a pas hésité à plagier le Mein Kampf de Hitler pour faire connaître les visées de son mouvement panarabiste qu'il a lancé, qu'il veut entretenir par les troubles à travers tout le Moyen-Orient et en Afrique du Nord, jusque et y compris l'Espagne, c'est bien vrai, camarades, comme l'a dit tout à l'heure Max Lejeune, que ce n'est pas seulement le sort de l'Algérie qui est en cause, mais aussi celui de la France et celui du régime républicain.
(Applaudissements)
Camarades, avant de quitter cette tribune, je voudrais dire au Congrès que chaque fois que les travailleurs dans quelque pays que ce soit se sont mis en grève pour défendre leurs conditions de travail, leurs conditions d'existence, ou pour réclamer le droit à la liberté, lorsqu'il s'est agi des grèves des travailleurs de Barcelone en lutte contre Franco, lorsqu'il s'est agi des travailleurs d'Argentine s'insurgeant contre les méthodes autoritaires et criminelles de Peròn, nous avons nous, Parti socialiste, manifesté notre solidarité avec les travailleurs de ces pays.
Aujourd'hui, des nouvelles extrêmement graves nous sont parvenues et vous les connaissez déjà : des troubles ont éclaté, des mouvements de grève, des manifestations ont éclaté en Pologne et déjà on connaît un nombre de victimes qui est très important, à la suite des répressions de la police et des éléments militaires.
Camarades, je crois que le Congrès national du Parti Socialiste, réuni dans cette région essentiellement ouvrière, où l'on est très sensible à des événements comme ceux que je suis en train de vous exposer, devrait voter l'ordre du jour que je vous propose, car je crois que ce serait bon, utile et même nécessaire :
"Le Parti Socialiste, section française de l'internationale ouvrière, réuni en Congrès national à Lille, adresse son salut fraternel aux travailleurs polonais en lutte pour l'amélioration de leurs conditions d'existence et pour la reconquête de leurs libertés perdues.
Il exprime sa solidarité totale avec les familles des ouvriers polonais touchés sur le pavé de Poznan".
(Vifs applaudissements - la salle, debout, chante l'internationale)

Le président - La parole est à Fuzier, de la Seine.

Claude Fuzier

Camarades, par 3 584 mandats contre 2 342, la fédération de la Seine a approuvé l'orientation de la politique algérienne du gouvernement. Il l'a fait en souhaitant que cette politique préserve tous ses développements normaux car nous considérons que ce Congrès doit apporter, non pas un simple satisfecit ou une condamnation totale, mais l'approbation ou la désapprobation de l'orientation générale définie par le Congrès extraordinaire du 16 janvier dernier, de Puteaux, d'apporter ces précisions, car les camarades majoritaires ne se sont pas contentés, contrairement à certaines informations, à discuter sur des textes élaborés sur le plan national, nous voulons rendre à sa fédération notre camarade

Commin qu'une partie de la presse et même la radio nous a si généreusement prêté, c'est sur un texte propre à notre fédération que nos militants se sont prononcés et si beaucoup, en dehors de la fédération et en dehors du Parti, ont exprimé de la surprise devant les résultats obtenus, cette surprise n'est que la preuve d'une méconnaissance de la situation réelle d'une fédération dont on a peut-être trop souvent masqué le visage sous celui de personnalités et d'étoiles de première grandeur qui surent et savent encore d'ailleurs beaucoup donner au Parti et aux débats de nos congrès.

Nos militants ne sont pas des spécialistes du problème algérien et ils ont apprécié les arguments donnés en fonction de leur bon sens et de leur attachement au socialisme, ils ont, en outre, tenu compte d'une connaissance directe de l'Algérie possédée par beaucoup de Français, qui y sont allés ou y ont des parents, connaissance superficielle, certes, mais qui a comme résultat premier de faire de l'Algérie un territoire moins étranger, moins exotique, que d'autres territoires de l'Union Française.

Enfin, il est certain que certaines outrances et dans le Parti et hors du Parti, ont joué un rôle décisif dans la détermination de beaucoup, J'ai apprécié la précaution oratoire prise par certains des orateurs défavorables à la politique du gouvernement, il aurait été souhaitable que dans l'intérêt de la cause défendue, et peut-être dans l'intérêt du Parti, tout le monde et toujours ait fait preuve de la même modération.

La première constatation faite par nos camarades est que l'Algérie, et elle n'est pas la France pour les raisons évidentes rappelées notamment par Lamine Gueye est un cas exceptionnel dans l'empire colonial français par le fait qu'il s'agit de la seule colonie de peuplement que nous ayons eue, et qu'en conséquence, la solution marocaine ou tunisienne y est inapplicable.

La seconde constatation est que l'adversaire, avec qui, évidemment, il faudra pour aboutir, obtenir un arrêt des hostilités, présente un certain nombre de caractéristiques sur lesquelles, au risque de se répéter, il faut revenir.

Le FLN est un organisme totalitaire qui prétend être l'unique représentant du peuple algérien. Ceux qui ne le suivent pas ou qui pensent rivaliser avec lui sont condamnés moralement ou matériellement, le Mouvement national de Messali Hadj a été déclaré contre-révolutionnaire et non représentatif par les porte parole qualifiés du FLN.

En Algérie, chaque jour des hommes, des femmes, des enfants musulmans sont massacrés sans respects non pas d'être pro-Français, mais de ne pas être pro FLN.

Le FLN a toujours répondu - et je ne vais pas être d'accord avec Rous - négativement aux appels au cessez-le feu lancés par le gouvernement français, il a répondu sous des formes différentes, selon de qui il s'agissait, mais cela voulait toujours dire la même chose.

La réponse a toujours été : il y a un grand préalable, c'est la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie" et l'on a toujours précisé ce que l'on entendait par indépendance de l'Algérie, on l'a précisé en disant quelle serait dans ce nouvel Etat indépendant la situation de la communauté européenne.

Cette situation, serait soit la naturalisation pure et simple, soit le statut des étrangers, ce qui, en réalité, est en contradiction formelle avec les principes de la Charte des Nations Unies qui reconnaît le droit à toute communauté ethnique de conserver intégralement la possibilité de s'exprimer totalement librement.
De même, et c'est une autre constatation qui a été faite, le Front de libération nationale est, en fait, la transposition sur le plan algérien de cette vaste entreprise qui a pour leader actuel l'Égypte de Nasser,
Pour des raisons diplomatiques, on considère qu'il est bon de se montrer très modéré à l'égard de l'Égypte de Nasser, j'aurais été d'accord pour accepter, pourtant en tant que militants Socialistes, - nous avons été tous d'accord là dessus dans la majorité de la fédération de la Seine - nous ne pouvons pas considérer l'Égypte de Nasser comme représentant un élément de progrès, et puisse s'intégrer dans le cadre de la libération des peuples coloniaux, c'est-à-dire dans un cadre réellement progressiste.
Nous ne pouvons pas accepter qu'un État qui, à l'heure actuelle, depuis qu'il existe, a été caractérisé successivement par des pendaisons de grévistes, par l'existence d'un Parti unique, par des élections où l'on obtient ce que l'on n'avait jamais vu obtenir, même en Union soviétique 99,99% des voix, par des camps de concentration prévus dès le lendemain même du vote qui a proclamé Président le Colonel Nasser par une constitution qui ne peut être comparée qu'à la constitution stalinienne, par un impérialisme à caractère expansionniste, soit considéré comme un régime représentant un élément progressiste et que ceux qui soutiennent et défendent ce régime soient considérées comme des éléments vraiment progressistes eux-mêmes.
D'autre part, nous sommes obligés de constater également que le régime de Nasser apporte son appui, non seulement aux gens de la fraction algérienne contrôlée par le FLN, mais également à tous ceux qui essaient, dans les ex-territoires dépendant de l'empire colonial français, d'empêcher toute solution pacifiste et progressiste.
Nous ne pouvons pas oublier que le régime de Nasser soutient à l'heure actuelle Salah Ben Youssef, en Tunisie, contre Bourguiba, et soutient les opérations menées par le Mouvement de Libération nationale au Maroc, contre le gouvernement dirigé par le sultan du Maroc avec qui nous menons des négociations extrêmement délicates.
Noua sommes obligés de constater, en définitive, que si des camarades ont été amenés à invoquer à cette tribune, et dans d'autres tribunes, le sens de l'histoire pour nous dire que nous arrivions à la période ultra-révolutionnaire de libération des peuples coloniaux, nous sommes quand même obligés de faire dans notre analyse une différence dans les formes que prend cette politique de libération.
Il y a un monde à l'heure actuelle entre la solution qui a été prise, les solutions qui sont préconisées par Nehru aux Indes, et les solutions qui sont préconisées par Nasser. Il n'y a pas de comparaison possible, et si nous pouvions, nous Socialistes, même malgré quelques réserves de détail, approuver la solution de Nehru, il nous est totalement impossible d'approuver la solution Nasser.

Enfin, je voudrais dire que nous avons pensé qu'il était quand même bon d'affirmer à certains moment, quand on est à la tête d'une démocratie, nous Parti Socialiste, qu'il y a des points sur lesquels on ne peut pas transiger, et des moments ou il faut savoir dire non.
Les démocraties ont toujours été accusées d'une certaine faiblesse. Vous savez, une certaine interprétation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a pu permettre en un temps de justice l'erreur de Munich, car, au fond, lorsqu'à Munich les Sudètes allemands demandaient à être rattachés au Reich allemand, ils parlaient au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et nous savons que cette erreur, à laquelle nous n'avons pas la prétention de dire que nous n'avons pas participé, a coûté très cher. Et elle n'a rien évité, bien au contraire.
Il y a donc des interprétations que nous voulons éviter, et nous voulons particulièrement les éviter lorsqu'il s'agit de ce problème algérien, à partir du moment où il ne se situe plus seulement dans la perspective de la libération des peuples ex-colonisés, mais dans un contexte international, où nous voyons apparaître, précisément, une puissance impérialiste, dont je ne voudrais pas souligner le caractère religieux, car cela nous dépasserait singulièrement - compte tenu qu'il s'agit d'une religion dont nous ne sentons pas les caractéristiques, mais dont je voudrais dire que sur le plan politique strict il est complètement incompatible avec ce qu'est la politique même suivie par le Parti Socialiste.
Après ces quelques réflexions, et j'en terminerai là-dessus car ma tâche a été singulièrement facilitée par l'intervention faite par Augustin Laurent, je voudrais dire quelles sont les propositions qui ont été faites par la majorité de la fédération de la Seine en la matière.
Si nous considérons qu'il y a un moment où les démocraties et en tête les socialistes, doivent dire non à l'agression, à l'impérialisme, même et surtout camouflé sous des principes et des idéaux auxquels nous sommes sensibles, il est évident que dans le cadre de la politique définie par le Parti au Congrès de Puteaux, il y a une évolution normale que nous devons poursuivre, et cette évolution normale, je voudrais dire là à Meyer et ce n'est pas lui qui nous en a donné l'idée, elle était contenue dans la motion de Puteaux et les déclarations faites par Guy Mollet au Congrès de Puteaux. Il n'a pas fallu attendre qu'il y ait des débats au sein du Parti, au cours de ce Congrès national, pour savoir ce que nous cherchions en Algérie : la paix, la négociation et un cessez-le-feu. Nous le savions il y a 6 mois et nous continuons à le savoir. Seulement, nous pensons, à l'heure actuelle, que nous sommes arrivés au moment où, étant donné la tâche considérable entreprise par notre camarade Robert Lacoste en Algérie et nos camarades au 'gouvernement, nous pouvons franchir une nouvelle étape, que cette nouvelle étape peut aboutir au cessez-le-feu beaucoup plus rapidement que cela était possible il y a 5 ou 6 mois.
Noua avons également souligné, comme l'avait fait le fédération de l'Orne, la nécessité impérieuse d'une accélération de l'épuration administrative. Nous pensons que ce qui a été fait est un début, et si même on peut nous dire

aujourd'hui qu'il y a eu de nombreux Musulmans qui ont été, qui vont être demain nommés à des postes au gouvernement général, ce travail est insuffisant, car, ainsi que nous le signalons dans notre motion, une solution politique au problème algérien, une solution pacifique, ne peut aboutir que dans la mesure ou l'on aura mis en place une administration enfin dégagée de tout caractère colonialiste, et le caractère colonialiste ne se marque pas seulement par des prises de position générales, mais également par la façon quotidiennement on entretient les relations avec ceux qu'on est chargé d'administrer.
Nous avons voulu également souligner, comme la fédération du Nord d'ailleurs, que sur le plan économique il y avait aussi des mesures à prendre, et nous avons peut-être été un peu plus loin en souhaitant qu'en Algérie l'on fasse dès maintenant ce qui n'est pas possible sur le plan économique en France à l'heure actuelle, c'est-à-dire qu'on fasse une nationalisation progressive des principales richesses du pays, nous l'avons souligné, car nous pensons que dans un pays qui fait la preuve, et surtout dans son arrière-pays, le territoire saharien, de richesses insoupçonnées, nous n'avons pas le droit de laisser ces richesses dans les mains de l'industrie, du capitalisme privé, et que nous devons, sur ce plan, dès maintenant, avant même la mise en valeur de ces territoires, les faire contrôler par le gouvernement de la République, et uniquement par le gouvernement de la République.
Voilà quelques-unes des observations que la majorité de la fédération de la Seine a voulu faire. Nous sommes persuadés que la double action qui a été menée jusqu'ici,-dans la mesure où elle continuera à être menée avec beaucoup de fermeté jusqu'à ses développements normaux : action pour la pacification en Algérie, lutte contre toutes les formes factieuses, que ce soit la faction impérialiste représentée par les ultra-colonialistes, ou que ce soit la faction impérialiste représentée également par les ultra du côté musulman, réformes profondes faites dans le pays - permettra d'apporter une solution concrète et rapide au problème algérien.
C'est dans ces perspectives que la majorité de la fédération de la Seine a approuvé la politique suivie, et a fixé sur les bases à peu près, prises par la fédération du Nord (ce qui m'évitera de m'étendre trop longtemps) - la politique que le parti et, par la même, ses délégués au gouvernement, devrait demain appliquer.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Colin (Oran).

Colin

C'est, camarades, au nom de la fédération d'Oran, d'Algérie, que je prends la parole ce soir, et mon propos sera la préface de l'intervention de mon camarade Rabier.
Voyez-vous, dans ce drame algérien, il y a trop d'incompréhension, trop d'équivoque, trop d'incertitude, et surtout trop de contre-vérités historiques.

Collection Jean Pierres

C'est pour redresser une contre-vérité historique de taille que j'interviens dans ce Congrès. On parle trop, en effet, d'un certain côté, de l'existence, en 1831, d'un Etat Algérien, c'est-à-dire d'une Nation algérienne, et cette propagande, agitée adroitement, a pénétré jusque dans les esprits pourtant avertis, et a troublé ceux-ci ; ainsi, elle a apporté à la cause de la rébellion une aide morale sûrement inconsciente mais cependant effective.

Beaucoup de Musulmans croient sincèrement à l'existence, en 1830, d'un Etat algérien, et ils y voient -et c'est pourquoi 'interviens ce soir - un tremplin légal à l'action de la rébellion. On leur a fait croire, en effet, que l'Algérie de 1830 était un état administrativement et judiciairement organisé, souverain, ayant une vie nationale et internationale.

Quelle négation de la vérité t Quelle escroquerie à l'égard de l'histoire ! Et, vous m'excuserez de le démontrer devant vous, car, par-delà le Congrès, je voudrais toucher nos amis musulmans.

Depuis le XVIème siècle, les Turcs ont dominé l'Algérie, puisque l'Algérie formait la Régence turque d'Algérie. Le Sultan de Constantinople nomma d'abord le chef de la Régence, Bey ou Pacha. Mais, au XVIIème siècle, les patrons corsaires choisirent eux-mêmes le Pacha parmi eux ; il s'appelait Dey. Le Dey était assisté des officiers de la police, des janissaires. Les Janissaires étaient des soldats recrutés parmi les aventuriers d'Asie Mineure, et tout comme les corsaires, les janissaires voulurent nommer à leur tour le Dey, Ils y réussirent, mais alors, les Deys restèrent rarement en place très longtemps. Souvent les janissaires se révoltaient, assassinaient le Dey et le remplaçaient par un autre qui avait promis de mieux les payer.

A l'intérieur du Pays, trois Beys représentaient le Dey : à Médéa, Oran et Constantine. Ces beys n'avaient pas grande autorité. Les Turcs ne pensaient qu'à faire payer les impôts par les indigènes. Pourtant, les Turcs n'étaient pas nombreux, et leurs forces militaires n'étaient pas grandes. Il n'y eut jamais plus de 15.000 janissaires. Seulement, les Turcs étaient aidés par des tributs qui ne payaient pas l'impôt. Ces tributs privilégiées, les Marchera (?) obligeaient d'autres tributs à obéir par la force et à verser leurs redevances au Dey. Mais beaucoup de tributs échappaient à l'autorité des Turcs, les Berbères de Kabylie, de l'Aurès et du Damra (?), ainsi que les notables, étaient restés indépendants. Cela n'empêchait pas qu'ils se faisaient souvent la guerre.

Aussi, sous la domination d'Abarès, qui se termine en 1830, l'Algérie était en pleine anarchie. Des épidémies, des famines, décimaient les populations. Les Turcs n'entreprirent aucun des travaux qui pouvaient enrichir le pays, pas de routes, pas de ponts, pas de barrages, ils se contentaient de pressurer les habitants ; ceux-ci ne les aimaient pas. Pourtant, un lien les unissait ; tous étaient Musulmans.

C'est là la vérité historique et la vérité d'aujourd'hui, c'est que l'insurrection algérienne n'est pas isolée géographiquement et que l'erreur commise trop souvent est de ne pas la joindre, pour la comprendre, dans un vaste mouvement impérialiste à substratum politico-islamique, sous la direction de la Ligue arabe, commandé par Nasser qui veut être le dictateur de l'Islam. Et je n'en veux pour

preuve que la déclaration des mouvements dits "Libération Nationale", dont les chefs se trouvent au Caire, et qui, s'adressant aux Musulmans d'Algérie, insistent sur la solidarité de tout le Maghreb arabe : "Un accord avec les frères marocains et tunisiens ne doit pas nous faire oublier un seul instant que notre avenir à tous est commun. Par conséquent, il n'y a pas de raison pour ne pas unifier, confondre et intensifier notre lutte ; notre salut est un et notre délivrance est une".

Et le programme politique est précis et sans équivoque :

1°- Restauration - je dis : restauration - de l'Etat algérien, démocratique et social, dans le cadre des principes islamiques - et nous venons voir qu'il n'existait pas à ce moment-là d'Etat pur, et à plus forte raison, d'Etat démocratique et indépendant.

2°- Réalisation de l'unité nord-africaine, dans son cadre naturel, arabo-islamique.

En résumé, le FLN, comme le MNA, demande l'unité du Maghreb et également l'unité du monde arabe par le lien religieux. Cela signifie donc l'unité solide, car la religion islamique forme un tout politique, social et économique. Et cela est si vrai qu'au Maroc le Sultan Mohamed V risque d'être dépassé par Alleh Fassi, qui est au Caire, et qu'en Tunisie Bourguiba pourrait être aussi dépassé par Salah Ben Toussef qui est au Caire, parce que l'un et l'autre, Mohamed V et Bourguiba sont accusés d'être trop occidentaux,

C'est là tout l'enjeu de la lutte en Algérie, et quand certains parlent de négociations à tout prix avec des rebelles, c'est négocier avec le Caire, qu'on le veuille ou non, car les chefs rebelles qui sont au Caire ne sont pas libres et courbés vers la masse.

Ce serait la fin de la France en Afrique du Nord, d'abord, puis en Afrique tout court. Il suffira, demain, d'une révolte régionale en AEF, en AOF et à Madagascar, ce seront logiquement de nouvelles négociations à faire, c'est-à-dire la fin.

Et, pour l'Afrique du Nord, dans un avenir pas très éloigné, en raison de ses conditions économiques et stratégiques, ce sera l'intervention d'une puissance étrangère dont l'aide sera indispensable pour permettre aux nouveaux états arabes de vivre. Car, voyez-vous, les buts des rebelles sont d'ordre politique et religieux ; ils ne pensent pas un seul instant aux questions économiques et sociales. D'ailleurs, les Etats arabes qui soutiennent la rébellion algérienne n'invoquent jamais misère ou injustice, seulement la lutte contre la présence française, c'est-à-dire tout simplement chrétienne. Pourrait-il en être autrement puisque ces mêmes Etats à forme archaïque ou médiévale ne peuvent résoudre leurs propres problèmes de la pauvreté, de l'ignorance et de l'injustice sociale et politique ? N'oubliez pas que la Libye est sans doute le pays le plus miséreux du monde. L'Égypte, qui joue le rôle de leader des états arabes compte à elle seule 84% d'illettrés et a pour gouvernement le clan militaire que vous connaissez bien. C'est pourquoi les protagonistes de la négociation à tout prix avec les rebelles, dans les circonstances actuelles, se font inconsciemment leurs

défenseurs et les encouragent, croyez-moi, sans s'en douter, ils leur donnent des raisons d'avoir raison.
Sachant que la Métropole serait divisée, les négociations éventuelles du gouvernement, quel qu'il soit, seraient obligés de tenir compte de cet état d'esprit, et que la présence même de ces négociateurs signifierait, je le répète, qu'il faut conclure un accord à tout prix, les délégués rebelles auraient une position renforcée et imposeraient même à la longue leur point de vue.
Enfin, et je vais en avoir terminé, peut-on supposer un instant que Guy Mollet et Robert Lacoste, pour ne citer que les deux responsables directs de la politique algérienne, n'ont pas cherché à user de tous les moyens pour tenter d'arriver à une solution pacifique de la situation ? Ce serait faire injure à leur personne et à leur passé.
Mais, je vous le dis franchement, mes camarades, il faut s'élever, à l'intérieur du Parti, contre certain esprit de dénigrement systématique à l'égard de camarades chargés de responsabilités gouvernementales. Il semble qu'un maléfice interne s'attache aux Partis Socialistes lorsqu'ils sont chargés d'assumer la direction du pays, et le choc en retour se produit immanquablement. Si le Parti lui-même ne fait pas confiance à ses responsables, comment le pays peut-il à son tour leur accorder son crédit ?
Et ma conclusion sera empruntée à Jacques Duclos, Jacques Duclos lui-même, qui, le 3 novembre 1943, prononçait, à l'Assemblée consultative d'Alger, les paroles suivantes sur l'Algérie -, "Qui, mieux que nos colonisateurs d'aujourd'hui, héritiers de générations mortes à la tâche pour avoir livré la bataille de l'inculture matérielle et spirituelle, ne ressent profondément dans son cœur et sa raison comme une nécessité inéluctable et féconde la solidarité des destins qui unissent à travers les océans la France d'Outremer et la France Métropolitaine ? L'une et l'autre, issues d'une même histoire, sont promises au même avenir. Lorsqu'elles sont unies, elles forment un bloc que n'entame ni le malheur, ni les préjugés, ni la méprise. Sans la France, il n'y aurait que des morceaux. C'est au nom de ces blocs de civilisation humaine que je m'exprime, il n'y a dans cette adhésion ni calcul ni contrainte, l'instinct, qui est l'apport profond de nos aïeux, m'aurait suffis à la provoquer."
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Verdier.

Robert Verdier

Camarades,
Je crois qu'à l'heure actuelle le danger le plus grave qui nous menace en Algérie est de voir se prolonger la situation présente, c'est le risque de voir reculer de plus en plus loin le moment où la pacification, la véritable pacification, la pacification totale étant réalisée, on pourra enfin, dans des conditions semblables à celles qui ont toujours été définies par le Parti, discuter à la fois des rapports future de la France et de l'Algérie, et du régime intérieur de l'Algérie.

Et je crois que si nous nous en tenons à la politique qui a jusqu'ici été définie par nous et qui a été appliquée par le gouvernement, nous courrons de grands risques de voir se prolonger cette situation.
Je n'ai aucunement l'intention de faire une critique systématique de la politique qui a été appliquée jusqu'ici. Je tiens même au contraire à dire ce que je considère comme les éléments positifs du bilan de cette politique, et qui marquent la différence entre ce qu'a fait le gouvernement actuel et les gouvernements qui l'ont précédé.
Il y a eu d'abord - et plusieurs camarades l'ont rappelé - la dissolution de l'Assemblée algérienne. Il y a eu ensuite l'affirmation répétée que les réformes économiques et sociales ne suffiraient pas, que le problème de l'Algérie était essentiellement un problème politique. Il y a eu ensuite la promesse du collège unique, et également l'affirmation que le statut nouveau ne serait pas imposé unilatéralement mais librement débattu. Et enfin, l'action sur le plan international de notre camarade Pineau, qui a eu raison de faire comprendre la position de la France et ses difficultés, et d'éviter ainsi certaines mésaventures sur le plan internationale que l'ont pas su éviter les précédents gouvernements, et notamment ceux qui critiquent le plus vivement Christian Pineau, c'est-à-dire les amis les plus proches du précédent Ministre des Affaires étrangères.
(Applaudissements)
Voilà, camarades, ce qui est incontestablement à l'actif de la politique qui a été définie jusqu'ici par le Parti.
Mais, si nous nous en tenons là, si nous en restons là, si nous n'y apportons pas des éléments nouveaux, je crains que cette politique soit insuffisante, soit incomplète, qu'elle ne nous conduise pas rapidement au cessez-le-feu, je veux dire à la pacification véritable, à la fin de toutes les violences.
Or, je pense que la rapidité, dans les circonstances actuelles, est un élément primordial, un élément essentiel. Je ne crois pas que nous puissions arriver rapidement à cette fin des violences, parce que, si rien d'autre n'est fait, si nous nous contentons des principes que j'ai rappelés, je crois que nous fonderons cette politique à la fois sur une contradiction et sur une illusion.
La contradiction, Je n'insisterai pas, plusieurs camarades l'ont déjà soulignée. Nous avons dit, la pacification ne sera pas obtenue uniquement par des moyens militaires, il y aura aussi cet ensemble de réformes économiques et sociales dont l'objectif doit être de nous aider à regagner la confiance des Musulmans, à faire en sorte qu'ils ne disent plus, comme le rappelait tout à l'heure Augustin Laurent, qu'on leur a toujours menti et que probablement on leur ment une fois de plus.
On nous a dit : il faut qu'il y ait simultanéité, parallélisme entre ces deux efforts. Je crois d'abord qu'il est extrêmement difficile, pour des raisons qu'ont déjà indiquées un certain nombre de camarades, qu'il y ait vraiment simultanéité et parallélisme. Quelles que soient la bonne volonté et l'énergie des camarades chargés de les appliquer, je crois qu'il est difficile qu'il y ait ces deux éléments entre des réformes aussi compliquées et longues à réaliser qu'une réforme agraire et les mesures de caractère militaire qui inévitablement prendront le pas

et apparaîtront, malgré la volonté Contraire que nous avons, comme l'élément essentiel de notre politique en Algérie.
Mais je crois surtout que la contradiction fondamentale, c'est que les mesures militaires que l'on est obligé de prendre, qu'on a été obligé de prendre jusqu'ici, risquent d'annuler automatiquement l'effet psychologique que l'on attend des réformes que l'on veut réaliser.
Il y a eu récemment à Alger, pour rechercher les terroristes, pour désorganiser les réseaux de liaison du Front de libération nationale ou de toutes autres organisations nationalistes, une grande fouille dans la Kasbah. Il parait, et cela a été affirmé de tous côtés, que cette opération a été menée dans des conditions parfaitement correctes, ce qui n'avait pas toujours été le cas auparavant en Algérie. Mais je crois que malgré tout, même quand des opérations de ce genre sont faites correctement, elles ne peuvent que dresser contre nous, que maintenir l'hostilité contre nous du grand malaise des populations. Nous n'avons qu'à nous souvenir de la réaction qu'on peut éprouver lorsqu'on voit une force militaire procéder à des opérations de ce genre. Même si ces opérations sont bien conduites, même si on évite les fautes, les exactions et les brutalités, malgré tout la population a tendance à se dresser contre ceux qui sont obligés de mener ces opérations.
Or, je pense que tant que l'insécurité durera, des opérations de ce genre seront nécessaires, seront inévitables, mais que, du même coup, elles détruiront l'effet que l'on peut attendre des réformes économiques et sociales.
Et puis, je pense qu'il y a peut-être, chez beaucoup d'entre nous, une illusion, que je crois à l'heure actuelle très répandue dans l'ensemble de l'opinion publique, c'est l'illusion que l'effort militaire actuel, si rien d'autre n'est fait, peut aboutir rapidement au succès.
Vous connaissez le raisonnement qu'on répète depuis assez longtemps : d'un côté, 20, 30, 40, 50 000 hommes au plus, du côté des Fellagha, 50 000 hommes armés, mais mal équipés, malgré l'aide qu'ils peuvent recevoir, beaucoup moins armés que ne le sont les troupes qu'ils ont en face d'eux. En face, 350, peut-être 400 000 hommes d'une armée moderne. Il n'est pas possible, nous affirme-t-on, que cette énorme supériorité militaire ne joue pas en faveur de la fin de la situation actuelle, il n'est pas possible que ce nombre important de soldats d'une armée moderne ne vienne pas rapidement à bout de ces quelques bandes.
Camarades, je crois que le raisonnement serait correct - et là peut-être nous touchons le fond du désaccord entre nous, car il s'agit de savoir quelle est la véritable nature du mouvement algérien pour apprécier cette situation - si nous n'avions en face de nous, comme on l'a dit si souvent dans bien d'autres cas, qu'une minorité d'agitateurs non soutenus par la population. Mais je vous rappelle que nous avons à nous défier d'affirmations semblables. On les a répétées à propos de l'Indochine, à propos de la Tunisie et à propos du Maroc. Prenons garde de ne pas commettre la même erreur à propos de l'Algérie en sous-estimant l'appui que peut donner la population aux forces nationalistes.
Et je crois aussi que ce raisonnement serait correct si le mouvement algérien, le mouvement de révolte, pouvait être expliqué uniquement, comme beaucoup de

camarades l'ont fait, comme j'ai eu l'impression que le faisait hier Robert Lacoste lorsqu'il parlait des idéologies violentes de la Ligue Arabe, par ce qu'on peut appeler "le complot de l'étranger". Bien sûr, et aucun d'entre nous ne discute cela, il y a une aide étrangère - souvent exagérée d'ailleurs, Christian Pineau a eu souvent l'occasion de le dire, mais enfin, il y a une aide, une aide matérielle, psychologique, politique et morale, surtout venant de l'Egypte ; mais cette aide ne serait pas efficace, cette propagande ne serait pas efficace si elle n'avait trouvé un terrain favorable.

Déjà, en 1936, lorsqu'il était question du projet Blum-Violette, il y avait une propagande du Caire, il y avait des campagnes de la radio du Caire pour dénoncer le projet Blum-Violette comme une duperie ; et, à ce moment-là, cette propagande n'eut absolument aucun succès parce que le projet Blum-Violette avait suscité un immense espoir en Algérie.

(Applaudissements)

Camarades, je crois qu'en réalité, ni l'action de quelques agitateurs, ni l'action de l'étranger ne suffisent à expliquer la véritable nature des mouvements qui se sont produits en Algérie. Je crois plutôt qu'il faut les rattacher à ces vastes mouvements qui se sont produits depuis la fin de la guerre dans tous les pays qui avaient été soumis à la domination coloniale. Tous les pays à majorité de population musulmane, comme l'Indonésie, le Pakistan, l'Égypte, la Libye, et plus récemment la Tunisie et le Maroc, tous ont aujourd'hui accédé au statut d'états indépendants. Comment voulez-vous que cette évolution n'ait pas eu un retentissement profond sur la masse de la population algérienne ?

Alors, qu'on ne nous dise pas que ceux qui suivent les rebelles, ou les appuient, ou leur accordent une complicité passive en refusant de donner des renseignements - et cela compte énormément dans une guerre de maquis, cela compte énormément dans une guérilla - marchent uniquement par la terreur. C'est un raisonnement qui a trop souvent été employé. En tout cas, s'il en était ainsi, je me demande pourquoi on éprouverait le besoin de procéder à des internements si nombreux, pourquoi il serait nécessaire de mettre actuellement des gens dans des camps. Et je ne parle pas du régime de ces camps, je ne veux pas ici faire de la propagande injuste, on l'a souvent faite à ce sujet, je veux parler du fait qu'il y a dans des camps de très nombreux Algériens enfermés, y compris des hommes qui ont été députés à l'Assemblée Algérienne, qui ont été des élus municipaux, et notamment des Adjoints au Maire d'Alger, par conséquent des hommes qui avaient accepté pendant une longue période de collaborer avec nous, de travailler avec la France, des hommes qui n'étaient pas systématiquement hostiles à notre pays.

Si ces hommes-là sont enfermés dans des quantités de mesures qui sont prises contre eux, de deux choses l'une : ou bien elles sont injustes et il faut les libérer tout de suite, ou bien si on les enferme c'est que nous ne sommes même plus sûrs de la collaboration de ces hommes-là qui, jusque-là nous avaient accordé leur appui.

(Applaudissements)

Voyez-vous, c'est parce que je crains qu'il y ait au moins cette complicité faille pour l'ensemble de la population que je redoute la durée de la situation actuelle. N'oubliez pas ce mot de l'homme qui devait s'y connaître dans ce genre d'affaires, ce mot de Mao Tsé Toung qui disait que la population est à la guérilla ce que l'eau est au poisson. La population, si elle est complice, soutient la guérilla et rend extrêmement difficile la lutte contre les bandes, même pour une armée moderne, même pour une armée très forte.

On nous parle aujourd'hui de ralliement, de retournement des populations. Je veux bien croire que d'un point de vue strictement militaire, la situation soit infiniment meilleure qu'elle ne l'était il y a quelques mois.

Mais, vous savez, j'ai pris l'habitude de me méfier beaucoup de ces mouvements de ralliement. Je me rappelle ce qui s'est passé l'été dernier à propos du Maroc. Après les événements tragiques du 20 août, on nous a annoncé aussi des ralliements massifs de populations, et les photos que je vois aujourd'hui dans la presse, nous montrant les ralliements de population algérienne me rappellent cruellement les mêmes photos qu'on voyait, l'été dernier, à propos du. Maroc. Et vous savez pourtant ce qui s'est passé par la suite, vous avez pu voir la fragilité à ces ralliements

Ce que je redoute le plus c'est que sur un point au moins Robert Lacoste ait raison, quand il nous dit : les fellaghas désarçonné, par notre effort militaire, fuient la lutte ouverte, c'est bien ils s'en vont, ils nous échappent, ils nous glissent entre les mains, ils s'enfoncent dans le sud, désespérant de remporter des succès sur ce plan, alors ils vont se rabattre vers le terrorisme urbain.

Eh bien, camarades, même s'il n'y a plus, en effet, de lutte dans les djebels, de lutte dans les campagnes, si le terrorisme urbain continue, si c'est vers cette tactique que se rabattent les nationaliste, alors nous avons encore plus le risque de voir durer la situation actuelle ; alors nous sommes encore plus exposés à laisser pendant longtemps le même nombre de troupes que nous avons été obligés d'envoyer en Algérie, qui resteront non pas pour faire des opérations de reconnaissance ou de ratissage, non pas pour poursuivre des bandes, mais pour monter la garde partout, pour protéger les gares, les ponts, tous les ouvrages d'art, toutes les installations industrielles, et pour faire la police dans les villes, sans réussir probablement à mettre totalement fin au terrorisme urbain qui maintiendra l'insécurité.

Or, camarades, je crains que cette situation soit sans issue, tout au moins qu'elle dure, et les risques de la durée, vous les connaissez tous.

C'est d'abord que le fossé entre Européens et Musulmans se creuse chaque jour davantage. C'est ensuite qu'il y ait des deux côtés durcissement. C'est que les éléments encore disposés à composer et à négocier soient progressivement éliminés au profit de gestes plus violents, puis c'est aussi le risque intérieur de la lassitude dans notre propre opinion publique.

Voilà, camarades, quels sont les dangers que je vois à une politique qui s'enfermerait dans les grandes lignes qui ont été tracées jusqu'ici, et c'est pourquoi je pense qu'il faut maintenant faire autre chose, que le moment est venu aujourd'hui de mettre l'accent sur la volonté de négocie", de rechercher à

tout prix le cessez-le-feu, en multipliant les efforts pour rétablir le contact avec tout le monde.
J'ai entendu hier Robert Lacoste dire qu'il y a trois ou quatre mois, quand il était arrivé à Alger, parler c'était déjà capituler.
Je ne veux pas savoir si ce jugement est fondé en ce qui concerne la situation de février. Ce dont je voudrais être sûr, c'est qu'on ne nous le tiendra pas trop longtemps, et qu'on ne nous répétera pas à n'importe quel moment que parler c'est capituler.
Ce dont je voudrais être sûr, c'est qu'on ne nous dira pas que ce n'est jamais le moment de parler, et de négocier.
Je pense au contraire que maintenant le moment est venu de mettre l'accent sur cette volonté de négociation.
Je sais qu'en cela, on fait souvent une objection. Il y a eu les appels de Guy Mollet, il y a plusieurs fois des appels à la cessation des hostilités, et ces appels sont restés sans réponse.
Mais, camarades, je suis sûr que Guy Mollet lui-même fait la différence : c'est une chose que de lancer un appel à la cantonade, sur les ondes, appel qui par conséquent ne peut être reçu qu'individuellement, qu'isolément, et c'est autre chose que de chercher à négocier avec ceux qui dirigent le mouvement, avec ceux qui seuls ont l'autorité pour mettre fin aux hostilités dans l'ensemble du territoire algérien.
Ce sont ces contacts que nous devons aujourd'hui rechercher. C'est pour ce contact à réaliser qu'un certain nombre de conditions sont maintenant nécessaires, et je voudrais les énumérer rapidement.
Il faut d'abord qu'il y ait une définition nette de nos vues à venir. Il faut qu'il y ait absolument aucune équivoque.
Pour ma part, je suis très satisfait des déclarations que Guy Mollet a faites, et qu'il a souvent répétées : volonté d'élections libres avec collège unique, pour dégager des interlocuteurs avec lesquels on discutera sur un pied d'égalité du futur statut de l'Algérie et de ses rapports avec la France.
Mais alors qu'au moins ces déclarations ne se trouvent pas détruites par d'autres déclarations de membres du gouvernement qui, eux, emploient d'autres formules.
(Applaudissements)
Je souhaiterais en tout cas que le congrès, lui, ne les reprenne pas à son compte, et qu'il ne reprenne pas à son compte une formule comme celle que Boutbien a prononcé dans son discours et qui se trouve, je crois bien, dans sa motion : l'Algérie fait partie de la France, une et indivisible. Cela est en contradiction absolue avec ce que le Parti a dit jusqu'ici.
Je pense qu'il faut dissiper tout équivoque parée que nous avons affaire, hélas pas par notre vote mais c'est la réalité présent, à des interlocuteurs qui ont pris l'habitude de se méfier des interlocuteurs, à qui on a fait trop souvent des promesses qui n'ont jamais, ou presque jamais, été tenues, et auxquels il est extrêmement difficile de redonner confiance aujourd'hui.

Deuxième condition : je pense qu'il faut que nous ne prononcions aucune exclusive, que nous ne fassions aucun choix non plus.
Plusieurs camarades ont fait allusion aux rivalités entre les divers partis ou divers mouvements nationalistes, le Front de Libération nationale, le Mouvement national Algérien. Ce n'est pas à nous de choisir, et nous ne connaissons pas leurs forces respectives.
Ce qui est une difficulté supplémentaire, je le sais c'est une grande différence entre la situation de l'Algérie et ce qu'est la situation du Maroc ou de la Tunisie hier.
Aucun choix donc, mais aucune exclusive non plus.
Il faut que nous soyons prêts à négocier avec les chefs de tous les mouvements, avec tous ceux dont on a des raisons de penser qu'ils ont une autorité suffisante pour que lorsqu'ils donneront eux l'ordre de cesser le feu, cet ordre soit exécuté et appliqué dans l'ensemble du pays.
Il faut que nous soyons très nets sur les conditions que nous avons à poser, non pour la définition d'un statut futur, mais simplement-pour cette négociation première sur le cessez-le-feu, sur la création, le rétablissement d'un ordre relatif pendant lequel on pourra préparer la deuxième étape d'une négociation. Il faut que nous disions qu'elle est notre préoccupation essentielle, notre seule préoccupation.
On met souvent l'accent sur ce que pourront être les rapports futurs entre la France et l'Algérie. Je ne crois pas que ce soit là l'essentiel. En tout cas, je veux bien me satisfaire de formules comme "liens indissolubles", "liens indispensables" et "liens nécessaires", il y a beaucoup de variétés de liens.
Je crois qu'entre la Grande-Bretagne et le Canada, il y a des liens indissolubles, mais très lâches. Je ne sais pas ce que seront demain les liens entre la France et l'Algérie, mais je suis persuadé que ce n'est pas tellement à nous de poser ce problème, si sont les Algériens qui auront besoin de nous et je souhaite que beaucoup de camarades méditent ce que Philip disait ce matin, en se référant je crois bien aux rapport de M. de la Vignette : sur la situation économique de l'Algérie et sur les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie : vous verrez que contrairement à ce qu'on dit souvent, ce n'est pas la France qui tire bénéfice des rapports économiques entre la France et l'Algérie. Ce n'est malheureusement pas aussi, jusqu'à maintenant, l'ensemble de la population de l'Algérie qui en a tiré le bénéfice essentiel, mais bien plutôt une partie de la population d'origine européenne.
Je crois que la condition, la seule sur laquelle nous devions nous appesantir, c'est le sort des Français d'Algérie. Ce sont les garanties qu'ils peuvent demander pour vivre en sécurité et dans la liberté.
Voilà, camarades, quelles sont les conditions qui me paraissent indispensables pour obtenir, pour avoir le maximum de chances pour une cessation des hostilités et la fin de toutes les violences.
Je sais que personne d'entre nous ici, ne peut dire que nous sommes certains de réussir par cette méthode. Mais je suis convaincu que si nous donnions au monde, et aussi à l'ensemble de l'opinion publique française, la preuve que

maintenant nous avions tout fait, par tous les moyens, pour rechercher le contact et pour proposer un cessez-le-feu qui ne soit assorti d'aucune autre condition que de celles que j'ai indiquées, alors même si par malheur il y avait refus, la position de la France serait singulièrement plus forte devant l'ensemble de l'opinion mondiale.
(Applaudissements)
Camarades, Je voudrais clore ces réflexions en évoquant comme l'a fait tout à l'heure Augustin Laurent, les risques que le problème de l'Algérie fait courir, même à notre régime politique, même au régime républicain, et je crois que là aussi le plus grand danger c'est la durée.
Voyez-vous, jusqu'ici je pense que l'opinion publique française a supporté avec courage et sans rechigner les sacrifices qui lui ont été demandés. Mais je redoute beaucoup les retournements d'opinion publique, si la situation venait à durer.
Je crains que si nous sommes obligés de prolonger l'effort financier, l'effort militaire, alors notre opinion publique n'accueille avec faveur ces raisonnements qui, vous le savez, ont été soutenus si souvent par nos adversaires, à propos de l'affaire d'Indochine, si on n'en est pas venu à bout, si nous n'avons pas triomphé des difficultés alors que nous avions, nous, une armée moderne et que nous étions beaucoup plus nombreux, c'est qu'il y a eu des trahisons, c'est que la guerre a été perdue à Paris, c'est le régime qui a des responsables.
Si, par malheur, il arriva un jour qu'une grande quantité de nos compatriotes prête une oreille complaisante à ce genre de raisonnements, c'est alors que le régime républicain sera véritablement en danger.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Rabier, de la fédération d'Oran, ensuite au dernier orateur de l'après-midi, Deixonne.

Maurice Rabier

Mes chers camarades, j'entendais, il y a quelques instants à peine, notre camarade Robert Verdier qui exposait les raisons essentielles, selon lui, à cause desquelles il faut aller très vite en Algérie pour y installer la paix.
Je voudrais lui dire une chose : qui plus que les Algériens eux-mêmes peuvent réclamer la paix en Algérie, les Algériens de toutes races, car j'ai beaucoup entendu parler d'européens ou de Musulmans, mais je voudrais aujourd'hui vous dire que nous devons les confondre dans la même crainte, que dis-je dans la même peur, la même peur physique qu'ils subissent si souvent ensemble, car il y a malheureusement des bilans de désastres humains, et vous savez que c'est par centaines, et peut-être même par milliers que se comptent les victimes musulmanes.
Il faut donc, et c'est notre premier devoir, les rassembler les uns et les autres et dire que leur souhait est commun
Le Parti n'a pas à rougir. J'ai écouté toute cette journée, avec une attention passionnée, nos camarades parler de problèmes de l'Algérie. Qui pourrait dire

qu'un, seul d'entre nous, les Algériens eux-mêmes mis à part, ne souhaite que soit rapidement réglé le problème algérien ?
Mais, camarades, il faut s'avouer que les difficultés sont connues, car nous n'avons pas à nous faire la guerre des mots. Vous savez très bien que si des appels ont été lancés si souvent répétés avec générosité par notre camarade Guy Mollet parlant au nom du gouvernement de la France, il y a eu d'autre part des répliques ou des réponses, et que ces réponses contenaient un préalable que votre congrès, j'en suis sûr, n'acceptera pas.
Vous comprenez dans quelle situation serait plongée l'Algérie et là, je m'en excuse auprès de nos savants économistes : pour nous, nous ne voulons pas faire de compte. J'entendais ce matin notre excellent camarade Rimbert nous faire un exposé que j'appellerai comptable, de la situation algérienne. Pour notre part, permettez-nous de le répudier.
Nous avons également entendu notre camarade Philip nous développer des considérations économiques notamment. Nous les répudions aussi, dans la mesure où nous voyons le problème de plus haut.
Vous direz peut-être que le Socialiste Rabier a des réactions d'Algérien, mais je voudrais aussi que vous l'autorisiez à être un idéaliste, comme vous, et que vous pensiez que les Algériens là-bas se nourrissent non seulement du bien-être de la France, mais aussi de la pensée rayonnante de la France, et que beaucoup plus que vous ne pensez de Musulmans sont également à l'ombre de ce rayonnement.
Cette expansion intellectuelle et cette expansion sociale sont là-bas l'œuvre de la France, et camarades, est-ce que nous, Socialistes d'Algérie, nous n'avons pas le droit de dire cela ?
Lors d'un dernier congrès je vous disais : est-ce que nous n'avons pas toujours fait notre devoir en Algérie ? Est-ce que depuis des décades nous ne vous avons pas signalé avec application et aussi avec passion tous les problèmes qui se posaient là-bas ?
Est-ce que vous n'avez pas entendu quelquefois - et je le regrette - à la fin d'un congrès ou dans des séances de nuit, alors qu'on ne nous écoutait pas suffisamment, vous dire les dangers qui menaçaient l'Algérie, et pas seulement l'Algérie française mais l'Algérie tout court, bastion d'une civilisation que nous voulions franco-musulmane de l'autre côté de la Méditerranée ?
Je ne dis pas que vous avez oublié de nous entendre par indifférence, car je ne veux pas moi-même être injuste et parce qu'en tant qu'Algérien précisément je vivais, nous vivions tous, les difficultés de la métropole qui étaient les nôtres.
Je ne voudrais pas être cocardier et vous rappeler trop le passé, mais les Algériens, quand la France a été meurtrie, l'ont été avec elle, avec vous, et quand les cœurs battaient là-bas c'était aussi des cœurs d'Européens, des cœurs de Musulmans, des cœurs d'Algériens.
Vous auriez raison de nous rappeler que tous les cœurs d'Européens ne battaient pas à l'unisson, mais vous savez très bien que c'est également le problème de la métropole, que c'est le problème d'un peuple mis en petits tas, et que si vous découpiez un peuple en tas, comme ferait Pagnol du peuple marseillais, vous vous apercevriez qu'il y a là un petit de tout.

Fondation Jean Jaurès

Mais il y avait aussi de bons cœurs d'Algériens, et beaucoup des nôtres, permettez-moi de les associer tous, sont venus dans la métropole pour faire tout simplement et tout bonnement leur devoir.
Mais je ne veux pas avoir le ton pleurnichard d'un militant qui sent qu'il va perdre son pays. Je sais très bien qu'au fond vos craintes sont les nôtres, car, que ne voulons-nous pas, mes camarades ? Nous ne voulons pas faire du socialisme à rebours.
Nous vous mettions en garde, nous l'avons toujours fait, sur le plan économique et sur le plan politique, car nous savons que toujours l'économie conditionne le politique. Je sais que vous pourrez me répondre qu'en ce moment il y a un déchaînement de passions qui tient davantage au politique, mais je peux vous dire qu'autrefois il existait et il était contenu par la force des choses, et vous savez ce que cela veut dire.
Mais en fait, le mécontentement existait, c'était celui dont nous vous avons parlé si souvent ; c'était la misère, et la misère est mauvaise conseillère.
Ceux qui précisément prêchaient l'indifférence et la prêchent encore ne sont pas, et c'est leur droit, je reconnais qu'ils se sont élevés matériellement, ne sont pas parmi les plus misérables de la nation algérienne dont ils parlent, bien au contraire.
La multitude écrasée c'est celle des Fellahs, et en Algérie ce qu'il fallait faire, ce que notre camarade Guy Mollet veut faire - et c'est pourquoi nous sommes d'accord avec son gouvernement - c'est brimer le pouvoir de l'argent.
Je veux vous en parler même avant de vous parler de l'effort militaire qui a été développé là-bas, et qui était nécessaire. Ce pouvoir de l'argent vous l'avez connu, ou vos pères l'ont connu, car c'est une vieille histoire. Elle remonte peut-être à 1919 au moment où Clémenceau expulsait de son bureau, avec des mots un peu grossiers, une délégation qui était venue lui dire que si on accordait une partie du pouvoir municipal aux Musulmans, l'Algérie serait perdue.
Puis vous connaissez le processus : il y a eu ensuite ce congrès algérien où les Socialistes se tenaient également près des Musulmans, et où ils n'étaient pas les moins enthousiastes, ce congrès qui a approuvé le projet Blum-Violette.
Mais on a cédé encore à la pression de l'argent, au pouvoir de l'argent.
Puis il y a eu à la Libération ce feu de 1945 qui violemment a incendié l'Algérie, et là encore c'est nous qui avons imaginé ce statut.
J'ai entendu des camarades analyser ce statut que l'on dit dépassé maintenant, et qui est un document politique important, car il réaliserait en Algérie des réformes efficientes qui permettrait la véritable liberté, et surtout, ce qui compte beaucoup pour nous Musulmans d'Algérie, l'égalité de fait.
Je pense que beaucoup de camarades devraient relire ce monument solennel, et si ce statut n'a pas été appliqué, cela ne peut non plus être la faute des Socialistes.
En vérité, nous nous sommes trouvés, il y a deux ans, devant une situation de fait. Il y a eu cette nouvelle explosion de violence, mais jusqu'à ce que nos camarades prennent leurs responsabilité, au gouvernement vous savez très bien que la situation est demeurée plus puissante, que la bourgeoisie français, sans

courage a laissé la situation se dégrader, et qu'on a exposé non seulement les Musulmans mais les Européens à une rébellion qui avait pris pied dans le pays.
Alors, soyez francs et dites-nous si vous pensez qu'en janvier 1956, quand le Parti Socialiste a pris ses responsabilités, il pouvait en un seul instant proposer de laisser la situation dans l'état où elle était.
Quelle était cette situation ? On en a beaucoup parlé, et on s'est d'ailleurs gaussé, et avec quelle injuste ironie, de notre camarade Guy Mollet, pris dans ce filet du 6 février algérois ?
Mais il faut analyser davantage cette situation, car si l'on fait le procès de la grosse colonie, du pouvoir de l'argent, vous n'avez pas le droit, au nom de la solidarité des humbles, au nom de la solidarité des petits, de faire le procès des Européens.
Notre camarade Guy Mollet et ceux qui sont allés avec lui là-bas ont vu cette angoisse déchaînée, violente, certainement injuste, quelquefois même imbécile, inefficace en tout cas, sur le plan de la défense de la République et de la défense de l'Algérie. Mais elle était sincère, Guy Mollet vous le dira, il l'a déjà dit et cela m'a profondément ému.
Depuis il y a quand même un phénomène social qui s'est passé, qui est selon nous positif : c'est que cette masse d'Européens a repris confiance, elle s'est dégagée de sa direction essentiellement fasciste, de ceux dont l'intention formelle était de faire mieux encore, de nous mener vers la sécession, car c'est un vieux projet du pouvoir de l'argent en Algérie.
Est-ce que ce n'est pas le premier mérite de nos gouvernants Socialistes ? Mais j'entends bien que l'on fait des remarques, on dit : Attention, vous êtes en train de travailler pour le roi de Prusse. Cela s'entend : il y a quand même l'Algérie qui est en compte, mais un jour le gouvernement à direction socialiste sera renversé, et d'autres feront alors ce qu'ils voudront.
Est-ce une raison suffisante pour que nous nous ne fassions pas au jour le jour notre devoir ?
(Applaudissements)
Nous pensons que c'est exactement le contraire.
L'appel lancé par notre camarade Guy Mollet était nécessaire ; on pouvait y répondre, il s'agissait simplement d'avoir de la bonne volonté, car pour le reste je crois que nous aurions pu très rapidement nous entendre pour organiser méthodiquement et je dirai même techniquement ce cessez-le-feu.
En attendant, mes camarades, nous avons voulu, et nous étions en accord avec le gouvernement, que soit créée en Algérie une situation irréversible.
Là, on se gausse, on dit qu'il y a des réformes qui sont impossibles à appliquer pour l'instant, et parce qu'elles sont difficiles à appliquer pour l'instant nous finirions par comprendre qu'ils ne veulent pas qu'on les applique du tout qu'il ne faut même pas les énoncer.
Mais en plus de cela, dont vous connaissez toute la valeur, il y a celles qui sont immédiatement applicables, comme par exemple dans la Fonction publique.
Je sais très bien que cela aussi est un peu de raccommodage du droit français traditionnel, mais est-ce que cela compte dans la période que nous traversons ?

Contribution Jean Jaurès

Ce que nous avons voulu là-bas, c'est créer un climat nouveau, et est-ce que toutes les réformes qui ont été décidées par le gouvernement n'ont pas pour but, précisément, d'amener les Musulmans vers nous ?
Je voudrais vous dire aussi qu'ayant entendu parler jusqu'ici de ce qu'on appelle l'adhésion des Musulmans à la rébellion, je voudrais mettre nos camarades en garde contre l'excès qu'ils peuvent commettre, qui serait non pas un excès de langage mais un excès de pensée.
Il y a une multitude de braves gens là-bas qui n'aspirent qu'à la paix, et qui savent fort bien que le bonheur ne viendra pas du Caire. L'essentiel, voyez-vous, c'est que la France aille là-bas, et nous avons passé dix ans, vingt ans de notre existence à vous dire qu'elle n'était pas encore venue. Voilà comment se pose le problème.
Alors, je crois qu'en nous tournant vers l'avenir, nous devons faire confiance à ce gouvernement. Des critiques, nous devons en faire, mais non les critiques qui étouffent l'action, mais qui encouragent les responsables. L'essentiel est qu'elles soient fraternelles et qu'elles soient fondées.
Qu'on ne devine pas, au-dessous ou à l'intérieur d'elles-mêmes je ne sais quelles mauvaises intentions.
Je ne pense pas d'ailleurs que cela soit le fait de nos camarades, je pense qu'au contraire cela vient de dehors. Mais alors, que le Parti s'imperméabilise à cette action extra-muros, car nous devons être autour de notre gouvernement
Je dis à Robert Verdier que bien sûr il faut aller très vite, et que le temps risque de jouer contre nous, mais en réservant l'essentiel, l'essentiel étant que dans ce pays là-bas, la République demeure, que demain nous n'ayons pas - et qui peut dire le contraire, qui peut dire que je me trompe ? - une population entière, une population européenne et une population musulmane évoluée, de civilisation occidentale, disons de civilisation d'un niveau respectable, qui soit livrée à je ne sais quel gouvernement démocrate chrétien qui, là, serait un véritable danger ?
Eh bien éviter cela, camarades, je crois que d'est travailler pour la France, c'est travailler pour la République, et aussi travailler pour le bien-être économique des populations musulmanes de l'Algérie.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Deixonne, dernier orateur inscrit.

Maurice Deixonne

Mes chers camarades, la fédération du Tarn m'a chargé de défendre une motion qui a paru trop tardivement poux être distribuée parmi vous, je vais la commenter brièvement.
Nous avons d'abord estimé ; que le devoir de tout Français placé devant le problème algérien, est de ne rien dire et de ne rien faire qui puisse aggraver une situation déjà suffisamment douloureuse.
D'autre part, tout Socialiste doit obéir à une double préoccupation : 1°) ne pas gêner, renforcer s'il se peut l'action d'un gouvernement qui est certainement le meilleur que puisse donner à la France l'état actuel des forces politiques, 2°)

exercer sur ce gouvernement la pression la plus vive pour que sa politique algérienne nous conduise, dans le plus bref délai, au rétablissement de la paix.
Nous n'avons pas de peine à imaginer quels obstacles rencontre l'action de Guy Mollet et de Lacoste, ce sera leur exprimer notre confiance que de les aider par notre texte final à surmonter ces obstacles.
D'abord, sur le plan militaire, il faut que notre congrès prenne position de la façon la plus énergique, sans la moindre ambiguïté, contre les manifestations scandaleuses qui ont marqué dans certaines gares le départ des rappelés.
Vous savez que dans l'immense majorité des cas, elles ne sont le fait ni des rappelés eux-mêmes, ni de leur famille, mais d'un Parti qui n'a pas encore réalisé que le stalinisme est passé de mode, même en URSS.
Le seul résultat que puissent obtenir de telles manifestations, c'est de précipiter l'envoi des jeunes gens en première ligne, et lorsqu'elles sont grossies démesurément par une presse qui n'est pas toujours consciente de ses responsabilités, d'accroître les difficultés des Français, civils ou militaires, qui là-bas n'ont vraiment pas besoin de ce surcroît d'affliction.
Mes chers camarades, la vraie façon de défendre nos jeunes gens est de s'occuper de leur sort, et je voudrais à cet égard vous indiquer quelques suggestions.
Au départ de la métropole, les rappelés ont perdu leur solde de base pour tout le mois qui va venir, ce qui est excellent. Mais la solde du mois suivant ne sera perçue qu'à la fin de ce mois, avec la prime dé séparation, et il y aura donc un battement de deux mois que l'on pourrait parfaitement éviter en continuant à payer par avance les soldes mensuelles.
Il faut également penser aux difficultés du retour Au moment du rappel, la presse a annoncé que celui-ci durerait environ six mois. Dans cette limite, les employeurs ont pu promettre aux jeunes gens de leur réserver leur emploi, mais si ce délai est dépassé, il est bien évident que les difficultés économiques empêcheront le réembauchage dans bien des cas.
Nous pensons qu'une déclaration officielle serait la bienvenue pour calmer les légitimes appréhensions des familles.
Pour plus de sûreté, il semble qu'une permission libérable devrait être prévue lors du renvoi effectif des disponibles dans leur foyer, afin de leur donner le temps matériel de retrouver un emploi si effectivement ils l'ont entre temps perdu.
Il y aurait des tas de petits problèmes comme ceux qu'on me signalait aujourd'hui même dans cette région : les colis qui mettent quelquefois trois semaines à parvenir aux destinataires, ou qui s'égarent, ou qui quelquefois, avec des denrées périssables, arrivent véritablement trop tard.
Mais j'ajoute qu'il ne suffit pas de manifester aux jeunes gens que l'on pense à leurs familles, il faut également les prémunir contre le sentiment déprimant de l'injustice, toujours si sensible au cœur des Français.
On a beaucoup parlé dans les déclarations officielles de l'égalité dans les sacrifices. Or, malgré certains démentis ministériels, des jeunes gens me confirment que versés dans l'infanterie ils demeurent en Algérie, alors que leurs

camarades d'âge qui opéraient dans l'aviation ont regagné tranquillement leur foyer.
Un autre, venu en permission, me disait que des camarades plus âgés, exposés depuis quinze mois en pleine zone d'opérations, n'ont pas encore bénéficié du même avantage.
On me signale des cas de sursis abusifs de jeunes gens qui ont terminé les études pour lesquelles ils avaient obtenu le sursis, et qui en entreprennent d'autres, pour une cause que je n'ai pas besoin de vous exposer.
Camarades, ce sont surtout les comparaisons inévitables que les rappelés sont amenés à faire entre leur situation et celle des militaires de carrière, qui risquent d'insinuer dans leur âme une bonne dose d'amertume.
La différence de statuts est déjà cause de malentendus certains ; il est difficile d'expliquer valablement que les cadres d'active, des bataillons de garde mis en place en Algérie quelques semaines avant les rappelés, bénéficient déjà de permissions normales de détente dans la métropole, de passage gratuit, alors que ceux-ci se voient interdire jusqu'aux permissions exceptionnelles.
Ce qui est plus grave encore, c'est que certains militaires de carrière - et j'ajoute que je souscris très volontiers à l'éloge que Lejeune en a fait tout à l'heure, il ne s'agit pas de généralisations abusives - qui arrivent d'Indochine avec un sentiment de découragement un peu compréhensible, le manifestent parfois de façon vraiment trop ostensible, et ces manifestations n'échappent nullement aux rappelés.
Or, le moins que puissent exiger ces derniers est de ne jamais être plus maltraités au regard du danger, car après tout ce sont des guerriers d'occasion, que ceux qui ont librement opté pour la carrière des armes, avec tous les avantages certes, mais aussi toutes les charges qu'implique ce périlleux honneur.
Mais surtout, il convient d'éviter aux rappelés les missions auxquelles ils ne seraient pas suffisamment préparés. Je m'en voudrais de rappeler les incidents cruels, mais on me cite le cas de jeunes gens envoyés dans des opérations de patrouille active, quelquefois dans le djebel, sans qu'ils soient pourvus de chapeaux de brousse, de Pataugas, de moyens motorisés adéquats.
D'autres, à quelques kilomètres d'Alger, sont obligés de réquisitionner des pelles dans les douars, une belle façon de nous faire de la propagande ! - pour se construire le rempart grossier et précaire qui abritera leur sommeil.
On me signale également l'insuffisante liberté de manœuvres laissée aux officiers en cas d'attaque des rebelles, et je n'ai pas besoin dé vous dire que je comprends, approuve et admire les instructions qui ont été données par Lacoste et Max Lejeune pour éviter les répressions aveugles.
Mais n'est-il pas nécessaire que les officiers aient une marge d'opérations suffisante pour agir selon les circonstances, sans passer par le PC du Colonel ?
Mais le plus terrible, c'est encore ce trafic d'armes qui se fait à la barbe de nos unités, sans qu'elles aient le moyen de le réprimer. Ce n'est pas sans raison que Robert Lacoste a parlé de la nécessité de verrouiller nos frontières, du côté tunisien et du côté marocain. Peut-être même faudrait-il se préoccuper de ce qui

arrive par la voie de Tombouctou. Et je n'oublie pas, bien entendu, le Maroc espagnol sur lequel il y aurait beaucoup à dire.
Mais ce qui est sûr, c'est qu'un couloir sanitaire doit être établi pour réprimer de la façon la plus ferme les entreprises de la trahison, et jamais nous ne donnerons trop d'assurances à la jeunesse exposée sur le sol algérien qu'en aucun cas la mère-patrie ne fournira des armes aux ennemis qui voudraient les retourner contre eux.
Je m'excuse d'une incursion dans un domaine qui n'est pas le mien et que j'abandonne volontiers aux spécialistes, mais en vérité rien ne serait plus funeste, plus démoralisant que de laisser s'implanter l'idée en France et dans le monde qu'en Algérie c'est la "drôle de guerre" qui recommence.
Sur le plan social, nous avons entendu avec plaisir, souvent avec fierté, le bilan présenté par Lacoste. Ne nous faisons pas d'illusions : avant qu'il soit réalisé, il faudra surmonter beaucoup d'obstacles. C'est pourquoi le congrès doit condamner avec la dernière énergie les positions racistes des syndicats européens qui, toutes tendances réunies, s'efforcent de barrer la route de la fonction publique aux populations autochtones.
Ce n'est pas tout, car la Fonction publique ne peut prétendre à elle seule donner des emplois à tous les prolétaires algériens'
Il faut donc que le gouvernement demanda le plus tôt possible aux va-t-en-guerre de la réaction s'ils sont décidés à lui accorder très prochainement les centaines de milliards qui seront nécessaires pour amorcer dans ce pays l'équipement énergétique et industriel qui donnera du travail au prolétariat urbain.
Dès maintenant, est-on décidé à faire les distributions de vivres et de vêtements qui s'imposent ?
Mais surtout, c'est la révolution agraire - et le, mot n'est pas excessif, qu'il s'agit de mener rondement.
Je laisse le problème de savoir s'il valait mieux déposer un texte de loi tout de suite, mais je supplie Robert Lacoste de se montrer très dur, de prendre même des sanctions exemplaires contre ces monstres d'égoïsme qui, parfois, refusent d'aider nos soldats dans l'accomplissement de leur mission, ou qui exigent en Afrique une politique belliqueuse ; tandis qu'ils pratiquent le défaitisme économique par l'exportation de leurs capitaux.
Camarades, c'est un problème que je soumets à Kléber Lousteau, je l'ai déjà fait : c'est la constitution, dans mon département et dans beaucoup d'autres, de grands domaines par des gens qui commencent à prendre des mesures de précaution, payant quelquefois un prix triple de leur valeur les propriétés sur lesquelles ils se retirent.
Quant à nos soldats, n'est-il pas épouvantable de penser qu'on leur refuse parfois la paille qu'ils sollicitent la nuit pour s'étendre, ou l'eau dont ils ont besoin pour s'abreuver ?
On m'a même cité cette réplique hideuse d'un colon à la protestation d'un soldat : Ce n'est pas moi qui suis allé vous chercher.

Fondation Jean Jaurès

Aussi, est-ce avec indignation que j'ai pris connaissance des oppositions au Conseil d'Etat, condamnant les mesures d'expropriation envisagées par le ministre, et une fois de plus je demande à nos camarades de se préoccuper du problème capital du recrutement de ce Conseil d'Etat. Est-ce qu'on va enfin se décider à le surveiller ? Ah, nos concurrents n'ont pas les mêmes scrupules que nous je vous le jure bien. En voulez-vous un exemple : le 25 Janvier, Edgar Faure étant démissionnaire, M. Robert Schuman, son Gardes des Sceaux également, le J.O. publie la nomination de sept maîtres de requêtes au Conseil d'Etat. Voulez-vous que je vous dise les noms des deux auditeurs ? Il s'agissait de deux anciens députés MRP dont l'un était validé depuis, M. Alfred Coste-Floret et Jean Lecanuet...

Devant de telles audaces, j'ai parfois l'impression qu'en politique nous faisons nous autres figure d'amateurs auprès de certains nouveaux venus qui, eux, ont trouvé tout de suite, et d'emblée, le chemin du professionnalisme.

Mais il ne suffira pas de donner des leçons au Conseil d'Etat, ce sont également les hauts fonctionnaires, on l'a dit, qu'il conviendra de mettre au pas.

Que Lacoste me permette de lui dire que son respect de la fonction publique, je le comprends, je le comprends peut-être même mieux que beaucoup moi qui ai eu dans ma carrière à souffrir beaucoup de l'arbitraire, mais je vous en prie, est-ce qu'on va laisser s'ancrer cette idée qu'un fonctionnaire peut être frappé pour ses opinions politiques ou parce qu'il n'est pas bien pensant ?

Par contre, s'il ne fait pas l'affaire, s'il n'est pas à la hauteur de ses fonctions et s'il peut même être dangereux, alors, de grâce, qu'on utilise les mesures disciplinaires réglementaires.

Je ne demande pas qu'on se déguise en despote oriental, mais il faut placer où c'est nécessaire ceux qui croiront aux réformes et qui auront la volonté de les appliquer.

Un simple exemple, mes chers camarades que je prends dans "l'Express ", non pas parce que les longues explications de M. Mendès France m'ont convaincu, j'ai au contraire la conviction après avoir lu cela - et je l'avais même avant du reste - que ce n'est pas le gouvernement qui a été déconsidéré par la démission de Mendès France, mais qu'il s'est plutôt déconsidéré lui-même !

(Applaudissements)

Car, en vérité, il n'y a aucune critique fondamentale dans ce texte, aucune qui n'ait pu trouver sa réalisation au sein du ministère plutôt que dans une opposition réticente et gênée.

Mais, enfin, voici un fait, je l'isole, il y en a d'autres. On nous dit :

"Comment la population musulmane croirait-elle à notre volonté de réforme, croirait-elle, par exemple, à notre volonté d'accorder vraiment des emplois administratifs aux candidats autochtones, alors qu'elle constate que le chef des émeutiers du 6 février l'organisateur de la manifestation dirigée contre M. Guy Mollet vient d'être nommé membre de la Commission chargée du recrutement des nouveaux fonctionnaires ?

Je cite ce fait, il y en a d'autres, ne serait-ce que pour permettre à Robert Lacoste d'y répondre !

Fondation Jean Jaurès

Et, enfin, sur le plan politique, je crois qu'il a été dit déjà d'excellentes choses, notamment par la fédération du Nord, c'est un fait certain que si Jules Ferry pouvait écrire à son époque qu'il n'y avait pas de problème politique en Algérie, les choses ont aujourd'hui pris une telle tournure que c'est le problème politique qui a pris le pas sur les autres.

Je connais, nous connaissons tous la position officielle : pacification d'abord, élections libres ensuite et enfin négociation du futur statut avec les élus ainsi désignés.

Eh bien, ce n'est pas suffisant. Sans tracer à l'avance tous les détails du futur statut, ce qui serait faire fi du suffrage universel, la France a désormais le devoir d'en préciser les contours d'en indiquer la ligne générale, de faire comme on dit parfois une déclaration d'intention.

Pourquoi cela ?

Précisément pour hâter la pacification'

Si ces intentions sont celles que nous imaginons, s'il s'agit effectivement de faire un pas nouveau vers l'émancipation de l'Algérie, je dis qu'il n'est pas indifférent que ceux qui se battent pour cette émancipation, prennent connaissance de nos intentions, afin qu'ils puissent répondre à cette question capitale : ne convient-il pas de mettre fin à une lutte désormais capitale ?

Certes, ne seront pas satisfaits ceux qui rêvent d'une indépendance totale ou ceux qui prétendent annexer Poitiers, mais il n'y a pas que des forcenés, il y a ceux qui mesurent les risques épouvantables qu'entrainerait notre départ, risques que je n'ai pas besoin de rappeler ici.

Il y a surtout toute cette population qui souffre et dont le vœu le plus cher, Rabier nous le disait, est le retour au calme. Aidons là à se reprendre. Donnons lui l'arme intellectuelle et morale qui aidera à faire le vide autour des fellagha et avant la réunion de l'ONU mesurons l'effet que produirait sur le monde entier cette contribution nouvelle apportée par la France à la cause de la paix.

Quelle serait cette contribution ?

On vous l'a dit, Augustin Laurent a lu les passages essentiels du texte de Pierre Commin.

Je lis notamment que l'établissement de liens fédéraux entre la France et l'Algérie au sein d'une union fédérale constituerait la solution la plus favorable pour les intérêts matériels et moraux bien compris des populations des deux pays.

Mais dans ce texte, à peine cette idée force est-elle lancée, que les auteurs paraissent la déclarer caduque puisqu'ils doutent qu'elle puisse séduire les Algériens « et se déclarent prêts à l'abandonner devant toute autre qu'ils pourraient proposer".

C'est sur ce point, je l'avoue, qu'il m'est difficile de les suivre.

Avant de renoncer au fédéralisme, ne convient-il pas d'en tenter l'expérience et d'apporter cette expérience psychologique qui consiste à proposer, cela, non plus comme la position du Parti, mais comme celle du gouvernement de la France ?

Si j'en juge par les réactions qu'a suscitées, à son époque, la déclaration de notre camarade Eugène Thomas sur l'idée d'un Etat fédéral algérien où les Français

qui y résident pourraient obtenir la double nationalité, française et musulmane, si j'en juge par ces réactions, et je crois que c'est bien le mot propre, il est permis d'espérer qu'une telle prise de position ne passerait nullement inaperçue et susciterait tout un ensemble de fureurs de la part du grand colonialisme et d'espoirs de la part des musulmans d'Algérie.
Double raison d'apporter à la cause du rétablissement de la paix cet élément nouveau, peut-être décisif, qui représente vraiment le maximum de ce que nous pouvons envisager dans l'état actuel des choses.
Que craignons-nous, je vous prie ?
L'incompréhension de la droite ? Elle sait bien qu'elle ne peut rien sans nous, que nous sommes l'axe de toute majorité nationale dans l'état actuel des forces politiques.
Alors, parlons net. Que Guy Mollet, par dessus le Parlement, pour ma part, cela m'est égal, s'adresse le plus souvent possible directement à l'opinion publique pour expliquer la nature des solutions que nous sommes décidés à apporter.
(Applaudissements)
Je vous le dis, il faut que le Parti sorte d'ici les mains libres en Algérie, la gravité des responsabilités qui pèsent sur nos épaules l'exige impérieusement.
Que la droite ne s'imagine pas une seconde qu'elle nous a payé un courtage suffisant en nous laissant voter les trois semaines de congés pays ou le Fonds national vieillesse
Aujourd'hui, c'est l'autonomie algérienne qu'il nous faut et j'ai la conviction que si nous définissons ainsi l'ampleur et les limites de nos propositions, si nous ajoutons ce qui figure en toutes lettres dans la motion Commin, l'annonce de contacts officiels et directs en vue du cessez le feu, alors nous pourrons vraiment espérer que des élections libres se dérouleront prochainement qu'elles obtiendrons ce statut fédéral que nous souhaitons à l'Algérie et que l'Union Française, entièrement rénovée, connaîtra enfin la paix dans la justice et dans la liberté.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, la séance est levée, reprise à 22 heures.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
48ème congrès ordinaire des 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956

Séance du vendredi 29 juin 1956 (soirée)

La séance est ouverte sous la présidence de Deixonne, assisté de :
Irma Rapuzzi, (Bouches-du-Rhône), Hornung (Rhône), Cazelles (Loir-et-Cher), Grech (Constantine), Mao (Finistère).

Contribution Jean Jaurès

Le président (Maurice Deixonne)

La séance est ouverte. Je remercie les braves qui sont dans cette salle et je donne tout de suite la parole à Pupille de la Seine.

Pupille

Camarades, je veux vous donner connaissance d'une motion qui a reçu 4.800 mandats dans la fédération de la Seine et qui a reçu aussi quelques signatures de camarades appartenant à des fédérations différentes.

Motion pour un Comité d'action du travail :

"Au moment où le mouvement syndicaliste libre s'interroge sur les méthodes d'action du mouvement ouvrier français devant la gigantesque révolution industrielle que préparent les progrès techniques, les Socialistes comme représentants politiques de la classe ouvrière, soulignent l'impérieuse nécessité d'une action commune des forces ouvrières rattachées aux principes démocratiques et à la liberté, ils proposent, à l'image de la Belgique, la création d'un comité d'action du travail".

Je sais bien que ce n'est pas aussi passionnant que le problème algérien, seulement vous n'ignorez pas qu'actuellement dans le mouvement syndical, il y a un fort courant qui se dessine pour essayer de créer en France une organisation semblable à ce qui existe à l'étranger.

Au dernier comité confédéral de Force Ouvrière, à Amiens, une proposition a été déposée pour la création d'un parti travailliste. Le comité confédéral ne pouvait pas prendre position sur ce problème, la question va venir à l'ordre du jour du prochain congrès confédéral qui aura lieu au mois de novembre.

Il faut que les militants Socialistes, ceux qui sont aussi des militants syndicalistes, comprennent qu'il y a là un problème qui se poser et que nous ne devons pas être à l'arrière-garde pour prendre certaines positions.

Pourquoi cela ?

Eh bien, camarades, lorsqu'en 1906, il y a eu le Congrès de la CGT, vous savez qu'il y eut deux tentatives qui se sont fait jour : la tendance révolutionnaire ou anarcho-syndicaliste, et une autre tendance défendue par un camarade du Nord qui appartenait au textile, notre camarade Renard qui, lui, soutenait qu'il y avait entre l'action syndicale et l'action politique de la classe ouvrière une action concordante.

Notre camarade Renard a été battu. Le mouvement anarcho-syndicaliste a orienté le mouvement syndical et continue de l'orienter dans une certaine mesure, mais il y a un fait qui est actuellement patent, c'est que les événements qui se sont passés depuis 1906 ont donné raison à notre camarade Renard.

Le mouvement syndical, à ce moment là, disait : "le mouvement se suffit à lui-même, c'est aux travailleurs à prendre le pouvoir économique", et rejetait toute alliance avec ce que l'on appelait dédaigneusement les politiciens.

Eh bien, regardons le chemin parcouru et nous constatons aujourd'hui que le mouvement syndical, de plus en plus, est obligé de s'appuyer sur l'action politique et nous pouvons prendre certains exemples :

Nous sommes revenus à la liberté du travail ; les conventions collectives, c'est une question qui intéresse le patronat et les organisations ouvrières, seulement nous sommes obligés de constater que les organisations syndicales de plus en plus sont obligées d'aller chercher auprès des organisations politiques, et en particulier des hommes au pouvoir, le moyen d'obliger le patronat à assister à des réunions pour les discussions des conventions collectives.

Et puis, enfin, l'anarcho-syndicalisme, si l'on en croit certains écrits, et j'en ai vu un dernièrement encore dans une petite brochure, aurait sauvé la classe ouvrière du communisme. Eh bien, je dis que c'est le contraire et l'expérience a prouvé que dans les pays comme la Belgique, par exemple où l'action coordonnée de la classe ouvrière sur certaines activités comme le syndicalisme, l'action politique, l'action corporative, l'action mutualité, a porté ses fruits, le communisme est inexistant, alors qu'en France ce prétexte d'être indépendant de toute action politique a permis à la CGT et au Parti Communiste de jouer précisément sur cette mésentente qu'il y avait entre l'action politique et l'action des organisations syndicales libres.

C'est pourquoi aujourd'hui, au moment où les problèmes importants sont posés devant le mouvement ouvrier, au moment où on parle de l'automation, au moment où une organisation industrielle est en train de se faire, des hommes, des syndicalistes, ont compris de plus en plus qu'il fallait essayer d'organiser, de synchroniser l'action syndicale comme l'action politique.

On a parlé du travaillisme. Je dis tout de suite que si je représente mon organisation syndicale au Congrès de la CGT-FO, je serai contre cette proposition, et je m'en explique : le travaillisme ne peut pas être réalisé en France comme il existe en Angleterre. Le climat n'est pas le même, l'évolution du monde du travail ne s'est pas faite de la même façon, il y a un fait certain, et les camarades belges l'ont prouvé, c'est que le Parti ouvrier belge et la fédération générale du travail ne faisaient qu'un avant la guerre. A la libération, ils se sont séparés, pourquoi ? Parce que le mouvement syndical se trouvait quelquefois dans des conditions difficiles du fait qu'il y avait au gouvernement des ministres socialistes et que des questions revendicatives pouvaient se poser alors ils ont demandé leur autonomie, mais tout de suite ils ont créé ce qu'on appelle un Comité de liaison permanent, un comité de collaboration.

Je vais vous faire une confidence, je connais très bien le mouvement syndical, il a évolué. Depuis 1906, on a passé du révolutionnarisme au réformisme et on en est au corporatisme le plus étroit, à une action syndicale qui n'a rien à voir avec le mouvement syndical tel qu'il avait été défini dès les premiers jours de sa création.

Aujourd'hui, c'est la lutte même entre les différentes corporations pour des histoires de parité des grèves ont été déclenchées, se déclenchent contre d'autres organisations parce qu'elles revendiquent. C'est çà le mouvement syndical, et je crois que des contacts avec les organisations politiques de la classe ouvrière, où les militants ont une conception plus large des problèmes, serviraient beaucoup le mouvement syndical.

Mais je crois aussi qu'il faut lui laisser son autonomie, car il n'est pas possible que dans un mouvement syndical, on oblige les gens à payer des cotisations politiques.
Il faudrait que le mouvement syndical permette à tous les travailleurs, quels qu'ils soient, de s'organiser, il faut aussi pour notre organisation politique qu'elle ait sa liberté d'action, car je ne voudrais pas voir dans nos sections socialistes une transformation tendant à en faire des réunions syndicales au cours desquelles chaque corporation se heurterait à une autre, mais je crois qu'il y a une collaboration à trouver, et cette collaboration ne peut exister que grâce à un organisme de liaison qui pourrait être fixé par une charte qui serait la charte du mouvement ouvrier français.
Ces questions, camarades, n'intéressent pas seulement la classe ouvrière, mais aussi l'ensemble de notre pays. Au moment où l'on change de Ministère tous les six mois, où il n'y a pas de majorité parlementaire, eh bien, nous pensons que cette organisation devrait être le commencement d'une force de gauche progressive qui pourrait jouer un rôle prédominant dans la vie politique de notre pays, au moment même où le communiste est en train d'être secoué par certains remous qui peuvent profiter au Parti Socialiste et à la classe ouvrière si nous savons les exploiter.
Il y a aussi quelque chose de douloureux dans tout cela, c'est que cette indépendance syndicale fait que bien souvent nous voyons des camarades socialistes se battre au parlement où ils ne sont que 100 députés sur 630 pour des questions qui intéressent toute la classe ouvrière. Je vais vous faire une confidence : j'étais très inquiet pour le Fonds national vieillesse quand j'ai vu comment cela se passait au Sénat. J'avais peur, je savais bien que notre Camarade Guy Mollet était décidé à le faire aboutir, mais j'avais tout de même des inquiétudes et je me demande si nous aurions abouti s'il n'y avait pas actuellement le drame algérien qui fait que la réaction n'est pas désireuse de créer une crise ministérielle !
D'autre part, je dois dire que les organisations syndicales n'ont pas levé le petit doigt pour aider le gouvernement socialiste pour faire pression afin qu'une loi qui intéresse quand même les vieux travailleurs soit votée le plus rapidement possible.
Je vous dirai même qu'il n'y a pas mal de syndicalistes qui ont protesté, parce qu'ils ont des automobiles et parce que pour celles-ci, ils allaient payer une petite taxe !
(Applaudissements)
Voilà où nous en sommes actuellement !
Il faut changer cette atmosphère. Ce sera très difficile ? Nous avons l'intention, au Congrès confédéral de Force Ouvrière, de défendre cette position, je ne sais pas quel sort lui sera donné, mais ce que je sais, et ce que je voudrais, c'est que le Congrès dans la motion finale de politique intérieure, lance un appel pour dire que le Parti Socialiste est d'accord pour prendre des contacts en vue de la création d'un Comité d'action du travail, étant entendu que dans ce Comité d'action du travail, chaque organisation garderait une certaine autonomie

propre ; quand je parle d'autonomie, je pense à la vie propre, à la vie interne de l'organisation, je veux dire qu'elle doit s'engager à ne pas recevoir de l'autre ses mots d'ordre.
Voilà ce que je voulais dire, camarades, je vous l'ai dit tout à l'heure, ce n'est pas un problème aussi palpitant que celui de la question algérienne, mais pour nous il a son importance, car si nous pouvions réaliser cela, non seulement nous prendrions place à nouveau dans la tradition de classe du socialisme, c'est-à-dire mettre en face de la bourgeoisie les organisations de classe qui sans être révolutionnaires ferait une politique de classe constructive, mais encore nous rendrions service à ce pays et, camarades, c'est par ce canal seul que nous pourrons envisager la transformation de la société capitaliste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gregh de Constantine.

Gregh

Camarades, notre camarade Robert Lacoste nous a dit hier ce qu'il pensait du problème algérien et nous a parlé de l'action socialiste qu'il menait en Algérie depuis son installation comme ministre résident.
Les arguments qu'il a développés ne sauraient être contestés et la fédération de Constantine entend les confirmer à l'intention des camarades de la Métropole qui pourront mieux ainsi saisir la complexité du problème, mieux comprendre et mieux défendre en métropole les mesures que notre camarade, dont nous approuvons les conceptions politiques, est obligé de prendre, mieux comprendre les raisons pour lesquelles le cessez-le-feu solennellement demandé par Guy Mollet et si ardemment souhaité par tous les camarades n'est pas encore intervenu.
Certes, les événements d'Algérie ne se seraient pas produits le premier novembre 1954 sans les 130 années d'erreurs coloniales que nous avons toujours dénoncées, que nous avons résumées dans la motion du 47ème Congrès et que je rappelle rapidement :
- le racisme dont faisaient preuve trop de Français, l'emploi de la force comme seul moyen de venir à bout des mouvements insurrectionnels souvent inspirés par des mouvements politiques, une participation insuffisante des autochtones à la gestion de leurs propres affaires sur le plan politique et administratif, l'abandon par certains représentants de la voie normale et leurs interventions de plus en plus directes dans les compétitions électorales, des régimes de propriété périmés maintenant, des injustices criantes, la misère et le chômage que la France laissait se développer sans prendre les mesures nécessaires pour les détruire.
Les événements d'Algérie ne se seraient certainement pas produits le 1er novembre 1954 si certains éléments de la population musulmane déjà très civilisés n'avaient pas eu à souffrir d'injustices criantes, de vexations impensables pour nous Socialistes, du non respect de leur dignité humaine, de l'esprit "petit blanc" dont faisaient preuve trop de Français.

Fondation Jean-Jaurès

Ils n'auraient peut-être pas été possibles si la civilisation avait été dispensée plus largement dans les villes, si surtout elle avait touché les campagnes comme elle a touché les villes.
Un Ben Boulaïd (?) est passé à la dissidence, parce qu'il avait été frustré par l'administration d'une direction qu'il avait incontestablement remportée, de l'exploitation d'une ligne d'autocars dans le sud constantinois.
Mais ces erreurs, infiniment regrettables, bien sûr, n'auraient pas déclenché les horribles massacres que nous connaissons si les promoteurs de ces événements n'étaient pas imbus d'une idéologie fasciste dont nous connaissons, hélas, les méfaits dans le monde.
La vaque terroriste du 1er novembre 1954 s'est, en effet, transformée un en déferlement de fanatisme religieux et de haine raciale, comme seuls les mouvements fascistes les plus rétrogrades peuvent en déclencher et la guerre que l'on fait à la France en Algérie est devenue une manifestation de la guerre que nous livrent certains Etats qui voudraient comme Hitler étendre leur domination sur l'ensemble des pays d'Afrique, une manifestation de la lutte d'influence que se livrent certains autres Etats qui voient les uns dans une Algérie libre, mais économiquement enchaînée à eux, une nouvelle route du pétrole, les autres une plaque tournante remarquable pour leur influence sur l'Europe occidentale et sur l'Afrique noire.
Voilà, camarades, les raisons profondes pour lesquelles la solution pacifique du problème algérien n'est pas encore intervenue.
Voilà pourquoi les appels que Guy Mollet a lancés pour un cessez-le feu n'ont pas été entendus comme nous n'aurions souhaité.
Ces raisons exposées, n'était-il pas normal que la France réponde par les armes aux attaques dirigées contre elle ?
Et cette intervention armée valable pour la France, l'est également pour les Socialistes pour qui elle est en plus un devoir !
La France devait défendre les populations française et musulmane d'Algérie contre ceux qui les terrorisaient. Les Socialistes se devaient, par tradition, de s'opposer par tous les moyens, à cette entreprise fasciste, à ce déferlement de fanatisme.
Il n'y a pas, en Algérie, une aventure coloniale. Les forces de pacification dont aucun Algérien, Français ou Musulman, ne conteste la nécessaire présence, ne se livrent pas là-bas à une force de conquête ou de reconquête ; elles ne s'opposent pas au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, bien au contraire, les forces de pacification assurent uniquement la protection de tous contre une minorité de terroristes et c'est pour disposer d'elles-mêmes, sans l'odieuse menace que fait peser sur elles cette minorité, que toutes les populations demandent une protection et ce sont les musulmans eux-mêmes qui demandent le renforcement des effectifs des CES ou des hommes du contingent "
Cela, camarades, nous pouvons l'affirmer et les camarades qui en doutent peuvent venir vivre pendant quelques mois avec nous en Algérie ! Ils nous dirons si les principes d'émancipation humaine, si les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes sont défendus par la minorité qui ne trouve d'autre moyen

d'expression que d'empêcher les musulmans de boire ou de fumer, que d'éventrer une femme ou d'égorger une enfant qui ne représentent ni le capitalisme, ni le colonialisme !
Ils verront aussi les contacts des camarades socialistes de là-bas avec les masses musulmanes et pourront ainsi juger leur action.
Les Socialistes d'Algérie peuvent faire cette déclaration, parce qu'ils ont toujours affirmé que l'ensemble du peuple algérien ne devait pas être confondu avec les terroristes, parce qu'ils ont toujours affirmé que la grande majorité des européens de ce pays avait trop tendance à présenter les aspirations du peuple algérien sous l'angle le plus défavorable, comme étant une revendication aussi extrémiste que révoltante pour l'opinion française.
Ils peuvent le faire enfin, parce qu'ils ont toujours dénoncé les crimes et l'aveugle répression, parce qu'ils défendent constamment auprès des musulmans, comme auprès des européens, la démocratie.
Les Socialistes d'Algérie sont sur le plan de la démocratie, mais sur le plan de la démocratie totale, politique, économique et sociale, les promoteurs des solutions les plus audacieuses, mais les rebelles ne défendent pas la démocratie, ils représentent une minorité qui prétend imposer sa volonté, volonté qui est loin d'être une volonté d'émancipation humaine, et c'est la raison pour laquelle il ne nous est pas possible d'être d'accord, il faut savoir qu'une victoire de la rébellion serait en fait une victoire des forces d'obscurantisme et du maraboutisme les plus arriérées sur les forces de liberté et de progrès !
Il faut que les camarades sachent qu'une victoire de la rébellion conduirait les masses de ce pays dans tous les domaines à une condition plus misérable que celle quelles connaissent aujourd'hui et cela des Socialistes n’ont pas le droit de l'accepter !
Ceci, camarades, les masses musulmanes le comprennent quand on sait aller jusqu'à elles. Elles ne veulent pas, lorsqu'on le leur explique, se séparer de la classe ouvrière et de la démocratie française, et dans le département de Constantine où les militants du Parti et des syndicats libres ont ouvert largement les portes de leurs organisations aux musulmans, dans ce département où les militants ont considéré comme leurs égaux leurs frères musulmans, l'USTA (?) et l'UCDA qui ont pourtant bénéficié d'appuis que je vous laisse le soin d'apprécier, n'ont pas trouvé auprès des masses musulmanes là faveur qu'ils espéraient.
Et cela nous permet de dire aux camarades de la métropole qu'ils n'ont pas droit de s'arrêter à des considérations financières qui sont, certes, importantes, mais qui ne doivent pas être prises en compte lorsque le destin de la France et le destin de la classe ouvrière d'Algérie sont en jeu.
Il faut qu'ils se convainquent, tout au contraire, que nous aurons besoin de la métropole pour que toutes les lois sociales et du travail de la démocratie française soient appliquées là-bas et que le fait de garder l'Algérie impliquera un effort financier inévitable, mais qui sera, à plus ou moins brève échéance, largement compensé par les résultats qu'on est en droit d'attendre.

Ainsi, l'action socialiste reste immense. Aux musulmans, les Socialistes doivent faire comprendre que s'il est indiscutable que notre siècle est celui de la libération des peuples coloniaux, il est aussi indiscutable qu'il ne doit pas être celui du retour à la monarchie du droit divin, à la dictature religieuse et anti-laïque, en un mot à toutes les formes de totalitarisme barbare et moderne.
Aux Français, nous devons faire comprendre que l'Algérie n'est pas une province comme l'Artois, la Picardie ou la Provence, qu'elle a une personnalité propre déjà souvent reconnue et qu'il convient de respecter, que le statut doit garantir le maintien de la dignité d'hommes libres et l'égalité des droits aux musulmans.
A tous, les Socialistes doivent faire comprendre que le statut doit garantir une justice totale et égale, qu'il s'agisse d'assurer le respect de la loi, la démocratie politique, comme la démocratie économique et sociale.
En faisant cette promesse solennelle, le gouvernement a déjà défini sa politique.
Il y a en Algérie deux communautés condamnées à vivre ensemble et qui doivent avoir des droits absolument égaux. Ceci implique des élections libres au collège unique, sur la suppression des clauses restrictives dans l'application intégrale de la loi municipale de 1884, la suppression des communes mixtes et du corps caïdal et leur remplacement par des communes de plein exercice, la séparation du culte musulman et de l'Etat, la suppression des biens tabous complétant la réforme agraire et la meilleure organisation des territoires du Sud et du Sahara.
Ce programme qui est celui du gouvernement est celui du 47ème Congrès. Nous l'avons défendu dans les masses musulmanes qui l'acceptent et nous ne voyons aucun inconvénient, les uns et les autres, à ce que dans le cadre français, l'Algérie soit dotée d'institutions législatives, exécutives, affirmant son caractère particulier.
Nous ne prétendons pas, pour autant, que tout va très bien en Algérie !
Les erreurs commises depuis le 1er novembre 1954, la confusion intentionnelle, par la réaction, de l'ensemble du peuple algérien avec la rébellion dans le secret espoir qu'elle parviendrait à s'opposer aux réformes que nous préconisions, les excès de toutes natures qu'elle a commis, les déclarations violentes qu'elle a faites, les menaces non déguisées qu'elle a proférées contre le gouvernement à direction socialiste, le refus opposé à toutes les réformes, à toutes les mesures susceptibles de donner aux musulmans les droits auxquels ils pouvaient légitimement prétendre, ne sont pas encore définitivement réparées et les musulmans, les jeunes surtout, peuvent encore croire qu'en France les gouvernements ne traitent qu'à chaud et que les réformes ne peuvent s'arracher que par la force.
L'instabilité gouvernementale française, les divisions scandaleuses qui déchirent le Parlement, la lenteur de ses travaux, permettent encore aux uns de douter de la parole de la France - et c'est la raison pour laquelle ils sont encore si réservés - aux autres d'espérer que la chute du gouvernement Guy Mollet permettrait de revenir en arrière.

Fondation Jean Jaurès

Les exactions, les arrestations arbitraires sont encore trop nombreuses, nous le reconnaissons, et empêchent de se développer ce climat de concorde et de fraternité que nous souhaitons si ardemment.
Aussi, la fédération de Constantine ne cessera jamais de demander aux camarades responsables de poursuivre la tâche de pacification des esprits et des cœurs, en évitant que les mesures militaires ou administratives prennent la forme de sanctions aveugles.
Elle leur demande notamment que soit reconsidéré le cas de tous les internés administratifs et que soit ordonnée la libération de tous ceux contre qui n'existe aucune charge sérieuse.
Elle prie les camarades responsables de poursuivre l'épuration administrative et le renouvellement des cadres actuels avec lesquels une politique de renouveau risquerait d'être compromise.
Elle leur demande d'accélérer les réformes économiques, sociales, politiques, de les mettre rapidement en pratique, de manière à provoquer enfin le choc psychologique susceptible de rallier les populations dissidentes ou hésitantes.
Elle leur demande pour ce pays encore si terriblement sous administré, d'associer à cette tâche les hommes qui veulent réussir cette expérience. C'est grâce à eux qu'il sera possible de rétablir les contacts, de faire comprendre aux populations musulmanes que notre politique est la seule qui leur soit véritablement favorable, la seule qui permettra leur émancipation dans le cadre de la communauté française, de gagner la paix et la démocratie en Algérie.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Albouy, de la Seine.

Albouy

Camarades, je viens au nom de la fraction majoritaire de la fédération de la Seine, apporter mon approbation au gouvernement à direction Socialiste pour la poursuite de la politique suivie par le camarade Robert Lacoste en Algérie.
Les promesses qu'il a faites, les promesses que le Parti avait faites ont été tenues.
Il a fallu à ces camarades une haute conscience et un courage râpe pour cet accomplissement, ce sont des qualités qui font honneur au Parti Socialiste.
Beaucoup d'interventions se sont fait jour ici, à cette tribune, et qui n'ont qu'une base doctrinale, comme notre camarade d'Alger l'a dit ce matin, il faut allier l'idéal en tenant compte du présent. Or, il me parait qu'il y a dans ce problème algérien des données qui comportent un coefficient que l'on néglige trop souvent, c'est celui du prolétariat français établi dans ce pays depuis plusieurs générations et dont on ne parle pas assez.
Un grand défaut d'information de l'opinion publique est encore à combler, en ce qui concerne d'une manière générale tous les territoires d'Outremer. Je pourrais vous citer une motion d'une des plus importantes fédérations du Parti, une motion qui se voulait complète et documentée, et qui ne comportait pas un seul mot pour le peuple français en Afrique du Nord.

Par ailleurs, des personnalités très compétentes écrivent gravement et comparent la conduite du gouvernement britannique à l'égard des Indes anglaises avec celle de la France en Afrique du Nord ! Ou bien, comme on l'a fait encore ce matin à cette tribune, pour comparer l'affaire d'Indochine avec celle d'Afrique du Nord !
Tout cela est absolument incohérent. Aucun parallélisme ne saurait être établi entre les données essentielles de ces problèmes avec celui qui nous préoccupe.
La communauté franco-musulmane n'a pas besoin d'être établie, mais rétablie. Les bases existent. C'est sur ces bases que les fellagha s'acharnent, car il est facile de constater que les fellagha abattent beaucoup plus de musulmans que de Français.
Je suis ancien élève de l'école communale de Palestro ce sont des camarades de Palestro qu'on est en train d'abattre ! J'atteste ici que cette communauté existait et qu'elle a tenu pendant un demi-siècle. Lorsque pour libérer la France, il s'est agi d'abattre le nazisme, nous sommes partis ensemble pour l'Italie, pour l'Allemagne ensuite, dans un amalgame franco-algérien qui n'a fait de doute pour personne !
A la face du monde, et du monde entier, cette communauté a été existante et vivante ! Cette histoire est d'hier !
Une nation ne s'improvise pas. On ne parlait pas à l'époque de nation algérienne. Une nation ne pousse pas en une saison. La communauté franco-musulmane était une réalité centenaire. On ne peut pas l'abolir sous une poussée fanatique sortie du rêve d'un bâtisseur d'empire dont nous n'avons que faire !
Nos camarades au gouvernement ont mission de contenir cette poussée, ils doivent retrouver mes petits camarades d'école de Palestro, mes compagnons de jeux. Je ne doute pas un seul instant qu'ils ne retrouvent cette communauté, je suis persuadé qu'ils sont dans la bonne voie.
Camarades, je suis ici pour approuver le gouvernement dans les mesures qu'il a prises à l'égard des territoires d'Outremer.
Depuis longtemps, le Parti aurait dû exiger pour sa participation au gouvernement le ministère de la France d'Outremer. C'est la vocation du Parti. Mais les partis adverses se sont mieux souvenus que nous de l'empreinte indélébile qu'avait marqué le passage rue Oudinot de notre camarade Moutet et ils ont pensé nous substituer une chasuble MRP, qui ne convenait pas à ces populations.
Je résume rapidement pour arriver tout de suite à la loi-cadre que notre camarade Defferre vient de faire passer.
Les décrets Defferre vont maintenant intervenir. Nous sommes, là aussi, dans la bonne voie. On n'a pas mis suffisamment en lumière - et Defferre lui-même à cette tribune - une des parties essentielles de ces décrets, elle concerne la création d'assemblées locales à l'échelon le plus valable, à la petite circonscription territoriale.
Sans doute, les consultations électorales avaient lieu, soit pour les élections législatives, soit pour les conseils généraux, mais les élections pour les bourgades, pour la brousse lointaines, ou réside une population souvent

clairsemée, sans journaux, sans radio, en majorité encore illettrée, ces élections n'avaient qu'une portée trop générale et un peu trop approximative.
Avec les Assemblées des petites circonscriptions, c'est la brousse qui va voter maintenant c'est le paysan noir qui va faire son apprentissage de la démocratie. C'est le paysan noir qui va être associé directement à l'administration du pays.
Ces petites circonscriptions groupent en général une entité ethnique qui va maintenant pouvoir être amenée à des tâches utiles, à la portée du paysan. Autrement dit, une clientèle qui jusqu'ici était détournée par les apprentis politiques des chefs-lieux, va maintenant se prouver fixée sur son territoire même.
On peut mesurer ainsi toute la portée, toute l'étendue du progrès : des élus vraiment valables sont sortir maintenant de ces consultations, ils sont connus, appréciés, et il va se dégager toute une floraison de candidats valables.
Voilà, camarades, le véritable apprentissage de la démocratie.
Beaucoup de groupes de paysans noirs vont se sentir affranchis tout d'un coup de la tutelle centrale.
Un exemple : La Mauritanie du Sahara et la Mauritanie du fleuve qui sont groupés sous un seul territoire, la Mauritanie, vont pouvoir évoluer maintenant sur leur plan propre, ils vont avoir une vie propre et ils apporteront à la communauté mauritanienne une libre participation, une participation sans contrainte.
Des entités jusqu'ici administratives vont évoluer, vont se fractionner et vont prendre une figure tout à fait différente après une certaine adaptation et devenir de véritables entités ethnographiques, économiques et politiques.
Les décrets Defferre vont donc marquer une étape très importante dans l'évolution de ces territoires d'Outremer. Nous les attendons avec une grande impatience dans tous les territoires.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Kobzi, Meurthe-et Moselle.

Kobzi

Camarades, la fédération de Meurthe-et-Moselle dans sa majorité approuve l'action de nos camarades socialistes au gouvernement et les félicite pour les résultats substantiels obtenus et leur fait confiance pour réaliser le programme présenté aux électeurs le 2 janvier.
Pour la question algérienne, sur le plan général, les exposés ont été faits et je ne peux pas dire mieux que ce qu'a dit ce matin notre camarade Philip ou notre camarade Lamine Gueye
Étant né en Algérie, je connais la situation et, de plus, j'ai vécu dans les trois départements.
Le drame algérien, dont le Parti Socialiste n'est pas responsable doit être réglé et la fédération de Meurthe-et-Moselle demande au camarade Lacoste de ne pas compter sur son successeur pour appliquer les réformes envisagées. Elle

demande à nos camarades au gouvernement de ne pas lancer des réformes qu'il ne pourrait pas réaliser.
En Algérie, depuis quelques années, les musulmans ne croient plus- en la parole de la France, et nous demandons au camarade Robert Lacoste, en particulier, s'il pourrait instituer tout de suite le collège unique pour les prochaines élections au Conseil général du nouveau département de Bône.
En ce qui concerne la réforme agraire, il faudrait faire vite. L'action doit être spectaculaire, on s'apercevrait alors qu'il y a bien quelque chose de changé, l'effet salutaire se ferait sentir sur la population moyenne européenne et musulmane brimée par les gros propriétaires fonciers responsables de la situation actuelle, en même temps que cela porterait un rude coup à la propagande panarabe du Caire.
Que sortent donc sans tarder les arrêtés d'expropriation pour cause d'utilité et de sécurité publique et surtout qu'on n'épargne pas les gros, les Border (?), les Borgeaud (?), les Germain, les Abaud Pterno (?) les Gratien Faure et les Valais (?). Qu'on n'épargne pas non plus les Sailla Ab del Kader (?) et autres, toutes ces grandes familles musulmanes qui expriment le fellah, tous ces fils de grande tente qui ont été gavés par l'administration, qui, en ces heures difficiles, se retirent courageusement sous leur tente !
Oui, camarades, oui, camarade Lacoste, poursuivons la lutte, la rébellion des fellaghas, mais en même temps, entamons la lutte contre la rébellion des potentats européens et musulmans.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Piette, de la fédération de l'Yonne.

Jacques Piette

Mes chers camarades, après tant d'orateurs qui se sont succédé à cette tribune et qui vous ont entretenus de la question algérienne, et qui l'ont fait avec toute leur ardeur, toute leur conviction de militants socialistes, dans le cadre d'un Congrès qui doit marquer finalement son approbation de la politique entreprise sous la direction de Guy Mollet depuis le 2 février dernier, je voudrais essayer d'esquisser une question un peu différente, à l'Assemblée de ce Congrès ne pas me prêter l'attention nécessaire, préoccupée qu'elle est par l'immensité du drame algérien.
Mais je crois que parmi les questions pendantes dont nous devons prendre conscience et dont nous devons rendre compte, ou sont nous devrons, à un moment donné, rendre compte à l'opinion publique, il y a des sujets qui pour être moins préoccupants aujourd'hui, n'en seront pas moins décisifs à l'heure, précisément, de la reddition des comptes.
Parmi ces problèmes, il y a celui de la politique économique et financière qui est suivie par l'actuel gouvernement.
Nous sommes quelques-uns à regretter que, contrairement à certaines déclarations, à certains engagements pris au cours de la campagne électorale,

l'établissement du bilan l'établissement de la situation laissée par le précédent gouvernement n'ait pas été fait.
Nous sommes quelques-uns à craindre qu'ultérieurement, lorsque la roue de l'histoire grignotant la marche du temps, il nous faudra répondre aux accusations de ceux qui nous reprocheront et qui feront, que cela nous plaise ou non le bilan, de la situation économique et financière que nous laisserons.
Il aurait, je crois, été plus utile que ce bilan, nous l'ayons entrepris en temps utile, en dépit de l'extrême gravité de la situation en Algérie.
En effet, notre camarade Ramadier a déclaré hier à la tribune que le déficit de trésorerie pour l'année dépassait 980 milliards, je crois, il n'était pas le premier à faire cette constatation, puisque M. Pfimlin, ministre des Finances du précédent gouvernement, déclarait lui-même à quelques jours des élections que le déficit prévu pour l'exercice en cours serait de mille milliards !
Est-ce que nous n'avions pas intérêt, peut-être, à préciser davantage les ressources que nous trouvions ?
La politique qui était dessinée par nos prédécesseur et celle que nous entendions dessiner ?
C'est parce que je crois que depuis trop longtemps déjà on s'efforce d'attacher sur les épaules des Socialistes une tunique ensanglantée, celle de la dévaluation, qu'il n'aurait peut-être pas été inutile que dans ce débat d'aujourd'hui, les responsabilités des Socialistes fussent bien partagées de celles qu'ont encourues nos prédécesseurs.
Il n'est pas non plus entièrement inutile de définir un programme économique et financier qui, moins peut-être que notre programme international, moins peut-être que notre ligne d'action sociale, mois même que notre politique en Algérie, n'avait peut-être pas entièrement été préparé suffisamment dans le détail et a laissé quelques uns d'entre nous sur leur soif lors des récents débats parlementaires, en ce qui concerne particulièrement le financement de quelques grandes institutions sociales qui marqueront le proche avenir. D'autre part, parce que quelques uns d'entre nous pensent encore que le financement des affaires algériennes qui sera soumis prochainement à l'attention, non seulement du parlement, mais du pas tout entier mériterait quelque attention, il n'est pas inutile de dégager par avance les grandes lignes d'une politique dans le domaine économique et financier et d'en chercher les éléments principaux.
Le premier point sur lequel je voudrais attirer l'attention des camarades, sans être particulièrement pessimiste, c'est celui du commerce extérieur de la France.
Manifestement, notre grand argentier a reconnu hier que les réserves en devises étrangères laissées dans le trésor public par nos prédécesseurs couvraient pour l'année en cours les besoins de la France, mais cependant l'aggravation de notre balance des paiements chaque mois témoigne bien sûr de la rigueur que nous aurons mise en faveur d'importations de choc nécessaires par suite de la période dramatique qu'au lendemain de la formation du gouvernement Guy Mollet s'est abattue sur la France en raison du gel, mais aussi de ce que la politique exportatrice de la France aurait mérité davantage de précisions et peut-être d'attention.

C'est un gouvernement réactionnaire et libéral qui avait décidé la constitution d'une Commission composée de fonctionnaires libéraux, et de représentants des grandes entreprises libérales et lui avait donné le soin de dégager les grandes lignes d'action de notre futur commerce extérieur.
Pourquoi ne serait-il pas utile aujourd'hui, plutôt que de laisser l'agilité quotidienne des éminents esprits de la rue de Rivoli rechercher dans les cartons verts les crocodiles empaillés qu'on nous ressert avec obligeance, de chercher des formules nouvelles capables de faire face à une situation qui, si elle n'est pas entièrement dramatique, reste cependant, de l'avis même de notre camarade Ramadier, préoccupante.
Je pense qu'il faut ici examiner deux questions : une politique économique et financière parce qu'il n'y a pas d'action sans pensée, mais aussi un instrument adapté. Je ne suis pas sûr que cet instrument existe aujourd'hui, et c'est précisément parce que je crois que parmi les choses, parmi les tentatives, parmi les impulsions que nous donnerons par notre passage au gouvernement nous devons le préparer qu'il n'est pas inutile que nous posions les jalons de réformes dans le domaine politique, mais aussi dans le domaine administratif qui, qu'on le veuille ou non, est le bras séculier d'une politique, qu'elle soit libérale ou qu'elle soit dirigiste, ou même qu'elle soit entre les deux.
Je n'ose même pas dire aujourd'hui où se situe la chair ou le poisson de cette politique. Mais il n'est pas douteux que le premier effort qui doit être fait doit l'être maintenant.
Il devrait l'être maintenant parce que, si nous ne le faisons pas, nous, nous pouvons faire confiance à ceux qui, inévitablement, nous remplacerons un jour pour le faire.
C'est la raison pour laquelle je crois, avant de définir les réformes que je crois nécessaires et qui ne porteraient pas ombrage, et qui ne feraient pas obstacle à la politique que nous poursuivons en Algérie, c'est de nature la fois à concilier l'œuvre historique à laquelle nous sommes attachés, puisque c'est la raison même de la fondation du Parti Socialiste, celle de nos transformations progressives delà société en fonction d'une évolution historique et économique déterminée. Et, en raison du dégagement de responsabilités qu'il sera nécessaire de payer un jour, il est préférable d'en établir le bilan préventif plutôt que de le supporter ultérieurement.
Camarades, je crois qu'il est juste, si il est nécessaire que le Parti veille à ne pas se laisser accroché, pour la deuxième fois peut-être en 20 ans d'histoire, à un alignement monétaire qui lui serait reproché aussi vigoureusement que le premier, mais qui probablement, dans ce pays, lui interdirait longtemps l'exercice du pouvoir, fut-il loyal, fut-il honnête, il n'est peut-être pas entièrement inutile de fixer les limites de ce que peut être notre initiative dans le domaine économique, financier. Et ce sont ces limites que très rapidement je voudrais essayer d'évoquer.
J'ai parlé du commerce extérieur et j'ai manifesté quelques craintes de voir les réserves monétaires delà France fondre comme le soleil, fait fondre la neige, un peu trop rapidement selon nous, alors que nous avons reconnu par avance, sans

moyens ultérieures nous préserver contre les attaques que nos prédécesseurs nous avaient laissé un matelas de devises suffisantes.
Au moment où je pense que conjointement avec le problème de l'Euratom se pose le problème du marché commun, et alors que le marché commun est d'une essence essentiellement libérale, et que cependant nous l'acceptons parce qu'il nous parait nécessaire au développement de l'économie française qui ne peut se développer que dans un "très grand marché, que dans un nombre multiplié de consommateurs, il est nécessaire, pour que notre pays puisse faire face à ses obligations internationales auxquelles il a souscrit entièrement et définitivement, nous ayons, dans une première phase, remis de l'ordre dans notre économie, préparé les points d'une action raisonnable, mais audacieuse de la présence française sur ce marché commun, et qu'en particulier les instructions données à nos négociateurs dans l'ordre de ce marché commun visent à la fois à préserver notre économie de l'économie marginaliste, bien sûr, mais hors de laquelle pour l'instant, et en dehors d'une politique d'expansion dont il est manifeste qu'elle a été plus vigoureuse, à certaines époques qu'elle ne l'est aujourd'hui, il est peut-être nécessaire ce rappeler à nos négociateurs que la France bien sûr souscrit à ces engagements internationaux, qu'elle exigera préalablement un ajustement fiscal nécessaire, un ajustement des charges sociales nécessaire, en dehors desquels cette solution serait impossible et la France assez rapidement livrée à sa seule préoccupation nationaliste et manifestement trop étroite.
C'est pourquoi je souhaite pour ma part, alors que le gouvernement s'engage dans une voie que beaucoup d'entre nous approuvent, qui est celle de la subvention, des mesures protectionnistes à l'égard de nos marchés d'exportation, qu'en même temps on veuille bien remettre sur pied un mécanisme d'analyse constante de notre commerce extérieur à base d'une formation politique conséquente, consciente des intérêts permanents à la fois que nous portons comme socialistes mais aussi comme défenseurs vigilants de l'économie nationale toute entière.
Et je pense qu'à la commission d'attente, d'hier, il faut substituer une commission de demain, qui s'inspirerait des travaux antérieurs du Parti Socialiste, pour une défense renouvelée, plus ardente encore, puisque, précisément, nous ne sommes pas suspects à l'égard du marché commun. Que M. Edgar Faure se méfie du marché commun, avec ses tendances protectionnistes, libérales profondes qui le conduisait tout naturellement à le refuser, oui, mais nous, nous ne sommes pas suspects, et c'est la raison pour laquelle il nous faut être d'autant plus vigilants dans nos revendications et vigoureux.
Et je voudrais apporter, aborder un problème très rapidement, parce qu'il me semble qu'on le néglige peut-être un peu trop, pour l'instant préoccupés que nous sommes par l'actualité quotidienne, c'est celui de notre expansion économique. Et je voudrais assez rapidement et trop sommairement bien sûr dans le temps qui m'est imparti, répondre d'un mot à cette espèce de crainte foncière qu'expriment beaucoup de nos camarades sur le déficit budgétaire.

Vous savez que le déficit budgétaire il y a quelques années que nous le traînons avec nous, il y a quelques années dont on nous dit qu'il est le responsable du mécanisme inflationniste de l'économie française. Il y a longtemps que je pense que ce mécanisme inflationniste est bien plus la conséquence d'une économie malthusienne, économie étroitement et abusivement protégée, bien plus que d'une orthodoxie budgétaire que d'ailleurs nous violons tous les jours. C'est vrai, cette orthodoxie budgétaire prévoir les budgets annuels universels et unitaires, et cependant nous venons de les violer encore en votant un collectif qui couvre deux Années. C'est vrai que demain nous serons conduits dans une réforme plus profonde de l'économie de ce pays, à avoir, non plus des budgets annuels, peut-être, mais des budgets biennaux, ce que je souhaite pour commencer, mais probablement de la durée de la législature, ce qui serait plus utile pour un chef de gouvernement qui sont appelé en même temps à déposer sur la table de l'Assemblée, le jour où. il se présente à l'investiture, et son programme politique, et les moyens financiers qui l'accompagnent. la stabilité, elle est d'abord dans un engagement politique qui suppose en même temps un co-engagement de voter l'impôt, car il est trop simple, et probablement en aurons-nous demain l'amère désillusion, de recueillir un appui considérable sur le plan parlementaire quand nous faisons une partie de la politique que les autres souhaitent nous voir faire pour notre compte, même quand elle est bonne, et surtout quand elle est bonne, de notre point de vue, mais dont il est bien évident que les moyens financiers qu'elle implique ne recueilleront jamais leur adhésion, et peut-être est-il bon, au moment où on parle de réforme constitutionnelle, qu'on ne néglige à la fois ni la communauté nécessaire d'une déclaration d'investiture politique et budgétaire qui l'accompagne nécessairement pour la durée de la législature.

Et je voudrais en venir, trop rapidement peut-être, mais nous ne sommes pas ici pour faire un cours de droit constitutionnel, à une suggestion que je crois utile. Dans quelques jours, notre camarade Ramadier va soumettre à l'Assemblée les moyens de financement de l'effort que nous faisais actuellement en Algérie. Je souhaite pour ma part, pour répondre auparavant à l'objection que nous feront les libéraux, à l'objection que nous ferons ceux qui confondent trop volontiers, qui défendent trop volontiers l'impôt du sang et qui n'ont pas assez d'égard pour la défense de leurs portefeuilles, je souhaite que nous mettions ceux-là rapidement devant l'histoire future, en accusation, pour la raison suivante :

Nous ne croyons, pas c'est vrai, en tant que Socialistes, que c'est l'emprunt qui nous fournira demain les moyens de faire face à la situation en Algérie, mais je pense que nous donnerions à nos camarades une arme de propagande utile et efficace, indispensable dans les années qui viennent, si nous offrions nous-mêmes l'alternative à notre Parlement, demain, et si nous déposions un projet de loi dans lequel nous dirions :

Article 1.- Il est ouvert un emprunt pour la politique du gouvernement en Algérie. Cet emprunt est de 200 milliards. Il devra être couvert dans les 15 jours. Mais s'il n'est pas ouvert :

Article 2.- Nous prélèverons alors sur les réserves des sociétés et nous prélèverons sur l'impôt sur le capital ce qui n'aura pas pu être dégagé par l'emprunt.
(Applaudissements)
Alors, de deux choses l'une : ou bien l'emprunt sera couvert, et dans cette hypothèse, nous aurions la possibilité enfin, une fois n'est pas coutume, de féliciter la droite de l'apport qu'elle aura fait pour une politique qu'elle approuve mais dont elle se refusait jusqu'à présent à donner les moyens, ou bien alors, elle l'aura refusé, ce que je crois pour ma part, et nous aurons dans tous le pays une arme décisive, définitive, qui nous permettra de mettre en accusation le capitalisme privé, or duquel, bien sûr, nous savons que si nous ne le mettions pas en mesure de choisir, éternellement nous porterons avec nous précisément, le refus de lui avoir proposé l'alternative. Et je ne crois pas manquer ici à mon devoir de parlementaire discipliné, mais aussi à celui d'un militant qui sort d'une campagne électorale éprouvante, croyez-moi - et permettez-moi de le rappeler ici - en nous donnant des armes supplémentaires qui sont pas uniquement prélevées dans l'arsenal des impôts indirects mais qui peut-être, en faisant preuve d'un peu d'imagination, donneront à nos camarades, demain, dans les besoins de la propagande, une arme nouvelle et singulièrement efficace.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Rahli, du Maroc.

Rahli

Camarades,
Mon émotion d'être parmi vous aurait être toute de joie s'il n'y avait pas parmi nos préoccupations pressentes la douloureuse question algérienne et ces luttes fratricides qui déchirent nos contrées et ne peuvent laisser derrière elles que ruines, deuils, désillusions et divisions, sinon haine et adversité.
Certes, le pays, le Parlement, le gouvernement, les militants socialistes en particulier, attachent une importance capitale à l'évolution favorable et rapide de cette situation.
Et ce qui domine ces assises Socialistes, c'est sans aucun doute possible un désir sincère, ardent, de voir se réinstaller dans ce territoire qui a toujours partagé les joies et les peines de la patrie une paix que je voudrais "immédiate", dans la justice, l'égalité, la fraternité les plus totales et les plus sincères.
Car on ne peut nier que les opérations militaires actuelles sont menées sous une direction socialiste et que la doctrine socialiste est essentiellement pacifiste. Certes, des instructions sont données, écrites et verbales, pour que ces opérations aient lieu avec l'idée qu'elles doivent ramener la paix, donc épargner le plus de vies humaines possibles, et aider au retour d'une paix que des fautes colonialistes lourdes, successives, continues, ont gravement compromises. Il nous faut prouver une fois de plus que le Parti Socialiste n'est pas le parti de la guerre, maie s'il est dit que c'est une guerre de pacification, car, malgré tout et quoique fassent nos camarades, l'appareil de guerre mis en place ne sera, ne

pourra pas être freiné par des militaires devenus guerriers malgré eux, tant il est difficile de se conduire en soldats pacifiques sur des zones d'opérations ou l'instant de conservation joue et où la réflexion et la psychologie n'ont pas le temps de s'exercer.
Pour éteindre un incendie, les pompiers ont munis de lances à eau et d'extincteurs, mais il ne leur viendrait pas à l'idée d'utiliser l'essence et des allumettes.
Plus on verra d'hommes, moins on aura à faire la guerre a dit notre camarade Président du Conseil. Ceci serait vrai dans la mesure où les hommes qui procèdent au quadrillage, au ratissage systématique par encerclement et resserrement de l'étau font moins usage de leurs armes et ne considèrent pas les fuyards épouvantés, hommes, femmes, enfants, comme des suspects sinon des rebelles. Il faut considérer que les populations cernées ou survolées ont lien le droit d'avoir peur quand l'encerclement ou le survol en nombre et à basse altitude ne sont pas précédés d'une préparation psychologique suffisante et minutieuse, par hauts parleurs, émissaires et dans la langue du pays. A t'on jamais pensé au fait qu'un blédard ne comprend pas les sommations qu'on lui adresse en français et après lesquelles on se croit en droit de tirer souvent sur des innocents sans armes.
Mais au fait, comment une Algérie pacifique et pacifiste a-t-elle pu se trouver, soudainement, plongée dans le cauchemar le plus sombre qu'elle ait jamais connu ? Quelles sont les causes qui ont armé les bras, qu'on dit officiellement peu nombreux, mais qui tiennent le maquis depuis près de 18 mois ? Quel est le ferment de discorde qui a dégénéré en haine, en conflit armé, en une sorte de guerre civile ? Car, la grande presse qui déforme et corrompt tout ce qui n'est pas profitable à ses maîtres, disserte longuement et continuellement sur l'intervention étrangère qu'elle rend cause et responsable de tous nos malheurs. Mais il est un peu trop facile, comme l'a dit notre éminent camarade et ministre Robert Lacoste, de rejeter entièrement sur l'étranger toutes les responsabilités. Tant il est vrai qu'une propagande, si fertile et si active soit-elle ne peut pas être crue, suivie, là où il n'y a pas le germe de mécontentement.
Il nous faut donc limiter la portée de la propagande étrangère qui n'est pas la cause générative du mal, mais l'un des effets. Notre camarade ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, a pu se rendre compte lui-même de cette vérité au cours de son périple en Orient, où il a pu apprendre de la bouche des dirigeants arabes et asiatiques, que l'amour de la France de 1789 n'a pas varié, mais que les méthodes colonialistes de IIIème république, dominée par un radicalisme conservateur plutôt que socialiste, pendant plus de 80 ans, ne correspondent ni au génie de la France, patrie des droits de l'homme, ni à la loi humaine de l'évolution des peuples colonisés ou dépendants.
Certes, le socialisme n'a jamais cessé pour nous tous d'être l'affranchissement de l'homme et son bien-être social. Ce colonialisme qui n'est pas spécifiquement français, mais qui est le monopole et l'apanage de féodalités nationales et internationales - ce deuxième front contre lequel notre camarade ministre veut lutter avec les moyens à sa disposition s'est tellement barricadé en Algérie (avec

la fédération des maires) au Maroc et en Tunisie avec ses premiers et deuxièmes collèges, qu'il a cru que sa toute puissance résisterait à toutes les épreuves, à tous les assauts des masses, à la vague de fond qui montait depuis quelques lustres.
Ces causes principales du malaise algérien sont en réalité contemporaines de la doctrine colonialiste et réactionnaire.
Il faut rappeler qu'en Algérie cohabitent 2 groupements ethniques : l'indigène judéo-arabo-berbère, l'européen français-espagnol-italien, etc. qui constitue l'élément immigrant.
Parmi cette collectivité européenne, une caste, se disant supérieure, s'est créée une situation privilégiée et vraiment féodale. C'est elle qui administrait l'Algérie par personnes interposées. Elle influençait certains parlementaires radicaux, indépendants ou de droite.
Cette toute puissance qui ne permettait pas la pratique d'une politique évolutive se vantait à juste titre de faire et défaire les gouverneurs, préfets et tous les fonctionnaires algériens, Son influence s'exerçait par les maires, conseillers généraux, délégations financières, Assemblée gé algérienne et parlementaires.
Le législateur métropolitain qui a la plus grosse responsabilité dans le malaise algérien laissait, dans la plupart des cas, à ces féodalités conservatrices être actionnaires le soin de dire si une loi admise par le Parlement était ou non applicable à l'Algérie. Il en a été notamment du statut de l'Algérie, voté par le Parlement Français en 1947 malgré l'opposition des Quillici... admis par les masses musulmanes et mis en sommeil par l'Assemblée algérienne qui devait donner son avis. Il est ainsi de la retraite des vieux et des allocations familiales que les vieillards algériens musulmans ne touchent pas. Et pour avoir droit à ces allocations familiales, pour avoir droit à cette retraite des vieux, il faut que le vieillard algérien vienne au Maroc, parce qu'en Algérie ces allocations lui seront refusées.
Ces déficiences ne sont évidemment pas imputables au Parti Socialiste SFIO, Mais toutes ces tentatives d'émancipation des masses laborieuses algériennes, toute réforme intéressant le prolétariat, étaient impitoyablement et systématiquement repoussées et rejetées victorieusement par la réaction.
Cette féodalité des 200 familles s'était tellement barricadée en Algérie, au Maroc et en Tunisie qu'elle a cru que sa toute puissance était invincible.
C'est elle aussi qui s'est opposée à l'assimilation et à l'intégration demandées par tous les groupements algériens musulmans et qu'on s'est obstiné bien aveuglément à refuser, quand elles étaient sollicitées. J'incrimine surtout l'action passée du parlement français, sous la IIIème république, qui n'a pas compris que la réaction défendait ses intérêts, ses privilèges propres, en desservant les intérêts supérieurs de la Nation et de la communauté franco-musulmane.
Tels étaient les Quilici, les Aumerant et autres qui ont démérité de cette Patrie dont ils ont trahi les intérêts supérieurs en créant cette crise de refoulement politique dont souffre l'Algérie.
Pendant que les quelques 10 parlementaires algériens -qui représentaient 10 millions de Français musulmans - demandaient l'assimilation et l'intégration, les

parlementaires français d'Algérie, soutenus par le parti radical et autres, la grande presse, faisaient admettre contre toute vérité que l'assimilation revendiquée n'était qu'une forme de séparatisme et quand les Ferhat Abbas et autres, qui en 1936, 1944, 1947, demandaient l'égalité de l'intégration de la communauté française, étaient traités d'anti-Français, envoyés dans les camps de concentration et d'emprisonnement.

Ferhat Abbas était sincère en 1936, quand il disait : "J'ai cherché si la nation algérienne existait, j'ai consulté l'histoire, je ne l'ai pas trouvée". Il entendait certainement dire : nous voulons l'égalité, l'intégration dans notre seule patrie qui est la France.

La suite, les faits, hélas, montrent de quel côté était l'erreur volontaire, de quel côté était la mauvaise volonté. D'un peuple acquis à l'assimilation on a fait un peuple séparatiste, disons autonomiste ou fédéraliste qui, dans sa grande masse, ne veut pas rompre ses liens avec la France, à qui il doit le pain du corps et de l'esprit.

Il est capital de rappeler qu'en 1865, par senatus consult, les israélites algériens ont été déclarés citoyens français. En 1944, les Algériens demandaient la même faveur. On a accepté mais seulement pour les titulaires du brevet élémentaire et au-dessus, ainsi que les anciens combattants décorés. Comme si, en France, le paysan non titulaire de diplômes ou de la rosette d'académie n'était pas admis à voter.

Ces féodaux butés et peu instruits pour la plupart ont menacé la métropole de sécession chaque fois qu'on a voulu contingenter le vin ou appliquer une réforme politique aux Musulmans algériens. Ils ont même renvoyé, en 1944, lors de l'application de l'ordonnance de Gaule qui déclarait citoyens français 16 000 Algériens, les fascicules de mobilisation, pendant qu'ils avaient les moyens financiers et autres de se rebeller contre le gouvernement de leur pays et la République.

Rappelons que Napoléon, dans sa lettre du 6 février 1863, disait "que les indigènes musulmans et israélites, comme les colons, avaient droit à sa protection et qu'il était aussi bien l'Empereur des arabo-berbères que l'Empereur des Français.

Et Napoléon ajoutait :

"J'ai irrévocablement assuré dans vos mains la propriété des terres que vous occupe, j'ai honoré vos chefs, respecté votre religion. Je veux vous faire participer de plus en plus à l'administration de votre pays". Ceci, en 1865, la IIIème République ne peut en dire autant. Elle a même malgré le temps, marqué une nette régression. Les 200 familles sont en réalité insatiables.

La situation en Algérie, avant les événements actuels, était la suivante, d'après Laulin, juriste et Doyen de la Faculté de droit d'Alger :

"Cette division fictive du territoire algérien en départements, arrondissements, communes, qui ne correspondent en rien aux circonscriptions du même nom de la Métropole, par ces conseils municipaux où quelques Européens fraîchement francisés font leur loi à des milliers d'indigènes parce qu'un jury de colons jugeant avec un parti pris révoltant les Arabes et les Kabyles qui leur sont

déférés, par l'application à la propriété indigène de notre Code civil, ce qui aboutit au dépouillement de tribus entières."
Le peuple algérien n'a pas pris les armes contre la France. Les fellagas, exploitant le mécontentement, lui demandent de chercher lui-même la voie en dehors de la France, dont le visage, l'âme, la candeur, étaient sans cesse dénaturées par une réaction colonialiste aussi aveugle que barbare, quoi qu'elle dise et quoi qu'elle pense.
L'Algérie a pris conscience, trop brutalement hélas, et demande à être admis librement et simplement, mais à égalité numérique avec la masse française dans une communauté franco-musulmane. Le Gouverneur Soustelle écrivait, en 1946 :
"L'histoire est un cimetière d'empires morts. Beaucoup qui ont dépassé le nôtre en étendu et en splendeur se sont effrités comme des murs de sable".
"La marche des événements, indifférente aux velléités et aux désirs des honnis, ne tient pas compte des intentions, mais seulement des activités". (Climats 14/7/1946).
Loin de moi l'idée de faire appel à une conscience, qui a évolué depuis, contre une autre animée de la meilleure bonne intention et de la plus grande bonne volonté.
Camarades, le Parti Socialiste, le socialisme considère comme essentiel le principe la liberté de tous les hommes sans distinction de race ou de religion.
Jusqu'à l'an dernier, la France était la seule nation restée en dehors de ce courant d'émancipation des peuples actuelle. Depuis, la Tunisie et le Maroc ont eu leur indépendance pleine et entière. Ils veulent être aujourd'hui de bons et loyaux amis et alliés de la France dont ils sont imprégnés. Des esprits rétrogrades osent encore parler de politique d'abandon.
Nasser a rendu la suprême justice à l'Angleterre en disant simplement et laconiquement : "L'Angleterre a tenu ses promesses". Y a-t-il plus bel hommage ?
C'est pour cela que je voudrais demander à nos camarades du gouvernement de tenir certaines promesses qui commencent à se faire vieilles et que le Parlement a plusieurs fois entérinées,
Au Congrès de Puteaux et en d'autres occasions, notre camarade Guy Mollet a déclaré : "Nous prendrons des mesures d'apaisement. Il y en a à prendre immédiatement sur le plan des sanctions, de l'amnistie, etc. Nous n'attendrons pas que nous soyons en mesure de trouver des interlocuteurs valables pour prendre ces mesures d'apaisement voulues".
Or, beaucoup d'algériens ont une trentaine de membres de leur famille internés en raison de leur passivité. Il est vrai que l'on a trouvé une autre définition aux centres d'internement, qui sont devenus, par les charmes des mots : des centres d'hébergement. Mais les hébergés ont des biens, des familles, des femmes et des enfants à l'abandon. A-t-on prévu des centres d'hébergement, des crèches, des gouttes de lait, des curateurs pour les familles de ces favorisés des centres d'hébergement ? Non, n'est-ce pas.

La suprême diplomatie consiste à laisser aux mots et aux choses leur sens véritable et leur véritable définition. Il me répugne de penser que des Socialistes puissent, en ces matières sérieuses, oh ! combien employer des euphémismes.
C'est le mensonge, le manquement à la parole donnée, le travestissement de la vérité, les communiqués mensongers. Longtemps pratiqués dans le passé qui ont fait le plus de mal aux relations de la France et du peuple algérien, et des peuples d'Outremer.
Camarade, si la France est le soldat, le pionnier de la liberté. Je confonds France et socialisme et je vous demande, au nom de ceux qui ont morts pour que vivent la France et l'Algérie de penser le problème algérien, non pas à travers des opportunismes ou dosages gouvernementaux, non pas à travers nos chicanes ou nos controverses intérieures. Je voudrais que nous restions fidèles au message du socialisme qui met la paix au-dessus de toutes les préoccupations humaines, que nous prenions des résolutions constructives. Certaines motions visent par dessus tôt l'approbation de l'action des camarades du gouvernement, action que nous approuvons, certes, mais qui me paraissent manquer de portée pratique.
Elles consacrent des positions qui pratiquement rendent impossibles le retour immédiat à la paix en Algérie et la résurrection de la communauté Franco-Algérienne.
Je vous adjure, et m'excuse d'un tel appel qui peut paraître prétentieux, de faire l'union autour de nos amis du gouvernement pour repenser, avec eux et tous ensemble, les véritables solutions au problème de l'Algérie et les conditions d'un cessez-le-feu immédiat.
En politique, l'erreur est un crime. Tous les points devraient se rapprocher dans une résolution commune inspirée des pures traditions du socialisme.
La force sans la justice est vaine. La force sans le droit est une illusion, car les conflits peuvent renaître sans cesse.
Dans l'intérêt de notre Afrique du Nord, dans l'intérêt de la communauté française et de tous les territoires d'Outremer, dans l'intérêt de la communauté franco-musulmane, dans l'intérêt de la paix totale au Maroc, en Tunisie et en Algérie, je vous demande un message de foi en notre socialisme tout entier, au service du prolétariat sans distinction de races ou de religions. Le socialisme ne faillira pas.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mao du Finistère.

Hervé Mao

Camarades,
La fédération du Finistère renonce à présenter un développement des questions du présent Congrès, ceci pour éviter les redites et un allongement inutile des travaux du Congrès. La question algérienne en particulier ayant été très longuement traitée par les représentants des diverses tendances, nous n'y reviendrons donc pas.

Je vous demande tout simplement de vous reporter à notre motion que vous avez dû trouver ce matin sur votre table. Mais il nous semble nécessaire de faire connaître qu'après lecture de la motion Boutbien nous ne sommes pas d'accord avec l'idée émise, à savoir revenir a la troisième force, avec tout ce que cela comporte au point de vue laïque, au point de vue de l'école publique, à savoir une trêve scolaire.
Ce n'est pas nous Socialistes qui avons rompu ce qui semblait être une trêve scolaire, en 1951 ; époque où le MRP a brisé cette trêve alors, que l'on ne vienne pas demander de capituler, car ce serait une capitulation devant les forces de réaction dont fait partie le MRP.
Et c'est pourquoi il est impossible de suivre Boutbien sur ce terrain, et nous rappelons que le Parti Socialiste a, dans son programme, la défense intégrale de la laïcité, nous l'affirmons à chaque occasion, et nous pensons que le plus rapidement possible il faudra songer à l'abrogation des fameuses loi anti-laïques qui sont l'œuvre des partis de droite, y compris le MRP, partie prenante de la troisième force. Le Parti Socialiste est laïque, il doit le confirmer dans les prochaines semaines, dans les prochains jours.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Weil-Curiel (Seine)

André Weil-Curiel

Camarades,
C'est une vérité bien connu qu'un discours peut quelquefois changer une opinion, jamais un vote. Cela est encore plus vrai dans un congrès comme le nôtre où la plupart des délégués sont munis d'un mandat impératif. Néanmoins, si exprimant ici l'opinion d'un certain nombre de mes camarades, je réussis sur un point seulement à changer une opinion, j'aurai fait la preuve, nous aurons fait la preuve que la démocratie n'est pas un vain mot et que c'est l'honneur de notre parti de permettre aux opinions, même minoritaires, et même minoritaires, comme on l'a dit, dans la minorité, de se faire entendre, sans que les critiques adressées à l'action de certaines personnalités puissent nous valoir des sanctions ou d'être traités de quelque chose comme un ennemi du peuple... (protestations)...
Camarades, c'est l'honneur de notre Parti, je le dis, et je m'en flatte. Ce que je voulais dire, d'ailleurs, c'est que si je fais entendre ici quelques critiques, ce n'est pas que je n'ai que des critiques à faire entendre, j'aurais aussi des louanges, et même beaucoup de louanges, mais cela me parait un peu inutile, car nous savons tous que les ministres ont plus l'habitude d'entendre autour d'eux des louanges que des critiques. Et par conséquent, il n'est pas mauvais qu'une fois de temps en temps ils entendent des critiques qui seront prononcées, soyez-en certains, sur le mode le plus fraternel, car nous ne pouvons pas oublier que nous avons mené avec notre camarade, avec nos camarades depuis plus, hélas, de 25 ans pour moi-même, et le fonds commun qui nous unit est beaucoup plus fort que les points de divergence que nous pouvons avoir momentanément.

Fondation Jean Jaurès

Camarades, Guy Mollet le rappelait hier, à cette réception qui nous a été donnée par la municipalité de Lille, d'une façon qui n'était certainement pas dans sa bouche des fleurs de rhétorique, mais le fond de sa pensée, qu'il ne fallait pas confondre l'action du gouvernement qu'il préside avec l'action du Parti. Et il est bien certain que ce serait une erreur funeste si aux yeux de l'opinion publique, le gouvernement si bien intentionné soit-il, et quel que soit le mérite de ses actes, pouvait se confondre avec ce que doit être en permanence l'action du Parti.
Si vous permettez que je vous donne tout de suite un exemple, le voici :
Nous avons tous ressentis une légitime fierté du fait que Gazier et l'équipe gouvernementale qui en a tout ensemble le mérite, ait réalisé l'augmentation de la retraite des vieux. Nous avons d'abord tenu ainsi une promesse électorale, ce qui n'est pas si commun, nous avons allégé dans une certaine mesure la misère de ces vieux, mais qui oserait dire que d'un point de vue socialiste ou plus simplement d'un simple point de vue humain, le problème de la situation des vieux travailleurs soit par cela même soluble, résolu ? Est-ce-que les quelques subsides que nous avons réussi à arracher à l'égoïsme des classes possédantes suffisent à résoudre ce problème tragique, non seulement de l'insuffisance des moyens d'existence, mais de l'isolement, camarades, de ces malheureux âgés, souvent malades, mais pas assez malades pour que les hôpitaux les abritent, qui ne savent pas où aller en raison de la crise du logement qui est telle qu'ils ne trouvent même pas de parents pour les recueillir, qui n'ont personne pour leur donner les soins que leur état nécessité, et qui, dans l'état actuel de nos institutions, ne trouvent aucun asile et an. sont réduits à mourir, quels que soient les progrès de leurs allocations, comme des bêtes, abandonnés de tous.
Il y a là, camarades, un problème qui n'est pas résolu, et je le souligne pour vous montrer que si l'action du parti est différente de celle du gouvernement, quels que soient les mérites de l'action du gouvernement, il y a une action propre qui est celle du parti, que nous devons mener inlassablement.
Camarades, nous avons quelques sujets de mécontentement. J'étais surpris, je dois dire, jusqu'à il y a 5 minutes, que personne, et pas même notre camarade et ami Deixonne, n'ait évoqué le problème de la laïcité. Certaine omission vient d'être réparée par le camarade du Finistère qui m'a précédé à cette tribune, mais je dois dire que si nous sommes reconnaissants à nos camarades du groupe parlementaire d'avoir voté l'inscription à l'ordre du jour de l'abrogation de la loi Boranger, ce geste, si louable qu'il soit, ne nous suffit pas nous nous rappelons qu'au cours de la campagne électorale nous avons promis - mais nous n'étions pas les seuls à le faire, tous les partis qui ont adhéré au Front dit républicain étaient d'accord également - l'abrogation de ces lois anti-laïques.
Et pour nous, il était impensable qu'un gouvernement put se constituer sans que cette abrogation devint un article même du gouvernement. Il semble que cela n'ait pas été fait, mais aujourd'hui, depuis que ce gouvernement - et nous en rendons hommage à nos camarades - a une autorité accrue, il semble que le problème doive de nouveau être posé, non plus simplement à l'échelon parlementaire mais à l'échelon gouvernemental. C'est le seul moyen, camarades, de rester fidèles aux promesses que nous avons faites devant le corps électoral.

Autre sujet d'inquiétude : c'est la protection des libertés individuelles. Certes, camarades, je ne tomberai pas dans le travers qui consisterait à reprocher à nos camarades eux-mêmes, à Guy Mollet en particulier, certaines atteintes qui ont été portées aux libertés. Nous savons au contraire, et nous tenons à le dire, que certaines erreurs, qui n'étaient peut-être pas toutes involontaires, ont été réparées, grâce à l'action immédiate de nos camarades, mais tout de même, nous avons le droit d'être inquiets quand nous voyons le climat qui se développe.
Certes, il est regrettable que des journaux publient des fausses nouvelles, mais qu'il me soit permis de souligner que les journaux défavorables à la politique gouvernementale n'ont pas le monopole des fausses nouvelles, mais surtout, ce que je voudrais souligner, c'est qu'il y a peut-être d'autres méthodes plus démocratiques que la saisie des journaux qui publient des nouvelles réputées fausses. Il existe, camarades, des textes qui permettent le droit de rectification, qui permettent le droit de retrait, et cela me parait plus opportun d'user de ce droit pour rétablir la vérité que de saisir simplement et purement les journaux dont les nouvelles ne sont peut-être pas toutes complètement exactes ou dont les critiques ne plaisent pas.
Enfin, camarades, il y a les bandes, il y a d'autres problèmes, il y a d'autres termes à employer : les commandos de Monsieur Biadji (?), qui jouissent d'un peu trop de liberté, qui se permettent d'intervenir un peu trop fréquemment dans les réunions publiques, qui sont organisées d'une façon parfaitement démocratique, ce qui permet à certains maires qui sont peu démocratiques, eux, d'intervenir sous prétexte que cela pourrait troubler l'ordre public, ces réunions. Je crois qu'il serait assez facile, alors qu'on sait parfaitement quels sont les hommes qui composent ces commandos, d'où ils viennent, qui les a formés, en particulier le commissaire Dides, de les mettre à la raison et de faire jouer l'arsenal des lois républicaines contre ces gens.
Sur la politique financière, il y aurait trop à dire,, je passe.
Je voudrais arriver, en essayant de ne pas répéter ce que d'autres camarades ont dit, le problème algérien qui domine indiscutablement nos débats. Ce que je voudrais dire, parce qu'il faut que cela soit dit, c'est que nous voyons avec la même consternation que nos camarades les problèmes, les progrès que le fanatisme musulman a fait en Afrique du Nord, c'est que nous n'avons pas la moindre admiration pour les hommes qui, au Caire, que ce soit contre Israël ou la civilisation occidentale, commandent des troubles sanglants dans le monde islamique, et que nous voyons avec beaucoup d'appréhension un régime dirigé par ces fanatiques capables de s'instaurer prochainement en Afrique du Nord, et que nous ne voulons pas.
Et nous souhaitons de tout cœur d'éviter que nos compatriotes qui vivent sur l'autre rive de la Méditerranée soient abandonnés aux représailles de population un peu primitive, il faut bien l'avouer, et qui, dans leur liberté reconquise, seraient sans doute ivres de vengeance.
Mais, camarades, ce qui nous préoccupe, c'est le moyen d'éviter cet état de chose. Et alors, je voudrais ici, pour vous permettre de former votre décision,

vous soumettre simplement, schématiquement, quelques réflexions qui sont d'ailleurs plutôt des constatations objectives que de simples réflexions.
Première constatation : c'est qu'il n'existe plus aujourd'hui, au monde, une seule communauté ethnique musulmane qui n'ait recouvré son indépendance plus ou moins grande, que le Yémen, qui n'est pas un pays de très haute civilisation, que la Libye, qui est aux frontières de la Tunisie, le Soudan, sont des pays qui ont aujourd'hui, en apparence tout au moins, leur pleine indépendance. Et par conséquent, il n'est pas étonnant que dans cette Algérie musulmane où nous avons tout de même formé des élites, où il existe tout de même des médecins, des hommes de lois, des intellectuels, des ingénieurs, musulmans, ce grand souffle d'indépendance ait également passé et qu'il ait soulevé les populations. C'est le contraire, camarades, qui aurait pu nous étonner.
Deuxième point : c'est que si cette insurrection a des causes multiples que l'on pourrait dénombrer, une des causes les plus immédiates, et que nous, Socialistes, ne pouvons pas méconnaître - et je serai tenté de dire : hélas - c'est que si les autochtones d'Algérie ont recouru à l'insurrection, c'est peut-être parce qu'ils ont été malheureusement privés de tout autre moyen d'expression démocratique, parce que, malheureusement, les élections ont été faussées - c'est une chose qui est malheureusement connue - parce que la presse a été jugulée et parce que les partis ont été dissous et que les chefs ont été déportés.
Et, camarades, ai-je besoin de vous rappeler ce paragraphe, cet article de la Constitution de 1793, que nous avons fait connaître nous-mêmes aux populations autochtones de toutes les parties de l'Union Française : lorsque les droits de l'homme sont foulés aux pieds, l'insurrection devient le plus sacré des devoirs.
Troisième constatation, qui est celle-là, un peu amère : L'insurrection - car c'était bien d'une insurrection qu'il s'agissait, encore que la presse l'ait tu - a débuté le 1er novembre 1954. Il y avait à ce moment-là en Algérie environ 150 000 soldats. Les fellagas, nous disait-on, n'étaient pas plus de 3 ou 4 000. Eh bien si les 150 000 soldats n'ont pas pu venir à bout des 3 ou 4 000 fellagas. Il y a actuellement 400 ou 500 000 soldats, dit-on. On nous donne officiellement, comme nombre de fellagas, environ 20 000. Je ne crois pas que je fasse preuve d'un défaitisme ou d'une pensée pessimiste exagérée en disant que la situation n'a pas évolué tellement favorablement depuis le 1er novembre 1954, malgré l'afflux massif de troupes, malgré la mise en place du quadrillage, et malgré l'intensification de ce que l'on appelle aujourd'hui, par un euphémisme charmant : la pacification.
Camarades, pourquoi faut-il tout de même se poser la question ? Eh bien ! c'est qu'il semble - je dis : il semble, parce que je ne suis pas infaillible et je ne prétends pas détenir la vérité - que la lutte ne se circonscrit pas en quelques bandes de fellagas armés et à l'armée française, malheureusement pas. C'est une lutte qui se déroule entre l'armée française et la population musulmane, presque toute entière, sinon activement, tout au moins par complaisance et par complicité.

Et l'histoire, camarades, a déjà connu de nombreuses luttes de ce genre. Nous nous rappelons que Napoléon n'a jamais réussi à mater, avec sa grande armée, alors qu'il était au zénith de sa puissance, le peuple espagnol. Son neveu Badinguet, plus connu sous le nom de Napoléon III, n'a pas davantage réussi au Mexique. Et si un général russe a pu se glorifier de voir régner l'ordre à Varsovie, c'est parce qu'il a employé les moyens devant lesquels indiscutablement notre conscience socialiste n'est pas d'accord. C'est pourquoi je reste un peu sceptique quant aux possibilités de pacification par les moyens qui sont actuellement mis en œuvre.

Quatrième constatation : même si au prix de cet effort que l'on nous demande le calme revenait, il reviendrait parce qu'il y aura 500 000 soldats français en Algérie, mais qui peut espérer que si ces soldats rentraient dans leurs foyers le calme subsisterait ? Et alors, posons-nous la question : combien de temps faudra-t-il maintenir ces effectifs massifs pour assurer de façon permanente le calme et la sécurité en Algérie ?

Et enfin, dernière constatation, qui n'est peut-être pas la moins importante : nous avons réussi, nos camarades ont réussi à établir des relations normales, et je pense, je l'espère, satisfaisante, avec la Tunisie et le Maroc. Mais si nous en croyons les échos qui nous viennent aussi bien de Tunisie que du Maroc, que valent ces constructions si le trouble continue en Algérie ? Il n'y a pas un appel au désordre qui soit absolument irrésistible, et la prolongation de la guerre d'Algérie compromet malheureusement d'une façon, immanquable ce que nous avons pu réussir à pacifier en Tunisie et au Maroc.

Quelle solution, camarades ? Ah ! évidemment, elle n'est pas simple, et peut-être pourrions-nous nous reporter d'abord aux décisions antérieures du Parti qui ne sont pas toutes tellement anciennes.

J'ai sous les yeux une décision du Comité directeur du Parti Socialiste du 29 septembre 1955. Je voudrais vous la rappeler :

"Le Comité directeur du Parti Socialiste, profondément ému par les événements d'Afrique du lord, s'incline devant toutes les victimes.

Il flétrit tous les excès qui engendrent un climat de haine et créent le cycle infernal du terrorisme et du contre-terrorisme.

Il condamne la répression dont l'ampleur et le caractère ont, dans le Constantinois, renforcé la peur et la haine et menacé dangereusement les possibilités de coexistence des différents éléments de la population.

A l'heure où les exactions récentes des extrémistes de part et d'autre ont exaspéré les passions et créé un climat de haine, ce ne sont pas les ruses, les tergiversations inspirées par des préoccupations de politique intérieure, ou des mesures de force comme l'envoi massif de matériel militaire - écoutez cela, camarades - ou le rappel de réservistes qui permettront de recréer l'atmosphère de négociation nécessaire."

Voilà, camarades, ce qu'était, au mois de septembre 1955, dans une situation qui n'était pas très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui, la doctrine officielle du Parti Socialiste, doctrine que le Comité directeur a chargé notre

camarade Guy Mollet de porter à la connaissance du Président du Conseil de l'époque.
Et, remontant un peu plus loin, mais pas très loin, en arrière, la motion qui fût votée à l'unanimité moins 3 abstentions - il n'y a même pas une voix contre, camarades - par le Congrès national d'Asnières, pour régler les problèmes qui se posaient déjà dans les territoires, disait :
"Le Congrès rappelle, comme il l'a déjà fait au cours de ses congrès précédents, que le but à atteindre - et je vous demande, camarades, de bien vouloir peser chacun de ces mots, car chacun de ces mots a son sens et sa valeur - est de permettre l'accession des peuples à leurs propres affaires et leur libre adhésion à la communauté française, "libre adhésion à la communauté française".
Voilà, camarades, quelle était la charte du Parti, la décision prise en connaissance de cause, alors que les troubles existaient depuis près d'un an en Algérie, par le Congrès national du Parti Socialiste, il y a exactement un an.
"Il est pour cela nécessaire, s'ajoutait-il, de rechercher en plein accord avec les représentants qualifiés des populations en cause, les formes nouvelles d'association entre la France et les territoires en question en respectant les coutumes, usages et religions de chacun de ceux-ci."
Camarades, je crois qu'il n'y a pas grand-chose à ajouter après cette déclaration qui est celle du Parti tout entier, que je respecte, et que je m'approprie, mais qui est la vôtre également. Je pense que le seul problème qui reste à résoudre, c'est celui de rechercher le moyen d'entamer les négociations, j'ai pour cela, camarades, une suggestion à faire. Elle ne m'est d'ailleurs pas strictement personnelle, j'en rends la paternité à notre camarade Barenton qui, l'a, le premier, soumise au Congrès de la Seine.
Nous sommes quelquefois en contradiction sur les éléments de ce débat. Nous ne savons pas exactement ce que pensent tous les secteurs de la population musulmane et tous ses représentants. Nous avons entendu sur des points précis des déclarations contradictoires de camarades également qualifiés. Je ne vois qu'un moyen de résoudre ces contradictions, c'est que le Parti décide aujourd'hui, en ses assises, de nommer une délégation qui aura pour mission de s'informer d'abord en Algérie et de prendre contact ensuite directement avec les représentants qui peuvent être considérés comme valables, du peuple algérien, que ce soit Messali Hadj dans sa résidence un peu forcée de Belle-Isle en Mer, que ce soit Ferhat Abbas qui voyage en Suisse, que ce soit avec les chefs qui combattent en Algérie, que ce soit même avec les anciens parlementaires représentants de l'Algérie au Parlement français qui se trouvent au Caire.
C'est au Parti qu'il appartient de s'informer, c'est à nos camarades d'aller s'informer directement et de revenir devant de nouvelles assises du Parti pour dire : "Voilà ce qu'il est possible de faire, voilà ce qu'il n'est pas possible de faire".
C'est une méthode sérieuse, c'est une méthode honnête dénuée de tout élément passionnel je vous demande de réfléchir à cette proposition.
Camarades, le problème de l'Algérie n'est pas le seul qui se pose à nous. C'est un problème d'actualité brûlante, mais le Parti Socialiste n'en aura pas fini pour

autant avec les problèmes qui sont les siens quand la question d'Algérie aura été réglé, tôt ou tard, bien ou mal,
Il faut que nous décidions ce que doit être notre action, que nous réfléchissions sur le caractère propre du Parti Socialiste, ce n'est pas, nous en sommes tous d'accord, une Commission de Comités électoraux. Le Parti a une tradition, il a des objectifs, il vise à une révolution qui ne sera pas, bien entendu, d'aller ramasser les pavés dans les rues, d'aller briser les vitrines, mais qui sera de changer profondément les structures du régime actuel.
Comment peut-il réaliser ces objectifs ?
Camarades, si nous prenons les chiffres, nous voyons qu'en 1951 le Parti Socialiste a eu aux élections 14,95% des suffrages et en 1955, malgré une opposition qui a duré cinq années, il est monté à 15,20%. C'est un progrès un peu maigre !
D'autre part, j'ai noté dans le rapport qui vous a été soumis à ce Congrès que 48 fédérations ont moins de 500 adhérents.
Eh bien, je ne pense pas, camarades, que dans ces conditions le Parti soit un instrument très approprié pour faire ces révolutions que nous appelons.
La principale raison, elle est assez simple, c'est que les couches de la population que nous voulons représenter et dont nous voulons traduire les aspirations ont été depuis longtemps stérilisées par leur dévotion à la religion stalinienne et par leur attachement inconditionnel.
Il est bien certain que rien de commun n'existait entre eux et nous, il n'y avait évidemment aucune possibilité d'entente et je dirai même d'engager un dialogue fructueux.
Mais voilà que tout d'un coup la foudre est tombée. Un pape est mort à Moscou, et deux nouveaux tapes - après un petit intermède, ont été intronisés et bénéficiaient, bien entendu, de ce privilège d'infaillibilité reconnu par les communistes du monde entier à tout ce qui venait de Moscou. Puis, voilà que ces deux papes nouveaux nous ont annoncé - ce n'était pas une révélation pour nous, mais cela l'a été pour pas mal de communistes - que cet homme qui avait déjà été béatifié, que dis-je béatifié, canonisé, non pas en place de Rome, mais en place Rouge à Moscou, n'était que Belzébuth en personne, que le Père des peuples était un nouveau Néron, un Caligula, un criminel auprès de qui Hitler lui-même pourrait se faire passer pour quelqu'un de tout à fait anodin !
On nous a appris que, non seulement il perpétrait des meurtres en masse, mais qu'il avait commis les fautes politiques les plus grossières, et le catalogue n'est pas encore définitivement dressé !
Alors, camarades, les Communistes sont maintenant devant cette alternative de penser ou bien que leurs chefs étaient des complices, ou bien qu'ils étaient des imbéciles ! C'est le seul choix qui leur soit laissé !
Et ils en sont réduits également à admettre que les chefs socialistes se sont tout de même montrés un peu plus perspicaces que leurs chefs !
Que va t-il se passer ?
Ou bien, ils vont s'aligner sur la nouvelle politique de Moscou, sur le new-look qui vient de là-bas, et alors c'est l'aveu de toutes leurs fautes, je dirai même de

Fondation Jean-Jaurès

tous leurs crimes, et il semble que ce soit difficile à passer pour les Thorez, pour les Duclos et autres grands responsables, ou bien ils vont jouer la carte du schisme, ils vont se séparer de l'église de Moscou et devenir église autocéphale ! Mais alors, camarades, ils sont coupés des sources mêmes de leur foi ! Ils vont tomber dans la désintégration et le désarroi, et alors, camarades, je crois que nous sommes à un moment unique du mouvement ouvrier : pour la première fois depuis la scission de Tours, des perspectives d'unité qui seront des perspectives de réunion au sein d'une même organisation démocratique, s'ouvrent.

Mais pour que cela soit possible, il faut que nous multiplions, et qu'avons-nous à craindre, les contacts avec les communistes à la base, i1 faut que la Parti se guérisse de ce complexe d'infériorité qui l'a trop longtemps habité, il faut que vous vous persuadiez, camarades, que l'un d'entre nous, n'importe lequel, est capable de clouer le bec à Duclos ou à Thorez dans les circonstances présentes !

Il faut que dans les réunions communes, nous apprenions aux Communistes à faire l'apprentissage de la démocratie, il faut que nous leur fassions toucher du doigt leurs erreurs. Il faut que nous leur montrions les causes profondes de tout cela, mais, camarades, cela ne suffirait pas, il ne nous suffit pas de jouer les maîtres d'école, il ne suffit pas de rester sur la rive et de leur dire : "Voyez-vous, petits gredins à quoi vous ont conduits vos erreurs !", il faut que nous les ramenions à la berge sur laquelle nous nous tenons, mais pour cela, il faut qu'ils aient envie de nous rejoindre.

Il faut qu'ils sentent que dans notre Parti, il y a non seulement cette démocratie dont nous sommes fiers, mais que nous leur apportons à eux dont le rêve vient de s'écrouler, les véritables perspectives socialistes et d'action révolutionnaire.

Camarades, il faut que nous ne nous contentions pas d'admiration béate de ce que peuvent faire de bien nos ministres, ce qui est très bien, mais il faut que nous continuions plus fortement que jamais la critique que nous n'aurions jamais dû cesser de faire, de ce régime. Cette critique est plus facile qu'elle ne l'a jamais été.

Le XIXème siècle a vu passer du stade de la propriété personnelle, individuelle au stade de la propriété les groupes de capitaux, mais aujourd'hui, devant les problèmes qui les confrontent, les trusts, les grands capitalistes, les grandes sociétés de capitaux sont incapables de résoudre les grandes questions qui se posent au monde moderne.

Le problème du logement, mais le capitalisme ne peut plus le résoudre ! Le problème du développement de l'énergie atomique où trouverait-il les moyens et les capitaux pour le résoudre ? Le problème de la transformation de l'industrie grâce à l'aide de l'énergie atomique et grâce à l'automation, ce régime est incapable de l'assurer.

Camarades, voilà des tâches constructives qui s'offrent à nous !

Il faut que nous préparions dans le cadre de ces transformations que nous pouvons dès à présent prévoir, les grandes lignes de la société socialiste.

Nous qui pendant longtemps avons combattu obscurément, sans espoir de voir réaliser notre rêve, nous sentons qu'il est sur le point de se réaliser, mais pour cela, il faut que nous pensions dans des perspectives qui soient autres que les

Fondation Jean Jaurès

perspectives réformistes strictement et disons le mot, un peu bourgeoises dans lesquelles nous avons tendance à nous enfermer.
Il faut que nous fassions un pas en avant vers la construction du socialisme.
Camarades, je termine : le crépuscule du stalinisme nous offre d'immenses perspectives, il annonce l'aube du socialisme. L'exercice du pouvoir par le Parti dans les circonstances présentes n'est qu'un intermède ; ce qui est essentiel, ce qui demeurera, c'est l'action du Parti Socialiste pour regrouper tous les travailleurs en vue de la conquête du pouvoir.
Camarades, je vous demande de vous tourner avec moi vers les visages de ces hommes qui pendant si longtemps ont guidé le Parti, qui n'ont jamais surestimé, eux, les avantages de l'exercice du pouvoir en régime capitaliste, qui ont réalisé, en 1905, l'unité et qui n'ont jamais pensé que la scission de Tours dût être définitive.
Restons fidèles à leur enseignement, et nous saurons à notre tour faire passer sur ce pays meurtri et sur cette classe ouvrière désorientée et frustrée, un grand souffle d'espérance.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, demain réunion à 8 heures précises sous la présidence de Lamine Gueye.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
48ème congrès ordinaire des 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956

Séance du samedi 30 juin 1956 (matin)

La séance est ouverte sous la présidence de Lamine Gueye, assisté de Martet, (Dordogne) Coffin (Cher) Steennaut Eugène (Nord) Gagey (Hte-Saône) Schmitt (Manche).

Le président (Lamine Gueye)
La séance est ouverte.
La parole est à Ferrat, du Comité directeur.

André Ferrat
Camarades, c'est encore sur la politique algérienne du Parti que je voudrais, après un grand nombre d'autres camarades, produire devant ce Congrès quelques remarques.
Je suis de ceux qui pensent qu'au cours de ces dernier mois, il n'y avait pas pour le Parti Socialiste, il n'y avait pas pour le gouvernement à direction socialiste d'autre politique possible que celle qui a été définie par Guy Mollet d'après les instructions mêmes du Parti, dans sa déclaration ministérielle et dans maints autres discours.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Cette politique définie par notre ami Guy Mollet - et on a trop tendance à l'oublier - comporte une série d'éléments nouveaux qui tranchent de la façon la plus totale avec l'attitude, avec la doctrine, avec la mentalité des gouvernements précédents.

C'est pour la première fois que l'on entendit parler, que l'on entendit proclamer par un chef du gouvernement français les notions de personnalité algérienne, la nécessité de recourir au collège unique, l'appel au cessez-le feu et la volonté affirmée de poursuivre des solutions démocratiquement négociées et non pas imposées par la force des armes, c'est pour la première fois que l'on entendit définir une politique qui prétendait ne pas s'en remettre seulement aux forces militaires pour aboutir, à la pacification, mais qui entendait en même temps, parallèlement, à cette action de pacification qu'il fallait massive, que l'on voulait massive et qu'on a réalisée massivement, parallèlement à cette politique de pacification, il fallait une politique de réformes hardies et immédiates.

Oui, on a trop tendance à oublier ces choses comme si elles allaient de soi ; sans doute, elles vont de soi, elles vont d'elles mêmes pour les Socialistes, elles n'allaient pas du tout d'elles-mêmes pour l'ensemble des autres partis politiques de ce pays et en particulier pour les éléments de la réaction, pour les éléments colonialistes qui, quels que soient les résidents, quels que soient les gouverneurs généraux qui se sont succédé, à Alger, gardaient en réalité là-bas le haut du pavé.

Voyez-vous, en toute objectivité, je le demande à ceux qui sont hostiles ou qui critiquent la politique de notre Parti et de notre gouvernement, je leur dis : convenez qu'aucun autre gouvernement n'aurait pu définir une telle politique. Un énorme pas en avant a été fait, les conditions psychologiques nouvelles ont été créées pour traiter ultérieurement du problème algérien et lui trouver une solution. C'est un énorme pas en avant qui a nécessité, et de la part du chef du gouvernement, et de la part de ses collègues, et de la part du parti tout entier, un grand courage, une grande lucidité, une grande ténacité.

Mais il ne suffit pas de regarder le passé et mon propos n'est pas de revenir sur la politique de ces derniers mois, on en a suffisamment parlé. Mon propos, c'est d'essayer de dégager ce qu'il est possible de dégager justement grâce à l'application de cette politique, même pendant les six mois qui viennent de s'écouler. En effet, depuis quelque temps, et grâce à cette politique, même la situation s'est modifiée. La population européenne qui était prête à se lancer en bloc dans le contre-terrorisme a été tranquillisée, elle est rentrée dans le calme. L'affreuse perspective d'une guerre civile, que dis-je, d'une guerre civile, d'une guerre de race opposant physiquement chaque européen à chaque arabe, cette affreuse perspective a été écartée.

C'est pourquoi nous avons maintenant la possibilité d'être plus hardis que nous étions au mois de février dernier, la possibilité d'aller plus loin, la possibilité de voir plus large, la possibilité tout en se tenant dans le cadre même de cette politique, de continuer cette politique, de la développer jusqu'à ses conséquences logiques.

En effet, une politique ne vaut que si c'est une politique de mouvement, que si elle s'adapte à la réalité changeante et je crois qu'à cette situation s'applique parfaitement cette citation de Jaurès :
"C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source".
C'est en gardant les principes essentiels de la politique que nous avons définie au Congrès de Puteaux et que le gouvernement s'est efforcé d'appliquer, mais c'est en élargissant et en marchant vers la mer que nous resterons fidèles à cette politique que nous avons défendue depuis six mois.
C'est dans cet esprit que j'ai signé bien volontiers avec d'autres camarades la motion de notre camarade
Pierre Commin qui a été reprise et amendée, heureusement d'ailleurs, par la fédération du Nord.
En effet, je vous en prie camarades, relisez attentivement le texte de la motion signé de Commin et d'un certain nombre de camarades et vous y verrez que cette motion nous donne la possibilité de cette marche en avant qui est indispensable et surtout qu'elle pose des problèmes sous un certain éclairage, dans un certain état d'esprit sans lequel aucune politique socialiste ne pourrait être digne de ce nom et donner des résultats féconds.
Je voudrais prendre deux exemples : l'exemple des réformes et ensuite celui de la façon dont est traité le problème du cessez-le-feu.
Le problème des réformes, voyez-vous, il y a quelques semaines ou quelques mois, notre ami Guy Mollet disait en d'autres circonstance à un autre public et visant d'autres pays : La façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne". Guy Mollet avait raison, mais je crois que la formule s'adapte aussi et particulièrement lorsqu'il s'agit d'octroyer des réformes en Algérie.
Il ne faut pas, il ne faut à aucun prix, que les réformes dont doit bénéficier la population musulmane soient présentées de telle façon qu'elles apparaissent comme je ne sais quelle aumône donnée par la fraction européenne de l'Algérie au reste de la population de ce pays.
Il faut que le gouvernement français et que son ministre résident représentent là-bas non pas la population algérienne d'origine européenne, mais qu'ils représentent la France Socialiste, le prolétariat français, la démocratie française.
Nous ne pouvons pas être, et nous ne serons jamais, les porte-parole non seulement des 500 familles qui en Algérie tiennent le haut du pavé et que notre camarade Lacoste a si justement fustigées les derniers jours, mais même pas les représentants de l'ensemble de la population eur-algérienne.
Nous entendons être l'arbitre impartial, l'arbitre entre les deux populations, entre lesquelles un fossé s'est creusé, un fossé que nous voulons combler.
Nous voulons être l'arbitre entre les 9 millions de musulmans et le million d'algériens d'origine européenne et c'est dans cet esprit que les réformes doivent être données que nous devons travailler à leur réalisation.
Au fond, l'essentiel du problème politique en Algérie car c'est essentiellement un problème politique, vous le savez, nous l'avons déclaré, décidé nous-mêmes, l'essentiel du problème politique en Algérie, c'est de dégager une force sociale

Collection Jean Jaurès

médiane qui soit opposée à la fois aux ultras du colonialisme et aux fanatiques rebelles.
Cette force médiane, elle existe virtuellement, mais je vous dis tant qu'elle ne se sera pas manifestée politiquement, tant qu'elle ne sera pas l'appui réel, la base matérielle de notre politique, notre politique en Algérie risque de tomber dans le vide, une politique ce n'est pas quelque chose de désincarné, une politique, c'est l'émanation de la volonté d'un certain corps social.
Eh bien, il nous faut, nous rassembler ces éléments que j'appellerai raisonnables à la fois de la population d'origine européenne et les éléments raisonnables de la population arabe, kabyle, musulmane.
Je suis sur qu'ils sont la majorité et c'est seulement lorsque nous aurons convaincu, grâce à une politique de réformes, cette masse, que nous pourrons dire que nous sommes définitivement les maîtres de la situation, c'est-à-dire que la justice et la démocratie sont maîtresses de la situation.
(Applaudissements)
Camarades, sans doute les réformes ont une valeur en elles-mêmes, mais je ne crois pas que ce soit là la chose le plus importante ; les réformes ont une valeur non seulement en elles-mêmes, elles ont une valeur surtout parce qu'elles sont la preuve tangible qu'il y a quelque chose de changé, parce qu'elles sont la preuve tangible que le président Guy Mollet et son ministre résident Lacoste ne sont pas les interprètes d'une couche de la population contre l'autre, mais qu'ils sont vraiment les arbitres impartiaux dont je parlais tout à l'heure, le jour où dans la masse musulmane, cette idée de la France, arbitre, du gouvernement arbitre, se sera manifestée, alors nous serons prêts de gagner la partie.
Camarades, je ne voudrais pas abuser de mon temps de parole, mais je dois dire que les réformes qui ont été mises en chantier en elles-mêmes sont insuffisantes et si nous voulons qu'elles aient la répercussion psychologique qui nous semble nécessaire, il nous faut les approfondir, les développer, et c'est pourquoi j'appuie essentiellement ce passage de la motion signée de Commin et d'autres camarades demandant au gouvernerait d'accélérer et d'approfondir ces réformes dans tous les domaines, car il ne suffit pas de faire accéder à certains postes de gestion quelques centaines de musulmans.
Je vous rappelle cette formule d'un ancien garde des Sceaux qui disait ; "Si vous avez un tonneau de vinaigre et que vous y versez chaque jour un verre de vin, en tirant par la bonde, vous aurez toujours du vinaigre, vous n'aurez jamais du vin".
Eh bien, de même, si l'on procède à des réformes par quelques dizaines ou quelques centaines, alors qu'il faut procéder par quelques milliers, on n'aura jamais changé l'esprit même de la haute administration algérienne.
De même, si nous n'allons pas dans la libéralisation de notre politique jusqu'à la libération d'un grand nombre de détenus pour des raisons exclusivement politiques, je dis que nous aurons manqué l'essentiel d'attirer vers nous la confiance de grandes masses arabes, et c'est pourquoi je suis fermement convaincu que la libération d'un certain nombre d'hommes politiques indigènes, d'hommes politiques musulmans s'impose, y compris et surtout la libération d'hommes comme Messali Hadj qui, en définitive, donnerait la force de son

activité d'une autre façon s'il était libre et même s'il était expulsé de France plutôt que s'il reste à Belle-Ile.
De même, la réforme agraire, on dit qu'elle va porter sur 50 000 hectares. Vous savez ce que cela signifie ? C'est exactement la partie de la terre algérienne qui est annulée chaque année par l'érosion et par la sécheresse. C'est peu de chose. Nous soulignons avec plaisir la volonté réformatrice du ministre résident, mais nous lui disons qu'une réforme agraire qui n'est qu'un début, si elle restait à ce stade risquerait de manquer de tout attrait psychologique sur les grandes masses.
Et je veux conclure, camarades, en vous disant quelques mots de la motion même du cessez-le feu.
Voyez-vous, le cessez-le-feu n'est pas seulement un acte militaire, le cessez le feu c'est essentiellement un acte politique à moins que l'on considère le cessez-le-feu comme ne devant intervenir que lorsque l'un des deux adversaires est complètement vaincu. Mais cela n'est pas notre conception socialiste. Pour nous, vouloir le cessez le feu, c'est vouloir précisément qu'il n'y ait ni vainqueur, ni vaincu, car ce que nous voulons, c'est la pacification et non pas la soumission.
Nous voulons la pacification, et non la soumission, c'est-à-dire que ce qui nous intéresse, ce n'est pas la soumission des corps, ce n'est pas les têtes penchées devant la force, ce qu'il nous faut, c'est la paix dans les âmes, oui la paix à la façon même dont l'entend l'arabe, lorsqu'il parle à son frère et qu'il lui dit que la paix soit avec toi.
C'est cette paix là que nous voulons, la paix des esprits, la confiance des cœurs, Eh bien, pour nous donc le cessez-le feu consiste à reconnaître l'absurdité de la lutte armée, la nécessité de régler le conflit existant par des négociations politiques et non pas par la force des armes. Vous me direz : "Mais Guy Mollet a proposé à deux reprises le cessez-le-feu et nous lui en sommes pleins de gratitude, il a rempli en faisant cela son devoir de Socialiste et de chef de la démocratie française - et les rebelles n'ont pas répondu, il faut le dire, de façon satisfaisante" et je ne suis pas aussi optimiste que Jean Rous lorsqu'il essayait de présenter de façon peut-être un peu diluée les réponses du FLN qui, malheureusement, jusqu'à présent équivalent, il faut bien le dire, à des refus, car enfin, le FLN au second appel de Guy Mollet le 2 juin dernier, par la personne de Kider (?) du Caire a répondu le 9 juin qu'il subordonnait le cessez-le-feu à la reconnaissance solennelle du droit du peuple algérien à l'indépendance.
Eh bien, il faut que nous disions très clairement, sans aucune équivoque, pourquoi nous sommes contre dans les conjonctures présentes, pourquoi nous sommes contre l'indépendance totale et absolue du peuple algérien. Il ne faut pas avoir peur de le dire, car ce n'est pas une idée colonialiste que nous allons développer ainsi, c'est une idée profondément démocratique.
Dans le moment actuel, l'indépendance dont parle et que revendique le FLN ne serait pas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce serait le droit des fellagha à disposer du peuple d'Algérie, et ce n'est pas la même chose !
Mous sommes, nous, pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et c'est parce que nous sommes pour ce droit que nous entendons réserver les droits de la minorité européenne en Algérie, et c'est pourquoi aux conditions du cessez-le-

feu mises par les fellagha, nous devons, nous, répondre par nos conditions du cessez-le-feu.
Le cessez-le-feu doit être agrémenté de conditions politiques, sinon il est incompréhensible, sinon il n'apparaîtra que comme la volonté de vouloir mettre l'adversaire à genoux et de lui faire déposer les armes par la force.
Ces conditions, il faut qu'elles soient clairement dites et je crois que ce sont les suivantes, elles sont d'ailleurs comprises dans la motion Commin amendée par la fédération du Nord.
Ces conditions, c'est d'abord l'égalité des droits des diverses populations d'Algérie qui doivent gérer leur pays, c'est-à-dire que nous reconnaissons par ces mots solennellement l'autonomie interne de l'Algérie.
C'est, deuxièmement, la garantie de ces droits par la coexistence organisée des diverses fractions de la population.
Cela signifie que nous sommes partisans d'une forme fédérale étatique et gouvernementale en Algérie. Et, par conséquent, partisans de liens fédéraux de cette Algérie avec la France.
Je crois que ces formules si elles étaient lancées par le Congrès lui-même, et ensuite par le gouvernement, seraient de nature à créer un choc psychologique tel que nos adversaires seraient dans la situation suivante : ou "bien refuser le cessez-le-feu présenté et agrémenté de telles conditions, et alors s'ils le refusent, cela signifie aux yeux du monde entier qu'ils ne veulent pas la liberté réelle du peuple algérien, qu'ils ne veulent pas l'égalité réelle des différentes couches de la population algérienne, cela signifie qu'ils ne sont pas des démocrates, cela signifie qu'ils sont les représentants d'un état totalitaire, mais si, au contraire, ils les acceptent, alors cela signifiera qu'une grande masse de la population algérienne est satisfaite et est séduite par ces promesses que nous faisons solennellement et qu'elle oblige les chefs terroristes à se plier à sa volonté.
Faisons confiance aux masses d'Algérie, appelons-les au cessez-le-feu de cette manière et lorsque le cessez-le feu sera un fait accompli sur ces bases politiques préliminaires, alors, oui, à ce moment-là, on pourra faire des élections dans un climat pacifié et non pas des élections sous un régime de dictature militaire ou policière.
Alors oui, les élections pourrons dégager au collège unique les interlocuteurs représentant vraiment la population algérienne, alors oui, à ce moment là nous aurons rempli tout notre devoir, notre devoir de Socialiste, notre devoir de républicain, notre devoir d'hommes libres qui voulons que sur l'ensemble de la terre des hommes libres puissent vivre en paix.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Nicoli, du Maroc.

(Jean ?) Nicoli

Camarades, la situation marocaine sur le plan politique ayant été réglée, dans ses grands principes, la question économique étant en voie de règlement, il est

Contribution Jean Jaurès

néanmoins quelques questions sur lesquelles la fédération du Maroc se doit d'attirer l'attention du Congrès.
En premier lieu, je vous parlerai du sort des fonctionnaires et agents publics non marocains. Parmi les fonctionnaires dont la situation n'est pas aussi préoccupante, figurent les métropolitains détachés au Maroc et, par conséquent, se trouvant dans la possibilité de rejoindre leur administration d'origine si les circonstances les obligent ou les forcent à quitter le Maroc. Il n'en est pas de même des fonctionnaires et agents de l'administration chérifienne sans appartenance préalable à l'administration métropolitaine.
Ces derniers doivent normalement prétendre à la sécurité de l'emploi dans l'administration néo-chérifienne. Cependant, ils demeurent inquiets, car à ce jour aucune garantie expresse ne leur a été donnée sur leur avenir.
À l'égard de ces fonctionnaires, le gouvernement ne semble pas avoir indiqué sa position. Cependant, nul ne peut contester qu'il ait droit à des garanties de reclassement, ou plutôt d'intégration dans les emplois analogues à ceux qui occupent actuellement.
Notre Parti doit s'attacher d'une manière particulière à cette catégorie sociale digne du plus haut intérêt, car il s'agit non pas de hauts fonctionnaires repus, mais d'agents administratifs n'ayant rien de commun avec des colonialistes ou des exploiteurs.
C'est un prolétariat qui demande à être défendu aussi bien par l'Etat marocain qui leur doit la garantie d'emploi dans le cadre de la coopération technique, mais cette garantie doit être cautionnée par l'Etat français. Nos camarades du Maroc craignent de ne pas trouver au sein des organismes syndicaux métropolitains la compréhension, la solidarité et l'assistance qu'ils doivent à cette catégorie de fonctionnaires chérifiens défavorisés par les nouveaux rapports franco-marocains.
Au demeurant, est-il nécessaire de rappeler que les fédérations marocaines étant affiliées aux centrales syndicales de la métropole, il est incontestable et indiscutable que ces centrales se doivent de ne pas faire obstacle à une intégration légitime ?
Nous tenons également à souligner le cas des agents publics de l'Etat français payés sur le budget de la Métropole, tels ceux de l'air, de la guerre, de la marine, etc.. et qui se sont trouvés frappés de mesures défavorables et arbitraires.
Il y a lieu également de souligner que les fonctionnaires français et assimilés de l'Etat chérifien se trouvent défavorisés par rapport : leurs camarades marocains par suite de la création d'un ministère marocain et aussi par suite d'un bouleversement de la hiérarchie qui a fait que d'anciens subordonnés sont devenus les chefs de leurs anciens.
Ceci explique le cas de conscience dans lequel se trouvent la plupart des fonctionnaires, nous demandons donc au gouvernement à direction socialiste de mettre fin le plus rapidement possible à l'inquiétude de ces agents et de leur famille par le dépôt d'un projet de loi tendant à l'intégration de ces agents.

Contribution Jean Jaurès

Une autre question qui préoccupe la fédération du Maroc est celle concernant les conditions de stationnement de l'armée française au Maroc et sa participation à des opérations de police et de maintien de l'ordre.
La situation à cet égard reste bien confuse et génératrice d'incidents mettant aux prises les éléments de l'armée de la libération marocaine et des unités de l'armée française cornue cela s'est produit aux confins algéro-marocain ces derniers temps.
Cette confusion compromet incontestablement les rapports franco-marocains.
Il y a lieu de fixer un modus vivendi à respecter loyalement de part et d'autre. Le changement de commandement des troupes du Maroc qui vient d'être décidé parle gouvernement à direction socialiste semble indiquer que le gouvernement aient à préserver, à sauvegarder l'amitié franco-marocaine et à assurer l'exécution loyale des conventions.
Il ne faut pas oublier que le Maroc a accédé à la qualité d'Etat souverain et que ce jeune Etat est farouchement décidé à faire respecter ses prérogatives. Par ailleurs, le Maroc a besoin de l'aide économique, technique, culturelle de la France. Les travailleurs du Maroc et les Socialistes en particulier, voudraient qu'à travers les conventions, leurs intérêts soient sauvegardés dans le respect absolu de la souveraineté d'un Etat que la France a fait accéder au stade d'Etat moderne.
L'harmonie peut et doit régner entre la France et le Maroc, en raisin des rapports et des liens indissolubles consacrés par une fréquente interpénétration de 40 années.
Les travaux des deux premières journées de ce Congrès ont souligné l'importance et l'influence de la question algérienne sur nos rapports avec la Tunisie et le Maroc. La clarification de la situation, la stabilisation des rapports franco-marocains et franco-tunisiens ne manquent pas de subir le contrecoup des difficultés en Algérie.
C'est pourquoi la fédération, convaincue que la paix en Algérie conditionne le rétablissement de l'ordre et de la sécurité au Maroc, a demandé un cessez-le-feu immédiat qui permettra la normalisation des rapports franco-marocains.
Il ne faut pas oublier que par sa vocation, son assistance désintéressée, la France seule est en mesure d'apporter aux populations d'Afrique du Nord l'aide dont ont besoin ces territoires naguère plongés dans l'anarchie et dont deux aujourd'hui sont admis dans le concert des nations modernes. Une fois de plus, la France toujours digne d'elle-même et de son passé n'a pas failli à sa mission civilisatrice toute de progrès et d'humanisme.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Cormier, de la Mayenne.

Maurice Cormier

Camarades, le drame qui se déroule actuellement en Afrique du Nord a été l'objet de la plupart des interventions que nous avons entendues depuis l'ouverture du Congrès.

Collection Jean Jaurès

Cette grave situation nous préoccupe tout et j'ai souvent entendu des militants déclarer : nous avons eu des informations qui viennent trop tardivement sur une situation que nous ignorions. De là à penser que nos adversaires sont très heureux de trouver les Socialistes pour faire leur politique, il n'y a pas loin. De là à tirer comme conclusion qu'ils tireront de la situation tous les avantages pour ne laisser à notre Parti que les inconvénients, il n'y a qu'un pas et trop de nos Camarades sont en train de vouloir eux-mêmes accepter de l'effectuer.
Il est à croire une fois de plus que nous sommes atteints d'une sorte de complexe d'infériorité et nous donnons l'impression de ne pas trop savoir où nous allons et ce que nous voulons faire.
Nous sommes trop enclins à croire pour vrai ce que déclarent nos adversaires plutôt que ce qui est dit et fait par notre Parti, attitude vraiment déconcertante lorsqu'on se rappelle qu'il ait des militants qui déclaraient qu'il fallait agir autrement, oubliant qu'ils ont eu mêmes demandé et même exigé que certains de nos camarades acceptent de très lourdes charges gouvernementales en notre nom, et en notre nom à tous.
Aujourd'hui, après avoir fait beaucoup hier dans le Parti pour que l'unité ne soit pas respectée, il existe des camarades qui n'ont pas le droit de se présenter en censeurs ou moralistes ; nous sommes au gouvernement, faut-il oublier que celui-ci ne peut appliquer un programme strictement socialiste ? Il faut d'abord que la vérité soit connue de nos militants, il faut qu'ils sachent, pour ensuite l'apprendre au pays, ce que nous faisons et ce que nous voulons réaliser.
Combien je suis d'accord avec les réformes dont Lacoste a fait état, mais qu'il me soit permis de dire, après d'autres camarades, qu'il ait des mesures qui auraient dû être prises peut-être plus rapidement, il faut immédiatement lutter contre ceux qui voudraient que l'Algérie continue pour leur seul profit. Bravo si on songe à toucher Borgeaud ! Je sais qu'il bénéficie d'une sorte d'immunité parlementaire, cette dernière devrait être levée si l'intéressé ne veut pas se plier aux décisions prises par le gouvernement. Borgeaud et ses amis doivent éventuellement être sanctionnés. Je dis qu'il faut aller jusqu'à l'expropriation totale et, si nécessaire, la prison.
J'aimerais qu'on prenne des mesures qui éviteraient de voir certains factieux du genre fils à papa, bien souvent étudiants pour la forme, qui trop souvent narguent celui qui a été obligé de quitter sa famille, son emploi pour venir assurer la pacification en Afrique du Nord.
Il faut qu'à la moindre incartade, on supprime les sursis, il faut mettre à la raison certains colons qui veulent tirer profit de certains militaires qui souvent sont là pour les protéger et notre camarade Deixonne rappelait certains faits en ce qui concerne des colons auxquels il faut rapidement mettre un terme.
Il faut que l'opinion publique sache ce que l'on veut faire, dis-je tout à l'heure, elle doit être informée pour éviter de croire à certaines injustices, et nous savons qu'il en existe.
Avant d'envoyer en Afrique du Mord les disponibles, il faudrait peut-être préalablement faire partir ceux qui ont choisi la profession militaire. Est-il normal de rappeler des officiers de réserve, alors que des officiers de carrière

sont encore plongés, grâce à je ne sais quel concours, dans une sorte de planque, comme nous en connaissons trop de cas ?
Il faut faire confiance à nos amis au gouvernement pour réaliser ce que nous avons accepté, et peut-être faudrait-il faire preuve d'initiative pour réparer certaines injustices ?
Je trouve pour ma part anormal qu'un père de deux enfants soit exempté de rappel totalement dans la période actuelle, alors que celui qui a un enfant soit affectable en Afrique du Nord.
Ne serait-il pas possible de faire des sélections et d'envoyer d'abord outre-méditerranée les célibataires, les mariés sans enfant, les pères de famille pouvant être affectés dans une unité cantonnée non loin de leur domicile ?
J'aimerais qu'on se penche sur la situation de ces familles qui connaissent l'insécurité financière, parce que le rappelé n'a pas la chance d'être fonctionnaire. Combien de femmes, d'enfants, devraient bénéficier d'allocations supérieures à ce qui leur est actuellement versé ?
Je sais que la situation coûte cher. Nous avons fait un mauvais héritage, mais cela ne doit-il pas nous inciter à faire une politique plus révolutionnaire vis-à-vis de ce qui a été fait dans le passé ? Personne ne sous estime les difficultés, "il faut que cela change", avons nous dit avant les élections. Prouvons que noue sommes capables de faire du sérieux.
Compte tenu de cet état d'esprit, je crois qu'il est de mon devoir d'aller plus loin dans mon raisonnement et de poser certaines questions, à savoir : on parle depuis quelque temps beaucoup du maréchal Juin, nous le connaissons pour des attitudes qui sont loin de celles que notre parti préconise, deviendra-t-il demain responsable d'unités en Afrique du Nord ? Qui alors le remplacerait à l'OTAN ? Ne serait-ce pas un commandant à direction allemande que nous aurions ?
Si la réponse est affirmative, je demande à tous nos camarades, à tous nos amis, de prendre garde à un avenir qui pourrait être très mauvais pour la sécurité internationale, sans parler des autres incidences sur le plan économique comprise.
Camarades, ce Congrès se doit aussi de définir notre action pour l'avenir des autres problèmes que ceux de l'Afrique du Nord dont nous avons parlé. Nous sommes, assurés que nos amis ont bien travaillé, mais combien de camarades oublient les réformes sociales obtenues et cela très rapidement : réduction des zones de salaires, fonds de sécurité pour les vieux, suppression du délai de longue maladie, congés payés. Pourquoi ne pas parler aussi de tout cela autour de nous, en dénonçant les faux sociaux que nous avons connus lors de votes à l'Assemblée, pour ne pas parler du Conseil de la République. En passant, je dis à notre ami Gazier qu'il faut continuer à se battre pour obtenir le remboursement à (?)% des soins pharmaceutiques et médicaux, et combien j'aimerais qu'enfin on mette à la raison la création de Vichy, cet état dans l'état qui s'appelle l'ordre des médecins !
Nous sommes au gouvernement, il faut en profiter pour œuvrer au profit des travailleurs ; il faut aller vite, très vite.

Fondation Jean-Jaurès

Souvent, je me rappelle les réunions qui. se sont déroulées à la Cité Malesherbes où des spécialistes étaient convoqués pour élaborer le contenu du programme des élections. Nous sommes-nous éloignés de ce que nous avons promis ?
Je sais que le camarade Ramadier tient les cordons d'une bourse qui, parait-il, est très plate, niais ne serait-il pas possible de trouver parfois quelques milliards qui pourraient servir à répondre à des demandes plus que légitimes ?
Il ne faut pas recommencer ce que nous avons vécu par exemple pour le collectif des anciens combattants. Je dis qu'il faut faire vite, très vite des efforts sérieux dans tous les domaines, il me sera répondu : "Pas de dépenses nouvelles, danger d'inflation". On aurait même à cœur de résorber une partie du déficit actuel, déficit imputable à la mauvaise politique de nos prédécesseurs, mais nous devons tous faire pour ne pas être les gérants de leurs erreurs en donnant l'impression de n'être pas capables de faire mieux.
Réformes d'urgence, oui, et je rappelle que nous avons beaucoup parlé d'une réforme fiscale durant la campagne électorale. Où en est le dépôt d'un projet en blanc qui devait être déposé à l'Assemblée ? Rien encore n'a été fait à l'heure actuelle et vous devez bien penser qu'au train où cela marche, les poujadistes ne sont pas près de perdre les sympathies qu'ils ont obtenues grâce à un mécontentement, souvent légitime, qu'actuellement ils continuent d'entretenir pour mieux l'exploiter.
Il faut de l'argent, prenons le où il est, sur les sociétés anonymes, sur les grosses fortunes, sur les super bénéfices et dans la caisse de certaines fausses coopératives.
Faisons des économies en vérifiant l'utilisation de l'argent versé aux fonds d'investissement. Prenons les sanctions contre les fraudeurs et décidons de présenter, ou plutôt de représenter, à l'Assemblée nationale un texte qui aurait comme incidence de faire taire certains cris en demandant l'affichage des déclarations des ressources et des revenus des impôts payés à la porte de chaque Mairie.
Il ne faut pas que les ministres, et celui des Finances en particulier, soient les valets de certains hauts fonctionnaires, il faut tenir les plus élémentaires promesses. Dans le cas contraire, nous devrions avoir le courage de reconnaître que nous sommes capables d'élaborer de beaux programmes électoraux mais qui demeureraient sans suite si une fois au gouvernement, nous nous montrions incapables d'appliquer l'essentiel.
Les actuelles difficultés économiques doivent nous faire réexaminer l'important problème des 213 articles. il faut faire une politique draconienne pour éviter des hausses inadmissibles par un réel blocage des prix et ne pas hésiter à faire diminuer l'importance de certains bénéfices par une révision des marges.
Oui, camarades, ensemble nous voulons nous battre, le Parti doit nous donner les armes qui doivent nous permettre de connaître la victoire, des armes qui nous permettront de nous battre en informant d'abord nos militants. J'insiste particulièrement auprès de nos amis du Secrétariat général pour que le plus souvent possible l'indispensable document soit adressé aux responsables de nos fédérations et de nos sections.

En accord avec le groupe parlementaire, il va falloir rapidement organiser dans tout le pays de grandes réunions d'information, car il faut que le pays sache la vérité sur notre action pour mieux connaître et comprendre notre Parti.
Le Parti, faut-il le rappeler, a son action propre à mener, une action que l'on ne doit pas confondre avec celle du gouvernement, même lorsque dans son sein se trouvent nos amis.
Le moment est venu aussi de dénoncer le scandale qui se produit au sein des mouvements staliniens. Nous avons là l'occasion splendide d'amener à nous une quantité de gens qui ont été trompés par la propagande idéologique de ce Parti et nous avons des éléments qui nous permettront de pouvoir apporter plus de gaieté dans de nombreux esprits.
Le souhait que je formule enfin est que grâce à notre action, le Français de 1956 se rappelle que nous sommes les dignes successeurs de ceux qui ont fait les grandes réalisations que nous avons connues il y a vingt ans.
Nous sommes d'autant plus forts, nous serons d'autant plus forts que nous aurons confiance en l'avenir qui sera d'autant meilleur que nous l'aurons ensemble mieux préparé.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Coffin.

Lucien Coffin

Camarades, j'ai l'intention de consacrer une courte Intervention aux lignes essentielles du problème algérien et du problème de l'Union Française, dans l'esprit le plus amical, pour ceux de nos camarades que nous avons chargés des plus lourdes responsabilités.
Guy Mollet comme Robert Lacoste doivent savoir qu'il ne s'agit pas chez moi d'une controverse mesquine, et que nos divergences, nos désaccords n'altèrent en rien l'estime et l'amitié que je leur porte.
J'ai suivi hier, avec la plus grande attention l'exposé passionné de Robert Lacoste. Je veux rendre hommage à sa bonne foi, lui dire qu'il ne doute pas un seul instant de sa volonté obstinée de parvenir à un règlement général politique du problème algérien.
Mais, j'ai le devoir d'ajouter qu'il ne m'a pas convaincu que nous sommes avec lui sur la bonne voie.
Robert Lacoste a posé la question de savoir si la politique algérienne au gouvernement était une politique Socialiste. Je m'excuse de dire que ce n'est pas là tout le problème, et que la question me paraît mal posée.
Pour moi, il s'agit de savoir si cette politique est efficace, si elle convient aux buts que nous nous proposons, si elle débouche sur des perspectives conformes à nos objectifs.
Sur ce dernier point j'ai pu constater - et voue avez pu constater avec moi qu'il ne semble pas y avoir entre nous de désaccords profonds. Tous nous considérons qu'une séparation, un divorce entre l'Algérie et la métropole serait une

Fondation Jean Jaurès

catastrophe. Les raisons des uns et des autres sont peut-être divergentes, mais elles justifient toutes le même postulat de départ.
Tous aussi nous pensons que l'Algérie, demain, ne sera pas, ne peut pas être l'Algérie d'hier, et que les liens nouveaux qui là rattacheront à la métropole seront différents des liens anciens.
Je crois même, après avoir étudié les motions qui ont été présentées aux fédérations, que nos conceptions de ces liens nouveaux ne sont pas si éloignées qu'on aurait pu le croire.
Seulement nos divergences commencent sur l'appréciation de l'action politique qui a été menée ces derniers mois en Algérie.
Entendons-nous bien, camarades : je ne conteste pas l'analyse faite par Robert Lacoste de la situation algérienne que Guy Mollet et lui-même ont trouvée au début de février. Cette situation les a conduits à prendre des mesures qui se trouvaient en contradiction avec nos positions, mais que je ne discute pas.
Quand nous avons défini en commun, à l'unanimité, au Congrès de Puteaux une politique qui était valable dans la perspective de négociations, nous ne prévoyions pas la tension dramatique des événements qu'allait révéler l'émeute du 6 février.
Cette ignorance n'est peut-être pas tout à fait pour nous une excuse, mais elle est un fait et par conséquent je conviens volontiers qu'il fallait prendre des mesures d'urgence, mais je pense - et je tiens à le dire à Robert Lacoste-qu'il a eu tort de déclarer à ce moment-là qu'il n'entendait pas se battre sur deux fronts, donnant ainsi l'impression qu'il cédait à la pression des Européens d'Afrique du Nord, et qu'il chaussait les bottes et les idées de son prédécesseur,
Je ne dis cela, camarades, que pour la clarté du débat, mais non pas pour ouvrir une polémique rétrospective.
Ce qui me paraît important, ce qui me paraît essentiel à l'heure actuelle, c'est de rechercher où nous en sommes et d'examiner les perspectives qui s'ouvrent maintenant devant nous.
Je dois dire très clairement que je ne crois pas aux résultats durables de la politique dite "de pacification", que je considère bien entendu sous les deux aspects que Robert Lacoste a définis : rétablissement de l'ordre, mais en même temps rétablissement de la confiance entre les deux communautés musulmane et européenne et entre l'Algérie et la France.
Il est bien certain que la politique de quadrillage militaire a contraint les bandes fellagas à refuser le contact, à se dérober, à s'effacer et que finalement sans doute elles disparaîtront.
Mais je pose alors une question : combien de temps faudra-t-il maintenir ce quadrillage militaire pour que les fellagas continuent à se terrer, pour que l'insurrection ne renaisse pas de ses cendres ?
Car enfin il est bien évident que ces hommes qui ont combattu et qui sont ceux que nous appelons des fanatiques ne seront pas du jour au lendemain touchés par la grâce, et que leur effacement n'est qu'une mesure tactique.
Il faut ajouter que la pacification militaire a des servitudes contre lesquelles Robert Lacoste, malgré sa bonne volonté, malgré sa volonté, sera impuissant et

si de nombreux témoignages nous donnent la satisfaction de constater que nos soldats se conduisent en Algérie en braves garçons, il faut bien ajouter qu'il est fatal que des excès se produisent, qui aviveront la haine entre les deux communautés, excès sur lesquels je ne veux pas insister. Mais dont on peut facilement retrouver la trace jusque et y compris dans les documents officiels.
J'entends bien que Robert Lacoste veut mettre à profit le répit de la pacification militaire pour réaliser des réformes sur lesquelles il a avant-hier insisté.
Je ne conteste pas l'absolue nécessité des réformes économiques et sociales qu'il a définies.
Mais je conteste leur portée politique car il me paraît certain que le temps est révolu où ces réformes auraient pu porter leurs fruits.
De toute évidence, le drame algérien a des causes économiques et sociales, mais les phénomènes qu'il exprime ont trouvé actuellement une expression politique dans la revendication nationaliste, si bien que même si nous réussissions à améliorer de façon sensible le sort des masses algériennes, nous ne retarderons pas leur poussée vers l'indépendance.
Pour préciser ma pensée, je voudrais prendre un exemple : je veux dire que je crains fort que nous ne soyons victimes d'une illusion lorsqu'on semble penser par exemple qu'en faisant une réforme agraire justifiée, indispensable bien entendu, on réattachera les fellagas à la France.
Voyons la vérité : ce fellah demain comme aujourd'hui suivra ceux qui sauront exploiter en lui une xénophobie qui, il faut bien le dire, a quelques excuses.
Quelles sont dans l'Algérie d'aujourd'hui les forces politiques qui comptent ? Elles appartiennent soit à une bourgeoisie évoluée, soit à un prolétariat qui prend peu à peu conscience de son existence et de ses intérêts.
Et comme on semble oublier trop souvent ce dernier point dans le Parti, je ne crois pas inutile de rappeler au congrès que la Conférence Socialiste asiatique de Rangoon a lié les revendications socialistes et nationalistes et a affirmé qu'il se peut qu'après l'avènement de l'indépendance ces deux mouvements prennent des actions contraires mais que tant que la lutte pour l'indépendance continue, les Socialistes et les nationalistes sont des camarades de combat.
Cette position explique tout naturellement l'attitude des syndicalistes et des Socialistes musulmans algériens. Il faut bien convenir qu'à partir du moment où la politique de pacification a été abandonnée dans les faits, Socialistes et syndicalistes musulmans algériens ne pouvaient faire autrement que s'associer à la revendication nationaliste.
Je ne crois donc pas, camarades, à la politique de pacification et je pense que pour sortir des difficultés où nous sommes embourbés il faut s'orienter résolution vers la négociation.
Mais je reconnais honnêtement que lorsqu'on parle de négociation il faut répondre aux trois questions suivantes : avec qui négocier ? comment négocier, et surtout sur quelles bases.
Or jusqu'ici nous avons soutenu qu'il fallait rechercher des interlocuteurs valables par des élections libres. C'est un point sur lequel je voudrais insister, et à propos duquel je voudrais poser quelques questions. D'abord il faudrait bien

que nous sachions d'une façon claire de quelles élections il s'agit. Au cours du débat à l'Assemblée nationale, Guy Mollet a précisé que les premières élections dont il parlait étaient des élections à l'Assemblée nationale, et j'avoue avoir été personnellement surpris de ce développement de son discours de Puteaux.
S'il s'agit d'élections à l'Assemblée Nationale, il faut que nous sachions comment ces élections se feront. Nous avons bien dit qu'elles auraient lieu au collège unique, mais nous n'avons pas dit quel serait le système électoral et surtout nous n'avons jamais indiqué quelle serait la représentation parlementaire consentie dans ce cas aux populations algériennes.
C'est un point sur lequel il faut que le Congrès apporte des précisions, et je crains aussi que nous ne donnions ainsi, en pensant cette position, l'impression de revenir par un biais à cette politique d'intégration, d'assimilation dont nous avons dit d'autre part qu'elle était maintenant dépassée.
Mais supposons ces difficultés résolues et admettons qu'il y ait demain, à l'Assemblée nationale, 110 ou 120 députés algériens. Ces députés seront considérés alors comme des interlocuteurs valables, et c'est avec eux que nous aurons à discuter le futur statut de l'Algérie.
Je voudrais bien savoir comment nous ferons alors, comment nous pourrons les constituer à l'égard des autres groupes de l'Assemblée, pour établir avec eux les grandes lignes de ce statut.
Je me place en ce moment dans l'hypothèse où ces députés seraient des libéraux modérés décidés à jouer le jeu que nous leur offrons mais supposons, ce qui est plus probable, qu'ils expriment eux-mêmes la revendication de l'indépendance totale de l'Algérie, qu'ils se constituent en Assemblée nationale algérienne.
Que fera alors le gouvernement ? Emploiera-t-il pour leur imposer notre point de vue la force ? Irons-nous vers un nouveau serment du Jeu de Paume, ou alors nous inclinerons-nous devant la volonté des populations algériennes ?
Voyez-vous, camarades, il y a là vraiment un risque énorme à courir en partant du point de vue auquel nous nous sommes tous placés, si bien que j'en suis arrivé à me demander si les élections étaient bien le moyen le plus propice, le plus favorable pour découvrir ces interlocuteurs valables et si nous ne devrions pas au contraire rechercher dès maintenant ces interlocuteurs valables parmi des gens qui sont de toute évidence les représentants authentiques de toutes les fractions politique de la population algérienne, et en premier lieu de ceux qui se battent.
Mais alors je pose la deuxième question : que veulent ces hommes ? Nous leur avons fait des propositions auxquelles ils ont répondu jusqu'à maintenant par des motions plus ou moires nuancées, plus ou moins vagues.
Robert Lacoste nous a affirmé que leurs conditions sont inacceptables, Jean Rous au contraire, à la tribune de ce congrès nous a dit que leur attitude avait évolué et qu'elle rendait possible, actuellement, la conversation.
Si on s'interroge sur leurs textes, on voit en réalité que leurs propositions varient entre l'indépendance, le droit à l'indépendance ou la souveraineté algérienne.
Or, camarades, il existe un moyen, et un moyen clair, de découvrir les positions réelles de l'ensemble des populations algériennes, de l'ensemble des nationalistes

algériens : il faut les placer en face des grands principes d'une solution algérienne pour les mettre dans l'obligation de se prononcer clairement.
J'entends bien que Guy Mollet nous a rétorqué que ces propositions seraient alors prises comme point de départ de la discussion, et que nous risquerions alors d'être entraînés beaucoup plus loin.
C'est une considération que je ne néglige pas, mais dont il ne faut pas exagérer le poids et dont, en tout cas, nous ne pouvons nous dégager car je voudrais rappeler ici une idée qu'André Philip a exposée devant le congrès : il est vraiment inconcevable qu'un cessez-le-feu puisse intervenir sans que soit à l'avance fixé le cadre des négociations dans lequel devra s'inscrire le statut futur de l'Algérie.
Après avoir affirmé la personnalité algérienne, Guy Mollet a précisé que l'Algérie fut ure ne serait ni un état musulman, ni un état arabe, ni une province française.
Je crois qu'il faut maintenant aller plus loin, passer d'une position négative, au moins dans son expression, à des positions positives.
Alors se pose le problème : faut-il reconnaître le fait national algérien ? Camarades, si nous acceptons avec Renan cette idée que la nation se définit comme une solidarité commune, nous devons reconnaître qu'il n'y a pas, aujourd'hui, en Algérie une nation algérienne, mais deux nations algériennes, en gros une nation musulmane algérienne, et une nation européenne algérienne.
Le problème c'est de faire vivre côte à côté sur un même territoire ces deux nations. Bien sûr, la situation évoluera, elle se transformera, il se créera peu à peu un fait national algérien, mais nous ne réussirons dans l'immédiat à faire coexister ces deux nations que si nous savons accorder aux nationalistes algériens les satisfactions légitimes qu'ils réclament, et si nous savons en même temps apporter aux Européens d'Algérie les assurances et les garanties qu'ils sont en droit de réclamer.
Or, camarades, pour concilier ces deux volontés en apparence contradictoires, il n'y a à mon a vis qu'un seul moyen qui soit efficace : c'est le système fédéral.
Il faut déclarer que nous transformerons la République, une et indivisible, en une République une et divisible, au sein de laquelle s'intégrera une République algérienne.
Il est difficile, et je l'avoue, de prévoir quels seraient les résultats de cette proposition, mais je dis que même si elle était refusée elle nous placerait dans une perspective favorable au point de vue de l'opinion publique métropolitaine, au point de vue de l'opinion publique internationale, et au point de vue de l'opinion publique des territoires d'Outremer.
Camarades, je veux en finir par là : il ne faut pas oublier que les mêmes tendances à l'indépendance sont en train de se manifester dans l'ensemble des territoires d'Outremer où la situation est beaucoup plus critique qu'on ne l'estime généralement.
La loi-cadre dont Defferre nous a entretenus ici ne ralentira pas cette évolution ; elle pourra la diriger, elle n'en modifiera pas le sens, et il faut proposer à

l'ensemble des populations d'Outremer des solutions satisfaisantes avant que ne soit prononcé là-bas le mot magique d'indépendance.
Nous sommes prévenus que la loi-cadre n'est qu'une étape dans l'évolution des peuples d'Outremer ; l'avertissement nous a été donné ici même à Lille, le 23 juin dernier, par un personnage dont nous ne pouvons pas contester le témoignage puisqu'il s'agit de M. Le président du Rassemblement démocratique africain.
Il a déclaré à Lille : "Il convient sans attendre, d'abord par l'application de la loi-cadre, puis ultérieurement par un nouvel aménagement de celle-ci, de mettre les Africains en possibilité de gérer totalement, eux-mêmes, leurs propres affaires, avec la participation des éléments européens de la population.
Les liens juridiques nouveaux viendront ensuite, quand l'opinion de la métropole sera mûre et quand les Africains, an contact des responsabilités de gestion, auront eux-mêmes éprouvé les impératifs économiques et politiques qui les lient à la métropole"
Camarades, nous devons pour le moment nous féliciter de la sagesse de cette attitude qui prévoit des transitions nécessaires, mais n'oublions pas, le rythme accéléré de l'histoire, et si demain nous devions nous trouver dans une situation aussi grave que celle que nous avons connue ailleurs, il ne faudrait pas qu'on puisse dire que le Parti Socialiste en cette occasion a manqué d'imagination et d'audace.
(Applaudissements)

Le président - La parole à Ben Bahmed, de Constantine,
Je rappelle que la Commission Jaurès est actuellement réunie à la salle 10.
La parole à Ben Hamed, de Constantine.
(Le Congrès, debout, salue Ben Hamed qui gagne la Tribune)

Ben Hamed

Camarades, je tiens tout d'abord à dire mon approbation la plus totale à l'admirable intervention qui vient d'être faite.
(Applaudissements)
Il n'y a pas de doute que l'honnête homme que vous avez entendu il y a quelques instants vous a brossé le problème algérien dans à peu près tous ses aspects.
Avant d'aborder moi-même le débat, je voudrais - et je m'en excuse, mettre au point une question qui me tient à cœur. Depuis quelques jours, certains camarades me font part d'un reproche qui m'attriste. Il paraîtrait que dans les interventions faites aussi bien au congrès qu'à la tribune de l'Assemblée nationale, j'aurais apporté un esprit systématique de dénigrement, de malveillance à l'égard des services d'ordre ; j'aurais, paraît-il, insisté sur les excès commis par ce service d'ordre mais, par ailleurs, j'aurais passé sous silence les excès commis de notre côté, j'entends du côté des rebelles.
Il suffira à ces camarades, dans la sérénité je l'espère, de reprendre le texte de mes interventions pour s'apercevoir de l'injustice de leurs critiques.

Fondation Jean-Jaurès

Ben Hamed qui est à la fois, il le pense, honnête homme et qui est aussi socialiste comme eux, a toujours dénoncé la violence, d'où qu'elle vienne. Pour nous Socialistes, la vie d'un innocent, quelle que soit sa profession, quelle que soit sa race, a le même prix.
Si j'ai insisté, c'est vrai, beaucoup plus sur les excès commis par le service d'ordre, c'est que j'ai estimé tout d'abord qu'il n'avait pas le droit, parlant de rétablir l'ordre, de faire ce que faisaient les hommes du désordre.
En second lieu, j'ai estimé et j'estime encore que ces excès sur des innocents ne pouvaient nous faire aboutir qu'aux résultats absolument opposés à ceux qui étaient recherchés tant par nous que par la nation. Ce n'est pas, en effet, en poussant des innocents à des extrémités disons déplorables pour les uns et pour les autres que nous nous habituerons à cette confiance que ne cessent de rechercher et de préconiser aussi bien nos camarades du gouvernement que le Parti.
Cette petite mise au point faite, je passe maintenant à l'essentiel de ces débats, l'Algérie mérite évidemment beaucoup mieux que les petites questions personnelles.
Camarades, depuis deux ans nous avons été les uns et les autres d'abord préoccupés au début des événements, puis ensuite la préoccupation a fait place à une inquiétude de plus en plus grande. Puis enfin nous avons été livrés à un sentiment d'angoisse qui, depuis quelques semaines, s'est encore aggravé si l'on peut dire.
Pourquoi ? Nous allons le voir, si vous le permettez, en faisant une petite analyse de ce qui s'est passé.
Au départ, nous avons eu une rébellion qui a éclaté dans un coin d'Algérie, les Aurès. Tout le monde était unanime, gouvernement compris : il s'agissait de quelques centaines de rebelles, il suffisait de mettre un peu de force pour les réduire à merci, par ailleurs nous avions l'unanimité de la population musulmane avec nous.
Puis des Aurès la rébellion s'est étendue d'abord au nord du Constantinois, puis à l'est de ce département ; l'inquiétude a grandi et on nous a dit à ce moment-là que c'était par la terreur instaurée par les méthodes évidemment inhumaines des rebelles que les populations musulmanes étaient contraintes d'obéir, de prêter la main. Voilà l'explication que nous avions.

Richard (Pas-de-Calais) - La rébellion de l'Aurès était en 1954.

Ben Hamed - C'était il y a deux ans, nous avons commencé par la répression des Aurès.

Richard - C'était Mendès-France qui était au pouvoir.

Ben Hamed - Je ne suis pas là pour défendre Mendès-France.

Cette rébellion s'est encore plus étendue, du nord elle est passée à la Petite Kabylie, puis de là à la Grande Kabylie, puis ensuite au sud de l'Algérois et enfin à l'ouest de l'Oranie.
C'est à cette situation, ou presque, que nos camarades sont arrivés au gouvernement.
Pourquoi cette extension ? Je ne cesserai de dire ce que je pense être la vérité : pourquoi, avec l'effort militaire que nous avons fait, avec les forces dont nous disposions a l'époque, c'est-à-dire avant les élections de 1956, pourquoi et comment en somme s-nous arrivés là ?
J'estime que là il y a eu de grandes erreurs commises. Il fallait combattre la rébellion, c'était essentiel. Il fallait par contre se garder, mais se garder comme du feu, de donner l'impression aux populations musulmanes qu'elles étaient responsables les unes et les autres des excès et du désordre créé.
J'estime qu'on n'a pas fait l'essentiel dans ce sens, et qu'au contraire, pa u à peu, constatant l'aggravation des événements, on s'est plus ou moins affolé, on a perdu la tête, et on a considéré la population musulmane, tout au moins dans les régions où les troubles avaient éclaté, comme solidaires de ceux qui étaient les fauteurs.
Voilà un point qu'il ne faut pas perdre de vue dans une analyse qui peut peut-être nous permettre de voir un peu plus clair dans le drame que nous vivons.
Mais, direz-vous, et nous avons tous raison, pourquoi ces désordres qui ont éclaté au mois de novembre 1954 ? Quelles sont les raisons qui ont amené une partie de la collectivité algérienne à se rebeller, à manifester par la violence son mécontentement contre un système qu'elle estimait néfaste ?
Or, camarades, si nous nous penchons à ce moment-là sur le problème lui-même, aussi bien politique qu'économique et social, que constatons-nous ?
Nous constatons d'abord que sur le plan économique et social, particulièrement dans les campagnes - car c'est dans les campagnes que les troubles ont éclaté, c'est le paysan qui a pris les armes, c'est lui qui, pendant plus de un an et demi a mené à lui seul la lutte, évidemment contre les forces de l'ordre, - le paysan algérien dans sa très grande majorité - et je crois que tout le monde est d'accord là-dessus - ce paysan vivait dans une très grande misère, pour ne pas dire plus.
Par ailleurs, sur le plan moral, il était tenu un peu isolé, il était ignoré complètement par les autorités, et les cadres qui devaient un peu veiller sur sa santé, physique et morale - j'entends les cadres traditionnels musulmans - ne faisaient par leur devoir. Nous verrons tout à l'heure que ces cadres, à savoir les caïds, les chefs religieux ou marabouts et ceux qu'on appelait les élus indépendants s'étaient contentés purement et simplement de les exploiter, Jusqu'au bout.
Par ailleurs, l'administrateur européen était toujours loin, il vivait en vase clos et il y avait très peu de contacts, précisément, entre ce paysan et cet administrateur à qui il aurait dû pouvoir faire part de ses doléances.
Il y avait en un mot un écran entre le paysan et celui qui pouvait le comprendre et le défendre : cet écran était constitué par des gens corrupteurs et corruptibles par essence

Voilà l'un des aspects, peut-être, du désespoir de ce paysan.
Il faut ajouter, comme je vous le disais tout à l'heure, son drame dans la misère, son humiliation quotidienne, les brimades dont il était victime tous les jours, l'exploitation éhontée dont il était l'objet de la part des employeurs, qu'ils fussent européens ou musulmans.
N'oubliez pas qu'il y a seulement deux ans l'ouvrier agricole qui travaillait, je peux vous le dire, qui était employé normalement à peu près trois mois par an, ne touchait au maximum que trois cents francs par jour ; j'entends un bon ouvrier.
Vous voyez par conséquent le drame physique, moral et social dans lequel ce paysan se débattait, et vous concevez à ce moment-là que dans son mécontentèrent les appels à la violence aient eu un écho qui a donné, hélas, les résultats que vous connaissez. Voilà en ce qui concerne le paysan.
En ce qui concerne le reste vous aviez une jeunesse urbaine, citadine, dont une bonne partie était instruite, à qui on avait appris un certain nombre de choses et inculqué un certain nombre d'idées démocratiques, à qui on avait surtout parlé du droit de l'homme au travail, qui sortie de l'école était désœuvrée, passait son temps à tournoyer dans les rues des villages ou des villes, sinon dans les cafés maures qui, ne trouvant pas de travail, cherchait une issue quelle qu'elle soit, et prêtait l'oreille à toutes les propagandes, et mon Dieu, ces propagandes ne manquaient pas.
Vous aviez par ailleurs une élite bourgeoise qui avait la prétention de jouer son rôle dans la gestion et l'administration de son pays, qui était systématiquement écartée au profit précisément de ceux que je qualifiais tout à l'heure d'exploiteurs.
Alors dans ce climat psychologique et moral de misère, dans toute l'acception du mot, quand nous avons eu le coup de tonnerre de novembre 1954, ceux qui étaient au fait du problème ont été saisis évidemment par une inquiétude profonde.
Ils savaient que si les événements prenaient une extension trop grande, il en serait certainement fait de l'avenir des deux collectivités : l'une musulmane, de 10 000 000 d'habitants, majoritaire au point de vue nombre mais minoritaire en ce qui concerne la participation dans la vie effective du pays, aussi bien économique, sociale que politique et qui en est responsable dans une large mesure - l'autre d'1 000 000 d'habitants qui, malgré sa minorité, représentait la majorité ou la supériorité économique, sociale et politique.
Ces deux collectivités jusqu'à 1954 - à part un certain nombre d'éléments appartenant aussi bien à l'une ou à l'autre des collectivités, je parle des éléments libéraux et particulièrement de nos camarades socialistes d'Algérie - se tournaient littéralement le dos, chacune ne voyant dans la lutte pour la vie que le moyen de pouvoir se satisfaire aux dépens de l'autre.
Nous avions par conséquent une sorte d'opposition et de conflit d'intérêts, une collectivité, la musulmane, cherchant à rétablir le déséquilibre en sa faveur, une autre ne pensant qu'à maintenir un statu quo qui lui était favorable, à part bien

entendu la minorité dont je parlais tout à l'heure, constituée par des libéraux et particulièrement des Socialistes.
Pour cette deuxième collectivité, toute réforme ou toute revendication d'égalité représentait une tentative de limitation de sa puissance, soit économique, soit sociale, soit politique.
Ajoutez à cela les chefs économiques et politiques qui étaient devenus les maîtres et les instigateurs de la minorité européenne qui, mis régulièrement en présence des revendications faites de l'autre côté, parvient d'abdication, d'abandon, qui n'hésitaient pas, quelquefois, à transposer ce conflit d'intérêts en conflit presque racial.
Nous arrivons, camarades à ce résultat : c'est qu'à la veille de 1954 nous avions affaire à deux collectivités dont la majorité vivait dans une incompréhension totale, dans un conflit permanent, et il y avait un arbitre qui pouvait mettre les deux parties d'accord, c'était la puissance publique, le gouvernement.
Or, pendant des décades, nous avons eu affaire à de nombreux gouvernements et à des gens qui ont promis beaucoup mais qui n'ont presque jamais tenu, et c'est l'une des causes peut-être essentielles du drame que nous vivons jusqu'à maintenant, l'une des causes qui font qu'à l'heure actuelle, malgré les appels d'un homme que nous connaissons, que nous respectons, notre camarade Guy Mollet dont la sincérité et la loyauté ne peuvent pas faire de doute pour nous et pour les gens qui le connaissent, les gens de chez moi, hélas, ne croient pas même aux déclarations d'intentions, pas même aux affirmations solennelles apportées par un chef du gouvernement de la France ; ce n'est de notre faute, ce n'est pas de la sienne, mais avant lui il y a eu d'autres chefs de gouvernement qui ont tenu des discours très démocratiques, qui ont fait des promesses qu'ils savaient ne pas pouvoir tenir, des promesses qui ont même, quelquefois, été violées.
J'ajoute dans ce drame que des lois substantielles qui auraient permettre dans la même voie, placer dans la même ligne ces deux collectivités vers un avenir qui ne peut qu'être commun, puisqu'elles vivent dans le même pays, ont été violées, ou plus exactement n'ont pas été appliquées honnêtement, dans le sens exigé par le législateur.
Vous avez maintenant, à peu près, la physionomie de l'état d'esprit et de la situation tels qu'ils se présentaient en Algérie, à la veille de 1955, mécontentement profond, total de la majorité de 10 000 000 d'habitants pour des raisons un peu différentes : l'un pensant au pain et à sa dignité, l'autre pensant à son travail, un troisième enfin passant à jouer un rôle dans la société algérienne ; de l'autre côté, obstination dans le maintien d'un statu quo, le seul qui pouvait permettre de continuer à prédominer ; l'arbitre enfin ne jouant pas son rôle d'arbitre, promettant mais ne tenant jamais.
Tous les esprits qui se penchaient à ce moment-là sur ce problème, qui voyaient un pays se débattre dans cette situation, pensaient qu'un jour ou l'autre ça allait éclater ; hélas, c'est arriver, plutôt peut-être qu'ils ne pensaient.
Voilà comment nous avons eu les événements de 1954-, et comment certains ont été amenés à estimer que seule la violence pouvait payer, seule la violente pouvait alerter, inquiéter et faire réfléchir les Français.

Quelle a été la politique des gouvernements qui se sont succédés depuis ? Sur le plan lutte pure, dite "de rétablissement de l'ordre", puisqu'on a parlé du gouvernement Mendès-France son ministre de l'Intérieur, M. Mitterrand, avait déclaré : Je lutterai contre les rebelles, mais je protégerai les innocents, quelle que soit leur confession.
Effectivement, c'est un hommage que je lui rends, dans les deux ou trois mois qui ont suivi, avant l'arrivée du gouvernement Faure, dans l'ensemble les instructions qui avaient été données, les intentions qui avaient été exprimées par le chef du gouvernement par le Ministre de l'Intérieur ont été respectées, en ce sens qu'on a gagné la lutte contre le fauteur du désordre et que dans l'ensemble, à part quelques petits excès, on n'a pas touché à l'innocent.
Une réserve, toutefois : si sur le plan militaire il n'a pas eu d'excès, par contre la police algérienne qui, mon Dieu, est à peu près comme toutes les polices du monde, s'est livrée évidemment à toutes les méthodes, qu'un certain nombre d'entre vous connaissent probablement : arrestations, longue détention, et je ne parle pas des violences.
Ensuite, est arrivé le gouvernement Faure. Sur le plan politique, alors que le problème était nettement politique et posé en clair depuis le 1er novembre, le gouvernement Faure n'a absolument rien fait et s'est contenté de se réfugier dans l'immobilisme le plus total.
C'est peut-être ce qui a amené notre camarade Lacoste à vous faire part de la gravité du drame auquel il s'est heurté, quand il est arrivé en Algérie.
Sur le plan lutte pure, lutte contre le maquis et contre la rébellion, il y a eu des excès, qu'on le veuille ou non, le fait est exact, commis non par la totalité des troupes mais dans certaines régions où on a fait de la répression. Qui dit répression est obligé de convenir qu'il y a des victimes, et que ces victimes ne peuvent être que des innocents.
Nous pouvons dire que cette situation a duré jusqu'au 20 août. Quand on écrira l'histoire de l'Algérie, on parlera des événements que nous vivons depuis le 1er novembre, c'est le 1er novembre qui peut être pris comme date de début, évidemment. Mais je crois que la date du 20 août 1955 est encore plus essentielle.
Que s'est-il passé le 20 août 1955 ? Le 20 août 1955, il y a eu une vague de terrorisme, il y a eu des excès abominables commis par des terroristes. Des femmes, des enfants et des hommes ont été tués dans des conditions qui ne font pas honneur à l'humanité.
Qu'il y ait indignation, je le conçois ; qu'immédiatement on soit passé à la réaction, je cherche à le comprendre mais je le conçois. Mais que cette réaction n'ait pas pris le caractère individuel, si je puis dire, dirigé contre ceux qui avaient commis ces abominations, mais un caractère collectif et indifférencié, je ne peux le concevoir.
Je regrette de le dire : les 21, 22, 23, 24, 25, 26 et même jusqu'à fin août, dans la région d'Aïn-Abid et dans la région de Philippeville tout particulièrement, on a tué de l'Arabe, parce que c'était de l'Arabe.

J'attends qu'on m'apporte le moindre démenti sur la question, je l'ai vécue moi-même. On a tué, il y a eu une sorte de déferlement de haine : civils indignés par les massacres commis sur les leurs, autorités, quelques services d'ordre ont perdu leur sang-froid, et il y a eu des massacres.
Ces massacres, camarades, ont abouti aux résultats suivants, et c'est pour cela que je vous disais que la date était importante : c'est qu'à partir de ce jour-là il y a eu une réaction telle que l'élément musulman à ce moment-là s'est confirmé dans l'idée qu'on luttait non pas spécifiquement contre le terrorisme mais qu'on lui faisait une querelle personnelle, que c'était lui, dans sa collectivité et dans sa race, qui était atteint.
A partir de ce moment-là nous avons pu assister, atterrés, à la transformation de la lutte, à ce fait que les Musulmans ont commencé à regarder du côté du maquis devenu pour eux le refuge, peut-être le seul, qui pouvait les sortir de la situation dans laquelle ils se trouvaient.
Voilà un point d'histoire extrêmement important ; je vous assure que j'y ai réfléchi, j'ai fait des recoupements, et c'est peut-être l'essentiel de tout le drame que nous vivons depuis.
Nous avons donc assisté à la transformation de la lutte ; ce n'était plus une minorité de gens se livrant à des violences plus ou moins abominables, c'était une collectivité tout entière qui peu à peu nous filait entre les mains et passait dans l'autre camp.
Ce n'était pas sous un régime socialiste ; j'entendais tout à l'heure des journalistes parler des Socialistes, je vais y arriver.
C'était sous le gouvernement Faure et c'était cous le Proconsulat de Monsieur Soustelle, Monsieur Soustelle qui, à l'heure actuelle, donne des leçons... (Applaudissements)
Je rappellerai, pour la vérité seulement, que quand ce haut fonctionnaire, qui était en même temps parlementaire, est arrivé à la tête de l'Algérie, la situation était, certes, inquiétante, mais n'était pas grave. Et quand Monsieur Soustelle est parti - ce n'est pas moi qui l'ai dit, ce n'est même pas Lacoste qui le dit, c'est un rapport officiel que je vous lirai tout à l'heure - la situation n'avait jamais été plus tragique en Algérie. Voilà par conséquent ce fonctionnaire, ce parlementaire, qui vient aujourd'hui donner des leçons et nous indiquer le chemin à suivre ! Je dirai : qu'il commence d'abord par balayer devant sa porte avant de venir nous donner des leçons.
(Applaudissements)
Et c'est ainsi, d'aggravation en aggravation de conflits, à ce moment-là de collectivité à collectivité, que nous sommes arrivés à la veille des élections de 1956.
J'ouvre une parenthèse, parce qu'il est bon que tout se sache. Quand on a tenté l'opération de la dissolution, j'ai été l'un de ceux qui criaient au danger de la dissolution, en adjurant certains responsables de se rendre compte qu'il n'y avait pas seulement le problème intérieur métropolitain, qu'il n'y avait pas seulement une question de tentative de victoire, pour un parti en lui donnant un avantage sur un autre, mais qu'il y avait quelque chose de plus important pour la vie du

pays, que cette chose la plus importante c'était la question algérienne, et qu'il fallait faire attention que ce n'était peut-être pas le moment de laisser un pays sans représentants. On ne m'a pas écouté. On a estimé peut-être que l'opération électorale était certainement plus rentable que la question algérienne.
Et nous avons connu les élections du 2 janvier 156. Le succès de nos camarades particulièrement a presque provoqué une détente en Algérie. Quantités de personnes ont espéré et se sont dit : "Cette fois-ci, ce sont les libéraux, c'est la gauche qui arrive, et certainement les choses vont changer". Et j'affirme qu'à ce moment-là, personne ne pensait à une séparation totale entre la Métropole et l'Algérie. Ce qu'on voyait, c'était certainement la justice rétablie, c'était certainement des réformes substantielles prises, qui pouvaient rétablir la situation, parce que les uns et les autres, Européens et Musulmans, étaient las du drame qu'ils vivaient déjà depuis 18 mois.
Puis nous avons eu les déclarations de notre camarade Guy Mollet, qui n'ont fait que détendre l'atmosphère, qui n'ont fait que faire surgir un espoir immense dans le cœur de nos populations. Et nous arrivons au 6 février. J'en toucherai simplement deux mots en disant que ces manifestations "spontanées" avaient été purement et simplement organisées, et, je dirai beaucoup plus, j'irai beaucoup plus loin dans ma pensée : il y a eu un traquenard dans lequel nous sommes tombés.
Dois-je rappeler - ce n'est pas si loin - les manifestations tapageuses du départ de M. Soustelle ? Certains n'y ont peut-être pas fait trop attention, qui n'ont pas vu les journaux d'Algérie du jour de son départ. Il y avait une photographie de Monsieur Soustelle, celui, disait-on "qu'on venait de chasser parce que décidé à ne pas abdiquer et à abandonner l'Algérie aux rebelles". Je vois encore cette photographie de Monsieur Soustelle, sur les quais maritimes, monté sur un tank, entouré d'une foule, accoudé à un canon. Franchement, pour un représentant de la République, surtout pour quelqu'un qui rentrait, ce n'était pas tout à fait cela, non. Il n'avait pas le droit, par sa radio et par les journaux a sa disposition, de faire croire à un peuple d'Européens que le gouvernement socialiste allait les abandonner et allait les sacrifier à je ne sais qui égorgement des terroristes.
Et alors, vous voyez d'ici cette manifestation spontanée. Je n'ai pas à parler de toutes les ignominies qui se sont produites. Je ne parlerai pas de la lettre des maires - encore une institution bien malfaisante en Algérie -, cette lettre que notre camarade Guy Mollet connaît fort bien, dans laquelle, vous entendez, on sommait le Chef du gouvernement de la France d'avoir à se présenter et à s'expliquer devant la Confédération des Maires d'Algérie. Mais oui, rien que cela ! Ces gens-là en étaient arrivés (et c'est là peut-être l'une des choses les plus douloureuses) à se considérer cornue une véritable puissance avec laquelle même le gouvernement de la France devait traiter, ou à qui, au moins, il devait demander l'autorisation avant de faire quoi que ce soit.
Et dois-je rappeler à Lacoste que ces gens-là, qu'il espère avoir désarmés, lui ont adressé, il n'y a pas très longtemps - je parle de Monsieur Barfaut, Président du Conseil Général d'Alger et de Monsieur Proget, de sinistre mémoire, Président de la fédération des Maires d'Algérie - lui ont adressé une lettre dans laquelle ils

disent : "Nous avons appris que vous êtes en train de préparer des réformes. Il est inconcevable que nous ne soyons pas informés, et surtout que vous ne nous demandiez pas notre avis".

Robert Lacoste - Tu permets ? Je te remercie, mon cher ami, de bien vouloir m'accorder la parole. Tu sais que j'ai refusé à un certain moment les ultimatum de ces gens, primo. Secundo : le fait que tu relates est exact. Que montre-t-il ? Il montre que pour mettre sur pied toute notre politique de réforme destinée à préparer le rapprochement tant souhaité entre les deux éléments ethniques de l'Algérie, je ne les ai jamais consultés, ce qui veut dire que je ne les ai jamais reçus, et cette lettre montre par elle-même le traitement que je leur ai fait subir. Je ne suis pas du tout à leurs ordres, sinon, ils n'auraient pas fait cette lettre ; nous sommes d'accord ?
(Applaudissements)

Ben Hamed - Oui.

Robert Lacoste - Nous sommes d'accord.

Ben Hamed - Que Lacoste me permette très amicalement de lui dire que ce n'était pas un reproche que je lui faisais, mais je disais cela surtout pour donner l'idée de ce que pensent ces gens-la.
Mais là où je considère que Lacoste commet une erreur, et je le lui dis très amicalement, c'est quand il pense pouvoir, un jour ou l'autre, désarmer ces gens-là. Oh s'il n'y avait que Monsieur Bardaut, s'il n'y avait que Monsieur Froget, évidemment, cela ne tiendrait pas longtemps, ce ne serait pas tellement lourd ! Mais il y en a quantités d'autres.
Et puis, pour ajouter à mes explications, j'estime que notre camarade, et je le lui dis, a été maladroit - je le lui dis en toute amitié, en toute affection - d'avoir déclaré qu'il ne pouvait pas combattre sur deux fronts, déclaration qui, sur le plan psychologique musulman, a consisté à faire penser que Lacoste avait choisi de combattre dans un camp contre l'autre camp. Je tiens à le dire tout de suite, je n'ai pas à justifier, évidemment, de mon camarade Lacoste, ce n'était pas ma pensée, mais c'est ce qui a fait croire aux dirigeants de l'autre camp qu'ils le tenaient en mains, qu'ils "l'avaient". Je sais que la pensée de Lacoste c'est que, quand il a prononcé ces paroles, nous nous trouvions dans une situation telle qu'il était impossible de faire front aux ultra-musulmans. Il y a ceux qui cherchaient peut-être et qui n'auraient pas hésité à provoquer la sécession de l'autre.

Robert Lacoste - Je te remercie de ces explications ; c'est en effet la vérité.

Ben Hamed - Je suis heureux que tu me confirmes dans ce que je pensais. Ceci étant, camarades, maintenant que nous avons des troupes, maintenant que nous ne pouvons plus avoir peur, de l'autre coté, d'une tentative de sécession – car

Collection Jean-Jaurès

maintenant ce ne sont plus seulement des troupes de métier que nous avons, mais des disponibles, de jeunes Républicains qui ne se laisseraient pas faire -... (applaudissements)... est-ce que le moment n'est pas venu de mettre au pas les ultras, de leur côté ?... (applaudissements)... et, encore beaucoup plus, ceux qui n'auraient pas hésité à prôner la sécession du côté européen ? Je ne crois pas qu'il y ait seulement Monsieur Bousquet et Monsieur Boyerdasse, il doit y en avoir un certain nombre. Ne serait-ce pas le moment, les camps d'internement sont excellents pour les ultra-musulmans, de les employer aussi pour ces gens-là ? Ils seraient excellents pour eux. Si l'on hésite à passer à l'action contre eux, à ce moment-là, je dis à Lacoste que je ne comprends pas. De toute manière, ce que je peux affirmer, maintenant que nous avons la force et que nous pouvons nous faire écouter, c'est que quelques coups de balais également sur les ultra-Européens ne feraient pas de mal, et au moins, rassureraient aussi bien les masses musulmanes que les masses européennes.
(Applaudissements)
L'hydre à deux têtes l On est en train de chercher à couper une tête ; il faudrait aussi tenter de couper l'autre.
Lacoste est en train de faire tout ce qu'il peut pour rétablir l'ordre. Ce que je peux lui demander, c'est qu'il le rétablisse aussi bien d'un côté que de l'autre.
En ce qui concerne ces réformes, et j'en arrive au problème essentiel - je n'excuse auprès de vous camarades, j'ai dépassé mon temps de parole...

Le président - Je consulte le Congrès. Il est certain que notre camarade a dépassé le temps qui lui était imparti, mais étant donné la situation particulière dans laquelle se trouve Ben Hamed, est-ce que le Congrès estime que nous devons le laisser poursuivre jusqu'au bout son exposé ?
(Approbation de l'Assemblée)
Nous, le laisserons continuer une dizaine de minutes, si vous êtes d'accord.

Ben Hamed - J'en arrive au problème essentiel.
Quelles en sont les données ?
Vous avez d'abord la démocratisation de l'Algérie. Il n'y a pas de doute, vous avez une collectivité de 10 millions d'individus qui, depuis des décades, cherche à rétablir la situation en supprimant le déséquilibre. Voilà un point, et je crois que ce point ne peut être satisfait, ne peut recevoir de solution que par l'établissement d'une égalité de droits et de devoirs entre tous les habitants de l'Algérie. Voilà un point, à mon avis, que le Congrès lui-même, dans son entier, ne repousse pas.
Vous avez la deuxième partie, c'est celle de l'état d'esprit des Musulmans. Si je me suis étendu tout a l'heure sur une analyse qui a, dans la mesure du possible, cherche à faire comprendre un peu comment nous en sommes arrivés là, c'est que, avec l'évolution des peuples, avec l'enseignement de la France elle-même, avec ce qui se passe à l'heure actuelle à l'étranger, avec ce désir d'émancipation, avec les souffrances et les épreuves supportées par la généralité des Musulmans d'Algérie, qu'ils fussent Kabyles, Arabes, Ghaouïas ou Mozabites, il y a

actuellement un état d'esprit qui est, je dirai, né le 20 août 1956. Un peuple est né à une conscience. Cette conscience est qualifiée par lui de conscience nationale. Tous ces membres se sentent solidaires les uns et les autres. Il a pris conscience de son unité. Et je vous affirme, et je vous demande de me croire, à l'heure actuelle, il n'y a plus chez moi de Berbères ou d'Arabes, il n'y a que des Algériens.
(Applaudissements)
Qu'on le déplore ou qu'on l'accepte, j'apporte, moi, une constatation, constatation qui ne peut plus être discutée. Et elle est acceptée, même... que dis-je, acceptée, reconnue au moins par les meilleurs amis, j'entends Marabouts, Caïds. C'est un fait et il faut se rendre à l'évidence.
Et, par conséquent, quelle que soit la solution qui soit préconisée, si elle ne tient pas compte de cette évolution, de cette naissance, d'un esprit collectif algérien, nous irons d'épreuve en épreuve, et ce sera certainement l'épreuve de force que nous serons obligés d'adopter.
Épreuve de force ! D'accord, la France est puissante, elle est puissante de ses enfants, elle est puissante d'une armée moderne, elle n'a à faire après tout qu'à 15.000 combattants, mais ces 15.000 combattants sont soutenus à l'heure actuelle par presque l'unanimité des populations. Oui, dans le département de Constantine - je ne peux pas parler des autres, et dans une très grande partie des régions, ce qu'on appelle "le rebelle" est actuellement abrité, nourri, protégé, renseigné, par l'ensemble des populations. Cela, c'est un fait, que voulez-vous que je vous dise ? A l'heure actuelle, vous avez les femmes, les enfants, les citadins aussi bien que les paysans, les ouvriers eux-mêmes, qui sont tous pour cette idée. Je ne veux pas dire par là, qu'on me comprenne bien, que tous, à l'unanimité, soient pour la violence et pour l'expression de ce sentiment par la violence, mais tous sont unanimes dans l'idée qui, à l'heure actuelle, est à l'origine de la lutte.
Que ces gens-là demandent l'indépendance, qu'ils demandent une reconnaissance du droit souverain, ou une reconnaissance du droit à l'indépendance, qu'ils acceptent une formule de liens étroits, indissolubles, avec la France, je ne peux pas répondre, mais tout ce que je peux dire, c'est qu'un phénomène est né, c'est qu'il faut vous rendre à l'évidence que ce phénomène s'est emparé de l'esprit de presque l'unanimité des populations.

Germaine Degron - Au groupe parlementaire, tu nous as déclaré que les populations autochtones acceptaient avec joie l'arrivée des petits soldats français parce qu'ils se désolidarisent...

Ben Hamed -...Je réponds tout de suite pour que nous ayons d'accord. J'affirme encore à nouveau que les petits disponibles font un excellent travail, que les disponibles, dans la majorité, que dis-je, dans l'unanimité, se conduisent d'une façon admirable à l'égard de nos populations. Je lis que c'est le travail de ces troupes de faire renaître la confiance de nos populations en la France. Mais je ne veux pas dire que ces populations émettent à l'heure actuelle l'idée de chasser la

France ou de mener une vie séparée. Je dis, moi, ce qui est, à savoir la naissance d'une conscience nationale algérienne. Que voulez-vous que je vous dise ? Que je vous mente, que je ne vous dise pas la vérité !
(Applaudissements)
Je vous apporte, moi, ce que je vois, ce que j'entends, ce que je crois être la vérité. Et je ne dis pas que je ne me trompe peut-être pas, je vous en parle en toute objectivité et en toute honnêteté. Je vous dis ce qui est, ce qui est, c'est qu'à l'heure actuelle je sens que toute cette population, je ne dis pas qu'elle se détourne de la France - ce qui est faux - mais elle a pris conscience d'une individualité et d'une originalité ; j'ajoute, pour conclure, qu'à l'heure actuelle l'individualité n'agit pas et ne se manifeste pas en tant qu'individu, mais en tant que collectivité.
(Applaudissements)
Cela peut navrer, indiquer, mais ce qui est, est, et comme Galilée que l'on voulait obliger à reconnaître que la terre n'était pas ronde, moi, je suis obligé de dire que cette conscience nationale existe.
Seulement, prétendre tenir compte de cette conscience n'est pas suffisant. Il y a aussi les Européens dont les droits doivent être garantis, et qui ont des droits sur le sol algérien qu'ils ont fait fructifier et pour lequel ils ont donné leur fatigue et leur sueur, il y a les Européens qui sont nés là-bas. Ceux-là, personne ne peut prétendre les chasser.
Quelle est la méthode à employer pour amener cette collectivité à entrer dans une communauté algérienne ? Cela, c'est affaire de gouvernement, ce n'est pas la mienne. D'ailleurs, la question est trop délicate, et elle mérite trop de méditation, de réflexion, de recherche pour que je puisse moi, de cette tribune, vous indiquer une solution.
Ce que je veux dire, c'est qu'on doit tenir compte de l'évolution des populations et de l'intérêt d'un million d'Européens qui ont autant de droits que les autres sur l'Algérie Ce dont on doit tenir compte, c'est de l'établissement sans réserve d'une égalité entre tous ces citoyens. Ce dont il faut tenir compte, c'est qu'il y a là également des intérêts supérieurs de la France qui doivent être respectés, et, je vais beaucoup plus loin, peut-être, des liens plus que permanents, plus qu'indissolubles, peuvent être examinés... je n'en sais rien, ce sont des idées que je vous lance.
Si vous ne tenez pas compte de ces quelques faits, si vous estimez que par des moyens spécifiquement militaires ou par des mesures qui sont très bonnes, d'ailleurs, je le reconnais, qui sont excellentes, qui dormaient dans les dossiers et dont le mérite de les avoir sorties revient au Parti Socialiste et à Robert Lacoste particulièrement, tant mieux. Mais j'estime, moi, que ces réformes, qui sont excellentes et qui auraient produit un choc psychologique énorme sur l'esprit de nos populations il y a seulement quelques années - ce n'est pas très lointain - sont un peu dépassées par cette prise de conscience ; ce n'est pas qu'on dise que ces réformes soient mauvaises, mais ce que l'on cherche d'abord, là-bas, ce ne sont pas les réformes mais c'est la Réforme, avec un grand R.

Collection Jean Lacoste

Si on estime devoir tourner le dos à ces réalités, ou à ses vérités, qui sont désagréables peut-être, il n'y a qu'un autre moyen : c'est l'épreuve de force.
Que donnera l'épreuve de force ? Il n'y a pas de doute qu'avec les moyens modernes on arrivera à mettre à raison ces gens-là. Et après, devrons-nous laisser l'armée sur place pour garder le pays, et combien de temps ? Et même en la laissant pendant un certain nombre d'années, pourra-t-on rétablir la situation c'est-à-dire pourra-t-on faire oublier aux gens ce qu'ils pensent ? Je ne le crois pas.
Voyez-vous, camarades, j'ai tenu, non pas à lancer de grandes phrases, non pas à m'abriter derrière des principes, j'ai tenu à vous parler franchement, nettement, de ce qui se passe dans mon pays, de ce qui s'y est passé, de ce qui existe à l'heure actuelle. Et je vous demande d'y réfléchir.
Mon ambition était simplement de vous faire saisir le problème à peu près dans son ensemble. Je vous ai donné une idée schématique. A vous maintenant de vous décider en toute loyauté.
(Applaudissements)

Le président - Le silence quasi religieux avec lequel vous avez écouté le discours de Ben Hamed témoigne de l'importance que le Congrès tout entier attache à une heureuse solution du drame algérien.
Avant de donner la parole à l'orateur suivant qui est notre camarade Desson, des Ardennes, j'ai une communication à vous faire :
Les camarades Gilbert Molina, Président national des anciens du Parti, et Albert Rambodin (?), président départemental du Doubs, recevront les anciens du Parti à un vin d'honneur qui aura lieu salle E, à l'issue de la séance de ce matin.
Seconde communication, qui malheureusement va nous plonger dans une profonde tristesse :
Il s'agit de vous annoncer le décès, survenu ce matin à Paris, de Pauline Chauchoi, la femme de Bernard Chauchoi.
(Les Congressistes se lèvent)
Au nom du Congrès, j'adresse à Bernard Chauchoi l'expression de nos condoléances affectueuses et de notre solidarité dans l'épreuve qu'il connaît, lui et sa famille.
(Les Congressistes se rasseyent)
La parole est à notre camarade Desson (Ardennes)

Guy Desson (Ardennes)

J'interviens pour examiner brièvement, camarades, une petite partie des répercussions que cause à notre pays la libération d'un grand nombre de Musulmans dans le monde, ayant depuis peu acquis l'indépendance. Je ne recourrai ni au souvenir des grands Conventionnels ni de Déroulède. Ce n'est pas dans une enceinte comme celle-ci qu'il faut rappeler ce qu'est le fait colonial et l'évolution qu'il a subie depuis le XIXème siècle. Il ne s'agit plus maintenant de trouver seulement des débouchés à une expansion industrielle en même temps que des bases stratégiques, bases stratégiques qui, à l'époque, des fusées

Fondation Jean-Jaurès

téléguidées ou des satellites artificiels pourraient passer d'ailleurs pour singulièrement archaïques.
Ce que nous cherchons, nous, à maintenir sur les territoires d'Outremer, ce sont les possibilités d'expansion économique. Or, qui dit expansions économiques dit équipements, et qui dit équipements dit investissements. Et je suis surpris que, nous retournant sur un passé pas tellement lointain, on ne fasse pas le procès des capitalismes, soit du Second Empire, soit plus exactement de la IIIème République, qui ont exporté la substance même de notre pays, cette épargne bénévolement acquise qui était la réserve d'avenir, pour des opérations sans doute fructueuses pour quelques-uns, qui peuvent s'appeler le Canal de Suez, l'équipement du bassin industriel du Donetz, et autres chemins-de-fer, qu'ils soient turcs, égyptiens ou argentins, sans oublier la pénible aventure de Panama.
Ah ! Si nous avions réservé à ce qui, à ce moment-là, était notre Empire, ces possibilités d'expansion économique, alors, nous ne serions peut-être pas aujourd'hui dans la situation où nous nous trouvons. Car, coûte que coûte, maintenant, il nous faut investir. L'attitude de Robert Lacoste tranche véritablement avec tout ce qui l'a précédée, il imprègne de socialisme son action Outremer. Eh bien, le problème est posé : pouvons-nous investir suffisamment dans ces territoires d'Outremer qui couvrent une grande partie du globe ?
Il ne faut pas, voyez-vous, être trop ambitieux. Le tort des Français est d'avoir conservé une conception napoléonienne des choses. Nous ne sommes que 44 millions dans la métropole, et encore, avec une population dont la structure est bien particulière. Je sais bien, évidemment, que je n'ai pas le bonheur de représenter l'Afrique du Nord, mais la fédération que je représente vaut peut-être tout de même la peine d'être écoutée.
La structure de notre population, vous en connaissez la pyramide bizarrement érodée dans son milieu par deux guerres, par une dénatalité.... (mouvements divers dans l'assemblée)...
Je m'excuse de ne pas passionner le Congrès. Quand on parle des vrais problèmes, ils intéressent moins, et il y a des camarades qui viennent ici un peu comme on vient assister à un match. Ce n'est pas mon propos, cela n'a jamais été, en tout cas, le propos de la fédération des Ardennes.
Nous avons, nous, en plus, des charges inhérentes à une nation moderne, sous-équipée dans sa métropole, à subvenir aux besoins des couches âgées de population, augmentées par la prolongation de la vie, qui, il faut bien le dire, souffrent des dévaluations qui ne sont pas de leur fait.
Nous avons, en plus, l'énorme mission de promouvoir nos jeunes enfants qu'une natalité heureusement accrue nous amène pour assurer la relève, cette relève que nous retardons encore, par suite des circonstances, en distrayant plusieurs centaines de milliers de jeunes producteurs, de jeunes travailleurs en pleine force, de leur travail, pour les envoyer dans ces territoires d'Outremer faire une politique défendable, sans doute nécessaire, mais dont leur absence ne tardera pas à se faire lourdement sentir sur la production nationale.
Vous le savez bien, camarades, il existe déjà des goulots d'étranglement de la main-d'œuvre. Vous le savez, et vous voyez, dans les entreprises de travaux

publics ces espèces d'agents recruteurs que l'on engage pour aller débaucher les ouvriers sur les chantiers voisins. Vous savez cela, et la répercussion que cela ne manquera pas d'avoir sur l'ensemble des problèmes, sur les salaires.
J'ai bien peur que là aussi nous soyons contraints, par les faits, de nous livrer à une malheureuse politique de colmatage, parant toujours au plus pressé, sans idée directrice, sans volonté de traiter les problèmes selon un planning, une orientation nettement définie. Nous sommes un peu comme un fermier à qui serait dévolu un immense domaine et qui manquerait de matériel, de semences et d'engrais pour faire valoir pleinement l'ensemble de son domaine, et qui, désespéré, dans une terre maigrement sarclée, sèmerait de ci-delà une poignée de semences, et répartirait un peu d'engrais. Il ne pourrait en attendre de bien profitables moissons. Eh bien ! Voyez un peu si, au cours d'une période récente, d'une histoire récente, ce n'est pas la façon dont nous avons agir.
Qu'y'a-t-il de valable et de rentable pour la France, maintenant, dans ces magnifiques installations portuaires de Haïphong dont nous avions fait un des tout premiers ports du sud-est asiatique et cette route coloniale du Haut-Tonkin qui était un témoignage magnifique de l'activité nationale, et dans les investissements faits pour équiper les mines d'anthracite de Dong-trieu ? Est-ce que tout cela sera profitable à la nation française ? Sans doute, tout cela a été profitable à certains capitalistes auxquels cela a laissé de rudes profits, mais l'ensemble du peuple français n'y a pas trouvé l'intérêt de son effort et de sa dépense d'énergie. Comme je voudrais que le barrage, qui est, je crois, le 10ème du monde, que nous avons édifié au Maroc, puisse enfin servir ceux qui l'auront financé et construit.
Et cependant, quand je vois ces efforts magnifiques, mais spasmodiques, insuffisants, qui sont faits sur l'ensemble de la France d'Outremer, je ne peux, vous ne pouvez pas, nous ne pouvons pas oublier l'état propre de notre pays. Vous savez bien que dans certains quartiers de notre capitale, lorsqu'on demande le téléphone, il faut attendre 2 ans, vous savez qu'un tiers de nos villages sont encore sans eau. Pouvez-vous, sans serrement de cœur, assister à cet anachronisme d'une paysanne tenant à la main un seau en plastique, fruit des techniques modernes les plus nouvelles, et allant puiser l'eau à un aqueduc datant parfois des Romains ? Croyez-vous que nous ayons le droit d'être fiers de cela, de maintenir par endroit la civilisation de la lampe à pétrole et d'assister, vous qui êtes membres de collectivités locales, Conseillers généraux ou municipaux, à cette démission de l'Etat qui, en ce moment, n'a pas souvent d'autre tendance, pour l'équipement, que de mandater les collectivités locales sans leur augmenter la part de subvention allouée.
Pendant ce temps, la construction des ponts détruits demandera un quart de siècle après la fin des hostilités, et nous continuons a faire passer les voitures les plus modernes sur des passerelles bientôt devenues de véritables xylophones. Pendant ce temps-là, les maires doivent faire de véritables acrobaties pour obtenir les bâtiments nécessaires pour faire l'école aux enfants ; pendant ce temps-là, nos routes voient le rythme de réparation et d'entretien singulièrement diminué.

Pendant ce temps-là, la recherche scientifique, gage de l'avenir, se déroule dans des laboratoires qui sont une honte pour notre nation ; pendant ce temps-là, dans d'autres domaines, nous sommes obligés de refuser à des catégories comme les anciens combattants - à qui, de tout temps, que ce soit dans l'opposition ou au gouvernement, nous avons promis certaines réalisations - le montant même de ce que nous leur avons promis

Eh bien ! camarades, ne vous y trompez pas, nous risquons de voir bientôt une dégradation de la foi publique dans le régime s'accélérer. Et, ne vous y trompez pas non plus, quels beaux arguments nous donnons à nos adversaires réactionnaires et conservateurs, car, tout de même, ce n'est pas par hasard qu'il a fallu l'espèce de marathon, de navette, entre le Sénat et l'Assemblée nationale pour arracher ce Fonds vieillesse, grâce à l'obstination de Guy Mollet et de Gazier. "Oh ! Nous disaient-ils - nous savons qu'il faut faire des choses pour les vieux, mais, avec l'affaire d'Algérie, le moment est difficile. Attendons encore". Eh bien ! il y a des catégories qui ne peuvent pas attendre, parce que faire attendre ces catégories-là, c'est leur faire payer à elles seules, et elles d'abord, les frais et les dépenses que nous a posé notre mission dans d'autres territoires d'Outremer.

Et puis, camarades, vois êtes Français, vous connaissez vos concitoyens, vous êtes des hommes politiques. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'esprit de sacrifice des Français est admirable, mais il n'est pas soutenu, et lorsque l'attente des résultats se fait longue, il risque de fléchir.

Je pense que le véritable problème des investissements, c'est celui de l'Outremer. Il doit retenir notre attention car c'est la clé des réformes et la clé de notre maintien là où nous pouvons encore espérer nous maintenir.

Ne comptez pas sur un étalement très lointain des possibilités d'équipement d'Outremer.

Pineau a bien raison, quoi qu'on en puisse penser, même dans ce Congrès, de mettre au premier rang de ses efforts ce plan d'équipement des pays sous-développés, de façon à substituer à l'anarchie capitaliste une volonté humaine d'amélioration des conditions d'existence de tous les hommes, à la surface de la terre.

Quand on voit la surenchère à laquelle se livrent les capitaux russes pour apporter de l'argent à M. Nasser, on a le droit de dire que Pineau, là encore, a raison.

Laurent demandait qu'on parle de choses sérieuses et qu'on essaie de prévoir l'avenir. Je constate que le Congrès, par son comportement, ne suit pas Augustin Laurent, mais, quoi qu'il en soit, je pense que le moment est venu de lever l'option entre la qualité et la quantité.

Au moment où l'énergie atomique ira se substituer aux formes traditionnelles d'énergie, au moment où l'automation, le développement de l'industrie électronique peuvent et doivent révolutionner les conditions d'existence, les conditions de la production, je pense qu'un Parti comme le nôtre devrait aussi se pencher sur ces problèmes.

Fondation Jean Jaurès

Je crois que, quelle que soit l'indifférence avec laquelle ces paroles sont entendues, elles ont un écho socialiste tout autant que certains comptes-rendus du mandat.
(Applaudissements)
En tout cas, avant de quitter cette tribune, avant la fin des quinze modestes minutes que j'avais demandées, je tiens à vous dire et à vous crier que je suis, moi, pour ma part, littéralement hanté par la vision possible de pays où, pendant trois-quarts de siècle, on a vu flotter le drapeau français, de pays où la civilisation française a apporté le bonheur et qui, demain, pourraient présenter comme seuls vestiges les ruines de vastes ouvrages ambitieux et inachevés à côté de petites croix sur lesquelles on pourrait lire le nom d'enfants de France, et je proposerais alors pour leur épitaphe commune la phrase célèbre de Rudyard Kipling : "Nous sommes ici parce que nos pères nous ont menti".
Camarades, réfléchissez bien à cela. Non, le Parti Socialiste ne peut pas mentir, et la première chose à faire est, honnêtement et sincèrement de considérer si, inconsciemment, nous ne sommes pas en train en ce moment de nous mentir à nous-mêmes.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Lapie.

Pierre-Olivier Lapie

Camarades, parlant au nom de la fédération de Meurthe et Moselle, je veux d'abord remercier la fédération du Nord de son hospitalité et du magnifique accueil qu'elle nous a réservé. C'est pour la fédération lorraine un grand plaisir de se trouver dans ce département de grande tradition et de si belle réalisation socialiste.
Cet hommage fraternel rendu à la fédération du Nord, je veux indiquer au Congrès que mon exposé portera sur les problèmes des affaires étrangères en relation avec l'Algérie.
Bien entendu, il n'est pas question pour nous, pour notre fédération, de critiquer la politique du gouvernement, mais au contraire de l'appuyer puisque dans sa très grande majorité, la fédération apporte ses mandats au gouvernement sur ce problème, et je dois de même que la minorité très minime de ma fédération ne voit dans les différentes motions moins une différence de fond qu'une différence d'accentuation.
Hier, c'est un camarade algérien Kobzi qui a passé toute sa vie en Algérie comme instituteur qui est venu apporter au Congrès les conclusions de notre Fédération.
Mais pour l'ensemble des problèmes des affaires étrangères, c'est moi qui ai été chargé de faire part de nos préoccupations.

Le président - Camarades, vous n'estimez pas que le camarade Lapie mérite de votre part des égards autres que ce à quoi nous assistons autrement ?
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Pierre-Olivier Lapie - C'est vrai pour tous les camarades !

Pierre Commin - Camarades, la tenue du Congrès est un véritable scandale.
Je demande au service d'ordre d'intervenir pour que, dans l'allée de droite, ne circulent pas sans arrêt 150 camarades criant et gesticulant. S'ils ne veulent pas entendre, il y a le hall et la buvette, mais qu'ils laissent ceux des camarades qui désirent s'informer le faire en toute liberté.
(Applaudissements)

Pierre-Olivier Lapie - Je disais donc que l'essentiel de mon intervention porterait sur ce point : les préoccupations que nous avons en matière de politique étrangère, car nous considérons que c'est autour du problème de l'Algérie que toute la politique étrangère de nôtre pays doit être centrée.
Nous avons très bien compris, nous avons admis, et nous sommes d'accord avec Pineau. Nous le félicitons de l'ensemble de sa politique étrangère faite au nom du gouvernement et en particulier de cet esprit d'indépendance de la France qu'il a marqué dès le début, d'une part par un souci de rupture avec ce que j'appellerai une sorte d'abonnement permanent à la politique américaine qui avait été faite par les gouvernements précédents, et d'autre part par un souci de voir ce qui se passait en URSS, de créer des relations amicales et de prêter même ses bons offices à un rapprochement nécessaire entre l'est et l'ouest.
Dans l'ensemble, dans les contours de cette politique, nous sommes absolument d'accord.
Seulement, le fond de notre préoccupation, qui est grave, camarades, c'est de savoir dans quelle mesure on doit continuer une politique d'amitié avec l'URSS, au moment où ce pays vient de prendre une position, sur le problème d'Algérie, au Conseil de Sécurité, en votant pour l'inscription de l'affaire algérienne, et dans les déclarations et les appuis qui ont été apportés par le Ministre des affaires étrangères soviétique en personne, Chépilov, au Caire, au moment de la libération du canal de Suez.
(Applaudissements)
Devant ces événements récents, nous nous demandons ce qu'il faut faire, et nous demandons au gouvernement ce qu'il va faire, car nous nous souvenons qu'il n'y a pas si longtemps, notre ami Guy Mollet répondait à des journalistes soviétiques : "Nous compterons nos amis sur l'attitude qu'ils ont devant le problème algérien."
Maintenant, le moment est venu, puisque cette attitude a été prise par deux fois en moins de huit jours, et que le vote au Conseil de Sécurité, malgré toutes les hésitations, les tentatives d'ajournement a eu lieu tout de même, contre la position de la France, et que, d'autre part, Chépilov a été porter son appui au Caire et a fait toutes sortes de propositions d'armes, d'argent et de techniciens.
Voyez-vous, s'il ne s'agissait que d'une question d'opportunité, de hasard, de maladresse, d'irréflexion, ou même d'un mouvement d'humeur de la part des Soviétiques, nous dirions : "Ne nous inquiétons pas", mais malheureusement,

beaucoup d'entre nous ont l'impression qu'il s'agit là d'une politique très concertée, très méditée, d'un véritable plan d'ensemble qui serait extrêmement dangereux. En effet, s'il s'agit d'une politique d'envergure largement méditée et, comme je vais l'indiquer, déjà expérimentée en Asie, en Extrême-Orient avec succès, alors le problème se pose d'une façon extrêmement sérieuse.
Nous craignons en général tout ce qui est politique communiste. Ce n'est pas une politique de la dernière minute née d'un mouvement d'humeur ou d'émotion, c'est une politique concertée et en relation avec la doctrine du Parti communiste et avec les traditions de l'URSS.
Parce que, quel que soit l'agrément passager du masque de la coexistence, la résolution léniniste, elle, est l'expansion du Communisme. Parce que, tout de même il y a l'histoire et, quelle que soit l'interprétation plus ou moins marxiste ou lénino-marxiste de l'histoire, on se rappelle que lorsque les Français ont voulu démolir l'Angleterre, au XVIIIème siècle, ils l'ont attaquée par le flanc colonial par les Etats-Unis. Quand l'Angleterre a voulu diminuer l'Espagne, elle a suscité la révolte des colonies espagnoles, et quand la France et l'Angleterre ont voulu diminuer la Turquie elles ont suscité les révoltes de ce qu'on pouvait appeler les colonies turques.
Eh bien, l'URSS connaît l'histoire, camarades, et quelle que soit sa forme d'interprétation elle sait, et Lénine l'avait dit, qu'une puissance européenne est atteinte si elle ne peut pas l'être directement par l'intérieur, par le flanc colonial. L'investissement communiste en Extrême-Orient se prolonge, se continue au Moyen-Orient, et les déclarations d'amitié s'effacent devant les derniers actes !
Surtout, camarades, il y a un précédent, récent, avec la même manœuvre, avec le même rythme, avec les mêmes étapes en attendant la même fin. Il n'y a pas de parallèle pour nous, Français, entre l'Indochine et l'Algérie, mais pour la politique soviétique, il y a un parallèle entre la conquête de l'Extrême-Orient, centrée autour de l'Indochine et la conquête du Moyen-Orient centrée autour de l'Algérie.
(Applaudissements)
On retrouve cinq phases :
Il y a d'abord un abcès de fixation colonial local, qui a été l'Indochine.
Il y a une deuxième phase : l'aide donnée à un voisin en sous-main, qu'on pousse sans jamais trop se montrer. Ça a été autrefois, il n'y a pas si longtemps, la Chine.
Il y a une troisième phase : c'est un vaste mouvement tournant qui a enveloppé toute l'Asie et enveloppe tous les pays arabes.
En même temps, il y a à l'intérieur l'action du Parti Communiste local français pour la paix avec les sabotages, la propagande, les documents volés ou livrés. Nous voyons les mêmes étapes et le même processus.
La cinquième étape, qui est la fin, c'est une négociation où non seulement le pays révolté est partie, mais où le pays voisin intervient, le pays communiste, par son aide, sa tactique, ou sa stratégie politique. L'URSS intervient alors d'une façon définitive et se fait l'apôtre de la paix et de la libération des peuples : c'est Genève pour l'Indochine.

Qu'est-ce qu'on nous prépare pour l'Algérie ?
(Applaudissements)
La même politique se retrouve. Et je veux insister : il y a une politique annoncée, essayée, expérimentée en Asie, qui se retrouve là d'une façon flagrante. Nous voyons ici le point de fixation : l'Algérie se meut et se révolte, c'est l'abcès de fixation, parce qu'elle est accrochée au pays européen.
Où est son centre ? Au Caire.
Et qui aide Le Caire, qui apporte son appui à Nasser, qui l'inspire ? Eh bien, c'est la Russie soviétique.
Pourtant, Nasser ne s'inspire pas de principes communistes au départ. Son livre est révélateur : c'est un livre analogue, toutes proportions gardées, à celui d'Hitler "Mein Kampf". Son pays a 22 millions d'habitants, il y a 250 000 naissances par an, la misère est à son comble.
Dans un riche delta, le nouveau pharaon écrit peut-être des livres comme Hitler, mais il fait organiser son armée par d'anciens officiers nazis.
Eh bien, cela ne dégoûte pas l'Union soviétique. Il semblerait que ces souvenirs pourraient écarter les collaborateurs soviétiques, il n'en est rien.
Les livraisons d'armes, les promesses de techniciens, les offres de dollars pour Assouan, la présence de Chépilov au Caire, tout cela avec le vote contre la France montre que l'URSS veut aider le pays égyptien parce que celui-ci est le centre de la Ligue arabe et de l'aide à la révolte algérienne.
Autour de tout cela, vous avez un énorme mouvement tournant. Le Consulat de Tripoli, en Libye, déborde d'employés, en Ethiopie, depuis longtemps, il y a une ambassade aussi grande qu'en France, au Soudan et partout, les offres sont innombrables, tous les pays arabes sont en quelque sorte truffés d'organismes russes officiels ou officieux. C'est là le grand mouvement tournant pour le Moyen-Orient analogue au grand mouvement tournant qui a été fait en Asie.
Quand ce réseau soviétique sera étendu sur le monde arabe, on veut arriver à négocier avec Nasser, et à faire entrer les Soviets dans la négociation. Alors, à ce moment là l'Europe, déjà diminuée dans le Pacifique et dans l'Extrême-Orient sera isolée, le monde arabe tombera sous la, férule soviétique comme dans un immense réseau de nouveaux satellites.
Je n'insiste pas sur la cinquième étape, permanente, qui est le Parti communiste chez nous. Après ces sourires à notre Parti et des tentatives ce Front populaire, lui aussi comme Sopolev (?) à l'ONU, il a décidé de pousser seul son aventure, non pas avec la France et pour l'Algérie, mais avec les Soviets pour le communisme mondial.
(Applaudissements)
Ainsi les cinq éléments se rencontrent au Moyen-Orient comme ils se sont rencontrés en Extrême-Orient, et ils se déroulent au même rythme, Nous verrons bientôt, si le gouvernement en qui nous avons confiance n'y prend pas garde, la même amorce de négociations et la mort du pacte atlantique sur la Méditerranée.
L'opération que les Soviets n'ont pas pu faire en 1945 dans les Balkans à la fin de la guerre, sur la Grèce en 1947 par la révolution intérieure, sur la Yougoslavie grâce au retournement de Tito, le vieux rêve des Tsars de l'accès à

la Méditerranée, les Soviets le feront par le sud, par le monde arabe, et l'Europe isolée sera une petite presqu'île que l'on déclarera capitaliste.
N'oublions pas, nous, Socialistes et Français, qu'elle est aussi socialiste et eue nous sommes visés avec notre idéal de liberté socialiste.
Alors, faut-il croire que cela est inéluctable, faut-il se laisser aller à un pessimisme fataliste ?
Sans doute, il est possible que quelques-uns croient à ce caractère en quelque sorte fataliste, inéluctable, qui se fait jour, je peux le dire en confidence. Je ne dis pas que tous les membres du gouvernement actuel le croient mais un membre qui s'est retiré pour la seule raison qu'à longue distance il perçoit une telle négociation et qu'il pense à quelque nouveau Genève,
Mais nous, Socialistes, nous ne croyons pas à l'inéluctable, nous devons redresser la barre, il n'est que temps, mais comment ?
Il ne s'agit pas du tout dans notre esprit, dans l'esprit de la fédération de Lorraine, de relever brusquement un rideau de fer heureusement abaissé, il ne s'agit pas d'agressivité, d'un retournement voyant, mais il s'agit de reprendre la phrase de Guy Mollet : "Où sont nos amis ?", de montrer que l'on n'est pas dupées, et par conséquent ce parler fermement à ceux qui nous ont fait des démonstrations d'amitié, c'est-à-dire les Soviets, je crois aussi que l'on peut arrêter ce que l'on appelle ce courtage en faveur des Soviets qui a été fait par la France, et stopper les négociations d'intermédiaires sur un point précis qui intéresse les Soviets de très près, c'est-à-dire celui des matériaux stratégiques qui, dans les relations franco-soviétiques récentes a pris un caractère très important.
Le deuxième point, c'est, devant la situation algérienne, de faire comprendre aux Anglais, aux Américains et aux autres, obnubilés par le mot de colonialisme, qui s'apprêtent peut-être à voter contre nous à l'ONU en novembre, l'ampleur du danger général. Il ne s'agit pas d'une question française, il s'agit de l'ensemble des libertés. Il ne faut pas qu'ils s'aperçoivent, quand tout sera fini, et malheureusement fini, que le pacte atlantique est intéressé, que le monde libre est intéressé dans l'Algérie, comme cela s'est passé, assez maladroitement, pour l'Indochine,
Je crois que, au bout de deux ans, on peut se servir de Tito, parce qu'il a l'expérience de la chose soviétique et qu'il a donné l'exemple du courage et ce la détermination.
On peut aussi se servir de Nehru, il n'a peut-être pas encore l'expérience, mais il a certainement une sorte de prescience de ce que peut être un monde soviétique,
Il faudrait que l'un et l'autre disent à Nasser : "Ne croyez pas, si vous acceptez les offres des Soviets, que vous resterez indépendants, vous serez coiffés, vous serez satellites, vous serez pris".
On a cru que la Chine resterait indépendante, tous les savants, tous les diplomates, et même les missionnaires, ont dit : "La Chine ne sera jamais communiste avec son tempérament et sa religion".
Et en ce moment on dit à Nasser : "Jamais l'Orient, l'Orient arabe, l'Orient musulman, ne sera soviétisé".

Or, peu de mois après ce que l'on avait dit sur la Chine, tout ce pays, 300 millions d'habitants, a été soviétisé. Et peu de jours après une influence trop grande des Soviets, le Moyen-Orient sera, lui aussi, soviétisé.
Par conséquent, il faut que les hommes qui en ont l'expérience, ou la prescience, aidés en cela par la France dans une négociation générale le disent à Nasser quand ils vont le rencontrer dans quelques semaines.
Il y a aussi à effacer le souvenir du pacte de Bagdad qui avait été lancé d'une façon un peu prématurée et maladroite par les Anglais et les Américains, et qui a servi aux Russes de prétexte, qui ont dit que c'était une provocation. Si je dis qu'il faut l'effacer, c'est surtout par rapport à la Grèce.
Pour cela, il faut essayer d'obtenir ce l'Angleterre de résoudre l'affaire de Chypre, Rendez-vous compte qu'après le pacte de Bagdad et à cause de l'affaire de Chypre, la Grèce, qui est dans le pacte atlantique, sent qu'elle est au plus mal avec l'Angleterre et que d'autre part, elle n'est plus rien non plus avec la Turquie, et elle se laisse tenter à aller vers la Russie soviétique.
C'est là un barrage que notre diplomatie doit faire.
Voila, camarades, ce que je voulais vous dire, voila l'angoisse qui est la notre. Voila les moyens que nous essayons de suggérer au gouvernement.
Bien entendu, dans notre esprit, il s'agit de faire une politique étrangère autour de notre sujet principal qui est celui de l'Algérie,
D'abord, il faut savoir qui est notre ami, ne pas se servir de celui qui ne l'est pas, et prévenir tous les autres du danger général qui, autour ce l'Algérie, peut secouer la terre.
Voyez-vous, j'ai été le premier à voir, avec plaisir, les relations se détendre avec l'URSS et s'abaisser le rideau de fer. J'ai, comme vous tous, essayé de voir s'il y avait vraiment une sorte de transformation au communisme, et d'espérer qu'il y aurait non seulement une nouvelle philosophie, mais nous nouvelle politique. J'ai eu, comme vous, camarades, l'espoir fervent de l'ouverture d'une ère sinon de paix du moins d'apaisement.
Eh bien, aujourd'hui, je me sens obligé de vous faire part de ma désillusion, et de mon angoisse profonde au nom de ma fédération, et de donner à un gouvernement que nous soutenons avec ferveur cette sorte d'avertissement que la confiance n'aille pas jusqu'à, la duperie et qu'une diplomatie d'amitié, qui n'est peut-être qu'une manifestation passagère ne soit pas accueillie avec une naïveté qui nous réserverait des lendemains tragiques.
C'est là pour un gouvernement Socialiste français, qui a l'honneur d'être à la tête de la France et qui a réalisé en six mois de si belles choses, une grande responsabilité qu'il prend non seulement devant le Parti, mais devant le pays, et, j'ose le dire, devant l'histoire.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Depreux.

Collection Jean-Jaurès

Edouard Depreux

Camarades, je voudrais, dans le cadre de notre démocratie intérieure, essayer de traiter avec vous deux problèmes :

1°) quels doivent être les rapports du gouvernement et du parti, lorsque le Secrétaire général du Parti est chef du gouvernement,

2°) dans cette situation et dans cette perspective, quels sont les droits et les obligations d'une éventuelle minorité, et quand je dis "éventuelle minorité", rassurez-vous, je n'ai pas du tout envie d'opposer le parti réel au parti légal, il s'agit d'une éventuelle minorité appliquant une sorte d'opposition constructive.

Premier point : C'est la première fois, dans notre histoire intérieure, qu'un Secrétaire général du parti devient chef du gouvernement.

Je sais bien qu'il délègue, avec l'assentiment du Comité directeur, unanime, ses pouvoirs à l'ancien Secrétaire général adjoint devenu Secrétaire général tout court, à titre, je crois, intérimaire.

Si je ne respecte pas exactement le protocole, je m'attache beaucoup plus au fond qu'à la forme, et Pierre Commin ne m'en voudra certainement pas.

Cette perspective ne vous étonnera pas puisque, dans notre Congrès de Puteaux, c'est une des hypothèses qui avaient été envisagées. Nous avions réclamé le pouvoir pour le Front républicain, et le parti était unanime pour dire que, dans le cas où le choix du Président de la République se porterait sur le Parti Socialiste, nous ne concevions pas d'autre chef du gouvernement que notre camarade Guy Mollet.

Faut-il en déduire que, matériellement et moralement toute la Cité Malesherbes doit se transférer à l'Hôtel Matignon ! Et faut-il écrire symboliquement sur la porte de la Cité Malesherbes "Fermé provisoirement pour cause de direction départementale" ? Je ne le pense pas du tout. Et je suis persuadé que personne ici n'y songe.

Il n'a peut-être jamais été aussi important de bien définir pour nous et pour le dehors la différence entre l'exercice du pouvoir et la conquête au pouvoir, nos mandataires au gouvernement étant chargés de l'exercice, tandis que le Secrétariat du Parti prépare la conquête ultérieure.

Ne prenons pas le mot "conquête" dans un sens militaire. Dans cette fédération du Nord, nourrie en partie de la grande tradition de Jules Guesde, on sait parfaitement que les moyens légaux de cette conquête du pouvoir ne sont pas acceptés, et nous devons, les uns et les autres, faire en sorte que l'exercice du pouvoir facilite la conquête ultérieure, c'est-à-dire augmente le rayonnement et la diffusion de la pensée Socialiste.

Mais il y a division du travail, les uns et les autres ne doivent pas se gêner. C'était beaucoup plus facile de définir les principes généraux que de veiller à leur application sur le plan de la propagande d'une part, et sur le plan de la vie parlementaire d'autre part.

Activité spécifique, activité propre eu Parti : appeler plus que jamais l'attention des travailleurs de France et du monde entier sur la double faillite du capitalisme et du bolchevisme totalitaire.

Fondation Jean Jaurès

Le capitalisme libéral est pratiquement mort, et il ne peut plus se survivre d'une manière factice qu'en reniant les principes fondamentaux qui, à la grande époque du XIXème siècle, constituaient sa raison d'être.
Il y a très longtemps qu'il a abandonné le riche, qu'il légitimait le profit pour demander une sorte de socialisation indirecte, des pertes, et même une limitation volontaire du profit et de la production, de peur d'être emporté par ses forces mêmes,
A l'heure de l'épanouissement atomique, de la cybernétique, de l'électronique, peut-on encore parler de capitalisme, comme à l'époque Jules Guesde et Leroy-Beaulieu pouvaient le faire, Jules Guesde casait : "Oui" le capitalisme est progressif dans le domaine de la production, mais nous lui reprochons d'une part d'engendrer des crises, et d'autre part, d'être injuste dans le domaine de la distribution.
Aujourd'hui, il, nous donne, par son développement même, un argument de choix complémentaire. Il est, lui, malthusien, et c'est nous qui voulons donner toute liberté à toutes les possibilités d'énergie nationales, dans tous les domaines.
Mais attention, le progrès technique, le progrès scientifique, les ouvriers de Coventry viennent d'en faire la triste et douloureuse expérience, dans cet-je ville martyre qui a la chance d'être représentée par Richard Grossmann (?) à la Chambre d'Angleterre.
Le progrès technique, c'est pour un certain nombre de travailleurs en régime capitaliste le chômage, la misère accrue, et nous sommes persuadés que seul le socialisme peut répartir les dividendes supplémentaires, apportés par le progrès, à l'ensemble des travailleurs et des consommateurs, et nous n'irions pas dire cela à tout le pays, même si nous sommes tenus, sur le plan gouvernemental par les contingences de l'action présente ?
Allons donc, camarades, je demande que le Parti, animé par un secrétariat dynamique, ait une vie propre, de plus en plus intense. Nous venons d'avoir deux consultations électorales, l'une dans l'Oise et l'autre dans l'Yonne, la solidarité des membres au Comité directeur et du groupe a été totale pour les camarades en lutte, mais est-ce que la bataille de l'Oise n'a pas été un peu conduite comme nous aurions conduit une campagne électorale vers 1914, au moment où il n'y avait ni vote ces femmes, ni division ouvrière, ni fondation d'un Parti communiste, au moment où les auditeurs se pressaient en grand nombre dans les réunions alors que nous savons très bien qu'aujourd'hui même, les réunions qui ont le plus grand succès n'atteignent qu'une faible partie de l'auditoire et que la propagande écrite est aussi importante que la propagande orale. Si, à Lille on peut le dire, Faidherbe et ses troupes se sont battus héroïquement avec des chapeaux, il faut, aujourd'hui surtout, des plans, des armes un peu plus modernes de propagande.
Or, je n'ai pas l'impression que dans l'Yonne, on aura pu utiliser, quel que soit l'effort admirable et de la fédération de l'Yonne et de tous les camarades qui vont aider nos amis dans une lutte difficile, les insuffisances de la campagne électorale de l'Oise.

Deuxième point : nous ne sommes pas unanimes, et cela comporte des droits et des obligations à la fois pour la majorité, et pour ce que je ne voudrais pas appeler la minorité, avec un M majuscule, mais ce que j'appellerai une minorité passagère, tant il est vrai que dans un Parti de libre et fraternelle discussion, les majorités et les minorités se forment et se déforment au gré des problèmes qui se posent.
Peut-être même les notions de droite, centre, et gauche, chez nous, sont-elles des notions singulièrement relatives, qui nous aurait dit, au moment du drame de la CED, par exemple, que tel ou tel camarade serait aujourd'hui en désaccord total et que tel ou tel autre serait en accord total ?
Je citerai le moins possible de noms propres parce que cela, ne servirait à rien, mais c'est la meilleure preuve que si nous n'avions pas été capables de préserver notre unité, nous aurions été coupables devant l'histoire eu prolétariat français, d'une scission qui n'aurait pas été seulement monstrueuse, mais imbécile, car elle ne se justifiait sous aucun prétexte.
(Applaudissements)
Je suis persuadé qu'à l'occasion des problèmes oui peuvent se poser aujourd'hui, la meilleure solution, c'est de dire très franchement, les uns et les autres, ce que nous pensons, de demander à un Congres Socialiste d'arbitrer.
Ensuite, il n'y a aucune renonciation à la démocratie totale et à l'épanouissement de la personnalité des adhérents du Parti Socialiste, lorsqu'ils doivent se plier à ce qui est la loi de la majorité, étant bien entendu que la minorité a le droit d'avoir deux espérances :
La première - et c'est une hypothèse eue je m'interdis d'exclure - c'est de devenir un jour majorité,
La deuxième, c'est d'avoir, je dirai la chance, de voir la majorité adopter, sous une forme ou sous une autre, une partie de ses positions.
A la limite, dirait notre camarade Jules Moch, s'il était ici présent, la minorité serait réduite à zéro, avec une majorité qui aurait adopté son point de vue à 100%, et la, il n'y a aucun amour-propre individuel ou collectif qui rendrait triste la minorité.
C'est peut-être ce qui, dans une certaine mesure, peut se passer à l'occasion d'un Congrès pas tellement lointain.
J'ai lu beaucoup de motions, j'ai entendu beaucoup ce discours, j'y ai vu de très bonnes choses, mais il faudra se prononcer tout de même sur les principes essentiels.
Un délégué, dont les responsabilités sont aujourd'hui très lourdes vous a dit qu'au moment où nos camarades commençaient à exercer le pouvoir, parler, aurait déjà été capituler.
J'avais déjà lu cela lorsque M. Tibaudet, observateur politique plein de clairvoyance parlait de l'attitude de la droite française vis-à-vis de l'Allemagne par exemple, après la guerre, d'une droite française tellement revancharde qu'elle voulait cette revanche, même après la victoire.
Elle était incarnée par un certain nombre ce très braves gens, que notre ami Olivier Lapie connaît bien, comme M. Louis Marin, en Meurthe et Moselle, et

caricaturant un peu la pensée de Louis Marin, il disait que celui-ci, renfermé dans un patriotisme intransigeant, lorsqu'il voit quelque part des Allemands, se refuse a toute discussion.
C'est un point de vue, non seulement ce n'est pas celui du Parti, mais encore il est très différent de celui qui a été décidé par nos congrès précédents et il sera, bien entendu, j'en suis absolument convaincu, confirmé à une écrasante majorité, à celui-ci.
Je sais très bien que lorsque Augustin Laurent, au nom de la fédération du Nord, unanime, à deux exceptions près, a-t-il dit, mais je ne sais pas dans quel sens sont les opposants... (rires)... - réclame des initiatives de cessez-le-feu avec une énergie farouche - le mot "farouche" n'avait été dans aucune motion, et je ne le reproche pas à Augustin Laurent, il a raison d'être farouche, d'autant plus que cette énergie s'applique dans un sens qui ne me fait pas peur la fédération du Nord, je veux le dire loyalement, se place dans les perspectives d'aujourd'hui, et non pas au moment où le gouvernement a pris le pouvoir.
J'ai sous les yeux un article d'un journal que je nommerai avec une certaine ; prudence, parce que j'aurais peur que des poursuites s'exercent contre l'auteur - non, rassurez-vous, il ne s'agit pas de France-Observateur - il s'agit de l'Express, je suis tout de même un peu timide pour le dire.
L'article est du 19 décembre 1955.
"La situation en Algérie - est-il écrit - est maintenant menaçante, les nouvelles sont rares et paraissent soigneusement épurées. Mais les faits sont la, aucun progrès ne se manifeste, aucune détente n'est enregistrée, 180 000 jeunes soldats sont stationnés en Algérie et rien n'est changé à la politique ce répression. Il faudra bientôt renforcer les effectifs. Encore chaque jour, des jeunes Français tombent, les mères, les femmes s'interrogent : que faire ?"
Et, après une excellente analyse politique, cette conclusion :
"Saurons-nous faire que tous ces peuples nos associés, nos amis ? Les Français répondant le 2 janvier, ils dirait sans équivoque quel est leur choix entre cet avenir de réconciliation et de paix et d'autre part une guerre imbécile et sans issue".
En dehors peut-être de la dernière expression, je suis prêt à approuver entièrement cet article du 18 décembre dont le signataire était un candidat aux élections législatives qui porte le nom aimé et respecté de Guy Mollet,
Vous voyez que par conséquent, l'idée même de négociation à ce moment là, énergie farouche à part, n'effrayait personne. Et alors, c'est la dessus que nous allons essayer d'avoir une décision ou congrès nette, claire et sans ambiguïté.
Après tout, à quoi servent les polémiques rétrospectives ?
Nous devons sortir d'ici avec des formules d'action claires pour l'avenir.
On a beaucoup parlé du statut de l'Algérie. Je suis probablement aussi bien placé que quiconque pour en connaître ses imperfections. J'ai veillé sur son élaboration, je l'ai suivi pas à pas tandis qu'il subissait les feux croisés de la critique du Conseil d'Etat et de l'Assemblée parlementaire, des Commissions et puis d'un gouvernement qui n'était pas homogène, et où, par conséquent - non je retire par conséquent - et où il y a eu discussion. Je ne vois pas du tout pourquoi

j'ai ajouté ces deux mots inutiles et superfétatoires. Mais néanmoins ce statut il signifiait quelque chose.
Hier, mon excellent ami Rabier, qui en a été le rapporteur,- et avec lequel, comme ministre de l'intérieur, j'étais particulièrement heureux de collaborer, car nous avons fait là encore une expérience de collaboration entre des ministres socialistes, - a bien voulu lui rendre un certain nombre d'hommages.
Je crois qu'il était valable à un certain moment, à une certaine période, si on voulait bien le considérer, non pas comme un point d'aboutissement, mais comme un point de départ et comme un point de départ vers une création contenue. Car pour nous une réforme qui réussit, ce n'est pas un os qu'on jette en pâture à des revendiquants, c'est une réforme qui doit se traduire ensuite par d'autres réformes, parce que la maturité des populations algériennes devait être accrue par ces réformes mêmes.
Vous savez, la question de date, la question de style, la question même de caractère spectaculaire ne doit pas être dédaignée en ces matières ! Pensez-vous que notre camarade Alain Savary auquel on a rendu ici de vibrants hommages, aurait aujourd'hui une tâche aussi difficile en ce qui concerne la Tunisie si on avait de meilleure grâce, et beaucoup plus rapidement, cherché et trouvé les interlocuteurs qu'on appelle souvent valables et que je préfère, pour ma part, qualifier d'efficaces, car il ne s'agit pas de porter sur eux des jugements de valeur, mais de savoir s'ils correspondent, en fait, aux désirs de leur peuple ? Croyez-vous qu'on n'a pas perdu des mois, des années au moment où l'on trahissait le Cap Bon et où un résident général avait l'audace de dire que le nom même de Bourguiba était oublié dans toute la Tunisie ?
Croyez-vous que toutes les fautes, toutes les erreurs, tous les atermoiements ne se paient pas et ne sont pas singulièrement contagieux par delà les frontières ?
Pensez-vous que les fautes tunisiennes d'hier, la faute des fautes commise au Maroc, lorsqu'un gouvernement pusillanime n'a même pas déposé le Sultan, mais l'a laissé déposséder par des éléments irresponsables, n'ont pas contaminé la situation indochinoise et que la situation tunisienne, marocaine d'hier et la situation indochinoise n'ont pas rendu plus difficile aujourd'hui la solution du problème algérien ?
Eh bien, camarades, dans quelle direction devons nous nous engager, tenant compte de l'ensemble de ces faits ?
Le statut, il est, hélas, dépassé, il faut faire autre chose, et lorsque Robert Lacoste vient nous développer ici un programme de réformes sociales et économiques fort intéressant, on ne peut pas s'empêcher de penser au fond de soi même où-bien ce programme aurait été efficace il y a 18 mois, il y a un an ou il y a peut-être six mois !
Aujourd'hui, qu'on le veuille on non, il faut en même temps que des réformes sociales et économiques, des réformes politiques plus importantes que celles qui auraient été nécessaires hier.
C'est un fait que dans toute l'Asie, que dans toute l'Afrique des peuples hier colonisés et hier soumis, croient peut-être avec un peu de naïveté, aux vertus totales de l'indépendance. Ils seront sûrement déçus lorsqu'ils auront conquis

l'indépendance, parce qu'ils verront que les problèmes sociaux et les problèmes économiques ne sont pas résolus à ce moment-là.
C'est un fait dont il faut, nous aussi, tenir compte ; c'est un fait qu'il faut comprendre que nous le voulions ou non : entre la Tunisie indépendante et le Maroc indépendant, nous ne maintiendrons pas une Algérie telle qu'elle était hier, l'Algérie province française, l'Algérie-c'est-la-France.
Jules Ferry déjà, dans son fameux rapport de 1892 au Sénat disait, avec un peu d'ironie, que c'était une sorte de métaphore patriotique, et tout à l'heure notre ami Renaudel me montrait une brochure qu'il avait retrouvée dans la bibliothèque de son père ; c'était un discours de Jaurès, à propos du Maroc, où devant la droite déchaînée - et c'est quelquefois l'honneur des Socialistes d'avoir contre eux-mêmes sur ces problèmes une droite déchaînée qui les hue… (applaudissements)… ça vaut mieux que certaines acclamations calculées sur la sincérité desquelles je fais les plus extrêmes réserves - Jaurès avait le courage de dire que les débordements patriotiques étaient suspects lorsqu'ils venaient de gens qui perdaient la patrie.
Eh bien aujourd'hui les gens de Dien-Bien-Phu et les gens de la déposition du Sultan du Maroc n'ont pas à ne pas donner des leçons de clairvoyance et de patriotisme.
(Applaudissements)
C'est en eux, et au besoin contre eux, que nous entendons sauver ce qu'il y a de parfaitement légitime, de parfaitement désirable dans la présence française en Algérie, car je suis de deux qui pensent - et le congrès le pensent tout entier bien sûr,- qu'une capitulation et une démission de la France seraient une catastrophe, de même qu'une guerre d'extermination, une volonté de reconquête militaire seraient une volonté de folie sanglante qui n'aboutirait à rien.
Prenez-y bien gardez, il y a des gens en dehors du Parti Socialiste qui pensent que la politique de négociation en Tunisie et au Maroc est une politique réversible ; un député d'extrême-droite a osé écrire dans son journal qu'il espérait bien que bientôt les armées françaises victorieuses rentreraient dans Tunis et dans Casablanca libérées
Camarades, je vous mets en garde contre le danger de telles opérations ; nous savons très bien que le succès de la politique de négociation en Tunisie et au Maroc, le succès des réformes auxquelles, grâce à Gaston Defferre, le gouvernement Guy Mollet aura attaché son nom pour l'histoire, peuvent influer favorablement sur le développement de la politique algérienne, mais que le maintien d'opérations militaires en Algérie - oh, je ne voudrais pas employer le mot, - amènerait certainement une dégradation rapide de la situation tunisienne et de la situation marocaine et probable de pour l'Afrique noire des perspectives extrêmement pessimistes à très brève échéance.
Nous savons déjà où se forment les cadres de l'émeute éventuelle, quel fanatisme on enseigne, quelle haine raciste et raciale de la France est exploitée et serait exploitée par certains, contre nous.
Nous le savons par Engels l'a écrit à Marx : les Socialistes ne doivent pas tout expliquer par le problème de la provocation ; ça ne fait que déplacer la

question ; il s'agit de savoir pourquoi la provocation est efficace ; dans un bon climat, elle est efficace, dans un mauvais climat elle n'est pas efficace.
Et alors, négocier ? Mais enfin, de qui a-t-on peur ? Est-ce que négocier signifie adopter le point de vue de l'adversaire ? Est-ce que nous sommes assez défaitistes, assez peu confiants en nous-mêmes et en la France républicaine peur croire qu'elle a à redouter une conversation avec qui que ce soit, alors qu'un lointain prédécesseur de Christian Pineau, qui n'était pourtant pas socialiste, Richelieu, disait : Je suis prêt à parler avec n'importe qui, en toutes circonstances de temps et de lieu.
Camarades, ça dépend très exactement du langage qu'on tient. Et après tout, qu'ont fait Guy Mollet et Christian Pineau lorsqu'ils ont été à Londres ou à Moscou ? Est-ce qu'ils ont affaibli les positions Socialistes ? Est-ce qu'ils ont dit "Amen" aux prétentions de tel ou tel de nos alliés, de tel ou tel de nos partenaires ou de tel ou tel de nos adversaires, le terme m'est égal ?
Pour ma part, j'aurais voulu que le Parti Socialiste soit plus attentif à certains propos qui ont été tenus, aussi bien à New-Delhi qu'à Bruxelles, propos différente des nôtres, "bien sûr, un dialogue n'est pas un duo, un dialogue - ça se voit dans les Commissions de résolutions des congrès Socialistes - peut être très animé.
Mais pourquoi partir avec l'idée qu'on capitulera lorsqu'on a quelque chose de très sérieux à offrir, lorsqu'on a un bon dossier et j'ajoute pour les camarades qui redoutaient au début des conversations que la France parte de positions de faiblesse que la preuve a été maintenant administrée, même de leur point de vue, que la France ne songe pas à capituler, qu'elle est forte, qu'elle ne redoute pas, sua le plan militaire, un Dien-Bien-Phu en Algérie pour des raisons évidentes, ne serait-ce que des raisons de distances, et d'autres.
Mais quoi alors ? On ne parlerait pas quand on est fort parce qu'il n'y a pas de danger, et on refuserait de parler quand on est faible parce qu'on ne cède pas au chantage des autres ? C'est un langage que nous avons entendu pendant une dizaine d'années et qui a eu les suites tragiques auxquelles je faisais allusion dans d'autres circonstances.
Alors je ne vois aucun inconvénient et beaucoup d'avantages à ce que la motion, ou les motions qui sortiront de ce congrès, peu importe, insistent sur cet aspect.
Il ne faut pas seulement, Augustin Laurent l'a très bien dit, parler de négociations et les prévoir avec "une énergie farouche ; il faut en créer les conditions nécessaires et pour cela il faut définir avec clarté l'objectif vers lequel on veut tendre.
Je voudrais que nous nous rendions tous compte qu'il n'y a parmi nous aucun partisan de la capitulation, il n'y a parmi nous aucun partisan d'une guerre d'extermination, et par conséquent, tôt ou tard, ça se terminera autour d'un tapis vert, ça se terminera par une négociation.
Si par malheur, au moment de la négociation, vous avez deux blocs monolithiques fondés sur des concepts techniques, d'un côté 9 000 000 de Musulmans, d'un côté 1 200 000 Français, permettez-moi de vous dire que même après une victoire militaire du style d'Austerlitz ou d'Iéna, qui est

impensable aujourd'hui, vous irez à une défaite totale. Vous n'aurez rien résolu, tout sera perdu.
Peut-être aurez-vous une accalmie temporaire, mais à côté de la Tunisie indépendante et du Maroc indépendant, vous savez très bien que ce serait reculer pour mieux sauter, et que les mêmes problèmes se poseraient.
Peut-être que dans les années qui ont suivi le statut, on a commis la faute majeure d'accepter l'immobilisme, parce qu'à cause de la victoire d'Israël sur les champs de bataille contre la Ligue arabe, il y avait un abcès de fixation et on aurait dû saisir cette période de tranquillité pour doubler la cadence des réformes.
On ne l'a pas fait, on a commis une faute et je vous en supplie : aujourd'hui, n'ayons pas peur de ces réformes.
Je ne sais pas pourquoi les mots "spectaculaires", étant donné la pudeur social-démocrate bien connue, ont chez nous une résonance fâcheuse. Mais je vous assure que je préfère des manifestations quelque peu tapageuses qui vont dans le sens de la paix que tel ou tel discours dans lesquels le lyrisme patriotique dont parlaient Jules Ferry et Jaurès, pour le flétrir et non pour- l'approuver, coule à pleins bords, le dimanche particulièrement et quelquefois d'ailleurs d'autres jours de la semaine, car il n'y a pas de repos hebdomadaire prévu pour le nationalisme délirant qui tourne le dos à l'intérêt national bien compris, je dirai d'ailleurs à l'intérêt national, tout court.
Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Ça veut dire, même si le mot d'épuration choque, qu'il faut des hommes nouveaux pour pratiquer une politique nouvelle. On n'aura jamais trop d'audace pour faire passer le soufflet républicain en rafales sur Alger qui, le 6 février, a dû au moins s'apercevoir que ce n'était pas une précaution excessive.
Il n'y a là-dedans aucun sectarisme et les Musulmans comprendront qu'il y a quelque chose de changé à partir du moment où ils verront incarner la politique de réforme par des gens qui croient à ces réformes, et non pas par ceux qui ont servi pendant des années beaucoup plus les intérêts de la grande colonisation que le gouvernement général et que le gouvernement français, quels qu'ils soient d'ailleurs.
Là aussi je voudrais que le congrès demande que nous marchions avec une audace beaucoup plus grande dans cette direction, puis qu'il se préoccupe aussi du problème de la liberté individuelle.
Camarades il n'est pas bon qu'au moment même où nous étions réunis ici, hier, à la requête du ministre de la Défense nationale, qui n'est pas socialiste certes, on ait cru devoir une fois de plus perquisitionner dans un journal dont on n'est pas obligé d'approuver toutes les opinions, et pour ma part je suis en désaccord avec les opinions d'un grand nombre de ses rédacteurs.
Mais je voudrais bien qu'on dise que tout cela va finir, ce n'est pas par des procédés comme ceux-là qu'on donnera confiance, d'autant plus que ces poursuites peuvent donner l'impression, probablement erronée, qu'on a quelque chose à cacher et qu'on a des raisons de faire une diversion. Ne tombons pas dans le piège, et cela, disons-le avec beaucoup de force.

Alors nous pourrons repartir les uns et les autres dans la même direction, pour travailler ensemble, et nous le ferons avec d'autant plus de foi, avec d'autant plus d'ardeur qu'ici nous nous serons opposés plus loyalement, que nous aurons par exemple pour certains d'entre nous affirmé - je vais un peu plus loin que mon ami Daniel Mayer qui fit toujours de la surenchère dans le sens de la conciliation et qui a parlé de cinq discours - que nous sommes d'accord avec quatre discours sur six. Le dernier discours n'a pas du tout trouvé le chemin de notre cœur et n'a pas du tout trouvé le chemin de notre raison.
Nous le disons parce que c'est ça la loyauté Socialiste, parce que c'est ça la camaraderie Socialiste. Méfiez-vous, camarades ministres, des flatteurs patentés, fussent-ils de droite ou d'extrême-droite.
(Applaudissements)
Ayez beaucoup plus confiance dans les camarades loyaux qui viennent vous dire à vous, en face, aussi bien dans les conversations privées que dans les congrès socialistes : Nous avons l'impression que sur tel ou tel point tu te trompes, que tu as été mal renseigné, que des intentions étaient pures, niais qu'au stade de l'exécution tu as été trahi par tel ou tel de tes mandataires, et je t'en supplie, va plus vite pour débarrasser l'Algérie de ces gens qui, là-bas, la conduisent tout droit à la perte effroyable, non pas en vertu d'un fossé mais en vertu d'un abîme qu'on risque de créer en faisant de part et d'autre d'innocentes victimes. 99% des victimes sont innocentes.
Comment, camarades, on arrive à tuer un homme à cause de la couleur de sa peau, de sa race, de sa religion présumée ? Mais, camarades, c'est la fin même de la civilisation, et je voudrais qu'il soit dit avec beaucoup de force dans un congrès socialiste que nous nous refusons énergiquement à faire une différence entre les hommes, quelle que soit leur race, quelle que soit leur religion, ou leur absence de religion, quel que soit le lieu de leur naissance et quelle que soit la date de leur naturalisation. Nous ne connaissons que des hommes.
(Applaudissements)
Ce n'est pas seulement le socialisée, d'ailleurs, c'est la France républicaine qui s'enorgueillit d'avoir été, en 1792, la messagère et l'initiatrice des Droits de l'Homme et du Citoyen et toutes les apparences de renouvellement de raciste et de xénophobie doivent être flétries avec la dernière énergie.
Si jamais il s'en produisait dans un congrès socialiste, alors je voudrais dire que sur ce point, moi qui ai toujours été l'homme le plus discipliné du Parti, je ne me sentirais aucune solidarité avec certaines affirmations, et avec certaines calomnies.
(Applaudissements)
Je pense que Lamine Gueye va bientôt me donner le signal qu'on m'a assez entendu, au moins en ce qui concerne la durée, et je pense, camarades, que nous devons conclure ce congrès, les uns et les autres, en disant que jamais le socialisme français n'a eu une mission plus importante que jamais. Je ne veux pas dire le socialisme démocratique, car je suis dans le pays de Bracke, et si je l'avais oublié, notre camarade Lechantre l'aurait rappelé ce matin, je

commettrais une grave faute de syntaxe - je vois le grammairien Coquard qui fronce le sourcil - je commettrais le délit impardonnable de pléonasme.
Nous ne devons pas laisser substituer au dogme de l'infaillibilité de l'homme le dogme de la faillibilité du même homme, et au dogme de l'infaillibilité d'une direction collective le dogme de l'infaillibilité des tanks qui, contre un mouvement de revendications ouvrières ont assuré l'ordre à Postdam, hier, comme les prédécesseurs des dirigeants actuels de la Pologne assuraient hier l'ordre à Varsovie. Je pense que nous saurons le dire comme Augustin Laurent nous l'a proposé.
J'ai entendu avec énormément de sympathie le très beau, discours de mon ami Gazier. Je suis d'accord avec les neuf dixièmes de ce qu'il a dit, mais je pense, contrairement à lui, que Pietro Nenni aurait aujourd'hui beaucoup plus d'autorité pour combattre et dénoncer la faillite de mystification bolchevique... (applaudissements)... s'il avait toujours et en toutes circonstances préservé l'originalité du socialisme, affirmé qu'il existe une entité Socialiste démocratique, s'il avait reconnu un fait international socialiste démocratique. Et nous ne devons tout de même pas oublié que si la tactique d'unité d'action entre le Parti communiste et le Parti Socialiste italiens avait abouti à la prise de pouvoir par ces deux partis, Pietro Nenni n'aurait plus aujourd'hui la possibilité de dénoncer la mystification.
(Applaudissements)
Nous devons le dire parce que c'est évident.
Oh, remarquez que s'il lui était arrivé malheur et que si sa famille avait fait une demande sur papier timbré en trois exemplaires, il serait très probablement réhabilité ! C'est un avantage appréciable, qu'il n'est pas question de sous-estimer.
Mais nous préférons tout de même beaucoup mieux pour nos personnes, et surtout pour l'idéal dont nous sommes les porteurs et qui ne doit en aucun cas transiger avec le totalitarisme, négation de cette grande tradition de Jaurès et de Guesde qui ici, en 1900, sous le patronage du prédécesseur d'Augustin Laurent, affrontaient leurs méthodes pour voir la meilleure voie conduisant au socialisme démocratique.
Camarades, depuis lors notre patrimoine commun c'est à la fois la passion républicaine de Jaurès, la rigueur de la méthode scientifique de Guesde et on me permettra d'ajouter le souffle révolutionnaire de la Commune de Paris, apporté par Edouard Vaillant à la SFIO naissante.
Oui, ce sont ceux-là les grands ancêtres auxquels nous nous référons, non pas pour réciter leurs formules cérame des lettres mortes, mais pour essayer d'adapter ce qu'ils nous ont enseigné à la situation d'aujourd'hui : le socialisme, respectueux de la personne humaine, est le meilleur combattant de la cause inséparable de la Paix, de la Liberté et de la Démocratie sociale.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - Camarades, Depreux a un double mérite : d'avoir prononcé un discours plein d'intérêt, en respectant scrupuleusement le temps qu lui a été imparti.
Camarades, il est exactement 13 heures. Nous avons encore comme orateurs inscrits Doumenc d'Alger, Gazier de la Seine, Gerard de l'Allier et Guyon de la Gironde.
Je demande à tout le moins que nous puissions entendre Doumenc et Gazier.
(Protestations)

Pierre Commin - Camarades, j'ai tout de même le devoir d'appeler votre attention sur le retard très long que nous avons maintenant pris.
Vous avez accepté ce matin que plusieurs camarades, et notamment notre ami Ben Hamed, dépassent très largement leur temps de parole. Si nous voulons terminer ce soir dans des conditions raisonnables pour permettre à la Commission des résolutions de se réunir cette nuit, il faut que vous acceptiez d'entendre encore deux camarades, car cet après-midi nous avons l'audition des Partis frères de l'Internationale Socialiste, puis aussitôt après le discours de notre ami Guy Mollet, et enfin les quelques orateurs qui devront parler pour aussitôt nommer la Commission des Résolutions. Je vous demande donc un peu de patience, et d'accepter d'entendre encore Doumenc et Gazier.

Le président - Camarades, je donne la parole à Doumenc, de la fédération d'Alger.

Henry Doumenc

Camarades, après la cascade d'orateurs qui se sont succédés à cette tribune, très intéressants d'ailleurs, et surtout après l'intervention de notre ami Ben Hamed, il est très difficile de pousser plus avant l'analyse du problème algérien.
Cependant ce que n'a pas pu nous dire notre ami Ben Hamed parce qu'il est bien trop courtois pour vous faire quelque peine, je puis vous le dire, moi, Français d'Algérie né en Gascogne.
Je n'ai pas la prétention de vous exposer en quelques minutes la véridique histoire de l'Algérie ; cette histoire, vous ne la trouverez dans aucun manuel, Elle ne vous vanterait pas seulement les actions d'éclat des combattants de la conquête, la ténacité des soldats laboureurs de Bugeaud, le dur labeur des pionniers, les réalisations d'ailleurs magnifiques des Algériens d'origine chrétienne, les richesses, ou tout simplement le bien-être que tous ont tiré d'un pays en friche et attardé.
Elle vous montrerait aussi le revers de la médaille, c'est-à-dire que ces richesses ne sont pas seulement le fruit du travail d'Européens industrieux, mais qu'elles ont trouvé leur réussite, et leurs plus solides assises dans la détresse morale et physiologique des populations musulmanes s'essoufflant à servir le festin du vainqueur, en n'en recevant que les reliefs.
Humiliations, séquestrations arbitraires, juridictions expéditives, punitions collectives, expropriations, usure, tel a été en gros le lot de ces populations

Fondation Jean Jaurès

pendant des décades, seul moyen ont prétendu leurs maîtres de leur faire accepter les disciplines d'une civilisation dont elles ne pouvaient faire que les frais, puisqu'attardées ou endormies sous le manteau de l'Islam, elles ne seraient jamais en droit - ce sont les maîtres qui parlent - de douter des "bienfaits de cette civilisation.

Cette imperfectibilité du Musulman érigée en dogme a fini par s'imposer à la majorité des Européens d'Algérie ; bien mieux, le dogme est devenu le critère du patriotisme ; bon Français celui qui l'accepte, traître à la France celui qui le rejette.

En même temps qu'il affichait le mépris plus ou moins apparent, plus ou moins conscient pour le Musulman, l'Européen fermait à l'autochtone la porte de la famille française.

Contre toute attente, n'ont jamais pu forcer cette porte les Musulmans médecins, avocats, ingénieurs, bourgeois et instruits dans nos écoles, et on ne peut mieux occidentalisés. Ces évolués ont tout juste droit à un peu plus de courtoisie que leurs coreligionnaires moins instruits. Beaucoup sont mariés à des Françaises de la métropole, de la même classe sociale ; je ne cornais pas un mariage entre une Européenne d'Algérie et un Musulman.

Certes, des liens d'amitié se sont noués entre les membres des deux communautés, mais la maison de Jean n'a jamais été pour l'ami Mustapha ce qu'elle pouvait être pour l'ami Jacques.

Ni les relations d'affaires, ni les affinités professionnelles, ni la reconnaissance née d'un service rendu, ni même une amitié vraiment sincère n'effacent entièrement chez l'Européen le sentiment de sa supériorité, pas plus qu'elles n'entraînent chez le Musulman la conviction de la sincérité du dévouement que lui montre l'Européen.

On a pu appeler racisme cette réserve plus ou moins variée de l'Européen, son refus de l'égalité, Même quand des deux côtés le degré d'instruction et d'éducation atteignait le même niveau.

Ce n'est au fond qu'un manque de confiance réciproque, de l'Européen en la capacité d'évolution du Musulman, du Musulman en la générosité de l'Européen.

Qui ne voit ou ne sait l'existence de cette barrière morale, jamais franchie entre deux populations qui vivent côte à côté depuis 125 ans, ne peut comprendre et apprécier le drame algérien. C'est ce que notre ami Lacoste a appelé avec juste raison le "temps du mépris".

L'interpénétration des deux populations, l'intégration des Musulmans dans toutes les activités du pays, leur accession à la direction des Affaires publiques étaient-elles possibles et désirables ? Consentiraient-ils sans résistance à devenir des citoyens français, comme les étrangers venus d'Europe et fixés en Algérie ? A ces questions, le Français d'Algérie a répondu non, et c'est là l'origine du drame.

Cependant, malgré les vexations subies dans son propre pays, malgré sa misère, le Musulman n'a cessé de faire confiance en la France métropolitaine. Il était certain qu'elle viendrait un jour à son aide, et qu'elle le libérerait enfin du joug des féodaux.

Collection Jean Daniel

En 1936, un congrès musulman s'était réuni à Alger, à la suite du dépôt du projet Blum-Violette. Ce congrès, véritables assises musulmanes, où toutes les opinions étaient représentées, avait accepté ce qu'on appelait alors l'assimilation.
Ce n'était pas un mince résultat, pour les libéraux musulmans, d'avoir obtenu le consentement de chefs religieux soupçonnés d'intransigeance et dont l'influence grandissante était déjà incontestable.
La puissance des féodaux d'Algérie empêcha le vote du projet Blum-Violette. La déception des Musulmans fut grande, et c'est à cette époque que prit réellement corps ce que l'on a appelé le nationalisme algérien.
Cependant, il n'y a pas si longtemps, à la fin de septembre 1955 et au moment de la Constitution du Groupe des 60, inquiet de la tournure que prenaient les événements, je me rendais chez Ferhat Abbas, et je lui demandais si les Musulmans pouvaient encore accepter une intégration totale et immédiate, c'est-à-dire la révocation du statut, la dissolution de l'Assemblée algérienne et de toutes les assemblées locales, la suppression du gouvernement général des communes libres du territoire du sud, la représentation proportionnelle pour pourvoir au renouvellement et à l'élection des assemblées départementales des communes dissoutes ou nouvellement créées, enfin l'application de principe à l'Algérie de toutes les lois en vigueur en métropole, et notamment des lois sociales.
Ferhat Abbas qui est, comme vous le savez, l'un des champions du fédéralisme, écoutez bien camarades, me répondit : "Si la France nous donnait cette intégration dont tu parles, je me mettrais un chameau sur la langue ; mais avant de placer le chameau, j'adresserais un appel aux miens, leur demandant non seulement de laisser faire l'expérience, mais encore de la faciliter dans toute la mesure de leurs moyens.
"Cependant si je constatais qu'une fois de plus nous étions trompés, je reprendrais mon entière liberté, et - crois-le bien - il n'y aurait plus de collaboration possible entre la France et nous.
"Tu peux faire part, ajoutait-il, de mes déclarations à M. le Gouverneur général Soustelle."
Si le scrutin avait été libre, les représentants authentiques des Musulmans auraient partagé avec les Européens les honneurs du pouvoir. Ils en auraient aussi couru les risques ; ayant pris une part importante des responsabilités de la gestion de leur pays, ils ne pouvaient nous accuser d'être les seuls auteurs de leur misère et de leur déception.
Réduits à l'impuissance politique, dans l'incapacité de se faire entendre par le biais de mandataires de leur choix, que leur restait-il pour se libérer ? Eh bien ! Camarades, je vous laisse le soin de répondre à la question.
Ceci dit, quelle était la situation au moment où le gouvernement socialiste entrait en fonction ?
Les déclarations des leaders du Front républicain, comme l'a dit notre camarade Ben Hamed, pendant la campagne électorale, et celles du gouvernement qui a pris le pouvoir, avaient redonné quelque espoir aux Musulmans. Par contre,

l'agitation des Européens se faisait de jour en jour plus agressive ; la presse colonialiste déchaînée portait bien vite cette agitation à son point culminant.
Cependant, les Musulmans attendaient avec une curiosité inquiète le résultat de la lutte qu'aurait à soutenir un gouvernement porteur de réformes contre les ultras, suivis à l'époque par la quasi unanimité de la population européenne. Un leader musulman avait prédit qu'aucun gouvernement français n'aurait la volonté, le courage, la force, de briser la résistance des gros colons. Cette prédiction allait-elle une fois de plus se réaliser ? Donc, attente sceptique du côté des Musulmans, tension jamais égalée du côté des Européens, et, de surcroît, on ne pouvait compter sur le dévouement des fonctionnaires d'autorité prêts à trahir et sur une police qui pactisait avec les émeutiers.
C'est dans ce climat d'émeute et de trahison que le Président du Conseil mettait pied sur la terre algérienne. Situation délicate, tragique, révolutionnaire ! Pouvait-on y parer par des moyens également révolutionnaires ? Ces moyens étaient-ils possibles ? Une plus juste appréciation des faits avec le recul du temps nous fait répondre franchement non.
A ce déclenchement des passions, Guy Mollet a opposé sa patience, son courage tranquille d'homme du Nord qui sait attendre son heure, bien persuadé qu'elle viendra ; l'histoire, sans doute, lui donnera raison.
Les moyens de faire face à une situation désespérée, on devait les trouver un peu plus tard, dans les décrets spéciaux demandés et obtenus par Robert Lacoste. Ce n'est pas nous qui contesterons leur absolue nécessité. Il nous était apparu, en effet, que toute discussion, tout contact était inutile et même impossible, entre Français d'Algérie et Musulmans, Français d'Algérie à l'égard desquels ces Musulmans avaient constamment manifesté leur confiance.
Peut-on dire que la situation s'est améliorée, que l'espoir est permis, le règlement de la question algérienne conforme aux droits de la France et à ses intérêts comme à ceux des Musulmans ? En toute conscience, les camarades de la fédération d'Alger le croient. La dissolution de l'Assemblée algérienne, les sanctions prises contre certains ultras dont, les provocations dépassaient les bornes permises, même en démocratie, la réforme agraire, l'accession accélérée des Musulmans à la fonction publique, le relèvement des salaires agricoles, la refonte de l'Administration au gouvernement général, la nomination de notre ami Lucien Peille, éminent collaborateur de Monsieur Yves Chataigneau, gouverneur dont les populations ont gardé le meilleur souvenir, sont des mesures qui peuvent toucher les populations et préparent sûrement la voie aux réformes politiques et au règlement accéléré du conflit.
A ceux qui prétendent que ce sont des formules, nous répondons, nous qui vivons en Algérie depuis plus d'un demi siècle, qui avons la prétention de connaître autant que quiconque l'état d'esprit des populations de ce pays, qui sommes à même de prévoir leurs réactions, nous répondons que ces réformes sont révolutionnaires et de nature, autant que les réformes politiques, à détruire le régime colonial.
Aucun gouvernement jusqu'à ce jour n'a eu la volonté et encore moins le courage de les appliquer. Et la prophétie du leader musulman s'avère dépassée.

Cependant, si certaines réformes administratives, économiques et sociales ont alerté dans le bon sens l'opinion musulmane qui s'aperçoit malgré tout que quelque chose a changé, tous les Musulmans n'en voient pas la portée, et le point sensible reste les réformes politiques. Dans ce domaine, il faut faire un choix qui puisse rallier tous ceux, nombreux, qui estiment que la lutte fratricide a assez duré, et se tenir une fois pour toutes à ce choix.

Y -a-t-il vraiment une nation algérienne ? Les conditions de son épanouissement sont-elles réalisées ? Une discussion sérieuse et fructueuse sur ce point nécessiterait des heures. C'est pourquoi nous ne pouvons vous répondre que par une affirmation non démontrée, à savoir que si le fait colonial, la misère, l'incompréhension des dirigeants algériens et des possédants, malgré leurs différences ethniques - elles existent, camarades -, malgré leurs divergences politiques - elles existent aussi -, ont regroupé ces Musulmans en un bloc presque sans faille, on ne peut pas dire qu'ils sont définitivement acquis à l'idée d'une nation algérienne, à une indépendance dont ils ne pourraient, et ils le savent, assumer les charges et parer aux conséquences.

Par ailleurs, doit-on, pour satisfaire le désir insensé de la population européenne, conserver un statut indéfendable et perdre l'Algérie, et peut-être le reste avec ? Ou bien devons-nous ramener dans le giron de l'Union Française 8 millions de Musulmans oui ne demanderaient pas mieux d'y revenir à condition qu'ils y trouvent enfin la dignité, le droit à la vie, et aussi tous les droits dont peuvent jouir les citoyens d'une démocratie libre comme la nôtre ?

Pour nous, les conditions d'un règlement de la question algérienne se trouvent surtout dans un retour à la confiance en la France des masses musulmanes et dans le certitude qu'elles ne retomberont plus jamais sous la coupe colonialiste algérienne.

Le collège unique, base certaine de l'égalité des droits politiques, s'il était, d'ores-et-déjà imposé par la loi, c'est-à-dire s'il ne risquait plus d'être mis en cause au gré de l'instabilité gouvernementale ou parlementaire, produirait peut-être le choc psychologique capable de rendre possibles les négociations dans le plus bref délai. En tout cas, une vraie communauté franco-musulmane-ne saurait s'édifier sur les ruines des villages musulmans détruits ou dans le sang des enfants européens égorgés.

Et maintenant, je voudrais répondre à mon ami Lacoste qui a fait appel à mon témoignage en toute honnêteté. En effet, Lacoste ne s'est jamais opposé à la parution de "Communauté algérienne", pas plus qu'il n'a interdit le journal "L'espoir". Quant à l'arrestation de libéraux, qu'il me permette de lui dire que je ne l'en ai jamais accusé. Il s'agit sans doute de l'incarcération de Monsieur de Maisonseul ; j'ai protesté contre cela et j'estime que j'en avais le droit. Mais je sais aussi que Lacoste ne l'a pas ordonnée. Je sais également qu'il existe une séparation des pouvoirs et que, de ce fit, les traquenards se multiplient sous les pas de Lacoste. Je sais qu'il se défend assez bien, et j'affirme, du haut de cette tribune, que le camarade Lacoste empêche des exactions, des exécutions sommaires dans toute la mesure de ses moyens, et qu'il les réprime avec toute l'énergie qui le caractérise quand elles sont portées à sa connaissance.

Pour conclure, tous les camarades d'Alger ont conscience que leur camarades ministres ont pris, avec un courage exemplaire, de terribles responsabilités. De leur échec ou de leur réussite dépend non seulement l'avenir de l'Algérie, mais la pérennité et la grandeur de l'Union Française. Ils sont entrés dans la voie des réalisations qui constituent les conditions du succès final. Il faut qu'ils réussissent, nous leur souhaitons de grand cœur, qu'ils soient persuadés que nous leur faisons la plus entière confiance pour ramener le calme dans les esprits, la paix dans les cœurs, autrement que par la force des armes et la violence. Nous les assurons de notre entier concours, dans la mesure, naturellement, de nos petits moyens.
(Applaudissements)

Le président - La réception des anciens du Parti est remise, en raison de la prolongation du débat.
Si le Congrès est d'accord, nous allons lever la séance pour la reprendre cet après-midi à 15 heures précises, pour l'audition des Présidents et des représentants des Partis frères.
La séance est levée à 13 heures 20.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
48ème congrès ordinaire des 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956

Séance du samedi 30 juin (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Christian Pineau, assisté de :
Madeleine Laissac (Hérault), Rabier (Oran), Barry Ibrahim (Guinée), Cordeviola (Yonne), Sab Kel Kassem (Nord), Marion (Allier).

Le président (Christian Pineau)
Camarades, la séance est ouverte.
La première partie de la séance de cet après-midi est réservée à l'audition des représentants des partis frères qui veulent bien assister à notre Congrès.
L'Allemagne est représentée par Franz Boegler, membre du Comité directeur, Président de la fédération du Palatinat.
(Applaudissements)
Et par Alfred Nau, membre du Comité directeur, trésorier général de la fédération du Palatinat.
Nos amis autrichiens sont excusés.
La Belgique est représentée par :
Victor Larock, membre du Bureau du Parti Socialiste Belge, ministre du Commerce Extérieur, et Arthur Gailly, député de Charleroi.
L'Espagne est représentée par Rodolfo Llopis, ancien Président du gouvernement républicain en exil, Secrétaire du Parti Socialiste ouvrier espagnol exilé.

Fondation Jean Jaurès

La Grande-Bretagne est représentée par Morgan Phillips, Secrétaire général du Labour Party britannique, Président de l'Internationale Socialiste.
La Hollande est représentée par : Herman Voos, Président du Parti travailliste hollandais, et Van der Goes van Naters, membre du Comité exécutif hollandais, député, membre de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, et de la CECA.
Le Luxembourg est représenté par Michel Rasquin, ministre des Affaires économiques et de la prévoyance sociale.
La Suisse est représentée par Camille Brandt, membre du Comité Directeur, Conseiller cantonal de Neuchâtel.
L'Internationale Socialiste est représentée par Bjarne Braatoy, Secrétaire de l'I.S,
La Conférence Socialiste asiatique est représentée par Mohamed Yusuf Kahn, Secrétaire du Parti Socialiste du Pakistan
Le Bund International est représenté par Stern, Secrétaire de la Section Française.
(Après l'annonce de chaque représentant par le président, les Congressistes applaudissent chaleureusement)
La parole est à notre camarade Herman Voss, Président du Parti travailliste hollandais, député, ancien ministre.

Herman Voos

Monsieur Le président, Chers camarades,
Mon ami Van der Goes et moi avons le grand plaisir de saluer votre Congrès au nom du Parti du travail néerlandais.
Vous savez déjà que nous avons obtenu une victoire électorale non prévue. Avec un système de représentation rigoureusement proportionnelle, le nombre de députés Socialistes a augmenté de 30 à 33% ; c'est un nombre record qu'aucun parti de chez nous n'a obtenu depuis l'adoption du suffrage universel.
(Applaudissements)
Le Parti, je crois, doit ce succès partiellement à l'exécution fidèle de son programme, étant au pouvoir depuis sa création, au lendemain de la Libération. Ce programme contient : un système fiscal moderne, avec des contributions directes et bien progressives... (applaudissements)... des mesures de prévoyance sociale pour toutes les catégories de la population et pour tous les âges, une économie dirigée, notamment pour les salaires, les prix et pour les investissements et le développement industriel et agricole du pays.
(Applaudissements)
Mais l'exécution de ce programme - bien entendu par un gouvernement de coalition avec d'autres partis - n'est, je crois, que partiellement responsable de la victoire électorale,
Le Parti Socialiste a œuvré, dès le début, pour créer une brèche dans le front des partis confessionnels qui, avant la guerre, représentaient la large majorité au Parlement. Le Parti avait la possibilité d'agrandir cette brèche puisqu'il réunit dans ses propres rangs des humanistes, des protestants, et des catholiques convaincus. Ces groupes disposent de leurs propres organisations à l'intérieur du

Fondation Jean-Jaurès

Parti môme, et ils s'adressent rigoureusement à leurs compatriotes de la même confession.
Aussi, le Parti a fondé des organisations spéciales de pays et de travailleurs agricoles, ainsi que de classes moyennes, notamment dans le secteur de la distribution.
Par une propagande intensive, dans tous les domaines, politiques et sociaux, nous avons réussi à gagner des centaines de milliers de votes.
Les communistes ont perdu - pour la troisième fois - ; leur pourcentage dans le total des votes est aujourd'hui de moins de 5%. Mais également, les partis protestants ont subi de grosses pertes. Ceci signifie qu'il sera possible d'élargir la brèche en poursuivant notre politique Socialiste avec la même hardiesse.
Mais, ce qui nous préoccupe ne se limite pas à la politique intérieure. Au contraire. Nous savons que la situation néerlandaise dépend de la situation européenne et mondiale. La politique de votre Parti, nous la suivons au jour le jour. La situation politique et économique de la France a pour nous aujourd'hui une signification prépondérante.
Je ne vous parlerai pas de la situation algérienne. Nous avons eu l'expérience, chez nous, pendant le règlement de la question Indonésienne, que les avis des étrangers étaient mal compris, et bien ressentis... Mais cela ne signifie pas que la solution que vous trouverez ne sera pas de très grande importance pour le monde entier et pour le socialisme international en particulier.
Nous souscrivons à votre programme de réformes en Algérie réformes agricoles, économiques, financières et sociales, aussi bien que constitutionnelles ; elles seront nécessaires.
Vous possédez aussi un autre programme bien élaboré de réformes pour la France elle-même.
En outre, la politique française a une signification prépondérante pour la solution des problèmes européens. Le marché commun du charbon et de l'acier est dû à une initiative française. Il faut le compléter par le marché commun dans tous les autres domaines d'échange, y compris l'agriculture, pour les difficultés de laquelle nous sommes en train de rechercher des solutions satisfaisantes.
La politique de demain pour une Europe unifiée exigera aussi la fondation de l'Euratom.
Chers camarades, poursuivons dans tous les pays l'exécution de nos programmes de réformes constructives et fondamentales, de réformes économiques, administratives et sociales.
Poursuivons avec la même vigueur et la même obstination nos buts communs pour une Europe bien organisée dans des conditions nouvelles.
Nous vous souhaitons, au nom du Parti du travail néerlandais, et j'ajoute aussi au nom des autres Partis Socialistes du Benelux, de réussir à resserrer les liens économiques, sociaux et politiques. Et nous souhaitons que le Parti Socialiste français voie se dissiper les grandes difficultés actuelles et nous formons des vœux pour la prospérité de la France dans le cadre d'une Europe unifiée, devenant de plus en plus Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Franz Boegler, représentant la fédération du Palatinat.

Franz Boegler

Mes chers camarades,
C'est pour moi un grand honneur et une joie profonde que de vous transmettre les salutations les plus chaleureuses du Parti social démocrate allemand.
Nous, Socialistes allemands, suivons avec un grand intérêt les événements de France, et plus particulièrement l'activité gouvernementale de notre camarade Guy Mollet. La tâche que nos camarades Socialistes ont dû assumer dès leur entrée au gouvernement est exceptionnellement difficile, ce que nous comprenons fort bien en Allemagne.
Et pourtant, c'est ce gouvernement, qui, avec à sa tête Guy Mollet, a entrepris de résoudre un des problèmes les plus délicats qui risquait de troubler l'amitié entre nos deux pays ; je veux parler du problème de la Sarre.
Nous autre Socialistes n'avons jamais eu de divergences en ce qui concerne ce problème qui, d'après nous, pouvait être seulement résolu sur la base des principes du droit. Nos amis français se sont rendu compte que politiquement la Sarre constitue une partie de l'Allemagne, tandis que de leur côté les Socialistes allemands ont reconnu que la France avait un intérêt légitime économique dans cette région, intérêt qui devait être sauvegardé. C'est pourquoi nous avons toutes raisons de remercier nos camarades Socialistes pour leur contribution efficace à la solution de ce problème.
A l'avenir, notre tâche sera d'aborder tous les problèmes communs en étroite collaboration avec vous. Je pense en particulier à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, aux problèmes du marché commun, au grand problème du désarmement.
Permettez-moi, dans cet ordre d'idée, de vous dire quelques mots de notre problème national, c'est-à-dire du problème de la réunification de l'Allemagne.
Nous autres, sociaux-démocrates, sommes convaincus que cette question ne doit pas être traitée isolément mais en étroit rapport avec les grands problèmes de la sécurité européenne, et du désarmement. Donc, il ne s'agit pas d'un problème national et allemand, mais d'un problème européen et international.
Le monde entier désire la détente, il espère voir une paix froide se transformer en une entente véritable, il nous faut donc appuyer toutes les forces qui contribuent à cette détente. Il nous incombe plus particulièrement de poser le problème, non encore résolu, de la réunification de l'Allemagne, mais sans que cela vienne creuser les contradictions entre l'Est et l'Ouest. Et cela exige que l'on considère les conceptions politiques issues du temps de la guerre froide.
Les Socialistes français actuellement au gouvernement ont 'poursuivi un effort courageux pour sortir de cette situation. Nous, Socialistes allemands, approuvons toute tentative propre à surmonter la politique dite des blocs militaires. C'est seulement dans un tel climat qu'il sera possible d'aboutir à la réunification de l'Allemagne dans la paix et la liberté.

Fondation Jean Jaurès

Chers camarades, laissez-moi vous assurer avant de terminer que, comme par le passé, les Socialistes allemands sauront combattre toute tentative tendant à faire dans l'avenir de notre pays le champ clos des éléments nazis ou communistes. Pour avoir connu des expériences tragiques dans le passé, nous ne sommes que trop intéressés à une politique de détente.
La social-démocratie est et restera le seul rempart contre les forces du totalitarisme en Allemagne.
Nous souhaitons un plein succès à votre Congrès et qu'il contribue à asseoir les fondements du socialisme démocratique en France.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Rodolfo Llopis, Secrétaire général du Parti Socialiste ouvrier espagnol en exil.
(Applaudissements)

Rodolfo Llopis

Je suis très heureux, camarades, de vous apporter une fois de plus le salut fraternel du Parti Socialiste ouvrier espagnol. Mais, cette année, puisque nous sommes à Lille, où le souvenir de Bracke est plus vivant que jamais, notre salut fraternel est en plus une sorte de message de gratitude.
En effet, la doctrine marxiste a pénétré en Espagne grâce à un jeune médecin fuyant la répression, au lendemain de la Commune, et venu se réfugier à Madrid. Ce jeune médecin était Paul Lafargue. Parler de Paul Lafargue, c'est évoquer le souvenir de Marx et de Jules Guesde, et se souvenir de Jules Guesde et de Marx, c'est penser à notre ami Bracke.
C'est grâce à la doctrine marxiste que Paul Lafargue nous a apportée, que le Parti Socialiste ouvrier espagnol est né, mais c'est surtout grâce à l'exemple de fidélité aux idées et de sévérité dans leur comportement et leur conduite que nous ont donné ces hommes, exemple que nous avons conservé dans notre Parti comme une précieuse relique transmise par ceux dont nous sommes les disciples, les successeurs.
Grâce à cette sévérité dans la conduite et à cette intransigeance dans les idées, nous pouvons maintenant, nous Socialistes du parti ouvrier espagnol, après 17 années d'exil et de souffrance, rester fidèle à l'idéal socialiste et à nous-mêmes.
(Applaudissements)
Et mon salut fraternel est aussi, camarades, un message d'espérance, d'espoir, et si vous voulez me l'accorder, une affirmation et certitude : la crise que traverse maintenant le régime franquiste est tellement profonde et grave que je puis vous annoncer que le régime est vraiment aux abois.
(Applaudissements)
Pourquoi ? Parce que toutes les dictatures se sont imposées par la violence, et elles n'ont pu survivre que grâce à des combinaisons malhonnêtes et louches, facilitées par le régime lui-même, grâce à la peur et à l'appareil policier qui a pu faire naître cette peur dans l'esprit de tous les sujets. Et lorsque cette peur disparaît, nous pouvons croire que les jours de la dictature sont comptés.

Fondation Jean-Jaurès

Pourquoi vous dis-je que la peur a disparu chez les Espagnols ?
D'abord, parce qu'il y a eu cette magnifique rébellion universitaire du mois de février, à Madrid, où la nouvelle génération, prenant conscience d'elle-même, non seulement a rompu avec la Phalange, mais avec le régime, dans son désir d'en finir avec le régime franquiste espagnol. Et, à côté de la rébellion de la jeunesse espagnole, c'est la protestation, au mois d'avril, des ouvriers, qui a commencé à Pampelune, qui a continué en Biscaye, puis à Barcelone, à Valence. Et l'on s'aperçoit, après 20 ans, que la jeunesse espagnole, que Franco croyait avoir ralliée à sa cause, manifeste contre le régime. Après 20 ans de domination et de travail des syndicats verticaux pour attirer les travailleurs au régime, alors que l'on croyait que le régime pouvait compter sur les ouvriers, ceux-ci déclenchent une grève. Quel succès après 20 années de domination totalitaire en Espagne ! Et je crois pouvoir compter sur votre adhésion à tous pour envoyer, du haut de cette tribune, notre salut fraternel, et l'expression de notre solidarité agissante à la nouvelle génération et aux travailleurs espagnols.
(Applaudissements)
La situation est grave, et ceci, non seulement parce que les ouvriers et les universitaires ont manifestés, mais demandez à tous ceux qui vont passer leurs vacances en Espagne, ils achètent des marchandises bon marché sans penser qu'ils doivent ces bas prix à la misère des ouvriers espagnols.
(Applaudissements)
Demandez à ces camarades ou amis s'ils n'ont pas entendu parler, dans le train ou dans les lieux publics, contre Franco. On a perdu la peur. Mais pensez aussi que l'Église, qui est toujours si préoccupée d'adapter ses positions à usa éventuelle situation, a commencé déjà à se séparer du régime. Et, précisément, le Primat vient de déclarer que l'Église avait toujours été contre tous les régimes totalitaires, où qu'ils se trouvent. Demandez quelle est la situation économique en Espagne, et l'on vous dira que quantités d'entreprises font faillite, en chaîne, oh vous dira que la situation est très grave.
Mais surtout, écoutez les militaires, qui sont les responsables du régime franquiste. Ils vous diront que leur malaise est maintenant très fort, à cause du Maroc. Franco avait promis un empire, comprenant non seulement la zone du protectorat espagnol au Maroc, mais, vous le savez, la zone française au Maroc qu'il voulait vous enlever, et même l'Oranie Franco avait promis un empire aux Espagnols et n'avait pas hésité un seul moment à vous créer, à vous Français des ennuis, croyant toucher une commission qui était la tranquillité dans la zone espagnole. Il a été pris à son propre piège ; au lieu de toucher la commission de sa déloyauté, il a été expulsé du Maroc, à la grande satisfaction de tous les Espagnols.
(Applaudissements)
Et l'armée espagnole et africaine rentre en Espagne avec le sentiment d'avoir été battue sans même combattre. Elle n'a plus de place en Espagne, l'Espagne est pauvre et ne peut avoir une armée aux dimensions de l'armée actuelle, car ce n'est pas l'armée de l'Espagne, mais l'Espagne de l'armée.

Et alors, devant ce danger de chômage, Franco n'a plus qu'une voie à suivre : Washington...
(Applaudissements)
Et il y a envoyé Martiraltaro (?), ministre des Affaires Étrangères pour deux raisons : d'abord pour demander des dollars afin de redresser la situation économique de l'Espagne qui traverse un moment difficile, et ce qui l'intéresse le plus, pour obtenir un succès international de prestige qu'il fera jouer devant les militaires inquiets d'Espagne.
Peut-être obtiendra-t-il des dollars ! Cela concerne exclusivement Madrid et Washington. Et pour les obtenir, il ira même, si besoin est, vendre en lambeaux, morceau par morceau, le territoire espagnol pour l'installation de nouvelles bases. Il va créer une hypothèque sur l'avenir espagnol, très grave, mais ceci est pour le moment une affaire qui se traite exclusivement entre Franco et Washington.
Mais, pour obtenir un succès international de prestige, ce qu'il cherche aussi, c'est à voir d'autres pays démocratiques d'Europe - où nous savons avoir des amis qui méprisent profondément Franco et son régime, comme nous les méprisons nous-mêmes -. Il voudrait faire rentrer l'Espagne à l'OTAN, il voudrait pouvoir annoncer aux militaires espagnols que l'Espagne rentrera demain dans un éventuel pacte de la Méditerranée.
Et cela, camarades, je tiens à vous le dire, en me rendant compte de tous vos soucis : le malaise, en Espagne, est très profond, et touche déjà toutes les couches de la population et tous les secteurs de la vie nationale. Je puis vous dire que les augmentations de salaires que Franco vient d'accorder pour éviter que le malaise ne se traduise en manifestations de rues, n'arrange pas la situation malheureuse des travailleurs et des fonctionnaires ; par contre, ces augmentations de salaires vont avoir des répercussions très fortes sur les prix et le coût de la vie. Et vous pouvez être sûrs que la rentrée universitaire, en octobre, qui va coïncider avec une mauvaise situation économique, beaucoup plus grave que l'actuelle, les protestations vont se faire sentir et se manifester dans la rue.
L'erreur politique grave que pourraient commettre les pays démocratiques, serait de lui accorder ce succès international de prestige qu'il pourrait faire jouer, dans la conjoncture actuelle. J'espère qu'ils ne la commettront pas. Et j'espère que les Partis Socialistes de l'Internationale, aussi bien les uns que les autres, vont faire leur devoir, non pas pour encourager les protestations, mais pour ne pas décourager les protestations qui vont venir. Ils doivent penser que la tâche, pour nous, sera difficile, car la nouvelle génération, qui n'a pas souffert, comme nous, tous les méfaits des communistes espagnols pendant la guerre civile, peut se tourner vers les communistes. Et quand je lis les rapports de Togliatti contre Staline, je pense que tous les assassinats de Socialistes, d'anarchistes, ont été commis sous la direction de Togliatti et d'André Marty... (applaudissements)...
Je tiens maintenant à vous dire que cette jeunesse, qui n'a pas connu - heureusement pour elle - ce que nous ayons connu du communiste stalinien, conserve un penchant pour les mythes soviétiques, vers le communisme.

Camarades, la meilleure façon de combattre le communisme et surtout en ce moment, ce n'est pas seulement de dénoncer les méfaits du communisme, c'est de faire que chaque Parti Socialiste soit chaque jour plus socialiste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mohamed Jusuf Kahn, Secrétaire du Parti Socialiste du Pakistan, Délégué de la Conférence Socialiste asiatique.

Le président - La traduction du discours de notre camarade va vous être lue par Pierre Commin. (Allocution prononcée en langue anglaise)

Mohamed Yusuf Kahn lu par Pierre Commin

Voici la traduction :
Camarades,
Permettez-moi de vous saluer de notre manière traditionnelle par les mots de "Islamoalakum", ce qui signifie simplement "Paix sur vous tous" ; Paix pour la nation française, paix à l'humanité toute entière.
Il y a quelques années, quand la Conférence Socialiste asiatique s'est constituée, la crainte a été parfois exprimée que les Socialistes d'Asie viennent ainsi diviser le mouvement Socialiste international. Mais, ainsi que nous l'avons déclaré à notre première Conférence, l'Internationale Socialiste asiatique veut, au contraire, aider à détruire les malentendus qui peuvent exister dans le mouvement Socialiste international et contribuer à la création d'un mouvement international plus fort. L'expérience a confirmé cette promesse et aujourd'hui des relations étroites sont établies entre l'Internationale Socialiste et la Conférence Socialiste asiatique, d'une part, des contacts fraternels existent entre les différents partis Socialistes d'Europe et d'Asie, d'autre part, qui montrent que le mouvement socialiste demeure uni et reste prêt à répondre à toute forme de défi.
Beaucoup des délégués ici présents savent certainement que récemment les Partis Socialistes d'Amérique latine se sont mis d'accord sur une plate forme politique commune. Nous attendons maintenant avec confiance le jour prochain où le mouvement socialiste international sera plus fort encore et se présentera dans le monde comme une force unique et où il ne sera plus question d'Européens, d'Américains, d'Africains ou d'Asiatiques.
Camarades, les esprits sont encore troublés. Le nationalisme, le capitalisme, l'impérialisme et le communisme ont échoué dans leurs tentatives pour résoudre les problèmes individuels ou collectifs de l'humanité. Il semble qu'en dépit de grands débats théoriques, l'humanité ait cessé de penser, et qu'il n'y ait qu'une abondance de vieilles théories et de nouveaux slogans, derrière tout cela, une pauvreté très grande de pensée. La pensée n'est plus créatrice. Les réalités ont soumis à des cadres rigides le monde des vieilles idées. Le libre jeu entre les idées et les faits a cessé d'être, et une sorte de peur est venue dominer les hommes.
Jadis, la nation française, par sa grande Révolution, a bouleversé le monde et allumé partout les torches de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, et pour les

Fondation Jean Jaurès

siècles qui suivirent, permis la lutte des hommes pour leur liberté et leur bonheur.
Camarades, puis-je espérer qu'aujourd'hui encore la nation française pourra apporter au monde un nouveau message d'espoir et de bonheur ?
Je veux terminer en vous remerciant au nom du Parti Socialiste du Pakistan et de la Conférence Socialiste asiatique de la chance que vous m'avez offerte de participer à votre Congrès.
Vive le Parti Socialiste français ! Vive le Parti Socialiste du Pakistan ! Vive la Conférence Socialiste asiatique ! Vive l'Internationale Socialiste !

Le président - La parole est à Morgan Philips, Président de l'Internationale Socialiste.
(Vifs applaudissements).

Christian Pineau - Je vous demande quelques secondes d'interruption pour saluer ici la présence de notre camarade Luce Bracke.
(L'assemblée, debout, acclame Luce Bracke)

Morgan Philips (interprétation)

C'est un grand plaisir pour moi que d'être parmi vous à ce Congrès, le premier depuis que vous avez repris le pouvoir, et de vous apporter le salut fraternel du Labour Party britannique.
Nous avons suivi avec le plus grand intérêt la manière avec laquelle votre Parti a fait face à une situation difficile lors des dernières élections législatives.
La Droite a cherché de toute évidence à prendre le pays par surprise en précipitant de plusieurs mois la date des élections, afin de prolonger son existence médiocre et de réduire votre action sur le plan parlementaire.
Ce défi a été relevé par les efforts soutenus et solidaires de toutes vos sections, ce qui a soulevé l'admiration des Socialistes dans le monde entier. La tentative de la droite a été catégoriquement repoussée, et finalement votre Parti a été amené, avec les éléments progressifs du Parti Radical, à former un gouvernement dont le programme refléterait à la fois les besoins et les aspirations du peuple de France, et les réalités de la scène internationale.
C'est ainsi qu'il arrive souvent que les Socialistes soient appelés à sortir le pays du bourbier où l'a laissé la Droite en la personne de leurs prédécesseurs incapables et anachroniques. Vous n'avez pas échappé à cette règle, lorsque vous avez pris les rênes en janvier. Mais l'énergie que vous avez déployée au cours de la campagne électorale a été égalée par la vigueur avec laquelle votre gouvernement s'est mis à l'œuvre. Déjà des réalisations sort accomplies dans le domaine du travail et de la sécurité sociale, d'autres vont suivre.
En Afrique du Nord, vous avez hérité d'une situation complexe, semée de difficiles et de périls. En de telles circonstances, votre politique devait nécessairement provoquer de nombreuses critiques, et il faut dire que la passe de ces critiques a tenté de submerger les efforts sincères et immédiats que vous déployez pour trouver une solution.

Fondation Jean-Jaurès

En Grande-Bretagne, nous savons par expérience que la mise en place de grandes institutions sociales exige du temps et une préparation minutieuse, assurant la viabilité des projets, et témoignant de leur valeur aux yeux de la Nation. Mais nous savons aussi que le temps est pour vous particulièrement précieux, et votre action montre que vous savez associer la valeur des projets avec la rapidité de l'action en vue de créer un ordre social plus prospère et plus équitable.

Dans le même temps, vous menez une campagne active pour renforcer votre Parti et son rôle de force créatrice dans la Nation française.

Nous aussi, en Grande-Bretagne, avons entrepris de restaurer l'appareil de notre Parti et nos positions politiques afin de faire face aux besoins et aux tâches de l'avenir. Lors des dernières élections générales, les Conservateurs sont parvenus à rester en place, mais leur espoir d'augmenter considérablement leurs sièges a été bien déçu. Leur succès était dû pour partie à un projet de budget aussi séduisant que décevant par la suite, et en partie au fait incontestable qu'ils ont incorporé dans leur programme un grand nombre d'éléments du programme Socialiste. Ainsi, ne craignent-ils pas aujourd'hui de se poser en maintes occasions comme les champions des institutions mises en place par le labour Party.

Mais, dans bien des domaines, la carence des Conservateurs a prouvé, chiez nous et à l'étranger, quelle triste médiocrité est la leur dans le domaine des idées et des initiatives. Il est symbolique par exemple que le gouvernement, à propos du problème de Chypre, est en train de s'orienter vers les solutions que nous avons préconisées depuis dés mois. Il ne fait aucun doute que s'il y avait aujourd'hui des élections générales, un gouvernement travailliste reviendrait au pouvoir.

C'est pourquoi nous essayons maintenait de définir le programme du futur gouvernement travailliste. A notre dernier Congrès, nous avons inauguré une série spéciale d'études politiques dont la première a été publiée il y a une quinzaine de jours. L'une d'elles définit des solutions nouvelles pour le problème du logement et du loyer, qui, en Grande-Bretagne comme en France sont la source d'anxiété et de tourment pour tant de gens. D'autres traitent de questions plus théoriques, en particulier une nouvelle définition de la liberté individuelle et de l'égalité, deux sujets de grande importance dans un monde aux prises avec des développements tels que l’automation et la crise idéologique apparente du monde soviétique.

Les études constitueront la base d'une nouvelle politique qui, croyons-nous, permettra en Grande-Bretagne de parachever l'œuvre que nous avions entreprise en 1945. Nous espérons qu'elles intéresseront et peut-être qu'elles serviront les Socialistes des autres pays.

Dans un monde qui devient de plus en plus petit et de plus en plus évolué sur le plan scientifique et technique, les problèmes devant lesquels nous nous trouvons se posent de plus en plus sur le plan international et exigent les mouvements socialistes un sentiment accru de leur solidarité et de leur étroite dépendance.

Le mouvement Socialiste international a toujours été internationaliste dans ses perspectives et ses activités. Son but principal a toujours été d'assurer la libération de l'homme de toutes les sujétions économiques, spirituelles ou politiques. Il s'est toujours fermement opposé à l'exploitation de l'homme par l'homme, des peuples par les peuples et a toujours tendu au développement de la personne humaine comme base de la société future.

C'est pourquoi il est tout naturel pour des Socialistes démocratiques, lorsqu'ils se rendent dans un pays où des hommes sont emprisonnés ou persécutés pour leurs opinions politiques, de saisir cette occasion pour faire les enquêtes et les démarches nécessaires. Il en va de même lorsque des chefs d'Etats de ces pays nous rendent visite.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce siècle que l'homme augmente sans cesse son pouvoir pour dominer les forces de la nature, alors que subsiste tant de misères et d'oppression. Ceci a été mis en lumière immédiatement avant et pendant la guerre, alors que le monde libre prenait les armes pour résister à la tyrannie fasciste. L'heureuse issue de cette guerre avait fait naître le grand espoir de voir la Charte des Droits de l'Homme des Nations-Unies régler le comportement et les rapports entre les Etats et les individus. Il n'est pas toujours facile de recueillir des informations complètes et de dernière heure. On nous parle souvent de certaines arrestations, mais pas de toutes, de quelques libérations, mais pas de toutes et les chefs communistes n’ont pas le droit de se plaindre si, du fait de l'absence d'informations exactes, des rumeurs déforment quelquefois les faits, venant ainsi ajouter au malentendu et à la tension existants.

Je ne puis comprendre pourquoi les gens se fâchent quand nous parlons soit en public, soit en privé de ces problèmes, de la liberté individuelle particulièrement, quand tous ceux qui raisonnent reconnaissent que tout système politique à parti unique, avec sa police secrète et sa justice asservie autorise tous les abus. Ceci a été reconnu au 20ème Congrès du Parti communiste de l'URSS.

A ce Congrès il y a eu des tentatives de critiques, de questions, et même d'améliorations vers des formes démocratiques, mais tout cela ponctué des avertissements des leaders les plus éminents, que la critique ne saurait aller trop loin, en particulier qu'elle ne devait pas porter atteinte aux principes et à l'action dû Parti Communiste.

A l'issue de cette lutte dépend l'avenir de beaucoup de pays communistes. Ou les régimes communistes reviendront à maintenir leur contrôle sur l'ensemble des partis communistes, et aucun progrès réel ne sera réalisé, ou ces régimes seront contraints de faire de plus larges concessions aux éléments qui désirent plus de démocratie et moins de rigidité, et alors un premier aura réellement été fait pour lever les obstacles à la liberté individuelle.

Après tout, notre souci pour les Socialistes emprisonnés n'est qu'une partie d'un problème plus vaste et en vérité n'est qu'un aspect du grand problème de la liberté dans la théorie et la pratique du communisme. Et c'est ce qui nous divise le plus avec les communistes.

L'Internationale Socialiste poursuivra sa lutte pour ces libertés individuelles souvent appelées libertés civiques et ces libertés peuvent pleinement exister dans

une société sans classe. Et c'est en ce sens que notre conception de la liberté est plus large que celle d'aucun autre parti.
Les Partis de la Droite ont été forcés de concéder des libertés civiques mais ont fait barrage aux autres libertés, d'autre part, le communisme a soumis l'individu à un Etat tout-puissant de parti unique, dominé par une élite privilégiée, et il a refusé les libertés civiques sans créer pour autant une société sans cadres. Nous croyons que le seul cadre politique dans lequel peut s'épanouir une société libre est celui de la démocratie parlementaire avec les droits légitimes de l'opposition.
Une des raisons essentielles de notre opposition au communisme est dans son refus de ces conceptions qu'il n'accepte que lorsque par hasard elles servent à ses buts.
Nous sommes convaincus que c'est cette conception de la démocratie politique qui nous distingué le plus profondément des communistes. Pour nous, la liberté c'est quel que chose de plus qu'une simple absence de contrainte car nous croyons que l'individu, même s'il est maître d'une communauté une personnalité inviolable et des droits qui lui sont propres.
Nous croyons par conséquent que la plus grande sauvegarde des droits de l'individu est dans l'existence de mouvements socialistes démocratiques libres dans tous les pays, afin qu'ils puissent enfin jouer leur rôle dans la construction d'une société où tous les hommes seront à la fois libres et égaux.
C'est dans cet esprit que je vous souhaite tout le succès possible dans la grande tâche que vous êtes en train d'accomplir et que je vous exprime à nouveau notre amitié la plus chaleureuse et notre confiance en voie dans la lutte pour la cause commune.
(Applaudissements).

Le président - Camarades, je pense que c'est tout à fait par hasard que l'on m'a demandé de présider la séance de cet après-midi, car il est bien évident qu'à nos camarades des Partis Socialistes de tous les pays, ce ne peut être le ministre des Affaires Étrangères qui réponde, puisqu'aussi bien il n'y a pas ici d'étrangers, puisque nous sommes entre Socialistes.

Pierre Commin

Mes chers camarades, habituellement, les années précédentes c'est notre ami Guy Mollet qui répondait à nos camarades de l'Internationale Socialiste.
Il m'a demandé de le suppléer dans cette tâche, car il est en train de rassembler ses dernières notes pour le discours qu'il va prononcer tout à l'heure.
C'est toujours avec la même joie que nous retrouvons dans nos Congrès les représentants de la grande famille Socialiste internationale, plus particulièrement cette année, à Lille, où nous a rassemblé notre 48ème Congrès, et la commémoration du souvenir de notre cher Bracke dont la personne a été pendant près de quarante années inséparable de l'action socialiste internationale.
(Applaudissements)
Bracke assistait à toutes les réunions de l'Internationale, il en était l'incarnation.
Aujourd'hui et demain, dans cette commémoration, nous aurons nos amis de

Fondation Jean Jaurès

l'Internationale ; c'est le plus magnifique témoignage de reconnaissance qu'ils pouvaient apporter à Bracke.
Les mois qui viennent de s'écouler cette année ont été encore marqués par de grands succès pour le mouvement socialiste international, et comme l'an passé, nous pouvons nous féliciter de l'expansion des forces Socialistes.
Le socialisme suédois vient encore de consolider ses positions ? en Autriche, tout récemment, le parti Socialiste autrichien vient de voir consacrer par le suffrage universel ses efforts constants pour bâtir la nouvelle démocratie autrichienne.
Et comment ne pas saluer la brillante victoire remportée, il y a quelques semaines à peine, par le parti frère du travail de Hollande ?
(Applaudissements)
Nous partageons l'opinion de Morgan Phillips, et comme lui, nous sommes convaincus que, si demain en Angleterre, il y avait de nouvelles élections, nul doute que nos camarades travaillistes reprennent du pouvoir.
(Applaudissements)
Je voudrais me permettre de dire, au nom de tout le Parti français, à tous nos camarades Socialistes allemands que nous attendons avec une particulière confiance les résultats des élections de l'année prochaine en Allemagne.
(Applaudissements)
Nous savons qu'ils peuvent remporter une grande victoire qui pourrait modifier considérablement la politique européenne.
Et je voudrais dire à notre ami Llopis que cet espoir qui l'habite constamment des possibilités de succès prochain, crois-moi, mon cher Llopis tous les socialistes français qui vivent, plus que d'autres peut-être, à côté des Socialistes espagnols en exil, forment le vœu ardent que ta prévision soit le plus rapidement possible la grande réalité de demain.
(Applaudissements)
Je voudrais dire aussi à nos amis de l'Internationale Socialiste, aux représentants des partis-frères, combien cette année leur présence parmi nous a une valeur toute particulière, elle les associe à nos soucis, nés de nouvelles obligations.
En suivant nos travaux, ils auront mieux compris toute l'étendue et la complexité des problèmes qui se posent actuellement à l'attention du Parti et du gouvernement à direction socialiste.
Plus qu'en aucune autre circonstance, nous, Socialistes français, attachons à la solidarité internationale une haute valeur, et nous voudrions en retour leur dire que l'action du parti à côté de l'action du gouvernement se poursuivra inlassablement pour conquérir la majorité du monde du travail.
Je voudrais leur dire aussi que les efforts du gouvernement à direction Socialiste, nous voulons qu'ils s'inscrivent dans la grande tradition des gouvernements Socialistes.
Ces efforts participent à la même volonté de progrès, de justice et de liberté, ils prolongent l'action entreprise parallèlement en Grande-Bretagne, en Hollande, en Scandinavie, demain dans les autres partis de l'internationale. Cette fidélité des Partis, cette identité dans l'action, cette confiance dans l'avenir ne sont elles

Fondation Jean-Jaurès

pas la meilleure des démonstrations de la force et de la vitalité de l'Internationale Socialiste ? De cette internationale qui rassemble sous le drapeau du socialisme et de la démocratie des millions d'hommes et de femmes qui sont pleins de confiance dans la révolution sociale faite pour l'homme, pour sa dignité et pour ses libertés.
Je voudrais que cette internationale nous puissions toujours, bien qu'elle soit diverse dans ses formes et son action, mais semblable dans ses buts et ses conceptions, lui appliquer la magnifique formule de Jean Jaurès qui est sur ce mur :
C'est dans l'internationale que l'indépendance des nations a sa plus haute garantie.
(Vifs applaudissements)
(La salle, debout, acclame l'internationale)

Le président - Camarade la parole est à notre camarade Albert Gazier.

Albert Gazier

Camarades, puisque nous voilà ramenés à nos préoccupations particulières, je voudrais après une courte mise au point sur les problèmes sociaux" parler de la question algérienne.
La mise au point est la suivante : à la suite de mon information, de mon rapport de jeudi, j'ai été fort étonné de lire dans certains commentaires que je me serais prononcé pour une politique d'immobilisme social, et que j'aurais notamment déclaré qu'après le Fonds national de solidarité, il était impossible d'aller au-delà.
Je crois, au contraire, avoir insisté sur le fait que s'il n'est pas possible actuellement de surcharger le budget de l'Etat pas des dépenses nouvelles, nombreuses et importantes sont les réformes sociales qui ne se traduisent, ni par une pression sur les prix, ni par un accroissement sur le budget et que nous devons hardiment procéder à leur réalisation.
(Applaudissements)
En ce qui concerne la politique algérienne, je veux, non seulement rappeler les raisons de mon accord profond avec la politique du gouvernement, mais essayer de déterminer d'une manière tout à fait personnelle le sens dans lequel elle doit, selon moi, être poursuivie.
Si dans la politique algérienne, nos amis Guy-Mollet et Robert Lacoste ont des responsabilités particulières, il faut toujours affirmer qu'ils ne sont pas seuls, que leurs responsabilités sont partagées par tous les camarades du Parti et en particulier par ceux que le Parti a délégués au gouvernement.
(Applaudissements)
En Algérie, il n'existe au fond que trois politiques possibles :
La première est celle de l'extermination, il ne devrait pas être utile d'insister sur elle dans un congrès Socialiste, car nul n'admettrait même la possibilité de mesures de cette nature. Mais il faut tout de même indiquer que si le

Fondation Jean-Jaurès

gouvernement actuel devait céder la place à un autre, c'est cette politique d'extermination qui serait pratiquée.
(Applaudissements)
Il faut toute la diligence de Robert Lacoste et du gouvernement pour empêcher le déclenchement des forces qui vont dans cette direction, pour empêcher, par exemple, comme l'a fait Robert Lacoste, le bombardement au napalm, ou pour empêcher le déferlement des représailles individuelles et du terrorisme.
Si nous partons, cette politique se fera. C'est une politique abominable et stupide, stupide parce que si elle peut triompher un temps, les brèches que l'extermination ferait dans la population musulmane seraient rapidement comblées en raison de l'accroissement considérable de la démographie et seraient terriblement multipliées.
La France se trouverait donc au bout de quelques années dans une situation pire que celle d'aujourd'hui, avec en contre partie la condamnation de l'opinion internationale.
Sur la politique d'abandon qui est la deuxième politique possible, il est nécessaire d'insister davantage, car je dois le dire, comme je le pense, beaucoup de camarades sans en avoir nettement conscience, préconisent des moyens qui, finalement, aboutissent à l'abandon de l'Algérie.
(Applaudissements)
A quoi servirait-il que nos amis Pineau et Savary multiplient avec patience les efforts pour créer une coopération durable avec la Tunisie et le Maroc, si c'était pour laisser ces pays submergés par la vague qui viendrait déferler sur l'Algérie et s'étendre aux territoires alentour ?
A quoi servirait que notre ami Defferre ait fait voter cette magnifique loi-cadre qui est destinée à faire évoluer pacifiquement au rythme le plus rapide qu'un pays sous-évolué ait connu, les territoires de l'Afrique noire vers leur émancipation, si c'était pour laisser l'Afrique du Nord coupée du reste du monde ?
Je ne parle pas des conséquences économiques et sociales de l'abandon de l'Algérie, ces conséquences sont sérieuses, mais, à mon sens, ce n'est pas la raison déterminante, mais que gagnerait, camarades, la paix, si devant un bloc solidement constitué la vaillante nation israélienne devait rapidement succomber ?
Or, beaucoup de conceptions opposées à celles que nous défendons aujourd'hui conduisent, en fait à l'abandon, et cela l'amène à préciser quelle doit être ma position sur la reconnaissante du fait national algérien qui a été précisé comme condition préalable à des négociations politiques et à un cessez le feu.
Il est bien sûr, camarades, que nous ne devons pas nous battre sur des mots, nous ne pouvons pas laisser penser un instant que la lutte que nous menons se fait pour des formules et il est vrai qu'en elles-mêmes les formules de "fait national algérien" d'entité nationale" et "personnalité' peuvent ne présenter entre elles que des différences qui ne justifieraient pas l'effort que nous accomplissons actuellement.

Je dois le dire très nettement, les mots en eux-mêmes "fait national algérien" n'ont rien qui, à mon sens, puisse susciter l'opposition a priori des Socialistes. Tout réside dans les réalités concrètes qui se cachent derrière ces formules.
Si le fait national algérien voulait dire que l'Algérie doit posséder des institutions politiques propres, alors il serait insensé de condamner en elle-même la formule du fait national algérien. Mais si, par contre, "fait national algérien" veut dire en préalable la constitution d'un état religieux, raciste et totalitaire, il n'est pas possible qu'un Socialiste puisse une seconde envisager une conception de cette sorte.
(Applaudissements)
Je voudrais illustrer cette affirmation par une comparaison dont je demande qu'elle soit bien comprise :
En Indochine, on a pu se demander si le régime d'Ho Chi Minh, malgré ses exactions, ne représentait pas certaines possibilités de progrès économique et social. La réponse est difficile à apporter à une question de cette nature, mais la question peut se poser. Elle a été posée, qui viendrait, par contre, dans un congrès socialiste, poser la question de savoir si le régime de Nasser qui sert d'inspirateur aux dirigeants du FLN contient le moindre germe de progrès économique et de progrès social ?
(Applaudissements)
La troisième politique est celle de la réforme et de la négociation, de la réforme pour prouver notre sincérité dans notre volonté de créer une Algérie nouvelle, pour gagner complètement les masses musulmanes et pour engager l'avenir. Les réformes économiques et sociales peuvent être des réformes irréversibles, nous avons accompli dans notre pays des réformes sociales irréversibles comme celle de 1936. La réforme agraire est une réforme irréversible, le partage des biens nationaux effectué par la révolution française, même la Restauration n'a pu en annuler les résultats !
Réformes irréversibles donc pour aboutir à la négociation, à la négociation pour le cessez le feu et à la négociation pour la détermination du statut politique de l'Algérie nouvelle.
Le cessez-le-feu, bien sûr, doit être négocié avec ceux qui se battent, il est étonnant que lorsque cette formule est employée dans des motions déposées par des camarades pour ce Congrès, on l'interprète comme une hostilité à la politique gouvernementale, alors que dix fois Guy Mollet en propres termes a manifesté cette volonté.
(Applaudissements)
Certes, les déclarations de Guy Mollet n'ont jusqu'à présent reçu aucune réponse, il est surprenant que le FLN n'ait rien répondu, ses dirigeants auraient pu demander quelles étaient les garanties données aux membres du Front de Libération, auraient pu poser des questions sur les garanties de la sincérité des élections nouvelles, rien de tout cela : le silence.
Réfléchissez également sur la signification profonde du fait que le Mouvement messaliste ait, lui aussi, adopté la même attitude négative.

Fondation Jean Jaurès

Mais ce n'est pas parce que cet appel est resté sans réponse qu'il ne doit pas être contaminent renouvelé, ce n'est pas un ultimatum, c'est un appel au cessez-le-feu, c'est une mesure pacifique et l'on doit bien comprendre qu'elle est faite d'une manière permanente et que si l'on n'y répond pas, cent fois le même appel sera fait à l'ensemble de la population musulmane.
(Applaudissements)
Négociations donc pour le cessez-le-feu avec ceux qui se battent, mais la solution politique doit être, pour être valable, négociée avec les représentants qualifiés de tous les courants de l'opinion musulmane et le devoir fondamental du gouvernement est de permettre aux démocrates nationalistes ou autres de pouvoir exprimer librement leur opinion sans risquer leur assassinat et l'assassinat de leur famille. C'est un devoir prioritaire qui s'impose à tout gouvernement.
Négocier le statut politique, c'est-à-dire les institutions politiques propres à l'Algérie de demain, il serait imprudent d'élaborer noir sur blanc le statut politique que nous préconisons, car il faut se garder que dans des négociations ce qui peut être considéré comme un point d'aboutissement ne soit par la maladresse de l'exposition, en fait, un point de départ.
Nous devons aussi en plus de la protection nécessaire assurée à ceux qui ne pensent pas comme nous et à ceux qui ne pensent pas comme le FLN, donner les preuves éclatantes de notre sincérité et la démonstration que dans un minimum de temps l'Algérie ne ressemble pas à celle qui a existé jusqu'à maintenant.
A l'étranger, des propositions ont été faites et je n'hésite pas à dire que nous devons être reconnaissants à Nehru d'avoir employé dans sa déclaration des termes qui ne peuvent pas choquer l'opinion républicaine dans ce pays.
Certes, il serait contradictoire de recourir à l'entremise d'une puissance étrangère quelle qu'elle soit, et en même temps de demander comme nous le faisons justement, l'incompétence de l'ONU dans l'affaire algérienne. Toutefois, nous devons nous garder de repousser avec dédain les formules employées par le chef du gouvernement de l'Inde.
Nous aurons peut-être besoin de recourir à des délégués de gouvernements étrangers non pour négocier, ce qui nous incombe, mais pour, sur l'invitation donnée par le gouvernement français, dans sa souveraineté, aider à garantir la sincérité des élections libres qui auront lieu demain.
(Applaudissements)
Lorsque notre ami Lacoste demande à la Croix-Rouge internationale de venir visiter les camps d'Algérie, cela ne comporte pas un dessaisissement des attributions nationales au profit d'un organisme international, de même que l'on fait appel aux délégués de la Croix-Rouge, il est possible de recourir à l'aide et au contrôle objectif de pays étrangers pour le contrôle de la sincérité des élections.
Mais, voyez-vous, camarades, le rôle d'un Congrès comme celui-ci me parait être d'aider à concilier deux optiques différentes sur la question algérienne : l'optique des gens qui vivent et travaillent en Algérie.

Je ne parle pas de la minorité des colons, je parle des petites gens qui sont nés, dans les pères et quelquefois les grands-pères sont nés sur le territoire algérien. Des difficultés vues sur place ne sont pas des notions abstraites que l'on peut écarter dans un frémissement d'hyperbole oratoire... (applaudissements)..., ce sont des réalités de tous les jours qu'avec patience, en risquant sa vie, comme le fait à tout moment notre ami Robert Lacoste, nous ne devons pas l'oublier... (applaudissements)... qu'il faut malaxer sans cesse pour les transformer et pour les adapter aux nécessités d'aujourd'hui. Toute solution qui ne tiendrait pas compte de ces réalités serait vouée a l'échec.

Mais il est une autre optique : l'optique métropolitaine. C'est la métropole qui supporte les charges en argent et en hommes de la question algérienne,

Il n'est pas possible que les gens qui vivent à Alger considèrent que la métropole est là pour donner ses subventions et pour donner ses enfants, mais que la question algérienne ne doit être réglée que par la minorité d'Européens qui vivent sur le sol algérien.

(Applaudissements)

Au fond, nous sommes dans l'ensemble d'accord sur les buts, les nuances, ou les divergences s'expriment surtout sur le rythme de réalisation des réformes sur lesquelles l'accord est presque unanime, dans le Parti, et d'assurer ce rythme que nous devons concilier les deux optiques différentes que je viens d'essayer de définir.

Je comprends bien que, de Paris ou d'ailleurs, on se plaigne de la lenteur du mécanisme de rénovation administrative.

Je serai le dernier à faire à quiconque le moindre reproche à ce sujet, moi qui, malgré un acharnement quotidien, ai mis plus de deux mois à nommer un Directeur général du Travail et de la main-d’œuvre, alors qu'il ne se posait aucune condition de remplacement ou de reconversion.

Mais tout le monde comprend bien l'impatience fort légitime que ressent chacun d'entre nous de connaître le plus rapidement possible l'énumération des musulmans oui sont entrés dans la fonction publique, impatience très compréhensible qui, quelquefois, dans son excès, tend à nier les difficultés locales, l'impatience de connaître le nombre d'hectares qui, semaine par semaine, seront arrachés aux grandes propriétés pour être distribués aux fellah, musulmans.

Nous devons comprendre et les nécessités métropolitaines et les caractéristiques locales.

Je pense donc que c'est surtout une question de rythme, une question d'information, en Algérie et dans la métropole.

On a surpris bien des camarades en leur disant ce qui avait été fait et que, faute de temps ou de moyens, il n'avait pas été possible d'expliquer avec suffisamment d'abondance à l'opinion publique notre politique.

C'est celle de la réforme économique et sociable avec la conscience que ces réformes ne sont qu'un instrument de préparation pour aboutir aux solutions politiques qui seules constituent la clé au problème algérien.

(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

L'action menée aura d'autant plus de chances d'aboutir dans un délai bref qu'après avoir été démocratiquement analysée, passée au crible dans nos congrès, dans nos réunions intérieures, elle sera appliquée par tous avec résolution, volonté, union et solidarité.
(Vifs applaudissements)

Le président - Camarades, avant de donner la parole à Borra, je voudrais voue signaler la présence dans cette salle non seulement d'un grand Socialiste, non seulement d'un grand médecin, mais aussi d'un héros de la science française, c'est le Docteur Schaffner,
(La salle, debout, acclame le Docteur Schaffner)
Je m'excuse auprès de lui d'avoir porte atteinte à sa traditionnelle modestie, car comme tous les hommes de science et comme tous les hommes courageux, c'est un modeste, mais il fait l'honneur du Parti.
(Applaudissements)
Maintenant, je donne la parole à Borra.

Raoul Borra

Camarades, à cette heure tardive, Je me garderai d'abuser de vos instants. Beaucoup plus qu'un discours, c'est un témoignage d'Algérien authentique que je voudrais apporter au Congrès.
Ce qui m'a frappé dans les discours des Algériens, c'est la concordance de vues.
Les Socialistes d'Algérie, vous les avez vus à l'œuvre depuis un certain nombre de décades, ils ne sont ni conformistes, ni utopistes, ils avaient senti la montée la montée des périls, ils les avaient annoncés, ils avaient lutté pour les éviter.
Vous vous rappelez avec quelle passion, alors que l'opinion publique n'y était pas préparée, nous avions lancé l'idée du collège unique, qui a valu à quelques-uns d'entre nous bien des mécomptes.
Ce collège unique fut combattu par exemple et par le Parti Communiste et par l'UGMA qui soulignait à juste titre qu'il avait affolé l'opinion européenne. Mais parce que c'était une idée juste, les Socialistes se sont dépensés pour la faire prévaloir.
Nos orateurs aussi ont montré avec quel acharnement nous nous sommes efforcés de donner à l'Algérie un statut juste. Et ce n'est pas notre faute s'il a été saboté, si au lieu de créer des possibilités nouvelles, il a ajouté aux rancœurs de la population musulmane.
Ceci poux dire, camarades, que nous payons les fautes des autres. Si nous sommes aujourd'hui dans le drame, c'est à la réaction d'Algérie, et au conservatisme des réactionnaires de la métropole que nous le devons.
Mais puisque drame il y a, est-ce que le Parti Socialiste devait se dérober à ses responsabilités ? Ne devait-il pas faire front contre le déchaînement d'un fanatisme démocratique ?
Je crois, camarades, qu'en dépit du caractère atroce des responsabilités nouvelles que cela nous donnait, il fallait faire front, précisément parce que les Socialistes

Fondation Jean-Jaurès

sont les seuls qui n'iront jamais à l'injustice, qui ne recourront pas systématiquement à la force.
Eh bien, puisque j'ai dit que je voulais apporter surtout ici un témoignage moins pessimiste que certains de mes amis, je dirai que déjà cette politique là, précisément parce qu'elle ne se contente pas de faire front au déchaînement du fanatisme, parce qu'elle est aussi révolutionnaire, parce qu'elle bâtit, parce qu'elle crée la réforme agraire et la réforme administrative, a donné le sentiment, non seulement à une grande partie de l'opinion européenne mais aussi retenez-le camarades, à une large fraction de l'opinion musulmane que quelque chose change, jour après jour.
Vous avez eu raison, camarades, de saluer le courage, et aussi l'action bienfaisante des jeunes du contingent, des jeunes rappelés qui, par centaines de milliers, sont aujourd'hui en Algérie.
Ce ne sont pas des guerriers, ce sont des pacificateurs. Ils sont souvent vos fils, ils sont aussi les nôtres, ils savent bien qu'ils ne vont pas porter la guerre, la destruction en Algérie, mais qu'ils incarnent véritablement la France, et nos amis musulmans ne s'y trompent pas.
Avec quelles façons touchantes ils accueillent ces "Français de France" pour employer leur expression, en qui précisément ils ont toute confiance et qui contribuent par leur seule présence à la pacification !
Chers camarades, il va sans dire, puisqu'il y a deux collectivités, hélas, en Algérie, puisqu'elles ne s'interpénètrent pas encore autant que nous le voudrions, que ce n'est pas du même rythme, du même pas qu'elles vont faire cette entente que nous appelons, nous Socialistes, de tous nos vœux.
L'opinion européenne : dans sa grande majorité est d'ores et déjà éclairée ; elle fait confiance au gouvernement à direction socialiste.
Mais parce qu'il y a eu le 6 février, parce qu'il y a eu des erreurs imputables surtout, je crois, au fait que l'armée n'était pas suffisamment nombreuse en Algérie, erreurs quelques fois hélas qu'on peut aussi appeler crimes, l'opinion musulmane s'est cru traitée en parent pauvre et en grande partie abandonnée.
Il faut la ressaisir non seulement par les réformes, mais par une politique humaine que j'appellerai de contacts.
Il ne faut pas que dans nos villes, et surtout dans nos bourgades certains tyranneaux s'efforcent de faire croire qu'aller aux Musulmans leur tendre une main fraternelle c'est en quelque sorte encourager les fellaghas.
Il faut évidemment précipiter le rythme des réformes car nos amis ont eu raison aussi de souligner que les Musulmans, précisément parce qu'ils ont été trompés pendant des années sont un peu - permettez-moi l'expression - comme Saint-Thomas ; ils ne croiront aux réformes que lorsqu'ils les verront matérialisées sous leurs yeux.
C'est évidemment la tâche du gouvernement à direction Socialiste, et il n'y manquera pas.
Voici donc notre impression : c'est que d'ores et déjà la bataille est à demi gagnée, et j'entends bien bataille sur le plan des idées, bataille sur le plan des réformes.

La pire erreur que nous puissions commettre c'est de donner le sentiment aux hommes qui nous observent, et qui sont souvent les tenants d'un impérialisme étranger, que nous hésitons, que nous louvoyons, que nous ne sommes pas sûrs de nous-mêmes, que le socialisme, en un mot, a mauvaise conscience.
Il faut aller de l'avant. Nous sommes dans la bonne voie C'est peut-être un chemin malaisé, un chemin étroit, bordé de précipices ; ces précipices, c'est le Maroc, c'est la Tunisie, c'est la sourde action de gens qui voudraient bien nous remplacer en Algérie. Mais parce que ce sont des socialistes qui sont au gouvernement, parce qu'ils n'ont en vue, précisément, que la réalisation de la justice, de l'égalité en Algérie, nous devons aller jusqu'au bout de ce chemin.
Le but que nous atteindrons ensemble, camarades, c'est précisément la création de cette Algérie fraternelle qui, il n'y a pas si longtemps, apparaissait comme une utopie.
Pour terminer je voudrais dire que nous qui vivons en Algérie et qui entendons bien y mourir, nous sommes parties entourés de la ferveur non seulement de nos camarades du Parti, mais d'amis connus et inconnus, et surtout musulmans, qui nous disaient et nous suppliaient de faire dans ce congrès de la bonne besogne.
Ils ont foi en nous, ils ont confiance en nous. Eh bien, camarades, soyons aussi confiants en nous-mêmes, et je suis convaincu que c'est par le socialisme que l'Algérie française demain sera sauvée.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gozard, de l'Allier.

Gilles Gozard

Au terme presque de ces débats déjà trop longs, je voudrais demander au Congrès d'abandonner un instant la question d'Algérie, non pas que la fédération de l'Allier, au nom de laquelle je parle ici, considère que ce problème soit secondaire, tout au contraire, mais il me semble que tout a été dit, ou à peu près, sur cette question, et nous ne voudrions pas non plus que le Parti, suivant en cela peut-être trop l'opinion publique, ait les yeux exclusivement fixés sur cette question et négligeât- le reste. Car si nous avons en France ou en Union française le problème d'Algérie, le monde continue à tourner et d'autres questions se posent pour lui.
Je dirai simplement un mot en ce qui concerne l'Algérie ; il est question de dépenses, et il est question de les couvrir par l'emprunt ou par l'impôt.
Pour notre part nous considérons qu'il ne doit pas être fait recours à 'emprunt, mais bien à l'impôt.
En effet il serait inadmissible, alors qu'on demande à des disponibles d'aller jusqu'au sacrifice de leur vie, lorsqu'on leur demande de sacrifier leur situation matérielle, que ceux qui, en France ou en Algérie profitent souvent de cette situation et des événements en donnant des fournitures soit civiles, soit militaires, ne soient pas imposés.
Dans le domaine financier, Leenhardt l'a dit hier, il y a un problème qu'il ne faut pas négliger, c'est celui de la réforme fiscale.

La réforme fiscale a servi de tremplin au mouvement Poujade ; ne croyez pas que le mouvement Poujade soit maintenant désarmé, qu'il soit en déroute.
Sans doute, en ce qui concerne la réforme fiscale, n'a-t-il aucune influence ; c'est nous qui avons dénoncé les premiers les insuffisances et les injustices du régime fiscal français, mais il s'agit de présenter un projet immédiatement.
Enfin, un autre mot pour compléter ce que disait Gazier tout à l'heure : nous avons donné trois semaines de congés payés à nos camarades salariés ; mais pensez-vous qu'ils soient capables de les utiliser à plein ? Pensez-vous qu'ils aient les moyens d'aller en vacances ? Est-ce qu'il y a les moyens de les héberger ? Est-ce qu'ils ont les ressources matérielles suffisantes ?
Eh bien à cela aussi il faut penser, il faudrait maintenant donner à nos camarades salariés la possibilité d'utiliser leurs congés payés.
Et j'en viens au problème dont il a été fait très peu état actuellement jusqu'à maintenant, celui de l'Euratom, dont il est question depuis déjà un certain temps.
Si la découverte de l'énergie nucléaire a pris avec la bombe d'Hiroshima une allure terrifiante, c'est maintenant du côté de l'utilisation pacifique de cette énergie qu'il faut nous tourner.
Vous savez combien, camarades, le manque d'énergie se fait sentir de par le monde, il est prévu qu'à bref délai, s'il n'est pas fait recours à cette nouvelle source d'énergie, nous aurons bientôt une véritable pénurie, et dans ces conditions il apparaît que l'énergie nucléaire sera le relais nécessaire et indispensable.
Malheureusement, pour produire l'énergie nucléaire les moyens à mettre en œuvre sont importants, ils dépassent actuellement les possibilités de la France propre.
Nous avons vu qu'aux Etats-Unis, en novembre, 1 000 milliards de francs ont été consacrés à l'énergie nucléaire pacifique et à sa production ; en Russie soviétique, ce sont vraisemblablement des sommes du même ordre dé grandeur qui ont été employés. En Grande-Bretagne nous trouvons 200 milliards, et en France ce n'est guère que 70 milliards que nous avons pu y consacrer.
Il s'avère de plus en plus que nous ne pourrons pas à nous seuls fournir l'énergie nucléaire nécessaire au développement de notre pays.
Que faut-il faire dans ces conditions ? Chercher à s'associer avec les autres pays voisins qui sont capables de nous aider, de travailler en mettant en commun leurs efforts pour produire l'énergie nucléaire nécessaire à leurs besoins.
Deux solutions sont possibles : d'une part une association avec les 19 pays de l'OECE, d'autre part une association avec les six pays de ce qu'on a appelés la Petite Europe, les pays qui sont actuellement membres de la CECA.
Des deux côtés des propositions ont été faites. En ce qui concerne l'OECE malheureusement jusqu'à maintenant les pourparlers menés sont restés à un stade des plus préliminaires, et aucun résultat concret n'a pu être obtenu.
Au contraire, du côté des six pays de la Petite Europe, il y a eu une conférence à Messine l'an dernier, qui a abouti à la nomination d'un Comité d'experts, lequel a pu, sous la Présidence de Paul-Henri Spaak établir un rapport complet visant à la

fois à la création d'une communauté de production de l'énergie atomique, l'Euratom, et d'un marché commun général.
Les gouvernements ont été saisis de ces rapports, ainsi que l'Assemblée de la CECA.
Ces travaux sont maintenant assez avancés, et d'ici quelque temps les rapports des gouvernements pourront avoir un traité à soumettre. Il serait nécessaire que le Parti prenne position à cet égard, et que la France elle-même prenne position à ce sujet.
Quelle est la structure qui est prévue ? Une structure analogue à celle qui a été instituée pour le marché commun du charbon et de l'acier : une Assemblée commune parlementaire, un Conseil des Ministres, une Communauté européenne et une Cour de Justice.
Cette structure tend à organiser la production par la création d'une part d'une usine de séparation isotopique de l'uranium, d'autre part d'une usine de traitement chimique de l'uranium irradié, et ceci dans un délai très rapide, afin de pouvoir mettre à la disposition de l'Europe les sources d'énergie nucléaires indispensables.
Je passe rapidement, car le temps presse : pendant ce temps, sécurité de l'emploi pour la main-d'œuvre, et sécurité de la population civile par le contrôle de l'énergie nucléaire, afin qu'elle soit utilisée uniquement à l'étude pacifique et organisée.
Les découvertes seront mises en commun, les recherches seront coordonnées, ainsi les efforts se feront avec un minimum de dépenses et avec le maximum de profits. La matière fissile sera constamment suivie dans ses déplacements,
J'en arrive à ce qui pourrait préoccuper certains, ceux qui craignent que la Petite Europe étouffe en quelque sorte la Grande Europe de l'OECE. Dans les traités qui sont en train de s'élaborer, il est prévu que l'organisation créée restera ouverte à tous les pays voulant y participer, et spécialement la Grande-Bretagne y est invitée, il n'appartient qu'à elle d'y entrer.
Sans doute jusqu'à maintenant a-t-elle fait quelques difficultés et continue-t-elle à en faire ; cependant, la participation à l'organisation peut être soit totale, soit partielle si un pays ne veut pas engager toute son activité dans la Communauté.
C'est ainsi, par exemple, que nous avons déjà eu la satisfaction de voir la Suisse adhérer à cette idée, de même que la Norvège, avec son eau lourde, qui est prête à le faire. La Turquie par ailleurs a demandé à devenir le septième pays des six, si j'ose dire.
Voici, camarades, quelles sont les grandes lignes de l'organisation projetée pour l'Euratom.
Mais pour nous, Socialistes, cette organisation présente encore des avantages particuliers. Partout s'élèvent déjà des critiques et des résistances qui ne sont pas dénuées d'arrière-pensées. En effet, c'est que nous partons sur un terrain vierge, sur des "bases où rien n'est construit actuellement, et en construisant l'Euratom nous faisons encore une sorte de nationalisation avant la lettre. Nous empêchons une appropriation privée de l'énergie nucléaire.
C'est pourquoi il y a tout de même tant d'adversaires à la création de l'Euratom.

Contribution Jean Jaurès

A ceux qui sont nos adversaires sur ce plan, nous pourrons dire aussi que au cas où un gouvernement réactionnaire s'installerait en Allemagne avec des idées de revanche, ça l'empêcherait d'utiliser à des fins militaires son énergie atomique, puisqu'elle serait prise dans l'engrenage de la coopération européenne.
Voilà, camarades, pourquoi l'Euratom, tel qu'il s'élabore actuellement dans les traités, doit être une conception qui doit nous réjouir, nous Socialistes, car en même temps qu'elle réalisera ou aidera à réaliser notre indépendance politique, elle accroîtra notre indépendance économique, notre potentiel énergétique, et travaillera en définitive au maintien de la paix.
(Applaudissements)

Le président - Je donne la parole à Jean-Raymond Guyon, de la Gironde.

Jean-Raymond Guyon

Au nom de mes camarades de la fédération de la Gironde, je désirerais faire un certain nombre de réflexions sur le discours de notre ami Paul Ramadier dont tout le monde reconnaît la volonté tranquille et l'entêtement raisonné en présence d'une situation économique et financière qui donne quelques raisons d'inquiétude.
L'économie française présente, en juin 1956, les signes caractéristiques des périodes pré inflationnistes.
Nos prix manifestent une nette tendance à la hausse, la production risque d'être freinée par la pénurie de main-d'œuvre et par la diminution de la production agricole, conséquence des calamités atmosphériques de l'hiver dernier. Le déficit budgétaire sera accru des dépenses supplémentaires engagées pour le maintien de l'ordre en Algérie.
Seul le déficit de la balance commerciale, préoccupant du point de vue de la trésorerie de devises, a un effet "déflationniste".
Paul Ramadier a parfaitement développé ces caractéristiques et montré la nécessité d'éponger l'inflation par un nouveau prélèvement fiscal, mesuré et strictement nécessaire.
L'augmentation du prélèvement fiscal peut sembler à première vue le moyen le plus raisonnable contre les tendances inflationnistes ; elle répond, en outre, au principe posé dans sa déclaration d'investiture du Président du Conseil : pas de dépenses nouvelles sans recettes fiscales nouvelles.
Toutefois, un examen approfondi de la situation conduit à une appréciation plus nuancée. En effet, nous devons constater, camarades, qu'au cours des années récentes, le Trésor n'a pas rencontré de difficultés majeures pour financer les charges qui excèdent le montant des ressources fiscales.
Un équilibre précaire a été trouvé à l'aide de moyens de trésorerie constitués par l'émission d'emprunts et les disponibilités correspondantes du Trésor. Ce financement n'a été possible que grâce à une certaine répartition du revenu national, selon laquelle les revenus distribués par le Trésor profitaient en définitive à des particuliers ou à des entreprises qui ne les employaient pas immédiatement.

Fondation Jean Jaurès

Le Trésor a bénéficié de l'augmentation régulière de ces disponibilités qui représentent soit les fonds de roulement indispensables aux entreprises, soit les épargnes des entreprises et des particuliers.
Les dépenses nouvelles, camarades, vont-elles modifier la répartition du revenu national ? Pour que l'équilibre réalisé au cours des années passées puisse être maintenu, les impôts nouveaux ne devraient frapper que les bénéficiaires des revenus créés par les dépenses nouvelles, sans modifier profondément les choix faits antérieurement par les entreprises et les particuliers quant à l'emploi de leurs disponibilités.
Mais, camarades, un nouveau prélèvement pour l'Algérie ne risque-t-il pas de détruire cet équilibre précaire des années passées, par le jeu des effets psychologiques et des anticipations sur l'évaluation des prix ?
Pour prévenir cette éventualité, il faut semble-t-il ou bien limiter le prélèvement fiscal à un montant réduit et choisir des formes d'impôts susceptibles de freiner la demande plutôt que de réduire l'épargne comme le recommandait Paul Ramadier, ou bien alors - ce qui paraît difficile effectuer un prélèvement beaucoup plus massif, de façon à consolider définitivement les ressources précaires à la disposition du Trésor.
Or, certains impôts envisagés vont, en définitive, être payés par une réduction des épargnes, c'est tout au moins ce que la presse nous apprend.
Ces impôts, s'ils étaient appliqués, susciteraient des réactions psychologiques qui, en définitive, ne freineraient pas les tendances inflationnistes dues à la surenchère sur les salaires et à la pression de la demande. Ils aggraveraient les difficultés du Trésor, et accroîtraient les tendances à la hausse des prix.
Le niveau des prix, camarades - et je me permets de retenir votre attention sur une question qui n'a pas été débattue devant le congrès - est en effet le plus préoccupant de la situation actuelle. Il pose indiscutablement, inéluctablement, le problème des salaires.
En face de ce double problème, il semble que trois attitudes seulement soient possibles, et nous allons faire un choix, au nom de mes amis de la fédération de la Gironde.
La première tendrait à avancer volontairement la date à laquelle les salaires devraient être réajustés. Il serait alors possible d'envisager une hausse limitée des salaires, de l'ordre de 5%, qui permettrait de trouver un nouveau palier de l'indice des 213 articles.
Cette politique permettrait de faire à froid une opération qui, effectuée à chaud, risquerait de réamorcer un processus inflationniste.
Il n'est pas sûr, cependant, que les hausses de prix résultant de la hausse des salaires, puissent être contenues ; le risque est, au contraire, de voir les prix monter de plus de 5%, et d'être conduit à une nouvelle augmentation des salaires. C'est une attitude que nous n'accepterons pas, pour nous.
Une deuxième attitude consisterait à attendre l'automne et ses revendications sociales, et à effectuer à cette époque le réajustement des salaires et des prix.

Il est évident que le gouvernement serait alors débordé et que,la spéculation aidant, les prix monteraient dans une proportion telle qu'une dévaluation deviendrait inévitable ; cette attitude est certainement la plus mauvaise de toutes.
La troisième attitude consisterait à bloquer la demande. Elle suppose, selon mes camarades et moi-même, quatre séries d'actions : bloquer, outre les prix, les salaires, les traitements, les dividendes et les répartitions de bénéfices, ainsi que les loyers. En cela je suis heureux d'avoir trouvé l'adhésion anticipée de notre camarade Leenhardt.
Rétablir le contrôle des émissions sur le marché financier et taxer modérément les consommations non essentielles.
Bloquer les spéculations sur les stocks et les devises étrangères.
Taxer les produits qui proviennent des opérations militaires, marchés de travaux et de fournitures.
Ce blocage général réduirait les revenus distribuée et par là même la demande de biens ou de services non indispensables.
Le contrôle des investissements permettrait de faire un choix dans la demande de biens de production, et de ne pas défavoriser des investissements indispensables.
La taxation des consommations non essentielles aurait pour résultat de renchérir la satisfaction de besoins qui doivent passer avant les nécessités de la situation de l'Algérie...
La taxation de profits consécutifs à des marchés de travaux ou de fournitures pour opérations militaires ne peut appeler d'autres commentaires que le contrôle sévère de ces marchés.
Ces mesures ne seraient pas suffisantes si, parallèlement on ne jugulait pas la spéculation.
La spéculation pourrait être enrayée, semble-t-il, par deux séries d'actions : le blocage du jeu de décote sur stocks qui incite les entreprises à conserver les stocks et la réduction parallèle, sélective des crédits de financement de ces stocks - l'accélération des rapatriements de devises et l'interdiction des arbitrages sur les devises-titres dont les cours sont exagérément gonflés.
L'ensemble de ces dispositions nécessiterait un contrôle rigoureux, assorti de mesures coercitives, et permettrait au Trésor de bénéficier des disponibilités accrues des particuliers et des entreprises, enfin aux prix français de rester en-de ça de la hausse constatée sur les prix de certains pays étrangers ce qui, à échéance, rendrait les entreprises françaises plus compétitives.
Tout autre politique nous paraît, à mes camarades et à moi-même, vouée à l'échec. Elle entraînerait à bref délai la reprise de l'inflation et elle rendrait sans doute une dévaluation inévitable.
Nous devons de toutes nos forces, de toute notre volonté, éviter cette mortelle éventualité, et nous devons en convaincre le pays.
Pour notre part, la part des camarades de la Gironde et la mienne, nous faisons confiance au gouvernement à direction Socialiste et à son courageux ministre des Affaires des Finances et des Affaires économiques, notre ami Ramadier.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Guy Mollet

Camarades, il est de règle que le Secrétaire général du Parti, lorsqu'il répond aux divers discours, disent presque chaque année : C'est un bon congrès, Je ne vais pas faillir à la règle : ça a été vraiment un beau congrès, bien organisé, et je sais que je suis votre interprète,- et que j'anticipe un peu puisque le président de séance le fera demain soir- en disant aux camarades de Lille et de la région du Nord un grand merci pour leur hospitalité.

(Applaudissements)

C'est aussi un beau congrès, parce qu'il y a eu de beaux discours. On a manifesté une fois de plus le souci de notre démocratie interne puisque n'y ont pas manqué les nécessaires mouvements passionnés pour qu'un congrès soit dit "beau".

Ça a été même un beau congrès pour le président du Conseil et pour son équipe, tant s'y est manifestée une amicale et fraternelle confiance que votre geste d'il y a un instant vient de relever.

Mais pour autant que ce congrès ait été jusqu'ici réellement un beau congrès, est-il fini ? Les habitués savent que souvent le vrai congrès commence au moment où s'ouvrent les travaux de la Commission des Résolutions.

Mais je voudrais dire après Augustin Laurent que par moments j'ai pensé que ce congrès n'avait rempli qu'une partie de sa tâche, la plus facile, et qu'il s'était comporté non pas tellement comme un congrès, mais beaucoup plus comme un Conseil national.

On y a jugé le passé, analysé le présent, mais très peu fixé le travail à accomplir dans l'avenir immédiat, c'est-à-dire jusqu'au prochain congrès.

Le jugement sur le passé a occupé la plus grande partie de notre temps mais en se complaisant dans une critique sévère qui, je me permets de le dire, aurait d'ailleurs été certainement beaucoup plus efficace si elle avait été plus mesurée, les autres réagissant surtout contre cette démesure.

Camarades, permettez-moi d'utiliser, puisqu'il est de circonstance, un dicton arabe : le passé est mort.

Vous savez bien d'ailleurs que dans ce jugement sur le passé, nous avons tous tort. Vous qui nous blâmez, vous savez bien qu'il n'en est pas un seul parmi vous qui ait, au fond du cœur, la certitude qu'il eut fait mieux, et vous qui nous approuvez, vous savez aussi qu'il y a seulement eu des insuffisances dans notre action.

Vous les expliquez, vous les excusez par nos difficultés, mais peut-être aussi faut-il admettre que nous ne sommes que des hommes, et pas des surhommes.

Je crois que ce que nous avons fait est bien, mais il nous reste à faire mieux, beaucoup mieux, et c'est cela qu'il faut maintenant définir.

L'analyse du présent elle-même est évidemment nécessaire pour fixer l'action à entreprendre.

Mais dans ce domaine encore, j'ai eu l'impression que ces prétendues analyses n'aient orientées, soit que leurs auteurs veuillent justifier leur justement sur le passa, soit qu'ils veuillent aussi préparer leurs conclusions quant à l'avenir.

Cote Fondation Jean-Jaurès

Attention, camarades, c'est un peu dangereux. Si l'analyse est fausse, si les prémices sont erronées, le raisonnement aura beau être ensuite impeccable, les conclusions seront inexistantes et souvent dangereuses.
Ceci ne vaut évidemment que pour ceux qui ont fait l'effort de projeter sur le futur les conclusions de leur effort analytique, car trop nombreux, en effet, ceux qui se contentent d'analyser la situation à leur manière, de montrer tous les risques de cette situation, d'annoncer les catastrophes inévitables et de s'arrêter là.
Je voudrais que nous nous imposions, ce soir, à la Commission des résolutions, en particulier, et maintenant, de procéder autrement, nous devons avoir sans cesse à l'esprit présent d'abord l'objectif final, l'idéal. Il faut inlassablement rappeler, et dans chaque domaine, et définir à nouveau, et essentiellement chercher les moyens par lesquels on peut, puisque c'est notre but, libérer l'homme de toutes les servitudes qui l'oppriment.
Deuxièmement : il nous faut ensuite nous souvenir, et j'insiste, qu'il n'est rien de fatal, et que cette libération sera l'œuvre des hommes eux-mêmes, qu'ils auront beaucoup à lutter pour la conquérir, qu'il y aura des hauts, qu'il y aura des bas dans cette lutte donc, de chaque instant. Il nous faut savoir où l'on veut aller, connaître la situation réelle de l'heure, et agir pour empêcher tout ce qui peut nous éloigner de l'objectif, et pour réaliser tout, je dis bien tout, ce qui peut nous rapprocher.
C'est je crois, ce que Jaurès entendait quand il nous conseillait d'aller vers l'idéal et de comprendre le réel. Et c'est en m'inspirant de ces préoccupations que je veux maintenant étudier les problèmes essentiels auxquels nous sommes confrontés.
Et parce qu'elle domine la situation présente, je veux, comme chacun, parler d'abord, et je dirai surtout, de l'Algérie.
L'objectif, là comme ailleurs : faire de tous les êtres humains, vivant sur le sol de Algérie Des êtres libres. Or, les modes d'oppression sont multiples. A l'exploitation commune du capitalisme est venu se superposer celui du colonialisme, les ravages du racisme s'opposent ceux du racisme à rebours et de la xénophobie. A l'exploitation commune à tous s'ajoute encore l'exploitation de la femme par les intéressés eux-mêmes. Oui, nous devons en avoir conscience. Pour libérer tous les algériens de ce qui les opprime, il faut, il nous faudra en avoir tous conscience de ces efforts gigantesques à faire, et pourtant, tous, femmes et hommes, doivent être libérés, c'est bien là l'objectif.
La situation, maintenant. Je ne veux pas revenir dans tous les détails. J'ai fait plusieurs fois cette analyse, notamment devant l'Assemblée Nationale, les 16 février et 6 mars, devant la presse souvent ; plusieurs camarades ont aussi présenté cette analyse, et beaucoup d'éléments vrais doivent être retenus de leurs exposés. Mais je vais simplement essayer de pavoiser ou de rectifier.
Quelles sont d'abord les données économiques et sociales ?
Une première constatation brutale : l'Algérie est un pays pauvre, et un pays surpeuplé. Son sol même, sa situation géographique, ne lui fournissent pas les bases de sa prospérité. Sa population, surabondante, encore analphabète dans

une grande proportion, n'est pas non plus un facteur décisif en une période où l'on passe du machinisme à l'automatisation.
Il y a bien une chose à terme, le Sahara, par les immenses richesses minières qu'il contient. Le Sahara est la chance, d'ailleurs, non seulement de l'Algérie ! Mais de toute l'Afrique Française. Il faut donc un effort conjugué pour le mettre en valeur. Il est vrai que des investissements massifs sont nécessaires, investissements que l'Algérie seule ne peut évidemment fournir. Il est vrai que cela implique un effort considérable et soutenu de la Métropole. Un problème, là : la Métropole seule peut-elle le fournir ?
Un camarade a évoqué l'hypothèse que ce serait l'Europe qui prendrait en charge la valorisation de l'Algérie et du Sahara. Certes, les perspectives seraient meilleures encore, mais l'Europe économique n'existe pas encore, nous ne désespérons pas qu'elle se fasse, mais en attendant, nous pouvons et nous devons commencer.
En dehors de la France et de l'Europe, peu d'illusions à avoir sur un rendement d'un appel aux capitaux américains ou soviétiques. Le chantage à la subvention que pratiquent certains pays arabes reste limité sans résultats, quand on le connaît bien, et ne peut certainement pas être le fondement d'une politique durable.
Première conclusion, donc : Il y a une dépendance économique étroite de l'Algérie par rapport à la Métropole, et c'est beaucoup plus vrai de l'Algérie que ce ne l'était de la Tunisie ou du Maroc.
Deuxième constatation : les ressources, à l'intérieur de l'Algérie, sont très inégalement réparties. Il ne faut pas croire, et là je me répète, et je vous répète, que la communauté d'origine européenne soit formée uniquement de gros colons détenant toute la richesse du pays. Non. Le niveau de vie des Eur-Algériens dans leur écrasante majorité est du même ordre que celui de la France, légèrement inférieur. Une fraction notable des Algériens musulmans eux-mêmes - j'emploie le vocabulaire ordinaire encore que je le trouve faux - a aussi un niveau de vie un peu plus faible, mais relativement décent, et, à côté de cela, une minorité de possédants, aussi bien Eur-Algériens que Musulmans, d'ailleurs, il faut le souligner, soit personnes physiques ou morales, qui détiennent l'essentiel de la fortune, grosses sociétés internationales, qui drainent une importante fraction des ressources, et enfin, une masse énorme, 6 millions de fellagas en économie archaïque, économie de cueillette, vivant uniquement de leurs ressources propres, avec un revenu dérisoire qu'on chiffre environ à la valeur de 20.000 frs. par an en moyenne. Cette masse énorme politiquement non formée, mais qui comporte d'ailleurs une masse flottante importante encore de chômeurs, forme, il n'y a là rien qui puisse étonner les Marxistes que nous sommes, une véritable Lumpenprolétariat, qui fournit la base sociologique à tous les mouvements nationalistes. C'est un fait d'expérience dans tous les pays sous-développés : le nationalisme s'appuie sur la misère et la revendication nationale se cache presque toujours, est oubliée presque toujours, parce qu'on lui profère la revendication nationaliste.

Deuxième conclusion, donc : importance de toutes mesures pour permettre ce relèvement du niveau de vie des éléments les plus déshérités.
Cela à la fois aux dépens de la minorité possédante, et grâce à l'aide de la métropole, autrement dit dans ce domaine encore, à la fois justice sociale et réalisme économique.
Passons aux données ethniques.
Ce qui fait le caractère spécial de l'Algérie, c'est la coexistence de deux communautés.
Il y a une communauté eur-algérienne d'origine française, espagnole, maltaise, quelques groupes israélites, 1 200 000 habitants, mais 1 200 000 habitants qui considèrent que l'Algérie, pour eux aussi, est la véritable patrie.
Nous avons réussi à le faire comprendre à l'opinion mondiale. Nehru l'a reconnu. A la suite de sa rencontre avec notre camarade Pineau, il a déclaré publiquement que "l'Algérie, a t-il dit, doit être reconnue comme la patrie de tous les peuples qui y vivent, quelle que soit leur race".
En face, la communauté que l'on appelle musulmane, hétérogène, elle aussi, d'ailleurs : des kabyles, ce sont les véritables autochtones, des arabes, conquérants venus à partir du VIIème siècle.
J'ai cru comprendre dans les interventions de quelques camarades qu'ils avaient pensé qu'il y avait dans mes préoccupations de les opposer. Ce serait folie ! Nous pouvons, nous devons, tenir compte de leur différences, c'est autre chose ! il n'est pas question de les opposer, mais de les différencier ou plus exactement dans notre propre raisonnement de ne pas les confondre, parce qu'ils participeraient de la même foi religieuse.
Le problème de l'Algérie se trouve être celui d'organiser l'équilibre d'un ensemble multiracial dans une coexistence et une coopération fraternelles. C'est un des grands problèmes de l'Afrique, il se pose d'ailleurs, avec moins d'intensité qu'en Algérie, dans d'autres régions, il se pose entre Africains au Nigeria, il se pose au Togo, il se pose au Kenya, mais je ne crois pas que nous puissions retenir d'aucun des noms que je viens de citer, l'exemple dont nous puissions nous inspirer pour régler le problème de l'Algérie.
Nous lui cherchons une solution socialiste où il n'y ait pas oppression d'une communauté par l'autre ni par le nombre, ni par la puissance économique.
Ah ! c'est plus complexe qu'une simple revendication nationaliste ! C'est plus ardu aussi, mais si nous n'établissons pas cet équilibre, nous n'aurons jamais que de fausses solutions.
La présence de la métropole, entre autres, est un facteur essentiel de succès, elle peut être l'arbitre entre les diverses communautés.
Venons-en aux données politiques.
Il nous faut lutter contre tous les extrémistes, à l'intérieur de la communauté algérienne.
Prenons d'abord les eur-algériens. il faut couper, la masse des meneurs qui voulaient la dresser contre toute solution d'équité et qui voulaient en même temps, d'ailleurs, utiliser cette masse contre la République et contre la démocratie. Et les dangers ne sont pas écartés.

Collection Jean-Jaurès

C'est la raison pour laquelle il faut approuver, il vous faut approuver il nous faut dire que nous devons faire mieux encore, les expulsions des leaders extrémistes comme Boyerdance (?), etc. la dissolution de l'Assemblée algérienne pour toutes sortes de raisons, et surtout parce qu'elle constituait cette tribune pour d'autres extrémistes, et, enfin, il faut que nous accentuions la prise en main de l'administration.

Dans la communauté musulmane maintenant deux problèmes : l'existence d'un climat de terreur par lequel les milieux nationalistes imposent la loi à la masse hésitante, car il ne faut tout de même pas oublier que ce sont les Musulmans qui sont le plus souvent les victimes des exactions terroristes. Je suis persuadé, moi, que la conversation est possible et qu'elle sera fructueuse entre les éléments des deux communautés qui acceptent des solutions de raison, de liberté, d'équité.

En tout cas, c'est une tâche digne du socialisme de la rendre effective en abattant les barrières que dressent les extrémistes, que ce soit la barrière de l'égoïsme, du mépris, que ce soit la barrière du racisme, la arrière de la xénophobie plus encore celle de la haine religieuse.

Je voudrais ici aborder un problème délicat, mais que dans les Assemblées nationales on nous pose toujours à ce moment de la discussion, c'est celui que l'on baptise : moral de la nation.

Comment défendre le moral de la nation ?

Aujourd'hui, tout le pays est engagé dans le drame de l'Algérie par les sacrifices financiers et fiscaux qu'il va consentir et surtout par la présence des soldats du contingent et plus encore des rappelés.

Le pays se trouve être attentif à toute nouvelle, à toute déclaration sur l'Algérie' Sa sensibilité est sans cesse en éveil. Nos adversaires mêmes tenus en échec en Algérie cherchent toujours à appuyer leur propagande sur le moindre incident intervenu en France. La presse, les hommes politiques, chaque citoyen, a sa responsabilité gravement engagée actuellement dans ce qu'il dit et dans ce qu'il fait.

La droite de l'Assemblée a trouvé une solution : elle réclame la protection du moral de la nation contre les entreprises de défaitisme. Ah ! il s'agit, à mes yeux, de tout autre chose, il s'agit de faire respecter l'autorité du gouvernement de la République tout en garantissant à chacun l'exercice libre de ses droits fondamentaux d'ailleurs dans un régime démocratique.

J'entends donc assurer dans la République française à toutes les minorités le droit total d'expression.

J'entends aussi faire rigoureusement appliquer les décisions du gouvernement et du Parlement.

Ces deux décisions peuvent paraître contradictoires, le problème est de trouver la juste mesure entre les deux.

Il n'est pas question d'un côté que des minorités abusant de cette liberté qui leur est garantie par des moyens légaux, par la violence, prétendent avoir le droit de faire obstacle aux décisions de l'autorité républicaine.

Fondation Jean Jaurès

Les deux thèmes sont simples : le droit à la minorité de s'exprimer, pas le droit à la minorité d'essayer de s'opposer à l'application des règles décidées par la majorité.
(Applaudissements)
En conclusion, la liberté de la presse comme la liberté de réunion sera assurée.
Chacun est libre d'expliquer sa conception politique générale, comme ces conceptions particulières, même sur l'Algérie, mais chacun sera puni pour les actes qu'il commet, soit qu'il agisse par la force contre une décision, soit qu'il incite à l'action. Je pense à ceux qui cherchent à égarer nos jeunes rappelés, qui l'ont cherché en vain d'ailleurs, ou à ceux qui font encore l'apologie du crime.
Je n'interdirai donc pas, je prends un exemple très précis, les réunions communistes pas plus que les réunions poujadistes, mais j'interdirai bien sûr les cortèges dans la rue, comme les manifestations dans les gares, mais dans les réunions ainsi autorisées où chacun défendra son point de vue, je précise que s'il y a appel à la rébellion, les coupables alors seront châtiés.
(Applaudissements)
Telle est dans ce domaine la politique simple du gouvernement.
Il y a aussi, je veux le dire avec modération, mais avec gravité, un problème de la magistrature, il se pose en Algérie, et aussi dans la métropole, et c'est pourquoi il ne suffit p as de proposer le déplacement de magistrats.
J'ai déjà dit au Conseil national, je le redis ici, qu'en matière de presse, les méthodes actuelles ne peuvent pas continuer, il faut rendre à la magistrature civile sa compétence, cette compétence qu'un décret Daladier avait attribuée à la magistrature militaire, et là je demande que le Congrès donne mandat à son groupe parlementaire d'agir dans ce domaine.
(Applaudissements)
Car nous ne porterons jamais atteinte au principe de base : la magistrature doit être et est indépendante de l'exécutif, mais la magistrature, comme l'exécutif, comme le législatif, est républicaine, et son indépendance ne doit pas pouvoir aller jusqu'à être utilisée contre la République.
(Applaudissements)
Et si limités que soient les moyens d'action présents de l'exécutif en matière judiciaire, nous saurons nous y opposer je peux vous en donner l'assurance totale.
Avant d'en venir à l'étude maintenant de solutions à proposer au problème algérien, je voudrais d'abord répondre à quelques arguments, et pas là même éliminer certaines solutions.
Je ne vais pas m'appesantir longuement aujourd'hui, pour l'avoir peut-être fait un peu trop longuement au Conseil national, sur les propos de quelques masochistes, pour qui le Parti a toujours tort et qui estiment que les militants envoyés aux postes de responsabilité ne peuvent guère faire mieux que de se tromper, voire trahir.
On m'a épargné cette fois ci, on n'a qu'évoqué les Versaillais exécutant les communards, ce qui d'ailleurs était surtout injurieux pour les communards, qui, à ma connaissance, n'ont jamais égorgé vieillards, femmes, enfants...

(applaudissements)... mais je n'insiste pas, le Congrès a déjà, spontanément, fait un tel sort à ces incartades que je ne cherche pas un trop facile succès !
Je veux par contre m'appesantir davantage sur le cas des fatalistes, de tous ces faux marxistes qui viennent vous parler du caractère inéluctable, irréversible, incoercible des événements, de leur issue catastrophique, certaine, ignorants qu'ils sont de ce que l'action des travailleurs peut tout empêcher et tout permettre.
Un camarade a dit sur le problème qui nous intéresse - "la décolonisation pose des problèmes insolubles" ! Je n'en ai pas cru mes oreilles, mais il a insisté, il a précisé "absolument insolubles" après quoi il est arrivé très vite à la conclusion que nos solutions n'étaient pas bonnes ! Pardi !
(Rires)
Puis, il a ajouté : "Ne croyez pas, d'ailleurs, que moi je n'ai pas de solution à vous proposer, j'en ai une, elle est simple : il faut faire la paix, la faire tout de suite".
Comme vous attendiez tout de même qu'on vous indique le moyen, il a précisé : "Et pour cela, négocier, négocier, négocier, par n'importe quel moyen, négocier à tout prix. Sans quoi, dit-il, la catastrophe est fatale".
Négocier ? Oui, j'en parlerai de nouveau tout à l'heure, mais négocier à tout prix, c'est-à-dire à n'importe quel prix ?
Est-il meilleure définition d'une politique d'abandon qui n'ose pas pour autant dire son nom ?
(Applaudissements)
Le même encore et quelques autres nous disent : "C'est la guerre d'Indochine qui recommence", et de citer Ramadier et Moutet.
Je remercie Augustin Laurent d'avoir rafraîchi la mémoire défaillante en rappelant ce que disait aussi Léon Blum ! Il ne serait sans doute pas inutile, d'ailleurs, de rappeler ce que disaient alors tous les ministres du gouvernement socialiste homogène, puis tous ceux, Socialistes ou non, du gouvernement Ramadier, et même des gouvernements suivants.
Mais retenons l'argument, puisqu'il a troublé, et je reconnais que pour tant et tant de Français, c'est la hantise, mais pour nos adversaires, c'est l'espoir ! Or, l'argument n'est pas valable.
D'abord, la situation est différente, et je n'insiste pas, le développement en a été fait d'une façon pertinente.
Ensuite, et surtout, la leçon a été entendue, de ceux des Français qui alors ne comprenaient pas l'affaire d'Indochine que vous évoquez. Elle a appris à tous et ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire.
Vous savez tous comme moi que si les gouvernements, qui ont suivi Ramadier avaient pu connaître cette leçon, ils auraient écouté à cette époque nos appels, ils auraient fait une autre politique, ils n'auraient pas laissé passer l'heure, mais c'est là que m'attendent les mêmes camarades, il y en a déjà qui viennent de se faire in petto la réflexion :

Fondation Jean-Jaurès

"Quand vous aurez, me disent-ils, assumé toutes les responsabilités, pris tous les risques, la droite alors vous chassera et n'appliquera pas votre politique, et, loin de se retourner contre nous, l'argument indochinois est valable",
Voyons, camarades ! Le risque existe, ou plutôt l'intention, l'espoir existent, mais permettez-moi deux observations :
Même si le risque existait, il faudrait le prendre, tout d'abord !
(Applaudissements)
Ensuite, il n'est pas ce que vous croyez.
Je dis qu'il faudrait le prendre, autrement ce serait admettre une fois pour toutes qu'en régime démocratique, mais capitaliste, jamais il ne faut entreprendre si l'on peut penser que la droite va ensuite revenir sur la décision.
Enfin, il n'est pas ce que vous croyez. On peut penser d'abord, et je le crois, qu'il est à droite des hommes qui ont compris, ensuite dans cette législature rien ne pourra être fait sans nous. Ceux qui ont peur des responsabilités, je les plains pendant cinq ans !
(Rires)
Enfin, et surtout, si même une majorité existait et essayait, elle ne le pourrait pas.
Un exemple d'abord différent du problème algérien : Nous venons de faire voter des impôts, de mauvais impôts, de très impopulaires impôts pour le fonds de vieillesse. Oui, je vous donne acte qu'ils ne sont sûrement pas populaires et vraisemblablement pas bons.
Supposez que demain une majorité veuille suspendre l'application du Fonds de solidarité en gardant les ressources, bien entendu, le peut-elle ? Vous savez bien que non !
Eh bien, c'est la même chose pour l'exemple algérien.
Supposez que la paix rétablie, une majorité de droite veuille essayer de nous ramener à la situation antérieure, de supprimer les avantages sociaux, d'arrêter ou même de supprimer toute réforme agraire. Croyez-vous sincèrement qu'elle le puisse ? Pensez-vous que les Arabes et les kabyles le permettraient ?
Pensez-vous que la majorité des Eur-algériens, alors conscients de la catastrophe imminente, et cette fois certaine, le permettrait ?
Pensez-vous enfin, et là je pèse mes mots, pensez vous que l'armée française l'accepterait ?
Allons donc !
L'armée française, ses chefs, et avant tout les rappelés, les soldats du contingent, savent pourquoi ils sont là-bas, ils savent qu'ils sont là-bas pour sauver, recréer l'amitié franco-musulmane, et non pour restaurer des privilèges d'un autre âge.
C'est ce que je pense quand j'affirme si souvent que dans ce domaine la situation est d'ores et déjà irréversible.
Les réformes demandent du temps à être mises en œuvre, mais une fois entrées dans les faits, rien ne pourra faire revenir sur elles.
Un autre argument encore, que je veux détruire aussi, le courant qui entraîne les peuples vers leur indépendance est irrésistible et c'est ce même courant d'ailleurs qui conduit à leur unité les peuples musulmans.

Fondation Jean-Jaurès

"Voyez l'onde s'écrie un camarade, les Anglais, non pas, les travaillistes, Attlee, ont compris, eux, ce que nous, pauvres Socialistes français, sommes incapables de comprendre et ils ont gagné en donnant à l'Inde son indépendance totale".
Un bon argument ! C'est d'un bel effet de tribune !
Mais le camarade s'est-il demandé si la même solution aurait pu être acceptée dans le cas où l'Inde eut compté le même pourcentage d'Anglais que l'Algérie de Français d'origine, c'est-à-dire, en ce cas, 46 millions d'Anglais aux Indes ?
Pourquoi oublie-t-il qu'il y a, en Algérie, une situation à peu près unique au Monde ?
Mais insistons. L'indépendante d'un Etat, qu'est-ce que cela signifie ? La revendication nationaliste de l'indépendance n'est-elle pas souvent un moyen de masquer la misère, de détourner l'attention, des exploités vers d'autres buts que leur émancipation ?
Mais serait-ce un progrès désormais, aux yeux de certains Socialistes, que de voir s'établir des régimes autoritaires quasi féodaux où le pouvoir est entre les mains d'une minorité indépendante, mais où l'immense majorité de la population vit dans un état de dénuement et de servage ?
(Applaudissements)
Je vous pose la question, vous y réfléchirez.
Que veut dire l'indépendante de l'Etat quand le citoyen est esclave ?
Ce que nous devons faire, c'est, là comme ailleurs, libérer chaque femme, chaque homme, à chaque homme, à chaque femme, donner son indépendance réelle, c'est-à-dire leur donner l'égalité des droits, leur assurer un statut, un niveau de vie qui garantisse leur dignité ; c'est les mettre en mesure de décider pour eux-mêmes, par eux-mêmes, ce qu'ils veulent faire de cette indépendance, et à qui ils entendent transférer certains de leurs droits. C'est cela, et seulement cela, la marche vers la démocratie socialiste.
(Applaudissements)
Quant à la marche inéluctable, elle aussi, des peuples musulmans vers leur unité, permettez-moi de trouver l'argument extraordinaire dans un Congrès Socialiste. C'est exactement celui du Colonel Nasser, c'est ce qu'il a écrit, c'est ce dont il rêve. Mais écoutez un peu, car il en est dans ce domaine comme dans d'autres, on lit trop peu : le colonel Nasser a publié un fascicule qui s'appelle "La philosophie de la révolution". Je ne peux avoir de meilleure garantie de ce qu'il pense qu'en le citant. Que nous dit-il ?
Parlant de l'ensemble africain, il nous dit d'abord : "Tous les peuples du continent africain devront converger leurs regards vers nous, gardiens de l'issue septentrionale de ce continent, et son trait d'union avec le monde extérieur. Il nous est impossible de renoncer à nos responsabilités, ni d'aide, ni d'assistance, ni de nous dérober à la tâche de répandre notre civilisation égyptienne jusqu'au centre de la forêt vierge".
Il précise encore par ailleurs ses intentions plus clairement encore, au-delà de l'Afrique dont le sort nous est ainsi révélé ! "Lorsque j'imagine qu'il y a 80 000 000 de Musulmans en Indonésie, 50 000 000 en Chine, quelques millions en Malaisie, au Siam, en Birmanie, 100 000 000 au Pakistan, plus de

100 000 000 au Moyen-Orient, 40 000 000 en URSS, et d'autres millions dans les contrées lointaines, lorsque j'imagine, dis-je, ces centaines de millions d'âmes unies par le lien d'une même croyance qui grandit encore cette solidarité, ce serait sans aucun doute l'échafaudage gigantesque de notre puissance " - il revient finalement, après cet exposé succinct au rôle précédemment évoqué qui attend son héros - "C'est nous, et nous seuls qui sommes appelés à tenir ce rôle de héros, parce que nous sommes unis et disciplinés".

"Voici donc où nous en sommes en 1956. Un peuple sympathique, le peuple égyptien, sympathique surtout par sa misère - environ 20% de la population est en fait réduite à l'esclavage - ce peuple voit un jour une équipe de militaires révolutionnaires prendre le pouvoir.

On leur promet la révolution sociale, mais ne pouvant la faire dans ce pays affreusement pauvre et sous-développé, on détourne comme chaque fois l'attention vers le nationalisme et l'expansionnisme.

Dominer 20 000 000 d'Egyptiens, ce n'est plus assez. Il faut unir autour de soi les 40 000 000 d'Arabes, et voici le pan-arabisme lancé.

Mais pourquoi s'arrêter ? Pour un héros, il n'est pas de cause trop ambitieuse. Il y a encore de par le monde 400 000 000 d'êtres humains ayant avec nous un point commun : ils sont différents à tous égards, mais ils partagent la même foi religieuse, ils sont Musulmans. Nous nous croyons revenus au VIème siècle !

Voilà les Indonésiens, les Turcs, les Malais et les Pakistanais, les Musulmans de Chine, de l'URSS, ceux du Soudan et ceux du Cameroun, ceux du Sénégal aussi liés pour la plus grande puissance de l'Égypte et pour la grandeur de son héros !

Vous camarades musulmans d'Afrique, parce que vous êtes Musulmans vous trouvez cela grotesque et vous savez bien qu'il n'y a rien de commun, d'obligatoirement commun entre arabisme et islamisme !

Eh bien, vous avez tort. Les bons esprits sont convaincus que cette évolution est malheureuse - ils le reconnaissent - mais qu'elle est malheureusement fatale, et si elle est fatale, pourquoi résister ?

C'est un vieux raisonnement. A d'autres heures, d'autres sages expliquaient qu'il valait mieux composer avec le pan-germanisme de Hitler que de résister... (applaudissements)...puis d'autres encore qu'il valait mieux composer avec le panslavisme de Staline que de résister !

Dans les deux cas les Socialistes ont refusé d'écouter les sages, ils ont eu raison.

Aujourd'hui, il faut dire aux uns et aux autres ce que nous pensons. Aux Egyptiens : Vous avez en France des millions d'amis. Ils connaissent votre détresse, mais ceux-ci vous seraient reconnaissants de vouloir bien vous occuper de vos propres affaires, et pas des leurs !

Aux Arabes du Proche et Moyen-Orient, comme d'Afrique du Nord, il faut dire que le racisme et la xénophobie n'ont jamais été le fondement d'un état, ni la base d'une civilisation,

Aux Musulmans de par le monde, par contre, il faut rappeler que la France est une nation musulmane, qu'elle respecte toutes les fois et qu'elle assure le plein et libre exercice de tous les cultes.

Mais enfin aussi a nos amis, à nos alliés, et peut-être plus particulièrement à nos grands alliés, il faut dire que nous comprenons bien leurs préoccupations économiques, pétrolières par exemple, mais que nous regrettons de les voir prendre trop lentement conscience de ce que le panarabisme peut devenir demain une menace pour la paix.
Mais je viens de céder moi-même, et longtemps, à la facilité en m'appesantissant sur ce qu'il ne faut pas faire. Venons-en donc à la politique qui doit être préconisée.
Ma tâche se trouve ici singulièrement facilitée. Je dis bien ici, au congrès, pour la définir, un peu moins au gouvernement pour l'appliquer.
Dans son ensemble je fais mienne - et ceci n'étonnera personne - la motion présentée par Pierre Commin, Georges Brutelle, Pierre Herbaut, et par d'autres camarades.
Ceci d'ailleurs ne m'empêche pas d'espérer que la Commission des Résolution aboutira à un texte encore amélioré par les adjonctions proposées par la fédération du Nord ou par d'autres.
Mais je veux prendre, dis-je, la motion Commin comme base, et je vous invite à vous y reporter. Il serait bon, pour la suite de mon intervention, que vous ayez sous les yeux le texte.
Dans le premier chapitre il est dit que "toute à sa légitime angoisse, l'opinion publique française tend à perdre de vue les lourdes responsabilités de tous ceux qui ont laissé passer chaque occasion de fonder dans le calme et la paix une véritable association franco-algérienne".
Je ne vous lis pas le reste du chapitre, je me borne à un très bref commentaire.
Je veux simplement souligner l'impudence de certains des responsables de la situation présente, les uns parce qu'ils approuvaient la politique antérieure, les autres parce qu'ils n'ont rien fait - et je dis bien "rien" -quand ils ont été au pouvoir, et qu'ils nous reprochent aujourd'hui de ne pas encore avoir réglé, en quatre mois, une situation bloquée par un siècle d'incompréhension.
(Applaudissements)
Le deuxième chapitre de la motion définissant la politique que nous voulons appliquer lui donne trois grands objectifs. "Rétablir la paix, dégager par de libres élections aux collège unique des interlocuteurs légitimes et qualifiés, négocier avec ces interlocuteurs, en respectant la personnalité algérienne, en garantissant la stricte égalité des droits de gestion des affaires internes, et l'indissolubilité des liens avec la Métropole".
Arrêtons-nous un instant. Rétablir la paix, oui, je veux insister. Il s'agit de cela, il s'agit de pacifier.
Une partie de l'opinion nous reproche de ne pas faire la guerre, et c'est pourquoi j'ai souffert de certaines expressions employées par des camarades eux-mêmes.
Il n'est pas vrai que nous fassions la guerre là-bas.
Si nous avions accepté - j'insiste, car on nous le reproche parfois - d'utiliser sans restriction tous les moyens dont dispose une armée moderne, il nous eut été facile de remporter un succès militaire aux prix de beaucoup de sang musulman.

Collection Jean Daures

Ce n'est pas ce que nous voulons, nous ne voulons pas briser l'amitié franco-musulmane, elle a déjà assez souffert comme cela.
Nos soldats, quand ils se transforment en instituteurs, en médecins, en pionniers, en bâtisseurs, font plus encore pour la solution de notre problème que lorsqu'ils sont obligés de réprimer les attentats ou les crimes.
(Applaudissements)
"Dégager, dit-on, par de libres élections au collège unique, des interlocuteurs légitimes et qualifiés". Certains - pas dans le Parti - protestent contre la notion même de collègue unique.
J'ai eu à ce sujet-là, à la tribune de la Chambre, une controverse intéressante avec M. Paul Reynaud. Je ne veux retenir que les deux arguments essentiels que je lui ai opposés.
Est-ce que vraiment on entend perpétuer un régime de double collège qui interdit toute interpénétration entre les groupes ethniques différents ?
Et enfin, quel manque de confiance manifeste à l'égard du rôle qu'a joué la France ! Est-ce qu'ils ne seraient pas sincères, ces gens de droite, quand ils disent leur certitude qu'une part importante de l'opinion musulmane nous est restée favorable ?
D'autres - et alors il en est dans le Parti - me disent ! Qu'adviendra-t-il si vous faites ces élections et si une majorité de ceux qui auront été élus se prononcent pour l'indépendance pure et simple ?
Là encore il y a un manque de confiance dans l'esprit critique des électeurs, un manque de confiance dans l'influence de la France.
Mais plaçons-nous - sans l'accepter en ce qui me concerne dans cette hypothèse. Je réponds simplement que ces interlocuteurs seront légitimes et qualifiés. La discussion s'engagera, étant entendu qu'ils connaîtront les trois principes fondamentaux à la base de toute discussion, principes que nous discuterons dans un instant et que vous trouverez un peu plus loin dans la motion.
Enfin, dit-on, négocier le nouveau statut et préciser la personnalité algérienne.
Que d'ironie sur ce terme de personnalité algérienne !
J'ai pourtant eu l'occasion de montrer déjà combien il était valable. Il n'est pas mien, d'ailleurs, ce sont les Algériens eux-mêmes de toute tendance, musulmans comme eur-algériens, qui unanimement, dès 1948, dans un Conseil général, ont proclamé la personnalité algérienne.
Mais enfin le fait est là, il y a une situation unique en Algérie, une situation personnelle et particulière à l'Algérie, et c'est bien la raison pour laquelle il faudra une solution exceptionnelle, c'est bien la raison pour laquelle on a raison en parlant de personnalité.
Quelles seront les institutions qui fixeront cette personnalité ? Nous en parlerons un peu tout à l'heure, pas pour l'instant.
Le chapitre suivant est celui dans lequel, expliquant les raisons d'une intervention militaire, du rétablissement de l'ordre, il est précisé que la France ne peut pas répondre et ne répond pas au crime par le crime, au terrorisme par le contre-terrorisme.

Je commente très peu, Robert Lacoste vous a dit comment il a réussi à empêcher l'éclosion du contre-terrorisme, et ceux qui connaissent la situation algérienne peuvent apprécier le mérite qu'il a eu à empêcher que ne se déchaînent là-bas, alors que vous connaissez l'excitation permanente qui s'y était entretenue, les éléments les plus troubles de la population.
Il a réussi à ce qu'il n'y ait pas de contre-terrorisme, et le fait qu'il ait réussi dans cette œuvre difficile est un sûr garant qu'à partir de maintenant nous ne connaîtrons plus ce risque.
Nous vous avons dit aussi comment nous entendions que la Justice fût appliquée.
A ce sujet, je dois dire que j'ai été amené un jour à la tribune de la Chambre, à préciser ce que nous entendions par là.
Je dis que la justice sera rapide, elle sera sereine, et elle sera égale pour tous.
Alors l'un de vous m'a dit : Mais vous savez bien qu'il y a encore des hommes indûment retenus, contre qui aucune preuve de culpabilité n'était établie. Et un camarade a pu supposer que nous gardions ces hommes dans des camps, comme je ne sais quelle monnaie d'échange, de marchandage pour une discussion !
Non, camarades. A peine avions-nous pris nos responsabilités que Robert Lacoste là-bas faisait étudier les cas, et il y avait des situations invraisemblables d'hommes détenus pour lesquels personne ne savait pourquoi ils étaient là.
Pour le 14 Juillet - ce n'est pas loin - tous ceux contre qui une procédure n'est pas encore engagée, plus les femmes, plus les vieillards, plus un certain nombre d'adolescents seront remis en liberté... (applaudissements)... simplement et sans marchandage, simplement parce que c'est la justice, dans ce cas-là comme dans l'autre.
Je passe au chapitre suivant. Ce chapitre est celui dans lequel on parle des réformes nécessaires sur le plan économique, sur le plan social et sur le plan administratif, et vous avez tous senti que ce chapitre précise - sans que ça comporte un blâme sur le passé - qu'il nous donnera le mandat de faire plus et mieux.
Eh bien je dis, sans une seconde d'hésitation et sachant que je suis l'interprète des camarades du gouvernement, nous en sommes d'accord : autant nous nous insurgeons contre la critique systématique, autant nous avons besoin d'être stimulés, d'être poussés à davantage d'action encore. Il est normal que nous vous fassions part des difficultés que nous rencontrons, et il est légitime que vous nous demandiez chaque jour davantage, et nous vous rendrons des comptes lors du prochain Conseil national ou du prochain congrès.
(Applaudissements)
Enfin, le long chapitre suivant est celui qui évoque ce qu'il nous faut faire.
Il commence par dire : Nous essaierons de faire prendre en mains, immédiatement, la gestion directe des intérêts locaux et régionaux, en accordant aux collectivités locales et régionales des pouvoirs réels et accrus. C'est ainsi que les populations seront amenées, selon les termes mêmes du préambule de la Constitution, à s'administrer elles-mêmes et à gérer démocratiquement leurs propres affaires.

Puis viennent les mesures, celles qui tendent à assurer la coexistence des populations d'origine ethnique différente, ce sont les trois conditions dont je parlais tous à l'heure : une condition qui s'impose aux Européens d'origine à qui l'ont dit : Il y aura égalité complète des droits, vous devez le savoir, quand la négociation s'entamera, elle s'entamera sur ces bases.
Puis on dit aux Musulmans qu'il y aura inversement pour eux la nécessité de respecter intégralement les droits des minorités, puis l'on parle de l'autonomie de gestion, puis l'on parle enfin des liens institutionnels, et c'est la partie la plus importante de la motion. Mais elle est justement assez complète pour qu'elle appelle moins de commentaires.
Je veux pourtant vous dire ma conviction profonde, c'est le premier paragraphe qui m'intéresse le plus : c'est essentiellement par la gestion directe des collectivités locales et régionales que la population d'Algérie ira à son indépendance réelle.
Quant aux exemples susceptibles d'être retenus, indiqués dans des interventions intéressantes, l'exemple sicilien notamment, je n'en écarte aucun, c'est tout ce que je veux dire à cet instant.
Laissez-moi seulement ajouter qu'il y a deux, et non pas un problème à résoudre. Il y a le problème de la structure particulière, personnelle à l'Algérie d'abord, et il y a celui des liens avec la France métropolitaine ensuite, et ces deux problèmes n'appellent pas obligatoirement une même solution
Puis vient le chapitre suivant, celui qui traite du nécessaire cessez-le-feu, celui où il est dit que pour mettre fin à l'effusion de sang dans les délais les plus brefs, il faut discuter du cessez-le-feu avec ceux qui se battent.
Je comprends que le gouvernement accepte cela. C'est le président du Conseil qui a utilisé la formule le premier, deux fois déjà dans sa vie : un jour, dans une certaine lettre au Président Quemille quand on parlait de l'Indochine, je lui ai dit en votre nom : Il est inutile de chercher à parler du cessez-le-feu, avec les fantoches que vous choisissez, on ne peut parler du cessez-le-feu qu'avec ceux qui se battent.
Puis il y a plus d'un mois et demi, dans une interview à un journal américain qui fit quelque bruit pour d'autres raisons, je précisais la position de notre gouvernement, et je disais : Autant il est inconcevable de discuter du statut futur avec une minorité dont nous ignorons totalement si elle représente la volonté réelle du reste de la population autant par contre il est légitime de dire que le contact sur le cessez-le-feu ne peut se prendre qu'avec celui qui se bat.
Je me félicite que le congrès reprenne ça à son compte.
J'entends bien que certains nous disent : Bravo, apportez-nous le cessez-le-feu, puis nous reconnaîtrons notre erreur à ce moment-là.
Je leur demande maintenant gravement, et je le fais publiquement parce que ça n'intéresse pas que les camarades du Parti, je leur demande de se poser la question : Est-ce qu'ils n'ont pas peur que si certains, dans le Parti et ailleurs, laissent croire par leurs propos aux chefs rebelles qu'il est une autre politique possible que la nôtre, alors involontairement ils amenuisent ou ils retardent l'heure du cessez-le-feu ?

Fondation Jean Jaurès

(Applaudissements)
En fait, je vous le demande, est-il une formule plus conforme aux règles de la démocratie, aux principes des Nations-Unies, un cessez-le-feu, des élections libres, de libres discussions avec les élus de la population ? Nul ne peut méconnaître le caractère libéral de ce programme. Ceux qui lui préfèrent le recours à la violence se condamnent eux-mêmes.
Et je veux ajouter ceci : combien en est-il, parmi ces Etats qui déchaînent aujourd'hui leur propagande contre nous, qui soient prêts à organiser chez eux des élections véritablement libres ?
(Applaudissements)
La motion enfin, dans son dernier chapitre, marque avec raison la liaison qui existe entre les problèmes algériens et les problèmes d'Outremer.
La solution qui interviendra à propos de l'Algérie, dit le texte, doit être un exemple dans la mesure où elle comportera nécessairement une modification de la structure de la République française, alors que dans le même temps, par la loi Defferre, une étape importante de l'évolution des autres territoires sera franchie.
Ces expériences, c'est évident, favoriseront le développement d'une conception toute nouvelle de nos institutions.
La loi Defferre est maintenant promulguée. J'ai dit souvent, à d'autres heures, que quand dans dix ou quinze ans on essaiera de savoir quel a été le monument essentiel de l'action du gouvernement que je préside, j'ai dit souvent ma conviction que pour ceux qui réfléchiront ce sera la loi Defferre.
(Applaudissements)
Je n'entends pas pour autant minimiser le reste de notre œuvre, mais si rapidement nous mettons en œuvre cette loi, nous créerons une Union Française réelle, et nous empêcherons, à nous et à nos successeurs, de connaître dans d'autres coins de cette Union Française présente les drames que nous avons à résoudre.
(Applaudissements)
Nos camarades d'Outremer sont montés à cette tribune, sont venus nous dire eux-mêmes l'immense espoir qu'elle a suscité, la confiance renouvelée qu'ils gardent dans la France.
En votre nom à tous je leur donne l'assurance solennelle que cette confiance ne sera pas déçue.
Les textes d'application sont déjà élaborés en partie. Ils seront publiés dans les prochaines semaines, et là aussi nous allons créer une situation irréversible, irréversible au sens que vous lui donnons nous : ce sera améliorable, ce sera transformable, mais on ne pourra pas revenir en arrière.
Ce sera l'honneur du gouvernement d'avoir, en 1956, comme ce fut vrai en 1946, montré aux populations d'Outremer le vrai visage d'une France républicaine.
(Applaudissements)
Mais sur ce point les textes constitutionnels ne doivent pas constituer un obstacle à l'évolution que préconise le préambule même de la Constitution.
C'est pourquoi, dans la nécessaire réforme constitutionnelle, nécessaire à d'autres fins comme d'assurer la stabilité gouvernementale, dans cette nécessaire

réforme le Parti doit réclamer la révision du titre 8, en même temps qu'il mettra à l'étude les structures nouvelles pour la République, les structures dans le cadre desquelles les populations d'Outremer verront satisfaites leurs aspirations légitimes, tout en gardant dans l'intérêt commun des deux peuples les liens d'association indispensables avec la métropole.
Quelques mots maintenant sur notre politique en Tunisie et au Maroc. La France a reconnu la légitimité des aspirations nationales de la Tunisie et du Maroc. Des engagements avaient été pris avant nous, au nom de la France, je ne veux pas épiloguer sur leur sagesse et sur la sagesse de la politique suivie depuis 1951. Nous devions tenir des engagements, nous l'avons fait.
Les dirigeants de ces pays ont peu reconnu la communauté d'intérêts qui les unit par la France, dans tous les domaines, ainsi que la nécessité de maintenir avec nous une étroite solidarité et de conserver nos politiques, dans les négociations qui s'engagent pour fixer le contenu de l'interdépendance ; nous veillerons à ce que ce concept ne soit pas vidé de sa signification, dans l'intérêt même des peuples tunisien et marocain, et nous veillerons aussi à ce que ne soit pas gâchés l'idée même de négociation.
Un accord librement signé doit être respecté rigoureusement, de part et d'autre. Je n'accepterai jamais une autre attitude, et à une loyauté française totale correspondra, j'en suis sûr, une totale loyauté de nos partenaires et amis.
(Applaudissements)
Je voudrais maintenant étudier - moins longuement rassurez-vous - la politique internationale, et en utilisant le même schéma. Quel est l'objectif, quelle est la situation présente ? Que veut-on faire dans l'immédiat ?
L'objectif ? Pas de longues phrases : la paix dans la liberté.
La situation présente ? L'expansionnisme russe est stoppé. Une certaine atmosphère de détente se manifeste.
Certains s'interrogent : est-ce simplement changement de tactique ? Est-ce vraiment changement de politique ? Il ne faut pas chercher à répondre à la question, vous ne pouvez pas fournir de réponses, elles sont toutes valables.
Mais ce qui est certain, c'est que même dans l'hypothèse où c'est seulement tactique, ce qui n'est aujourd'hui que tactique peut être transformé demain en changements politiques.
Voyez-vous, dans ce domaine, je crois qu'il y a deux fautes à ne pas commettre. On ne doit jamais, certes sous-estimer un adversaire. Ce n'est cependant pas une raison pour toujours le surestimer. Les Russes ont leurs problèmes, et ils en ont de graves. Il y a la demande interne qui se manifeste, il y a des besoins d'augmentation des produits de distribution, il y a la Chine, avec sa gigantesque demande, il y a les pays satellites, hier fournisseurs, aujourd'hui vidés et quémandeurs, il y a tous ces problèmes à résoudre.
Alors, on peut très bien concevoir que si même aujourd'hui la volonté certaine de paix est surtout tactique, les événements ne la transforment très vite en une véritable politique. Pourquoi en nier l'évidence, la possibilité au moins ?

Fondation Jean Jaurès

En tout cas, si nous ne devons jamais détendre notre volonté, nous ne devons jamais non plus laisser passer une chance de faire transformer en politique ce qui n'est que tactique aux yeux des uns.
(Applaudissements)
C'est la raison pour laquelle je veux répondre à une question. Certains se sont demandés si nos excursions à l'Est étaient vraiment utiles. Je réponds sans hésiter : oui.
Sur le plan gouvernemental, il faut inlassablement multiplier les occasions de rencontre. Voyez-vous, camarades, ma conviction est celle-ci : notre cause est tellement bonne que nous n'avons vraiment rien à craindre à l'exposer. Certes, il ne faut pas se laisser détendre, ni sur le plan de la volonté, ni sur le plan des amitiés, mais qui y pense ? Khrouchtchev lui, ne s'y est pas trompé, et la fermeté de notre attitude, dès notre arrivée, dès ma descende à l'aérodrome, n'a pourtant rien compromis quant au résultat de notre visite. Je vous assure que les explications, si elles ont été quelquefois empreintes d'une certaine franchise brutale, l'ont été mutuellement, et que nous nous sommes dit, les uns et les autres, ce que nous pensions, et que dans ce genre de conversations nous n'avons rien à perdre. Mais personne non plus ne s'y est trompé, Eisenhower ou Dulles. Le langage ferme et clair qu'a tenu Christian Pineau à Washington a été écouté, bien plus que celui de tout autre ministre français des Affaires Étrangères dans les précédentes années.
(Applaudissements)
C'est seulement mercredi dernier que le Secrétaire d'Etat lui-même déclarait spontanément son accord sur les principes politiques proposés par Christian au nom du gouvernement Français à direction socialiste. Mais quel plus beau résultat espérer de ce grand voyage à l'Ouest, demandait un de nos camarades.
Mais je voudrais voir la question sur un autre plan, sur le plan socialiste - je viens de l'étudier sur le plan, gouvernemental.
Sur le plan socialiste, je dirai même simplement sur le plan démocratique, la confrontation avec l'URSS est encore plus facile. Ah ! Certes, il ne faut pas envoyer n'importe qui, n'importe comment. Si possible, n'envoyez pas trop de bourgeois, de ces réactionnaires convaincus depuis des années que la Russie est un pays absolument arriéré, sans usines, sans routes, sans canaux, et le le jour ou ils auront vu une université forte de 6.000 places - ce qui n'est pas mal, mais enfin, on fait mieux - qui, le jour où ils auront vu cela, et visité le métro, le classique métro, reviendront en vous disant : "Mais c'est formidable, ces gens-là ne sont pas tout à fait des sauvages". Si possible, n'envoyez pas des bourgeois, vous êtes sûrs qu'ils reviendront à peu près convaincus.
(Rires)
N'envoyez pas non plus ces intellectuels un peu trop fatigués ou torturés.
(Applaudissements)
Ils trouveront automatiquement moyen d'expliquer comment les choses sont toujours mieux ailleurs qu'en France.

N'envoyez pas non plus n'importe comment, pas à travers les organisations communistes, et encore moins à travers les organisations para - je préfère un communiste qui a le courage de dire son nom à toute espèce...
(Applaudissements)
N'envoyez pas non plus de personne dans ces voyages un peu trop savamment organisés, non. Mais, chaque fois que la possibilité sera donnée - c'est à cela que noua travaillons d'envoyer des travailleurs vivre à côté d'autres travailleurs, dans le même genre de travail, des paysans à côté des autres paysans, eh bien, oui, allez-y, rien à perdre, tout à gagner.
(Applaudissements)
Ah et si l'on veut comparer le standing de vie, pas de risque. Mais là, je ne veux pas être injuste, les progrès en sont grands, la Russie, comme un grand pays capitaliste, le capitalisme d'Etat, a fait faire à son industrie d'immenses progrès. On constatera ces progrès, mais on constatera qu'ils sont encore très loin du standing de vie des populations. Et puis, on constatera que cela n'a rien à voir avec nos préoccupations à nous socialistes, que d'une part, la liberté ou la joie de vivre, il vaut mieux aller sur place pour se rendre compte de que cela veut dire, que si vraiment le socialisme, c'était cela, c'est à vous en dégoûter pour le reste de vos jours.
(Applaudissements).
Et puis, ils apprendront très vite que cela n'a non plus rien à voir avec le Socialisme quant au mécanisme même, quant à la suppression de la plus-value ou du sur-salaire. Ah ! D'accord, il y a les cheminées d'usines, mais depuis quand se met-on dans le monde à mesurer la richesse en Socialisme d'après la quantité des usines. Si c'était vrai, ce seraient les Etats-Unis qui seraient l'Etat le plus socialiste du monde.
Ah ! Vous pouvez envoyer nos camarades. Et puis alors, surtout, au moment où on en viendra dans la discussion à la confrontation des points de vue politiques, plus encore quand vous aurez de ces camarades de nos sections qui se sont astreints, obligés, à faire un peu d'études théoriques, à connaître la pensée marxiste, qui iront là-bas, soyons tranquilles, ils peuvent supporter sans la moindre difficulté la discussion.
Car, là, Je veux dire que ce n'est pas sans étonnement que j'ai entendu un camarade, avant-hier, nous annoncer que la déstalinisation c'était ce grand événement attendu depuis 30 ans. Enfin, le jour est venu. Quel événement ! Ils condamnent Staline mort. Ils avouent aujourd'hui que le bolchevisme a mené à la dictature de l'homme. Et à ce moment-là, ils condamnent l'homme... mais ils oublient de tirer deux conclusions qui, pourtant, s'imposent, à mon avis : d'abord, la complicité certaine, indiscutable, de ceux qui, aujourd'hui, condamne et qui, hier, certainement, ne pouvaient pas ne pas savoir.
(Applaudissements)
Cela, c'est déjà grave, mais cela ne condamne encore que des hommes. Ce qui est plus grave, c'est ce qu'ils n'ont pas tiré comme conclusion : c'est la condamnation du système, Voyons, le caractère inéluctable de l'évolution du bolchevisme, c'est-à-dire, n'oublions pas le point de départ, de la dictature d'une

minorité, ce caractère fatal de dictature d'une minorité, cela vous mène automatiquement et rapidement à la dictature d'une caste, guis, dans cette caste, à la dictature d'une équipe, puis, dans cette équipe, à la dictature de l'homme fort. Ce n'est pas l'homme fort qui est condamnable, c'est le système, c'est le système de la dictature de la minorité.
(Applaudissements)
Oui, quand vous leur expliquez que ce n'est qu'au nom de la majorité que la Révolution peut se faire, et qu'elle se fera d'ailleurs, ils ne comprennent pas. Et pourtant, c'est vrai, à long terme cela ne se fera que dans l'épreuve de la liberté. Ils peuvent avoir l'illusion, pour une période, qu'ils ont réussi à asseoir leur dictature ; les pharaons l'ont eue, Hitler a pu travailler pour 1000 ans, la Révolution dictatoriale soviétique a à peine 30, 35 ans derrière elle ! Ils ont pu croire travailler pour l'égalité ; ce n'est pas vrai. Allons voir Berlin-Est, Poznan. Partout cela prouve que ce n'est pas durable. Partout, de tous les côtés, l'appel à la liberté se fera entendre douloureusement, tragiquement, mais un jour obligatoirement, victorieusement.
Parce que, camarades, voyez-vous, il n'est pas vrai, il ne peut pas être vrai, quand on s'est fixé comme tache la libération de l'homme, il ne peut pas être vrai que pour se libérer il faille d'abord commencer par perdre sa liberté ; ce n'est pas possible.
(Applaudissements)
Et les braves gens que l'on trompe, qui se trompent, bien sûr, mais à qui on a "bourre le crâne", tant qu'ils n'auront pas compris cela, tant qu'ils n'auront pas réussi à dénoncer non pas seulement Staline aujourd'hui, le fils du peuple demain, tant qu'ils n'auront pas dénoncé le système bolchevique en lui-même, tant qu'ils n'auront pas fait cela, ce grand événement attendu depuis 30 ans ne se sera pas encore produit.
Mais, revenons à la politique internationale.
Fidélité à nos alliances, je l'ai dit. Indépendance, d'ailleurs, dans cette fidélité, avec le double objectif de renforcer la solidarité des nations libres et de diminuer la tension internationale.
Un des aspects importants de cette politique est notre politique européenne. Si peu de camarades en ont parlé, je crois qu'il existe un très large accord sur elle dans le Congrès, et en tout cas il n'est pas possible que le Congrès se sépare sans avoir fixé la position au groupe parlementaire dans ce domaine.
Quel est notre objectif ?
D'abord, assurer la prospérité économique et élever le niveau de vie de l'ensemble européen. A l'époque des grands ensembles économiques ce sont les Etats-Unis et l'Union Soviétique, le cloisonnement étriqué de nos nations européennes est un anachronisme. Il nuit à leur expansion économique comme il diminue leur autorité mondiale, à une époque où l'Europe pourtant a un grand rôle à jouer dans une situation internationale redevenue mouvante.
Ensuite, et c'est une préoccupation dominante chez certains d'entre nous, chez moi en tout cas : assurer une solution durable au problème allemand.

Fondation Jean Jaurès

Camarades, dans les conversations que j'aie eues, que Christian et moi nous avons eues à Moscou avec Khrouchtchev, il y a un leitmotiv qui est revenu en permanence :
C'était, d'une part, cette affirmation : "Pourquoi vous occupez-vous tellement de l'unification allemande ? Vous êtes, vous, les Français, pour l'unification allemande ! On ne vous comprend pas. L'Allemagne ! 1914 ! L'Allemagne ! 1939 ! Et vous voulez la refaire puissante."
Nous lui disions ! Avant même la Libération du territoire, le Parti clandestin avait pris position. Nous étions surs que lorsqu'un pays reste divisé sa volonté de réunification fait peser inlassablement une menace sur la paix du monde. Et déjà, faisant passer loin de nous les ressentiments anciens pour assurer la paix du monde, nous étions pour l'unification."
Alors, il passait à la deuxième partie, et là il nous disait : "Oui, mais vous savez, l'Allemagne de l'Ouest, nous n'avons pas beaucoup à faire pour qu'elle soit avec nous. Nous sommes très sollicités. Nous n'aurions pas beaucoup à dire pour refaire cette union entre l'Allemagne et la Russie ", grâce à laquelle - il ne disait pas : "Nous serions les maîtres du monde", il disait seulement : "grâce à laquelle nous n'aurions plus rien à craindre de l'ensemble du monde".
Eh oui, Ribentrop, Molotov, tout cela, ce n'est pas oublié. Cela, c'est encore possible, non pas avec les dirigeants actuels de l'Allemagne, non pas avec les sociaux-démocrates de demain, sûrement pas,- mais c'est possible le jour où, dans une crise économique, avec une industrialisation en expansion, mais à laquelle vont bientôt manquer des marchés, la Russie se tournerait vers l'Allemagne et lui dirait : "Nous sommes en mesure d'abord de vous offrir votre unité, au besoin de vous rendre les territoires de l'autre côté de l'Oder-Neiss, et ce n'est pas la Pologne qui nous en empêchera", le jour où. la Russie ajouterait ; "Des débouchés économiques, vous en voulez. Il y en a en Tchécoslovaquie, en Hongrie en Roumanie", et, s'adressant aux industriels allemands et peut-être aux ouvriers allemands, on leur dirait : "Comment, pour des raisons politiques, on vous empêche de travailler".
J'ai peur que ce jour-là, si nous n'avons pas su, nous, créer à l'Allemagne ses débouchés normaux, créer à l'Allemagne son union avec nous, si nous n'avons pas pu faire cela, une nouvelle fois nous aurons raté notre heure dans l'histoire.
(Applaudissements)
Et ce n'est pas moi qui l'ai dit le premier, c'est la doctrine permanente du Parti. Celui de nous qui l'a le mieux exprimé, aux heures les plus dramatiques de sa vie, c'est Léon Blum lui-même, qui écrivait :
"Il nous faut intégrer l'Allemagne dans un complexe européen qui ait autorité sur elle comme d'ailleurs sur toutes les autres nations participantes".
Et où en somme s-nous, actuellement, depuis deux ans d'efforts qu'on a entrepris dans plusieurs directions ?
Les accords de Paris ont conduit à l'Union de l'Europe occidentale. Son activité se limite pratiquement, pour l'heure, aux questions militaires, et encore, fort peu.
L'OECE poursuit ses tâches traditionnelles, et en même temps s'intéresse aux questions atomiques. A Bruxelles, enfin, un Comité, une Conférence vient de

s'ouvrir pour préparer deux traités, l'Euratom. Le traité sur l'Euratom, organisation européenne de l'énergie atomique, l'autre, en vue d'instituer un marché commun européen. Nous entendons agir simultanément sur tous ces plans. Nous irons aussi loin qu'il est possible dans l'OECE et l'Euratom. Ceux qui suivent ces questions savent d'ailleurs que dans ces organisations, et particulièrement dans le Comité sur l'énergie atomique de l'OECE la délégation française est un des éléments moteurs, et elle en a l'instruction formelle. Associer entièrement la Grande-Bretagne a l'œuvre européenne quel que soit le cadre qu'elle profère a été mon souci permanent. A Bruxelles, les pays de la Communauté Charbon-Acier travaillent de leurs côtés sur l'Euratom. Ils sont 6 aujourd'hui, mais ils sont prêts à accueillir tout autre pays qui voudrait se joindre à eux, et ce n'est pas une clause de style, nous avons déjà une première demande précise qui permet d'en espérer d'autres. Le caractère ouvert de l'Euratom est pour la France la condition même de sa participation aux négociations. L'Euratom a pour but la mise en commun des connaissances et des ressources. Il facilitera d'abord l'expansion du programme atomique français, programme qui demeure. Il permettra ensuite la mise en œuvre d'un programme complémentaire européen à frais communs, qui évitera bien des doubles emplois et permettra certaines réalisations coûteuses. Il affirmera enfin ceux qui sont soucieux d'indépendance, l'indépendance atomique de l'Europe vis-à-vis des grandes puissances atomiques mondiales : Etats-Unis et URSS.

Mais la vocation de l'Euratom est d'être pacifique, tout le Parti est bien d'accord là-dessus. Le déficit énergétique de la France sera bientôt menaçant. L'énergie atomique permet la relève. Mais autant il est légitime de poursuivre les études et les recherches dans tous les domaines, y compris le domaine militaire, autant il est fou de gaspiller notre chance en distrayant une partie de nos matériaux vers des obligations militaires, pour construire avec 15 ans de retard sur les Etats-Unis quelques prototypes d'engins démodés à une époque où le désarmement seul est la voie de la sagesse.

(Applaudissements)

Nous demandons donc que d'ici 1961 l'Europe se borne aux seules applications civiles de l'énergie atomique. A cette date, la question sera réexaminée et nous y participerons en fonction des données actuelles. Et je compte que le Parti prendra position sans équivoque sur cette politique pour qu'elle puisse être menée sans équivoque et sans défaillance.

Quelques mots encore sur notre politique économique et financière.

Vous connaissez notre objectif d'assurer à la fois l'expansion économique : le plus de ressources disponibles, et la justice sociale : la répartition équitable des ressources disponibles. C'est ce à quoi s'emploie Ramadier dans une conjoncture difficile.

Laissez-moi d'abord rendre hommage à Ramadier. Il a la tâche la plus ingrate, la plus lourde, avec celle de Robert Lacoste. Et je dirai que même à l'égard d'un Congrès, c'est encore un peu plus ingrat que ne l'est celle de Robert Lacoste. C'est la raison pour laquelle je dois dire au Congrès, - et je le fais volontiers, d'autant plus volontiers que Ramadier m'a prévenu qu'il devait partir travailler,

qu'il ne serait plus parmi nous aujourd'hui, combien je me félicite du rôle qu'a joué Ramadier dans notre équipe, combien j'approuve ce qu'a dit Albert Gazier avant-hier, que jamais il n'y a eu la moindre nuance, la moindre différence entre les membres de cette équipe, mais, dire cela d'un ministre des Finances, je vous assure que ce n'est pas coutumier.
(Applaudissements)
Mais quelle est la situation ? Ah ! Je ne veux pas dire pour autant qu'il ait donné à tout le monde son accord, qu'il ait dit oui à tout le monde. Son grand mérite est de savoir dire non.
Quelle est, en effet, la situation ? Il vous l'a dépeinte lui-même.
Sur le plan international, il y a des menaces réelles d'inflation. Les plus grands pays du monde sont actuellement touchés ; sur le plan français, l'Algérie est une source de dépenses nouvelles considérables, tant militaires que civiles. Et le veux, là, lever une illusion ; quand sera terminée la pacification, l'Algérie ne coûtera pas moins cher à la France qu'aujourd'hui, au contraire.
(Approbations dans l'assemblée)
Sur le plan français, c'est aussi, cela, je veux le dire en pesant mes mots, il faut déjouer les spéculateurs qui, dès avant notre arrivée au pouvoir, et depuis, bien sûr, avec un peu plus d'énergie encore, ont misé sur la hausse des prix, sur la dévaluation, et en ont même fixé la date. Ils ont perdu, d'ailleurs. A cela, à ces causes indépendantes de nous, nos adversaires ajoutent : "Mais vous avez multiplié vous-mêmes les risques d'inflation avec vos réformes sociales, et par exemple en créant le fonds vieillesses 145 milliards aux vieux. 80 milliards qui sont venus à cause des autres mesures, qu'il s'agisse ici de la 3ème semaine de congés payés, qu'il s'agisse là d'un abattement d'un tiers des zones de salaires. Ce sont là des centaines de milliards. Et surtout ceux des vieux ! Il est évident qu'en particulier, dans ce cas-là, vos vieilles et vos vieux vont utiliser cela par priorité pour acheter des produits alimentaires. C'est toujours dangereux. Cela l'est encore plus cette année - noua dit-on - par le gel qui a compromis les récoltes. Et votre équilibre production - consommation va être rompu, rompu par les produits agricoles, les prix vont s'en ressentir immédiatement". Ah ! Jje l'ai entendu, cela, jusque dans les cercles les plus intimes du Conseil des ministres d'alors, de celui-ci, donc.
J'ai chaque fois répondu la même chose : que je ne comprenais pas, et je ne suis pas encore arrivé à comprendre. Quel singulier équilibre que celui dont on nous parle s'il est fondé sur la sous-alimentation de certaines catégories ! Quel drôle d'équilibre s'il est bâti sur le fait que les vieilles et les vieux ne mangent pas à leur faim !
(Applaudissements)
Quand je dis que je ne comprends, pas, je comprends bien l'argument, c'est le substantif que je ne comprends pas, comment peuvent-ils faire pour appeler cela de l'équilibre ?
Pour nous, nous sommes convaincus que cela était possible, et nous l'avons prouvé. Nous sommes convaincus que l'agriculture française a besoin d'une

expansion de la consommation et qu'elle assurera sa juste rémunération, à de justes prix, pour le producteur, comme pour le consommateur.
Et maintenant quelle politique tenir ?
Nous avons une règle stricte : pas d'inflation, pas de dévaluation et nous nous y tiendrons !
Nous continuerons par tous les moyens l'expansion économique dont Ramadier vous a dit l'ampleur, l'effort fiscal que nous avons déclenché déjà, que nous allons de nouveau déclencher pour l'Algérie témoigne de notre volonté d'équilibre financier.
Nous avons prouvé notre volonté d'améliorer la situation des travailleurs, nous leur demandons aujourd'hui d'accepter, non pas une pause sociale, mais une trêve financière, pour la consolidation même des avantages conquis.
Il n'y aura pas de pause sociale, et ce qu'a dit Albert Gazier dans ce domaine est clair, cela ne peut pas vous laisser le moindre doute, mais nous n'entendons pas rester sur la défensive, nous voulons aussi passer à la réforme même des structures.
Avec plusieurs des orateurs, et notre camarade Ramadier, je suis convaincu que la première étape est une nécessaire réforme fiscale. Le Parti a déjà beaucoup travaillé en la matière, il doit prendre la tête de cette action. Je ne dis pas j'accepte, je dis, je souhaite que la Commission des résolutions soumette dans ce domaine à l'approbation du Congrès des directives pressantes et impératives. (Applaudissements)
J'allais oublier de vous parler de ce qui a été fait sur le plan social : les trois semaines de congés payés, les zones de salaires, le fonds vieillesse, etc... J'allais par là même oublié de dire à Albert Gazier tout ce que notre équipe lui doit, j'allais, moi, l'oublier, mais les travailleurs, les vieilles et les vieux de France, eux, ne l'oublieront pas, soyez-en surs !
(Applaudissements)
Ce sera dans les années à venir un titre d'orgueil pour notre parti ; il me faudrait traiter tant d'autres problèmes : l'agriculture, les anciens combattants, les fonctionnaires, la réforme constitutionnelle, la réforme électorale, les problèmes de l'école, tous aussi importants. Le temps, et peut-être aussi un peu la fatigue, la vôtre et la mienne, me l'interdisent. Mais la commission des résolutions le fera.
Laissez-moi donc simplement conclure rapidement.
Cette action, ce programme, constituent-ils une politique socialiste ? Non, Non, nous ne sommes que cent à l'Assemblée nationale !
Mais est-ce un programme digne du Parti Socialiste, conforme à notre idéal et aux possibilités du réel ? Alors, je dis oui.
Certains ont déjà pensé, diront encore : oui, mais ces problèmes sont difficiles, les risques grands, les difficultés énormes.
Voyons, camarades, ici, à Lille, dans ce Congrès, à la veille, passez-moi ce qu'il va y avoir d'inattendu dans le propos, à la veille de demain, croyez-vous qu'il est possible de craindre la difficulté et de célébrer la mémoire de Bracke ?
(Applaudissements)

Autour de nous le pays se regroupe. Certains dans ce pays, d'ailleurs, nous découvrent, découvrent que les Socialistes que nous sommes, pour être révolutionnaires, n'en sont pas moins démocrates, pour être internationalistes, n'en sont pas moins patriotes - souvent mieux que d'autres même - pour être théoriciens, n'en sont pas moins des hommes d'action.
De tous les côtés, dans de nombreux milieux jusqu'ici je ne dis pas tellement éloignés, mais indifférents, on nous découvre, on nous fait confiance. Les marques les plus étonnantes vous en parviennent à chacun d'entre vous. Cette confiance que le pays met en notre Parti ne peut pas être déçue, et la première, la plus importante de toutes les conditions pour qu'il n'y ait pas cette déception, c'est que d'abord le Parti lui aussi ait confiance en lui-même, en sa mission et demain en ses victoires.
(Vifs applaudissements)
(L'Assemblée, debout, acclame Guy Mollet et chante l'internationale).

Le président - Camarades, le Congrès n'est pas fini !
De 19 h 30 à 20 h 30, nous allons procéder à l'élection du comité directeur et de la Commission nationale féminine Les enveloppes et les bulletins de vote vont être distribués à chacune des fédérations.
Les deux scrutins auront lieu en même temps, avec le même bureau de vote décidé par le Congrès.
Je vous rappelle, camarades, que le scrutin pour le Comité directeur a lieu maintenant selon des principes différents de ceux de l'année dernière.
Vous avez, en effet, à maintenir 45 noms au maximum bien entendu, dont 20 noms de parlementaires au maximum, étant considérés comme parlementaires les députés et les sénateurs.
Nous avons maintenant encore deux orateurs à entendre.,,.
(Bruits divers dans la salle)
Je m'excuse, camarades, mais il est impossible, sans manquer à la démocratie de priver des camarades de leur temps de parole.
(Brouhaha général)
Je vous propose, camarades, dix minutes de suspension pour permettre aux camarades qui ont en vie de bouger de le faire, après quoi vous vous assiérez.
(La séance est suspendue à 19h30.)

(La séance est reprise à 20 h 15)
Le président - Camarades, la séance est reprise.
J'ai à vous faire part d'un télégramme que nous venons de recevoir de notre camarade Daremba (?) au nom du Parti Socialiste polonais ainsi conçu :
"Je vous remercie chaleureusement pour votre expression solidarité avec ouvriers et population de Poznan".
(Applaudissements)
Certains camarades nous ont demandé pourquoi nous n'avions pas distribué de bulletins pour la Commission nationale des Conflits, c'est parce qu'il y a autant

Coll. Fondation Jean-Jaurès

de candidats que de places, par conséquent le scrutin nous semble acquis d'avance !
La séance de demain matin commencera à 10 h et sera présidée par notre camarade Albert Gazier.
Le dépouillement des mandats pour la Commission des résolutions a donné le résultat suivant :
-motion Pierre Commin : 2 346
-motion du Nord : 556
-motion Bouches-du-Rhône : 368
-motion Daniel Mayer : 343
-motion Boutbien : 31
-Sauvages : 33
-divers : 13
-abstentions : 25
Cela donne la répartition suivante : motion Pierre Commin 20 membres, motion du Nord 5, motion Bouches-du-Rhône 3, motion Daniel Mayer 3
Ont été désignés, en conséquence, sous réserve de ratification du Congrès :
- pour la motion Pierre Commin : Bidet, Borra, Boutbien, Cassagne, Gazelles, Chariot, Courtois, Comte, Délabre, Dumortier, Deixonne, Fuzier, Gazier, Grregh, Jaquet, Métayer, Pineau, Piette, Peridier, Rabier.
- pour la motion Daniel : Benoit, Marceau Pivert, Daniel Mayer.
- pour la motion des Bouches-du-Rhône : Defferre, Leenhardt, André Philip.
-pour la motion du Nord : Augustin Laurent, Nottebard, Coquart, Coûtant, Rachel Lempereur.
La Commission des résolutions se réunira ce soir à 22 heures.
Camarades, je vous rappelle qu'il vous reste quelques minutes pour voter.
Je vous rappelle également que la séance commencera demain matin à 10 h.
La séance est levée.

PARTI SOCIALISTE – SFIO
48ème congrès ordinaire des 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956

Séance du dimanche 1er juillet 1956 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Gazier, assisté de : (?)

Le président (Albert Gazier)
Le retard apporté à l'ouverture de cette séance a été provoqué par les discussions de la Commission des Résolutions.
Avant de donner la parole au premier rapporteur, au camarade Sicard, au nom de la Commission de réintégration, je voudrais saluer au nom du congrès l'importante délégation de la fédération de la Seine qui est venue avec ses drapeaux pour assister à cette dernière séance.
(Le Congrès, debout, acclame la fédération de la Seine)

Coll. Fondation Jean Jaurès

La parole au camarade Sicard, pour le rapport de la Commission de Réintégration.

Sicard

Camarades, je ne retiendrai pas très longtemps les instants du congrès, et je vais résumer très rapidement les conclusions auxquelles nous sommes arrivés, à la Commission de réintégration.

Je rappelle au Congrès que la Commission de réintégration était composée des camarades suivants : Mayer -Delattre - Courtois - Boutbien - Marceau Pivert - Bertrand - Marzoratti - Garnier - Rimbert - Pierre Gros et moi-même.

Elle s'est réunie le 28, sous la présidence de Marceau-Pivert, et a examiné les quelques dossiers qui ont été envoyés au congrès à la suite des demandes de réintégration formulées par des camarades exclus ou d'anciens camarades parlementaires.

Je ne rappelle pas au congrès l'historique des dossiers, vous vous souvenez certainement des décisions du 47ème Congrès qui avait renvoyé à aujourd'hui l'examen des candidatures des anciens parlementaires exclus en 1944, c'est-à-dire Basquin pour la Somme, Dubois de l'Ardèche, Février et Chouifet dans le Rhône, Paulin et Poulandon du Puy-de-Dôme.

Paulin est décédé depuis l'année dernière, et Poulandon n'a pas répondu, ni sa fédération, aux demandes de renseignements que nous avions adressées pour établir ce rapport.

Le Secrétariat du Parti a reçu également une demande de réintégration du citoyen Béchard, sénateur actuel du département du Gard, ainsi qu'un appel dm citoyen Capdeville qui a été exclu par le Comité directeur l'année dernière, et c'est sur ces quelques demandes de réintégration que je vais avoir à vous apporter nos conclusions.

Voici d'abord la demande faite par Alfred Basquin. Vous vous souvenez que Basquin a été autrefois député et qu'il a été exclu en 1944. La Commission de réintégration s'est prononcée à l'unanimité pour la réadmission du citoyen Basquin dans le sein du Parti.

L'attitude et le comportement de Basquin, depuis 1950, ont été absolument irréprochables, et la fédération de la Somme, dans son congrès du 19 Juin 1955, a demandé à l'unanimité sa rentrée dans le Parti.

Le Commission propose donc au Congrès, par conséquent, d'accepter cette ré intégration.

Voici le cas des trois ex-parlementaires : Dubois, Février, Chouffet.

La Commission de réintégration s'est montrée divisée sur la demande présentée par ces trois anciens parlementaires, Elle estime en effet qu'il serait souhaitable de renvoyer ces demandes... (protestations)... Je traduis ce que la Commission a décidé, vous allez pouvoir en discuter très librement tout à l'heure.

La Commission a estimé qu'il serait souhaitable de renvoyer ces demandes au prochain Conseil national ayant pouvoir de congrès, ce qui serait plus favorable semble-t-il à l'ouverture d'un débat et à son développement.

Par conséquent, le congrès doit se prononcer sur ce point, et savoir s'il est opportun d'examiner dans cette séance les trois demandes dont je viens de vous parler. La question sera mise aux voix par le président Gazier.
Pour le citoyen Paul Béchard, sénateur du Gard, il a été exclu d'abord par la Commission fédérale des Conflits du Gard, et Béchard a fait appel devant la Commission nationale.
La Commission nationale a rendu une sentence le 9 novembre 1955, il y a donc sept mois, et une sentence extrêmement motivée, confirment la décision de la Commission fédérale.
Là encore la Commission de réintégration s'est centrée divisée, une fraction estimant l'appel de Béchard prématurée, estimant aussi qu'il n'y avait pas de moyens particuliers d'admettre dès maintenant cette réintégration, et l'autre fraction de la Commission exprimant le souhait que l'un établisse un rapport sur les faits nouveaux qui ont pu se produire depuis le mois de novembre 1955, de façon à éclairer le congrès sur les raisons qui font que Béchard demande sa réintégration.
La Commission demande au congrès s'il est d'avis de rejeter la demande dès maintenant ou au contraire, tous droits réservés pour les deux parties en présence, de renvoyer l'affaire devant la Commission nationale qui présentera le rapport au prochain Congrès.
Capdeville, je ne vous apprends rien, a été exclu par le Comité directeur- du Parti l'année dernière, dans les circonstances qui sont dans vos esprits, mais il a formé appel de cette décision très régulièrement, d'après les statuts, devant le Congrès national.
Camarades, il est difficile a une Commission de réintégration qui se réunit au cours d'un congrès de rassembler des éléments suffisants et honnêtes pour se prononcer en -toute connaissance de cause, et la Commission a estimé que l'appel de Capdeville devait être instruit par la juridiction régulière du Parti, c'est-a-dire la Commission nationale, qui pourrait établir un rapport sur cet appel et présenter ensuite ce rapport à un Conseil national qui a, vous le savez, pouvoir de congrès.
Si vous en décidez ainsi, cette affaire pourrait être renvoyée au Conseil national de novembre, et a cette date la Commission nationale des Conflits vous apporterait un travail complet sur les raisons et les moyens de l'appel qu'a formé Capdeville contre la décision du Comité directeur.
Voilà camarades, très rapidement résumés, les travaux de la Commission de Réintégration. Vous avez donc à émettre plusieurs votes, que tout à l'heure vous demandera le camarade Gazier, président de séance.
Le premier vote du congrès pourrait porter sur le cas de Basquin qui, à l'unanimité, a été réadmis dans le Parti, aussi bien par sa fédération que pur la Commission de Réintégration.

Le président - Il faut diviser les conclusions du rapport de Sicard en quatre parties : la première c'est la réintégration de Basquin.

Y a-t-il des propositions ou des amendements ? Il n'y en a pas, je la mets aux voix.
Que ceux qui sont partisans d'accepter les propositions de la Commission de Réintégration lèvent la main, avec leur mandat. Avis contraires ?
Cette conclusion est adoptée.

Sicard - La deuxième conclusion concerne Dubois, Février et Chouffet, dont la Commission de Réintégration demande une fois encore, et je m'en excuse, le renvoi au prochain Conseil national ayant pouvoir de congrès, afin que cette affaire qui va, j'en suis certain, donner lieu à un débat contradictoire assez long, soit utilement discutée dans le silence et la paix d'un Conseil national.

Le président - Y a-t-il des camarades qui demandent la parole sur cette pan:ie des conclusions ?

(Pierre ?) Karila

Camarades, je parle au nom des fédérations du Rhône et de l'Ardèche pour vous dire que je n'accepte pas du tout les conclusions de la Commission de Réintégration.
En effet, au dernier Congrès national d'Asnières, il a été décidé que les dossiers seraient instruits par la Commission nationale des Conflits et que l'affaire viendrait en Conseil national.
On nous a fixé un délai pour remettre ces dossiers, nous l'avons respecté.
La Commission nationale des Conflits a déposé ses conclusions en novembre 1955, et toutes les fédérations, comme la mienne, ont reçu son rapport favorable à la réintégration de nos ex-camarades.
Le Congrès national de Puteaux aurait du statuer, il avait même porté la question à son ordre du jour. A la demande du Secrétariat général et pour ne pas rompre l'unanimité et l'élan enthousiaste de ce congrès, nous avons accepté que la question soit repoussée au Conseil national suivant.
Le Conseil national suivant n'a pas inscrit la question à son ordre du jour, le congrès d'aujourd'hui l'a, lui, inscrite.
Il me semble que sur le plan de la procédure, sur le plan de la forme, tout est en règle ; les fédérations ont eu en novembre 1955 les rapports de la Commission nationale des Conflits, les fédérations ont été averties qu'aujourd'hui la question viendrait à l'ordre du jour.
Je crois qu'il n'est pas possible de repousser encore et toujours, "à la Saint-Glinglin" un débat qui aurait dû être tranché déjà.
Camarades, à ce débat il y a trois solutions possibles : la réintégration, le refus de la réintégration ou le renvoi à une date ultérieure.
Au nom des fédérations que je représente ici, je veux vous dire que la troisième solution proposée par la Commission est effectivement la plus mauvaise. Elle nous met dans une situation difficile dans nos fédérations.
Puis il y a un autre élément : le quatrième dossier, celui de notre camarade Basquin, est comparable aux trois autres. Les rapports que vous avez eus sont

Fondation Jean-Jaurès

semblables; et la conclusion de la Commission a été presque semblable aussi je crois que vous ferez œuvre de justice et, pour reprendre le terme d'un de nos camarades à cette tribune il faudrait que votre justice soit sereine, rapide et égale pour tous.
(Applaudissements)

Le président - Y a-t-il d'autres observations ? Je donne la parole à Sicard pour répondre, et ensuite nous voterons sur cette partie des conclusions.

Sicard

Mes chers camarades, l'observation faite par le camarade qui m'a précédé pour les fédérations de l'Ardèche et du Rhône est parfaitement pertinente. Il est évident que toutes les fédérations ont reçu en temps voulu les conclusions de la Commission nationale des Conflits concernant cette affaire.
Par conséquent, la discussion pourrait parfaitement. s'instituer, et le congrès pourrait prendre une décision définitive soit de rejet, soit d'intégration.
Seulement je crains, d'après les échos que j'ai recueillis pendant le congrès, que ces trois demandes donnent lieu à une discussion assez longue ; il est près de midi...
Dans la salle - Il fallait commencer à l'heure.

Sicard - Le rapporteur qui parle n'est pour rien dans le retard apporté à l'ouverture de la séance. Je demande au Congrès s'il estime nécessaire et opportun d'engager un débat sur ces trois cas oui vont donner lieu, je vous assure, à bien des interventions.
Voilà la question que je pose au congrès : si le congrès accepte, la discussion est ouverte ; s'il refuse on peut renvoyer comme je l'ai indiqué à la Commission des Conflits pour faire un rapport au prochain Conseil national.

Le président - Je mets aux voix cette partie des conclusions de Sicard.

Dans la salle - Je demande la parole.

Le président - J'ai demandé tout à l'heure s'il y avait des observations, j'ai donné la parole à ceux oui l'ont demandée, maintenant nous votons. Sans cela la discussion sera interminable.
Ceux qui sont partisans d'adopter les conclusions ce la Commission de Réintégration pour le renvoi au Conseil national, celui-ci ayant pouvoir de congrès sur cette question, lèvent la main, avec leur mandat.
Avis contraires ?
Il y a très peu de différence, il faut voter par mandat s; c'est le seul moyen de connaître véritablement la volonté du congrès.
Pour, cela veut dire pour l'adoption des conclusions de la Commission de Réintégration tendant à renvoyer la question au prochain Conseil national ayant pouvoir de congrès ; Contre, c'est pour se prononcer dès maintenant sur le fond.

Fondation Jean Jaurès

Cailleret, veux-tu faire l'appel ?
(Cailleret procède a l'appel des fédérations)

Cailleret - Ont été portées absentes les Vosges, pour 15 mandats.
Rectification du vote des Bouches-du-Rhône : abstention pour 336 mandats.

Le président - Toutes les fédérations ont bien été appelées ?
Camarades, pendant qu'on compte les votes, je propose qu'on continue sur les autres conclusions, tout à fait indépendantes de ce résultat, du rapport de la Commission de Réintégration.
Sur le cas Béchard, je demande à Sicard de rappeler les propositions.

Sicard - Pour Béchard il y a deux positions de la Commission de Réintégration : la première pour un rejet pur et simple de la demande de réintégration dès aujourd'hui, la seconde pour le renvoi pour information sur les raisons qui ont pu motiver l'appel de Béchard depuis son exclusion qui remonte à peine à huit mois.
Je prends ici sur moi d'apporter une opinion personnelle. Je ne veux pas infliger au congrès, à l'heure où nous sommes et à l'instant où je vous parle, une discussion approfondie sur le cas Béchard. Je ne vous apprendrai rien sur lui, vous le connaissez. Il a été frappé, il fait appel, c'est son droit....
Mais je pense que dans son cas, si on ouvre une discussion sur le cas Béchard, il faudra que la Commission nationale reprenne son dossier, relise au congrès la sentence publiée dans le Bulletin intérieur, que vous n'avez peut-être pas lu, et qui est fort longue, avec des motifs extrêmement concis, et que nous engagions un débat pour plus d 'une heure.
Par conséquent, je pense que le congrès serait sage en acceptant de renvoyer l'appel de Béchard pour instructions à la Commission nationale des Conflits, en novembre ; elle sera exacte au rendez-vous, je vous prie de le croire, elle produira son rapport et le Conseil national statuera tranquillement sur le cas Béchard qui n'offre pas tellement, d'urgence. Il y a huit mois qu'il a été exclu pour une infraction extrêmement grave à la discipline du Parti.

Le président - Y a-t-il des observations ?

Rousset - Simplement pour dire que la Fédération au Gard accepte la troisième position que vient de faire notre ami Sicard, c'est-à-dire le renvoi devant le prochain Conseil national.

Le président - Je mets cette proposition aux voix.
Ceux qui sont partisans de l'adopter le manifestent en levant la main, avec leur mandat.
Avis contraires ?
La proposition est adoptée.
Nous passons maintenant à la dernière conclusion de la Commission.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Sicard - C'est la conclusion concernant Capdeville.
Je n'ai pas besoin de faire de l'histoire, ni de vous rappeler des souvenirs extrêmement récents et extrêmement frais.
Capdeville a été frappé par le Comité directeur, il a fait appel régulièrement.
La Commission de Réintégration estime qu'elle n'est pas en mesure de se former une opinion sur l'appel de Capdeville, et elle demande au Congrès de faire procéder à une instruction complémentaire pour informer comme il se doit le Conseil national qui sera appelé également en novembre à statuer sur 1 'appel de ce citoyen exclu du Parti.
Je sais que je traduis ici l'opinion de la fédération de la Seine-Maritime.

Le président - Y a-t-il quelqu'un qui demande la parole ?
Je mets aux voix la proposition de Sicard.
Que ceux qui sont partisans de l'accepter lèvent la main. Avis contraire ? Elle est adoptée.
En attendant le dépouillement du vote par mandats, je vais vous donner connaissance du résultat des élections pour les organismes du Parti.
Élections au Comité Directeur. - Inscrits 362 - Votants 356 - Blancs ou nuls 25 - Suffrages exprimés : 331,
Sont élus : Gazier Albert : 330, Tanguy-Prigent : 327, Augustin Laurent : 324, Lamine-Gueye : 323, Victor Provo : 323, Guy Mollet : 321, Kléber Lousteau : 319, Robert Coutant : 314, Pierre Commin : 313, Christian Pineau : 313, Georges Brutelle : 311, André Bidet : 310, Francis Leehnardt : 310, Georges Guille : 308, Joseph Begarrou : 304, Jean Courtois : 304, Maurice Deixonne : 304, André Philip : 304, René Naegelen : 303, Gérard Jacquet : 301, Pierre Herbaut : 285, Jean Texier : 285, Edouard Depreux : 276, Lucie Peyrassol : 269, J. E. Guyon : 264, Urbain Martet : 264, Maurice Pic : 260, Mireille Osmin : 256, Maurice Rabier : 251, J.J. Marzoratti : 244, Pierre Métayer : 244, Honoré Gazagnes : 239 Maurice Cormier : 238, Jean Chariot : 237, Arthur Nottebart : 235, Claude Fuzier : 225, Ernest Cazelles : 214, Emilienne Moreau : 208, Armand Coquart : 204, Lucien Ceffin 199, Henri Malacrida 199, Etienne Weil Raynal : 190, Léon Boutbien : 185, André Chizau : 181, Paul Sympion : 178.
Ont ensuite obtenu Ferrat 178. Ferrat et Symphon étaient à égalité de voix, Symphon a été élu comme membre plus ancien dans le Parti. Pivert : 174, Muller : 166, Rimbert 165, Faraud : 163, N'Diaye Guirandore : 159, Hornung 157, Gozard 138, Pantillon 134, L'Honorey 130, Nayron 127, Fouchère : 117 , Mirande 89, Lavoquer 84, Coltice 79, Enrica 79, Hemblot 66.
(Tous les élus sont applaudis par le congrès)
Elections de la Commission nationale féminine. Inscrits : 100 - Votants 97 - Blancs ou nuls : 2. Suffrages exprimés : 95. Sont élues pour la région parisienne : Brunet Jeanne : 94 - Hardy Augustine 93, Juliette Ménard : 90, Betty Brunswiq : 88, Germaine Chaumais : 88, Paquita Claude 86, Lucienne Noublanche : 85, Berthe Fouchère : 83, Lucienne Bret : 73.

Collection Jean Jaurès

Pour la province : Marguerite Cassagnes : 90, Jane May : 88, Marie Jacq 87, Olga Choquet 84, M.A. Garrou 84, Paule Floret 83, Marguerite Merle : 80, Renée Lallement : 77, Odette butet : 75, Marcelle Lavelle : 68, Manchaussier-Royan 66, Jane Marsol 67, Rauze Arianne 65, Marthe Rivereau : 65.
(Applaudissements)
Ont obtenu pour la région parisienne : Sala 66 voix. Province : Ageron 61 voix, Barraut-Vaugère 60, Morain 60, Vauthier : 46, Roubier, non candidate : 9 voix.
Commission nationale des Conflits.
Il n'y a pas eu de vote, parce que le nombre des candidats égalait le nombre des postes.
Font partie de la Commission nationale des Conflits : Sicard - Collet - Veque - Becard - Moulin - Arthur André -Jacque - Paule Malroux - Camille Délabre.
Pour la Commission nationale de Contrôle, même situation, avec trois suppléants.
Font partie de la Commission nationale de Contrôle, comme titulaires : Angousset - Bourgeais - Baudou -Cazes - Delplaux - Benaudel - Maurice Weil - Jurquet -Maurice Richard.
A titre de suppléants : Marcel Richard - René Daligaux - Alin.
Voici le résultat du vote sur les deuxièmes conclusions de 1 a Commission de Réintégration : Nombre de votants 3 720 - Pour : 1 938 - Contre : 1 175 - Abstentions : 592 - Absents ; 15.
La proposition de la Commission de Réintégration est acceptée, cette question est renvoyée au prochain Conseil national des Affaires internationales.
Renvoi de la résolution déposée par nos amis Lamarque Cando et Weill-Raynal, tendant à inviter le Comité directeur à inscrire à l'ordre du jour d'un prochain Conseil national l'examen des questions suivantes : révision constitutionnelle et loi électorale.
Renvoi au Comité directeur de la résolution de la fédération de l'Indre, concernant les questions de trésorerie.
Également renvoi de la résolution de la fédération de Seine-et-Marne, concernent les incidents survenus au groupe parlementaire.
Nous vous demandons aussi le renvoi de la motion déposée par quelques camarades et défendue notamment à cette tribune par notre camarade Pupille.
Je voudrais lui signaler qu'il existe déjà un Comité à peu près semblable, mais nous examinerons la possibilité de l'étendre et de lui donner les objectifs qu'il a fixés dans son texte.
Enfin, dernière motion dont nous vous demandons le renvoi : c'est une motion concernant les questions de trésorerie, ou plus exactement de couleur de timbres.
Voilà les motions dont nous vous, demandons le renvoi au Comité directeur, étant entendu que la plupart des autres motions ont fait l'objet d'un examen dans le cadre des rapports de politique qui vont vous être présentés tout à l'heure.
Le président - Y a-t-il des observations ?...

Pupille - Camarades, je n'attirai pas votre attention trop longtemps. Nous avions pensé que depuis quelque temps un certain nombre de camarades déposaient,

dans la fédération de la Seine, des ordres du jour pour demander au Parti de s'intéresser à la coordination de l'action syndicale et politique.
Nous avons pensé, alors que le problème de la création du parti travailliste est actuellement à l'ordre du jour dans le mouvement syndical libre, qu'il fallait que le Parti s'intéresse à cette question. Je veux bien que ça n'apparaisse pas dans une motion de politique générale, mais ça fait trois fois que de telles motions sont renvoyées devant le Comité directeur. Un Conseil nationale devait déjà discuter de cette question, à la fédération de la Seine, nous en avons discuté parce que saisis par le CD.
Moi, je veux bien qu'on continue pendant cent ans de discuter de cette question, mais je pense qu'elle intéresse le Parti.
Étant donné qu'au Congrès confédéral il y aura un débat sur la question, je voudrais que vous demandiez au Parti de demander aux sections de discuter de cette question, et qu'au prochain Conseil national enfin le Parti puisse prendre une position sur ce problème.

Le président - Pas d'observations ?

Pierre Commin - Simplement pour dire au Congrès que le Parti ne méconnaît pas l'importance de la question, mais que véritablement un tel problème, qui n'était pas à l'ordre du jour, ne peut pas être traité à la sauvette et qu'il est impossible de prendre là-dessus une position claire. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons le renvoi au Comité directeur, et je donne l'assurance à Pupille que le Comité directeur étudiera le problème. Je ne peux pas lui dire qu'il donnera satisfaction à ces préoccupations, mais il étudiera la question.

Le président - Sous le bénéfice de cette observation, il n'y a pas d'oppositions aux conclusions de Pierre Commin ?
Elles sont adoptées.
Nous allons passer aux motions. Je rappelle le règlement du Congrès. Cinq à dix minutes sont accordées aux délégués désireux d'apporter un amendement au rapport présenté.
Les rapporteurs peuvent seuls répondre à l'auteur de l'amendement, et ils disposent, à cet effet, chacun de cinq à dix minutes.
La parole est à Pierre Commin pour un texte général.

Pierre Commin - Camarades, avant de passer à l'examen des rapports qui vous seront présentés tout à l'heure, la Commission des résolutions, à la très grande majorité, a décidé de vous demander d'adopter ce texte qui serait, en quelque sorte, une préface aux diverses motions qui seront tout à l'heure soumises à votre sanction :
"Le 48ème Congrès national du Parti Socialiste, réuni à Lille les 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1956, félicite Guy Mollet, Président du Conseil, et les camarades délégués au gouvernement pour les résultats déjà obtenus dans les divers domaines, et leur renouvelle l'assurance de sa très fraternelle confiance pour

Fondation Jean-Jaurès

l'action future à entreprendre et définie dans les résolutions votées en conclusion de ses travaux.
(Applaudissements).

Le président - T a-t-il des amendements ?
Je mets la proposition aux voix. Que ceux qui sont partisans de l'accepter lèvent la main.
Baissez les mains. Avis contraires ?
La proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix.
Abstentions ?
Il n'y en a pas.
La parole est à Gazelles pour les motions concernant l'Outremer.

Ernest Cazelles

La Commission des résolutions vous propose deux textes, l'un concernant les territoires d'Outremer, l'autre concernant les départements d'Outremer.
le premier :
"le Congrès se félicite que le Parlement ait, grâce à l'action tenace de Gaston Defferre, adopté définitivement la loi-cadre concernant l'Outremer, qui doit permettre d'opérer rapidement d'importantes réformes politiques, économiques et sociales, facilitant l'accession des populations à la gestion de leurs propres affaires au sein d'une union librement consentie.
En même temps que l'élargissement des attributions des Assemblées territoriales, il est nécessaire de réaliser une meilleure organisation du travail législatif, notamment en dotant l'Assemblée de l'Union Française de pouvoirs effectifs étendus, sans toutefois mettre en cause la souveraineté du Parlement.
Opposé à toute politique dite "d'abandon", le Parti Socialiste proclame que sur tous les plans doit être poursuivie une politique d'évolution fondée sur l'égalité et la loyauté, en vue de développer avec les peuples d'Outremer des rapports de compréhension mutuelle et de pleine confiance, gage d'union et de solidarité."
Camarades, je me permettrai d'ajouter un bref commentaire. Le dernier Congrès du Parti avait fixé les objectifs de notre travail dans le cadre des territoires d'Outremer. Le Parti peut aujourd'hui, après quatre mois de gouvernement à direction socialiste et grâce à l'effort de Gaston Defferre, considérer que ces objectifs sont largement atteints.

Le président - Y a-t-il des amendements apporté à cette motion ? Je la mets aux voix.
Que ceux qui sont d'accord pour l'adopter lèvent la main.
Baissez les mains. Avis contraires ?
Abstentions ?
La motion est adoptée à l'unanimité.
Cazelles, pour la deuxième partie de la motion.

Ernest Cazelles - La deuxième partie concerne les départements d'Outremer.

Fondation Jean Jaurès

Le Congrès demande que soit accélérée dans les départements d'Outremer l'application de la législation métropolitaine.

Le président - Pas d'amendements ? Pas d'oppositions ?
La motion est adoptée.
La parole est à Leenhardt pour la motion sur la politique intérieure, au nom de l'unanimité de la Commission des résolutions.

Francis Leenhardt

Nous avons cherché à faire un texte bref. Nous avons pensé que le vaste programme que le Parti avait tracé à la veille des élections, et qui avait été confirmé à Puteaux nous dispensait de faire, dans ce chapitre consacré aux questions intérieures, un texte très détaillé.
D'autre part, le Parti a déjà manifesté son accord avec les déclarations de Guy Mollet et de Ramadier suivant lesquelles, en matière sociale, le gouvernement fera le possible, tout le possible, mais rien que le possible.
Et je voudrais ajouter que le Parti ne serait pas digne des hautes responsabilités qu'il assume en ce moment, s'il masquait à cette heure les limites que trace à son action intérieure la situation exceptionnelle à laquelle il a à faire face en Algérie.
Voici donc le texte :
"Le Congrès se félicite de l'application rapide du programme social immédiat du Parti : trois semaines de congés, réduction d'un tiers des abattements de zones, Ponds national de Solidarité, etc.
Sans méconnaître que la situation actuelle ne permet pas d'accroître les charges financières, le Congrès demande la réalisation des nombreuses réformes qui n'entraînent de surcharge ni sur les prix, ni sur le budget de l'Etat telles que la médiation en matière de conflits du travail, le statut des travailleurs à domicile, la réadaptation et le classement des diminués physiques, les congés d'éducation ouvrière, la réforme hospitalière par étapes à 80% des frais médicaux exposés par les assurés sociaux grâce à la fixation des honoraires médicaux et à des ressources dégagées à l'intérieur de la Sécurité Sociale.
Le Congrès se félicite aussi du prochain dépôt, par le gouvernement, du projet de loi cadre préparé par Bernard Chochoy qui donnera une impulsion nouvelle à la construction de logements populaires en l'organisant sur plusieurs années et en l'engageant dans la voie d'une industrialisation très poussée.
Le Congrès, constatant le fléchissement du revenu agricole imputable, dans une large mesure, à la structure attardée de notre économie rurale et aggravé cette année par des conditions climatiques désastreuses, souhaite qu'il y soit porté remède par une remise en ordre des prix agricoles et industriels, par l'organisation des marchés, des produits agricoles et par un aménagement des circuits de distribution susceptible de garantir un pouvoir d'achat amélioré aux paysans comme aux consommateurs.
Le Congrès approuve sans réserve la détermination inflexible du gouvernement de contenir par tous les moyens la poussée des prix et d'écarter toute idée de dévaluation. Il invite toutes les sections du Parti à intensifier leur propagande

pour que l'opinion publique comprenne la nécessité des sacrifices à l'heure où des milliers de jeunes hommes ont quitté leur situation et leur famille pour accomplir leur devoir et pour qu'elle soutienne le combat du gouvernement pour le maintien de la stabilité monétaire.
Le Congrès enregistre avec satisfaction l'engagement pris par Ramadier de déposer dans quelques semaines un projet de réforme fiscale conforme aux objectifs de simplification, d'efficacité et de justice définis dans la déclaration d'investiture. L'aggravation du fardeau fiscal rend plus que jamais nécessaire la refonte d'un système caractérisé par de multiples exonérations de droit ou de fait.
Seule, une rénovation des méthodes de contrôle (allant jusqu'à la création d'un corps d'experts fiscaux assermentés, dont l'intervention facultative pour garantir la sincérité des déclarations vaudrait aux contribuables des avantages substantiels) peut assurer le recul de la fraude et conduire à une diminution progressive du taux des impôts par l'élargissement de leur assiette.
Le Congrès, convaincu que l'œuvre néfaste de la précédente législature crée un obstacle insurmontable sur la voie de la paix religieuse et scolaire, invite le Groupe parlementaire à poursuivre fermement l'abrogation des lois Marie-Barange et le gouvernement à restaurer en toute occasion la laïcité de l'Etat.
(Applaudissements)
"Il exprime le vœu qu'une réforme profonde de l'enseignement soit votée avant la fin de l'année, et que dès maintenant soit accéléré le recrutement des maîtres et la construction des locaux scolaires.
Il invite l'opinion publique à se rassembler autour des grandes tâches républicaines que sont la scolarisation des territoires d'Outremer et l'épanouissement de toutes les formes de culture populaire.
Enfin, le Congrès félicite Le président du Conseil d'avoir pris position dans sa déclaration d'investiture et dans son discours d'Arras, en faveur de modifications constitutionnelles permettant de renforcer la stabilité du pouvoir exécutif et par là-même d'affermir l'autorité de l'Etat républicain.
Il donne mandat au groupe parlementaire de prendre les initiatives nécessaires pour proposer, dans les plus brefs délais les retouches qui s'imposent. Celles-ci devront viser en premier lieu le titre VII relatif à l'Union Française, le renforcement de la stabilité gouvernementale et, en dernier lieu, la procédure de révision.
Le Congrès fait entièrement confiance au groupe parlementaire et au Comité Directeur pour le cas où des décisions définitives devraient être prises dans des délais qui ne pe remettraient pas la réunion d'un Conseil National."
Tel est le texte de la motion de politique intérieure adoptée à l'unanimité par la Commissions des résolutions.

Le président - Y a-t-il des amendements ?
Non. Je mets aux voix la proposition Leenhardt. Levez la main.
Avis contraires ?
La motion est adoptée à l'unanimité.

(Applaudissements).
Je passe la parole à Conte, sur la politique extérieure, au nom de l'unanimité de la Commission des résolutions.

Arthur Conte

Camarades, quelques idées essentielles ont commandé la définition de notre politique internationale, et la réduction de la motion que je vous proposerai a été finalement votée à l'unanimité.
La première idée est que nous félicitons Christian Pineau...(Applaudissements)... d'avoir dit en toute franchise : "La politique de la France à l'égard des Etats-Unis d'Amérique est pour nous d'avoir retenu que vis-à-vis du grand ami que sont les Etats-Unis d'Amérique, il vaut mieux à leur égard être un ami franc et loyal, dont la franchise peut être parfois rude, qu'un satellite docile et obéissant."
(Applaudissements)
Nous demeurons fidèles à nos alliances traditionnelles, nous demeurons fidèles à nos amitiés, mais nous entendons dire hautement notre pensée sur les événements.
Deuxième idée : A l'égard des nouveaux événements qui se déroulent depuis plusieurs mois en Russie Soviétique, vis-à-vis des maîtres de la Russie, nous n'acceptons point d'être comme un enfer, qui, avec illusion ou naïveté. croirait toutes les fables qu'on lui raconte, surtout celles qui l'enchantent, mais nous ne voulons pas pour autant montrer un visage de pierre aux chances qui peuvent se trouver d'une libération possible du monde communiste, et c'est pourquoi nous nous définissons, d'une part sur une prudence que nous commandent d'amères expériences du passé, mais aussi sur une confiante d'ordre moral pour que, avec notre sourire, notre conseil ou notre complicité, de l'autre côté, là-bas où il y a encore la servitude, de magnifiques forces puissent s'épanouir à partir de ces quelques chances que nous avons.
Troisième point : nous félicitons Christian Pineau d'avoir obtenu, sur les thèmes de notre politique à l'égard de l'Union Française, une sorte de crédit des jeunes Etats d'Asie et d'avoir obtenu ainsi un succès que nous aurions tort de mésestimer devant le Conseil de Sécurité. N'oublions pas, camarades, l'échec cuisant que notre diplomatie a subi, il y a quelques mois, devant l'ONU.
Notre diplomatie est maintenant devenue plus active, plus efficace. Quel que soit l'avenir, avec autorité, mais aussi avec clarté, nous ne devons pas cesser d'animer notre diplomatie pour ne pas aller à des échecs tels que celui que nous avons déjà connu.
Quatrième point : autant nous sommes révoltés par les campagnes ignobles dont est victime Robert Lacoste de certains côtés, autant nous sommes révoltés par les campagnes ignobles et injustes dont sont victimes Christian Pineau et Alain Savary de l'autre côté.
(Applaudissements)
Pour notre part, nous tenons à dire que, si l'indépendance a été donnée un peu tôt au Maroc, il ne faut jamais oublier que c'est un Président, un ministre des Affaires Étrangères que nous avons sévèrement combattus, qui l'ont donnée à la

Celle Saint-Cloud, et que si actuellement, à partir de bases incertaines, nos camarades Pineau et Savary s'emploient activement à sauver l'amitié avec les dirigeants du Maroc, avec les dirigeants de la Tunisie, mais plus encore avec les peuples du Maroc et les peuples de la Tunisie, c'est parce que le Parti Socialiste, unanime aujourd'hui, demande activement un rapprochement amical et fraternel avec le Maroc et la Tunisie, et leur demandent, vis-à-vis de la France que nos camarades gouvernent, la même confiance et la même loyauté que nous employons dans nos propres pensées.
(Applaudissements)
Enfin, il y a le problème de la construction européenne. En ce siècle de continents géants qui a chassé le siècle des nations, il serait insensé que nous puissions renoncer à la construction européenne, cela serait folie.
Il y a, dans l'opinion française actuellement, le désarroi provoqué par les malheurs qui nous frappent ou nous menacent, un grave danger que le Parti n'a peut-être pas encore assez souligné, c'est une sorte de (?).
Dans de larges couches de l'opinion française, l'on est tenté par la formule "la France seule, la France se replie sur elle-même", et pourtant, il n'y aurait pas pour elle de pire condamnation.
C'est pourquoi nous entendons promouvoir la construction européenne.
Nous avons demandé au gouvernement d'aider à la négociation rapide du marché commun, mais nous insistons beaucoup pour lui demander d'être extrêmement prudent dans la négociation et de bien prendre garde à ce que le marché commun ne soit institué que sous réserve de l'égalisation des charges fiscales entre les divers Etats signataires du traité.
Autre point : dans le cadre de la construction européenne, c'est le problème de l'Euratom. Nos camarades, certains camarades, adversaires de l'Euratom, ont accepté, pour se rallier à une unanimité, le texte que nous avons élaboré, parce que ce texte est dans la note des engagements pris au cours des derniers Congrès.
Pour ma part, je tiens à vous donner mon sentiment personnel qui est le sentiment de nombreux députés, de nombreux parlementaires; notre principal souci en la matière c'est d'éviter, pour l'avenir d'abord, que le Parti ne puisse point connaître les déchirements qui l'ont si douloureusement bouleversé durant ces derniers mois, mais aussi pour le pays d'éviter que le gouvernement, quel qu'il soit, qu'un gouvernement de la France puisse signer un texte qu'ensuite l'Assemblée nationale refusera de ratifier, au risque de faire apparaître à travers le monde le désarroi et l'abandon de la France.
Alors, nous insistons beaucoup sur la tentative d'accord que nous avons faite au sein du groupe parlementaire déjà, et que nous faisons au sein du Parti.
Nous disons qu'il faut créer la coopération atomique européenne, parce que tout l'avenir est engagé dans cette coopération atomique européenne, et pour donner satisfaction aux scrupules de quelques-uns d'entre vous, nous avons dit, d'une part au gouvernement : poursuivez le négociations pour réaliser le traité de l'Euratom tel qu'il a été conçu et défini dans la déclaration d'investiture du Président du Conseil, mais d'autre part au sein de l'OECE : faites en sorte

d'offrir à tous les pays de l'OECE. La possibilité de participer à la coopération européenne atomique d'une manière partielle ou d'une manière globale.
Ces deux négociations doivent être menées parallèlement, et il ne peut pas y avoir de préalable d'une négociation à l'autre. A supposer que l'Euratom soit le premier construit et que le risque de négociation soit plus grand en ce qui concerne l'Euratom, nous disons au gouvernement : construisez-le de telle sorte qu'il ne puisse pas être réduit à jamais à la participation des Six et le la petite Europe, et que tous les Etats membres de l'OECE, et même des Etats non membres comme la Yougoslavie, puissent y adhérer et y participer. C'est dans ce sens que nous sommes intervenus, et c'est ainsi que nous avons rédigé la motion suivante :
"Le Congrès national se félicite de l'orientation donnée, sous la direction de Christian Pineau, à notre diplomatie, dans le sens de l'indépendance de la politique française au sein de la communauté atlantique et d'un plus grand effort en vue de mettre fin à la guerre froide et de réaliser un rapprochement entre les peuples.
Il donne mandat au gouvernement de continuer, dans le respect des alliances traditionnelles de la France, ses tentatives en vue d'accentuer la détente internationale.
Considérant avec intérêt les événements survenus dans la politique intérieure soviétique dont ni l'objet ni la portée ne sauraient être réduits à une simple manœuvre de politique internationale, il exprime l'espoir que la politique extérieure soviétique fournira les preuves concrètes de ce changement et que, progressant dans cette voie, le peuple russe, se libèrent d'un système de dictature, trouvera le chemin de la démocratie.
Il approuve le gouvernement et Jules Moch de l'action persévérante qu'ils ont menée pour aboutir à un accord sur les règles d'un contrôle international efficace et permanent, condition de tout désarmement général, Il les invite à continuer à rechercher des solutions de synthèse sur la base du projet franco-britannique présenté au sous-comité du Désarmement.
Il considère que le Plan Pineau de création d'une agence économique mondiale dans le cadre des rations Unies est de nature à faciliter l'aide aux pays sous-développés dans le respect de leur indépendance politique, et de créer ainsi, en collaboration avec eux, un véritable esprit de coopération internationale.
La diplomatie active pratiquée à l'égard des jeunes Etats d'Asie contribuera, d'autre part, à dissiper les équivoques entretenues notamment sur les véritables mobiles de la politique de l'Union Française.
Le Congrès invite le gouvernement à tout mettre en œuvre pour maintenir la paix dans le Moyen-Orient et tenter de régler dans le cadre du Conseil de Sécurité, les différends entre Israël et les Etats Arabes.
Aucune arme ne devra être livrée à des états dont la volonté d'extension constitue un danger pour la Paix.
Le congrès félicite le gouvernement, et en particulier Alain Savary, de son action en vue d'établir avec la Tunisie et le Maroc, devenus indépendants à la suite de la déclaration de la Celle Saint-Cloud du 6 novembre 1955, de liens

Fondation Jean Jaurès

d'interdépendance fondés sur l'amitié réciproque et la conscience des intérêts communs.
Dans le cadre de la construction européenne, le Congrès fait confiance aux camarades délégués au gouvernement pour aboutir à l'institution, entre le plus grand nombre possible de pays européens, d'une coopération atomique efficace.
Il leur demande de poursuivre les négociations en vue d'aboutir à la rédaction du traité instituant l'Euratom
En conformité des principes posés dans la déclaration d'investiture de Guy Mollet, et sur la base du rapport de Bruxelles. Parallèlement, le gouvernement s'emploiera à développer la coopération atomique au sein de l'OECE, tout en facilitant à chaque pays membre de cet organisme ou même à des Etats non membres, la possibilité de participer ou de s'associer à l'Euratom.
Le Congrès insiste sur la nécessité de donner pendant une longue durée un caractère exclusivement pacifique à l'industrie atomique européenne.
En ce qui concerne le Marché Commun, le Congrès rappelle que l'adhésion souhaitable de la France doit être subordonnée à un accord sur l'harmonisation des charges sociales et fiscales ainsi que sur l'inclusion des territoires d'Outremer dans l'organisation envisagée.
Enfin, le Congrès constate avec satisfaction que les événements internationaux actuels confirment indiscutablement la vérité éclatante des affirmations du Socialisme démocratique, meilleur artisan de la paix et de la liberté.

Le président - Y a t-il des amendements ?
Non. Je mets la motion aux voix. Pour ?
Baissez les mains. Contre ?
Abstentions ?
L'unanimité moins trois abstentions, adoptée. Dernier point de l'ordre du jour :: motion sur l'Algérie.
Il y s deux motions, celle qui sera rapportée par Philip au nom de la minorité de la Commission des résolutions, l'autre par Pierre Commin au nom de la majorité.
Je donne la parole à André Philip.

André Philip

Chers camarades, la minorité de le Commission vous présente un texte que nous avons voulu aussi concentré que possible et qui est axé essentiellement sur les quelques points où nous n'avons pas pu nous mettre d'accord avec nos camarades de la majorité.
Je m'en vais d'abord vous lire le texte et vous présenter ensuite quelques brèves observations.
"Devant le déroulement tragique des événements d'Algérie, le Congrès constate qu'il est urgent de définir les mesures qui permettront de rétablir la paix. A cet effet, il importe d'abord de constater le fait de la coexistence sur le même territoire de deux communautés nationales qui reconnaissent l'une et l'autre l'Algérie comme leur patrie. Ces deux communautés doivent coopérer dans l'égalité des droits et des devoirs des individus dans le cadre d'institutions

communes disposant d'un pouvoir législatif et exécutif qui leur permettra d'assurer la gestion de leurs propres affaires et de maintenir des liens organiques solides avec la France métropolitaine.
Pour atteindre ce but, le Congrès fait confiance aux délégués du Parti au gouvernement pour rechercher le cessez-le-feu avec tous ceux, sans monopole ni exclusif, avec lesquels le contact pourra être établi à l'échelon le plus élevé, afin d'avoir la garantie que ce cessez-le-feu sera respecté.
Les discussions engagées à cet effet seront suivies de pré-négociations générales permettant préparer de libres élections au collège unique et de dégager les principales options sur lesquelles le corps électoral aura à se prononcer. Les interlocuteurs légitimes étant alors désignés, la négociation d'ensemble pourra s'engager sur le futur statut de l'Algérie.
Pour préparer efficacement cette négociation et éviter que la politique de paix du gouvernement ne soit sabotée, il importe que l'autorité républicaine soit établie sans conteste sur le territoire algérien. Il faut assurer la libération de tous, les emprisonnés, internés non inculpés, rompre définitivement avec ceux qui ont régné jusqu'ici sur la politique française en Algérie, dissoudre rapidement les trop nombreuses municipalités qui ont servi la domination colonialiste, procéder à une véritable épuration des fonctionnaires qui, à tous les échelons et dans tous les secteurs, ont la confiance des ultras du colonialisme, empêcher que soit injustement engagés des poursuites contre les Français libéraux qui ont l'estime des musulmans et pourront demain servir à rétablir le climat de confiance entre eux et nous.
Ainsi seront créées les conditions psychologiques qui permettront le cessez-le-feu et l'ouverture de négociations dans le cadre d'une entente franco-algérienne retrouvée et rénovée."
Tel est le texte, camarades, que la minorité de la Commission des résolutions soumet à votre suffrage.
Quelques observations simplement. Je veux d'abord rendre hommage aux camarades de la majorité qui ont fait un très grand effort de compréhension et de conciliation vis-à-vis de ceux qui, au point de départ, ne partageaient pas leur point de vue.
Dans le texte majoritaire qui vous sera soumis ensuite, vous trouverez plusieurs points où des modifications ; ont été introduites sur le texte primitif, et même une partie du texte que je vous soumets contient, à la fin, un certain nombre de phrases qui étaient tirées de la motion des Bouches-du-Rhône et qui ont été également intégrées au dernier moment dans le texte de la majorité.
Mes amis et moi n'avons pas pu cependant nous rallier à ce texte, tout en constatant l'amélioration très n-t-te qu'il comportait par rapport au texte primitif, parce qu'il nous a semblé qu'il subsistait encore un certain nombre de différences essentielles, sinon dans le principe, tout au moins dans l'accentuation, dans l'échelle de l'importance accordée aux différents problèmes.
On discute beaucoup sur ce qu'est aujourd'hui la notion de la personnalité algérienne, et voue savez que, de l'autre côté, a été abordée la notion de la conscience nationale algérienne. Nous avons tenu pour notre part, au point de

départ, à définir ce qui nous sentie être la réalité essentielle. Il est exact qu'il y ait chez, les autochtones maintenant une conscience nationale algérienne, il est exact aussi qu'il y ait une conscience nationale eur-algérienne, et le problème fondamental, c'est le fait de la coexistence sur le même territoire de deux consciences nationales fondamentales avec les quelques nuances qui existent à l'intérieur de chacune d'entre elles.

Ceci dit, nous croyons fermement qu'au point oh nous sommes arrivés maintenant, c'est, en grande mesure, grâce à l'effort qui a été accompli jusqu'ici nous sommes arrivés a un point où la situation militaire et politique est étale, et où la possibilité de cessez-le-feu, à notre avis, devient une réalité possible dans les quelques semaines ou les quelques mois qui vont venir. Nous pensons que c'est maintenant que l'occasion doit être saisie : et qu'un effort complet doit être fait dans ce sens.

Le texte amélioré de la majorité va dans cette direction, mais nous croyons qu'il est indispensable de préciser qu'il faut cesser le feu avec tous ceux sans monopole ni exclus, avec lesquels le contact pourra être établi, et de préciser qu'il ne s'agit pas que de cessez-le-feu, ce qui prendrait facilement la forme d'une capitulation, mais de contact à l'échelon le plus élevé, parce que c'est le meilleur moyen d'avoir la garantie que ce cessez-le-feu sers effectivement respecté.

Il y a un autre point où la différence est peut-être plus grande dans le fonds, et non pas seulement dans l'accentuation avec le texte de la majorité. Celui-ci sépare très nettement les contacts pour le cessez-le-feu avec ceux qui se "battent, de la négociation générale qui devra être menée avec les représentants légitimes issus de libres élections.

Nous croyons que cette division aussi brutale et quelque peu abstraite, artificielle et intellectuelle va torturer Guy Mollet et qu'en fait, dans la mesure où des contacts auront eu lieu pour le cessez-le-feu, il est inévitable qu'au cours de ces contacts des premières conversations aient lieu, d'une part sur le moyen de préparer des élections et de consulter le peuple, et d'autre part pour dégager les principales options sur lesquelles le corps électoral aura à se prononcer, car je ne vois pas du tout - je suis assez réservé, je vous l'ai indiqué dans mon intervention, sur la porté, la valeur, la possibilité réelle de contrôle de telles élections - quel sens elles pourraient avoir si on ne présentait pas un choix entre quelques grandes lignes d'options, si on élisait des gens la nuit, pour dire "ce n'est qu'ensuite que l'on pourra discuter avec vous".

Nous essayons donc d'introduire la notion de pré conversation permettant de dégager les principales options sur lesquelles le corps électoral aura à se prononcer et en précisant, d'accord avec nos camarades, qu'ensuite les interlocuteurs légitimes étant désignés, la négociation d'ensemble pourra s'engager sur le futur statut de l'Algérie.

Enfin, nous tenons - et là nous avons été en partie suivis par nos camarades de la majorité - à mettre absolument l'accent sur la nécessité, pour préparer la négociation et éviter que la politique de paix du gouvernement ne soit sabotée, de rétablir sans conteste l'autorité républicaine sur le territoire algérien.

Il n'est pas possible de maintenir, et c'est là encore qu'il y a une nuance entre le texte de la majorité et le nôtre, le hiatus qui, sans la faute de nos camarades qui sont au gouvernement, a quand même existé ces derniers temps entre les déclarations et les réalisations, entre la volonté exprimée par nos camarades responsables et un certain nombre de poursuites qui ont été engagées en Algérie ainsi qu'en France contre leur volonté nous le savons, mais des poursuites qui sort absolument contraires à notre idéal et à l'esprit du Socialisme.
Nous ne pouvions pas laisser se maintenir sans protester une situation où des poursuites sont engagées contre Maisoncelle - il est libéré maintenant - une situation où Claude Gérard, nulles que soient les imprudences qu'elle ait pu commettre, n'est pas encre en liberté provisoire, alors qu'on sait qu'elle ne s'évadera pas et qu'elle n'ira pas rejoindre les autres aux Caire, une situation où il y a quelque jours, à l'Université de Lyon, des étudiants nord-africains ont été arrêtés, où la police a essayé de pénétrer dans les locaux mêmes de l'université, malgré l'opposition des doyens, où un juge d'instruction a donné une commission rogatoire pour que les doyens des facultés soient contraints de lui remettre la liste et les adresses des étudiants nord-africains arrêtés, qui heureusement, viennent d'être acquittés par le tribunal dans la métropole,
Nous pensons que là-dessus, noue devons nous exprimer avec énormément de force pour que les camarades, responsables au gouvernement puissent faire comprendre que vraiment ce sont eux qui gouvernent et non des policiers ou des magistrats quelconques liés à la communauté eur-algérienne.
Voilà, camarades, les quelques points qui différencient le texte que nous présentions de celui de la majorité. Nous le maintenons amicalement et fermement, tout en remerciant en même temps nos camarades de la majorité du très grand effort de compréhension et de coopérations qu'ils ont montré.
(Applaudissements).

Le président - La parole est à Pierre Commin, au nom de la Commission.

Pierre Commin

Camarades, à mon tour, je voudrais rendre hommage à André Philip d'avoir facilité ma tâche en expliquant comment le texte que j'ai l'honneur de rapporter devant vous a été le résultat d'une très large synthèse entre deux motions, celle de la fédération du Nord, et celle que j'avais signé.
Je voudrais aussi rendre hommage à la minorité de la Commission des Résolutions qui a, je le pense, facilité cet effort de synthèse.
Je vous donne tout de suite lecture de ce texte :
"Depuis le 47ème Congrès national, la situation en Algérie s'est aggravée. Toute à sa légitime angoisse, l'opinion publique française tend à perdre de vue les erreurs monstrueuses que l'esprit égoïste du colonialisme a inspirées.
Le Parti rappelle les avertissements nombreux lancés par ses congrès successifs.
Le sabotage du projet Blum-Violette, comme la non application du statut de 1947 marquent les étapes de la carence coupable de ceux qui se sont toujours refusés à comprendre l'évolution de la situation algérienne.

La dissolution de l'Assemblée nationale, par M. Edgar Faure entraînant depuis le 2 décembre 1955 la disparition de toute représentation algérienne au sein de cette Assemblée, l'absence de gouvernement en France pendant cette période ont laissé l'Algérie dans un abandon qui a favorisé le déchaînement du terrorisme dont le paroxysme était atteint au moment de la formation du gouvernement Guy Mollet.

Placé devant un héritage lourd de menaces pour l'avenir de l'Algérie et de la France, le Parti Socialiste ne s'est pas dérobé à son devoir, dans son Congrès national extraordinaire, du 15 janvier 1956, il a eu le mérite et le courage de définir une politique algérienne entièrement nouvelle.

Cette politique a pour grands objectifs :

rétablir la paix, dégager par des élections libres au collège unique les interlocuteurs légitimes et qualifiés, négocier avec ces interlocuteurs sur un plan de stricte égalité, un nouveau statut de l'Algérie, reconnaissant et respectant la personnalité algérienne, ledit statut ne pouvant, en tout état de cause, être défini unilatéralement, établir les liens indispensables avec la France. Cette politique s'oppose aussi bien aux prétentions des réactionnaires et colonialistes, qu'aux manœuvres des partisans de l'abandon pur et simple.

Dans des conditions, certes fort différentes, mais de façon indiscutable, le gouvernement français doit lutter sur deux fronts en Algérie : contre les rebelles et contre les ultras du colonialisme, qui s'opposent à la réconciliation franco-musulmane et à la création d'une Algérie nouvelle.

Le Congrès tient à souligner que les mesures militaires adoptées simultanément aux mesures d'ordre économique et social par le gouvernement sont essentiellement destinées à une tâche de paix.

Il rappelle que ces mesures militaires, que le gouvernement a été contraint de prendre, sont dictées par la nécessité d'assurer la protection des vies humaines et de créer les conditions politiques qui permettront de promouvoir de nouveaux rapports entre la France et l'Algérie.

Le Congrès salue les jeunes soldats qui assument courageusement leur mission pacificatrice et dont le comportement humain et les initiatives généreuses rendent à la France son vrai visage auprès des populations musulmanes.

Il demande au gouvernement de continuer à veiller avec le plus grand soin à ce que la justice soit égale pour tous, à ce que des représailles ne soient jamais exercées.

Les pouvoirs spéciaux doivent permettre d'amorcer des réformes qui, lorsqu'elles seront entièrement réalisées, créeront en Algérie une situation irréversible et témoigneront de la volonté française de promouvoir une politique de progrès social et de lutte contre la misère.

Dans l'immédiat, et sans attendre le statut de l'Algérie nouvelle, le Congrès national demande au gouvernement d'accélérer et d'approfondir ces réformes dans tous les domaines, politique, économique, financier, social et administratif.

Sur le plan politique :

Collection Jean Jaurès

- Rompre de façon nette et définitive avec ceux qui ont régné dans le passé par la puissance de leur fortune, de leur influence et de leur presse, sur la politique de la France en Algérie ;
- Prendre des mesures sévères allant jusqu'à l'interdiction contre la presse qui a toujours servi les intérêts des maîtres de l'Algérie, qui excite à la haine et s'oppose à la politique de rapprochement franco-musulmane et, au besoin, décider l'expulsion d'Algérie de ceux qui dirigent et animent cette presse.

Sur le plan économique et financier :

La réforme agraire, qui ne saurait permettre aux gros propriétaires d'exploiter la procédure à des fins spéculatives, doit être hâtée en réduisant au strict minimum les délais d'application.

Cette réforme doit être fondée sur l'expropriation des grands domaines féodaux, une redistribution des terres, et une reconversion rationnelle des cultures.

Une fiscalité plus juste doit être appliquée rigoureusement à ceux qui ont bénéficié jusqu'ici de scandaleux privilèges.

Les oppositions de toutes sortes, politiques et juridiques, doivent être brisées.

Sur le plan social :

Il faut poursuivre une politique hardie de réformes pour vaincre l'injustice et la détresse des masses.

Sur le plan administratif :

Il ne suffit pas de déplacer certains fonctionnaires. Pour gagner la confiance des populations autochtones, il faut d'abord procéder à une épuration indispensable, puis promouvoir dans les délais les plus courts des cadres nouveaux, désignés sans distinction de race ou de religion, animés par la volonté d'appliquer sans réserve une politique entièrement nouvelle.

Dans les secteurs où. le calcine est rétabli, il convient de permettre aux divers éléments de la population de prendre en main immédiatement la gestion directe des intérêts locaux et régionaux. Il faut accorder à ces collectivités des pouvoirs réels et accrus ; ainsi, les populations seront amenées, conformément au préambule de la Constitution, à s'administrer elles-mêmes et à gérer démocratiquement leurs propres affaires.

Dès maintenant, il faut dissoudre rapidement les trop nombreuses municipalités qui sont un des instruments les plus efficaces de la domination colonialiste et un des écrans les plus nuisibles entre les Européens et les Musulmans.

De telles mesures montreront en outre le double souci de la France de ne plus revenir à une situation condamnée par l'évolution historique et d'aider l'Algérie à devenir un pays moderne.

Le Congrès demande au gouvernement de mettre davantage en valeur, devant l'opinion publique métropolitaine et algérienne, l'aspect positif des réformes déjà en cours d'exécution.

Mais la solution d'ensemble du problème algérien ne peut être que politique.

Une représentation démocratique des divers éléments de la population algérienne doit être obtenue grâce à des élections libres, au collège unique. Ces élections seront organisées par une commission composée de personnalités

Fondation Jean-Jaurès

indiscutables. Elles seront contrôlées par des délégués des partis politiques algériens et métropolitains.
Ces interlocuteurs légitimes étant ainsi désignés, alors devra s'instaurer la négociation sur le futur statut de l'Algérie.
Discuté sur un plan d'égalité et résultant d'une libre confrontation, ce statut ne saurait être défini a priori dans ses détails, mais l'heure est maintenant venue d'en préciser l'orientation générale.
Le Parti Socialiste déclare que les représentants de la France républicaine devront, au cours d'une telle discussion, s'inspirer des principes suivants : assurer la coexistence des populations d'origine ethnique différente et la protection des minorités ; garantir l'égalité complète des droits et des devoirs entre tous les habitants de l'Algérie ; organiser le partage équitable des responsabilités, des emplois et des ressources ; assurer à l'Algérie, dans le cadre ainsi tracé une large autonomie de gestion, garantie par des institutions internes disposant d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir législatif ; créer des liens institutionnels solides avec la France métropolitaine dans l'intérêt supérieur des deux pays.
En tout état de cause, la négociation sur le statut futur de l'Algérie ne peut s'engager qu'avec les représentants librement choisis par la population algérienne.
Par contre, pour mettre fin à l'effusion de sang dans les délais les plus brefs, c'est avec ceux qui se battent qu'il convient de discuter du "cessez-le-feu".
Le Congrès national constate avec une profonde satisfaction que le gouvernement à direction socialiste a lancé des appels successifs dans ce sens et qu'il est prêt, pour y parvenir, à favoriser les contacts officiels et directs.
Le Congrès demande au gouvernement de mettre tout parte, avec un élan massif, cet appel au "cessez-le-feu" dont nous demandons au gouvernement de le reprendre en permanence, mais dont c'est le devoir du Parti, de la liberté du Parti, de la dignité humaine du Parti de le reprendre à son compte, et si cela est possible, d'une manière pleinement massive.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je vais demander s'il y a des amendements sur ce texte ?
Il n'y a pas d'amendements.

Un membre - Ne pourrait-on pas demander que l'appel soit fait unanimement par le Congrès ?

Marceau Pivert - Nous sommes d'accord unanimement à l'appel du dernier paragraphe ; ça lui donnera plus de signification encore.
(Applaudissements)

Un délégué - Il convient de les remercier d'avoir fait ce rapprochement avec nous.

Fondation Jean Jaurès

Le président - Je vais d'abord mettre aux voix à mains levées le dernier paragraphe de la motion lue par Pierre Commin, qui constitue l'appel. Ensuite, je mettrai aux voix par mandats le reste des deux motions.
Sur l'appel, que ceux qui sont partisans de l'adopter lèvent la main.
Baissez les mains. Avis contraires ?
Abstentions ?
Cet appel est adopté à l'unanimité.
(Applaudissements)
Maintenant, mise aux voix par mandats, vous êtes bien d'accord du reste de la motion Philip ?
Voua répondrez pour Philip ou pour Commin.
(Il est procédé à l'appel des fédérations, puis au dépouillement du scrutin)
Résultats du vote : Mandats : 3 720.
La motion rapportée par Commin a obtenu 3 308 mandats, la motion rapportée par Philip, 363 mandats.
Abstentions : 44.
Absents : 5
Camarades, les travaux du 48ème Congrès sont terminés. Il m'est agréable de remercier en votre nom la fédération du Nord et la section lilloise de la parfaite organisation de ce Congrès et de l'accueil...
(Applaudissements)
... vraiment fraternel qui nous a été réservé.
Je tiens à associer à ces remerciements les camarades du secrétariat du Parti qui ont contribué à la réussite de ce Congrès.
(Applaudissements)
Ainsi, camarades, nos adversaires peuvent constater que cinq mois d'action gouvernementale dans des conditions bien difficiles ont fortifié et vivifié le Parti Socialiste. Le Congrès a su, en même temps, établir la distinction nécessaire entre l'action gouvernementale et l'action propre du Parti Socialiste. Le Congrès de Lille restera dans l'espoir du Parti. Il donne à l'opinion nationale et internationale un exemple de démocratie, de maturité et de courage qui portera ses fruits.
Le Congrès de Lille est digne de tous ceux dont les portraits ornent cette tribune, il est digne de Bracke à qui, tout à l'heure, les membres du Congrès de la fédération du Nord, de la section lilloise, des autres fédérations du Parti vont rendre l'hommage de la reconnaissance filiale et de notre impérissable affection.
La séance est levée.

Fondation Jean-Jaurès